

VILLE DE Nantes

2023

Sociétés d'économie mixte et SPL

Les rapports des **administrateurs** de la **Ville** au sein des **S.E.M** et **S.P.L**

Les rapports des administrateurs de la Ville dans les SAEM et SPL

Exercice 2023

Sommaire

SPL Cité Internationale des Congrès de Nantes……..…… 5

SPL Nantes Métropole Aménagement……... 63

SAEM Nantes Métropole Gestion Equipements (NGE)…..… 145

SPL Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)…….. 202

SPL Le Voyage à Nantes……. 256

SPL Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)……. 415

SAEM Loire Atlantique Développement - SELA…….. 693

SAEM : Société Anomyne d'Economie Mixte
SPL : Société Publique Locale

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

EXTRAIT

SPL CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRES



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SPL

2023

SPL CITE INTERNATIONALE DES CONGRES

**Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire,
des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
Société Publique Locale La Cité Internationale des Congrès	
Siège social :	5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 88 20 00 / Fax 02 51 88 20 20
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 381 053 768 00028 (code NAF : 748 J)
Date de création :	15 janvier 1991
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité Internationale des Congrès
Président(e) :	Franckie TRICHET
Directeur Général :	Denis CAILLE
Commissaire aux comptes :	Cabinet SARL Robert Moné, représenté par Robert Moné,
Nombre de salariés fin 2023 :	88 (87,6 ETP)

ACTIONNARIAT			
Capital social de 3 810 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00 %**
Nantes Métropole	197 500	3.009.900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381.000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381.000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38.100,00 €	1,00 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00 %**
TOTAL	**250 000**	**3.810.000,00 €**	**100,00 %**
Nombre total d'administrateurs :	11		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	Aymeric SEASSEAU, Olivier CHATEAU		
- dont représentant de Nantes Métropole :	Franckie TRICHET, Fabrice ROUSSEL, Bassem ASSEH, Jeanne SOTTER, Elhadi AZZI , Laure BESLIER, Anne Sophie LAMBERTHON-GUERRA, Alain VEY		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation du Palais des Congrès (01/01/2012-31/12/2027), Utopiales, Nantes Digital Week, Marché de Mandat pour la rénovation des architectures techniques des réseaux et des infrastructures audiovisuelles
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Partenariat culturel : Saison baroque , Utopiales, Folle Journée

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole en 2023	4 369 128,00 € Net de taxe
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2023	491 000,00 € Net de taxe
Dernier résultat net comptable connu :	-264 414,00 € *Au 31/12/2023*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/23)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/23)

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles	21 074	Capital social	3 810 000
Immobilisations corporelles	4 247 038	Réserves	17 521
Immobilisations financières	3 150	Report à nouveau	-20 147
		Résultat de l'exercice	-264 414
Total actif immobilisé (I)	**4 271 262**	Autres subventions d'investissement	503 306
Stocks et en-cours	556 678	**Capitaux propres (I)**	**4 046 266**
Créances d'exploitation	1 711 451		
Autres créances	397 398	**Autres fonds propres (II)**	**31 290**
Total Actif Circulant (II)	**2 665 527**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**85 920**
Valeurs mobilières de placement	1 028 000	Emprunts et dettes	627 348
Disponibilités	3 546 616	Fournisseurs et comptes rattachés	1 819 919
		Dettes fiscales et sociales	1 192 619
Total Trésorerie (III)	**4 574 616**	Autres dettes	490 805
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**4 130 691**
Charges constatées d'avance	263 367		
Comptes de régularisation (IV)	**263 367**	**Comptes de régularisation (V)**	**3 480 605**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**11 774 772**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**11 774 772**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**18 393 743**	**17 271 632**
dont chiffre d'affaires	12 851 865	10 942 517
Total des charges d'exploitation	**18 938 028**	**17 182 179**
dont charges de personnel	7 601 874	7 155 298
dont autres achats et charges externes	9 876 993	8 576 542
dont dotations aux amortissements & provisions	725 410	681 933
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-544 285**	**89 453**
Total des produits financiers	107 139	26 625
Total des charges financières	6 484	4 003
RESULTAT FINANCIER	**100 655**	**22 622**
Total des produits exceptionnels	232 216	132 736
Total des charges exceptionnelles	53 001	244 579
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**179 215**	**-111 843**
Participation des salariés aux résultats	0	
Impôts sur les bénéfices	0	-118
BENEFICE OU PERTE	**-264 414**	**349**

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SPL CITE DES CONGRES AU COURS DE L'ANNEE 2023

Administrateurs Nantes Métropole

- Franckie TRICHET (président)
- Fabrice ROUSSEL
- Bassem ASSEH
- Jeanne SOTTER
- Elhadi AZZI
- Laure BESLIER
- Anne-Sophie LAMBERTHON - GUERRA
- Alain VEY

Administrateurs Ville de Nantes

- Olivier CHATEAU

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration

➢ ***Conseil d'Administration du 16 mai 2023 :***

- Accueil d'un nouvel administrateur – Ville de Nantes ;
- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration : Séance du 06 décembre 2022
- Plan de Relance 2021- 2024 ;
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire :
  - Approbation du projet du rapport de gestion 2022 et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022
  - Adoption des projets de résolutions pour l'Assemblée Générale Ordinaire ;
  - Proposition de l'ordre du jour et confirmation de la date de l'AGO
- Autorisation de Conventions réglementées

Taux de participation des administrateurs mandataires
Nantes Métropole : 50 %
Ville de Nantes : 100 %

➢ ***Conseil d'Administration du 5 décembre 2023 :***

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration : Séance du 16 mai 2023
- Point sur le Plan de Relance Stratégique pluriannuel 2021-2024
- Bilan et perspectives :
  - Atterrissage prévisionnel 2023
  - Budget 2024
  - Tarifs 2024
  - La Folle Journée de Nantes
  - Le compte conventionnel
- Autorisation de Conventions réglementées
- Point divers : actualités de l'entreprise (focus sur le rapprochement Parc des expositions / Cité des Congrès, l'échéancier des travaux à La Cité, La Folle Journée, la création de l'Association Culturelle, la proposition de liste d'accueils gracieux sur les manifestations 2024, le Café de la Cité, l'Hôtel d'entreprises)
- Séquence spécifique (présentation du logiciel immersif du show-room)

Taux de participation des administrateurs mandataires
Nantes Métropole : 37.50 %
Ville de Nantes : 100%

Jetons de présence pour Nantes Métropole : néant

Jetons de présence pour la Ville de Nantes : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LA CITE DES CONGRES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôles sur exercice 2023 : Néant

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

Bilan Actif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 559		14 559	14 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	718 322	711 807	6 515	30 101
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**732 881**	**711 807**	**21 074**	**44 660**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 986	5 637	1 349	692
Autres immobilisations corporelles	16 765 883	12 608 968	4 156 915	4 262 837
Immobilisations en cours	88 773		88 773	25 686
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**16 861 643**	**12 614 605**	**4 247 038**	**4 289 215**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000	3 000		3 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 150		3 150	3 550
TOTAL immobilisations financières :	**6 150**	**3 000**	**3 150**	**6 550**
ACTIF IMMOBILISÉ	**17 600 674**	**13 329 412**	**4 271 261**	**4 340 425**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	55 653		55 653	59 349
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	454 348		454 348	453 340
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	56 186	9 508	46 678	52 053
TOTAL stocks et en-cours :	**566 187**	**9 508**	**556 678**	**564 741**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				3 305
Créances clients et comptes rattachés	1 717 701	6 250	1 711 451	2 072 133
Autres créances	397 398		397 398	1 069 505
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 115 099**	**6 250**	**2 108 849**	**3 144 943**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 028 000		1 028 000	1 000 000
Disponibilités	3 546 616		3 546 616	4 174 937
Charges constatées d'avance	263 367		263 367	285 449
TOTAL disponibilités et divers :	**4 837 983**		**4 837 983**	**5 460 386**
ACTIF CIRCULANT	**7 519 268**	**15 758**	**7 503 510**	**9 170 071**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**25 119 942**	**13 345 171**	**11 774 771**	**13 510 495**

Bilan Passif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			17 521	17 521
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(20 147)	(20 497)
Résultat de l'exercice			(264 414)	349
	TOTAL situation nette :		**3 542 960**	**3 807 374**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			503 306	704 622
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**4 046 266**	**4 511 995**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			31 290	38 926
	AUTRES FONDS PROPRES		**31 290**	**38 926**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			85 920	212 613
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**85 920**	**212 613**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			515 577	1 850 450
Emprunts et dettes financières divers			111 772	121 772
	TOTAL dettes financières :		**627 348**	**1 972 221**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 819 919	2 047 383
Dettes fiscales et sociales			1 192 619	1 424 987
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			490 805	503 078
	TOTAL dettes diverses :		**3 503 343**	**3 975 448**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			3 480 605	2 799 291
	DETTES		**7 611 296**	**8 746 961**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GÉNÉRAL		**11 774 771**	**13 510 495**

Compte de Résultat (Première Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	127 962		127 962	16 575
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 441 008	282 895	12 723 903	10 925 942
Chiffres d'affaires nets	**12 568 970**	**282 895**	**12 851 865**	**10 942 517**
Production stockée			1 008	116 175
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 281 628	5 724 539
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			246 219	264 135
Autres produits			13 022	224 266
PRODUITS D'EXPLOITATION			**18 393 743**	**17 271 632**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			100 913	27 721
Variation de stock de marchandises			2 842	7 869
Achats de matières premières et autres approvisionnement			7 174	14 917
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			3 696	(15 532)
Autres achats et charges externes			9 876 993	8 576 542
TOTAL charges externes :			**9 991 618**	**8 611 517**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			471 728	560 421
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 302 351	4 967 474
Charges sociales			2 299 523	2 187 824
TOTAL charges de personnel :			**7 601 874**	**7 155 298**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			716 627	675 685
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 783	5 849
Dotations aux provisions pour risques et charges				400
TOTAL dotations d'exploitation :			**725 410**	**681 933**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			147 398	173 009
CHARGES D'EXPLOITATION			**18 938 028**	**17 182 179**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(544 284)**	**89 453**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(544 284)**	**89 453**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	107 104	26 581
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	35	44
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	107 139	**26 625**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 000	
Intérêts et charges assimilées	3 484	4 000
Différences négatives de change		3
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 484	**4 003**
RÉSULTAT FINANCIER	**100 656**	**22 622**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(443 629)**	**112 075**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	74 521	131 261
Produits exceptionnels sur opérations en capital	31 002	1 475
Reprises sur provisions et transferts de charges	126 693	
	232 216	**132 736**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 001	8 325
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		23 641
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		212 613
	53 001	**244 579**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**179 215**	**(111 844)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(118)
TOTAL DES PRODUITS	**18 733 099**	**17 430 993**
TOTAL DES CHARGES	**18 997 513**	**17 430 644**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(264 414)**	**349**

Immobilisations

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	732 881		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**732 881**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 897		1 089
Installations générales, agencements et divers	2 000		
Matériel de transport	89 067		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	545 984		57 351
Emballages récupérables et divers	15 408 865		738 287
Immobilisations corporelles en cours	25 686		198 617
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**16 077 499**		**995 344**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	3 550		
TOTAL immobilisations financières :	**6 550**		
TOTAL GÉNÉRAL	**16 816 930**		**995 344**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			732 881	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**732 881**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			6 986	
Inst. générales, agencements et divers			2 000	
Matériel de transport		35 494	53 573	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			603 335	
Emballages récupérables et divers		40 178	16 106 975	
Immobilisations corporelles en cours		135 530	88 773	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**211 202**	**16 861 642**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immo. financières		400	3 150	
TOTAL immobilisations financières :		**400**	**6 150**	
TOTAL GÉNÉRAL		**211 602**	**17 600 673**	

Amortissements

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	688 221	23 586		711 807
TOTAL immobilisations incorporelles :	**688 221**	**23 586**		**711 807**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	5 205	432		5 637
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	62 120	13 589	35 494	40 215
Mat. de bureau, informatique et mobil.	441 967	64 817		506 784
Emballages récupérables et divers	11 278 992	823 154	40 178	12 061 968
TOTAL immobilisations corporelles :	**11 788 285**	**901 992**	**75 672**	**12 614 605**
TOTAL GÉNÉRAL	**12 476 505**	**925 578**	**75 672**	**13 326 412**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	212 613		126 693	85 920
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**212 613**		**126 693**	**85 920**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation		3 000		3 000
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	6 975	2 533		9 508
Provisions sur comptes clients		6 250		6 250
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**6 975**	**11 783**		**18 758**
TOTAL GÉNÉRAL	**219 588**	**11 783**	**126 693**	**104 678**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 150		3 150
TOTAL de l'actif immobilisé :	**3 150**		**3 150**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	10 000		10 000
Autres créances clients	1 707 701	1 707 701	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	4 500	4 500	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	64 263	8 700	55 563
État - Taxe sur la valeur ajoutée	210 874	210 874	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	51 974	51 974	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	65 787	65 787	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 115 099**	**2 049 536**	**65 563**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	263 367	263 367	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 381 616**	**2 312 903**	**68 713**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	515 577		515 577	
Emprunts et dettes financières divers	21 846			21 846
Fournisseurs et comptes rattachés	1 819 919	1 819 919		
Personnel et comptes rattachés	535 230	535 230		
Sécurité sociale et autres organismes	501 131	501 131		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	89 048	89 048		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	67 210	67 210		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	89 926	89 926		
Autres dettes	490 805	490 805		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 480 605	3 480 605		
TOTAL GÉNÉRAL	**7 611 296**	**7 073 874**	**515 577**	**21 846**

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250000	250000	250000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 851 865	10 942 517	4 719 735	3 643 916	9 997 614
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(269 784)	296 186	(476 317)	(48 200)	130 933
Impôts sur les bénéfices		(118)	(300)	(8 400)	2 775
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(264 414)	349	(608 985)	(122 755)	76 787
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salriés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1)	1	(19)	(2)	5
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1)	0	(24)	(5)	3
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	128,9	123,7	91	87	103
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 302 351	4 967 474	3 398 530	3 051 131	3 912 499
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	2 105 807	2 031 571	1 235 535	647 694	1 699 451

Rapport de gestion

Exercice 2023



SOMMAIRE

1 Informations économiques 5

1 Activité - DSP Cité 5
1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions) 6
- Manifestations économiques Accueil 6
- Productions et ingénierie de manifestations 8
2 Secteur culturel 9
- Tourneurs et autres acteurs locaux 9
- Partenaires culturels 10
3 Autres activités 12
4 Soutiens aux manifestations 13
5 Indicateurs globaux d'activité 16
2 Charges de structure – Autres Postes 18
1 Maintenance du bâtiment et Energie 18
2 Promotion – Communication 18
3 Autres achats 18
4 Personnel 19
5 Impôts et taxes 19
6 Amortissements 19
3 Résultat 19
4 Evolution prévisible 2024 20
5 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2023 21
6 Activité en matière de recherche et développement 22
7 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan de Relance 22
Axe 1 : Une Cité socialement et écologiquement responsable 22
Axe 2 : Une Cité ouverte à toutes et tous 26
Axe 3 : Une Cité collaborative et rayonnante 29
Axe 4 : Une Cité audacieuse et innovante 32
Axe 5 : Une Cité performante 34

2 Autres Informations 36

1 Sociétés contrôlées 36
2 Participation des salariés au capital 36
3 Présentation des comptes annuels 36
4 Affectation du résultat 36
5 Rappel des dividendes distribués 36
6 Situation d'endettement 36
7 Délais de paiement clients et fournisseurs 36
8 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier 37
9 Pratique anticoncurrentielle 38
10 Observations du comité social et économique 38
11 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées 38
12 Prises de participation ou de contrôle 38
13 Contrôle du commissaire aux comptes 38
14 Comptabilité de couverture et utilisation des instruments financiers 38
15 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices 38

3 Informations sociales, sociétales et environnementales 38

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse 38

4 Informations complémentaires (décret du 4 novembre 2022) 38

1 Présentation de la société 38
2 Relations avec les collectivités territoriales 39
3 Modifications de statuts effectués dans l'année 40
4 Evolution de l'actionnariat intervenue dans l'année 40
5 Ensemble des participations de la société 40
6 Principaux risques et incertitudes 40
7 Procédures de prévention et détection de faits d'atteinte à la probité 40
8 Contrôles 40
9 Exercice du contrôle analogue 40
10 Bilan de la gouvernance des élus 40
11 Eléments de rémunération 41
12 Situation financière de l'entreprise 41
13 Répartition du chiffre d'affaires par activité 41
14 Répartition du chiffre d'affaires par actionnaire 41

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.
Ces comptes sont joints au présent rapport.
Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1 Informations économiques

1 Activité - DSP Cité

Synthèse du compte de résultat

Montants en milliers d'€uro HT	2022	2023			
	Bilan	Budget	Bilan	Ecart Bilan Budget	Ecart Bilan Budget en %
Chiffre d'affaires Secteur Economique	**6 640**	**6 976**	**7 102**	**127**	**+2%**
Mice Accueil	**5 500**	**6 511**	**6 667**	**157**	**+2%**
Congrès, conventions, salons	3 327	4 299	4 928	628	+15%
Evénements d'entreprises	1 083	996	703	(293)	-29%
Salons - showroom	547	651	645	(6)	-1%
Evénements Institutionnels	422	564	392	(172)	-31%
Climate Chance	120	0	**0**	0	
Productions économiques	**1 140**	**465**	**435**	**(30)**	**-7%**
Secteur Culturel	**8 295**	**8 239**	**9 726**	**1 487**	**+18%**
Locations Culturelles : tourneurs	1 503	1 250	1 713	463	+37%
Partenaires Culturels : ONPL, Folle Journée	1 202	1 135	1 304	169	+15%
Production de la Folle Journée	3 709	4 270	4 605	335	+8%
Productions Culturelles	1 880	1 584	2 104	520	+33%
Espace Entreprises et divers	**151**	**528**	**228**	**(301)**	**-57%**
TOTAL Chiffre d'affaires	**15 086**	**15 743**	**17 056**	**1 313**	**+8%**
Soutien aux manifestations	(839)	(829)	(1 449)	(620)	+75%
Couts directs Manifestations	(8 726)	(9 256)	(9 891)	(635)	+7%
Marge brute	**5 521**	**5 659**	**5 716**	**57**	**+1%**

Montants en milliers d'€uro HT	2022	2023			
	Bilan	Budget	Bilan	Ecart Bilan Budget	Ecart Bilan Budget en %
Charges de structure	**(8 940)**	**(9 546)**	**(9 337)**	**209**	**-2%**
Maintenance du Bâtiment - Energie	(1 806)	(2 170)	(1 941)	229	-11%
Promotion et Communication	(292)	(363)	(289)	74	-20%
Autres Achats et services extérieurs	(731)	(767)	(811)	(44)	+6%
Personnel	(4 932)	(5 117)	(5 101)	17	-0%
Digitalisation	(65)	0	(79)	(80)	ns
Impots & Taxes	(393)	(361)	(339)	22	-6%
Dotations aux amortissements	(672)	(707)	(706)	1	-0%
Dotations aux provisions - reprises	(49)	(60)	(71)	(11)	+18%
Résultat Exploitation (hors participation NM)	**(3 419)**	**(3 887)**	**(3 621)**	**266**	**-7%**
Participation Nantes Métropole (hors Folle Journée)	3 077	3 183	3 173	(10)	-0%
Résultat financier	8	(14)	99	113	-791%
Résultat exceptionnel / Exercice antérieur	334	50	85	35	+70%
RESULTAT DSP	**1**	**(668)**	**(264)**	**404**	**-60%**
Compte conventionnel	**(1)**		**0**	**0**	
RESULTAT	**0**	**(668)**	**(264)**	**404**	**-60%**

1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions)

- Manifestations économiques Accueil

Malgré un contexte économique incertain (forte inflation, tensions sur la main d'œuvre..), le secteur de l'évènementiel a poursuivi en 2023 la reprise amorcée en 2022. De nombreux indicateurs sont très positifs pour La Cité :

- **Le chiffre d'affaires moyen atteint un niveau record à 65 K€ ; le niveau maximal atteint jusqu'alors était de 51 K€**
- **9 manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 200 K€, représentant 42% du CA Mice**
- **La part de chiffre d'affaires sur l'audience internationale atteint 34%, contre 20% en 2022**

Le budget 2023 a été construit de la manière suivante :
- Un portefeuille à 5 347 K€ représentant près d'une centaine d'événements (confirmés et options),
- Des affaires minutes budgétées à 965 K€,
- Des commissions pour 200 K€,

Le montant total budgété s'élève ainsi à 6 512 K€.

Sur ce secteur, le chiffre d'affaires de La Cité réalisé en 2023 est de 6 667 K€, avec 103 manifestations, soit une augmentation de 157 K€ par rapport au budget. Cela s'explique notamment par :

- Un taux de vente additionnel meilleur que budgété, à 18,5 % contre 15% :
  - de très belles performances ont été réalisées sur un certain nombre d'événements, tels que la Convention USF (+ 105 K€ - +33%), European Burns Association Congress – EBA (+91 K€, +66%), 36th European Immunogenetics And Histocompatibility Conference – EFI (+67 K€ - +32%)
- Un taux de concrétisation des options s'établissant à 34.6% contre 30% budgété
- Un niveau de commission (traiteurs, expositions..) jamais atteint à 297 K€, soit +97 K€ par rapport au budget

A noter cependant que le taux de réalisation des affaires minutes dépasse à peine 70% du montant budgété

La marge brute budgétée à 4 449 K€, atteint 4 422 K€, soit un léger retrait de 27 K€. Cela s'explique principalement par une baisse du taux de marge :

- Le très fort niveau d'activité de La Cité en 2023 - tous secteurs confondus -, contraint La Cité à avoir recours à des prestaires extérieurs (location de matériel technique son, lumière, vidéo)
- Les prestations de preview[1] ont été en 2023 intégralement confiées à une entreprise qui fournit le matériel ainsi que le personnel

Activité Mice	Budget	Réalisé
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	6 511	6 667
Marge brute	4 449	4 422
Taux de marge brute	68,33%	66,32%

Synthèse 2023

.Plus de 100 événements accueillis sur le secteur Mice,
.16 manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 100 K€ représentent près de 56% du secteur,
.un chiffre d'affaires moyen par événement de 65 K€, jamais atteint

Répartition en nombre par taille de manifestations en chiffre d'affaires

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de Manifestations	**131**	**64**	**80**	**121**	**103**
Plus de 150 K€	9	2	2	7	11
Plus de 75 K€ de CA	24	3	13	20	27
CA. compris 26 et 75 K€	42	18	24	44	31
CA. compris 7.5 et 26 K€	44	15	18	35	26
CA inférieur à 7.5 K€	21	28	25	22	19
Revenu moyen	**48K€**	**26K€**	**36K€**	**44K€**	**65K€**
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	**6 328K€**	**1 689K€**	**2 876K€**	**5 350K€**	**6 667K€**

[1] Il s'agit d'une prestation d'assistance et de prévisualisation des présentations des différents orateurs d'un congrès





- **Productions et ingénierie de manifestations**

La Cité poursuit la production d'événements économiques en lien avec les enjeux du territoire et notamment le numérique.
L'objectif est de positionner Nantes comme une destination événementielle à l'échelle nationale et internationale et d'accroître la promotion de l'écosystème nantais sur cette filière porteuse de l'excellence du territoire.

Nantes Digital Week : 10ème édition – du 14 au 24 septembre 2023



La dixième édition de la Nantes Digital Week, le Festival du Numérique pour tous, s'est tenue du 14 au 24 septembre 2023.

102 événements ont été proposés pour une programmation riche et plurielle, à la fois par les cibles adressées (grand public, professionnels) et par les thématiques abordées : art et patrimoine, économie et emploi, éducation et jeunesse, gamers et makers, culture scientifique et technique, égalité et accessibilité, cybersécurité, IA et data. Cette édition fut également l'occasion d'affirmer et de soutenir un numérique responsable et solidaire prenant en compte les enjeux de sobriété numérique, de réemploi, de parité et d'inclusion numérique.

Productions / Ingénierie	2020	2021	2022	2023
Nombre de Manifestations	1	1	3	1
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	485 K€	443 K€	1 140 K€	435 K€

A noter : en 2022, la Cité avait produit deux événements :
- Le Colloque International Villes & Santé Mentale
- Les Assises nationales de lutte contre les violences sexistes

2 Secteur culturel

L'année 2023 est une année exceptionnelle pour l'activité culturelle, notamment sur la partie « Tourneurs » dont elle est l'année record.
- Depuis la crise sanitaire, l'activité « Tourneurs » ne cesse de progresser
- Une belle édition de La Folle Journée qui a quasiment retrouvé son public d'avant Covid
- Une fréquentation record pour le festival Les Utopiales avec près de 142 000 visiteurs

- Tourneurs et autres acteurs locaux

Le budget de cette activité avait été établi de façon prudente, au regard des difficultés de remplissage observé en 2022 et de la baisse des jauges. L'objectif avait été fixé sur la base de l'année 2019, soit à 1 250 K€.

Le chiffre d'affaires a atteint en 2023 un nouveau niveau record à 1 713 K€ (en progression de 14% par rapport à 2022 qui était devenue l'année de référence), soit une progression de 463 K€ par rapport au budget.

Cela s'explique notamment :
- Un volume de prestations techniques complémentaires de près de 135 K€
- Un chiffre d'affaires sur l'Auditorium 800 qui a quasiment doublé entre 2022 et 2023
- Des affaires minutes qui viennent compenser des annulations de spectacles programmés en début d'année
- Une progression du chiffre d'affaires du bar grâce à l'effet conjugué du niveau d'activité et aux ventes dans les coursives

Parmi les spectacles accueillis en 2023 :
- Shen Yun, en mars et avril : 121 K€ - 7 représentations
- Stomp, en octobre : 56 K€ - 3 représentations
- Benjamin Biolay, en octobre : 42 K€ - 2 représentations
- Le lac des cygnes, en mars : 30 K€ - 3 représentations

La marge brute budgétée à 825 K€, a atteint 1 067 K€ pour 2023 et n'a pas progressé proportionnellement au niveau d'activité. En effet, le niveau global d'activité ayant fortement augmenté, le recours à l'intermittence est devenu nettement plus important. Par ailleurs, La Cité supporte des coûts de personnel plus élevé avec des vacations des personnel de sécurité qui ont été augmentées d'une heure (obligation légale) ainsi que celle du personnel d'accueil (temps plus important accordé sur le briefing avant spectacle).

Activité Tourneurs et autres	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de spectacles	95	27	38	98	115
Nombre de représentations	112	33	50	125	137
Nombre de spectateurs	159 634	40 871	60 998	141 429	155 925
Nombre moyen de spectateur par représentation	1 425	1 239	1 220	1 131	1 138
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	1 304 K€	356 K€	590 K€	1 503 K€	1 713 K€

- **Partenaires culturels**

ONPL

L'activité avec l'ONPL est légèrement supérieure au niveau budgété (421 K€ à comparer à 404 K€), mais inférieure à celui de l'année 2022, en raison principalement de :

- L'absence du concert du Nouvel An en décembre 2023
- La diminution du nombre de doubles représentations, afin de garantir un meilleur remplissage de la salle : depuis la crise sanitaire, l'ONPL est confronté à une baisse de fréquentation
  - ↳ *A noter : Cette fréquentation a légèrement remonté en 2023 à près de 1 200 spectateurs ; elle était tombé de 1 700 en 2019 à 1 000 en 2022*

La marge brute est en cohérence avec le niveau d'activité, légèrement supérieure à ce qui avait été budgété (272 K€ en réalisé 2023 pour un budget établi à 263 K€).

La Folle Journée

L'édition 2023 de La Folle Journée « Ode à la Nuit » a été produite par La Cité par décision de la Ville de Nantes (avenant 13).
Les chiffres clés de cette édition 2023 :

- 267 concerts payants, dont 24 à l'Espace CIC Ouest et 4 en métropole, 37 concerts gratuits et 24 conférences gratuites
- Plus de 1200 œuvres jouées
- 120 000 spectateurs, dont 12 000 scolaires et 3 000 spectateurs avec le Tarif Solidaire
- Plus de 2 000 artistes
- 250 bénévoles
- 20h d'antenne sur France Musique : 9 concerts dont 7 en direct ; émissions en direct et disponibles à la réécoute sur le site de France Musique et l'application Radio France. Le Studio France Musique de retour dans La Grande Halle, quiz musical et rencontres dédicaces.
- 3 concerts diffusés sur Arte dont 1 en direct et 2 sur Arte Concert, qui continuent à confirmer son statut de premier festival de musique classique de France.
- 2 concerts à minuit sur la passerelle de la Gare SNCF de Nantes, en partenariat avec Gares & Connexions.

Sur le plan financier, La Cité a apporté un soutien de 292 K€ afin que la production du festival soit à l'équilibre. Une subvention complémentaire de 200 K€ a été attribuée par Nantes Métropole en 2023 (avenant 15) afin de prendre en considération l'impact récurrent de l'inflation et pour tenir compte des coûts exceptionnels sur l'évènement.

La Cité : Acteur de la politique culturelle

Cette activité est habituellement composée de :

- Deux festivals : Les Utopiales et Atlantide
- Deux saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène
- D'événements ponctuels : La Trilogie des Contes Immoraux (pour Europe) en janvier, La Cité du Dessin en juin, la programmation d'un concert de Nils Frahm et du spectacle Gravity en fin d'année.

A ces événements, sont venus s'ajouter :

- la soirée Côte à Côte, dans le cadre des BIS en janvier
- dans le cadre du festival Petits et Grands, The Wackids, en avril
- Urban Voices en juillet
- Bal Swing, dans le cadre des Rendez-vous de l'Erdre, début septembre
- Culture Bar Bars
- Concert de Noel avec Stradivaria

Ces événements, soutenus par La Cité, s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie de développement en accompagnant les politiques publiques et en soutenant les acteurs culturels locaux.

Focus sur « Les Utopiales » et « Atlantide »



Les Utopiales :

La 24e édition du festival de science-fiction est revenue du 1er au 5 novembre à La Cité .

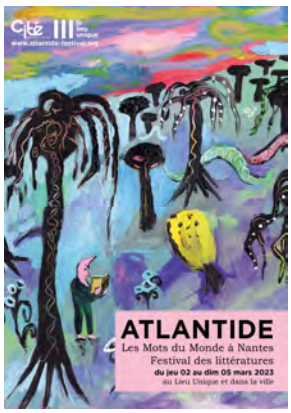
Le thème de cette édition est : **la transmission**, articulé en 4 sous-thèmes : **partage**, **héritage**, **propagation** et **interruption.**

Les éléments clefs de 2023 :

- 5 jours de festival +1/2 journée consacrée aux scolaires
- près de 142 000 festivaliers, niveau jamais atteint
- Plus de 260 intervenants(es)
- 120 conférences et rencontres
- 10 expositions et rencontres
- 85 séances de cinéma
- Nouveautés 2023 :
  - des soirées avec plus de festivités
  - plus d'ateliers et de performances
  - une salle Zen
  - un salon d'écoute
  - la mise en place de réservation pour le cinéma qui a fortement facilité la circulation du public et qui a connu un vrai succès

Financements : 427 K€ de subventions et partenariats dont 125 K€ de la Ville de Nantes/Nantes Métropole
L'impact financier est de 160 K€ pour La Cité .

Atlantide, festival des littératures de Nantes.



Ayant entamé en 2023 sa seconde décennie d'existence, Atlantide demeure cette « case à palabres où disséquer la littérature et, au-delà, l'état du monde » comme l'affirme Alain Mabanckou, son directeur artistique depuis 2018.

Confirmant à chaque édition son ancrage sur le territoire des Pays de la Loire ainsi que son positionnement parmi les rendez-vous incontournables de la vie littéraire en France et à l'étranger, Atlantide expose, quatre jours durant, la vitalité de la littérature comme art essentiel à la compréhension de l'humanité et des mécanismes qui la régissent.

Pour cette onzième édition, du jeudi 2 au dimanche 5 mars, 56 auteurs de 23 nationalités différentes, sont venus partager leur sensibilité et témoigner de leurs parcours pour faire raisonner les mots à Nantes.

12 745 visiteurs, ont ainsi profité de très nombreux rendez-vous dont :

- 88 rencontres
- 136 séances de dédicaces ;
- 1 demi-journée de formation professionnelle consacrée à la prescription littéraire..

Cet événement est réalisé en coproduction avec le lieu unique, soutenu financièrement par la Ville de Nantes à hauteur de 133 K€.

L'impact financier est de 48 K€ pour La Cité .

3 Autres activités

Dans le cadre de sa délégation de service public, la gestion de l'Espace Entreprises, immeuble de bureaux situé face au Novotel, est confiée à La Cité.

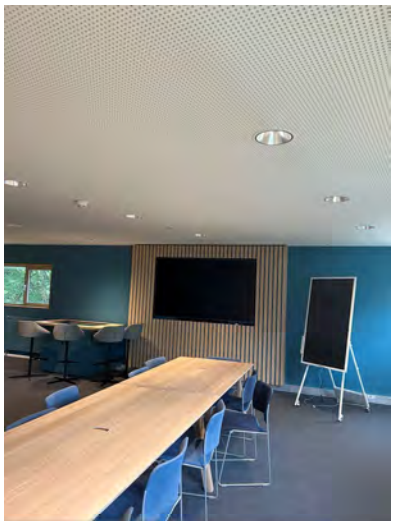
Les travaux engagés dans ce bâtiment depuis 2021, et financés en grande partie par Nantes Métropole, sont terminés ; le rez de chaussé a été transformé :

- un **nouvel accueil coté Grande Halle** a été créé
- coté avenue Bonduelle, **le Café de La Cité**, rattaché à la Cité, a été inauguré le 7 septembre 2023, en présence de Johanna Rolland et de Francky Trichet.
- L'Orchestre National des Pays de la Loire, occupe toujours le **1er niveau**



- Une partie du **niveau 2** est désormais dédié à un espace de présentation de nos savoir-faire, l'Atelier ; une partie des équipes de La Cité occupe ce plateau





- **Le niveau 3** est toujours occupé par des équipes de La Cité

- **Le niveau 4** actuellement vide, va se transformer en un espace « hôtel d'entreprises » pour accueillir des start-up du secteur de l'événementiel, à compter de janvier 2024.

Cette activité a dégagé en 2023 un chiffre d'affaires de 115 K€ (y compris refacturation de charges locatives).
A cela s'ajoute des produits annexes pour 58 K€ (redevance de téléphonie, copieurs, affranchissement, commissions…).et le chiffre d'affaires réalisé par le Café, soit 55 K€ (cette activité, qui a démarré en septembre 2023, est déficitaire de 51 K€).

Le chiffre d'affaires de ce poste s'élève à 228 K€ au 31 décembre 2023.

4 Soutiens aux manifestations

Depuis l'élaboration budgétaire 2009, une ligne spécifique nommée « soutiens aux manifestations » a été mise en place afin de mettre en évidence le soutien financier apporté par La Cité sur certaines manifestations.
Cette ligne vient en déduction de la marge brute, afin de permettre une lecture cohérente du niveau d'activité.
En contrepartie, les prestations de La Cité sont entièrement valorisées.

Pour l'année 2023, ces soutiens sont nettement supérieurs au niveau budgété (1 449 K€ à comparer à 829 K€). Ils concernent essentiellement l'activité de productions culturelles, avec notamment :

- Des soutiens accordés aux deux festivals « Utopiales » et « Atlantide » pour respectivement 717 K€ (impact notamment d'un jour supplémentaire de festival) et 48 K€ :
- un soutien de 292 K€ sur le festival La Folle Journée afin que la production soit à l'équilibre.
- Des soutiens apportés au spectacle « La trilogie des contes immoraux » (coréalisation avec le Grand T - 74 K€), au Parcours Jazz (concert du mois d'octobre : 29 K€), La Cité du Dessin (86 K€)
- Des soutiens sur des événements Mice récurrents, tels que le Salon des Métiers d'Art, la Nuit du Jazz, les BIS

La synthèse des soutiens est la suivante :

Nom	Budget 2023				Bilan 2023				Ecart impact financier Réalisé / Budget
	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	
Digital week 2023	465		10	10	435		(12)	(12)	(22)
Digital week 2022							(0)	(0)	(0)
Assises Violence - regul 2023							(4)	(4)	(4)
Colloque santé mentale - regul 2023					0		(1)	(1)	(1)
Productions économiques	465		10	10	435		(18)	(18)	(28)
2 Festivals									
Atlantide	161	50		(50)	142	48	(0)	(48)	2
Utopiales	1 051	525	375	(150)	1 479	717	557	(160)	(10)
3 saisons									
Parcours Jazz en Phase -	84	32	27	(5)	69	29	19	(11)	(6)
RDV erdre	10	10		(10)	29	29	10	(19)	(9)
Saison baroque - sem1	60	40	20	(20)			(0)	(0)	20
Saison baroque - sem2					67		18	18	18
concert de noel	10	10		(10)	1		(5)	(5)	5
Autres									
Projet avec LU - Nils Frahm	31	5	5		20	9	11	2	2
Urban Voice					25		9	9	9
Spectacle Bis	49	42	30	(12)	45	39	32	(6)	6
Autres Grand T - phia menard	33	15	5	(10)	83	74	63	(11)	(1)
Gravite Prejlocaj					38	20	26	6	6
Lla cité du dessin	50	15		(15)	87	86	45	(42)	(27)
Petits et grand - festival jeune public	5	5		(5)	19	19	11	(8)	(3)
Productions culturelles	1 544	749	462	(287)	2 104	1 070	795	(275)	12
Métiers d'art		15				17			
Nuit du Jazz		20				23			
Crédit municipal Moneko		3				3			
Soutien programme Ambassadeurs		2							
Social change		6							
Bis		23				43			
Soutien Folle Journée						292			
Salon des entrepreneurs		11							
Total Autres soutiens		79				378			
Total	2 009	829	472	(277)	2 539	1 449	777	(293)	(16)

Synthèse de l'activité – Chiffre d'affaires et Marge Brute

Chiffre d'affaires	2021	2022	2023		
	Bilan	Bilan 2022	Budget Voté CA Déc	Bilan 2023	Ecart Réalisé / Budget
Manifestations économiques	***3 319***	***6 640***	***6 976***	***7 102***	***127***
Accueil Mice	2 876	5 379	6 511	6 667	157
Climate chance		120			0
Production & Ingénierie de manifestations	443	1 140	465	435	(30)
Manifestations culturelles	***2 608***	***8 295***	***8 239***	***9 726***	***1 487***
- Locations culturelles : tourneurs	590	1 503	1 250	1 713	463
- Locations culturelles : ONPL	274	437	404	421	17
- Folle journée	133	765	731	883	152
- Production de la Folle Journée	203	3 709	4 270	4 605	335
- Productions culturelles	1 409	1 880	1 584	2 104	520
Espace Entreprises & divers	***223***	***151***	***528***	***228***	***-301***
TOTAL CA	***6 151***	***15 086***	***15 743***	***17 056***	***1 313***
TOTAL COUTS DIRECTS	*(2 893)*	*(8 726)*	*(9 256)*	*(9 891)*	*(635)*
TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien	***3 257***	***6 360***	***6 487***	***7 165***	***678***
Soutiens aux manifestations productions culturelles	*(407)*	*(786)*	*(749)*	*(1 403)*	*(654)*
Soutiens aux manifestations autres	*(51)*	*(53)*	*(79)*	*(46)*	*34*
TOTAL MARGE BRUTE	***2 799***	***5 521***	***5 659***	***5 716***	***58***

Marge brute	2021	2022	2023		
	Bilan	Bilan 2022	Budget Voté CA Déc	Bilan 2023	Ecart Réalisé / Budget
Manifestations économiques	***1 956***	***3 900***	***4 459***	***4 404***	***(55)***
Accueil Mice	1 920	3 696	4 449	4 422	(27)
Climate chance	0	66	0	0	0
Production & Ingénierie de manifestations	36	138	10	(18)	(28)
Manifestations culturelles	***1 114***	***2 340***	***1 887***	***2 656***	***770***
- Locations culturelles : tourneurs	381	965	825	1 067	242
- Locations culturelles : ONPL	187	285	263	272	9
- Folle journée	98	507	504	522	18
- Production de la Folle Journée	(4)	0	(107)	0	107
- Productions culturelles	452	583	402	795	393
Espace Entreprises & divers	***187***	***121***	***142***	***105***	***-37***
TOTAL	***3 257***	***6 360***	***6 487***	***7 165***	***678***
TOTAL SOUTIENS	*(458)*	*(839)*	*(829)*	*(1 449)*	*(620)*
TOTAL MARGE BRUTE	***2 799***	***5 522***	***5 659***	***5 716***	***58***

En 2023, la Cité connait un très fort niveau d'activité tant sur le plan de la rencontre professionnelle (2ème niveau de chiffre d'affaires historique) que sur l'activité culturelle, avec une année exceptionnelle sur l'activité Tourneurs, une très forte fréquentation au festival « Les Utopiales ».

5 Indicateurs globaux d'activité

La crise sanitaire qui a touché de plein fouet le secteur de l'événementiel en mars 2020, avait fortement impacté les indicateurs globaux d'activité de La Cité pour 2020 et 2021.
Grace à la reprise d'activité amorcée depuis l'automne 2021, ces indicateurs sont depuis à la hausse.

Journées-congressistes et spectateurs en 2023

La Cité a accueilli près de 157 000 journées-congressistes en 2023, en progression par rapport à 2022 (130 000), et revient quasiment au niveau de l'année 2019 (160 000).
Cette forte augmentation s'explique notamment par :

- Des congrès- expos à très forte participation : impact du report des Bis de 2022 à 2023 (près de 15 000 pax), près de 6 000 pax également à la Convention USF, ainsi qu'au congrès Pangborn Sensory (6 000 pax).
- Les autres secteurs se compensent les uns les autres : les cérémonies voient leur fréquentation progresser, compensée par une baisse sur des événements institutionnels (baisse du public sur Tissé Métisse par exemple).

Le nombre de spectateurs pour l'ensemble de l'activité culturelle se situe à de 474 700, soit au niveau de l'année 2019 et en augmentation par rapport à l'année 2022 (377 000) :

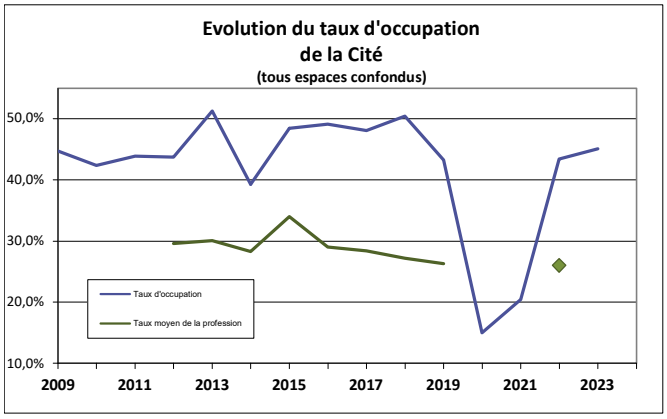
- Les Utopiales ont rassemblé près de 142 000 participants, soit une progression de 30% (avec un jour supplémentaire de festival) entre 2022 et 2023,
- Le format de l'édition 2022 de La Folle Journée s'était tenue dans des conditions contraintes de jauges compte tenu de la crise sanitaire ; en 2023, le nombre de spectateurs a atteint 117 000.
- L'activité Tourneurs retrouve quasiment le niveau de l'année 2019 (159 000), autour de 156 000 spectateurs ; malgré le niveau record de l'année 2023, le niveau moyen de chaque jauge est inférieur en 2023 par rapport à celui de 2019.

A noter : ce chiffre ne tient pas compte des visiteurs du Festival Atlantide au lieu unique : 12 745

Évolution du taux d'occupation de La Cité

Le graphique ci-après montre l'évolution du taux d'occupation, toutes activités confondues, de La Cité de 2008 à 2023.
Le taux d'occupation de 2023 se situe à 45%, en légère progression par rapport à 2022 et au niveau de 2019 et qui se compense par activité

- Concernant les secteurs Mice et Tourneurs, l'augmentation du chiffre d'affaires se traduit également sur le taux d'occupation des espaces de La Cité,
- Concernant l'ONPL, le taux s'est réduit : le planning d'occupation du Grand Auditorium particulièrement tendu en 2023 a contraint à des montages, notamment de la conque, dans des temps beaucoup plus courts (nuit par exemple),
- Pour les productions culturelles, on observe une stabilité sur l'occupation des espaces : en 2022, La Cité avait organisé dans le cadre des 30 ans, le « Hellfest Warm Tour » (non reconduit en 2023) et qui compense la journée supplémentaire pour l'édition 2023 des Utopiales. Le nombre d'événements sur ce secteur reste stable d'une année à l'autre.



La Cité est toujours sur un taux un taux d'occupation très élevé au regard de la moyenne des sites de congrès/expositions en France.

En 2022, ce taux est de 26%

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'y a pas eu de publications en 2020 et 2021 sur le taux d'occupation en France.

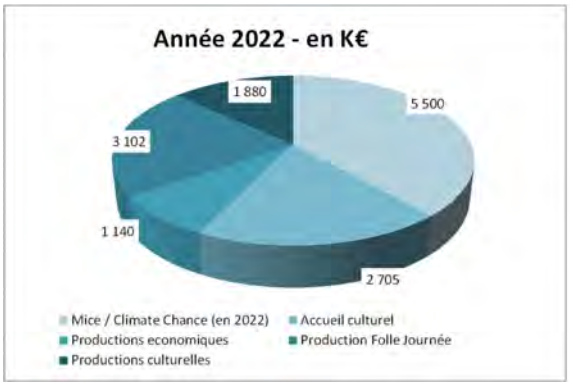
Retombées économiques

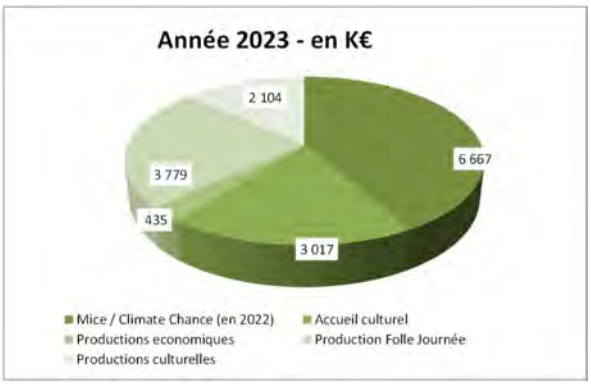
Les retombées économiques se calculent en deux temps :

- L'impact économique direct qui dépend complètement de l'ensemble des achats et investissements réalisés par La Cité :
  - Globalement stable entre 2022 et 2023, le volume d'achats réalisés par La Cité est compensé par une diminution sur les travaux effectués dans le bâtiment
- L'impact économique indirect calculé à partir des dépenses effectuées par les congressistes :
  - Ce montant a progressé de 50% entre 2022 et 2023 , grâce à la très forte augmentation de la participation aux manifestations d'audience internationale et nationale, qui génèrent le plus de retombées économiques (impact des BIS, Convention USF, Pangborn Sensory …)

Le montant des retombées économiques au niveau local, selon le calcul de France Congrès, de l'activité de La Cité s'élève à 113 M€ pour l'année 2023 et représente un nombre d'emplois induits de 1 067 personnes.

Répartition du chiffre d'affaires en 2022 et 2023





2 Charges de structure – Autres Postes

La maitrise des charges de structure reste un objectif permanent pour La Cité.

Pour l'année 2023, cet objectif est largement atteint malgré les problématiques d'inflation et la reprise de l'activité, très dense sur le second semestre.

Au total 209 K€ d'économies ont été réalisées par rapport au budget.

1 Maintenance du bâtiment et Energie

Ce poste « maintenance du bâtiment et énergie » est inférieur de 233 K€ par rapport au budget et s'élève à 1 937 K€. En effet, lors de l'élaboration du budget 2023 de nombreuses incertitudes demeuraient sur le poste « électricité », en attente de la décision de l'Arenh (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) sur le cout du KWh qui pourrait être appliqué en 2023. Le poste avait alors été plus que doublé par rapport à la projection 2022. Au final, un gain de près de 100 K€ a été constaté, qui aurait pu être plus important sans une hausse de la consommation électrique depuis septembre 2023, dont une recherche d'origine est à l'étude.

A cela s'ajoute :
- le départ du salarié Arta (entreprise adaptée): gain de 22 K€,
- Un gain sur les dépenses de chauffage : 25 K€,
- L'indice de révision du contrat multi technique inférieur à celui budgété : gain de 17 K€
- Des enveloppes de travaux non entièrement consommés : 47 K€
- Une variation de stock favorable : +22 K€

A noter : le vieillissement du bâtiment occasionne un montant toujours plus important de dépenses d'entretien impactant de manière significative le budget global de La Cité, notamment sur les ascenseurs.

2 Promotion – Communication

Sur ce poste sont affectées des opérations de communication récurrentes :
- Workshops, présences sur salons : Heavent - Cannes
- Création de nouveaux outils d'aide à la vente : mise à jour de la photothèque, plaquette
- Des actions autour du site internet
- Accompagnement sur la stratégie digitale
- Opérations de relations publiques auprès de nos prospects : Nuit du Jazz,
- Soirée Ambassadeurs : en 2023, elle a été organisée au Café de La Cité
- Cotisations auprès d'organismes liés à la profession (ICCA, AIPC, Coesio, Unimev, Ouest Congrès ..)

Les frais de promotion de 2023 atteignent ainsi 289 K€, en baisse par rapport au budget, certaines opérations ne s'étant tenues / réalisées (ex : rencontres d'affaires Coesio, report d'actions de relations publiques à Paris) ou moins élevées que budgétées (RP Folle Journée, éductour Folle Journée).

3Autres achats

Le poste est légèrement supérieur au niveau budgété (dépassement de 44 K€).

Cela concerne principalement :
- Des dépenses complémentaires : sur le plan informatique (licences notamment), des renforts de personnel pour la gestion de l'accueil culturel,
- Un nouvel accès internet sécurisé,
- Des frais bancaires complémentaires en lien avec la rémunération du compte courant,

Les économies prévues au plan ont en partie été réalisées (pas d'action spécifique France/Québec) et la majeure partie de ces postes sont dans les enveloppes budgétées (frais de déplacements, achats de fournitures, téléphonie ..).

4 Personnel

Le poste Personnel se situe à niveau légèrement inférieur à celui budgété (5 101 K€ contre un budget à 5 117 K€).

Cela s'explique par :
- le décalage de certains recrutements et le non remplacement de certains postes,
- des absences maladies non remplacées,
- un taux de charges patronales légèrement inférieur à celui budgété,
- des dépenses de formation en retrait par rapport à l'enveloppe budgétée,
- la baisse également du poste stagiaire.

5 Impôts et taxes

Ce poste est en-dessous du niveau budgété avec un réel de 339 K€ pour un budget à 361 K€, s'expliquant principalement par la baisse progressive de la Contribution Economique Territoriale (diminution du taux de plafonnement de 2% à 1.625%) et une taxe sur les salaires légèrement moins élevé que budgétée (gain de 6 K€)

6 Amortissements

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) est élaboré chaque année. Le plan de l'année 2023 a été établi sur la base d'acquisitions à hauteur de 481 K€.

Parmi les projets engagés au cours de l'année, on peut noter :
- Les travaux d'aménagement du niveau 4 : sols et peintures,
- Des aménagements d'exploitation pour le Café
- L'installation d'un nouvel abri à vélo,
- De nouvelles banques d'accueil et bars mobiles,
- Des micros HF main: renouvèlement du parc en 3 phases,
- Du matériel informatique : ordinateurs portables.

Le niveau des dotations de l'exercice 2023 se situe au niveau budgété (706 K€ contre 707 K€ au budget).

3 Résultat

Le résultat net de La Cité est déficitaire de 264 K€ pour l'exercice 2023.

Synthèse financière

L'année 2023, atteint son plus fort niveau d'activé global avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 17 056 K€, marqué par :

- **Une très belle année pour l'activité Mice,**
- **Une année record sur l'activité Tourneurs**
- **Une fréquentation exceptionnelle sur le festival Les Utopiales**
- **Un soutien accru de la métropole au festival La Folle Journée**

S'agissant des charges de structure :

- **Leur niveau est en-deçà du niveau budgété : -209 K€, effet conjugué de plusieurs éléments :**
  - **Un coût sur l'électricité nettement moins élevé que budgété**
  - **Des charges globalement contenues grâce aux recherches d'économies effectuées par les équipes**

Ainsi, le résultat 2023, budgété déficitaire à -668 K€ ressort déséquilibré à -264 K€, soit une perte diminuée de 404 K€.
Les fonds propres baissent d'autant et se situent à 3 543 K€.

4 Evolution prévisible 2024

Malgré un contexte économique incertain (forte inflation, tensions sur la main d'œuvre..), La Cité retrouve pour 2024 d'excellentes perspectives tant sur l'activité Mice que sur l'activité Tourneurs , tout en devant faire preuve de vigilance sur l'évolution de l'ensemble de ses coûts (liés aux manifestations, coûts de structure : personnel, maintenance du bâtiment).

Le budget 2024 a été construit en parallèle du plan de relance « Horizon 2024 » (dernière année de ce plan), en tenant compte de nouveaux éléments intervenus depuis, dont notamment :

- En 2021, internalisation du Festival de La Folle Journée au sein de La Cité, pour les éditions 2022 et 2023 dans un premier temps, puis prolongé jusqu'en 2027 (avenant 15)
- Impact de l'augmentation des prix de l'énergie, des matériaux, la pénurie de main d'œuvre

Il prend en compte les éléments suivants :

- Sur le secteur MICE, l'année 2024 devrait être une année performante ; des événements majeurs sont d'ores et déjà confirmés (sept manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 100 K€, dont trois à plus de 200 K€). Sur le plan international, on compte près de seize d'événements dont 10 critères Icca :
  - les Biennales Internationales du Spectacle – en janvier
  - Congrès des Sociétés de Pédiatrie - SFP 2024 en mai
  - 21st. European Conference on Composite Materials - ECCM21 en juillet
  - Inter-Noise Congress fin aout
  - Congrès des Entreprises Publiques Locales-EPL 2024 en octobre
- La production de la 11ème édition de la Digital Week

- Les productions de manifestations culturelles telles qu'Utopiales, Atlantide, La Folle Journée, Saison Baroque, le cirque Eloize ou Jazz en Phase
- Pour l'activité « Tourneurs », le budget a été établi sur un niveau proche de celui de l'année 2023 (année record). A ce jour, plus de 110 dates sont déjà confirmées pour 2024.

Suite à l'échéance du marché de l'électricité au 31 décembre 2024, La Cité devrait intégrer le groupement d'achat Nantes Métropole, et bénéficier de tarifs avantageux et de meilleures garanties sur la provenance d'une énergie plus verte.

Le résultat 2024, a été voté à hauteur d'un déficit de 375 K€ pour l'année 2024 au Conseil d'Administration de décembre 2023.

5 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2023

Activité

- Edition 2024 des Biennales Internationales du Spectacle :
- La convention Chomette
- Le congrès UNSA Education
- Les Journées Techniques Route
- Le marathon de Nantes
- Un premier quadrimestre bien rempli sur l'activité culturelle,
    - Spectacle Shen Yun en février, avec 8 représentations
    - Le soldat rose – les 15 ans
    - Le Cirque Eloize
    - Des concerts ONPL,
    - De nombreux spectacles d'humour (Manu Payet, Fabrice Eboué, Laura Laune, Vincent Dedienne…).

Folle Journée 2024

Depuis le mois d'octobre 2021, la production du festival a été confiée à La Cité ; les équipes de la SEM ont intégré la société. L'avenant 15 a prolongé de 2024 à 2027, la production de La Folle Journée par La Cité.



L'édition 2024 a fêté ses 30 ans

Les chiffres de cette édition :

- 5 jours, du 31 janvier au 4 février 2024
- 256 concerts payants, dont 30 à l'Espace CIC Ouest et 2 en Métropole
- 19 conférences gratuites
- 41 concerts gratuits
- Près de 1 500 artistes des 5 continents
- Plus de 1 000 oeuvres programmées
- 500m2 de scène
- Près de 300 bénévoles
- 30h d'antenne sur France Musique

Atlantide 12ème édition en 2024

Pour cette douzième édition de la manifestation, du jeudi 15 au dimanche 18 février, **10 100** visiteur·euses ont pu entendre **45** auteur·ices et artistes – dans le respect d'une parfaite parité – de **20** nationalités différentes. Ces voix des cinq continents ont partagé témoignages et réflexions sur un monde autant façonné par les douleurs qui l'accablent que par les beautés qui l'enchantent. Plus de 200 temps d'échanges ont été programmés.

Mandat social

Le Conseil d'Administration de la SA EXPONANTES daté du 2 avril 2024 a mandaté, Mr Denis Caille, Directeur Général de la Cité, au poste de Directeur Général d'Exponantes. Cette nomination intervient dans le cadre du rapprochement des deux équipements avec, pour objectif, la création d'une structure commune au 1er janvier 2026.

6 Activité en matière de recherche et développement

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

7 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan de Relance

Le plan de relance 2021-2024 baptisé « Horizons 2024 » a été construit autour de 5 axes et 30 actions pour une Cité plus ouverte, altruiste et durable.
Ces 5 axes sont présentés ci-après, ainsi que les indicateurs de ce plan.

Axe 1 : Une Cité socialement et écologiquement responsable

La Responsabilité Sociétale des Entreprises au cœur de la stratégie de la Cité.
Pionnière dans ce domaine, La Cité est engagée dans la Qualité et la RSE depuis **+ de 20 ans**. Ces normes sont ancrées dans l'ADN de nos équipes reconnues pour leurs valeurs humaines et leur professionnalisme.
La Qualité et la RSE sont intégrées comme mode de management à La Cité. Pour valoriser cette démarche auprès de nos clients, La Cité est aujourd'hui certifiée **ISO 20121** et labellisée « **Destination Innovante et Durable** » (label France Congrès). Tous les ans un audit interne et un audit externe sont réalisés par l'AFNOR.

La Cité est aussi l'unique centre des congrès français, parmi 30 au monde, à avoir obtenu l'AIPC Quality Standards niveau « Or » (plus haut niveau de certification issu des normes de qualité établies par l'Association Internationale des Palais de Congrès).

- Les certifications à la Cité

- Offre Eco- Responsable – Objectif Zéro déchet

La Cité s'est également engagée dans une proposition vers ses clients d'une offre éco-responsable, au travers d'actions autour du « Zéro déchet ».





Sur son offre de services, la Cité ne propose plus de stands avec moquette ; les pauses café sont désormais servies dans de la vaisselle renouvelable. Par ailleurs, des fontaines à eau ont été installées, branchées sur le réseau d'eau (plus de bonbonnes) et des carafes à eau sont mises en place en remplacement des bouteilles en plastique.
Les équipes de La Cité sont par ailleurs sensibilisées en interne par la mise en place du tri sélectif.

Cette offre est en cours d'évolution pour y intégrer une sensibilisation de nos clients à l'impact carbone de leur événement.

- Accompagnement des pratiques éco-responsables sur nos événements

La Cité s'est fait accompagner par la société Arémacs, dans la mise en place de pratiques éco-responsables.

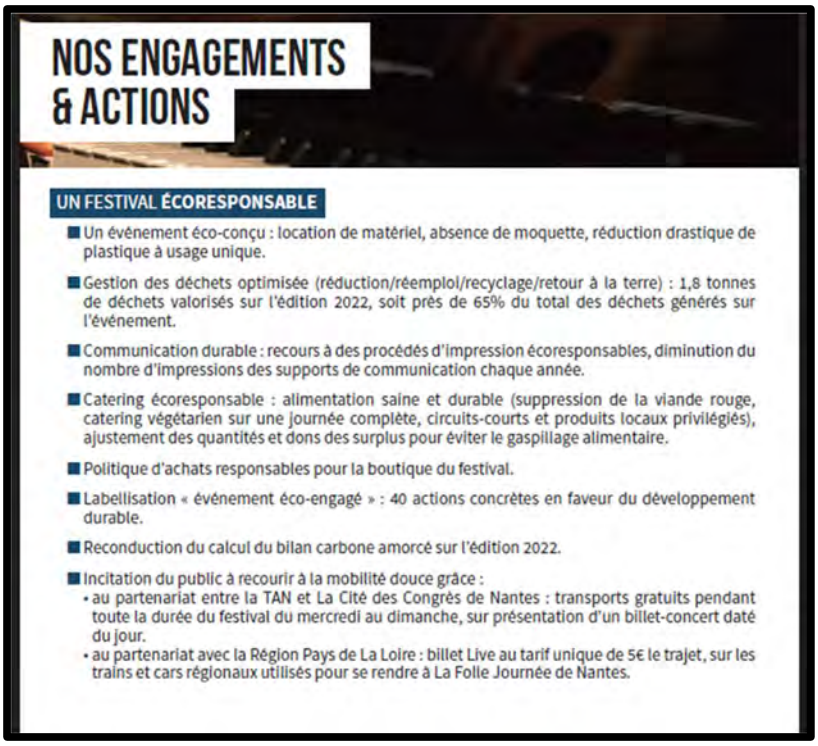
La Folle Journée



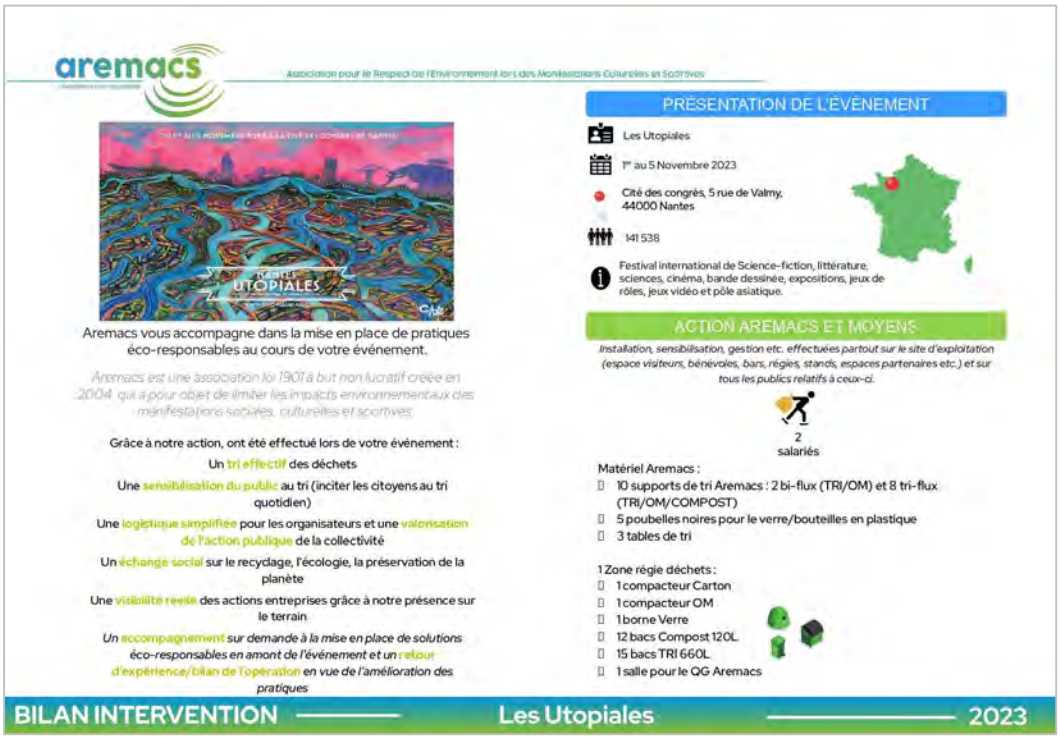
L’édition 2023 de La Folle Journée a été labellisée Evènement éco-engagé Niveau 1.

Parmi les engagements phares du festival :

- La promotion de la mobilité douce,
- La réduction des déchets et la valorisation des déchets non évités,
- La réduction du plastique à usage unique,
- Le zéro moquette,
- Une alimentation saine et durable,
- Une accessibilité facilitée, tant sur le site que dans les tarifications proposées au public.



Les Utopiales





Devfest – Octobre 2023

Une empreinte carbone réduite, au travers de plusieurs actions :

« Faire du DevFest un événement toujours plus en phase avec les impératifs de développement durable fait également partie de nos objectifs », confie Annabelle Koster.
« Nous avons ainsi supprimé les tote bags et les ecocups, partant du principe que tout un chacun était à priori équipé. Nous avons simplement demandé à nos participants d'apporter leur propre gobelet. Nous n'avons en revanche pas encore tiré un trait sur le t-shirt, toujours très apprécié par la communauté : nous sommes sûrs qu'il sera porté ! »
Les sponsors présents ont eux aussi été invités à limiter les goodies. Dans le même esprit de sobriété, les kakémonos à l'entrée des salles ont été supprimés. « Nous nous sommes appuyés sur le dispositif de signalétique digitale déployé par la Cité ».

Attentive à l'impact de l'événement sur le territoire, l'équipe organisatrice ne néglige aucun aspect de l'événement, de la restauration aux déplacements.
« Avec l'aide de La Cité, nous avons augmenté la capacité du parking vélos devant le site, encore insuffisante au vu des nombreux participants venus par ce moyen de transport. Nous avons par ailleurs établi un partenariat avec le Secours Populaire, qui récupère le surplus en boissons et biscuits des pauses, mais aussi des éléments des stands ».

- Bien-être dans l'entreprise

Sur cette thématique, plusieurs actions sont menées afin de contribuer au bien-être des salariés dans l'entreprise :

- Le baromètre social est toujours d'actualité
- L'accès est favorisé à la formation également
- Un parcours d'intégration des nouveaux entrants a été mis en place
- Le plan de mobilité prévoit d'être mise à jour afin d'inciter plus encore à recourir aux modes de transports doux
- Le Comité de Développement Durable a été lancé
- De nouveaux espaces de pause/détente ont été aménagés
- Des propositions d'activités sportives collectives ont été faites

	Une Cité socialement et écologiquement responsable	Objectif 2024	Bilan 2023
Axe 1	Nombre d'événements « bien-être » et éco-responsables accueillis	10	24
	Indice de satisfaction des salariés	4	3,1/4
	Taux de micro-absentéisme	<0,35%	0,26%

Axe 2 : Une Cité ouverte à toutes et tous

La Cité pour tous, c'est la volonté réaffirmée d'ouvrir notre équipement à tous les publics. Inclusion, tolérance et empathie permettront de redécouvrir La Cité et renforceront son interaction avec tous les citoyens et les visiteurs de passage sur le territoire métropolitain.

La Cité s'attache à ce que l'ensemble de ses productions culturelles s'adressent au plus grand nombre en étant attentive à lever les différents freins liés aux réalités économiques, sociales ou aux situations de handicap. C'est dans cet objectif qu'elle développe, souvent en partenariat avec les acteurs associatifs locaux, des actions d'accessibilité et de médiation pour chaque manifestation.
Au travers des festivals ***Atlantide***, **Les Mots du Monde à Nantes** et **Les Utopiales**, La Cité s'est une nouvelle fois donné la mission d'aller à leur rencontre par diverses actions :

Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes : un festival volontaire et inclusif

- Une **journée scolaire** est proposée aux jeunes lecteur.rices. Plus de **600** élèves ont étudié en classe un ouvrage d'un des **4 auteur·es** du **Prix Bermond-Boquié 2023** : E. Bourdier & T. Baas, A. Debrocq, C. Erlih et E. Sandron. Les lycéens ont également pu rencontrer L. Chemineau et W. Lupano, en lice pour le **Prix littéraire des lycéens des Pays de la Loire**.
- Un **parcours dédié aux enjeux des métiers du livre** a permis à **1** classe de collège du département de Loire-Atlantique d'échanger avec une **libraire** et un **éditeur**, puis de rencontrer un **auteur**.

Pour diffuser la culture auprès de toutes et tous en facilitant **l'accessibilité à l'offre artistique** ont été proposés : **3** lectures dessinées avec T. Baas et H. Francisci à La **Libre Usine**, **2** rencontres avec T. Azuélos auprès du public allophone du **CSC de Beaulieu** et de la **MDQ des Dervallières**, **1** rencontre

avec E. Sandron au **service pédiatrique du CHU** de Nantes, **1** rencontre avec N. Chonville à la MDQ de **Madeleine Champ-de-Mars**, **1** rencontre avec O. Rosenthal à la **Maison d'arrêt de Nantes.**

Les Utopiales : une programmation accessible

- **Un tarif accessible et solidaire**

- La Cité accueille dans ses murs les familles éloignées de la culture en proposant des billets à tarif très réduit à **3 €,** au lieu de 11 €. Adhérente du **dispositif Carte Blanche** de la Ville de Nantes, afin de favoriser les sorties culturelles pour les Nantais.es, selon leurs ressources financières, et de lutter contre l'exclusion, (re)tisser un lien social et revaloriser l'estime de soi. En 2023, **607** pass au tarif Carte Blanche et **261** pass solidaires ont été pourvus.
- Attentif au public scolaire, Les Utopiales offrent une journée gratuite à tout élève scolarisé de moins de 18 ans, qui en fait la demande, soit **281** pass délivrés à **99** lycéen.nes, **148** collégien.nes et **34** primaires.

- **Des parcours thématiques pour le grand public et des parcours de médiation**

- Cette année, **7** parcours thématiques ont été proposés au Grand public.
- Ont bénéficié d'un parcours de médiation et d'un guichet solidaire, **12** enfants de l'**AFEV**, **25** enfants de **Nantado**, **11** enfants de la **Maison d'Enfants Les Cèdres Bleus**, **141** personnes de l'**ACCOORD** pour des publics jeunesse, adolescent et famille.

- **Une offre pour les publics spécifiques**

- **5** conférences et temps forts interprétés en LSF et **2** ateliers d'initiation en présence de personnes signant. Le festival a accueilli **55 personnes sourdes et malentendantes**.
- De nombreux films sous-titrés en français (VOSTFR), en anglais (VOSTA)) ou sans dialogue (SD).
- Un **Salon d'écoute** «Sound Fiction», accessible pour découvrir les BD audio immersives de The Blynd et les podcasts restaurés des archives de l'INA, autour du thème Transmission(s), et accessible pour les **personnes malvoyantes** ou en situation de **déficience visuelle .**

- **Une programmation à destination des publics éloignés de l'offre culturelle**

Le festival a aussi été à la rencontre des personnes ne pouvant se rendre à La Cité.
- 30 octobre : F. Vehlmann, auteur et scénariste de BD est intervenu au **Centre de détention de Nantes** devant **21** détenus, un échange autour de l'imaginaire comme puissant outil d'évasion.
- 31 octobre : le film ***Léo*** de Jim Capobianco et Pierre-Luc Granjon projeté auprès de **65** enfants de la **Maison de quartier des Dervallières** âgés de 6 à 13 ans.
- 3 novembre : Intervention de M. Arbona, illustratrice jeunesse, au **service de pédiatrie du CHU de Nantes** auprès d'une **dizaine** de jeunes patient.es âgé.es de 8 à 15 ans.

- **Une programmation dédiée au jeune public et aux scolaires**

- **L'Espace Jeunesse**, concentré des Utopiales pour le jeune public, les ont invité à puiser sans limite dans leur imagination au travers de **6** conférences, **8** films et **3** courts-métrages, **2** représentations de spectacle, **1** salon de lecture, plus de **20** ateliers, **50** jeux et **1** œuvre collective « Recyclopolis **»**. Cette 2eme édition a accueilli plus de **850 enfants** âgés de 3 à 13 ans.
- **Une demi-journée et un concours de nouvelles pour les scolaires** est organisé tous les ans à l'attention des élèves, du cycle 2 au lycée, curieux·ses de plonger avec leurs professeur·e·s, dans la science-fiction grâce à la littérature, la science, le cinéma et les expositions. Elle s'est tenue le lundi 6 novembre 2023 et près de **1200** places ont été pourvues. Les élèves ont visité les expositions et assisté à **3** rencontres, **5** séances de cinéma et à la Cérémonie de Remise de Prix du Concours de Nouvelles 2023 des Utopiales.

Les Utopiales : des actions solidaires

- En 2022, la **vente aux enchères** du tirage plexiglas de la grande affiche du festival avait permis de financer **6** ateliers de BD auprès des personnes détenues au **Centre de détention de Nantes**. En résulte l'exposition **« Transmission sans filet** » visible aux Utopiales 2023.
- Le festival est partenaire de **l'Association La Cloche** qui a pour objet la lutte contre **l'exclusion sociale**. Il reverse les consignes des gobelets recyclables récupérées auprès des festivalier.ères à La Cloche, au titre de SOS Méditerranée. Cette année **2143** € ont ainsi été récoltés.
- En lien avec ses partenaires solidaires, le festival a fait don de **5** anthologies à la bibliothèque du **Service de pédiatrie du CHU de Nantes** ; **12** anthologies aux bibliothèques du **Centre de détention de Nantes, des Maisons d'arrêts pour Hommes et Femmes de Nantes** ; mais également **56** anthologies et **253** affiches pour une exposition au sein de **11** Centres Sociaux-culturels et Maisons de quartier de l'**ACCOORD**.

Les Utopiales : un site adapté aux personnes ayant des besoins spécifiques

- Un **dossier d'accessibilité** pour faciliter la visite des personnes ayant des besoins spécifiques
- Un **point d'accueil** pour les personnes ayant des besoins spécifiques. **16** bénévoles et membres de l'organisation ont participé à une **sensibilisation aux troubles psychiques**, afin d'accompagner le public en situation de difficulté.
- Un **plan adapté**, notamment pour les PMR, et une signalétique renforcée sur site.
- Une **salle zen** pour se reposer dans le calme de l'effervescence du festival.

La Folle Journée : un Festival inclusif



Le plus grand DEVFEST d'Europe agit pour un événement inclusif : « Faciliter la participation des femmes »







Le DevFest rassemble chaque année des développeuses et développeurs autour de conférences techniques. Si le concept existe dans de nombreuses villes en France et dans le monde, l'édition nantaise fait figure d'emblème en figurant aux 1ers rangs des DevFest d'Europe.

Reconnu pour la qualité de son contenu et de son organisation, l'événement se démarque aussi fortement en faveur de choix inclusifs et du développement durable.

Si l'équipe met tout en œuvre pour faire rayonner la tech nantaise au-delà des frontières, elle s'attache aussi à rendre l'événement accessible à tous les publics.

« La communauté tech est naturellement ouverte et respectueuse des diversités », souligne Annabelle Koster.

Un état d'esprit propice aux innovations en faveur de l'inclusion. Ces dernières années, une salle d'allaitement était ainsi proposée aux participantes, leur permettant de tirer leur lait dans le calme et de le stocker au frais. « L'une des speakeuses est même venue avec son bébé. » Dans un univers qui reste encore largement masculin, Annabelle et son équipe sont particulièrement attentifs à la représentation des femmes, par exemple dans le choix des intervenant·es. « C'est important que les jeunes filles puissent se projeter dans cet univers ».

	Une Cité ouverte à toutes et tous	Objectif 2024	Bilan 2023
Axe 2	Nb de spectacles tourneurs	95	115
	CA privé - en K€	1 200	1 713
	Nombre de manifestations sociétales grand public	10	7
	Nombre de spectateurs accueillis à la Cité	450 000	474 700

Axe 3 : Une Cité collaborative et rayonnante

La Cité s'engage pleinement à contribuer au rayonnement de la métropole en accueillant et en organisant des événements en collaboration avec les secteurs stratégiques du territoire. Elle joue un rôle actif dans la structuration du secteur événementiel de la Métropole.

Collaboration avec les structures de recherche du territoire

Afin de dynamiser l'accueil d'événements professionnels à Nantes et créer des liens entre les structures d'enseignement et de recherche, La Cité anime depuis 2006 la communauté des Ambassadeurs de « Nantes Destination Congrès ».

En 2023, La Cité a renouvelé 20 chartes de partenariat avec les structures[1] d'excellence du territoire.
Elle a mis en œuvre un programme d'animations complet d'accompagnement à l'organisation d'événements nationaux et internationaux auprès des prescripteurs, organisateurs de congrès. L'objectif est d'encourager et d'accompagner les scientifiques locaux à porter la candidature de Nantes pour les congrès dans leur spécialité.

Les congrès internationaux à Nantes ont pour objectif de promouvoir la ville en tant que destination de choix pour des événements de renommée mondiale, d'accroître la visibilité et la notoriété du territoire à l'échelle internationale.
Ils dynamisent l'économie locale en favorisant le tourisme d'affaires et en stimulant les industries connexes.

Partenaires Chartes de La Cité (1)

- Université de Nantes
- CHU de Nantes
- Ecole Centrale de Nantes
- IMT Atlantique (Ecole Mines – Télécom)
- Audencia Business School
- Oniris
- IFREMER
- Université Gustave Eiffel
- INRAE Angers-Nantes
- Atlanpole
- Novabuild
- Pôle EMC²
- IRT Jules Verne
- Pôle Mer Bretagne Atlantique
- Institut de Cancérologie de l'Ouest
- L'Ecole du Design Nantes Atlantique
- Atlanpole Biothérapies-
- INSERM
- Ecole Beaux-Arts Nantes Saint Nazaire
- Ensa Nantes

Collaboration avec le monde économique local

La Cité développe également des relations étroites avec le monde économique local.
En 2023, La Cité a noué un partenariat avec l'Auran, Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise qui scelle une collaboration de plusieurs décennies, faisant d'eux des partenaires clés au sein de l'écosystème métropolitain. Leur ambition commune est de promouvoir et de faciliter le développement d'espaces de dialogue entre les divers acteurs du territoire, qu'ils soient publics et privés, associatifs, universitaires ou socio-économiques.

Collaboration avec le réseau professionnel Coesio

Depuis 1992, La Cité des Congrès de Nantes participe activement au sein de Coesio, le 1er réseau des villes francophones de congrès. Présente au sein de son Conseil d'administration, La Cité s'engage également pleinement en tant que pilote au sein de la commission "vision stratégique", parmi les neuf commissions opérationnelles. Cette présence active au sein de Coesio œuvre à accroître la renommée de La Cité à l'échelle nationale.

Collaboration active avec le Bureau des Congrès

Membre actif de la gouvernance stratégique et de la gouvernance technique, la collaboration avec le Bureau des Congrès se concentre sur les grandes orientations du secteur MICE (Meetings, Incentives, Conferences, and Exhibitions) sur notre territoire.
En tant que membre de la gouvernance technique, La Cité contribue activement aux décisions opérationnelles concernant les événements sur notre territoire.
Cette collaboration dynamique vise à optimiser l'impact et la qualité des événements organisés sur notre territoire.
La Cité des Congrès de Nantes est également active au sein du comité du tourisme durable. Consciente des défis climatiques et sociétaux, elle s'engage dans une évolution de la filière événementielle vers un tourisme d'affaires plus responsable et durable.

Collaboration avec l'écosystème numérique international

Le partenariat entre La Cité des Congrès de Nantes et le Printemps numérique de Montréal, qui date de 2018, a été renouvelé en mai 2023 avec un engagement de coopération 2023/2025 sur les axes de travail suivants :

- Participations croisées de délégations numériques à Nantes et Montréal dans le cadre de NDW et MTL connecte ;
- Elaboration d'une charte structurante sur l'Intelligence Artificielle éthique,
- Elaboration d'un projet partagé sur la low-tech numérique,
- Facilitation des conditions d'accueil d'entreprises tant à Nantes qu'à Montréal.

Délégations : une délégation québécoise était présente sur Nantes Digital Week en septembre, composée d'entreprises et de chercheurs. Et quelques Nantais ont fait le déplacement pour MTL Connecte en octobre.

Une **Déclaration commune pour la promotion d'une IA éthique dans l'événementiel** a été signée par les deux partenaires lors de NDW en septembre 2023, et réaffirmée et promue sur MTL Connecte en octobre.

Les Partenaires Culturels

La Cité a inscrit la dimension culturelle dans sa stratégie. Elle accompagne ainsi la politique culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Elle est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel incontournable de Nantes Métropole, dotée de capacités fédératrices des acteurs culturels du territoire et identifiée sur le plan national et international.

En 2023, La Cité a engagé 40 partenariats, notamment dans le domaine de la filière du livre avec Atlantide et Les Utopiales. Dans le domaine du spectacle vivant, le Grand T(Trilogie des contes immoraux), le lieu unique, scène nationale de Nantes(Nils Frahm), La Fleuriaye, (Gravité), la Soufflerie de Rezé représentent des partenaires fidèles et indispensables au montage des deux saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène .

Démarche Qualité

Recentrage sur la norme ISO 20121 dédiée à la RSE et la labellisation Healthy venue Bronze

La Cité s'est engagée dans le 3ème cycle de certification de son Système de Management Responsable sur la base de la norme ISO 20121.

Le rapport issu de l'audit réalisé en juin 2023 a conclu une nouvelle fois à un renouvellement de la certification.

« La démarche RSE de La Cité est mature avec de nombreuses actions réalisées et concrètes depuis plusieurs années. L'approche processus est solide et pérenne avec des revues de processus et de Direction très complètes.
La maîtrise des activités métiers est très professionnelle (planification, gestion, pilotage, enregistrement).
La démarche RSE pourrait être encore plus intégrée dans les processus avec des indicateurs associés. »
Extrait du rapport d'audit de Juin 2023.

En complément des indicateurs du plan de relance, de nouveaux indicateurs issus du plan d'actions RSE de La Cité verront ainsi le jour en 2024.

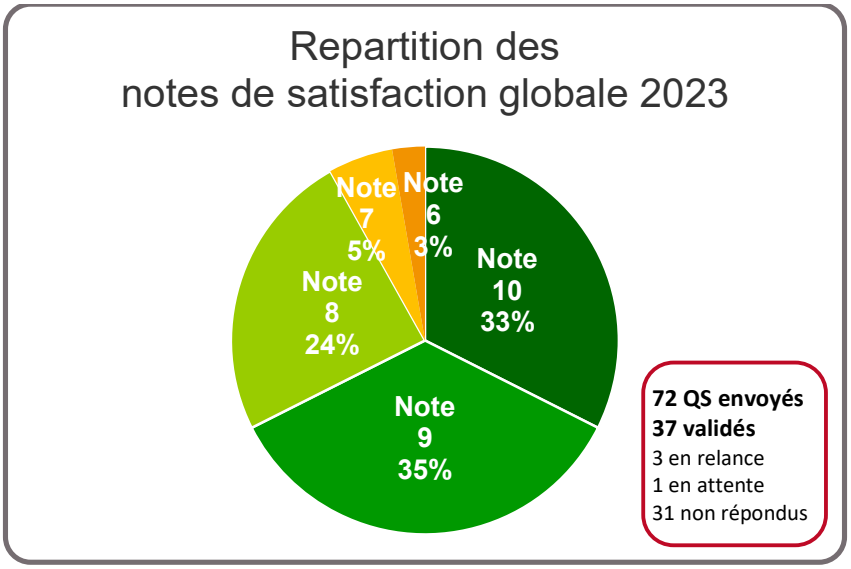
Les actions de l'année 2023 en matière de RSE

En matière de développement durable, le maintien des efforts se doit d'être constant afin de pérenniser le résultat des actions engagées. Les équipes de La Cité continuent donc de déployer leurs compétences autour des enjeux identifiés comme prioritaires :

- Poursuite de la mise en œuvre de la démarche de réduction et de valorisation des déchets en interne, comme sur les évènements ;
- Réalisation des bilans déchets de La Folle Journée et des Utopiales avec un objectif d'amélioration continue ;
- Poursuite de nos collaborations en matière d'écoresponsabilité avec nos prestataires référencés, depuis leur sélection via les marchés publics notamment sur la base d'exigences RSE, jusqu'aux actions communes mises en place sur les évènements ;
- Renforcement de nos collaborations avec nos autres parties prenantes (Bureau des Congrès, UNIMEV, SEMITAN…) autour de l'ensemble des sujets partagés : lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de l'impact carbone de l'activité évènementielle, inclusion…

La satisfaction de nos clients (MICE)

La note de satisfaction globale est de 8,89/10 pour l'année 2023



	Une Cité collaborative et rayonnante	Objectif 2024	Bilan 2023
Axe 3	Nb de partenariats avec des acteurs métropolitains culturels	30	40
	Nb de collaborations avec des centres de congrès internationaux	2	2
	Nombre de manifestations accueillies pour le compte de nos partenaires	20	24
	Taux de satisfaction clients	9/10	8,89

Axe 4 : Une Cité audacieuse et innovante

Equipement remarquable, La Cité va continuer à intensifier la modernisation de ses espaces et de son offre technologique tout en proposant de nouveaux services innovants.

2023 : Datacenter, infrastructure fibre et rénovation des salles de sous-commission

Un des projets majeurs de 2023 fut la réception et la mise en œuvre d'un nouvelle salle serveur. Historiquement, La Cité ne disposait que d'une petite salle accueillant les arrivées Télécom et quelques serveurs informatiques. Une seconde salle était donc nécessaire pour garantir sureté et disponibilité de nos services numériques internes et externes.

Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour créer un nouvel espace dans les règles de l'art d'un data center. La salle historique a fait également l'objet de rénovation (urbanisation et courant fort), et l'ensemble des 2 salles est supervisé avec une vision fine de toutes les indicateurs environnementaux (température, hydrométrie, consommation…).

Une attention particulière a été faite sur l'économie d'énergie en privilégiant un refroidissement par réseau d'eau glacé et par allée froide avec la technologie « Inrow » qui permet d'améliorer l'efficacité énergétique et la capacité de refroidissement.



Associées aux 2 salles serveurs, une nouvelle infrastructure fibre a été déployée permettant en s'appuyant sur des fibres extractibles de 144 brins, de disposer d'un réseau fiable, sécurisé, évolutif et performance
Sur le plan audiovisuel, les salles de sous-commission (13 salles) ont été rénovées sur le plan numérique : installation de nouveaux écrans et d'une nouvelle sonorisation, et déploiement d'automates pour une gestion complète des salles (son, vidéo, éclairage, store) à partir d'un écran tactile.

	Une Cité audacieuse et innovante	Objectif 2024	Bilan 2023
Axe 4	Nb de chartes ambassadeurs	17	20
	Nb d'évènements MICE	125	103
	CA moyen par manif - en K€	45	65
	Nombre d'événements de plus de 100K€	12	16
	Nb d'évènements ICCA	10	8
	Part du CA international	25,0%	34,0%
	Tx de confirmation	25,0%	34,6%
	Part de réalisé en budget du plan digital	80,0%	48,6%

Axe 5 : Une Cité performante

La Cité accélère sa performance en matière de gestion afin de combler les impacts considérables générés par la crise sanitaire. Un effort sera notamment mené dans l'optimisation de son modèle économique, la gestion des compétences et la maitrise des charges.

Plan de Gestion prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences

Les métiers de La Cité, et son secteur d'activité plus largement, sont soumis à de fortes mutations dont il est indispensable d'anticiper les impacts sur les emplois, les compétences et les effectifs. Connue pour être dotée de personnel très qualifié car pour partie composé de salariés très expérimentés (ancienneté moyenne de 12.3 ans), il va être primordial d'anticiper les mutations à venir, la pyramide des âges de la structure nous renvoyant à un taux de 30% de départ en retraite dans la décennie.

L'objectif est de construire des solutions RH transversales répondant simultanément à l'ensemble des enjeux précités, permettant à La Cité de conforter ses avantages concurrentiels sur le long terme via : l'accompagnement des mutations métier des personnels, l'accompagnement des conditions de remplacement des personnels partant en retraite, le fait de favoriser les mouvements internes dans l'entreprise afin de dynamiser et offrir des opportunités aux équipes actuellement en place.

Plan d'investissement offensif

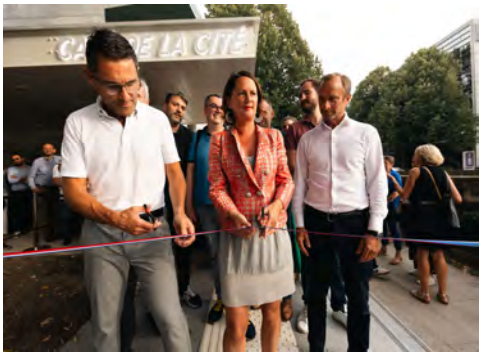
La performance de La Cité passe par son haut niveau d'équipement, et donc par un équipement performant tant techniquement que technologiquement. Cette démarche est engagée depuis 2017.

Le plan d'investissement pluriannuel se focalise alors sur la mise à niveau des équipements stratégiques de La Cité : son relooking, son offre technologique, les investissements qui rentrent dans une logique de RSE et de développement durable, et bien entendu son offre digitale et numérique.

le Café de la Cité



Côté avenue Bonduelle**, le Café de la Cité,** rattaché à la Cité, a été inauguré le 7 septembre 2023, en présence de Johanna Rolland et de Francky Trichet.





Plan d'optimisation des ressources

La gestion des ressources de La Cité est devenue un enjeu crucial afin que l'équipement puisse repartir dans de bonnes conditions.

La mise en œuvre d'une stratégie d'économies intelligentes à l'échelle de La Cité est destinée à permettre à l'équipement d'optimiser encore plus demain qu'aujourd'hui nos stratégies de dépenses.
Objectif : rester dans les enveloppes budgétées, suivi régulier des postes de dépenses avec les responsables de budget.

Plan de refinancement à long terme

La Cité a contracté deux prêts garantis par l'Etat (PGE), son niveau de trésorerie ayant baissé entre 2020 et 2021. L'un de ces prêts a été remboursé en 2022 (2.5 M€) ; le second le sera entièrement en mars 2024.

	Une Cité performante	Objectif 2024	Bilan 2023
Axe 5	Part volume de formation/Masse salariale	1%	1,9%
	Niveau des capitaux propres - en K€	3 800	3 543 K€
	Niveau du CA privé	70%	48%
	Niveau d'endettement - en K€	700	516
	Niveau de trésorerie - en K€	2 000	3 928
	CA global - en K€ (activité)	12 162	17 056 K€
	Taux de Marge global - en %	50%	33,5%
	Volume financier PPI Cité - en K€	500	508 K€ + 217 K€ pour le Café

2 Autres Informations

1 Sociétés contrôlées

Notre société ne contrôle aucune autre société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211, al.2 du Code de commerce, est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2023 : néant.

3 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.

4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 264 414 € de la manière suivante :

Origine	Résultat de l'exercice	-264 414 €
Affectation	Report à nouveau	-264 414 €
	Réserve	néant €

5 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

6 Situation d'endettement

Au 31 décembre 2023, il restait à rembourser le second PGE souscrit en 2021 pour 1 698 K€ :

- capital restant dû : 425 K€
- échéance : mars 2024

7 Délais de paiement clients et fournisseurs

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures émises : les délais de règlements 2023 sont les suivants :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	88,00					50,00
Montant total des factures concernées TTC	757 299	400 209	98 831	36 426	7 623	543 090
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	5%	3%	1%	0%	0%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : *20 jours*					

Factures reçues : les délais de règlements 2023 sont les suivants :

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	349,00					59,00
Montant total des factures concernées TTC	954 064,13	335 258,33	36 247,20	- 1863,10	- 2 455,57	367 186,86
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	7%	2%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : *45 jours*					

8 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

9 Pratique anticoncurrentielle

Néant.

10 Observations du comité social et économique

Le Comité social et économique (CSE) n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

11 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées

Le résultat fiscal 2023, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à -254 K€, donc non soumis à l'impôt.
Au niveau des réintégrations, sont affectées la quote-part d'amortissement des véhicules de tourisme non déductible à hauteur de 8 K€, ainsi que la taxe véhicule société pour 1 K€ auxquelles s'ajoutent d'autres charges non déductibles pour 2K€, soit un total de réintégrations de 11 K€.

12 Prises de participation ou de contrôle

Néant.

13 Contrôle du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre commissaire aux comptes.

14 Comptabilité de couverture et utilisation des instruments financiers

La Cité n'a pas recours à des instruments financiers pour la couverture de ses risques de trésorerie.

15 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices

Cf. annexe du rapport.

3 Informations sociales, sociétales et environnementales

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse

Néant.

4 Informations complémentaires (décret du 4 novembre 2022)

1 Présentation de la société

La Cité, le Centre des Congrès de Nantes
Date de constitution : 15 janvier 1991 Durée : 99 ans
Siège Social : Cité des Congrès - 5 rue de Valmy
44000 NANTES
N° SIRET :381 053 768 00028
Registre du Commerce : B 381 053 768

Objet social : Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité, le Centre des Congrès de Nantes
Président(e) : Franckie TRICHET
Directeur Général : Denis CAILLE
Commissaire aux comptes : Cabinet SARL Robert Moné, représenté par Robert Moné,
Nombre de salariés fin 2023 : 97

ACTIONNARIAT			
Capital social de 3 810 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			100,00 %
Nantes Métropole	197 500	3 009 900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38 100,00 €	1,00 %

Liste des Administrateurs

Collectivité Locale	Représentant	Date de désignation
Nantes Métropole	M. TRICHET F	17/07/2020
	M. ROUSSEL F.	17/07/2020
	M. ASSEH B.	17/07/2020
	Mme SOTTER J.	17/07/2020
	M. Elhadi AZZI	06/12/2022
	Mme BESLIER L.	17/07/2020
	Mme GUERRA AS	17/07/2020
	M. VEY A.	17/07/2020
Ville de Nantes	M. CHATEAU O.	16/05/2023
Département de Loire-Atlantique	M. ORHON R.	19/07/2021
Région Pays de la Loire	M. THIRIET R.	23/09/2021

2 Relations avec les collectivités territoriales

Nantes Métropole
- Convention de délégation de service public (avenant 14) : 3 799 128€
- Convention de délégation de service public (avenant 15) : augmentation de la contribution forfaitaire annuelle de Nantes Métropole – soutien à la Folle Journée 2023 200 000€
- Marché de mandat pour la rénovation des architectures techniques des réseaux et des infrastructures audiovisuelles de La Cité des Congrès (2020 à 2025) 7 000 000 €
- Convention de soutien à « Nantes Digital Week - édition 2023 » 295 000 €
- Convention de soutien à la production des Utopiales 75 000 €

Ville de Nantes

- Convention pour l'organisation de la Folle Journée	400 000 €
- Convention en soutien à la Saison Baroque	41 000 €
- Convention de soutien financier à la production des Utopiales	50 000 €

Département

- Convention en soutien à l'organisation de la Folle Journée	40 000€
- Courrier d'attribution de subvention pour le festival Atlantide	10 000€

Région Pays de La Loire

- Convention en soutien à l'organisation de la Folle Journée	180 000€
- Courrier d'attribution de participation financière pour le festival Atlantide	19 000€
- Convention en soutien à la production des Utopiales	47 500€

3 Modifications de statuts effectués dans l'année

Aucune modification de statuts n'a été effectuée pendant l'année 2023 , ni au cours des 5 dernières années.

4 Evolution de l'actionnariat intervenue dans l'année

Aucune évolution de l'actionnariat n'est intervenue au cours de l'année 2023, ni au cours des 5 dernières années.

5 Ensemble des participations de la société

La Cité détient 1 % du capital de la SAEML La Folle Journée, pour une valeur de 3 000€.

6 Principaux risques et incertitudes

- Liquidation de la SAEML La Folle Journée en cours : une provision pour dépréciation des titres a été constatée au 31 décembre 2023.
- Avenant concernant l'organisation du festival La Folle Journée par la Cité de façon définitive : organisation assurée par la Cité jusqu'en 2027 (avenant 15).
- La Cité est confrontée à de fortes hausses des couts de l'énergie, qui impactent son résultat, avec notamment la fin du bouclier tarifaire.

7 Procédures de prévention et détection de faits d'atteinte à la probité

La Cité est en cours de rédaction des pièces nécessaires au respect des obligations imposées par la Loi Sapin II. Des contrôles réguliers effectués par le Commissaire aux Comptes de la structure et autre audits spécifiques mandatés à des cabinets extérieurs (type audit fraude) sont régulièrement réalisés.

8 Contrôles

Aucun contrôle en cours.

9 Exercice du contrôle analogue

Plusieurs temps d'échanges sont programmés en cours d'année :

- Deux comités techniques : en octobre et en avril
- Deux comités de suivi : en novembre et avril/mai
- Un Comité d'audit qui se tient avant le Conseil d'Administration d'arrêté des comptes

10 Bilan de la gouvernance des élus

Conseil d'Administration du 16 mai 2023 :

Nantes Métropole : 4/8 soit 50 %
Ville de Nantes : 1/1 soit 100 %
Département : 0/1 soit 0 %
Région : 1/1 soit 100 %

Assemblé Générale Ordinaire du 15 juin 2023

Nantes Métropole : 2/8 soit 25 %
Ville de Nantes : 1/1 soit 100 %
Département : 0/1 soit 0 %
Région : 1/1 soit 100 %

Conseil d'Administration du 5 décembre 2023 :

Nantes Métropole : 3/8 soit 37.50 %
Ville de Nantes : 1/1 soit 100 %
Département : 0/1 soit 0 %
Région : 1/1 soit 100 %

11 Eléments de rémunération

Aucune rémunération, ni avantage en nature n'est versée aux actionnaires de la société.
S'agissant de la rémunération et des avantages en nature du mandataire social, ces derniers sont conformes au vote du Conseil d'Administration du 27 juin 2017.

12 Situation financière de l'entreprise

Cf paragraphe « Informations économiques » page 5

13 Répartition du chiffre d'affaires par activité

Cf paragraphe « Informations économiques » page 5

14 Répartition du chiffre d'affaires par actionnaire

Dans le cadre de notre contrat de délégation de service public, 100% de notre activité est réalisée pour le compte de Nantes Métropole.

****

© crédit photos : Vincent Garnier

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 10/04/24

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	250000	250000	250000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 851 865	10 942 517	4 719 735	3 643 916	9 997 614
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(269 784)	296 186	(476 317)	(48 200)	130 933
Impôts sur les bénéfices		(118)	(300)	(8 400)	2 775
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(264 414)	349	(608 985)	(122 755)	76 787
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salriés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1)	1	(19)	(2)	5
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1)	0	(24)	(5)	3
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	128,9	123,7	91	87	103
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 302 351	4 967 474	3 398 530	3 051 131	3 912 499
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	2 105 807	2 031 571	1 235 535	647 694	1 699 451

Page 9

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

EXTRAIT

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SPL

2023

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Siège social :	2 avenue Carnot - BP 50906 - 44009 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 41 01 30 / Fax 02 40 41 01 40
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes B 345 002 281 - 00045
Date de création :	21 mars 1988 (Atlanpole Développement, devenu Nantes Aménagement en 1992)
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	La réalisation d'opérations d'aménagement La réalisation d'opérations de construction L'exploitation de SPIC ou de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobilière
Présidente :	Delphine Bonamy
Directeur Général :	Hassen Bouflim
Commissaire aux comptes :	Gwénaël Chedaleux (KPMG)
Nombre de salariés fin 2023 :	48,2 ETP

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 782 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES			**100%**
Nantes Métropole	39 698	1 310 034	73,51%
Nantes	3 240	106 920	6,00%
Saint Herblain	2051	67 683	3,80%
Rezé	1743	57 519	3,23%
Orvault	1121	36 993	2,08%
Couëron	864	28 512	1,60%
Carquefou	799	26 367	1,48%
Bouguenais	766	25 278	1,42%
La Chapelle-sur-Erdre	752	24 816	1,39%
Sainte Luce-sur-Loire	575	18 975	1,06%
Les Sorinières	339	11 187	0,63%
Thouaré sur Loire	337	11 121	0,62%
Sautron	318	10 494	0,59%
La Montagne	279	9 207	0,52%
Bouaye	257	8 481	0,48%
Saint Jean de Boiseau	216	7 128	0,40%
Le Pellerin	192	6 336	0,36%
Indre	172	5 676	0,32%
Saint Aignan de Grand Lieu	163	5 379	0,30%
Brains	118	3 894	0,22%
TOTAL	**54 000**	**1 782 000**	**100%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants Nantes Métropole :	*13 (Delphine Bonamy, Mahel Coppey, Marie Annick Benatre, Bassem Asseh, Jocelyn Bureau, Pierre Quénéa, Anthony Descloziers, Sandra Impériale, Pascal Pras, Christelle Scuotto, Jean-Claude Lemasson, Laure Beslier et Michel Lucas)*
- dont représentant Ville de Nantes	*1 (Thomas Quero)*
Censeurs :	19
- dont censeur ville de Nantes :	*1 (Pauline Weiss remplacée par Sophie Van GOETHEM au CM du 08/12/23 et CA NMA de mars 2024)*
- dont censeurs Nantes Métropole :	*3 (Vincent Boileau, Christine Guerriau et François Vouzellaud)*

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	1 DSP d'affermage pour la gestion du patrimoine économique métropolitain (2021-2025) 1 Marché de gestion, commercialisation et mandat de maintenance du patrimoine immobilier économique métropolitain (2021-2023) 1 contrat cadre décliné en conventions particulières visant à confier la maintenance et l'exploitation de différents immeubles (2012-2026) 21 Concessions d'aménagement 1 Mandat de construction 4 Mandats d'études
Contrats conclus avec la ville de Nantes :	4 Concessions d'aménagement

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole :	17 957 692 € TTC en 2023
Financement apporté par la Ville de Nantes :	0 € TTC en 2023
Dernier résultat net comptable connu :	76 582 € en 2023
Garanties d'emprunt ville de Nantes :	0 (encours au 31/12/2023)
Garanties d'emprunt NM :	52 909 591 (encours au 31/12/2023)

Nantes Métropole Aménagement

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan simplifié

ACTIF	€uro Net	PASSIF	€uro N
Immobilisations incorporelles		Capital social	1 782 000
Immobilisations corporelles	34 501 987	Réserves	1 773 671
Immobilisations financières	3 246	Report à nouveau	
		Résultat de l'exercice	76 582
Total actif immobilisé (I)	**34 505 233**	Autres subventions d'investissement	1 318 512
Stocks et en-cours	46 463 287	**Capitaux propres (I)**	**4 950 765**
Créances d'exploitation	15 715 405		
Autres créances	5 804 354	**Autres fonds propres (II)**	**1 300 000**
Total Actif Circulant (II)	**67 983 046**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**35 095 732**
Valeurs mobilières de placement	1 000 015	Emprunts et dettes	79 846 708
Disponibilités	43 373 963	Fournisseurs et comptes rattachés	3 670 100
		Dettes fiscales et sociales	1 635 657
Total Trésorerie (III)	**44 373 978**	Autres dettes	452 113
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**85 604 578**
Charges constatées d'avance	2 652 449		
Comptes de régularisation (IV)	**2 652 449**	**Comptes de régularisation (V)**	**22 563 631**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**149 514 706**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**149 514 706**

Compte de Résultat

POSTES	€uro N	€uro N-1
Total des produits d'exploitation	**73 677 433**	**96 614 935**
dont chiffre d'affaires	32 017 277	63 310 003
Total des charges d'exploitation	**71 584 733**	**96 459 495**
dont charges de personnel	3 513 511	3 273 866
dont autres achats et charges externes	30 223 671	48 662 428
dont dotations aux amortissements & provisions	1 719 997	1 516 658
RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 092 700**	**155 440**
Total des produits financiers	13 281	1 158
Total des charges financières	138 356	107 422
RESULTAT FINANCIER	**-125 075**	**-106 264**
Total des produits exceptionnels	129 051	151 622
Total des charges exceptionnelles	1 991 506	7 924
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-1 862 455**	**143 697**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	28 588	50 532
BENEFICE OU PERTE	**76 582**	**142 341**

✌ **<u>Important</u> : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve des observations des Commissaires aux Comptes et sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL**

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2023

ADMINISTRATEURS NANTES METROPOLE

- Mme Dephine BONAMY, Présidente
- M. Mahel COPPEY
- Mme Marie-Annick BENATRE
- M. Bassem ASSEH
- M. Jocelyn BUREAU
- M. Pierre QUENEA
- M. Anthony DESCLOZIERS
- Mme Sandra IMPERIALE
- M. Pascal PRAS
- M. Michel LUCAS
- Mme Christelle SCUOTTO-CALVEZ
- M. Jean-claude LEMASSON
- Mme Laure BESLIER

ADMINISTRATEUR VILLE DE NANTES

- M Thomas QUERO

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2023

Conseil d'Administration du 30 mars 2023 :

- Accueil nouveau censeur
- Approbation du procès-verbal du 13/12/2022
- Point sur le marché du logement
- Actualisation du plan d'affaires 2021-2026
- Présentation de la concession Doulon-Gohards
- Acquisitions foncières

Conseil d'Administration du 25 mai 2023 :

- Approbation du procès-verbal du 30/03/2023
- Mise à jour du règlement intérieur de la CAO
- Présentation des CRAC 2022
- Préparation de l'Assemblée Générale ordinaire

Conseil d'Administration du 12 décembre 2023 :

- Accueil nouveau administrateur
- Approbation du procès-verbal du 25/05/2023
- Présentation Pirmil les Iles
- Résultat probable 2023 – budget prévisionnel 2024
- Marché de gestion et de maintenance du patrimoine économique métropolitaine
- Vente de locaux du centre commercial du Breil à la Ville de Nantes
- Répartition des jetons de présence

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2023 : 51%
Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2023 : 67%

Jetons de présence pour 2023 : 4 600 € bruts distribués aux élus représentants Nantes Métropole.
Jetons de présence pour 2023 : 460 € bruts distribués à l'élu représentant la Ville de Nantes.

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôles sur exercice 2023 : Néant

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT** 2022

ANNEXES

✌ **Important :** **L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL**

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

SYNA
expertise & audit

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

2-4 avenue Carnot
BP 50906
44009 NANTES CEDEX 1

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1 ter avenue de la Vertonne
44120 Vertou
+33 (0)2 49 62 68 00
contact@syna-conseils.fr
www.syna-conseils.fr

SYNA | SAS au capital de 894 700 € | 901 829 226 RCS Nantes | TVA intracommunautaire (en attente) | Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Région des Pays de Loire | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | Siège social : 1 ter avenue de la Vertonne – 44120 Vertou.

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte rendu des travaux de l'expert-comptable	*1*
COMPTES ANNUELS	*2*
Bilan actif	*3*
Bilan passif	*4*
Compte de résultat	*5*
Compte de résultat (suite)	*6*
Règles et méthodes comptables	*7*
Tableau des emprunts	*11*
Tableau des emprunts (suite)	*12*
Tableau des en-cours de concessions	*13*
Tableau des en-cours de concessions (suite)	*14*
Immobilisations	*15*
Amortissements	*16*
Provisions	*17*
Créances et dettes	*18*
Produits à recevoir	*19*
Charges à payer	*20*
Charges constatées d'avance	*21*
Produits constatés d'avance	*22*
Capital social	*23*
Effectif moyen	*24*
DETAIL DES COMPTES	*25*
Détail de l'actif	*26*
Détail du passif	*28*
Détail du compte de résultat	*30*
GESTION	*35*
Soldes intermédiaires de gestion	*36*

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entité :

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**149 514 706 euros**
Chiffre d'affaires :	**32 017 277 euros**
Résultat net comptable :	**76 582 euros**

Fait à VERTOU, le 15/05/2024

Pour SYNA

Sébastien FRANCHI
Expert Comptable Diplomé
Associé

Sébastien FRANCHI
Signature numérique de Sébastien FRANCHI
Date : 2024.05.15 11:28:50 +02'00'

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	183 282	183 282		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	3 547 906		3 547 906	2 539 926
	Constructions	40 760 074	12 402 369	28 357 705	26 077 094
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	296 268	97 835	198 433	210 448
	Autres immobilisations corporelles	5 546 060	3 148 119	2 397 942	1 384 402
	Immobilisations en cours				(600)
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 020		2 020	2 020
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 226		1 226	1 226
	TOTAL (II)	**50 336 837**	**15 831 604**	**34 505 233**	**30 214 517**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	46 179 561		46 179 561	49 981 374
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	283 726		283 726	268 375
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	16 307 154	591 748	15 715 405	25 898 310
	Autres créances	5 804 354		5 804 354	1 999 367
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 000 015		1 000 015	15
	DISPONIBILITES	43 373 963		43 373 963	43 691 192
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 652 449		2 652 449	2 846 680
	TOTAL (III)	**115 601 221**	**591 748**	**115 009 473**	**124 685 313**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**165 938 058**	**16 423 353**	**149 514 706**	**154 899 831**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 782 000	1 782 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	136 659	129 542
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 637 012	1 501 788
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**76 582**	**142 341**
	Subventions d'investissement	1 318 512	1 445 856
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**4 950 764**	**5 001 527**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	1 300 000	
	Total des autres fonds propres	**1 300 000**	
PROVISIONS	Provisions pour risques		263
	Provisions pour charges	35 095 732	42 477 667
	Total des provisions	**35 095 732**	**42 477 931**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 008 432	69 092 246
	Emprunts et dettes financières divers	3 503 823	3 878 215
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 334 453	1 232 983
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 670 100	4 717 187
	Dettes fiscales et sociales	1 635 657	6 030 582
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 134
	Autres dettes	452 113	61 148
	Produits constatés d'avance (1)	22 563 631	22 406 878
	Total des dettes	**108 168 209**	**107 420 373**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**149 514 706**	**154 899 831**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	76 581,52	142 340,92
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	60 581 398	54 919 578
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4 107 334	7 779 824

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	27 724 196		27 724 196	59 366 367
	Production vendue (Services et Travaux)	4 293 081		4 293 081	3 943 637
	Montant net du chiffre d'affaires	**32 017 277**		**32 017 277**	**63 310 003**
	Production stockée			(3 801 813)	(26 185 354)
	Production immobilisée			7 817 765	13 484 586
	Subventions d'exploitation			889 492	727 542
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			36 752 763	45 276 623
	Autres produits			1 949	1 534
	Total des produits d'exploitation (1)			**73 677 433**	**96 614 935**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			30 223 671	48 662 428
	Impôts, taxes et versements assimilés			603 355	547 744
	Salaires et traitements			2 437 256	2 272 641
	Charges sociales du personnel			1 076 255	1 001 225
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 719 997	1 516 658
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			457 741	68 869
	Dotations aux provisions			34 956 268	42 355 926
	Autres charges			110 191	34 004
	Total des charges d'exploitation (2)			**71 584 733**	**96 459 495**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**2 092 700**	**155 440**

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**2 092 700**	**155 440**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	43	26
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	13 238	1 132
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**13 281**	**1 158**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	138 356	107 422
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**138 356**	**107 422**
	RESULTAT FINANCIER	**(125 075)**	**(106 264)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 967 625**	**49 176**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 705	8 842
	Sur opérations en capital	127 346	142 780
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**129 051**	**151 622**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	4 629	7 924
	Sur opérations en capital	1 986 877	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**1 991 506**	**7 924**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 862 455)**	**143 697**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 589	50 532
	TOTAL DES PRODUITS	**73 819 765**	**96 767 715**
	TOTAL DES CHARGES	**73 743 184**	**96 625 374**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**76 582**	**142 341**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des réglements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :
- par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- par l'avis 93/09 du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guides comptables professionnels des EPL activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023. Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciel	1 à 5 ans

Immobilisation corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Les biens du domaine concédé, mis dans la concession par le concessionnaire devront être remis au concédant à la fin de celle-ci dans les conditions définies dans la convention de concession.

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

En ce qui concerne les ensembles immobiliers, la décomposition retenue et les durées d'amortissement appliquées en mode linéaire ont été déterminées à partir des caractéristiques techniques et des situations notamment géographiques des immeubles.

- Gros oeuvre	30 à 60 ans
- Couverture	25 ans
- Menuiseries extérieures	25 ans
- Chauffage collectif	25 ans
- Etanchéité	15 ans
- Ravalement	15 ans
- Electricité	25 ans
- Plomberie / Sanitaire	25 ans
- Ascenseurs	15 ans
- Autres (peinture, sols etc…)	15 ans

Règles et méthodes comptables

Pour les autres immobilisations inscrites à l'actif du bilan, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation normale prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

- Installations techniques, mat. et outillage	8 à 10 ans
- Installations, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	8 à 10 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Les avances inter-opérations sont neutralisées dans les comptes annuels de la société. Ces mouvements concernent uniquement des avances entre des opérations "mères" et leurs opérations "filles".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation à 100% lorsque la société est en liquidation ou en redressement judiciaire. Pour les autres créances, la dépréciation est déterminée au cas par cas.

Valeurs d'exploitation

La société a opté pour l'incorporation des frais financiers à la valeur des actifs, prévue à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI. Par conséquent, les frais financiers afférents aux capitaux empruntés pour financer la construction des éléments stockés ou immobilisés sont incorporés au coût de production.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de concessions qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de concession d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.

Règles et méthodes comptables

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
- Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire.
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Il convient également de noter que l'application du règlement du CRC n°99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée, pour la majorité des opérations, sur la base des Comptes Rendus aux Collectivités Locales (CRACL) transmis et soumis à délibération.

En-cours des conventions publiques d'aménagement

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de conventions publiques d'aménagement.

Transfert de charges vers les opérations

La société agit en tant que maître d'ouvrage et de ce fait impute une quote-part de ses frais de fonctionnement sur les opérations d'aménagement selon les modalités définies par les concessions d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2023 la somme de 3.102.219 euros.

Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptable retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2023 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

. Compte de production stockée :	- 3.801.813 euros
. Variation des comptes de travaux en-cours sur concessions n/n-1 :	- 3.801.813 euros

Provisions pour risques et charges

Provision pour pensions et obligations similaires

La recommandation de CNC n°2003-R.01 a explicitement placé la médaille du travail dans le champ d'application du règlement n°2000-06 sur les passifs pour les comptes clos à compter de 2003. Une provision a été constituée pour la première fois en 2004.

Elle a été calculée, conformément à l'article 52 de l'accord d'entreprise signé le 1er mars 1999, en fonction :

- De la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille du travail (probabilité qui dépend notamment de la dotation du personnel et des tables de mortalités),
- De l'actualisation des montants,
- De la gratification prévue par l'accord d'entreprise,

Au 31 décembre 2023, le montant provisionné est de 16.833 euros.

Provisions pour charges

L'article 21 de la convention signée par la société avec Nantes Métropole dans le cadre de la Délégation de Service Public portant sur la période 2021–2025 précise que l'écart positif entre le résultat comptable avant IS réel et le résultat comptable avant IS prévisionnel fera l'objet d'un reversement à hauteur de 60% de cet écart.

Ainsi au 31 décembre 2023, la société a provisionné la somme de 122.611 euros.

Règles et méthodes comptables

Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la société et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir, dans la limite fixée par la loi, les emprunts contractés par la société. Au 31 décembre 2023, le montant des emprunts garantis se décompose comme mentionné dans le tableau en annexe ci-après.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le déstockage des programmes en VEFA sont constatés à l'avancement sur la base de l'avancement commercial. Celui-ci est défni par la date de signature des actes notariés.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dès la signature de l'accord (convention de subvention) sauf s'il existe des conditions suspensives. Elles servent à financer une immobilisation amortissable. Elles sont rapportées au compte de résultat de l'exercice au rythme de l'amortissement.

Les immeubles faisant désormais l'objet d'une décomposition par composants, les subventions qui ont servi à financer ceux-ci, ont été ventilées proportionnellement entre les différents composants.

Le montant de la quote-part de subvention portée au compte de résultat est de 127.345 euros.

Engagement hors bilan

L'article L 123-13 (al.3) du Code de Commerce et le Plan Comptable Général (art 531-2/9) prescrivent d'indiquer dans l'annexe le montant des engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres ou associés de son personnel, ainsi que de ses mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite : pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires.

Par conséquent, la société a évalué le montant des engagements de retraite en tenant compte des critères suivants :

- effectif et caractéristiques des individus présents : salaire, taux d'évolution des salaires (1%), taux de charges patronales (50%), ancienneté date de départ à la retraite
- application des coefficients de probabilité de départ de la société avant la retraite sur la base du référentiel TPRV 93 : départ vers une autre société probabilité de décès
- pondération des engagements calculés à la date de départ théorique de chaque individu afin de déterminer l'engagement àla date de clôture.

Au 31 décembre 2023, les indemnités de fin de carrière s'élèvent à 524.818 euros. Elles sont couvertes par un contrat d'assurance pour un montant de 644.988 euros.

Compromis de ventes signés sur les opérations (en attente de signature d'actes)

- *Champ de Manoeuvre :*	AIGUILLON CONSTRUCTION SA D'HLM pour :	350.577 euros
- *Champ de Manoeuvre :*	COOP LOGIS pour :	579.379 euros
- *Champ de Manoeuvre :*	SCCV CHAMP DE MANOEUVRE pour :	1.351.500 euros
- *Champ de Manoeuvre :*	SCCV ETIKA (CISN) pour :	1.898.050 euros
- *Champ de Manoeuvre :*	NMH pour :	532.570 euros
- *Doulon Gohars :*	Nantes Métropole Habitat, SAS Plateau des Gohars, SCCV ADI GOHARDS et SCCV CIF GOHARDS pour :	4.275.738 euros

Le total des engagements de cessions se monte à 8.988 Keuros.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice s'éleve à 27.870 euros au titre du contrôle légal des comptes 2023.

Emprunts (1)

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Montant libéré	Capital restant dû au 31/12/23	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
1427	ZAC ERDRE PORTERIE	CA	3 000 000	3 000 000	3 000 000		3 000 000		80%
1448	ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	CDD	6 146 387	6 146 387	6 146 387			6 146 387	80%
1450	BAS CHANTENAY	ARKEA	7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000			80%
1450	BAS CHANTENAY	BPGO	7 000 000	7 000 000	7 000 000		7 000 000		80%
1450	BAS CHANTENAY	CM	6 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000		80%
1451	ZAC DOULON GOHARDS	CA	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000			80%
1451	ZAC DOULON GOHARDS	CC	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000			80%
1451	ZAC DOULON GOHARDS	LBP	6 000 000	6 000 000	6 000 000	400 000	5 600 000		80%
1452	CASERNE MELLINET	ARKEA	7 300 000	7 300 000	462 602	462 602			80%
1452	CASERNE MELLINET	CE	6 500 000	6 500 000	6 500 000	6 500 000			80%
1452	CASERNE MELLINET	CM	4 000 000	4 000 000	3 778 000	223 554	3 554 446		80%
1452	CASERNE MELLINET	LBP	4 500 000	4 500 000	4 350 000	200 000	4 150 000		80%
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	CA	6 000 000	6 000 000	6 000 000			6 000 000	80%
1456	PLACE DES DERVALLIERES	CE	400 000	400 000	400 000	0	400 000		80%
6810	HUB CREATIC DSP	ARKEA	7 900 000	7 900 000	7 200 000	300 000	6 900 000		50%
7450	IMMEUBLE CASSINI	CE	2 200 000	2 200 000	970 038	115 979	490 576	363 483	80%
TOTAL INTERMEDIAIRE			**80 946 387**	**80 946 387**	**69 807 027**	**24 202 135**	**33 095 022**	**12 509 870**	

Emprunts (2)

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Montant libéré	Capital restant dû au 31/12/23	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
TOTAL INTERMEDIAIRE			**80 946 387**	**80 946 387**	**69 807 027**	**24 202 135**	**33 095 022**	**12 509 870**	
7822	CTRE COMMERCIAL DU BREIL	CE	590 000	590 000	183 710	24 341	103 602	55 767	80%
7825	CTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU	CA	655 000	655 000	206 686	67 887	138 799		80%
0001	FONCTIONNEMENT	CE	668 000	668 000	302 277	47 891	211 070	43 315	
0001	FONCTIONNEMENT	CC	230 000	230 000	118 113	23 200	94 913		
TOTAL			**83 089 387**	**83 089 387**	**70 617 813**	**24 365 454**	**33 643 407**	**12 608 952**	

En-cours de concessions (1)

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat (*)	Date de signature de la convention	Date expiration de la convention	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
1400	ZAC DE LA CHANTRERIE I	NANTES METROPOLE	Collectivité	11/07/1988	31/12/2025	(485)	485		20 088 354	18 448 503	20 088 806	0	1 640 303	451	485
1414	ZAC DES ORMEAUX E	NANTES METROPOLE	Collectivité	11/04/1996	31/12/2025	13			8 558 897	8 553 567	8 558 887	15	5 335	(10)	
1423	ZAC BOTTIERE CHENA	NANTES METROPOLE	Collectivité	11/10/2002	31/12/2025	(2 466 906)	2 466 906	2 466 844	53 461 763	53 106 065	53 355 222		249 066	(106 541)	62
1426	ST JEAN DE BOISEAU	NANTES METROPOLE	Collectivité	25/06/2003	31/12/2025	(315 035)	315 035	317 073	1 910 790	3 101 671	1 754 258	1 347 414		(156 532)	
1427	ZAC ERDRE PORTERIE	NANTES METROPOLE	Collectivité	24/10/2003	31/12/2028	(1 648 494)	1 648 494	1 648 387	49 850 819	51 460 239	49 569 896	1 890 343		(280 924)	107
1428	ZAC EURONANTES GARE	NANTES METROPOLE	Collectivité	09/03/2004	31/12/2027	(731 439)	731 439	730 561	91 308 885	84 161 152	91 170 038		7 002 954	(208 890)	878
1430	ZAC DE LA JALIERE	NANTES METROPOLE	Collectivité	21/01/2004	31/12/2025	27			3 724 906	4 227 948	3 724 890	503 058		(16)	
1432	ZAC DE LA BREHANNERIE	NANTES METROPOLE	Collectivité	04/07/2005	31/12/2025	1 938			1 774 081	1 755 776	1 772 423	0	16 647	(1 658)	
1434	LES BRUYERES	NANTES	Collectivité	03/01/2006	31/12/2023	(172 613)	172 613	172 618	9 225 879	9 149 137	9 225 975		76 839	96	
1435	VALLON DES DERVALLIERES	NANTES	Collectivité	25/01/2006	31/12/2023	(1 300 426)	1 300 426	1 301 600	12 912 383	12 123 811	12 977 108		853 296	64 725	
1436	ZAC VALLON DES GARETTES	NANTES METROPOLE	Partagé	16/10/2006	31/12/2025	246 161			30 240 250	27 452 163	29 992 469		2 540 307	(247 781)	
1437	MALAKOFF CENTRE	NANTES METROPOLE	Collectivité	21/01/2008	En cours de clôtu	(170 205)	170 205	170 205	13 272 304	11 944 635	13 291 771		1 347 136	19 467	
1438	ZAC DES VIGNES	NANTES METROPOLE	Collectivité	24/06/2004	31/12/2027	13 570			17 154 710	17 415 088	17 144 714	270 373		(9 996)	
1439	ZAC MADELEINE CHAMPS MARS	NANTES METROPOLE	Collectivité	19/01/1993	31/12/2022	183			57 571 385	57 279 983	57 571 201	8 761	299 979	(184)	
1442	DESIRE COLOMBE	NANTES	Partagé	05/07/2011	En cours de clôtu	(1 721 151)	1 721 151	3 631 550	8 651 069	7 751 706	6 457 045	1 294 661		(2 194 024)	
1444	ZAC DES COURTILS	NANTES METROPOLE	Partagé	20/02/2012	En cours de clôtu	5 434			753 000	747 566	747 566	0		(5 434)	
1445	ZAC DE LA GAUDINIERE	NANTES METROPOLE	Partagé	20/02/2012	31/12/2026	68			1 383 310	1 267 107	1 383 241		115 901	(69)	
1447	SAINT AIGNAN LES TREILLES	SAINT AIGNAN	Partagé	03/12/2012	En cours de clôtu	(938 548)	938 548	940 559	110 821	114 667	115 220			3 599	
1448	ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	NANTES METROPOLE	Partagé	22/07/2015	31/12/2032	(5 769 214)	5 769 214	3 266 337	14 873 771	16 891 629	13 150 415	3 741 215		(1 723 356)	2 502 877
1449	TIVOLI	NANTES	Partagé	02/05/2016	31/12/2022				250 000	246 407	250 000		3 593		
1450	BAS CHANTENAY	NANTES METROPOLE	Partagé	24/11/2016	31/12/2034	(24 972 910)	24 972 910	4 025 000	27 120 348	32 085 033	29 542 504	2 542 529		2 422 156	20 947 910
1451	DOULON GOHARDS	NANTES METROPOLE	Partagé	06/01/2017	31/12/2034	(10 387 472)	10 387 472	9 821 458	10 805 768	24 486 085	1 172 329	23 313 756		(9 633 439)	566 014
1452	CASERNE MELLINET	NANTES METROPOLE	Partagé	11/01/2017	31/12/2030	1 216			18 319 055	22 979 160	18 318 493	4 660 667		(562)	
1453	BOTTIERE PIN SEC	NANTES METROPOLE	Partagé	08/02/2019	31/12/2030	4 911			11 957 484	3 392 720	11 954 983	1 799	8 564 062	(2 501)	
1454	SANGLERIE	LES SORINIERES	Partagé	12/07/2018	31/12/2025	(1 231 686)	1 231 686	3 067 912	4 150 323	1 681 638	1 363 065	318 573		(2 787 257)	
								Totaux	469 430 355	471 823 456	454 652 520	39 893 164	22 715 418	(14 848 679)	

*** Collectivité : dans la limite de la participation de la collectivité prévue dans la concession d'aménagement.**

*** Partagé : partagé entre la collectivité et l'aménageur suivant l'origine du résultat de l'opération**

En-cours de concessions (2)

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Date de signature de la convention	Date expiration de la convention	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
1455	PIRMIL LES ISLES	NANTES METROPOLE	Partagé	09/07/2018	31/12/2037	(7 941 562)	7 941 562	3 680 823	31 188 753	29 029 127	29 210 798		177 036	(1 977 954)	4 260 739
1456	PLACE DES DERVALLI	NANTES METROPOLE	Partagé	12/07/2019	31/12/2027	324			2 755 529	1 108 257	2 755 343		1 647 086	(186)	
1457	ORVAULT PLAISANCE	NANTES METROPOLE	Partagé	03/01/2022	31/12/2032	1 691			1 429 689	905 958	1 429 489		523 531	(200)	
1458	ZAC des CARTRONS	NANTES METROPOLE	Partagé	11/09/2023	31/12/2033					25 000		25 000			
3428	ILOT 5 B EURONANTES	NANTES METROPOLE	Collectivité	14/09/2015	31/12/2025	293			12 736 951	13 134 947	12 736 667	398 280		(284)	
3428	PEM EURONANTES	NANTES METROPOLE	Collectivité	12/07/2017	31/12/2025	781			19 442 069	11 508 400	19 441 308	0	7 932 908	(761)	
3435	POLE ASSOCIATIF	NANTES	Collectivité	05/07/2011	31/12/2021	990 357			18 654 355	17 584 827	17 664 014		79 187	(990 341)	
3448	CRECHE CHAMP DE MANŒUVRE	NANTES METROPOLE	Partagé							30 039		30 039			
3450	EMR IMMEUBLE NAUTISME	NANTES METROPOLE	Partagé	20/12/2018	31/12/2023				13 500 139	13 416 471	13 500 139	633 658	381 122		
3451	LES FERMES DE DOULON	NANTES METROPOLE	Partagé	06/01/2017	31/12/2030				3 776 155	3 480 909	3 776 155			(302 870)	
3452	MELLINET REHAB BATIMENTS	NANTES METROPOLE	Partagé	11/01/2017	31/12/2030				4 366 909	4 613 099	4 368 126	251 121		(5 871)	
3453	AMENAGEMENT CENTRAKOR	NANTES METROPOLE	Partagé	08/02/2019	31/12/2022					2 695 372		2 695 372		(2 171 200)	
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE	LES SORINIERES	Partagé	12/07/2018	31/12/2025					2 568 353		2 568 353			
								Totaux	**107 850 547**	**100 100 758**	**104 882 039**	**6 601 822**	**10 740 870**	**(5 449 667)**	
								Totaux Concessions	**107 850 547**	**571 924 215**	**559 534 559**	**46 494 986**	**33 456 288**	**(20 298 346)**	

*** Collectivité : dans la limite de la participation de la collectivité prévue dans la concession d'aménagement.**

*** Partagé : partagé entre la collectivité et l'aménageur suivant l'origine du résultat de l'opération**

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	183 282					183 282
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**183 282**					**183 282**
CORPORELLES						
Terrains	2 539 926		1 007 980			3 547 906
Constructions sur sol propre	36 925 866		5 751 159		2 113 103	40 563 922
sur sol d'autrui	196 152					196 152
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	296 268					296 268
Instal., agencement, aménagement divers	3 421 935		1 214 672			4 636 607
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	885 983		23 470			909 454
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	(600)		122 168	121 568		
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**44 265 531**		**8 119 449**	**121 568**	**2 113 103**	**50 150 309**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	2 020					2 020
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 226					1 226
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 246**					**3 246**
TOTAL	**44 452 059**		**8 119 449**	**121 568**	**2 113 103**	**50 336 837**

Principales sortie :

Bottière Pin Sec	Bâtiment Centrakor	2 113 102 €

Principales acquisitions / productions immobilisées :

Société	Matériel informatique	11 585 €
Bio Ouest	Raccordement réseau de chaleur	111 989 €
Mallève 2	Rénovation éclairages et faux plafonds	89 028 €
Mellinet	Bâtiment B19	3 358 021 €
Doulon-Gohards	Bâtiments des fermes	3 418 679 €

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	183 282			183 282
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**183 282**			**183 282**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	11 044 924	1 483 680	126 235	12 402 369
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	85 820	12 015		97 835
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 214 770	163 746		2 378 515
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	708 747	60 857		769 603
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 054 260**	**1 720 297**	**126 235**	**15 648 322**
	TOTAL	**14 237 542**	**1 720 297**	**126 235**	**15 831 604**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	16 854	(21)		16 833
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	42 461 077	34 956 025	42 338 203	35 078 899
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**42 477 931**	**34 956 004**	**42 338 203**	**35 095 732**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	288 176	457 441	153 868	591 748
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**288 176**	**457 441**	**153 868**	**591 748**
	TOTAL GENERAL	**42 766 106**	**35 413 445**	**42 492 070**	**35 687 481**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		35 414 008	42 492 070	
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 226		1 226
	Clients douteux ou litigieux	741 881	741 881	
	Autres créances clients	15 565 272	15 565 272	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 685	2 685	
	Impôts sur les bénéfices	21 943	21 943	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 605 683	1 605 683	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 727	2 727	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 171 316	4 171 316	
	Charges constatées d'avances	2 652 449	2 652 449	
	TOTAL DES CREANCES	**24 765 183**	**24 763 956**	**1 226**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 107 334	4 107 334		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	70 901 098	24 648 739	33 643 407	12 608 952
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 503 823	3 503 823		
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 670 100	3 670 100		
	Personnel et comptes rattachés	259 150	259 150		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 943	289 943		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 060 102	1 060 102		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	26 461	26 461		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	452 113	452 113		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	22 563 631	22 563 631		
	TOTAL DES DETTES	**106 833 757**	**60 581 398**	**33 643 407**	**12 608 952**

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	21 483 715
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 969 431
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	163 351	117 680	45 671	*38,81*
Autres créances	76 242	44 872	31 370	*69,91*
TOTAL	**239 593**	**162 552**	**77 041**	**47,39**

Charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 375	854 294	(415 919)	*-48,69*
Dettes fiscales et sociales	378 715	376 342	2 373	*0,63*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	21 707	4 211	17 496	*415,45*
TOTAL	**838 797**	**1 234 846**	**(396 050)**	**-32,07**

Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Exploitation	2 652 449	2 846 680	(194 231)	*-6,82*
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	**2 652 449**	**2 846 680**	**(194 231)**	**-6,82**

CCA - Charges d'exploitation	496.312 €	70.852 €
CCA - Neutralisation résultat concession	2.156.137 €	2.775.828 €

Produits constatés d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Exploitation	22 563 631	22 406 878	156 754	*0,70*
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	**22 563 631**	**22 406 878**	**156 754**	**0,70**

PCA - Produits d'exploitation	109.149 €	90.628 €
PCA - Neutralisation résultat concessions	22.454.482 €	22.316.249 €

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		54 000,00	33,0000	1 782 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**54 000,00**	**33,0000**	**1 782 000,00**

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		26	
	Professions intermédiaires		7	
	Employés		16	
	Ouvriers			
	TOTAL		**49**	

DÉTAIL DES COMPTES

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**34 505 232,82**	**30 214 517,21**	**4 290 715,61**	*14,20*
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DIVERSES	183 282,02	183 282,02		
AMORT.AUTRES IMMOBILISAT. INCORPORELLES	(183 282,02)	(183 282,02)		
Terrains	**3 547 906,37**	**2 539 926,37**	**1 007 980,00**	*39,69*
TERRAINS AMENAGES	3 547 906,37	2 539 926,37	1 007 980,00	*39,69*
Constructions	**28 357 705,39**	**26 077 094,38**	**2 280 611,01**	*8,75*
BATIMENTS PROPRES	38 238 113,70	35 244 835,46	2 993 278,24	*8,49*
TRAVAUX AMELIORATION CONST. PRO	111 989,09		111 989,09	
ENSEMBLES IMMOBIL. ADMINIST. ET COMMERC.	1 681 030,22	1 681 030,22		
AGENCEMENT AMENAGEMENT	532 788,67		532 788,67	
BATIMENTS SUR SOL AUTRUI	196 152,43	196 152,43		
AMORT.CONSTRUCT.PROPRES	(12 282 074,26)	(10 960 345,58)	(1 321 728,68)	*-12,06*
AMORT TRAVAUX AMELIORATION CONSTR PRO	(1 881,84)		(1 881,84)	
AMORT. BATIMENTS SOL AUTRUI	(91 253,73)	(84 578,15)	(6 675,58)	*-7,89*
AMORTIS.AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES	(27 158,89)		(27 158,89)	
Installations techniques, matériel et outillage	**198 433,04**	**210 448,37**	**(12 015,33)**	*-5,71*
INSTALLATIONS AGENCEMENTS SPECIALISES	295 131,17	295 131,17		
MATERIEL INDUSTRIEL PROPRE	1 136,80	1 136,80		
AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	(97 834,93)	(85 819,60)	(12 015,33)	*-14,00*
Autres immobilisations corporelles	**2 397 941,80**	**1 384 401,87**	**1 013 539,93**	*73,21*
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENTS DIVERS	726 886,34	633 994,54	92 891,80	*14,65*
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT DIVERS	3 909 720,59	2 787 940,56	1 121 780,03	*40,24*
MATERIEL DE BUREAU INFORMATIQUE	267 534,87	255 949,87	11 585,00	*4,53*
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	236 158,79	224 273,31	11 885,48	*5,30*
MOBILIER DE BUREAU	138 238,32	138 238,32		
MOBILIER DE BUREAU	267 521,54	267 521,54		
AMORT. INSTALLATIONS AGENCEMENTS DIVERS	(2 378 515,48)	(2 214 769,77)	(163 745,71)	*-7,39*
AMORT. MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	(450 663,76)	(418 227,66)	(32 436,10)	*-7,76*
AMORT. MOBILIER DE BUREAU	(318 939,41)	(290 518,84)	(28 420,57)	*-9,78*
Immobilisations corporelles en cours		**(600,00)**	**600,00**	*100,00*
AUTRES IMMOB EN COURS		(600,00)	600,00	*100,00*
Autres participations	**2 020,00**	**2 020,00**		
ACTIONS - TITRES DE PARTICIPATION	2 020,00	2 020,00		
Autres immobilisations financières	**1 226,22**	**1 226,22**		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	1 226,22	1 226,22		
TOTAL III - Actif Circulant NET	**115 009 472,84**	**124 685 313,35**	**(9 675 840,51)**	*-7,76*
En-cours de production de biens	**46 179 561,08**	**49 981 373,82**	**(3 801 812,74)**	*-7,61*
EN COURS DE PRODUCTION	46 179 561,08	49 981 373,82	(3 801 812,74)	*-7,61*
Avances & acomptes versés sur commandes	**283 725,97**	**268 375,44**	**15 350,53**	*5,72*
FOURNISSEURS DEBITEURS	12 364,42	6 253,88	6 110,54	*97,71*
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTES	271 361,55	262 121,56	9 239,99	*3,53*
Créances clients et comptes rattachés	**15 715 405,26**	**25 898 310,12**	**(10 182 904,86)**	*-39,32*
CLIENTS - ACQUEREURS	14 551 970,89	23 120 894,42	(8 568 923,53)	*-37,06*
GI CLIENTS LOCATAIRES	393 833,96	287 692,23	106 141,73	*36,89*

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
LOC BAIL EMPHYTHEOTIQUE	266 358,80	1 742 431,77	(1 476 072,97)	-84,71
CLIENTS MANDANTS	189 757,97	462 930,39	(273 172,42)	-59,01
CLIENTS DOUTEUX	741 881,44	454 857,14	287 024,30	63,10
CLIENTS FACT A ETABLIR	163 350,57	117 679,80	45 670,77	38,81
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	(591 748,37)	(288 175,63)	(303 572,74)	-105,34
Autres créances	**5 804 353,83**	**1 999 367,22**	**3 804 986,61**	190,31
FOURNISSEURS R.R.R. A OBTENIR	4 575,44	5 110,58	(535,14)	-10,47
PERSONNEL - PRODUIT A RECEVOIR		23,46	(23,46)	-100,00
IJ A RECEVOIR	2 038,33	1 247,14	791,19	63,44
INDEMNITES - PREVOYANCE	646,94		646,94	
SUBVENTION A RECEVOIR		37 359,00	(37 359,00)	-100,00
ETAT - ACOMPTE IS	21 943,00	3 707,00	18 236,00	491,93
TVA COLLECTEE SUR RECETTES	18 072,42		18 072,42	
TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES		7 239,80	(7 239,80)	-100,00
TVA SUR FNP		59 490,78	(59 490,78)	-100,00
TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE S/BIENS SERVIC	446 923,73	575 445,99	(128 522,26)	-22,33
TVA DEMANDE DE REBOURSEMENT	1 081 507,00	518 468,00	563 039,00	108,60
TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE S/IMMOBILISAT.		189,00	(189,00)	-100,00
TVA SUR FACTURES NON ENCORE PARVENUES	56 263,59	70 155,94	(13 892,35)	-19,80
TVA SUR AVOIRS A ETABLIR	2 916,00		2 916,00	
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	2 727,00		2 727,00	
MANDATS ACTIF	15 329,23	906,00	14 423,23	N/S
DEBITEURS DIVERS	3 731 063,71	478 468,28	3 252 595,43	679,79
AVANCE NOTAIRE	121 476,59	146 866,25	(25 389,66)	-17,29
CONSIGNATIONS	81 690,00	94 690,00	(13 000,00)	-13,73
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	60 921,00		60 921,00	
CHARGES FINANCIERES A REPARTIR SUR OPES	0,01		0,01	
CHARGES A REPARTIR SUR OPES	156 259,84		156 259,84	
Valeurs mobilières de placement	**1 000 015,19**	**15,19**	**1 000 000,00**	N/S
ACTIONS - PARTS	15,19	15,19		
COMPTE A TERME	1 000 000,00		1 000 000,00	
Disponibilités	**43 373 962,69**	**43 691 191,54**	**(317 228,85)**	-0,73
CAISSE D'EPARGNE GI	1 570 399,80	2 584 360,44	(1 013 960,64)	-39,23
CREDIT AGRICOLE OPES	17 213 936,49	10 456 838,70	6 757 097,79	64,62
CAISSE D'EPARGNE AMENAGEMENT	8 896 543,40	11 081 042,51	(2 184 499,11)	-19,71
CREDIT AGRICOLE FONCTIONNEMENT STE	5 763,90	6 684,80	(920,90)	-13,78
BCME - ARKEA	391 607,27	369 006,05	22 601,22	6,12
SOCIETE GENERALE		5 433,36	(5 433,36)	-100,00
CREDIT MUTUEL	2 428 595,77	4 780 659,09	(2 352 063,32)	-49,20
CREDIT COOPERATIF	141 203,83	305 213,52	(164 009,69)	-53,74
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	1 236 018,17	112 479,66	1 123 538,51	998,88
LA BANQUE POSTALE	10 564 107,56	11 532 855,72	(968 748,16)	-8,40
CDC CCO	262 382,28	2 057 205,48	(1 794 823,20)	-87,25
CDC CCS	657 020,95	397 441,41	259 579,54	65,31
INTERETS COURUS A RECEVOIR PRODUIT STE	5 333,34	1 131,76	4 201,58	371,24
CAISSE	178,54	151,09	27,45	18,17
CAISSE GI	255,41	197,19	58,22	29,52
CAISSE FONCTIONNEMENT	579,18	334,36	244,82	73,22
TICKETS RESTAURANT	36,80	156,40	(119,60)	-76,47
Charges constatées d'avance	**2 652 448,82**	**2 846 680,02**	**(194 231,20)**	-6,82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 325,14	38 265,71	(10 940,57)	-28,59
NEUTRALISATION RESULTAT OP AMENAGEMENT	2 156 136,72	2 775 827,65	(619 690,93)	-22,32
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	468 986,96	32 586,66	436 400,30	N/S
TOTAL DU BILAN ACTIF	**149 514 705,66**	**154 899 830,56**	**(5 385 124,90)**	-3,48

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**4 950 763,99**	**5 001 526,83**	**(50 762,84)**	*-1,01*
Capital Social ou individuel	**1 782 000,00**	**1 782 000,00**		
CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, VERSE	1 782 000,00	1 782 000,00		
Réserve légale	**136 658,88**	**129 541,84**	**7 117,04**	*5,49*
RESERVE LEGALE	136 658,88	129 541,84	7 117,04	*5,49*
Autres réserves	**1 637 011,60**	**1 501 787,72**	**135 223,88**	*9,00*
RESERVES DIVERSES	1 637 011,60	1 501 787,72	135 223,88	*9,00*
Résultat de l'exercice	**76 581,52**	**142 340,92**	**(65 759,40)**	*-46,20*
Subventions d'investissement	**1 318 511,99**	**1 445 856,35**	**(127 344,36)**	*-8,81*
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	2 922 932,50	2 922 932,50		
QUOTE PARTS SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	(1 604 420,51)	(1 477 076,15)	(127 344,36)	*-8,62*
TOTAL II - Autres fonds propres	**1 300 000,00**		**1 300 000,00**	
Avances conditionnées	**1 300 000,00**		**1 300 000,00**	
AVANCE COLLECTIVITE LOCALE	1 300 000,00		1 300 000,00	
TOTAL III - Total des Provisions	**35 095 732,19**	**42 477 930,56**	**(7 382 198,37)**	*-17,38*
Provisions pour risques		**263,38**	**(263,38)**	*-100,00*
PROV.NEUTRAL.BONI CONCES.RISQUES CONCESN		263,38	(263,38)	*-100,00*
Provisions pour charges	**35 095 732,19**	**42 477 667,18**	**(7 381 934,99)**	*-17,38*
PV.PENSIONS,OBLIG.SIMIL	16 833,00	16 854,00	(21,00)	*-0,12*
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	122 611,00	173 248,00	(50 637,00)	*-29,23*
PROVISION POUR CHARGES PREVISIONNELLES	34 956 288,19	42 287 565,18	(7 331 276,99)	*-17,34*
TOTAL IV - Total des dettes	**108 168 209,48**	**107 420 373,17**	**747 836,31**	*0,70*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**75 008 431,82**	**69 092 246,23**	**5 916 185,59**	*8,56*
EMPRUNTS	70 901 097,69	61 312 422,02	9 588 675,67	*15,64*
CAISSE EPARGNE GESTION COPRO	6 757,96	23 602,00	(16 844,04)	*-71,37*
CAISSE EPARGNE S/CPTE DECOUVERT	259 527,29		259 527,29	
CREDIT COOPERATIF S/CPTE DECOUVERT	121 048,88	1 336 222,21	(1 215 173,33)	*-90,94*
CREDIT AGRICOLE S/CPTE DECOUVERT	3 720 000,00	4 000 000,00	(280 000,00)	*-7,00*
LIGNE DE CREDIT LBP (BQUE POSTALE)		2 420 000,00	(2 420 000,00)	*-100,00*
Emprunts et dettes financières divers	**3 503 823,38**	**3 878 214,98**	**(374 391,60)**	*-9,65*
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 503 268,33	3 876 443,53	(373 175,20)	*-9,63*
CAUTION TELECOMMANDE	555,05	1 771,45	(1 216,40)	*-68,67*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**1 334 452,86**	**1 232 982,98**	**101 469,88**	*8,23*
CLIENTS AVANCE LOCATAIRES	23 331,93	25 315,71	(1 983,78)	*-7,84*
TIERS CENTRALISES	1 311 120,93	1 207 667,27	103 453,66	*8,57*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**3 670 100,34**	**4 717 187,37**	**(1 047 087,03)**	*-22,20*
FOURNISSEURS	380 759,90	255 392,78	125 367,12	*49,09*
FOURNISSEURS	1 713 812,55	2 794 988,06	(1 081 175,51)	*-38,68*
FOURNISSEURS HONORAIRES	710 006,84	416 544,29	293 462,55	*70,45*
TIERS CENTRALISES	403 047,19	356 587,93	46 459,26	*13,03*
FOURNISSEURS - RETENUES PENALITES	24 098,97	39 380,78	(15 281,81)	*-38,81*
FOURNISSEURS FNP		356 944,67	(356 944,67)	*-100,00*
FOURNISSEURS - FACTURE NON PARVENUE	438 374,89	497 348,86	(58 973,97)	*-11,86*

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Dettes fiscales et sociales	**1 635 656,61**	**6 030 582,24**	**(4 394 925,63)**	*-72,88*
FRAIS DEPLACEMENT DUS AUX PERSONNELS	2 338,18	3 198,96	(860,78)	*-26,91*
DETTES - PROVISIONS CONGES A PAYER	205 948,00	205 173,00	775,00	*0,38*
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	829,60	321,13	508,47	*158,34*
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	50 034,68	48 864,25	1 170,43	*2,40*
URSSAF	100 917,00	82 218,00	18 699,00	*22,74*
MUTUELLE - FRAIS DE SANTE	19 602,96	18 239,23	1 363,73	*7,48*
PREVOYANCE	12 456,26	10 729,85	1 726,41	*16,09*
CAISSE RETRAITE NON CADRES	35 978,41	24 678,72	11 299,69	*45,79*
MEDECINE TRAVAIL		84,00	(84,00)	*-100,00*
AUTRES ORG. SOCIAUX	4 255,98	3 630,00	625,98	*17,24*
DETTES - PROV. CHARG. SOC.CONGES A PAYES	93 001,00	93 731,00	(730,00)	*-0,78*
ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHG A PAYER	23 731,66	22 788,00	943,66	*4,14*
PRELEVEMENTS A LA SOURCE DES SALARIES	15 301,03	10 659,00	4 642,03	*43,55*
ETAT TVA A REGLER	795 887,00	5 124 224,00	(4 328 337,00)	*-84,47*
TVA COLLECTEE SUR RECETTES		2,83	(2,83)	*-100,00*
TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES	1,33		1,33	
TVA DEDUCTIBLE SUR IMMOBILISATIONS	0,37		0,37	
TVA NON ENCORE EXIGIBLE SUR RECETTES	249 378,73	347 073,69	(97 694,96)	*-28,15*
TVA SUR FACTURE A ETABLIR	14 834,83	20 420,44	(5 585,61)	*-27,35*
ETAT - C.E.T		4 179,00	(4 179,00)	*-100,00*
TAXE SUR LES SALAIRES	2 682,00	1 418,00	1 264,00	*89,14*
AUTRES TAXES/IMPOTS ASSIMI	3 308,00	3 485,00	(177,00)	*-5,08*
TAXE D'APPRENTISSAGE	2 769,65	3 013,36	(243,71)	*-8,09*
TAXE FORMATION	2 399,94	2 450,78	(50,84)	*-2,07*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		**1 134,00**	**(1 134,00)**	*-100,00*
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		1 134,00	(1 134,00)	*-100,00*
Autres dettes	**452 113,07**	**61 147,74**	**390 965,33**	*639,38*
CLTS-AVOIRS A ETABLIR	54 504,70		54 504,70	
CLIENTS - RRR A ACCORDER	17 496,00		17 496,00	
MANDAT PASSIF	320 930,85		320 930,85	
CREDITEURS DIVERS	54 970,17	55 893,22	(923,05)	*-1,65*
DIVERSES CHARGES A PAYER	3 789,53	3 789,53		
DIVERS CHARGES A PAYER	421,82	421,82		
DEBITEUR / CREDITEUR DIVERS		1 043,17	(1 043,17)	*-100,00*
Produits constatés d'avance	**22 563 631,40**	**22 406 877,63**	**156 753,77**	*0,70*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	37 149,00	90 628,42	(53 479,42)	*-59,01*
NEUTRALISATION QUOTE-PART MALI CONCEDANT	22 454 482,40	22 316 249,21	138 233,19	*0,62*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	72 000,00		72 000,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	**149 514 705,66**	**154 899 830,56**	**(5 385 124,90)**	*-3,48*

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**73 677 433,21**	**96 614 935,16**	**(22 937 501,95)**	*-23,74*
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens	**27 724 196,30**	**59 366 366,75**	**(31 642 170,45)**	*-53,30*
Production vendue Biens FRANCE				*-53,30*
VENTE DE TERRAINS	6 268 417,07	21 844 841,70	(15 576 424,63)	*-71,30*
SUBVENTIONS EUROPE ET NATIONALES	1 687 538,28	1 001 111,68	686 426,60	*68,57*
PARTICIPATIONS DU CONCEDANT	15 190 445,48	17 343 442,24	(2 152 996,76)	*-12,41*
PARTICIPATIONS CONCEDANT AVIS CNC	870 083,47	(719 635,72)	1 589 719,19	*220,91*
TRANSFERT DE MALI AU CONCEDANT	2 801 696,94	311 944,28	2 489 752,66	*798,14*
AUTRES PRODUITS DES CONCESSIONS	352 139,06	864 662,57	(512 523,51)	*-59,27*
VENTES D'IMMEUBLES	553 876,00	18 720 000,00	(18 166 124,00)	*-97,04*
Production vendue Services + Travaux	**4 293 081,12**	**3 943 636,72**	**349 444,40**	*8,86*
Production vendue Services FRANCE				*8,86*
PROV. AJUSTEMENT PARTICIPATION	451,84		451,84	
DOMICILIATIONS	15 048,71	14 751,39	297,32	*2,02*
REM. COORDIN. OPERATIONNELLE	103 483,34	66 500,00	36 983,34	*55,61*
PRESTATIONS DIVERSES SUR SITES	86 386,41	96 151,71	(9 765,30)	*-10,16*
REMUNERATION DE GESTION	63 000,00	67 200,00	(4 200,00)	*-6,25*
REMUNERATION ETUDES	30 050,00	57 908,50	(27 858,50)	*-48,11*
REFACT COLIS	2 616,25	2 859,41	(243,16)	*-8,50*
VENTES CAISSES		30,84	(30,84)	*-100,00*
LOYERS LOCAUX PROF ET COMMERCIAUX	2 952 298,60	2 829 844,66	122 453,94	*4,33*
CHARGES LOCATIVES	543 245,30	489 688,50	53 556,80	*10,94*
REFACTURATION TAXES FONCIERES	157 472,90	147 806,61	9 666,29	*6,54*
REFACTURATION EDF GAZ	126 672,65	77 161,23	49 511,42	*64,17*
REFACTURATIONS DIVERSES	16 886,42	17 882,42	(996,00)	*-5,57*
REMISE EN ETAT		273,78	(273,78)	*-100,00*
PROVISION CHARGES		(375,00)	375,00	*100,00*
AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES	195 461,09	75 949,27	119 511,82	*157,36*
RABIS REMISE RISTOURNE	7,61	3,40	4,21	*123,82*
Montant net du chiffre d'affaires	**32 017 277,42**	**63 310 003,47**	**(31 292 726,05)**	*-49,43*
Production stockée				*85,48*
VARIAT.EN COURS PRODUCT.-TRVX, CONST,VRD	5 993 923,45	6 142 270,90	(148 347,45)	*-2,42*
VARIATION DEPENSES S/EN COURS	(6 665 751,69)	14 588 184,86	(21 253 936,55)	*-145,69*
VARIATION PRODUITS S/EN COURS	(5 083 751,86)	(31 956 975,79)	26 873 223,93	*84,09*
VARIATION DEPENSES S/EN COURS CONC.AMGNT	24 694 941,48	25 576 431,87	(881 490,39)	*-3,45*
VARIATION PRODUITS S/EN COURS CONC.AMGNT	(22 741 174,12)	(40 535 265,47)	17 794 091,35	*43,90*
Production immobilisée				*-42,02*
PRODUCTION IMMOBILISEE	7 817 764,78	13 484 585,93	(5 666 821,15)	*-42,02*
Subventions d'exploitation				*22,26*
SUBVENTION	889 492,00	727 542,00	161 950,00	*22,26*
Reprises sur provisions, transferts de charges				*-18,83*
REPRISE PROVISION POUR R&C	50 637,00		50 637,00	
REPRISE PROVISIONS CHARGES PREVISIONNELL	42 287 565,61	27 979 448,89	14 308 116,72	*51,14*
REPRISE PROV. CLIENTS DOUTEUX	153 867,87	30 699,72	123 168,15	*401,20*
TRANSFERT DE CHARGES	110 259,26	8 306,65	101 952,61	*N/S*
AVANTAGES EN NATURE	7 687,06	7 889,24	(202,18)	*-2,56*
REM. COORDIN.OPERATIONNELLE CONC.AMENGT	2 535 547,95	2 262 960,40	272 587,55	*12,05*
REM. DE COMMERCIALISATION CONC. AMENAGT	463 993,09	720 716,19	(256 723,10)	*-35,62*

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
REM DE LIQUIDATION	77 000,00	10 000,00	67 000,00	670,00
REM. AUTRES CONC. AMENAGEMENT	25 677,87	70 938,49	(45 260,62)	-63,80
REPRISE PROVISION CHARGES PREVISIONNELLE	18 857 628,70	14 308 116,72	4 549 511,98	31,80
EXTOURNE Q-PART BONI CONCEDANT A N-1	1 116 223,20		1 116 223,20	
NEUTRAL BONI ANNUEL Q-PART CONCEDANT	10 114,97		10 114,97	
TRANSFERT DE PRODUITS BONI	(1 254 534,22)	(122 453,03)	(1 132 081,19)	-924,50
EXTOURNE PROV CHARGES PREVI N-1	(27 688 905,69)		(27 688 905,69)	
Autres produits d'exploitation				27,05
DIFFERENCE SUR REGLEMENT	1 949,08	1 534,12	414,96	27,05
Total des charges d'exploitation	**71 584 733,11**	**96 459 495,43**	**(24 874 762,32)**	-25,79
Autres achats et charges externes				-37,89
ACHATS D'ETUDES	6 900,00		6 900,00	
ACHAT DE TERRAINS	437 074,31	85 780,34	351 293,97	409,53
TRAVAUX	8 863 898,25	5 541 436,92	3 322 461,33	59,96
ETUDES	92 436,21	37 619,14	54 817,07	145,72
HONORAIRES	361 942,10	394 240,51	(32 298,41)	-8,19
FRAIS ANNEXES	19 657,80	83 193,99	(63 536,19)	-76,37
ACHAT DE TERRAINS A AMENAGER	3 199 558,60	2 812 122,79	387 435,81	13,78
ACHAT TRAVAUX OPE AMENAGEMENT	18 828 209,92	18 638 405,25	189 804,67	1,02
ACHAT FON/FD CONC/REM/OP AMENAGEMENT	2 713 366,79	2 615 339,67	98 027,12	3,75
ACHAT FRAIS FINANCIER OPE AMENAGEMENT	1 241 200,54	584 862,22	656 338,32	112,22
ACHAT FRAIS DIVERS OPE AMENAGEMENT	878 130,93	1 205 770,08	(327 639,15)	-27,17
DOTAT. DE L'EXERCICE CPTES AMORT. PROVIS	(8 831 276,99)	14 308 116,72	(23 139 393,71)	-161,72
TRANSFERTS DE BONI A LA COLLECTIVITE	209 257,86	176 496,65	32 761,21	18,56
FRAIS DIVERS	35 315,52		35 315,52	
EAU GAZ ELECTRICITE	15 034,11	18 066,39	(3 032,28)	-16,78
ACHAT EAU	403 812,78	342 466,95	61 345,83	17,91
CARBURANTS LUBRIFIANTS	3 234,62	2 977,01	257,61	8,65
ACHAT ENTRETIEN / PETIT EQUIPEMENT	24 874,27	14 142,91	10 731,36	75,88
FOURNITURES ENTRETIEN + PETITS EQUIPEMT	5 215,12	26 830,57	(21 615,45)	-80,56
FOURNITURES SUITE A EDLS – CHAPITRE 3E	83,73		83,73	
ACHAT FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 118,30	1 997,07	(878,77)	-44,00
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	12 237,69	10 871,30	1 366,39	12,57
TRAVAUX EXECUTES PAR TIERS		1 165,00	(1 165,00)	-100,00
TRAVAUX TIRAGES FAITS A L'EXTERIEUR	1 102,58	261,13	841,45	322,23
LOCATIONS IMMOBILIERES		3 589,54	(3 589,54)	-100,00
LOCATION VEHICULE	12 162,50	32 165,43	(20 002,93)	-62,19
LOCATIONS MOBILIERES	7 515,14	8 210,61	(695,47)	-8,47
LOCATIONS DE VEHICULES	20 956,97	20 178,77	778,20	3,86
CHARGES DE COPROPRIETE		734,02	(734,02)	-100,00
CHARGES DE COPROPRIETE NR	68 429,38	67 803,16	626,22	0,92
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	20 037,36	11 940,56	8 096,80	67,81
TRAVAUX SUITE A EDLS – CHAPITRE 3D	10 761,53		10 761,53	
ENTRETIEN REPARATION LOCAUX	40 872,34	39 818,79	1 053,55	2,65
MENAGE	173 701,01	171 746,61	1 954,40	1,14
GROS TVX IMMOB + EQUIPT TECHNIQUE	216 578,97	331 115,42	(114 536,45)	-34,59
ENTR. REP. BIENS MOBILIERS	742,24	16 479,12	(15 736,88)	-95,50
ENTRETIEN REPARATION MOBILIER	2 297,82	1 754,10	543,72	31,00
MAINTENANCE INFORMATIQUE	89 918,03	86 523,63	3 394,40	3,92
MAINTENANCE MATERIEL ET MOBILIER	136 812,83	129 217,04	7 595,79	5,88
MAINTENANCE LOCAUX	599,64	601,27	(1,63)	-0,27
MAINTENANCE CORRECTIVE NR	105 644,01	85 307,77	20 336,24	23,84
ASSURANCES	147 281,48	153 686,74	(6 405,26)	-4,17
PRIMES D'ASSURANCES	12 499,36	10 741,73	1 757,63	16,36
DOCUMENTATION GENERALE	61,70	53,87	7,83	14,53
DOCUMENTIONS GENERALES ET TECHNIQUES	7 676,74	9 772,69	(2 095,95)	-21,45
FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	1 800,00	4 815,00	(3 015,00)	-62,62
PERSONNEL INTERIMAIRE	31 972,20	70 171,27	(38 199,07)	-54,44
REMUNERATIONS DE GESTION	97 588,77	70 561,01	27 027,76	38,30

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
REMUNERATION GESTION PAIE	11 817,37	12 406,90	(589,53)	-4,75
HONORAIRES	113 967,33	108 405,37	5 561,96	5,13
HONORAIRES SUR TRAVAUX	60 128,44	4 664,31	55 464,13	N/S
FRAIS D'ACTES	430,16		430,16	
FRAIS ACTES, CONTENTIEUX	47,50	269,38	(221,88)	-82,37
AUTRES REM INTERMED HON	60 598,81	75 676,36	(15 077,55)	-19,92
ANNONCES ET INSERTIONS	10 612,20	6 940,58	3 671,62	52,90
PUBLICITE	2 106,00	1 392,00	714,00	51,29
FOIRES ET EXPOSITIONS	565,00		565,00	
PLAQUETTES - CATALOGUES - COMMUNICATION	31 618,44	13 899,74	17 718,70	127,48
DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS...)	45,00	108,00	(63,00)	-58,33
TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	2 366,11	1 955,30	410,81	21,01
TRANSPORT PAR TIERS-ENVOI COLIS	2 906,09	2 859,43	46,66	1,63
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	41 344,26	33 718,59	7 625,67	22,62
INDEMNITES KILOMETRIQUES	6 842,05	7 550,45	(708,40)	-9,38
FRAIS DE DEMENAGEMENT	325,00	645,00	(320,00)	-49,61
MISSIONS RECEPTIONS	998,02	741,99	256,03	34,51
MISSIONS RECEPTIONS	11 354,04	8 166,26	3 187,78	39,04
FRAIS DEPLACEMENT FORMATION	1 721,56	1 770,76	(49,20)	-2,78
FRAIS TELECOM	42 065,76	58 673,48	(16 607,72)	-28,31
FRAIS POSTAUX	13 336,17	13 487,49	(151,32)	-1,12
FRAIS TELECOM ET INTERNET	18 400,74	17 071,09	1 329,65	7,79
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	15 642,66	17 283,71	(1 641,05)	-9,49
FRAIS BANCAIRES		150,00	(150,00)	-100,00
COTISATIONS / DONS	1 000,00	800,00	200,00	25,00
COTISATIONS, DONS ET DIVERS	45 137,00	44 641,20	495,80	1,11
Impôts, taxes et versements assimilés				10,15
TAXE D'APPRENTISSAGE	15 809,29	15 025,36	783,93	5,22
FORMATION DU PERSONNEL	21 596,50	11 170,00	10 426,50	93,34
VERSEMENT TRANSPORT	48 930,08	44 375,47	4 554,61	10,26
PART EMPLOYEUR FORMATION CONTINUE	24 614,24	23 710,32	903,92	3,81
C.E.T (CVAE+CFE)	19 823,00	26 852,00	(7 029,00)	-26,18
TAXES FONCIERES	31 982,00	32 112,00	(130,00)	-0,40
TAXE FONCIERE NR	438 989,48	392 889,07	46 100,41	11,73
TAXES SUR VEHICULES STE	1 610,00	1 610,00		
Salaires et traitements				7,24
SALAIRES AUTRES	682 638,00	674 570,00	8 068,00	1,20
SALAIRES	2 382 031,06	2 265 839,22	116 191,84	5,13
REMUNERATIONS ACCESSOIRES	1 181,68	6 760,00	(5 578,32)	-82,52
CONGES PAYES VERSES	22 928,50	19 279,19	3 649,31	18,93
CONGES PAYES PVISIONNES	775,00	16 528,00	(15 753,00)	-95,31
INDEMNITES AVANTAGES DIVERS		43 931,09	(43 931,09)	-100,00
INDEMNITES FIN DE CARRIERE	69 608,15		69 608,15	
INDEMNITES IPSEC COTISABLES	3 177,83	4 773,72	(1 595,89)	-33,43
AVANTAGE EN NATURE	7 687,06	7 872,20	(185,14)	-2,35
INDEMNITES RECUES SS	(45 771,71)	(87 568,25)	41 796,54	47,73
INDEMNITES RECUES IPSEC	(4 361,39)	(4 773,72)	412,33	8,64
SALAIRES	(682 638,00)	(674 570,00)	(8 068,00)	-1,20
Charges sociales du personnel				7,49
COTISATIONS URSSAF	671 772,06	621 878,49	49 893,57	8,02
CHARGES SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	943,66	3 202,00	(2 258,34)	-70,53
COTISATIONS MUTUELLE FRAIS SANTE	53 976,49	48 830,57	5 145,92	10,54
COTISATIONS PREVOYANCE	37 807,62	33 436,40	4 371,22	13,07
COTISATIONS CAISSE CADRE	211 573,92	190 830,38	20 743,54	10,87
CH SOC/PV CONGES PAYES	(730,00)	7 124,00	(7 854,00)	-110,25
COTISATIONS AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8 943,08	7 798,58	1 144,50	14,68
PARTICIPATION PATRONALE TICKET RESTAURAN	49 135,41	48 688,88	446,53	0,92
PARTICIPATION PATRONALE CHEQUES VACANCES	9 739,00	9 672,40	66,60	0,69
VERSEMENT OEUVRES SOCIALES (COLONIES)	2 660,15	2 147,69	512,46	23,86

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
VERSEMENT OEUVRES SOCIALES (NOEL..)	7 716,29	6 242,95	1 473,34	23,60
MEDECINE DU TRAVAIL	5 659,50	6 230,51	(571,01)	-9,16
AUTRES CHARGES - FRAIS TRANSPORT	15 508,30	13 592,26	1 916,04	14,10
AUTRES CHARGES - MEDAILLE DU TRAVAIL	1 549,32	1 399,92	149,40	10,67
AUTRES CHARGES - FRAIS PROF. TELETRAVAIL		149,75	(149,75)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations				13,41
DOTATIONS AMORT. IMMOBIL. INCORPORELLES		1 514,96	(1 514,96)	-100,00
DOTATIONS AMORT. IMMOBIL. CORPORELLES	91 616,59	93 175,39	(1 558,80)	-1,67
DOT. AMORT. IMMOB. CORP.	1 628 380,80	1 421 968,02	206 412,78	14,52
Dotations aux provisions sur actif circulant				564,65
DOT. PROV. DEPR. CLIENTS	457 740,61	68 868,92	388 871,69	564,65
Dotations aux prov. pour risques et charges				-17,47
DOTATION AUX PROVISIONS POUR CHARGESDOTA		65 664,00	(65 664,00)	-100,00
PV PENSIONS OBLIG SIM	(21,00)	2 433,00	(2 454,00)	-100,86
DOTATIONS PROVISIONS CHARGES PREVISION.	33 456 288,62	42 287 565,61	(8 831 276,99)	-20,88
DOTAT.PROV.NEUTRAL.BONI/CONC RISQUE CONC	1 500 000,00	263,38	1 499 736,62	N/S
Autres charges de gestion courante				224,06
JETONS PRESENCE,FR ASS	7 819,68	7 820,04	(0,36)	
PERTES / CREANCES IRRECOUVRABLES	101 746,71	26 079,78	75 666,93	290,14
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1,92	(1,92)	-100,00
DIFFERENCE SUR REGLEMENT	643,95	106,01	537,94	507,44
DIFFERENCE DE REGLEMENT	(19,19)	(4,20)	(14,99)	-356,90
FRAIS DE STRUCTURE	(235 607,00)	(231 285,00)	(4 322,00)	-1,87
FRAIS DE STRUCTURE	235 607,00	231 285,00	4 322,00	1,87
Résultat d'exploitation	**2 092 700,10**	**155 439,73**	**1 937 260,37**	N/S
Total des produits financiers	**13 281,07**	**1 158,02**	**12 123,05**	N/S
Produits financiers de participations				62,68
REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION	42,72	26,26	16,46	62,68
Autres intérêts et produits assimilés				N/S
AUTRES PROD FINANCIERS	13 045,90	1 131,76	11 914,14	N/S
INTERETS DE RETARD NT	192,45		192,45	
Total des charges financières	**138 355,70**	**107 422,04**	**30 933,66**	28,80
Intérêts et charges assimilées				28,80
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	13 908,10	15 854,30	(1 946,20)	-12,28
INTERETS / EMPRUNTS	119 259,38	87 439,32	31 820,06	36,39
INTERETS AGIOS	5 188,22	4 128,42	1 059,80	25,67
Résultat financier	**(125 074,63)**	**(106 264,02)**	**(18 810,61)**	-17,70
Résultat courant avant impôts	**1 967 625,47**	**49 175,71**	**1 918 449,76**	N/S
Total des produits exceptionnels	**129 051,04**	**151 621,67**	**(22 570,63)**	-14,89
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-80,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPES GESTION	1 552,76	8 461,50	(6 908,74)	-81,65
AUT PR EXCEPT/OP GESTION	152,34		152,34	
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR		380,00	(380,00)	-100,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital				-10,81
QUOTE PART DE SUBVENTION	127 345,94	142 780,17	(15 434,23)	-10,81
Total des charges exceptionnelles	**1 991 505,99**	**7 924,46**	**1 983 581,53**	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				-41,59
PENAL. AMEND. FISC. PENALE		70,00	(70,00)	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 628,91	4 493,63	135,28	3,01
AUTRES CH EXCEP/OP GEST		3 360,83	(3 360,83)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération en capital				
VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS CEDES	1 986 867,88		1 986 867,88	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	9,20		9,20	
Résultat exceptionnel	**(1 862 454,95)**	**143 697,21**	**(2 006 152,16)**	N/S
Impôts sur les bénéfices				-43,42
IMPOTS SUR LES BENEFICES	28 589,00	50 532,00	(21 943,00)	-43,42
Résultat de l'exercice	**76 581,52**	**142 340,92**	**(65 759,40)**	-46,20

DOSSIER DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	**32 017 277**	*100,00*	**63 310 003**	*100,00*		
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	32 017 277	*100,00*	63 310 003	*100,00*		
+ Variation production stockée	(3 801 813)	*-11,87*	(26 185 354)	*-41,36*		
+ Production immobilisée	7 817 765	*24,42*	13 484 586	*21,30*		
PRODUCTION DE L'EXERCICE		*112,54*		*79,94*		
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	28 020 356	*77,76*	46 483 384	*91,85*		
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**8 012 873**	**22,24**	**4 125 851**	**8,15**		
MARGES (Commerciale + Production)	**8 012 873**	*25,03*	**4 125 851**	*6,52*		
- Achats non stockés (c)	500 926	*1,56*	417 352	*0,66*		
- Autres charges externes (c)	1 702 388	*5,32*	1 761 692	*2,78*		
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**5 809 559**	**18,15**	**1 946 808**	**3,08**		
+ Subventions d'exploitation	889 492	*2,78*	727 542	*1,15*		
- Impôts, taxes sur rémunérations	110 950	*0,35*	94 281	*0,15*		
- Autres impôts et taxes	492 404	*1,54*	453 463	*0,72*		
- Salaires et traitements	2 437 256	*7,61*	2 272 641	*3,59*		
- Charges sociales	1 076 255	*3,36*	1 001 225	*1,58*		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**2 582 185**	**8,06**	**(1 147 261)**	**-1,81**		
+ Reprises sur amortissements et provisions	42 492 070	*132,72*	28 010 149	*44,24*		
+ Autres produits d'exploitation	1 949	*0,01*	1 534			
+ Transfert de charges d'exploitation	(5 739 308)	*-17,93*	17 266 475	*27,27*		
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	37 134 006	*115,98*	43 941 453	*69,41*		
- Autres charges de gestion courante	110 191	*0,34*	34 004	*0,05*		
RESULTAT EXPLOITATION	**2 092 700**	**6,54**	**155 440**	**0,25**		
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	13 281	*0,04*	1 158			
- Charges financières	138 356	*0,43*	107 422	*0,17*		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 967 625**	**6,15**	**49 176**	**0,08**		
Produits exceptionnels	129 051	*0,40*	151 622	*0,24*		
- Charges exceptionnelles	1 991 506	*6,22*	7 924	*0,01*		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 862 455)**	**-5,82**	**143 697**	**0,23**		
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	28 589	*0,09*	50 532	*0,08*		
RESULTAT DE L'EXERCICE	**76 582**	*0,24*	**142 341**	*0,22*		

NANTES MÉTROPOLE AMÉNAGEMENT



RAPPORT DE GESTION 2023

SOMMAIRE

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 3

1.1 Le portefeuille opérationnel 3
1.1.1 Les opérations d'aménagement 3
1.1.2 Mandats de construction 7
1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles 7
1.1.4 Immobilier Economique 7
1.2 Les moyens humains : le bilan social 2023 10
1.2.1 Les effectifs 10
1.2.2 Les mouvements de personnel 11
1.2.3 La formation 11
1.2.4 Les conditions de travail 12
1.2.5 Dialogue social 13
1.2.6 Budget 13

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ 14

2.1 Le chiffre d'opérations 14
2.1.1 Dépenses sur opérations 14
2.1.2 Recettes sur opérations 15
2.2 Le résultat de la société 16
2.3 Les charges de structure à répartir sur les activités 22
2.3.1 Niveau et évolution 22
2.3.2 Affectation sur les activités 22
2.4 Activité Aménagement 23
2.4.1 Les produits Aménagement 23
2.4.2 Les charges Aménagement 25
2.5 Activité Immobilier Economique 25
2.5.1 L'affermage 25
2.5.2 Les opérations sous conventions 26
2.5.3 Les autres gestions locatives 26
2.5.4 Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats 26
2.6 Le résultat avant et après impôt 27

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU 27

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT 27

4.1 L'endettement 27
4.1.1 Pour les opérations d'aménagement 27
4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative 28
4.1.3 Sur les opérations de la DSP 28
4.1.4 Sur les conventions particulières et le siège de la société 29
4.1.5 L'encours global et le tableau de financement 29
4.1.6 Garanties d'emprunts 30
4.2 Délais de paiement 31

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT 32

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT 32

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES 32

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES 33

ANNEXES 34

1 ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Le portefeuille opérationnel

La liste des opérations au 31 décembre 2023 figure en annexe du présent rapport, avec la liste des acquisitions et celle des cessions.

1.1.1 Les opérations d'aménagement

A fin 2023, Nantes Métropole Aménagement était chargée de 26 Concessions Publiques d'Aménagement, dont :

- 21 opérations confiées par Nantes Métropole
- 4 opérations confiées par la Ville de Nantes
- 1 opération confiée par la Ville des Sorinières.

Une nouvelle concession a été confiée par Nantes Métropole à NMA en septembre 2023 : il s'agit de l'opération d'aménagement du secteur des Cartrons à Brains.

1.1.1.1 Les acquisitions foncières

16 acquisitions foncières ont été réalisées pendant l'année 2023, ce qui est un niveau stable par rapport aux 5 dernières années (15 acquisitions par an en moyenne).

5 acquisitions se sont réalisées à l'amiable, 6 par expropriation et 5 par apports en nature.

2 hectares environ de foncier ont été acquis pour une dépense totale de 2.2 M€ TTC, soit un montant faible au regard de la moyenne constatée ces 5 dernières années (4.6 M€ TTC).

- 1 apport en nature de Nantes Métropole ont été réalisés sur la ZAC Euronantes à Nantes pour 54 K€,
- 6 expropriations ont été réalisées sur la ZAC Doulon Gohards à Nantes pour 493 K€,
- 1 apport en nature de Nantes Métropole a été réalisée sur la ZAC du Champ de Manœuvre à Nantes pour 32 K€,
- 1 acquisition et 1 apport en nature de la commune des Sorinières ont été réalisées pour l'opération Sanglerie pour 695 K€,
- 2 acquisitions ont été réalisées sur la ZAC du Bas-Chantenay pour 59 K€,
- 2 acquisitions et un apport en nature de Nantes Métropole ont été réalisées sur la ZAC Pirmil les Isles pour 801 K€.
- 1 apport en nature de Nantes Métropole a été réalisé sur l'opération Place des Dervallières pour 9k€

Le tableau ci-après donne la liste des acquisitions 2023 dont les détails sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

		2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2019-2023
Les Sorinières	Nb d'acquisitions	5	1	2		2	
	Montant TTC	48 519	8 731	680 280		695 374	
	Surface acquise en m²	2 397	301	4 412		3 516	
Nantes	Nb d'acquisitions	8	15	10	13	14	
	Montant TTC	11 535 517	3 953 861	2 034 153	1 917 032	1 472 788	
	Surface acquise en m²	204 836	43 569	20 036	26 891	16 338	
TOTAL NOMBRE D'ACQUISITIONS		**17**	**17**	**12**	**13**	**16**	**15**
TOTAL MONTANT TTC		**11 654 926**	**4 591 752**	**2 714 433**	**1 917 032**	**2 168 162**	**4 609 261**
TOTAL SURFACES ACQUISES EN M²		**210 360**	**97 354**	**24 448**	**26 891**	**19 854**	***106 336***

1.1.1.2 Les cessions foncières

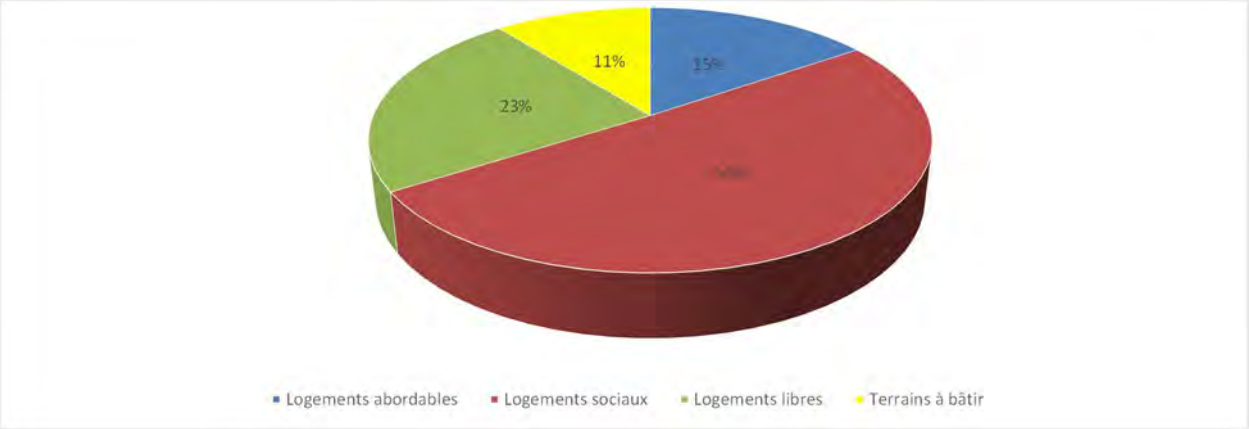
20 actes de cessions, dont la synthèse est détaillée en annexe 3, ont été signés en 2023. Ils représentent un chiffre d'affaires associé de près de 7.9 M€ TTC, soit un volume financier plutôt faible au regard de la moyenne constatée depuis 5 ans (19.9 M€ TTC pour 24 actes). Ces cessions permettront la construction de 19 403 m² de SP (38 960 m² en moyenne depuis 5 ans).

Ville		2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2019-2023
Bouaye	Nb de cessions	1	1				
	Montant TTC	447 263	141 979				
	Surface foncière en m²	2 663	12 181				
	En m2 SP		*11 000*				
Le Pellerin	Nb de cessions		1	1			
	Montant TTC		23 011	78 964			
	Surface foncière en m²		1 001	3 435			
	En m2 SP		*285*	*1 001*			
Les Sorinières	Nb de cessions	17	2	1	9		
	Montant TTC	2 692 660	211 400	292 569	1 338 526		
	Surface foncière en m²	14 884	755	2 367	6 156		
	En m2 SP		*300*	*1 357*	*2 617*		
Nantes	Nb de cessions	11	9	8	14	20	
	Montant TTC	15 189 157	9 625 779	9 609 647	46 406 078	7 870 040	
	Surface foncière en m²	41 081	31 658	16 136	59 000	15 450	
	En m² SP	*34 258*	*28 017*	*20 967*	*68 371*	*19 403*	
Orvault	Nb de cessions	16	2	1			
	Montant TTC	3 329 405	833 185	1 173 882			
	Surface foncière en m²	21 591	4 609	4 375			
	En m² SP		*1 122*	*3 165*			
St Jean de Boiseau	Nb de cessions	2	1		1		
	Montant TTC	114 960	57 000		216 811		
	Surface foncière en m²	3 838	1 902		7 565		
	En m2 SP	*659*	*386*		*1 892*		
TOTAL NOMBRE DE CESSIONS		**47**	**16**	**11**	**24**	**20**	**24**
TOTAL MONTANT TTC		**21 773 444**	**10 892 354**	**11 155 062**	**47 961 415**	**7 870 040**	**19 930 463**
TOTAL SURFACE FONCIERE EN M²		**84 057**	**52 106**	**26 313**	**72 721**	**15 450**	**50 129**
TOTAL EN M² SP		***34 917***	***41 110***	***26 490***	***72 880***	***19 403***	***38 960***

1.1.1.3 Les charges foncières destinées au logement

Les charges foncières cédées en 2023 permettront la création de 283 logements, soit un niveau le plus faible des 5 dernières années *(438 logements environ par an en moyenne annuelle),* le contexte économique et les recours observes sur les permis construire conduisent à des décalages dans la signature des actes de vente

La répartition par catégorie des 283 futurs logements est la suivante :



Depuis 2019, l'évolution de la structure des cessions de charges foncières exprimée en nombre de logements est la suivante :

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 2019-2023
Nb de Logements	**442**	**332**	**351**	**781**	**283**	**438**
NB de logements abordables	84	107	62	220	43	**103**
NB de logements sociaux	92	62	74	289	141	**132**
NB de logements libres	231	151	215	264	65	**185**
NB de logements autres	7	0	0	0	30	**7**
NB TAB	28	12	0	8	4	**10**

1.1.1.4 Les autres charges foncières

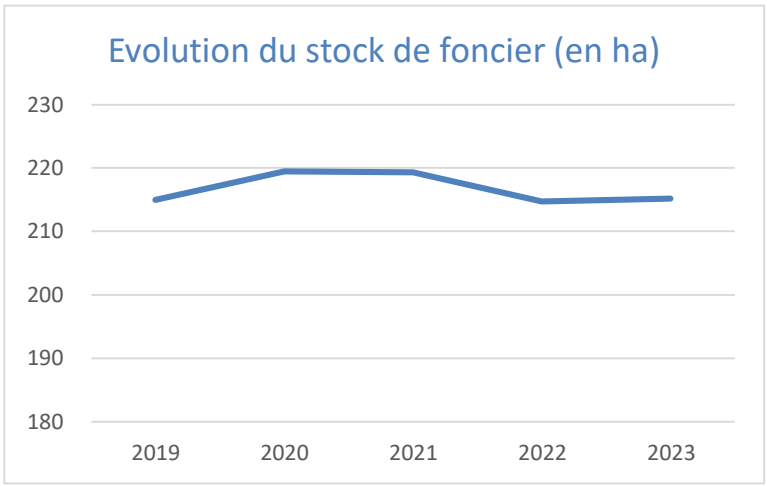
En 2023, les cessions de charges foncières d'activités (tertiaire, commerces et équipements) ont représenté 1 869 m² SP, soit un niveau faible au regard de la moyenne constatée depuis 5 ans de 19 667 m² SP.

A souligner que l'année 2022 est amplement liée au pôle d'échange multimodal dans la ZAC Euronantes.

	Bureaux					Commerces					Equipements					Autres activités				
OPERATION	2019 m² SP	2020 m² SP	2021 m² SP	2022 m² SP	2023 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2021 m² SP	2022 m² SP	2023 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2021 m² SP	2022 m² SP	2023 m² SP	2019 m² SP	2020 m² SP	2021 m² SP	2022 m² SP	2023 m² SP
CHANTRERIE																				
BOTTIERE CHENAIE				1 131																
LE LANDAS																659	386		1 892	
CHAMP DE MANŒUVRE							254		208		4 069			87						
ERDRE PORTERIE																			1 534	
MELLINET			1 996					785			3 832			462			1 456			885
EURONANTES	22 450			11 000		3 908	644		660	222		549		12 820						
BREHANNERIE																	285	687		
DOULON GOHARDS												4 355								
BAS CHANTENAY			4 682															1 526		
ORMEAUX												4 000								
MADELEINE CHAMP DE MARS			1 765					110	173										30	
PLACE DES DERVALLIERES																				762
BOTTIERE PIN SEC									526											
TOTAL	22 450		8 443	12 131		3 908	898	895	1 567	222	7 901	8 904		13 369		659	2 127	2 213	3 456	1 647
MOYENNE PERIODE	8 605					1 498					7 543					2 020				

1.1.1.5 Le stock de foncier

Le stock de foncier est stable en 2023 par rapport à 2022 à 215 ha.



1.1.1.6 L'avancement opérationnel des opérations d'aménagement en cours

Comme chaque année, toutes les opérations de concession font l'objet de Comptes Rendus Annuels à la Collectivité. L'ensemble des CRAC 2023 sont ainsi remis au Conseil d'Administration de NMA de mai 2024 qui valide les comptes annuels 2023.

A ce stade, l'avancement opérationnel moyen du portefeuille opérationnel est de 52%. Le tableau présenté ci-après présente une synthèse des enveloppes financières pour chaque opération d'aménagement.

Opération / sous-opération	Concédant	Date contrat	Fin prévisionnelle	Bilan en K€ HT	Dépenses 2023 en K€ HT	Avancement à fin 2023 (% dépenses)	Participation publique en K€ HT (hors apports en nature)	Reste à verser participation publique en K€ HT	Contenu avenant à signer
ZAC Ormeaux	Nantes Métropole	1996	2026	9 210	34	93%	524	0	Prorogation d'un an soit 31/12/26 et etalement rémunération de clôture
ZAC Bottière Chênaie	Nantes Métropole	2002	2027	55 831	222	95%	4 979	0	Prorogation d'un an soit 31/12/27
Vallon des Dervallières	Ville de Nantes	2006	2023	12 360	102	98%	-488	-552	
ZAC Vallon des Garettes	Nantes Métropole	2006	2025	28 935	277	97%	-3 289	-1 849	
ZAC du Landas	Nantes Métropole	2005	2025	3 458	53	90%	806	0	
ZAC Grand Val - Jalière	Nantes Métropole	2004	2025	6 426	61	66%	1 360	1 360	
ZAC Chantrerie	Nantes Métropole	1995	2026	21 164	983	87%	10 162	370	Augmentation participation, prorogation d'un an soit 31/12/2026 et étalement rémunération, participation complémentaire de 370K€ HT
ZAC Erdre Porterie	Nantes Métropole	2003	2027	57 421	1 344	90%	3 734	3 734	
ZAC des Vignes	Nantes Métropole	2010	2027	22 891	300	76%	0	0	
ZAC Euronantes	Nantes Métropole	2004	2027	112 938	2 367	75%	22 394	4 270	Augmentation apport en nature (Ilot E) 266K€
5B Viséo Euronantes	Nantes Métropole	2015	2023	13 132	107	100%	0	0	
PEM Euronantes	Nantes Métropole	2018	2026	20 516	7 388	56%	0	0	Etalement de la rémunération de NMA
ZAC Bréhannerie	Nantes Métropole	2005	2025	2 074	78	85%	1 322	0	
ZAC Mellinet	Nantes Métropole	2016	2030	40 556	2 424	57%	2 163	1 137	
Réhabilitation B19 Mellinet	Nantes Métropole	2018	2024	4 460	1 121	88%	0	0	
Ateliers d'artistes Mellinet	Nantes Métropole	2018	2025	2 303	280	28%	0	0	
ZAC Pirmil les Isles	Nantes Métropole	2018	2037	138 415	3 197	21%	50 000	23 400	Augmentation du forfait remunération 2024-2026 suite à la baisse du taux de remuneration de commercialisation
ZAC Doulon Gohards	Nantes Métropole	2017	2034	64 805	6 628	38%	7 398	7 248	Augmentation du forfait remunération 2024 suite à la baisse du taux de remuneration de commercialisation
Fermes urbaines DOGO - tranche 1	Nantes Métropole	2017	2024	3 547	234	97%	0	0	
Creche DOGO	Nantes Métropole	2023	2029	2 246	30	1%	2 246		Modification de l'echeancier versement de participation
ZAC Gaudinière	Nantes Métropole	2012	2023	1 283	6	99%	1 282	-100	
ZAC Champ de Manœuvre	Nantes Métropole	2015	2032	49 157	969	34%	1 600	800	Réajustement apport en nature (-38k€)
Crèche Champ de Manœuvre	Nantes Métropole	2023	2030	2 239	30	1%	2 242	2 242	Decalage d'un an participation
ZAC Bas Chantenay	Nantes Métropole	2016	2034	115 104	5 118	28%	79 224	53 048	Augmentation du forfait remunération 2024-2026 suite à la baisse du taux de remuneration de commercialisation, participation complementaire 910k€
Bâtiment Nautisme Bas Chantenay	Nantes Métropole	2018	2024	13 604	229	99%	0	0	
Cité des Imaginaires	Nantes Métropole	2022	2029	36 600	294	1%	31 600	31 600	
Sanglerie	Ville des Sorinières	2018	2025	5 989	800	41%	3 301	320	
Médiathèque Sanglerie	Ville des Sorinières	2019	2024	2 636	153	97%	0	0	
ZAC Bottière Pin Sec	Nantes Métropole	2019	2030	25 580	1 093	13%	16 120	8 220	
Réaménagement Centrakor	Nantes Métropole	2019	2023	2 695	163	100%	0	0	
Place des Dervallières	Nantes Métropole	2019	2027	5 633	270	20%	3 465	1 560	Participation d'equilibre (250k€) et augmentation participation pour remise d'équipement (340k€)
Plaisance	Nantes Métropole	2022	2032	13 497	906	7%	13 011	11 611	Participation et remunération pour la realisation du Parc (Ville D'Orvault)
Zac des Cartrons	Nantes Métropole	2023	2033	6 546	25	0%	0	0	
				903 253	**37 287**	**52%**	**255 156**	**148 418**	

1.1.2 Mandats de construction

Deux mandats de construction sont en cours. Il s'agit de :
- mandat de construction du nouveau restaurant scolaire de l'école de la Pierre Mara et de restructuration de l'actuel restaurant en salle polyvalente, qui a été confié par la ville d'Indre en novembre 2022.
- Mandat de construction du Port des Arts Nomades qui a été confié par Nantes Métropole le 11 décembre 2023

1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles

Quatre mandats d'études sont en cours pour le compte de Nantes Métropole :
- Le mandat d'études préalables à la construction du Pôle des Arts Nomades
- Le mandat d'études pré-opérationnelles d'aménagement de l'extension de la Chantrerie
- Le Mandat d'études préalables à la construction d'un Tiers Lieu dans la ZAC Bottière Pin-Sec
- Le marché d'étude nécessaires à la rédaction de Nouvelles OAP sur 3 sites (La Chapelle-sur Erdre, Thouaré-sur-Loire et Rezé)

En outre, cinq contrats d'études ont été confiées par des communes :
- Les études urbaines et opérationnelles Ste Luce centre-ville
- L'étude d'identification d'opérations de développement de logements à La Chapelle sur Erdre
- L'étude de renouvellement urbain de l'ilot de La Boule d'Or à Couëron
- Le contrat d'AMO Orvault Plaisance
- Le contrat d'AMO Orvault terrain insertion

1.1.4 Immobilier Economique

- ***Portefeuille d'opérations***

Au 31 décembre 2023, le portefeuille d'opérations de l'Immobilier Economique se répartit selon les différents cadres juridiques :

- 8 concessions d'exploitation :
  - Bas Chantenay : Cassini, Le Brick (échéance 2034),
  - Supérette des Dervallières (échéance 2027),
  - Bâtiments conservés Mellinet : B19, Belle de jour, Make Ici (échéance 2030),
  - Commerce Bottière Pin Sec (échéance 2030),
  - Locaux Marcel Paul Euronantes gare sud (échéance 2027),
  - Commerce Plaisance (échéance 2032),
  - Commerce Chatelets
  - Fermes et centre commercial Doulon Gohard (échéance 2030).

- 1 Affermage confié par Nantes Métropole (7 immeubles, échéance 2025) :
  - Carré de Couëron,
  - Nantes Créatic,
  - Rezé Créatic,
  - Bio Ouest,
  - Mallève Bureaux,
  - Mallève II,
  - Hub Créatic.

- 1 Marché de prestations de services, contrat confié par Nantes Métropole, qui concerne la gestion, la commercialisation et la maintenance de 10 immeubles de natures diverses :
  - Cheviré (vendu courant 2023),
  - Maison de l'Emploi de Bellevue,
  - Centre commercial de St Jean de Boiseau (2 lots cédés en 2023),
  - Nantes Biotech,
  - Chantrerie,
  - Locaux industriels de Saint-Aignan de Grandlieu,
  - Granits,
  - Matisse Dervallières 2,
  - DAB Dervallières 2.

  Ce marché a été attribué à NMA en février 2021. Il porte sur la période 2021 à 2023.

- 3 Conventions Particulières (8 immeubles, échéance 2026), en déclinaison du contrat cadre du 23 janvier 2012 attribué par Nantes Métropole :
  - Hôtels d'entreprises (Cour Artisanale et Dervallières 1 et 2) et centre commercial Dervallières 3 (détruit début 2021),
  - Centre commercial du Breil Malville,
  - Centre commercial de Rezé Château.

Au 31.12.2023, la surface totale gérée par l'activité Immobilier Economique représente environ 65 071 m² SP, dont 55 564 m² de surfaces locatives, avec la gestion de 337 baux, en hausse par rapport à 2022 (+23 baux) du fait de la commercialisation de l'hôtel d'entreprises B19.



En 2023 :

- 134 nouveaux baux (108 en 2022), dont 16 créations, ont été hébergées.
- Le nombre de locataires est en hausse par rapport à celui de 2022 (intégration B19) :

Nombre de locataires à fin	2019	2020	2021	2022	2023
Pépinières	48	45	55	45	38
Hôtels d'entreprises	244	233	220	204	204
Centres commerciaux	35	30	30	37	34
Autres	25	28	26	28	61
TOTAL	**352**	**336**	**331**	**314**	**337**

- ***Taux d'occupation***

Le taux d'occupation moyen 2023 des immeubles de la DSP est en légère baisse à 81.26% (90 % en 2022).

Dans le détail, on soulignera :

. L'occupation des surfaces « hôtels d'entreprises » est élevée, avec plusieurs bâtiments avec des taux proches de 90% : Bio Ouest (100%), Mallève 2 (87.62%), Malleve Bureaux (86%), hôtel d'entreprises de Couëron (93.9%) et de Reze (87%).

. L'occupation des pépinières est satisfaisante avec un taux d'occupation moyen de 82% environ, qui prend en compte Couëron, Rezé, Nantes et le Hub Créatic (respectivement à 100%, 100%, 68.9% et 100%).

. Un taux d'occupation en baisse pour le Hub suite au départ de locataires sur des grandes surfaces (nouvelles modalités de dérogation avec départ des locataires à 6 ou 10 ans)

Le taux de remplissage des immeubles des « conventions particulières », autour de 90.7%, est en légère baisse suite à des départs locataires sur les Dervallières.
2 lots ont été incendiés sur le site du Breil lors des violences urbaines de juin 2023.

Les immeubles du marché de prestations de services ont un taux d'occupation de 97.9% (taux de 81% en décembre 2022). Les bâtiments de Cheviré et Granits ont été totalement commercialisés.

- ***Loyers***

Les loyers appelés sur la totalité des opérations (opérations à risques ou non) sont d'environ 2.96 M€ HT donc stable par rapport à 2022.

Le taux d'impayés est faible à 1,35% sur le contrat de DSP, 0% sur les immeubles des conventions particulières en dehors des commerces du Breil (1%).

1.2 Les moyens humains : le bilan social 2023

1.2.1 Les effectifs

Articles 1111-2 et 1111-3 du code du travail	Total	Femmes	Hommes
Effectif au 31/12/2023 (personnes physiques)	**50**	**39**	**11**
- cadres	25	16	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	25	24	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	48	38	10
- CDD*	1	1	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif en ETP au 31/12/2023	**48,2**	**37,2**	**11**
- cadres	23,8	14,8	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23,4	22,4	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	47	37	10
- CDD*	0,2	0,2	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif moyen annuel	**49,6**	**38,0**	**11,6**
- cadres	24,9	15,3	9,6
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23,7	22,7	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition (1)	0	0	0
- CDI	48,0	37,4	10,6
- CDD*	0,6	0,6	0
- mandat social	1	0	1
- contrat de mise à disposition de personnel (1)	0	0	0
(1) personnel intérimaire (hors remplacement).			
* Hors CDD pour remplacement de personnel			

- L'âge moyen du personnel permanent est de 45,7 ans.
- L'ancienneté moyenne du personnel permanent est de 10,7 ans.

1.2.2 Les mouvements de personnel

Au cours de l'exercice, il faut noter les mouvements de personnel suivants :

- 4 recrutements de salariés en CDI :
  - 2 cadres
  - 2 non-cadre

- 3 recrutements de salariés en CDD (6 contrats) :
  - 1 cadre
  - 2 non-cadres

- 3 départs de salariés en CDI
  - 3 cadres

- 2 départs en retraite
  - 1 cadre
  - 1 non cadre

- 3 départs de salarié en CDD (5 fins de contrat)
  - 3 non-cadres

La société a eu recours à des contrats à durée déterminée correspondant à 15,75 mois d'activité (1,3 ETP) :

- 8,87 mois pour le remplacement de salariés absents,
- 6,88 mois pour faire face à des accroissements d'activité.

Par ailleurs, Nantes Métropole Aménagement a fait appel à des prestations d'intérim représentant 149 journées de travail pour assurer le remplacement de personnel permanent absent.

La société a accueilli un stagiaire de fin d'études pour une durée de 6 mois au cours de l'année 2023.

1.2.3 La formation

- **Budget**

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2022 à :

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2023 à :

- 24 957 euros HT pour les coûts pédagogiques
- 16 415 euros de coûts salariaux
- 1 722 euros de frais de déplacement

soit un coût global de 43 093 euros.

Les coûts pédagogiques représentent 1,08% de la masse salariale (CDD+CDI).

	Frais pédagogiques HT	Nombre d'actions de formation	Salariés concernés
2020	20 130 €	14	23
2021	41 323 €	64	35
2022	12 370 €	22	19
2023	**24 957 €**	**16**	**28**

- **Caractéristiques**

  - 549 heures de formation équivalentes à 78,40 jours.

- **Thématiques :**

  - Aménagement-Urbanisme
  - Métiers
  - Développement personnel et professionnel
  - Sécurité
  - CSE (fonctionnement et attributions)

1.2.4 Les conditions de travail

Personnel permanent au 31/12/2023	Total	Femmes	Hommes
Temps de travail			
- temps plein	43	33	10
- temps partiel (hors temps partiel thérapeutique)	5	5	0
Répartition de l'activité à temps partiel			
- temps de travail ≤ à 50%	0	0	0
- temps de travail > à 50%	5	5	0

- **Absentéisme**

La société recense 620,50 jours d'absence représentant un taux d'absentéisme de **6%** réparti comme suit :

Type d'absence	Nombre de jours	Taux d'absentéisme	Nbre de salariés concernés
- arrêts maladie	347,50	3,37%	36
- congé maternité	0	0%	0
- congé paternité	17	0,16%	1
- accident de trajet	3	0,03%	1
- accident de travail/maladie professionnelle	204	1,98%	2
- temps partiel thérapeutique	0	0%	0
- jours « ascendants/descendants malades »	34,5	0,33%	15
- congés exceptionnels	14,50	0,14%	9

Taux d'absentéisme = $\frac{\text{nombre de jours d'absence}}{\text{208 jours travaillés * effectif moyen salariés (49,62)}}$

- **Accident de travail**

  - Nombre d'accidents de travail déclarés à la CPAM en 2023 : 3
    dont accident de trajet : 3 (2 avec arrêt et 1 sans arrêt)
    dont accident de travail : 0

  - Nombre de maladies professionnelles déclarées en cours d'année : 0

1.2.5 Dialogue social

C Des élections pour le renouvellement du CSE ont été organisées les 24 mars et 7 avril 2023.
5 réunions mensuelles CSE se sont tenues à la suite de ce renouvellement des instances.

1.2.6 Budget

- **Frais de personnel** : 3 545 464 €
- **Salaire brut moyen mensuel** (en ETP sur 12 mois) : 3 942 € (+3,33%)
  - Cadres et DG : 4 836 €
  - Non Cadres : 2 776 €

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. En particulier, il a été fait application du règlement du CRC n°99-05 du 23 juin 1999 pour les écritures d'inventaires des concessions, sur la base des CRAC arrêtés au 31 décembre 2022 et approuvés par les concédants courant 2023.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés dans la plaquette des comptes annuels.

Pour sa part, le présent rapport de gestion :

- **Commente les principaux indicateurs d'activité** qui déterminent significativement le compte de résultat,
- **Présente de manière synthétique** le compte de résultat 2023 de la société.

Il est souligné que le rapport de gestion s'appuie sur des données analytiques, qui sont retraitées, et qui peuvent générer des écarts intermédiaires par rapport à la présentation normée des comptes annuels.

2.1 Le chiffre d'opérations

2.1.1 Dépenses sur opérations

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir des dépenses d'investissements constatées sur l'exercice dans le cadre des opérations de concessions et des mandats.

Ainsi, les dépenses sur opérations de l'exercice 2023 s'élèvent à environ 37,2 M€ HT (43 M€ TTC).

Ce volume de dépenses, exprimé en euros courants, augmente d'environ 5.3 M€ HT ou 17% par rapport à l'année 2022. Le niveau 2023 est légèrement inférieur à la moyenne constatée depuis 5 ans (38.3 M€).

Le volume de dépenses supérieur en 2023 à celui de 2022 trouve son origine :

- Dans un volume financier relatif aux acquisitions foncières plus important qu'en 2022 mais qui reste à un niveau faible

- Dans un volume de travaux en hausse par rapport à 2022 notamment sur les chantiers du PEM (Zac Euronantes) et du B19 (Zac Mellinet). On notera également que les enveloppes de travaux d'espaces publics ont été particulièrement conséquentes, notamment sur la ZAC Doulon-Gohards (5M€), sur la ZAC Bas Chantenay (4,1 M€), sur celle de la Caserne Mellinet (2 M€) ou sur la Zac Euronantes (1.9M€)

CO constaté HT en K€	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Etudes	2 479	3 245	2 628	2 418	1 978	2 550
Acquisitions	14 629	7 623	9 285	2 883	3 630	7 610
Travaux	24 709	20 806	23 031	21 621	26 340	23 301
Frais Divers	4 818	4 409	4 775	4 949	5 231	4 836
TOTAL HT	**46 635**	**36 083**	**39 719**	**31 872**	**37 179**	**38 298**
% Evolution par rapport à N-1	-14%	-23%	10%	-20%	17%	

2.1.2 Recettes sur opérations

Les recettes sur opérations sont de 34 M€ HT en 2023 et diminuent de plus de 39 M€ soit -54% par rapport à 2022. Elles se situent à un niveau en deçà de la moyenne constatée sur 5 ans (45 M€).
Il convient de nuancer toutefois cet écart en notant que l'année 2022 avait été marquée par la signature de la VEFA du pôle d'Echanges Multimodal pour 18.7M€. Par ailleurs le contexte économique et les nombreux recours sur les permis de construire des opérateurs ont décalé dans le temps la signature des actes de cessions foncières.

Recettes constatées K€ HT	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Subventions et participations	13 577	24 679	28 957	18 341	18 683	20 848
Cessions	18 693	9 372	18 515	54 129	14 640	23 069
Produits Divers	318	4 151	-3 331	830	542	502
Recettes Mandats	2 291	1 232	245	381	143	858
TOTAL	**34 879**	**39 433**	**44 386**	**73 681**	**34 008**	**45 277**
% Evolution par rapport à N-1	-7%	13%	13%	66%	-54%	

Dans le détail, ces recettes sont de différentes natures, dont les principales concernent :

- Des recettes issues des cessions, à hauteur de 15 M€ avec dans le détail :
  - 6.2 M€ issus de cessions de charges foncières dans le cadre des concessions (22 M€ en 2022) avec principalement 4.5 M€ sur la ZAC Mellinet, 0.61 M€ sur la ZAC Erdre Porterie et 0.45 M€ sur la ZAC des Vignes.
  - 8.4 M€ issus de cessions immobilières dont 0.5 M€ pour la VEFA du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare à Nantes Métropole et 7.8 M€ correspondant à l'immobilisation des Fermes de Doulon et du B19 à Mellinet

- Les subventions et participations pour environ 18.7 M€, correspondant notamment :
  - Aux participations des concédants, dont les principales enveloppes concernent Nantes Métropole pour Pirmil les Isles (5.8 M€) et Bas Chantenay (4.85 M€), mais aussi la Ville des Sorinières avec le versement pour l'opération Sanglerie (1.4 M€).
  - Aux subventions de l'ANRU et de l'Agence de l'eau reçues pour l'opération Bottière Pin Sec (956 K€) pour la Place des Dervallières (168 K€) et à la subvention du FEDER reçue pour Pirmil les Isles (449 K€).

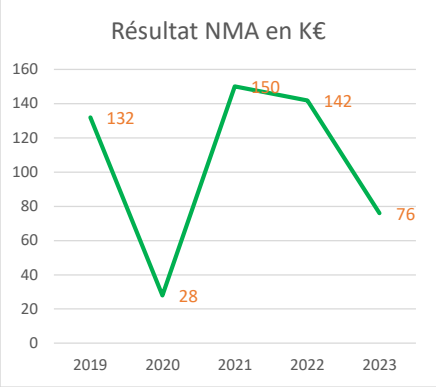
- Des remboursements de dépenses engagées sur les mandats pour 381 K€. On retrouve dans ces recettes les versements de Nantes Métropole destinés à financer le marché de gestion du patrimoine économique ainsi que les mandats d'études en cours (Chantrerie et Pôle des Arts Nomades). Les Villes de Sainte-Luce-sur-Loire et d'Indre ont également procédé à des versements dans le cadre des mandats confiés à NMA.

- Les produits divers comprennent essentiellement le résultat d'exploitation du commerce de la Place des Dervallières et de remboursement de travaux sur le Chantier du PEM (BatiNantes)

2.2 Le résultat de la société

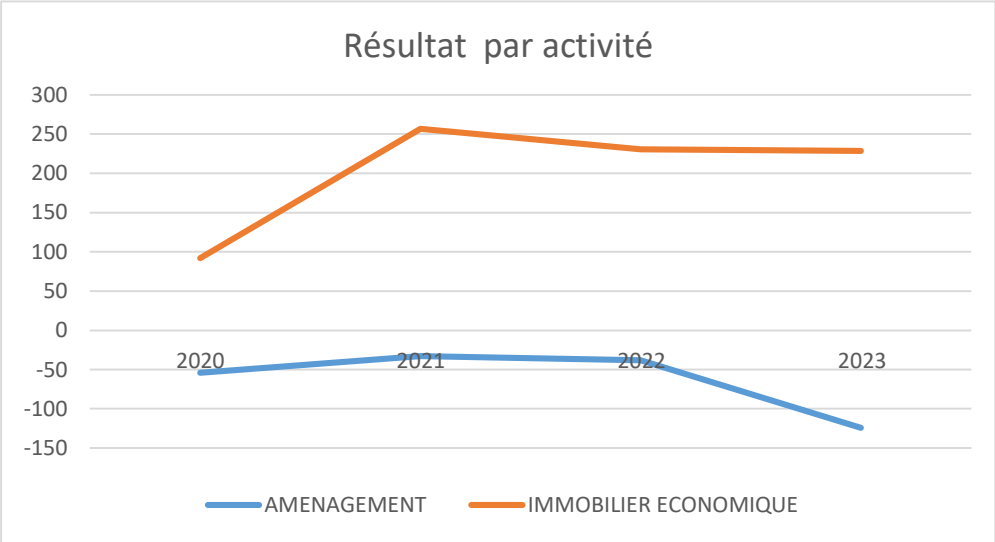
L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2023 par un **résultat bénéficiaire de 76 K€**.

Ce résultat 2023 est inferieur à la moyenne constatée depuis 5 ans, qui est de 106 K€.



La décomposition par activité du résultat se présente comme suit :

Résultat par activité en K€	2019	2020	2021	2022	2023
AMENAGEMENT	86	-54	-33	-38	-124
IMMOBILIER ECONOMIQUE	100	92	257	231	229
RESULTAT COURANT SOCIETE	**186**	**40**	**224**	**193**	**105**
IS	54	13	75	51	29
RESULTAT NET ANNUEL	**132**	**28**	**150**	**142**	**76**



Les tableaux, annexés pages suivantes, permettent une lecture du résultat de la société issu des deux activités : l'Aménagement et l'Immobilier Economique.

Soulignons que les éléments des colonnes « IE aux risques du concédant », qui n'ont aucun impact sur le résultat global, ne font pas l'objet d'analyse particulière (à titre d'information, il s'agit de l'exploitation d'activités économiques, sous-opérations des opérations de concessions d'aménagement).

RESULTAT SOCIETE

	AMENAGEMENT		IMMOBILIER ECONOMIQUE		IE AUX RISQUES DU CONCEDANTS		TOTAL	
	REEL 2022	2023	REEL 2022	2023	REEL 2022	REEL 2023	REEL 2022	2023
PRODUITS D' EXPLOITATION								
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 884	2 202					1 884	2 202
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	15	43					15	43
REM DE COMMERCIALISATION	721	464					721	464
REM ETUDES	83	65					83	65
REM DE CONSTRUCTION	389	338					389	338
REM DIVERS								
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE			161	187			161	187
LOYERS			1 868	1 740	962	1 219	2 830	2 958
CHARGES LOCATIVES			516	503	159	235	676	738
FACTURATION DE SERVICES			160	206			160	206
SUBVENTIONS			729	585			729	585
REPRISES DE PROVISIONS			31	115		90	31	205
CESSIONS								
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS			8	4	314	2 796	323	2 801
TOTAL :	**3 092**	**3 112**	**3 474**	**3 340**	**1 436**	**4 340**	**8 002**	**10 792**
CHARGES D' EXPLOITATION								
ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	439	444	1 226	1 211	592	713	2 257	2 368
IMPOTS ET TAXES	41	36	281	271	132	174	453	481
PERSONNEL	2 554	2 675	881	872			3 435	3 547
REDEVANCE AFFERMAGE								
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	64	61	768	756	684	903	1 517	1 720
DOTATIONS PROVISIONS TRAVAUX ET CREANCES DOUTEUSES			120	31	14	427	134	458
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			26	10		92	26	102
VNC						1 987		1 987
DIVERS	5	5	3	3		1	8	8
	3 104	**3 221**	**3 304**	**3 153**	**1 422**	**4 296**	**7 830**	**10 670**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**-11**	**-109**	**170**	**187**	**14**	**44**	**173**	**122**
PRODUITS FINANCIERS	1	9		4			1	13
CHARGES FINANCIERES	25	23	87	87	12	44	125	154
RESULTAT FINANCIER	**-24**	**-15**	**-87**	**-83**	**-12**	**-44**	**-124**	**-141**
RESULTAT COURANT	**-36**	**-124**	**83**	**104**	**2**	**1**	**49**	**-19**
QUOTE PART DE SUBVENTIONS			149	129			149	129
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					3		3	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2		1	4	4		8	5
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-2**		**148**	**125**	**-2**		**144**	**124**
RESULTAT AVANT IMPOT	**-38**	**-124**	**231**	**229**			**193**	**105**
IMPOT SUR LES SOCIETES							51	29
RESULTAT NET							**142**	**77**

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR	**3 999**	**3 841**	**4 135**	**4 284**	**4 402**
évolution	***-5%***	***-4%***	***8%***	***4%***	***3%***
Charges d'exploitation	***3 959***	***3 796***	***4 088***	***4 243***	***4 363***
Charges externes	659	621	591	646	663
Impôts et taxes	65	62	55	61	53
Charges de personnel	3 065	2 976	3 325	3 435	3 547
Dotation amortissements et provisions	161	127	107	95	92
Divers charges	9	10	10	8	8
Charges financières	***38***	***45***	***40***	***37***	***35***
Charges exceptionnelles	***2***	***1***	***7***	***3***	***4***

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
Charges affectées à l'Aménagement	2 786	2 750	3 034	3 132	3 245
soit en %	*70%*	*72%*	*73%*	*73%*	*74%*
dont frais de personnel	2 184	2 176	2 485	2 554	2 675
dont autres charges de structure	602	574	549	578	570
Charges affectées à l'Immobilier Economique	1 214	1 091	1 101	1 153	1 153
soit en %	*30%*	*28%*	*27%*	*27%*	*26%*
dont frais de personnel	881	800	840	881	872
dont autres charges de structure	333	291	261	272	281

ACTIVITE AMENAGEMENT	REEL 2022	REEL 2023
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS	1 884	2 202
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS	15	43
REM DE COMMERCIALISATION	721	464
REM ETUDES	83	65
REM DE CONSTRUCTION	389	338
REM DIVERS		
TOTAL PRODUITS	3 092	3 112
PERSONNEL	2 554	2 605
AUTRES CHARGES DE STRUCTURE	578	589
TOTAL CHARGES	3 132	3 194
RESULTAT ACTIVITE AMENAGEMENT	-39	-82

PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2022	REEL 2023
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / CONCESSIONS		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	50	50
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	8	8
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE		40
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	7	7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	40	40
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	280	**280**
OP 1430 ZAC ORVAULT LA JALIERE	20	15
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	15
OP 1435 VALLON DES DERVALLIERES	25	
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	15	15
OP 1437 MALAKOFF CENTRE		
OP 1438 ZAC DES VIGNES	100	40
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	30	
OP 1442 DESIRE COLOMBE		
OP 1444 BRAINS LES COURTILS	10	
OP 1445 LA GAUDINIERE		
OP 1448 CHAMPS DE MANŒUVRE	82	82
OP 1449 TIVOLI MOUTONNERIE		5
OP 1450 BAS CHANTENAY	340	390
OP 1451 DOGO	175	220
OP 1452 CASERNE MELLINET	80	80
OP 1453 BOTTIERE PIN SEC	170	170
OP 1454 SANGLERIE	35	35
OP 1455 PIRMIL LES ISLES	288	536
OP 1456 PLACE DERVALLIERE	66	50
OP 1457 ORVAULT PLAISANCE	60	100
OP1458 ZAC DES CARTRONS BRAINS		25
SOUS-TOTAL	**1 884**	**2 202**
REM CONDUITE OPERATIONNELLE / MANDATS		
OP 2770 MANDAT 2 INDRE RESTAURATION	15	43
PORT DES ARTS NOMADES DOGO		
CSC ORVAULT PLAISANCE (BAT ATYPIQUE)		
SOUS-TOTAL	**15**	**43**
REM DE COMMERCIALISATION		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I		
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	241	
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	8	
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	12	27
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE		
OP 1448 CHAMP DE MANOEUVRE	128	113
OP 1450 BAS CHANTENAY		
OP 1451 DOGO		150
OP 1452 CASERNE MELLINET	332	175
OP 1455 PIRMIL LES ISLES		
SOUS-TOTAL	721	464
REM ETUDES		
OP 2514 ARBRE AUX HERONS		13
AMO ARBRE AUX HERONS	8	
COUERON BOULE D'OR	5	
STE LUCE CENTRE VILLE	15	9
OP 2516 MANDAT CONCERTATION STE LUCE CENTRE VILLE	5	2
AMO ORVAULT PLAISANCE	17	
ETUDES LA CHAPELLE SUR ERDRE	4	3
OP 2517 ETUDE PAN	6	6
AMO ORVAULT TERRAIN INSERTION	9	
OP 2515 EXTENSION CHANTRERIE	15	7
ETUDE OAP		18
MANDAT ETUDE BEAU TIERS LIEU 2519		7
SOUS-TOTAL	**83**	**65**
REM DE CONSTRUCTION		
OP 3428 ILOT 5B		
OP 3428 PEM	120	60
OP 3448 CRECHE CHAMP DE MANŒUVRE (80% charges ext à/c 2024 ?)	10	10
OP 3450 BRICK	108	
OP 3450 CAP 44	40	160
OP 3451 bis CRECHE DOGO (80% charges ext à/c 2024)	10	30
OP 3452 B19 MELLINET	30	29
OP 3452 B38 MELLINET		
OP 3452 ECURIES MELLINET (ATELIERS ARTISTES)	15	10
OP 3453 AMENAGEMENT CENTRAKOR	25	8
OP 3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	31	31
SOUS-TOTAL	**389**	**338**
SOUS-TOTAL REM DIVERS		
TOTAL REMUNERATIONS	3 092	3 112

ACTIVITE IMMOBILIER ECONOMIQUE						
PRODUITS				CHARGES		
	REEL 2022	REEL 2023			REEL 2022	REEL 2023
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE				PERSONNEL		
COPRO DERVALLIERES 2				AFFECTE AUX CONTRATS	675	683
OP 2767 REGIE DE RECETTES	89	63		NON AFFECTE	206	189
OP 2769 MANDAT DE MAINTENANCE		26		SOUS-TOTAL	881	872
OP 7415 / 7456 SUPERETTE DERVALLIERES	7					
OP 7428 GARE SUD	1			AUTRES CHARGES DE STRUCTURE		
OP 7434 HUB CREATIC				AFFECTEES AUX CONTRATS	231	236
OP 7436 SUPERETTE GARETTES				NON AFFECTEES	40	45
OP 7447 CENTRE CO ST AIGNAN	-2			SOUS-TOTAL	272	281
MANDAT DE GESTION CC ST AIGNAN	4					
OP 7450 BAS CHANTENAY CASSINI	35	20				
OP 7450 BAS CHANTENAY BRICK		31				
OP 7451 FERMES DOGO	1	2				
OP 7452 MELLINET	8	15		AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
DIVERS REM GESTION						
OP 7453 CENTRE CO BOTTIERE	19	16		DSP	1 708	1 643
OP 7455 CHATELETS		1				
OP 7457 ORVAULT PLAISANCE		2				
OP 7456 SUPERETTE ALDI		11				
SOUS-TOTAL	161	187		PETIT PORT		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				CONVENTIONS PARTICULIERES	456	368
LOYERS	1 868	1 740		SOUS-TOTAL	2 165	2 011
PRUDENCE LOYERS						
CHARGES LOCATIVES	516	503				
FACTURATION DE SERVICES	160	206				
SUBVENTIONS	729	585				
REPRISES DE PROVISIONS	31	115				
CESSIONS						
TRANSFERTS DE CHARGES ET DIVERS	8	4				
SOUS-TOTAL	3 313	3 153				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 474	3 340		TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 317	3 165
RESULTAT EXPLOITATION	157	175				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		4		TOTAL CHARGES FINANCIERES	76	75
RESULTAT FINANCIER	-76	-71				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	149	129		TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	149	125				
RESULTAT ACTIVITE	231	229				

	AFFERMAGE		TOTAL CONVENTIONS PARTICULIERES	
	REEL 2022	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2023
PRODUITS D' EXPLOITATION	2 642	2 511	672	642
Loyers	1 383	1 269	485	471
Charges locatives remboursées	348	348	168	155
Prestations de services	157	203	4	3
Subvention d'exploitation	728	585	2	
Reprise provisions travaux et clients douteux	26	104	5	11
Cessions				
Transfert de charges et divers		2	8	2
CHARGES D' EXPLOITATION	2 544	2 492	526	438
Achats	215	281	14	15
Services extérieurs	325	363	78	76
Maintenance corrective et petits travaux	61	91	11	6
Impôts et taxes	169	166	92	87
Frais de personnel affectables	629	639	45	44
Autres frais de structure affectables	207	210	24	26
Redevance affermage				
Gros travaux et entretien	229	143	57	18
Travaux de développement durable	30			
Dotation amortissements	550	565	189	161
Dot, provisions travaux et créances douteuses	108	25	12	6
Perte sur créances irrécouvrables	23	10	3	
VNC Cessions				
Divers				
RESULTAT D' EXPLOITATION	97	19	145	205
Produits financiers				
Charges financières	70	67	6	9
RESULTAT FINANCIER	-70	-67	-6	-9
RESULTAT COURANT	28	-48	140	196
Produits exceptionnels		2		
Quote part de subvention	57	51	92	77
Charges exceptionnelles		3		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	57	49	92	75
RESULTAT CONTRAT	**84**	**1**	**232**	**271**

2.3 Les charges de structure à répartir sur les activités

2.3.1 Niveau et évolution

Les charges de structure (présentées dans le détail page 21) sont les charges de fonctionnement général. Elles sont composées pour l'essentiel des charges de personnel (80%).

L'évolution des différents postes de charges est retracée pour les 5 dernières années dans le tableau ci-dessous :

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
CHARGES DE STRUCTURE A REPARTIR	**3 999**	**3 841**	**4 135**	**4 284**	**4 402**
évolution	***-5%***	***-4%***	***8%***	***4%***	***3%***
Charges d'exploitation	***3 959***	***3 796***	***4 088***	***4 243***	***4 363***
Charges externes	659	621	591	646	663
Impôts et taxes	65	62	55	61	53
Charges de personnel	3 065	2 976	3 325	3 435	3 547
Dotation amortissements et provisions	161	127	107	95	92
Divers charges	9	10	10	8	8
Charges financières	***38***	***45***	***40***	***37***	***35***
Charges exceptionnelles	***2***	***1***	***7***	***3***	***4***

Sur la période 2018-2021, les charges de structure ont progressé très faiblement, c'est à dire de + 1,6%, soit +0,4% en moyenne annuelle.

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire, le fonctionnement de la société avait pu reprendre progressivement sur l'année 2021. Dès lors, l'année 2022 marque le retour à une activité normale avec un contexte inflationniste marqué. Les charges 2023 progressent de la même manière de 2.8%

Il est à noter concernant les frais de personnel un impact dans la chronique pluriannuelle de l'évolution des effectifs qui ont progressé comme suit afin de permettre à la société d'adapter ses ressources au plan de charge :

ETP moyen annuel	2019	2020	2021	2022	2023
	44,58	47	46,96	48,52	49.6

Le budget 2023 tablait sur :

- Une enveloppe des frais de personnel de 3 599 K€. Dès lors, l'écart de 52 K€ s'explique par des départs qui n'ont pas été immédiatement remplacés.
- Les autres charges étaient budgétées à 919 K€. Le réel 2023 montre qu'elles sont finalement de 816 K€, en économie substantielle du fait d'économies sur le budget communication et de la non-réalisation de travaux au siège de NMA.

2.3.2 Affectation sur les activités

L'affectation des charges par activité se fait selon des choix de gestion et en fonction de critères objectifs.

Ainsi, les charges de personnel d'une activité correspondent :

- Au personnel directement affecté à l'activité (chargés d'opérations et assistantes opérationnelles pour l'Aménagement, assistantes de sites et personnel maintenance pour l'Immobilier Economique),
- Au personnel partiellement affecté à l'activité (fonctions support et Direction Générale, sur la base d'une estimation du temps passé.)

L'affectation des autres charges de structure suit généralement la répartition des effectifs affectés. Certains postes de charges, qui concernent exclusivement une activité, lui sont bien sûr intégralement affectés.

Sur les 5 dernières années, la répartition a été la suivante :

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
Charges affectées à l'Aménagement	2 786	2 750	3 034	3 132	3 245
soit en %	*70%*	*72%*	*73%*	*73%*	*74%*
dont frais de personnel	2 184	2 176	2 485	2 554	2 675
dont autres charges de structure	602	574	549	578	570
Charges affectées à l'Immobilier Economique	1 214	1 091	1 101	1 153	1 153
soit en %	*30%*	*28%*	*27%*	*27%*	*26%*
dont frais de personnel	881	800	840	881	872
dont autres charges de structure	333	291	261	272	281

2.4 Activité Aménagement

Le résultat de l'activité Aménagement est négatif à -124 K€, et est donc bien en retrait par rapport au résultat 2022 (-38 K€).
Ce résultat est issu :
- Des charges affectées de 3 245 K€,
- Des produits de l'activité de 3 121 K€.

2.4.1 Les produits Aménagement

Ces produits concernent les différentes natures de rémunérations perçues dans le cadre des opérations concédées ou mandatées (constructions ou études). En 2023, ils se stabilisent à 3 112 K€ après une forte progression baisse constatée en 2020. La moyenne annuelle sur 5 ans s'établit à 2 954 K€.

En milliers d'€	2019		2020		2021		2022		2023	
Concessions	2 791	97,2%	2 529	93,8%	2 960	98,8%	2 994	96,8%	3 004	96,5%
Mandats de construction	39	1,4%	108	4,0%	17	0,6%	15	0,5%	43	1,4%
Etudes	43	1,5%	60	2,2%	20	0,7%	83	2,7%	65	2,1%
Total	**2 872**	**100,0%**	**2 697**	**100,0%**	**2 997**	**100,0%**	**3 092**	**100,0%**	**3 112**	**100,0%**

A noter que quelques produits financiers (9 K€) viennent en complément de ces recettes d'exploitation pour l'année 2023.

Dans le détail (cf. page 19), ce sont les rémunérations perçues dans le cadre des concessions d'aménagement qui constituent l'essentiel des recettes d'exploitation.

- *Rémunérations de conduite opérationnelle sur concessions* (ou rémunérations forfaitaires) *= 2 202 K€*

  Ces recettes augmentent de +318 K€, soit +17% entre 2022 et 2023. Elles comprennent notamment les rémunérations forfaitaires dédiées aux grandes opérations d'aménagement :
  - Bas Chantenay 390 K€
  - Pirmil Les Isles 536 K€
  - Euronantes 280 K€
  - Doulon Gohards 220 K€
  - Bottière Pin Sec 170 K€
  - Orvault Plaisance 100 K€
  - Mellinet 80 K€

A noter qu'un travail a été mené fin 2023 sur 3 opérations d'aménagement afin de modifier la structure de la rémunération en diminuant les taux de rémunérations au pourcentage assis sur les cessions de charges foncières et en le compensant par une augmentation des rémunérations forfaitaires.

- *Rémunérations de commercialisation sur concessions = 464 K€*

  Ces recettes, perçues au compromis et à l'acte diminuent de 257 K€ en 2023 (soit -35.6%). Le contexte économique associé au nombreux recours constatés sur les permis de construire des opérateurs constituent les raisons principales de cette baisse et provoquent des décalages dans le temps.L'essentiel de ces recettes proviennent de 3 opérations :

  - Mellinet avec 175K€ (signature du compromis et de l'acte de l'ilot 9B et de l'acte de l'ilot 9A),
  - Doulon-Gohards avec 150 K€ (signature du compromis Gohards NO qui fait l'objet actuellement d'un recours),
  - Champ de Manœuvre avec 113 K€ (signature du compromis de l'ilot B4b, B4a, B6, BS7 et B5).

- *Rémunérations de construction d'immeubles = 338 K€*

  L'année 2023 est à nouveau une année soutenue pour l'activité construction dans le cadre des concessions d'aménagement avec plusieurs chantiers sous maîtrise d'ouvrage NMA. Dans le détail, il s'agit de :

  - La construction du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare (sous-opération de la ZAC Euronantes), pour 60 K€,
  - La réhabilitation de 2 bâtiments à Mellinet (sous-opérations de la ZAC Mellinet), pour 39 K€ (45 K€ en 2021),
  - Le projet de réhabilitation du Cap 44 afin de le transformer en Cité des Imaginaires (sous-opération de la ZAC du Bas-Chantenay), pour 160 K€ (40k€ en 2022),
  - La fin de la construction de la médiathèque des Sorinières (sous-opération de l'opération Sanglerie), pour 31 K€ (stable),
  - Les projets de construction de crèches dans le cadre des opérations ZAC Champ de Manœuvre et ZAC Doulon-Gohards, pour 40 K€ chacun.

- *Rémunérations d'études = 65 K€*

  Ces recettes diminuent légèrement en 2023 (-18K€) et concernent des études menées par NMA pour le compte de ses différents actionnaires :

  - Pour Nantes-Métropole pour 51 K€ (étude rédactions nouvelles OAP, étude construction Tiers Lieu Zac Bottière Pin-Sec, études préalables d'extension du secteur Chantrerie, étude pour la réalisation du Pôle des Arts Nomades à Doulon-Gohards et fin des études relatives à l'Arbre aux Hérons),
  - Pour la Ville d'Orvault (2 études concernant des réflexions dans le quartier Plaisance et un accompagnement pour la réalisation d'un Terrain d'Insertion Temporaire),
  - Pour la Ville de Sainte-Luce-sur-Loire pour 11 K€ (étude sur l'évolution du centre-ville),
  - Pour la Ville de Couëron (étude pour le renouvellement urbain de l'ilot Boule d'Or).
  - Pour la Ville de La Chapelle-sur-Erdre pour 3 K€ (accompagnement pour l'identification d'opérations de développement de logements).

- *Rémunérations de conduite opérationnelle sur mandats = 43 K€*

  Il s'agit ici de la rémunération perçue pour le mandat confié par la Ville d'Indre pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire et la restructuration de l'actuel restaurant en salle polyvalente.

2.4.2 Les charges Aménagement

On l'a vu précédemment, les charges affectées à l'Aménagement sont de 3 245 K€ en 2023, contre 3 132 K€ en 2022. Elles progressent donc de +113 K€, soit +3,6%.

2.5 Activité Immobilier Economique

Le résultat de cette activité, affiché à +229 K€, stable par rapport à 2022 (+231 K€).

La décomposition de ce résultat par périmètre de contrat est la suivante :

En K€ HT	Affermage	Petit Port	Opérations sous conventions	Gestion locative	Charges non affectables et divers	**Total Immo Eco**
2019	+4	+165	+79	+307	-454	**+100**
2020	-212	+181	+167	+281	-325	**+92**
2021	+107	+3	+223	+132	-205	**+260**
2022	+84	-	+232	+161	-246	**+231**
2023	+1	-	+271	+187	-230	**+228**
Evolution 2023-2022	*-83*	*-*	*+39*	*+26*	*+16*	***-3***

2.5.1 L'affermage

2023 est la troisième année du contrat d'affermage (2021-2025). Ce contrat a été bâti sur la base d'hypothèses prudentes concernant 2021 et 2022 afin d'anticiper quelques difficultés en lien avec les effets de la pandémie sur l'activité économique, et plus optimiste pour 2023.
Cependant, le réalisé 2021 et 2022 a été plus favorable que prévu, alors qu'on constate un ralentissement sur 2023.

En synthèse :

- Un taux d'occupation élevé, à 81.26%, en légère baisse par rapport à 2022 (90%),
- En hôtels d'entreprises, l'application des nouvelles modalités de DSP sur la fin des dérogations au-delà des 6 ans (ou 10 ans) de présence génère un renouvellement significatif des locataires (14 départs prononcés sur 2023 représentant une surface de 1 900 m² et un montant de 20.5 K€ de loyers et charges mensuels).
- Un turn-over record à 46% (en lien avec les modalités précédemment précisées, le taux moyen des 5 dernières années étant de 37%),
- Des loyers inférieurs au prévisionnel de 109.5 K€ soit -8,6%,
- Des prestations de services supérieures de 64 K€ soit +46%,
- Un volume global de travaux annuel de 337 K€ (principalement pour les sites de Bio Ouest et Malleve 2),
- Un programme développement durable de 18 K€ (action sur énergie et climat : diagnostic lancé sur l'ensemble des sites puis lancement d'un projet Isolation thermique par l'Extérieur, déchets et économie circulaire avec objectif de réduction de déchets de 20%, actions sur la mobilité : locaux vélos, prises de recharges véhicules électriques, marquages de places co-voiturage).

Par ailleurs, le contrat de DSP prévoit l'application d'une provision pour clause de retour à meilleure fortune (60% de l'écart entre le résultat prévisionnel et le résultat constaté est reversé à Nantes Métropole).
Le cumul provisionné s'élevait à 173 K€ à fin 2022.
51 K€ ont été repris sur l'exercice 2023 soit un résultat quasiment à l'équilibre de -416 €.
Comte tenu de la provision déjà constituée à fin 2022, le solde au 31 décembre 2023 s'élève à 123k€.

La décomposition par bâtiment du résultat DSP est la suivante :

En K€ HT	**Resultat Affermage**	Charges non ventilées	Bio Ouest	Nantes Créatic	Hub Créatic	Mallève	Carré Couëron	Rezé Créatic
Contrat 2023	**33**	-824	52	73	410	150	185	-13
Réel 2023	**-52**	-849	79	45	275	164	135	99
Ecart / contrat	**-85**	-25	27	-28	-135	14	-50	112

2.5.2 Les opérations sous conventions

En K€ HT	**Résultat opérations sous conventions**	Pôle Daniel Asseray	Dervallières (1, 2 et centre commercial)	Cour artisanale	Cambridge	Centre commercial du Breil	Centre commercial Rezé Château
2019	**+79**	+36	-25	+6	-	+11	+52
2020	**+167**	-15	+28	+43	-	+20	+90
2021	**+223**	+86	+58	+14	-	-2	+66
2022	**+232**	-	+70	+49	-	+30	+97
2023	**+271**	-	+41	+47	-	+38	+145

Le résultat de ces opérations s'améliore ainsi de +39 K€ en 2023 (malgré une baisse du taux d'occupation moyen de 90.7% contre 96.10% en 2022, certains des composants des immeubles ont été totalement amortis en 2022).

2.5.3 Les autres gestions locatives

La société perçoit des rémunérations, prises sur certaines concessions d'aménagement, afin de couvrir tout ou partie des charges liées à l'exploitation de centre commerciaux ou d'immeubles de bureaux.

Cette ressource de 187 K€ (détaillée page 20), comprend notamment :

- la rémunération du marché de gestion et de maintenance du patrimoine économique pour 89 K€,
- Les autres rémunérations, soit 98 K€ au total, sont perçues conformément aux clauses des contrats de concession d'aménagement pour rémunérer la gestion immobilière de NMA (Place des Dervallières pour la gestion de la supérette Aldi, Bottière Pin Sec pour Centrakor, Bas Chantenay pour Cassini et Le Brick, Mellinet pour les bâtiments conservés et loués, Doulon Gohards pour les fermes urbaines).

2.5.4 Les charges de structure affectées à l'activité hors contrats

On retrouve essentiellement ici les charges de personnel et de structure qui ne sont pas directement affectées aux comptes d'exploitation des immeubles et qui ont vocation à être couvertes par les recettes de gestion locative précédemment évoquées.

Ces charges sont de 235 K€ au global et diminuent de 12 K€ par rapport à 2022.

2.6 Le résultat avant et après impôt

Le résultat avant impôt 2023 est de +105 170.52 K€, en diminution de 88 K€ par rapport à 2022.

L'impôt sur les sociétés 2023 est de 28 589 €.

Le résultat net 2023 est donc de +76 581.52 K€.

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU

L'activité de la société se solde, pour l'exercice 2023, par un résultat **bénéficiaire** après IS de **76 581.52 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- *A la Réserve légale »* : *3 829,07 €*
- *En « Autres réserves »* : *72 752,45 €*

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT

4.1 L'endettement

4.1.1 Pour les opérations d'aménagement

Après deux années de baisse (-32M€ entre 2020 et 2022), l'endettement global augmente de nouveau en 2023 (de près de 6.7 M€) en lien avec :

Le remboursement de prêt in fine sur la ZAC Champs de Manoeuvre (1.5 M€ Caisse d'Epargne) et les échéances de remboursements des autres prêts amortissables, avec notamment 5 M€ sur les prêts du Credit Mutuel mobilisé sur la ZAC Bas Chantenay et 1,8 M€ sur le prêt Arkéa sur la ZAC Mellinet et 710 k€ sur le prêt Crédit coopératif de l'opération Sanglerie

Par ailleurs, il est à souligner la mobilisation de 4 nouveaux prêts : 4,5 M€ auprès de la Banque Postale pour la ZAC Mellinet, 6 M€ auprès de la Banque Postale pour la ZAC Doulon-Gohards, 6 M€ auprès du Crédit Agricole pour la ZAC Pirmil-les-Isles et 3 M€ auprès du Crédit Agricole pour la ZAC Erdre Porterie.

Les avances de trésorerie sur mandats sont en diminution autour de 563k€ M€. Elles correspondent au cumul des avances reçues sur les mandats non clôturés pour 122k€, le mandat de maintenance du patrimoine économique pour 144 K€ et les autres mandats en cours pour 278 k€ dont 100k€ pour le restaurant scolaire d'Indre. Ces avances ont été utilisées pour financer des dépenses.

Notons également que la société poursuit sa volonté de travailler avec l'ensemble des banques et qu'à ce jour, huit établissements financent nos opérations.

En EUROS	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunts	69 499 376	82 029 990	67 652 867	51 588 071	61 636 988,83
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	4 410 000	1 540 000	2 960 000	2 420 000	0,00
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000	753 000	0	0	1 300 000,00
Avances de trésorerie Mandats	1 749 993	2 017 890	2 020 629	2 164 318	562 708,08
TOTAL	**78 412 369**	**86 340 880**	**72 633 496**	**56 172 389**	**63 499 697**

4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative

L'encours à fin 2023 concerne le seul prêt Cassini (concession Bas Chantenay).

En EUROS	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunts et assimilés	11 102 461	1 709 792	1 194 403	1 083 467	970 038,12
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	0	0	0	0	0
Avances de trésorerie	0	0	0	0	0
TOTAL	**11 102 461**	**1 709 792**	**1 194 403**	**1 083 467**	**970 038**

4.1.3 Sur les opérations de la DSP

En EUROS	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunt DSP		7 900 000	7 900 000	7 550 000	7 200 000
		7 900 000	**7 900 000**	**7 550 000**	**7 200 000**

NMA a contracté un prêt de 7 900 000 € fin 2020 auprès de Arkéa afin de financer les investissements portés dans le cadre du nouveau contrat de DSP portant sur la période 2021 à 2025. Ces investissements concernent avant tout le portage de l'immeuble Hub Créatic.

Au 31/12/2023, 700k€ ont été remboursé.

4.1.4 Sur les conventions particulières et le siège de la société

En EUROS	2019	2020	2021	2022	2023
Emprunt CARNOT	673 265	621 867	556 605	489 469	420 390
Emprunt Pôle Daniel Asseray	468 215	444 210	419 399	0	0
Emprunt Centre Commercial Breil Malville	275 279	253 227	230 624	207 457	183 710
Emprunt Centre Commercial Rezé Château	468 489	404 471	339 508	273 584	206 686
TOTAL	**1 885 248**	**1 723 775**	**1 546 136**	**970 510**	**810 786**

L'encours au 31 décembre 2023 diminue de 160 K€ par rapport à fin 2022 conformément aux plans d'amortissement prévus. Aucun prêt nouveau n'a été contracté en 2023.

4.1.5 L'encours global et le tableau de financement

L'encours global des dettes financières au 31 décembre 2023 atteint 72.5 M€ contre 65.8 M€ au 31 décembre 2022.
En conséquence des différents paramètres analysés précédemment, cet encours global a donc augmenté entre les deux exercices de 6.7 M€.

Le tableau suivant synthétise les variations de l'encours en 2023 et indique la cohérence avec « *le tableau de financement et des flux de trésorerie* » (cf. infra paragraphe).

LES EVOLUTIONS 2023 DES ENCOURS DES DETTES FINANCIERES	
Opérations d'Aménagement	54 008 071
Opérations de concession locative	1 083 467
Opérations Propres	970 510
Opérations Affermages DSP	7 550 000
Avances de trésorerie Concessions	0
Avances de trésorerie Mandats	2 164 318
(a) Encours de la dette au 31/12/2022	**65 776 366**
Remboursement 2023 ligne de Trésorerie	-2 505 000
Remboursement 2023 Emprunt	-10 074 236
Concession : Remboursement avances collectivités	0
Avances de trésorerie Mandats	-1 652 227
(b) Total Remboursement 2023	**-14 231 463**
Mobilisation au 31-12-2023 ligne de Trésorerie	85 000
Mobilisation 2023 Emprunt	19 500 000
Avances de trésorerie Mandats	50 617
Concession : Mobilisation avances collectivités	1 300 000
(c) Total mobilisation 2023	**20 935 617**
(a+b+c) Encours de la dette au 31/12/2023	**72 480 521**
(b+c) - Flux net des dettes financières	**6 704 154**

Le tableau ci-après indique la lecture qu'il convient d'avoir du tableau de financement, pour retrouver le flux net financier 2023 +6 704 154 € et les éléments de décomposition des variations de trésorerie 2023 à hauteur de +4 355 261 €.

TABLEAU DE FINANCEMENT 2023	
Flux net de financement Emprunts et Dettes Financières	10 514 284
Flux net des dépôts et cautionnements	-374 392
Flux net des intérêts courus sur emprunts	162 911
(a) - Flux net de financement [Emprunts]	**10 725 764**
Flux net lignes de crédit 2023	-2 420 000
Flux avance de trésorerie Mandat	-1 601 610
(b) - Flux net de Trésorerie Ré-affectés	**-4 021 610**
(a+b) - Flux net des dettes financières	**6 704 154**
DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE TRESORERIE 2023	
Variation de trésorerie tableau de financement	**4 355 261**
Mobilisation ou Remboursement lignes de crédit	2 420 000
BANQUES SOCIETE (CCS + CE GI)	262 463
BANQUES OPERATIONS	1 669 307
ICNE sur lignes de crédit et concours bancaires	4 202
Caisse/régie d'avance et divers	-737
	4 355 261

4.1.6 Garanties d'emprunts

Nantes Métropole, la Ville des Sorinières et Arkea Banque ont accordé leur garantie sur des prêts rattachés à des opérations d'aménagement au moment de leur mise au point.

En 2023, aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti au 31-12-2023
ZAC ERDRE PORTERIE	2023	Crédit Agricole	80%	2 400 000	2 400 000
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Epargne	80%	1 200 000	0
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	0
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	3 200 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	3 200 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	2 400 000
DOULON GOHARDS	2022	La Banque Postale	80%	4 800 000	4 800 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	370 081
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Epargne	80%	5 200 000	5 200 000
CASERNE MELLINET	2022	Crédit Mutuel	80%	3 200 000	3 022 400
CASERNE MELLINET	2022	La Banque Postale	80%	3 600 000	3 480 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2022	Crédit Agricole	80%	4 800 000	4 800 000
PLACE DES DERVALLIERES	2019	Caisse d'Epargne	80%	320 000	320 000
IMMEUBLE HUB CREATIC - DSP	2020	ARKEA	50%	3 950 000	3 600 000
TOTAL GARANT NANTES METROPOLE				**65 310 000**	**52 909 591**
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
TOTAL GARANT BANQUE ARKEA				**1 200 000**	**1 229 277**
SANGLERIE LES SORINIERES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	0
TOTAL GARANT COMMUNE DES				**500 000**	**0**

4.2 Délais de paiement

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code du Commerce et le Décret 2017-350 du 20 Mars 2017, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	320					53
Montant total des factures concernées TTC	2 456 959 €	35 019 €	8 273 €	9 075 €	6 741 €	59 108 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC	6,70%	0,10%	0,02%	0,02%	0,02%	0,16%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours à réception de facture sur opération de mandat jours à réception de facture chez maître d'œuvres sur autres opérations					- Délais contractuels : 60

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	**1 à 30 jours**	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	224					93
Montant total des factures concernées TTC	14 934 120 €	190 661 €	15 035 €	2 302 €	844 334 €	1 052 331 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	40,66%	0,52%	0,04%	0,01%	2,30%	2,86%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 60 jours net date de facture					

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT

RAS.

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	32 017 277	63 310 003	44 381 186	40 344 112	30 684 879
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(14 084 171)	16 124 178	3 179 607	9 407 022	(2 927 602)
Impôts sur les bénéfices	28 589	50 532	73 110	12 710	53 994
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	(14 189 342)	15 931 305	2 956 062	9 366 511	(3 115 621)
Résultat net	76 582	142 341	150 435	27 800	134 025
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-260,82	297,66	57,53	57,53	-55,21
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,42	2,64	2,79	2,79	2,48
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	49,6	49	47	47	47
Masse salariale	2 437 256	2 272 641	2 117 880	1 977 137	1 962 199
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 076 255	1 001 225	950 799	905 546	919 016

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES

L'activité de NMA en 2023 témoigne d'un engagement total des équipes dans la réalisation des objectifs opérationnels, tant sur l'aménagement et la construction que sur l'immobilier économique. Le portefeuille d'activité est riche et varié, mariant des opérations d'envergure à l'échelle de la métropole avec des réflexions plus ciblées pour le compte des communes actionnaires. Tous les projets d'aménagement confiés à NMA sont aujourd'hui entrés en phase opérationnelle malgré une conjoncture inflationniste qui impacte la production immobilière. L'activité pour les prochaines années reste à conforter en recherchant de nouvelles opérations d'aménagement ou de renouvellement urbain avec l'ensemble des collectivités actionnaires de NMA. Un point d'actualisation du plan d'affaire 2024-2028 sera donc prochainement présenté au Conseil d'Administration.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES OPERATIONS AU 31 DECEMBRE 2023

AMENAGEMENT

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

1400	NANTES CHANTRERIE 1	Nantes Métropole
1414	BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423	NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1426	ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430	ORVAULT LA JALIERE	Nantes Métropole
1432	LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434	NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435	NANTES VALLON DES DERVALLIERES	Ville de Nantes
1436	ORVAULT VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437	NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438	LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439	NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1442	NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1445	LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole
1449	TIVOLI	Ville de Nantes
1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451	DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1453	BOTTIERE PIN SEC	Nantes Métropole
1454	LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
1456	PLACE DES DERVALLIERES	Nantes Métropole
1457	ORVAULT PLAISANCE	Nantes Métropole
1458	ZAC DES CARTRONS	Nantes Métropole

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - OPERATIONS DE CONSTRUCTION

3428	ILOT 5B EURONANTES GARE (sous opération 1428)	Nantes Métropole
3428	PEM EURONANTES GARE (sous opération 1428)	Nantes Métropole
3435	POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3448	CRECHE CHAMP DE MANŒUVRE (sous opération 1448)	Nantes Métropole
3450	BAS CHANTENAY - BATIMENTS (sous opération 1450)	Nantes Métropole
3451	LES FERMES DE DOULON (sous opération 1451)	Nantes Métropole
3451 CRECHE	CRECHE DOULON GOHARDS (sous opération 1451)	Nantes Métropole
3452	MELLINET - BATIMENTS (sous opération 1452)	Nantes Métropole
3453	CENTRAKOR (sous opération 1453)	Nantes Métropole
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE (sous opération 1454)	Ville des Sorinieres

MANDATS D'ETUDE

2515	EXTENSION CHANTRERIE	Nantes Métropole
2516	CENTRE VILLE DE SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	Ville de Sainte-Luce
2517	PÔLE DES ARTS NOMADES	Nantes Métropole
2519	BEAU TIERS LIEU	Nantes Métropole
2773	ORVAULT PLAISANCE	Ville ORVAULT

MANDATS DE REALISATION

2769	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2021-2023	Nantes Métropole
2770	RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	Ville d'Indre
2771	PORT DES ARTS NOMADES	Nantes Métropole

IMMOBILIER ECONOMIQUE

AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN

6803	A0001	NANTES CREATIC
6803	A0004	MALLEVE 1 BUREAUX
6803	A0005	MALLEVE 2
6803	A0006	BIO OUEST - ILE DE NANTES
6803	A0008	CARRE D'ENTREPRISES COUERON
6803	A0009	REZE CREATIC
6803	A0010	HUB CREATIC

EXPLOITATION SOUS CONCESSIONS

7456	E7456	SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)
7428	E7428	GARE SUD
7450	E7450	BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE
7451	E7451	DOULON-GOHARDS GESTION LOCATIVE
74511	E74511	MANOIR SAINT LO
7452	E7452	MELLINET GESTION LOCATIVE
	F7452	MELLINET GESTION LOCATIVE B19
7453	E7453	CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE
7455	E7455	CENTRE COMMERCIAL CHATELETS
7457	E7457	CENTRE COMMERCIAL PLAISANCE

CONVENTIONS PARTICULIERES

7811	B7811	DERVALLIERES 1
7812	B7812	DERVALLIERES 2
7813	B7813	DERVALLIERES 3
7815	B7815	COUR ARTISANALE BELLEVUE
7822	B7822	CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE
7825	B7825	CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE 2021-2023 NANTES METROPOLE

	R0008	CTRE CIAL ST JEAN DE BOISEAU
	R0010	CHEVIRE ERPI NANTES
	R0011	MAISON DE L'EMPLOI BELLEVUE NANTES
	R0012	NANTES BIOTECH
	R0013	LA CHANTRERIE
	R0015	SAINT AIGNAN
	R0017	LES GRANITS
	R0018	MATISSE DERVALLIERES 2
	R0019	DAB DERVALLIERES 2
	R0020	MALAKOFF

Vendu 03/2023

ANNEXE 2 : ACQUISITIONS FONCIERES 2023

DATE ACTE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	VENDEUR	SECTION	NUMERO	SURFACE CADASTRALE EN M²	MONTANT en Euros HT	MONTANT en Euros TTC
17/03/2023	1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	WZ	223-224	450	54 000,00	54 000,00
09/11/2023	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	VX	107	803	32 120,00	32 120,00
21/12/2023	1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole	MR RETIF Anthony	IV	103	132	9 358,00	9 358,00
21/12/2023	1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole	CONSORTS LE GOYET	IV	96-97-98-99-369	734	49 444,00	49 444,00
22/05/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Consorts JEAN	AT	201	1 571	246 946,80	246 946,80
28/03/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Consorts LAMARQUE	AT	197-198	4 086	175 248,80	175 248,80
28/03/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	SCI LATINE - MR	AT	538	15	3 480,00	3 480,00
28/03/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Mr et Mme PENEAU	WK	33	2 999	17 494,25	17 494,25
28/03/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	CLOUET-DUPUIS-	WK	34	3 230	18 765,00	18 765,00
17/03/2023	1451	DOULON GOHARDS	Nantes Métropole	Consorts RABILLARD	AT	185	977	31 091,60	31 091,60
24/11/2023	1454	SANGLERIE	Nantes Métropole	Commune des Sorinières	AD	517	1 678	241 632,00	241 632,00
12/04/2023	1454	SANGLERIE	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	AD	128-129-306-307	1 838	453 741,85	453 741,85
04/10/2023	1455	PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole	SCI JOVEENNE	DP	238	424	381 000,00	381 000,00
31/08/2023	1455	PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole	NM (LE RIPAILLON)	DP	238	121	295 000,00	295 000,00
09/06/2023	1455	PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole	CAISSE D'EPARGNE Châtelets	DP	238	344	125 000,00	150 000,00
19/09/2023	1456	PLACE DES DERVALIERE	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	LP	840 - 843 - 847 - 849 - 851 - 854 - 856 - 857	452	8 840,00	8 840,00

ANNEXE 3 : CESSIONS FONCIERES 2023

Cessions de CF - 2023 (y/c programmes sous MOA NMA)

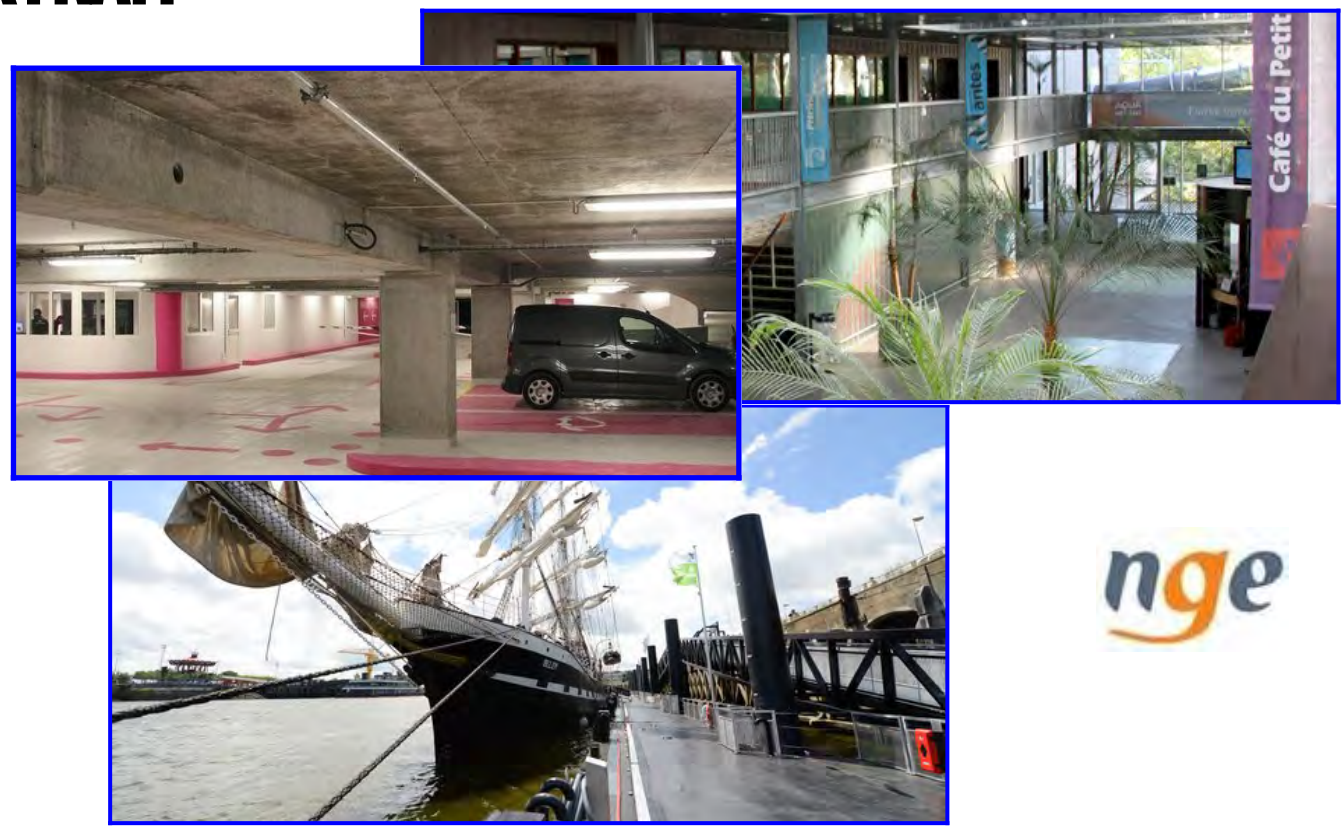
Opération	Maîtrise d'ouvrage	Révision Nb Logements	dont sociaux	dont abordables	dont libres	dont TAB	dont autres	Révision SP Bureaux	Révision SP Activités	Révision SP Equipements
Erdre Porterie		**32**		***20***	***12***					
VL11	Cooplogis	32		*20*	*12*					
Euronantes Gare									**222**	
Ilot ABC PEM	SNCF Gares et Connexions								222	
Mellinet		**224**	***141***		***53***		***30***		**885**	
19B	Aurore Atlantique Habitations	50	*50*						428	
9A	Quartus	73			*43*		*30*		457	
9B	Harmonie Habitat	101	*91*		*10*					
Place des Dervallières		**23**		***23***					**762**	
Ilot A	Aurore Atlantique Habitations	23		*23*					762	
ZAC des Vignes		**4**				***4***				
Terrains à bâtir	Particuliers	4				*4*				
Total général		**283**	***141***	***43***	***65***	***4***	***30***	**0**	**1 869**	**0**

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE)

EXTRAIT



nge

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SAEM

2023

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS

Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Anonyme d'Economie Mixte Nantes métropole Gestion Equipements (NGE)

Siège social	14-16 rue Racine – BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
Date de création :	28 septembre 1976
Objet social :	Réalisation et gestion d'équipements publics à caractère industriel et commercial. Etude et constructions de parcs de stationnement, salles de congrès et réunions, activités de loisirs, énergies renouvelables...
Président :	Denis TALLEDEC (Représentant de la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Nombre de salariés :	67,68 ETP (équivalents temps plein) en 2023

ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	16 523	1 189 656 €	38,031%
Nantes Métropole	16 523	1 189 656 €	38,031%
AUTRES ACTIONNAIRES			
Caisse des Dépôts et Consignations	5 560	400 320 €	12,797%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	1 920	138 240 €	4,419%
Dexia Crédit Local de France	1 200	86 400 €	2,762%
Caisse Fédérale Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	960	69 120 €	2,210%
CCI de Nantes Saint-Nazaire	400	28 800 €	0,921%
Banque Bopulaire Bretagne Atlantique	360	25 920 €	0,829%
TOTAL	**43 446**	**3 128 112 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	12
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aurélien BOULE, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE)
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)
Nombre total de censeurs :	2
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Cathédrale (2005-2031) - Convention de DSP exploitation de la Gare fluviale (1992-2023) - Marché public pour l'exploitation de la Patinoire de Rezé - 4 BEA ou conventions (Pôle échange Haluchère, Stade d'athlétisme, Prairie de Mauves, OPC Janvraie)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Convention de DSP construction et exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port (jusqu'en 2026) - BEA Camping (2010-2035) - BEA Gymnase Bottière Chênaie (2013-2032) - Convention de mise à disposition parking du Petit Port (2003-2026)

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2023 :	**1 727 k€ TTC** (Patinoire)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2023 :	**3 645 k€ TTC** (Piscine et salles sportives CLPP)
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :	**-235 065 €**
- résultat DSP "Parking Cathédrale" :	*-172 309 €*
- résultat DSP "Gare fluviale" :	*-1 €*
- résultat DSP "Centre de Loisirs du Petit Port" :	*12 712 €*
- résultat hors DSP Nantes Métropole / Ville de Nantes	*-75 468 €*
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	2 161 050 € (encours au 31/12/2023)
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	2 440 489 € (encours au 31/12/2023)

Nantes Métropole Gestion Equipements

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles	353 272	Capital social	3 128 112
Immobilisations corporelles	38 510 983	Réserves	290 521
Immobilisations financières	18 062	Report à nouveau	-164 851
		Résultat de l'exercice	-235 065
Total actif immobilisé (I)	**38 882 317**	Autres subventions d'investissement	9 412 763
Stocks et en-cours	21 628	**Capitaux propres (I)**	**12 431 480**
Créances d'exploitation	745 006		
Autres créances	2 007 126	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**2 773 760**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**15 067 137**
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	14 164 996
Disponibilités	3 368 895	Fournisseurs et comptes rattachés	1 301 301
		Dettes fiscales et sociales	980 770
Total Trésorerie (III)	**3 368 895**	Autres dettes	864 881
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**17 311 948**
Charges constatées d'avance	38 014		
Comptes de régularisation (IV)	**38 014**	**Comptes de régularisation (V)**	**252 421**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**45 062 986**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**45 062 986**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**11 572 426**	**10 654 654**
dont chiffre d'affaires	6 015 565	5 517 478
Total des charges d'exploitation	**11 895 313**	**10 396 801**
dont charges de personnel	3 549 426	2 628 948
dont autres achats et charges externes	4 561 756	4 508 159
dont dotations aux amortissements & provisions	2 945 562	1 418 041
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-322 887**	**257 853**
Total des produits financiers	401	69
Total des charges financières	314 817	322 137
RESULTAT FINANCIER	**-314 416**	**-322 068**
Total des produits exceptionnels	487 989	68 168
Total des charges exceptionnelles	85 751	72 734
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**402 238**	**-4 566**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**-235 065**	**-68 781**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHÈSE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Liliane NGENDAHAYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- M. Aurélien BOULE
- M. François DE LAUJARDIERE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2023

- ***Conseil d'Administration du 9 mars 2023 :***

  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022
  - Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbal de l'AGO du 13 décembre 2022
  - Budgets 2023
  - Présentation de l'évolution du groupe NGE
  - Développements
  - Conventions et marchés
  - Points divers

- ***Conseil d'Administration du 25 mai 2023 :***

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 mars 2023
- Gouvernance du GIE NGE
- Arrêté des comptes de l'exercice 2021 du groupement GIE NGE
- Arrêté des comptes de l'exercice 2021 de la SEM NGE
- Actualités : Indicateurs d'activités 2023
- Plan stratégique 2022-2026 : point d'étape.
- Développements
- Conventions et marchés : Réexamen des conventions réglementées
- Organisation d'une Assemblée Générale
  - Ordinaire
    - Approbation des comptes de l'exercice 2022
    - Affectation des résultats
    - Conventions réglementées
    - Rémunérations
    - Pouvoirs
  - Extraordinaire
    - Extension de l'objet social de NGE.
    - Modification corrélative de l'article 2 des statuts.
    - Pouvoirs
  - Pour information
    - Présentation du nouveau représentant permanent d'un administrateur privé
- Points divers

- ***Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 :***

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2023
- Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbaux AGO du 25 mai 2023

- Acquisition de locaux au sein de l'immeuble « Austral » pour y regrouper les activités de stationnement et les services supports
- Points divers

➢ ***Conseil d'Administration du 21 décembre 2023 :***

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2023
- Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbaux AGO des 27/06/2023 et 02/10/2023
- Présentation du budget Probable 2023
  - GIE 2023
  - SEM NGE 2023
- Présentation du budget 2024
  - GIE 2024
  - SEM NGE 2024
- Actualités
  - Locaux Austral : point de suivi dans la continuité du CA du 26 septembre dernier
  - Communication institutionnelle du groupe NGE : présentation et approbation
- Conventions et marchés :
  - Conventions et marchés courants (pour information)
  - Marché enclos, marché voirie, marchés P+R (avenant,lots), ZTL et AP
- Points divers :
  - Evolution du règlement intérieur : dispositif probité
  - Règlement intérieur des achats : modification des seuils
  - Ratification des signatures
  - Invitation à la cérémonie des vœux NGE : 25 janvier de 12h à 13h en présence de J. Rolland.

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 62,5%

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 81,25%

Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : Néant

Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : Néant

SYNTHÈSE DES CONTRÔLES EFFECTUES SUR LA SAEM NANTES MÉTROPOLE GESTION ÉQUIPEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôles sur exercice 2023 : Néant

ANNEXES

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS
14-16 rue Racine - BP 20707 - 44007 Nantes cedex 1 - Tél. 02 51 84 94 51 - www.nge-nantes.fr
Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de : 3 128 112€ - RCS Nantes 76 B 357 - Siret 308 128 354 00104

LE BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

LE BILAN
LE COMPTE DE RÉSULTAT
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	108 447	78 028	30 418	32 525
		Fonds commercial (1)	2 256		2 256	2 256
		Autres immobilisations incorporelles	665 085	344 487	320 597	354 768
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	775 788	422 515	353 272	389 549
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	14 437 116	8 299 626	6 137 489	5 723 996
		Inst. techniques, mat. out. industriels	812 732	596 447	216 285	122 155
		Autres immobilisations corporelles	28 703 029	522 986	28 180 042	29 716 614
		Immobilisations en cours	3 977 165		3 977 165	3 250 602
		Avances et acomptes				
		TOTAL	47 930 043	9 419 060	38 510 983	38 813 369
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	7 246		7 246	7 184
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	10 814		10 814	4 779
		TOTAL	18 060		18 060	11 963
		Total de l'actif immobilisé	**48 723 893**	**9 841 575**	**38 882 317**	**39 214 882**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	2 916		2 916	
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	18 712		18 712	20 986
		TOTAL	21 628		21 628	20 986
		Avances et acomptes versés sur commandes	15 520		15 520	24 650
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés	733 592	4 106	729 486	307 044
		Autres créances	2 007 126		2 007 126	1 228 681
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	2 740 718	4 106	2 736 612	1 535 726
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	3 368 895		3 368 895	3 664 829
		TOTAL	3 368 895		3 368 895	3 664 829
Charges constatées d'avance			38 012		38 012	28 396
		Total de l'actif circulant	**6 184 775**	**4 106**	**6 180 668**	**5 274 589**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**54 908 668**	**9 845 682**	**45 062 986**	**44 489 472**
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					10 814	4 779
Clause de réserve de propriété			Immobilisations		Stocks	Créances clients

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 3 128 112)	3 128 112	3 128 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	139 370	139 370
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	151 151	151 151
	Report à nouveau	-164 851	-96 069
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-235 065	-68 781
	Situation nette avant répartition	3 018 717	3 253 782
	Subvention d'investissement	9 412 763	9 416 037
	Provisions réglementées		
	Total	**12 431 481**	**12 669 820**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques	106 735	307 758
	Provisions pour charges	14 960 402	14 980 236
	Total	**15 067 137**	**15 287 995**
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 138 696	13 069 448
	Emprunts et dettes financières divers (3)	26 300	23 720
	Total	**14 164 996**	**13 093 168**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		65 367
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 301 301	1 538 522
	Dettes fiscales et sociales	980 770	729 657
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 200
	Autres dettes	864 881	950 716
	Instruments de trésorerie		
	Total	**3 146 953**	**3 220 096**
	Produits constatés d'avance	252 417	153 025
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	17 564 367	16 531 656
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**45 062 986**	**44 489 472**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	11 974 484	11 127 249
	à moins d'un an	5 589 883	5 339 040
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

			France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises		193 920		193 920	23 705
	Production vendue : - Biens					
	- Services		5 821 644		5 821 644	5 493 773
	Chiffre d'affaires net		6 015 565		6 015 565	5 517 478
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation				3 833	16 266
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				814 793	441 126
	Autres produits				4 738 234	4 679 782
		Total			11 572 426	10 654 654
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats			77 984	29 732
		Variation de stocks			2 274	-18 875
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats			74 120	
		Variation de stocks			-2 916	
	Autres achats et charges externes (3)				4 561 756	4 508 159
	Impôts, taxes et versements assimilés				482 722	417 697
	Salaires et traitements				2 444 723	1 892 101
	Charges sociales				1 104 703	736 847
	Dotations d'exploitation	· sur immobilisations		amortissements provisions	961 232	864 463
		· sur actif circulant				2 381
		· pour risques et charges			1 984 330	551 197
	Autres charges				204 382	1 413 096
		Total			11 895 313	10 396 801
		Résultat d'exploitation		A	-322 887	257 853
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)					
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				401	69
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			401	69
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)				314 817	322 137
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
		Total			314 817	322 137
		Résultat financier		D	-314 416	-322 068
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	-637 303	-64 214
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				436 189	14 368
	Produits exceptionnels sur opérations en capital				10 369	11 472
	Reprises sur provisions et transferts de charge				41 430	42 327
		Total			487 989	68 168
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				29 443	14 411
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				7 834	19 590
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				48 473	38 733
		Total			85 751	72 735
		Résultat exceptionnel		F	402 238	-4 566
	Participation des salariés aux résultats			G		
	Impôt sur les bénéfices			H		
	BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)				-235 065	-68 781

L'ANNEXE
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE 8

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL 8
1.2 / ACTIVITÉ 10
1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 10
1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 11
1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 11

2. / NOTES SUR LE BILAN 12

2.1 / L'ACTIF 12
2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ 12
2.1.2 / ACTIF CIRCULANT 16
2.2 / LE PASSIF 17
2.2.1 / CAPITAUX PROPRES 17
2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 18
2.2.3 / DETTES 19

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT 20

3.1 / LES PRODUITS 20
3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES 20
3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 20
3.2 / LES RÉSULTATS 21
3.2.1 / RÉSULTAT FINANCIER 21
3.2.2 / RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 21
3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL 21

4. / AUTRES NOTES 22

4.1 / ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES 22
4.2 / AUTRES INFORMATIONS 24
4.2.1 / EFFECTIFS 24
4.2.2 / HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES 24
4.3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN 24
4.3.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (IFC) 24
4.3.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS 25

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE) est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, au capital de 3 128 112 €, associant la Ville de Nantes à raison de 38,031 %, Nantes Métropole à raison également de 38,031% et des partenaires privés (CDC - Dexia - Caisse d'Epargne - Crédit Mutuel - BPGO et CCI pour les 23,938 % autres).

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NGE se trouve être un outil au service des collectivités locales (Nantes Métropole, villes de Nantes, Rezé), chargée dans le cadre de ses statuts, de :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction , la gestion, l'exploitation et l'entretien, directement ou indirectement, pour son compte ou pour celui d'autrui, d'équipements publics ou privés susceptibles d'une exploitation commerciale, étendue à toutes installations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
    - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
    - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
    - *des équipements de sports et de loisirs,*
    - *des équipements et infrastructures liées au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie…*
- *toute mission d'étude ou d'assistance auprès des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs partenaires.*
- *la réalisation d'opérations immobilières pour son propre compte.*
- *toute autre activité d'intérêt général.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : concession, affermage,
- de prestations de service,
- de mandat,
- de régie.

Mais aussi en investissements propres dans le cadre, notamment, de baux emphytéotiques administratifs.

Rappel des caractéristiques particulières des conventions

Les types de conventions les plus utilisées par la Société sont :

- **La concession**

C'est un contrat par lequel une collectivité publique confie à une personne privée, l'exécution d'un ouvrage ou d'un service public, sachant que l'exploitation se fait au risque et péril du concessionnaire, dont la rémunération est composée de redevances perçues sur les usagers.

  - **La Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

  - **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc…).

- **Le Bail Emphytéotique Administratif (BEA)**

Contrat de longue durée par lequel la collectivité va louer un bien immobilier du domaine public/privé à la Société, en vue de l'accomplissement, pour le compte de cette dernière, d'une mission de service public ou d'intérêt général relevant de sa compétence. La Société dispose de droits à construire et à exploiter l'équipement pour son propre compte, à ses risques et périls. La redevance est symbolique/modique. De plus, la Société dispose d'un droit réel sur le bien, qu'elle peut hypothéquer.

- **Le marché public**

C'est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

1.2 / ACTIVITÉ

Durant l'année 2023, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

Stationnement / mobilité

- Parking public silos : Cathédrale
- 2 parkings privés silos
- 45 horodateurs de la Ville de Rezé

Loisirs, sports, culture, tourisme

- Centre du Petit Port : Patinoire, Piscine, salles sportives
- Patinoire de Rezé
- Nantes Camping et le restaurant Le Bivouac

Energies renouvelables et divers

- Installations photovoltaïques : 9 centrales
- Gare Fluviale sur l'Erdre : fin de concession au 31/03/23

1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2023 peuvent se résumer comme suit :

- **Lancement du nouveau site web du Petit Port :**

Le nouveau site web du Petit Port a été mis en ligne au début de l'année 2023. Il présente l'ensemble des loisirs du Petit Port gérés par NGE et s'adresse aussi bien aux clients occasionnels, avec une information complète, qu'aux habitués en leur offrant un accès rapide aux informations essentielles.
Le site permet dorénavant aux clients d'acheter en ligne leurs entrées et abonnements grâce à une interface avec la billetterie en ligne.

- **Poursuite des travaux de réaménagement de Nantes Camping :**

L'ouverture du nouveau restaurant « Le Bivouac », avec une gestion réinternalisée, a eu lieu le 6 avril 2023. Le nouvel espace aquatique est, lui, entré en fonction le 1er juillet 2023.
Cette amélioration de l'espace restauration et la refonte de la zone ludique avec création d'un bassin d'été, répondaient à des attentes fortes des clients, et ont permis également de satisfaire aux exigences du cahier des charges d'un classement 5 étoiles, qui a pu être renouvelé le 10 mai 2023.

Le coût de ces travaux s'élève à 1 920 K€ pour les 2 phases, financés intégralement par un emprunt garanti à 50% par la Ville de Nantes.

- **Parking Adam :**

Le parking ADAM est un ouvrage de 223 places situé sur l'Ile de Nantes au sein du futur quartier hospitalo-universitaire. Cette acquisition de 4,4M€ HT s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie « stationnement » de la SEM NGE ainsi que dans la politique des mobilités de l'Ile de Nantes.
Les travaux ont été finalisés fin 2023 pour une mise en exploitation en février 2024, accompagnant la livraison des premières opérations et répondant ainsi aux besoins en stationnement mutualisé foisonné des occupants de l'ilot.

1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG à jour des dernières modifications, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 puis par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement a présenté un texte de loi destiné à tirer les conséquences des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 ayant jugé que les dispositions du code du travail, qui faisaient obstacle à l'acquisition de congés payés en cas de suspension de contrat de travail liée à l'état de santé du travailleur, n'étaient pas applicables car contraires au droit de l'Union européenne.
La période de calcul retenue à la date du jeudi 21 mars 2024 pour la constitution de provisions résultant de cette nouvelle réglementation est la suivante :

- Pour les salariés sortis des effectifs : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision est comptabilisée en risque et charges compte tenu de l'incertitude des demandes futures des anciens salariés.

- Pour les salariés toujours présents : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision constitue une dette sociale du fait du caractère certain de l'engagement de l'entreprise auprès de ses salariés actuels.

Ces estimations devront faire l'objet d'un retraitement courant 2024 en fonction des précisions législatives lorsqu'elles paraîtront au Journal Officiel.

2. / NOTES SUR LE BILAN

2.1 / L'ACTIF

D'une valeur brute de	**54 908 668 €**

2.1.1/ ACTIF IMMOBILISÉ

D'un montant net de **38 882 317 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations, agencements, aménagements 5 à 20 ans
- Constructions et aménagements sur sol d'autrui 5 à 25 ans
- Matériel et outillage 3 à 12 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel informatique et logiciels 3 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 8 ans
- Equipements spécialisés mis en concession 5 à 12 ans

Les conditions de certains contrats peuvent amener à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition s'applique aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NGE a réalisé des investissements pour les besoins de ses activités, essentiellement dans le cadre de la réfection du pôle restauration et de la zone ludique, pour un montant total de **1 450 499 €.**

Les cessions concernent essentiellement des ventes ou mises au rebut sur les installations du camping ainsi que la cession à titre gratuit à la collectivité des installations de la Gare Fluviale dans le cadre de la fin du contrat pour un total de **1 636 544 €.**

Dans le cadre de l'aménagement des exploitations, le montant des immobilisations en cours s'élève à un total de **3 977 166** € et se détaille principalement par :

- Le rajout d'une nouvelle tribune à la patinoire du Petit Port pour 97 173 €
- L'acquisition et les travaux du parking ilot ADAM pour 3 864 661 €

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	**767 564**	**8 225**	-	**775 789**
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	3 735 514	1 080 740	-	4 816 254
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	9 503 182	159 090	41 410	9 620 862
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	702 751	162 757	52 776	812 732
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	116 176	-	-	116 176
	Matériel de bureau et mobilier informatique	278 806	39 687	2 869	315 625
	Emballages récupérables et divers	29 810 718	-	1 539 489	28 271 228
	Immobilisations corporelles en cours	3 250 602	1 596 086	869 523	3 977 166
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	**47 397 750**	**3 038 360**	**2 506 067**	**47 930 044**
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	7 184	62	-	7 246
	Prêts et autres immobilisations financières	4 779	9 214	3 179	10 814
	TOTAL IV	**11 963**	**9 277**	**3 179**	**18 061**
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**48 177 277**	**3 055 862**	**2 509 246**	**48 723 893**

NB : La ligne "Emballages récupérables et divers" correspond aux constructions et équipements en concession.

L'amortissement de caducité des investissements en concession, de caractère financier, est analysé dans les provisions au bilan.

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		**378 014**	**44 502**	-	**422 516**
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	1 523 512	217 136	-	1 740 648
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	5 799 389	594 931	34 181	6 360 139
Installations techniques, matériel et outillage industriels		580 596	68 021	52 170	596 447
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	101 616	8 298	-	109 913
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 197	28 345	2 742	204 800
	Emballages récupérables et divers	208 273	-	-	208 273
TOTAL III		**8 392 583**	**916 730**	**89 093**	**9 220 220**
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		**8 770 597**	**961 232**	**89 093**	**9 642 736**

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	191 798	48 473	41 431	198 840
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**191 798**	**48 473**	**41 431**	**198 840**

Au 31 décembre 2023, **les provisions pour dépréciation d'actifs** s'élèvent à **198 840 €** et concernent :

- **Le Spa du Petit Port pour 111 634 €.** Cette provision, d'un montant initial de **719 587 €,** a été calculée en prenant en compte la valeur nette comptable des aménagements encore exploitables à la date d'arrêt de l'activité en propre, en décembre 2014, minorée des loyers pouvant raisonnablement être perçus auprès d'un nouvel exploitant jusqu'au 30 juin 2026 (fin de la DSP). Chaque année, une quote-part de la provision est reprise à hauteur des amortissements pratiqués, en déduction des loyers perçus.

- **La centrale photovoltaïque de la Halbarderie (Thouaré) pour 38 733€,** basé sur la VNC au 31/12/22 suite à sa mise en arrêt causé par un incendie datant de 2021.

- **La centrale photovoltaïque de Bellay (Thouaré) pour 48 473€**, basé sur la VNC au 31/12/23 suite à sa mise en arrêt pour cause de vieillissement prématuré.

2.1.2/ ACTIF CIRCULANT

D'un montant net de **6 180 668 €**

❖ Stocks de marchandises : 21 628 €

Les marchandises des boutiques ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2023 et valorisées à leur coût d'achat.
Il est constitué du stock de la boutique du camping et des pièces pour les Horodateurs de Rezé.

❖ Créances clients : 729 486 €

Elles se détaillent comme suit :

- Clients stationnement pour 82 785€ et clients Loisirs pour 22 497€
- Clients divers et collectivités pour 453 011€
- Clients internes pour 73 587 €
- Clients de factures à établir pour 97 197 €.

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Le montant cumulé de ces provisions au 31/12 s'élève à **4 106 €.**

❖ Autres créances : 2 007 126 €

Au 31 décembre 2023, les autres créances sont constituées principalement :

- **De créances acquises sur l'Etat pour 451 903 €,** essentiellement de la TVA
- **De produits à recevoir des organismes sociaux pour 133 952 €**
- **Des opérations faites en commun pour 1 100 000 €,** qui sont des avances en compte courant au groupement GIE NGE.
- **De créances sur débiteurs divers pour 320 961 €**

❖ Disponibilités : 3 368 895 €

Il n'y a plus de comptes rémunérés.

❖ Charges constatées d'avance : 38 012 €

Essentiellement constituées de tickets et cartes d'abonnements, de contrats d'entretien et de frais de communication.

2.2 / LE PASSIF

D'une valeur nette de	**45 062 986 €**

2.2.1/ CAPITAUX PROPRES

Pour un montant de **12 431 481 €**

Le capital social de 3 128 112 € est composé de 43 446 actions de 72 €, dont 16 523 détenues par la Ville de Nantes, et 16 523 par Nantes Métropole.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	3 128 112	-	-	3 128 112
Réserves, primes et écarts	290 522	-	-	290 522
Report à nouveau	-96 069	-	68 782	-164 851
Résultat	-68 782	-235 065	-68 782	-235 065
Subventions d'investissement	9 416 038	-	3 274	9 412 764
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**12 669 820**	**-235 065**	**3 274**	**12 431 481**

L'exercice 2023 se solde par un résultat déficitaire de -235 065 €.

Les subventions d'équipement, d'un montant brut de **9 448 778 €,** sont principalement affectées au financement des concessions.

Pour mémoire, ces subventions resteront inscrites en capitaux permanents, jusqu'au terme des concessions, sauf le cas particulier de réduction du périmètre (pm : Gare Fluviale en 2008, sortie de la passerelle d'accès).

- Parking Cathédrale (Nantes Métropole – 2006/07) 4 847 918 €
- Centre du Petit Port (Ville / Département -2007/09) 1 472 680 €
- Centre du Petit Port (Région PDL-2007/09) 1 702 719 €
- Gare Fluviale (Nantes Métropole - 1993) 1 351 461 €

Compte tenu de leurs spécificités, certaines subventions sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont financés : Camping (Région - 2012) pour 37 986€.

2.2.2/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour un montant de **15 067 138 €**

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	307 758	74 404	275 427	106 736
Provisions pour charges	14 980 237	1 713 472	1 733 306	14 960 402
TOTAL	15 287 995	1 787 876	2 008 733	15 067 138

❖ Provisions pour risques : 106 736 €

Se détaillant principalement en :

- Remise en état des classes suite à une fuite de toiture : 24 000 € ;
- Sinistre sur centrale photovoltaïque Bellay avec la ville de Thouaré : 21 778 € ;
- Incendie toiture sur centrale photovoltaïque Halbarderie de Thouaré : 12 136 € ;
- Contestation licenciement salarié : 20 412 € ;
- Impact sur les congés payés concernant les arrêts maladies des salariés sortis suite à la décision du Conseil Constitutionnel : 28 410 €.

❖ Provisions pour charges : 14 960 402 €

D'une part, **les provisions pour grosses réparations, d'un montant de 609 599** €, concernent les équipements en concession et affermage (Petit Port et parking Cathédrale principalement). Les dotations sont faites sur la base d'un plan prévisionnel de travaux réactualisé régulièrement.

D'autre part, **l'amortissement de caducité d'un montant de 14 350 803 €**, pratiqué au titre des équipements en concession tels que :

- Le parking Cathédrale pour 2 881 245 €
- Le Centre du Petit Port pour 11 469 558 €

2.2.3/ DETTES

Pour un montant de **17 564 367 €**

❖ Dettes financières : 14 138 697€

Elles correspondent essentiellement aux capitaux restants dus sur emprunts et aux intérêts courus non échus.

dont Emprunts LT	11 974 484 €
dont Emprunts CT	2 015 064 €
dont Intérêts courus	149 148 €

❖ Dettes d'exploitation : 2 282 071 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs :

- Factures reçues pour 910 847 €
- Retenues de garantie pour 36 978 €
- Factures non parvenues pour 353 476 €

Les dettes fiscales et sociales :

- Dues au personnel pour 294 467 €
- Dues aux organismes sociaux pour 460 605 €
- Dues à l'Etat pour 225 697 €

❖ Dettes diverses : 864 882 €

Au 31 décembre 2023, les autres dettes sont constituées principalement de :

Dettes sur créditeurs divers pour 522 935 € auprès de :

- Ville de Nantes pour 103 264 €
- Nantes Métropole pour 230 477 €
- Compagnies d'assurances pour 117 087€
- Samoa (contrat de mandat) pour 12 421€

Dettes diverses à payer pour 333 568 €, sur diverses collectivités (redevances et intéressements)

❖ Produits constatés d'avance : 252 417 €

Ils correspondent aux abonnements, leçons et billetterie vendus d'avance sur le pôle Loisirs du Petit Port et le parking Cathédrale.

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 / LES PRODUITS

3.1.1/ CHIFFRE D'AFFAIRES

D'un montant de **6 015 565 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par activité, contractant et type de contrat peut être synthétisée comme suit :

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Activités en propre	Total 2023	%
Parking Cathédrale		869,3		869,3	14,4 %
Parking privés et divers stationnement			182,6	182,6	3,0 %
Horodateurs Rezé			83,7	83,7	1,4 %
Centre de loisirs Petit Port	927,6	887,3		1 815,0	30,1 %
Salles Petit Port			27,7	27,7	0,5 %
Spa Aqua Bien Etre			47,1	47,1	0,8 %
Nantes Camping et Restaurant			2 612,5	2 612,5	43,4 %
Patinoire de Rezé			130,1	130,1	2,2 %
Photovoltaïque			215,2	215,2	3,6 %
Gare fluviale		32,9		32,9	0,5 %
Divers société			9,9	9,9	0,2 %
TOTAL	927,6	1 789,5	3 308,8	6 026,0	100,00%

Ce tableau prend en compte 10 k€ de prestations internes entre Nantes Camping et le centre de loisirs du Petit Port.

3.1.2/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

D'un montant de **5 556 860 €**

❖ Reprises sur provisions et transfert de charges : 814 793 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 292 055 €.

Les transferts de charges d'un montant de 247 311 € concernent principalement la demande de remboursement CARDIFF IFC pour 133 952 €.

❖ Autres produits : 4 738 234 €

Ce poste correspond principalement aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par les collectivités, réparties comme suit :

- Patinoire du Petit Port pour 1 466 178 €
- Piscine du Petit Port pour 3 151 228 €

3.2 / LES RÉSULTATS

3.2.1/ RÉSULTAT FINANCIER

D'une valeur de **-314 416 €**

Il est essentiellement constitué de charges financières relatives aux intérêts payés et courus sur emprunts et à divers frais bancaires (essentiellement commissions/transactions par cartes bancaires) pour 314 817 €.

3.2.2/ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

D'une valeur de **402 239 €**

Il provient essentiellement des produits exceptionnels sur opérations de gestion (436 189 €) et des dotations exceptionnelles sur immobilisations (- 48 473 €).

3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL

Le résultat comptable est déficitaire pour une valeur de **-235 065 €**

RESULTAT COMPTABLE	-235 065
Réintégrations	51 796
Déductions	0
RESULTAT FISCAL avant imputation	-183 269
Déficit restant à reporter	1 954 496
Déficit imputé	0
RESULTAT FISCAL après imputation	-183 269

Après les retraitements fiscaux, le résultat fiscal obtenu est un déficit reportable de -183 269 €.

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2023 s'élève à 2 137 765 €.

4. / AUTRES NOTES

4.1 / ECHEANCIER DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		10 814	10 814	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		4 517	4 517	-
	Autres créances clients		729 076	729 076	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		134 160	134 160	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	433 903	433 903	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	18 000	18 000	-
	Groupe et associés		1 100 000	1 100 000	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		321 064	321 064	-
Charges constatées d'avance			38 012	38 012	-
TOTAL			2 789 546	2 789 546	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	14 138 697	2 164 213	4 932 138	7 042 346
Emprunts et dettes financières divers		26 300	26 300	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 301 301	1 301 301	-	-
Personnel et comptes rattachés		294 467	294 467	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		460 605	460 605	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	125 409	125 409	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	100 288	100 288	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		864 882	864 882	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		252 417	252 417	-	-
TOTAL		**17 564 367**	**5 589 883**	**4 932 138**	**7 042 346**

4.2 / AUTRES INFORMATIONS

4.2.1/ EFFECTIFS

L'effectif moyen de l'exercice 2023 est de 67.68 salariés.

4.2.2/ HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 est de **8 300 € HT** et se rattache uniquement à sa mission légale de certification des comptes. Par conséquent, aucun honoraire n'a été pris en charge au titre des services autres que la certification des comptes.

4.3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.3.1/ ENGAGEMENT RETRAITE (IFC)

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date de fin d'exercice, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, …) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

Les taux qui ont permis de mettre à jour l'actualisation des données sont les suivants :

- le taux de croissance des salaires est de 4%
- le taux de turn-over est de 16,11%
- le taux d'actualisation est de 3,17%

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **20 928 €** (montant brut + charges au taux de 45 %).
La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2023, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **256 136 €**.
Au 31 décembre 2023, la Société n'a donc pas d'engagement hors bilan.

4.3.2/ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Garanties sur emprunts données par la Ville e Nantes :

Emprunt	Date	Garantie d'origine		Durée	Taux	Au 31/12/23
Financement Petit-Port /Crédit Coopératif	01/12/2007	2 500 000 €	soit 50 %	18,5 ans	3,85 % (fixe)	449 154 €
Financement Petit-Port / Caisse d'Epargne	25/01/2008	3 920 564 €	soit 50 %	18 ans	3,88 % (fixe)	719 285 €
Financement Camping/La Banque Postale	08/07/2021	650 000 €	soit 50 %	5 ans	0,21%	357 500 €
Financement Camping/Crédit Agricole	10/08/2023	1 876 000 €	soit 50 %	10 ans	3,05%	914 550 €
TOTAL		**8 946 564 €**				**2 440 489 €**

Garanties sur emprunts données par Nantes Métropole :

Emprunt	Date	Garantie d'origine		Durée	Taux	Au 31/12/23
Financement Parking Adam/Crédit Agricole	05/11/2021	2 200 000 €	soit 50 %	20 ans	1,23 % (fixe)	**2 161 050 €**

TOTAL **4 601 539 €**

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS
14-16 rue Racine - BP 20707 - 44007 Nantes cedex 1 - Tél. 02 51 84 94 51 - www.nge-nantes.fr
Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de : 3 128 112€ - RCS Nantes 76 B 357 - Siret 308 128 354 00104

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration

et présentés à l'Assemblée Générale

du 27 juin 2024

SOMMAIRE

1. / OBJET DE LA REUNION 4

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE 4

2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19 4
2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2022-2026 4
2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 5
2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS 6

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2023 7

3.1. / LES PRODUITS 7
3.2. / LES CHARGES 9
3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT 11
3.4. / LES RESULTATS 12

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 13

4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL 13
4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL 13
4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT 13
4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE 13

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 13

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 14

6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) 14
6.2. / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) 15
6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T) 15
6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 16

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 16

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE 18

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 19

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 21

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE 23

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 23

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL 24

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 24

15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE 24

1ère partie - RAPPORT DE GESTION

1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2023 peuvent être résumés comme suit :

2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Il n'y a pas eu d'impacts directs de la crise sanitaires sur les exploitations en 2023. Cependant, les changements d'usage liés à la mise en place du télétravail et des visio-conférences impactent la fréquentation du parking Cathédrale durablement.
A l'issue de l'exercice, le parking enregistrait une variation de fréquentation de -24% par rapport à 2019 (année de référence pour des conditions d'exploitation normales).

2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2022-2026

Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration avait approuvé lors de différentes séances le plan stratégique moyen terme pour le « Groupe NGE », ainsi que l'identification des moyens et ressources nécessaires pour atteindre les ambitions posées.

L'exercice 2023 a donc vu l'évolution de l'organisation et de la gouvernance du « Groupe NGE » :

- Une organisation structurée autour de deux grandes directions opérationnelles (le Pôle stationnement et mobilité et le Pôle sports, loisirs, tourisme et ports) et d'un pôle Ressources animant l'ensemble des fonctions supports ;
- La création d'une fonction développement rattachée à la Direction Générale ;
- Une gouvernance « Groupe » favorisant l'autonomie, la responsabilité, la transversalité et l'efficacité.

Le Conseil d'administration a également acté fin 2023 la nouvelle communication institutionnelle revivifiée et permettant de renforcer la visibilité de l'entreprise NGE. La nouvelle plateforme de marque et la nouvelle charte graphique réaffirment le rôle et les ambitions de l'entreprise pour son territoire.

2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

Acquisition des nouveaux locaux Austral par le GIE NGE :

Le Conseils d'Administration, le 26 septembre 2023, a approuvé le projet d'acquisition de nouveaux locaux par le GIE, conformément à la stratégie patrimoniale du groupe. Par la même, le GIE a été autorisé par ses membres, dont la SEM NGE, à conclure une promesse synallagmatique de VEFA et l'acte de VEFA pour l'acquisition de surfaces de bureaux au sein de l'immeuble Austral.

Le projet d'investissement a donc été acté le 02 octobre 2023 dans une PSVEFA pour un montant total prévisionnel de 8,2 M€ HT, intégrant l'achat des volumes, les travaux d'aménagement, les frais de commercialisation, les coûts relatifs au déménagement et le mobilier. Cette opération est financée par :

- Un financement bancaire à hauteur de 8 000 000 €HT via un pool de 3 établissements, soit 2 667 000 € HT chacun avec le concours d'une garantie d'emprunt de Nantes métropole à hauteur de 50% et le recours à une hypothèse légale spéciale pari passu pour les 50 % restants.
- La mobilisation de la trésorerie des membres du GIE, pour financer le solde de l'opération.

La signature de l'acte définitif est intervenue le 22 décembre 2023.

Cet investissement répond aux enjeux de croissance des activités du Groupe et de sécurisation les activités stratégiques du Pôle Stationnement (PCC et voirie) et du siège.
La date d'installation dans les nouveaux locaux est prévue à partir du 15 mai 2024 pour les premières équipes et début juillet 2024 pour la majorité des salariés concernés.

Lancement du nouveau site web du Petit Port :

Le nouveau site web du Petit Port a été mis en ligne au début de l'année 2023. Il présente l'ensemble des loisirs du Petit Port gérés par NGE et s'adresse aussi bien aux clients occasionnels, avec une information complète, qu'aux habitués en leur offrant un accès rapide aux informations essentielles.
Le site permet dorénavant aux clients d'acheter en ligne leurs entrées et abonnements grâce à une interface avec la billetterie en ligne.

Poursuite des travaux de réaménagement de Nantes Camping :

Une première phase de travaux s'est déroulée au printemps 2022 et a permis le réaménagement de l'accueil et la création d'un atelier. La seconde phase des travaux a débuté en décembre 2022. Elle a consisté en la réfection du pôle restauration et de la zone de loisirs.

L'ouverture du nouveau restaurant « Le Bivouac », avec une gestion réinternalisée, a eu lieu le 6 avril 2023. Le nouvel espace aquatique est, lui, entré en fonction le 1er juillet 2023.
Cette amélioration de l'espace restauration et la refonte de la zone ludique avec création d'un bassin d'été, répondaient à des attentes fortes des clients, et ont permis également de satisfaire aux exigences du cahier des charges d'un classement 5 étoiles, qui a pu être renouvelé le 10 mai 2023.

Le coût de ces travaux s'élève à 1 920 K€ pour les 2 phases, financés intégralement par un emprunt garanti à 50% par la Ville de Nantes.

Parking Adam :

Le parking ADAM est un ouvrage de 223 places situé sur l'Ile de Nantes au sein du futur quartier hospitalo-universitaire. Cette acquisition de 4,4M€ HT s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie « stationnement » de la SEM NGE ainsi que dans la politique des mobilités de l'Ile de Nantes.
Les travaux ont été finalisés fin 2023 pour une mise en exploitation en février 2024, accompagnant la livraison des premières opérations et répondant ainsi aux besoins en stationnement mutualisé foisonné des occupants de l'ilot.

2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS

Concession Gare Fluviale
Fin du contrat de concession au 31/03/2023.

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2023

3.1. / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à 6 026 k€/HT pour 5 531 k€/HT en 2022.

Soit une augmentation globale de 495 k€/HT (+9%) essentiellement liée l'augmentation du chiffre d'affaires du camping (+462 k€) du fait de l'ouverture du restaurant en avril 2023.

en K€ / HT	2021	2022	2023	23/22	%
C.A. Total	**3 873**	**5 531**	**6 026**	495	8,9%
Activité stationnement					
Stationnement silos	714	789	869	80	10%
Stat. Voirie	59	71	84	13	19%
Parkings privés	129	162	183	21	13%
Activité loisirs et Ports					
Centre de Loisirs Petit-Port	894	1 802	1 815	13	0,7%
Spa Aqua Bien Etre	44	49	47	-1	-2,9%
Salles Petit Port	11	20	28	8	38,9%
Patinoire de Rezé	104	123	130	7	5,6%
Camping	1 544	2 150	2 612	462	21,5%
Activité gestion de salles et immobilière					
Gare Fluviale	113	128	33	-95	-74,4%
Autres activités diverses					
Production photovoltaïque	263	234	215	-18	-8%
Missions d'expertise	0	4	8	4	
Divers	0	0	2	1	

Ce tableau comprend des prestations internes entre exploitation, notamment entre la piscine et le camping.

➢ **+ 114 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (+11,2 %), dont :

- +80 k€ au titre de la DSP "parking Cathédrale", au titre du stationnement horaire, sous l'effet d'une hausse du ticket moyen (5,09€ fin 2023 contre 4,56€ fin 2022, soit +11%).
- +21 k€ au titre des parkings privés, essentiellement liés à la mise en service du parking Central Green (13 k€ de prestations) et à la hausse de facturation en 2023 sur le parking SAMOA (91 k€ en 2023, 85k€ en 2022).

- **+ 488 k€** au titre des **Loisirs** (+11,8 %), dont :

  - + 26 k€ au titre des activités du centre de loisirs du Petit Port et activités annexes. Principalement sous l'effet des tarifs des entrées de la patinoire (+32 k€) qui viennent compenser un chiffre d'affaires en recul de 24 k€ sur la piscine.

  - + 462 k€ (+ 21,5%) à **Nantes Camping**. L'ouverture du restaurant au printemps 2023 et sa gestion en interne permet de générer 328 k€ de recettes sur l'année (contre 0€ en 2022 du fait de la gestion externalisée). Ces recettes s'ajoutent au chiffre d'affaires traditionnel de l'activité camping qui se maintient à un haut niveau en 2023 (2 285 k€ pour 2 150 k€ en 2022, soit une hausse de 6,3%).

- **-18 k€** (-8%) au titre de la production d'**électricité photovoltaïque** sous l'effet de la vétusté des équipements pénalisant la production.

Les autres produits totalisent la somme de 5 551 k€ HT pour 5 120 k€/HT en 2022, soit une hausse de 430 K€/HT, dont :

- **+57 k€** de contributions des mandants, collectivités locales, aux différents contrats (4 736 K€ en 2023 pour 4 679 K€ en 2022), correspondant à la subvention pour sujétion de service public au Petit Port, y compris + 7 k€ de taxe sur les salaires

- **- 49 k€** de reprises de provisions pour grosses réparations (292 k€ en 2023 pour 341 k€ en 2022),

- **+262 k€** de reprises de provisions pour risques et charges

- **+ 161 k€** de transferts de charges relatifs aux débours engagés pour le compte de NMGS et du groupement GIE NGE.

3.2. / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à la somme de 10 878 k€/HT pour 9 895 k€/HT en 2022.

Soit une hausse globale de + 983 k€/HT (+ 10 %) liée à la nouvelle activité restaurant du camping et à l'inflation des charges d'exploitations.

en K€ / HT	2021	2022	2023	23/22	%
Charges totales	**8 362**	**9 895**	**10 878**	*983*	*9,9%*
Activité stationnement					
Stationnement silos	801	863	923	*61*	*7,1%*
Stat. Voirie	50	51	76	*25*	*49,5%*
Parkings privés	91	137	161	*25*	*18,1%*
Activité loisirs et Ports					
Centre de Loisirs Petit-Port	5 351	6 259	6 738	*480*	*7,7%*
Spa Aqua Bien Etre	95	91	79	*-12*	*-13,6%*
Salles Petit Port	3	7	5	*-2*	*-29,2%*
Patinoire de Rezé	100	133	150	*17*	*12,8%*
Camping	1 543	1 970	2 881	*911*	*46,3%*
Activité gestion de salles et immobilière					
Gare Fluviale	112	129	33	*-96*	*-74,6%*
Autres activités diverses					
Production photovoltaïque	194	200	201	*1*	*0,4%*
Missions d'expertise	0,0	0,1	0,4	*0*	
Siège	20	56	-370	*-427*	*-755,1%*
Autres	0	0	0	*0*	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à 2022 peuvent s'exprimer comme suit :

➢ **+ 111 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité** (+ 10 %), dont :

- + 61 k€ au titre du fonctionnement du parking Cathédrale (taxe foncière + 10 k€, amortissements + 10 k€, +15 k€ de redevance au délégant, +22 k€ d'impact du GIE)

- + 50 k€ au titre des parkings privés dont +20 k€ de valorisation de frais de personnel au marché horodateurs de Rezé et +20 k€ liés aux parkings Central Green (+14 k€) et Adam (+6 k€).

➢ **+ 1 394 k€** au titre des **Loisirs et Tourisme** (+ 16,5 %), dont :

- + 465 k€ au centre de loisirs du Petit Port, dont principalement :
  + 429 K€ de frais de personnel,
  - 159 k€ de consommation d'énergie (électricité, réseau de chaleur et gaz),
  + 121 k€ de frais de siège (impact GIE),
  + 41 k€ d'amortissements.

- + 911 k€ au titre de Nantes Camping, dont :
  Sur la partie Restaurant : +507 k€ dont :
  + 263 k€ de frais de personnel,
  + 168 k€ d'achats,
  + 34 k€ d'amortissements,
  + 28 k€ de frais de siège.
  Sur la partie Camping : +404 k€ dont :
  + 40 k€ de consommation d'énergie,
  + 274 k€ de frais de personnel,
  + 52 k€ d'amortissements et de charges liées aux travaux de réaménagement,
  + 51 k€ de frais de GIE proportionnels à l'accroissement du chiffre d'affaires et au déficit supérieur à 2022.

- + 17 k€ à la patinoire de Rezé (dont +10 k€ de frais de personnel, +4K€ de prestations diverses et +3 k€ de frais de siège).

➢ **-96 k€** au titre de la gestion de la gare fluviale, relatifs à la baisse de la redevance à la collectivité du fait de la fin de la concession au 31 mars 2023.

➢ **+ 1 k€** au titre des centrales photovoltaïques, liés principalement au nettoyage de la centrale du stade d'athlétisme.

➢ **-427 k€** de minoration de charges, du fait essentiellement de reprise de provisions pour des redevances non appelés sur l'ancien contrat de DSP Parkings Centre-ville.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social, et jetons de présence,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnement, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 380 k€ au cours de l'exercice pour 174 k€ en 2022 (dont + 24K€ au titre de la quote-part de résultat du groupement GIE NGE). Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/23						
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+90 jours	dont bloquées(3)	**Totaux**
Fournisseurs exploitation TTC (1)	579 650 €	-76 €	-234 €	-1 830 €	3 759 €	3 086 €	**581 270 €**
En nombre de factures	*224*	*3*	*3*	*5*	*16*	*3*	***251***
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	329 577 €	0 €	0 €	0 €	*0 €*		**329 577 €**
En nombre de factures	*8*	*0*	*0*	*0*	*0*		***8***
Fournisseurs retenue de garantie TTC	31 502 €	0 €	622 €	0 €	4 854 €		**36 978 €**
En nombre de factures	*49*	*0*	*3*	*0*	*9*		***61***
Fournisseurs honoraires TTC							**0 €**
En nombre de factures							***0***
TOTAL Fournisseurs TTC	**940 730 €**	**-76 €**	**388 €**	**-1 830 €**	**8 613 €**	**3 086 €**	**947 825 €**
% des Achats HT	17,19%	0,00%	0,01%	-0,03%	0,16%	0,06%	**17,32%**
Délais de paiement de référence utilisés							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NMGS
(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/23					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	> 90 jours	**Totaux**
Clients Stationnement TTC (1)	10 694 €	72 000 €	0 €	0 €	91 €	**82 785 €**
En nombre de factures	11	5	0	0	4	**20**
% du CA TTC	0,15%	1,03%	0,00%	0,00%	0,00%	1,18%
Clients "groupe" TTC (2)	73 587 €	0 €	0 €	0 €	0 €	**73 587 €**
En nombre de factures	6	0	0	0	0	**6**
% du CA TTC	1,05%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,05%
Clients "Loisirs" TTC (2)	-3 854 €	22 416 €	1 184 €	-50 €	2 800 €	**22 497 €**
En nombre de factures	17	9	4	1	21	**52**
% du CA TTC						
Clients "autres" TTC (2)	73 705 €	15 180 €	290 321 €	39 354 €	34 451 €	**453 011 €**
En nombre de factures	10	3	3	3	2	**21**
% du CA TTC						
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						**4 517**
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) Clients débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NMGS

3.4. / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est déficitiaire de **-323 k€** contre +258 k€ en 2022.

Le résultat financier est négatif à hauteur de **-314 k€** pour - 322 k€ en 2022, soit une variation de + 8 k€ essentiellement due à l'amortissement des emprunts en cours,

Le résultat exceptionnel est excédentaire à hauteur de **402 k€**, essentiellement constitué :

- de la reprise de provision sur les redevances anciennes non appelées (275 k€)
- de la reprise de provision liée au sinistre sur les vitrages du Petit Port (114 k€),

Le résultat comptable net se traduit par un déficit de - 235 k€ contre -69 k€ en 2022, dont la répartition par activités s'établit comme suit :

en K€	2021	2022	2023
Résultat Consolidé NGE	**145,1**	**- 68,8**	**- 235,1**
Activités pôle stationnement	**32,2**	**- 147,8**	**- 143,9**
DSP parking Cathédrale	- 13,8	- 192,3	- 172,3
Marchés parkings privés	37,4	24,6	20,4
Marché horodateurs Rezé	8,7	19,9	8,0
Activités loisirs, tourisme et sport	**72,3**	**102,2**	**- 332,0**
DSP Petit Port (piscine-patinoire-salles sportives)	16,6	- 53,1	12,7
Spa Aqua Bien Etre	- 9,1	- 0,1	9,0
Autre Petit Port (salles…)	26,2	21,1	- 25,1
BEA Nantes Camping	35,6	144,4	- 308,2
Marché Patinoire de Rezé	3,1	- 10,2	- 20,4
Activités gestion de salles et immobilière	**0,0**	**0,0**	**- 0,0**
Concession Gare Fluviale	0,0	0,0	- 0,0
Autres activités	**40,5**	**- 23,1**	**240,8**
Energies renouvelables	54,4	- 24,1	- 81,1
Siège / mission d'expertise / divers	- 13,9	1,0	321,9

Le résultat fiscal de l'exercice est déficitaire à hauteur de **- 183 k€**.

Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 2 138 k€.

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2023 12	31/12/2022 12	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112
Nombre d'actions					
- ordinaires	43 446	43 446	43 446	43 446	43 446
- à dividende prioritaire					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 015 565	5 517 479	3 865 520	2 718 438	4 632 203
Résultat avant impôt, participation, dot. amort et prov.	1 188 825	990 716	862 488	-665 504	508 533
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	-1 423 890	-1 059 497	-717 429	-90 836	-425 297
Résultat net	-235 065	-68 782	145 059	-756 340	83 236
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	27,36	22,80	19,9	(15,3)	11,7
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-5,41	-1,58	3,3	-17,4	1,9
Dividende attribué					

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 3 128 112 euros, divisé en 43 446 actions d'une même catégorie de 72 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément à l'article L225.129-6 du code du commerce, nous vous informons que les salariés n'ont pas de participation dans le capital de la société. La dernière résolution en ce sens proposée à l'AGM réunie le 23 juin 2017, a été rejetée à l'unanimité.

4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 4 k€.
Il s'agit principalement de :

- 4 k€ de taxe sur véhicules de société.

4.4. / PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à **235 065 €**, il est proposé de l'affecter au compte report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, sera inchangé pour 139 370 €

Et le report à nouveau débiteur s'établira à la somme de - 399 916 €

Au 31 décembre 2023, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 3 018 718 €
dont 3 128 112 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations tarifaires et subventions pour sujétions de service public.

	2019	2020	2021	2022	2023
stocks	5	9	2	21	19
créances…	2 638	3 211	1 681	1 589	2 790
créances / investisst.					
dettes…	-4 365	-3 698	-3 159	-3 462	-3 426
Loy. avance SELA					
BFR	**-1 722**	**-478**	**-1 476**	**-1 852**	**-617**

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2022 (en k€)	A fin 2023 (en k€)
• les organismes fiscaux & sociaux	730	981
• les fournisseurs exploitation	1 538	1 301
• les fournisseurs investissements	1	-
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	951	865
• Produits constatés d'avance	153	252

6.2. / EVOLUTION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation

(Capitaux permanents – Actif Immobilisé).

	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social (appelé et versé)	3 128	3 128	3 128	3 128	3 128
Réserv. & RAN	806	49	194	126	-109
Subvent. Invest.	9 426	9 423	9 419	9 416	9 413
Subv. Inv. à recevoir	0	0	0	0	0
Emprunts LMT	13 167	11 753	12 708	13 069	14 139
Cap. Permanents	**26 526**	**24 353**	**25 450**	**25 739**	**26 570**
Actif brut immo.	42 737	42 485	44 007	44 927	44 747
Immo. En cours	30	622	1 033	3 251	3 977
Amort. actif	-7 201	-7 554	-8 250	-8 962	-9 842
Amort. passif	-11 404	-12 457	-13 552	-14 703	-14 351
Act. Net immo.	**24 162**	**23 096**	**23 238**	**24 511**	**24 532**
FRNG	**2 364**	**1 257**	**2 212**	**1 228**	**2 039**

6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR). Pour ce qui concerne NGE, il convient de retenir l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques & charges, résultant des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur plusieurs d'équipements gérés dans le cadre des DSP.

	2019	2020	2021	2022	2023
FRNG	2 364	1 257	2 212	1 228	2 039
Prov. Risq. & ch.	975	417	388	585	716
BFR	-1 722	-478	-1 476	-1 852	-617
T = FRNG-BFR+Prov.	**5 061**	**2 151**	**4 075**	**3 665**	**3 372**

6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

L'EBE est déterminé hors l'impact du coût des grosses réparations réalisées au titre de chaque exercice, dans la mesure où les dépenses réelles à ce titre sont couvertes à due concurrence par des reprises de provisions. En 2023, ce montant neutralisé s'élève à 292 k€.

	2019	2020	2021	2022	2023
C.A.	**4 596**	**2 718**	**3 866**	**5 517**	**6 016**
% évolut.	**-64,63%**	**-40,86%**	**42,20%**	**42,74%**	**9,03%**
EBE (exc. Brut expl.)	-1 822	-2 470	-1 833	-1 691	-2 187
Autres produits & transf charges	4 716	4 740	4 850	4 766	4 986
Autres charges	-1 282	-1 213	-1 247	-1 413	-1 391
Résultat financier	-443	-401	-361	-322	-314
Résult. except. Op. gest.	10	-1	2	0	407
Participation	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0
CAF	**1 179**	**654**	**1 411**	**1 340**	**1 500**
% CAF / C.A.	**25,65%**	**24,08%**	**36,51%**	**24,29%**	**24,94%**

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement a présenté un texte de loi destiné à tirer les conséquences des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 ayant jugé que les dispositions du code du travail, qui faisaient obstacle à l'acquisition de congés payés en cas de suspension de contrat de travail liée à l'état de santé du travailleur, n'étaient pas applicables car contraires au droit de l'Union européenne.
La période de calcul retenue à la date du jeudi 21 mars 2024 pour la constitution de provisions résultant de cette nouvelle réglementation est la suivante :

- Pour les salariés sortis des effectifs : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision est comptabilisée en risque et charges compte tenu de l'incertitude des demandes futures des anciens salariés.

- Pour les salariés toujours présents : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision constitue une dette sociale du fait du caractère certain de l'engagement de l'entreprise auprès de ses salariés actuels.

Ces estimations devront faire l'objet d'un retraitement courant 2024 en fonction des précisions législatives lorsqu'elles paraîtront au Journal Officiel.

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
1 poste de représentant aux A.G.
1 poste de censeur.

Représentants de la Ville de Nantes

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :

  M. Pascal BOLO
  M. Denis TALLEDEC,
  M. Simon CITEAU,
  Mme Nathalie BLIN.

- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :

  M. Denis TALLEDEC

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :

  Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

Représentants de Nantes Métropole

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :

  Mme Liliane NGENDAHAYO
  M. Aurélien BOULÉ,
  M. Nicolas MARTIN,
  M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE,

- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :

  Mme Liliane NGENDAHAYO

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :

  M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

Représentante de la Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

Mme Claire-Anne DAVID-LECOURT

Représentant de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

La Caisse d'Epargne a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

M. Frédéric APPÉ

Représentant de la Banque Populaire Grand Ouest

La Banque Populaire Grand Ouest a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

M. Ludovic LEBRETON

Représentant de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel

La Caisse Régionale du Crédit Mutuel a décidé de pourvoir à sa représentation permanente au sein des instances délibérantes de la société, en la personne de :

M. Christian JASLET
En remplacement de Christian FOUCHARD

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

- Le 9 **mars**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022
  2. Gouvernance du GIE NGE
     - Procès-verbal de l'AGO du 13 décembre 2022
  3. Budgets 2023
     - Budget 2023 du GIE NGE
     - Budget 2023 de la SEM NGE
  4. Présentation de l'évolution de l'organisation du « Groupe NGE »
  5. Actualités
     - Lancement du nouveau site web du Petit Port
  6. Développements
     - Nantes Camping : poursuite de la transformation du site
     - Parking Batignolles, quartier Haluchère
  7. Conventions et marchés
     - Conventions et marchés courants (pour information)
  8. Points divers
     - Ratification de signatures – Article 1161 du Code Civil

- Le **25 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 mars 2023
  2. Gouvernance du GIE NGE
     - Modification des statuts de la SEM NGE
     - Procédure de renouvellement du marché du commissariat aux comptes du GIE pour les exercices 2023 à 2028
  3. Vie sociale de la SEM NGE
     - Procès-verbal de l'AGO du 9 mars 2023
     - Désignation d'un nouveau représentant permanent au Conseil d'Administration (Crédit Mutuel LACO, Christian JASLET en remplacement de Christian FOUCHARD)
  4. Arrêté des comptes de l'exercice 2022 du groupement GIE NGE
  5. Arrêté des comptes de l'exercice 2022 de la SEM NGE
  6. Actualités
     - Indicateurs d'activités
  7. Plan stratégique 2022-2026 : point détape
  8. Conventions et marchés
     - Réexamen des conventions réglementées
  9. Organisation d'une Assemblée Générale Mixte
     - Assemblée générale ordinaire
       - *Approbation des comptes de l'exercice 2022*
       - *Affectation des résultats*
       - *Conventions réglementées*
       - *Rémunérations*
       - *Information : présentation du nouveau représentant permanent d'un administrateur privé*
     - Assemblée générale extraordinaire
       - *Extension de l'objet social de NGE*
       - *Modification corrélative de l'article 2 des statuts*
     - A titre ordinaire et extraordinaire
       - *Pouvoirs*
  10. Points divers

- Le **26 septembre**, l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2023
  2. Gouvernance du GIE NGE
     - Procès-verbal de l'AGO des 25 mai 2023
  3. Acquisition de locaux au sein de l'immeuble « Austral » pour y regrouper les activités stationnement et les services supports
  4. Points divers

- Le **21 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2023
  2. Gouvernance du groupement GIE NGE
     - Procès-verbaux des AGO des 27 juin et 02 octobre 2023
  3. Présentation Probable 2023
     - GIE 2023
     - SEM NGE 2023
  4. Présentation Budgets 2024
     - GIE 2024
     - SEM NGE 2024

5. Actualités
    - Locaux AUSTRAL : point de suivi dans la continuité du CA du 26 septembre 2023
    - Communication institutionnelle du Groupe NGE : présentation et approbation
    - Parking ADAM : point d'étape avant ouverture
6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Approbation de la répartition des rémunérations
8. Points divers
    - Evolution du règlement intérieur : dispositif probité
    - Règlement intérieur des achats : modification des seuils
    - Invitation à la cérémonie des vœux NGE : le jeudi 25 janvier de 12h à 13h en présence de J. Rolland

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes a renoncé à percevoir une rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de NMGS

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société depuis le 1er juin 2016, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
    - Mandat social : 72 727 €
      Dont Avantages en nature : 7 730 € (véhicule de fonction et assurance perte d'emploi)

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général de NMGS
  - Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué depuis le 1er janvier 2013, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
    - Indemnités de fonction : 1 278 €
    - Avantages en nature : néant

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général délégué de NMGS
  - co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 920 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administratrice au sein de NMGS

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, n'a pas perçu de rémunération (anciennement jetons de présence).

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur Aurélien BOULÉ, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Membre du conseil syndical de Angers Nantes Opéra
  - Administrateur de l'Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Claire-Anne DAVID-LECOURT, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & Consignations a renoncé à percevoir une rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA
  - Administrateur au sein de SOCIETE NAZAIRIENNE DE DEVELOPPEMENT (SONADEV)
  - Administrateur au sein de NANTES METROPOLE HABITAT

- Monsieur Christian JASLET, administrateur représentant la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de la Caisse de CREDIT MUTUEL DES SORINIERES AULNAIES

- Monsieur Frédéric APPE, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION
  - Administrateur au sein de VENDEELOGEMENT ESH
  - Administrateur au sein de JAXED (ex ANJOU ATLANTIQUE ACCESSION)

- Monsieur Ludovic LEBRETON administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest a perçu une rémunération (anciennement jetons de présence) de 690 € (versés à la BPGO).

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulés, ont été autorisées par le Conseil d'Administration, et le Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé. Il les a décrites dans son rapport spécial, de même que celles antérieurement autorisées et conclues, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, et conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014, le Conseil d'Administration, lors de sa tenue du 25 mai 2023, a procédé au réexamen des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Depuis la modification des statuts intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2003, le Conseil d'administration réuni le même jour, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

De plus, sur proposition du Président et du Directeur Général, le Conseil d'Administration a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

15. / ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

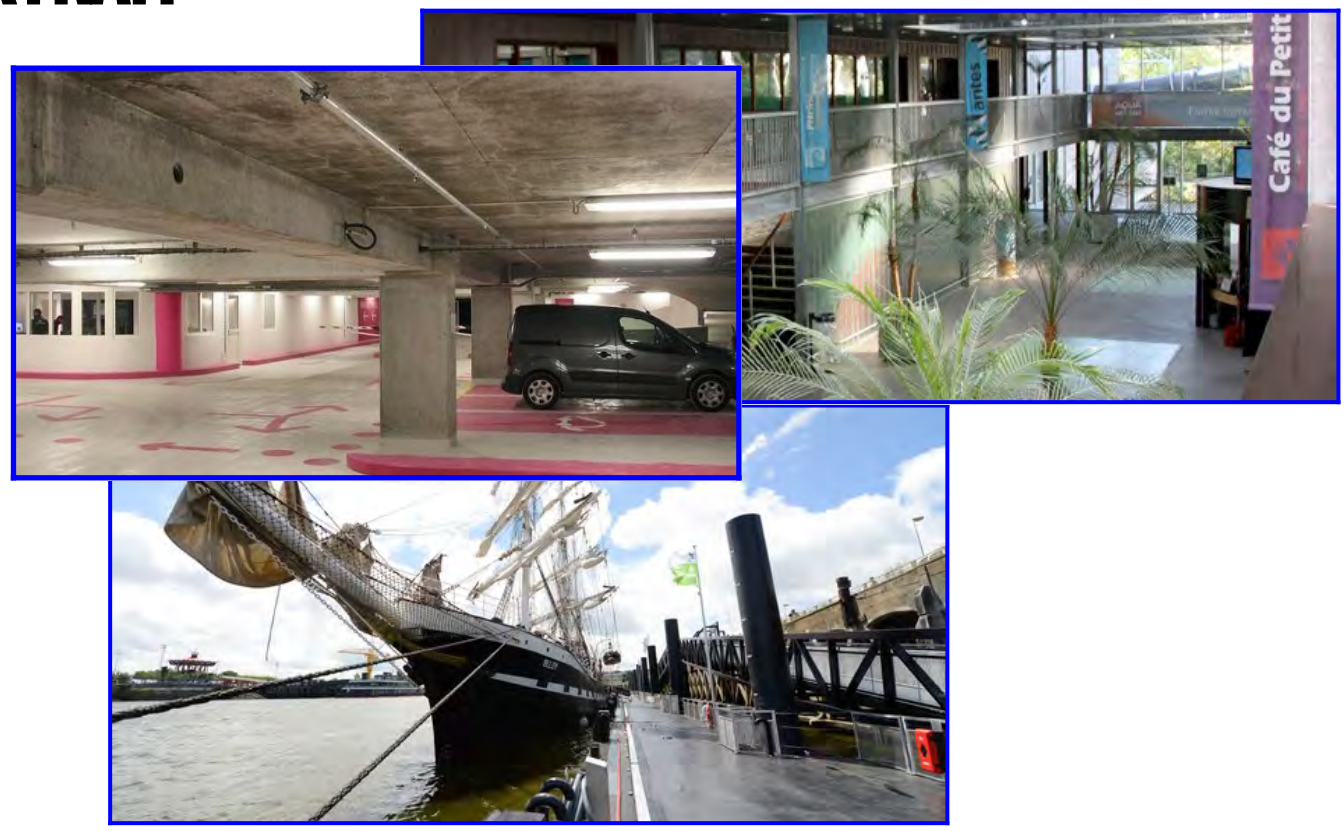
Le Conseil d'Administration

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS)

EXTRAIT



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SPL

2023

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES

Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
Société Publique Locale Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)	
Siège social	14-16 rue Racine, BP 20707 - 44007 NANTES cedex 1
Adresse administrative	14-16, rue Racine - BP 20707 - 44 007 Nantes cedex 1
	Tél : 02 51 84 94 51
N° SIRET :	829 770 916 00015
Date de création :	18 mai 2017
Objet social :	Exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires : Réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements publics, étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment : - des parcs de stationnement - les dispositifs de stationnement sur la voie publique - tous équipements liés à la mobilité - des équipements portuaires et fluviaux
Président :	Denis TALLEDEC (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Liliane NGENDAHAYO et Nicolas MARTIN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Commissaire aux comptes :	Alexis LEVASSEUR (Deloitte)
Nombre de salariés :	25,7 ETP (équivalents temps plein) en 2023

ACTIONNARIAT			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	185	18 500 €	50,000%
Nantes Métropole	185	18 500 €	50,000%
TOTAL	**370**	**37 000 €**	**100 %**
Nombre total d'administrateurs :	8		
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Aurélien BOULE, Nicolas MARTIN, François DE LAUJARDIERE)		
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Pascal BOLO, Simon CITEAU, Nathalie BLIN, Denis TALLEDEC)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Pauline WEISS)		
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)		

JURIDIQUE	
Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP exploitation des Parkings "Coeur de Ville" (2023-2027) - Marché public exploitation parkings relais P+R (2018-2023) - Marché public exploitation parcs en enclos (2023-2027) - Marché public contrôle d'accès aux aires piétonnes et gestion badges ZTL (2023-2024) - Convention de DSP exploitation des Ports de plaisance (2018-2025) - Mandat pour la réalisation d'un embarcadère Trentemoult aval à Rezé - Mandat pour la réalisation d'équipements fluviaux
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Marché public stationnement sur voirie et gestion des résidents (2022-2023)

FINANCIER		
Financement apporté par Nantes Métropole pour 2023 :	**3 364 k€ HT**	(Stationnement marchés : 2 937 K€ (marchés ZTL, P+R, Enclos), Ports de plaisance : 427 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2023 :	**1 277 k€ HT**	Stationnement sur voirie
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :	**29 K€**	
- résultat DSP "Parkings Cœur de Ville" :	*-170 K€*	
- résultat marché "parkings P+R" :	*253 K€*	
- résultat marché "Parcs en enclos" :	*-32 K€*	
- résultat marché "Aires piétonnes" :	*4 K€*	
- résultat marché "Stationnement sur voirie" :	*-11 K€*	
- résultat DSP "Ports" :	*-3 K€*	
- résultat mandat "Pontons" :	*20 K€*	
- résultat Autres :	*-13 K€*	
- Participation et IS :	*-19 K€*	
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant	
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	Néant	

Nantes Métropole Gestion Service

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles	43 239	Capital social	37 000
Immobilisations corporelles	1 320 836	Réserves	14 407
Immobilisations financières	877	Report à nouveau	263 808
		Résultat de l'exercice	29 175
Total actif immobilisé (I)	**1 364 952**	Autres subventions d'investissement	7 569
Stocks et en-cours	2 541	**Capitaux propres (I)**	**351 959**
Créances d'exploitation	2 484 210		
Autres créances	1 639 468	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**4 126 219**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**724 899**
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	43 680
Disponibilités	1 920 523	Fournisseurs et comptes rattachés	1 429 162
		Dettes fiscales et sociales	607 547
Total Trésorerie (III)	**1 920 523**	Autres dettes	3 235 236
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**5 315 625**
Charges constatées d'avance	52 459		
Comptes de régularisation (IV)	**52 459**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 071 670**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**7 464 153**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**7 464 153**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**13 723 390**	**13 571 556**
dont chiffre d'affaires	12 921 382	12 086 490
Total des charges d'exploitation	**13 663 151**	**13 298 022**
dont charges de personnel	1 057 187	976 685
dont autres achats et charges externes	9 056 684	8 849 574
dont dotations aux amortissements & provisions	1 070 541	1 464 302
RESULTAT D'EXPLOITATION	**60 239**	**273 534**
Total des produits financiers	12	12
Total des charges financières	20 700	19 368
RESULTAT FINANCIER	**-20 688**	**-19 356**
Total des produits exceptionnels	30 312	349 602
Total des charges exceptionnelles	21 622	313 168
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**8 690**	**36 434**
Participation des salariés aux résultats	4 621	22 509
Impôts sur les bénéfices	14 445	71 904
BENEFICE OU PERTE	**29 175**	**196 199**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Liliane NGENDAHAYO, Vice-présidente
- M. Nicolas MARTIN, Vice-président
- M. Aurélien BOULE
- M. François DE LAUJARDIERE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Denis TALLEDEC, Président
- M. Simon CITEAU,
- M. Pascal BOLO,
- Mme. Nathalie BLIN

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2023

- ***Conseil d'Administration du 9 mars 2023 :***

  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022
  - Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbal de l'AGO du 13 décembre 2022
  - Budgets 2023
  - Présentation de l'évolution du groupe NGE
  - Développements
  - Conventions et marchés
  - Points divers

- ***Conseil d'Administration du 25 mai 2023 :***

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 mars 2023
- Gouvernance du GIE NGE
- Arrêté des comptes de l'exercice 2021 du groupement GIE NGE
- Arrêté des comptes de l'exercice 2021 de la SPL NMGS
- Actualités : Indicateurs d'activités 2023
- Plan stratégique 2022-2026 : point d'étape.
- Développements
- Conventions et marchés : Réexamen des conventions réglementées
- Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
  - Approbation des comptes de l'exercice 2022
  - Affectation des résultats
  - Conventions réglementées
  - Nomintation d'un CAC pour la période 2023-2028
  - Pouvoirs
- Points divers

- ***Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 :***

- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2023
- Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbaux AGO du 25 mai 2023
- Acquisition de locaux au sein de l'immeuble « Austral » pour y regrouper les activités de stationnement et les services supports
- Points divers

- ***Conseil d'Administration du 21 décembre 2023 :***

  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2023

- Gouvernance du GIE NGE : Procès-verbaux AGO des 27/06/2023 et 02/10/2023
- Présentation du budget Probable 2023
  - GIE 2023
  - SPL NMGS 2023
- Présentation du budget 2024
  - GIE 2024
  - SPL NMGS 2024
- Actualités
  - Locaux Austral : point de suivi dans la continuité du CA du 26 septembre dernier
  - Communication institutionnelle du groupe NGE : présentation et approbation
- Conventions et marchés :
  - Conventions et marchés courants (pour information)
  - Marché enclos, marché voirie, marchés P+R (avenant,lots), ZTL et AP
- Points divers :
  - Evolution du règlement intérieur : dispositif probité
  - Règlement intérieur des achats : modification des seuils
  - Ratification des signatures
  - Invitation à la cérémonie des vœux NGE : 25 janvier de 12h à 13h en présence de J. Rolland.

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 62,5%

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 81,25%

Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes : Néant

Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole : Néant

SYNTHÈSE DES CONTRÔLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES MÉTROPOLE GESTION SERVICES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôles sur exercice 2023 : Néant

ANNEXES

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

NANTES METROPOLE GESTION SERVICES
14-16 rue Racine - BP 20707 - 44007 Nantes cedex 1 - Tél. 02 51 84 94 51 - www.nge-nantes.fr
Société Publique Locale au capital de : 37 000€ - RCS Nantes 829 770 916 - Siret 829 770 916 00015

LE BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DÉCEMBRE 2023

LE BILAN
LE COMPTE DE RÉSULTAT
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Actif			Au 31/12/2023 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	7 000	7 000		3 476
		Concessions, brevets et droits similaires	54 552	11 313	43 239	760
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	61 552	18 313	43 239	4 236
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	2 084 416	881 559	1 202 857	1 473 630
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	3 505	3 505		
		Immobilisations en cours	117 978		117 978	23 592
		Avances et acomptes				
		TOTAL	2 205 900	885 064	1 320 836	1 497 222
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	877		877	864
		TOTAL	877		877	864
		Total de l'actif immobilisé	**2 268 329**	**903 377**	**1 364 952**	**1 502 324**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	2 541		2 541	4 925
		TOTAL	2 541		2 541	4 925
		Avances et acomptes versés sur commandes				4 341
	Créances (3)	Clients et comptes rattachés	2 541 604	57 394	2 484 210	1 785 252
		Autres créances	1 639 468		1 639 468	1 427 725
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	4 181 072	57 394	4 123 678	3 212 978
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 920 523		1 920 523	2 907 061
		TOTAL	1 920 523		1 920 523	2 907 061
Charges constatées d'avance			52 457		52 457	57 766
		Total de l'actif circulant	**6 156 594**	**57 394**	**6 099 200**	**6 187 073**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**8 424 924**	**960 771**	**7 464 153**	**7 689 397**
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					877	864

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	14 407	4 597
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	263 807	77 418
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	29 175	196 199
	Situation nette avant répartition	344 390	315 215
	Subvention d'investissement	7 569	26 111
	Provisions réglementées		
	Total	**351 959**	**341 326**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques	16 007	4 790
	Provisions pour charges	708 892	491 062
	Total	**724 899**	**495 852**
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	43 680	10 698
	Total	**43 680**	**10 698**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 429 162	1 746 346
	Dettes fiscales et sociales	607 547	713 803
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 387
	Autres dettes	3 235 236	3 541 091
	Instruments de trésorerie		
	Total	**5 271 946**	**6 012 629**
	Produits constatés d'avance	1 071 667	828 891
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	6 387 294	6 852 219
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**7 464 153**	**7 689 397**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	440 998	450 499
	à moins d'un an	5 946 296	6 401 719
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	35 116		35 116	31 305
	Production vendue : - Biens				
	- Services	12 886 266		12 886 266	12 055 184
	Chiffre d'affaires net	12 921 382		12 921 382	12 086 490
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			198 344	234 066
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			538 248	1 130 092
	Autres produits			65 415	120 907
	Total			13 723 390	13 571 556
Charges d'exploitation (2)	Marchandises — Achats			30 305	28 056
	Variation de stocks			2 384	1 263
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			9 056 684	8 849 574
	Impôts, taxes et versements assimilés			746 901	570 501
	Salaires et traitements			775 738	723 351
	Charges sociales			281 449	253 334
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations — amortissements			285 562	282 761
	provisions				
	· sur actif circulant			47 098	24 898
	· pour risques et charges			737 881	1 156 643
	Autres charges			1 699 143	1 407 636
	Total			13 663 150	13 298 022
	Résultat d'exploitation A			60 239	273 534
Opér. en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			12	12
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			12	12
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			20 700	19 368
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			20 700	19 368
	Résultat financier D			-20 687	-19 356
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			**39 551**	**254 178**

Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		306 036
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	30 312	43 565
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	30 312	349 602
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 622	303 294
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 874
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	21 622	313 168
	Résultat exceptionnel F	8 689	36 434
	Participation des salariés aux résultats G	4 621	22 509
	Impôt sur les bénéfices H	14 445	71 904
	BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)	**29 175**	**196 199**

L'ANNEXE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

SOMMAIRE

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE 7

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL 7
1.2 / ACTIVITÉ 9
1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 9
1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 10
1.5 / ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE 10

2. / NOTES SUR LE BILAN 11

2.1 / L'ACTIF 11
2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ 11
2.1.2 / ACTIF CIRCULANT 14
2.2 / LE PASSIF 15
2.2.1 / CAPITAUX PROPRES 15
2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 15
2.2.3 / DETTES 15

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT 17

3.1 / LES PRODUITS 17
3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES 17
3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 17
3.2 / LES RESULTATS 18
3.2.1 / RESULTAT FINANCIER 18
3.2.2 / RESULTAT EXCEPTIONNEL 18
3.2.3 / RESULTAT FISCAL 18

4. / AUTRES NOTES 19

4.1 / ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES 19
4.2 / AUTRES INFORMATIONS 21
4.2.1 / EFFECTIFS 21
4.2.2 / HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES 21
4.3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN 21
4.3.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (IFC) 21
4.3.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS 21

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EXERCICE

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS) est une Société Anonyme Publique Locale (SAEPL) constituée le 18 mai 2017, au capital de 37 000 €, associant à parts égales Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Elle est régie par le code de commerce et son capital social est obligatoirement détenu par des actionnaires de droit public.

L'intérêt de cet outil tient notamment au fait que les collectivités peuvent solliciter son concours pour réaliser des opérations relevant de leurs compétences sans qu'il soit besoin d'organiser au préalable une procédure de publicité ou de mise en concurrence et ceci qu'il s'agisse d'un marché public, d'une délégation de service public ou d'une autre forme de dévolution contractuelle.

Cette exemption ne peut toutefois être mise en œuvre qu'à la stricte condition que les collectivités actionnaires exercent sur leur outil SPL un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Une "Charte du contrôle analogue" recense les dispositifs mis en place pour :

- maîtriser les décisions ayant des impacts stratégiques pour la SPL, ses actionnaires ou ses usagers,
- optimiser les relations entre la SPL et ses actionnaires,
- mettre en cohérence l'action de la SPL avec les politiques publiques des collectivités.

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 mai 2017.

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NMGS a pour objet :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, d'équipements publics étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *tous équipements liés à la mobilité,*
  - *des équipements portuaires et fluviaux*

- *toute autre activité d'intérêt général se rapportant aux activités précitées.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public dont affermage,
- de prestations de services,
- de mandat,
- de régie.

Rappel des caractéristiques particulières des conventions

Les conventions passées par la Société sont de type :

- **Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

- **Affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc…).

De plus, depuis le 1er janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

- **Marché public passé en quasi-régie**

Un marché public est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

Les contrats de quasi-régie, ou « in house » sont des marchés publics dont la procédure de passation est exclue du champ d'application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360, c'est-à-dire qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en concurrence avant attribution. Cependant, cette exception n'est possible, notamment, que lorsque la Société :

- est soumise à un contrôle analogue à celui que la collectivité exerce sur ses propres services,
- ne comporte pas de participation directe de capitaux privés.

1.2 / ACTIVITÉ

Durant l'année 2023, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

❖ **Stationnement / mobilité**

- Parkings publics silos : Bretagne, Graslin, Commerce, Talensac, Decré-Bouffay et Feydeau,
- Stationnement sur voirie & gestion des résidents de la Ville de Nantes,
- Parkings relais P+R,
- Parcs en enclos publics,
- Contrôle d'accès des aires piétonnes et de la Zone à Trafic Limité (ZTL).

❖ **Portuaires et fluvial**

- Ports de Nantes Métropole et pontons de Loire
- Gare Fluviale sur l'Erdre
- Réalisation de pontons et d'équipements fluviaux sur les rives de la Loire

1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2023 peuvent être résumés comme suit :

- **Marché de Voirie :**

Conclusion d'un avenant de prolongation du marché relatif au stationnement sur voirie et à la gestion des résidents, pour l'année 2023, intégrant notamment le déploiement au cours de l'exercice de l'extension du stationnement payant, jusqu'aux boulevards du 19ème inclus, les secteurs Sud-Loire/Pirmil et l'extrémité est de l'Ile de Nantes.
La rémunération associée à ce marché prévoyait 1 411 k€ pour l'année 2023, mais intégrant une part variable de 331 k€ en fonction du nombre de dossiers traités.

- **Marché P+R :**

Le 17 novembre 2023, les avenants 8 (lot 1) et 9 (lot 2) du marché P+R pour la période 2017-2023 sont venus modifiés le périmètre d'exploitation des parcs en enclos (fermeture des parcs relais en enclos Bourdonnières 2, Duguay-Trouin, Goudy et Ranzay) et en ouvrage (Duguay Trouin, investissements supplémentaires, …).
Par ailleurs, le 19 décembre 2023, NMGS s'est vue notifié par Nantes Métropole la conclusion d'un nouveau marché relatif à l'exploitation des parkings P+R pour la période 2024-2027.
Le marché prévoit l'exploitation de 11 parcs en enclos pour une rémunération de gestion de 782 k€ annuels et 398 k€ d'investissements sur la durée du marché. Il encadre également l'exploitation de 8 parkings en ouvrage pour une rémunération de gestion de 1 187 k€ annuels et 2 139 k€ d'investissements sur 4 ans.
Ce contrat intègre notamment l'exploitation du futur P+R Babinière.

- **Marché Parc en enclos du Centre-ville :**

Le marché en vigueur (2023-2027) a fait l'objet d'un avenant n°1 le 27/10/2023 lié à des reports d'investissements de 2023 à 2024.

- **Marché Aires piétonnes et ZTL :**

Le contrat a été reconduit le 03 octobre 2023 pour une durée d'un an. La rémunération de gestion associée pour la période du 01/01 au 31/12/24 s'élève à 357 k€.

- **DSP Ports :**

Conclusion d'un avenant (n°5) de prolongation la DSP Ports jusqu'au 31/12/2025. Cette modification répond à une nécessité d'harmonisation du contrat de DSP avec le contrat de concession liant Nantes Métropole au Syndicat Mixte des Ports de Loire-Atlantique, dont l'échéance a été fixée au 31/12/2025.
Le contrat prévoit une participation de fonctionnement de la Métropole à hauteur de 192 k€ pour l'ensemble des années 2023, 2024 et 2025. Le financement des investissements et grosses réparations s'élève quant à lui à 799 k€.

- **Marchés Evènements nautiques :**

Afin d'accompagner l'organisation de l'édition 2023 de Débord de Loire (du 30 mai au 5 juin 2023), Nantes Métropole a confié à NMGS le 27/03/23 un marché de prestation de location, d'installation, de démontage des équipements fluviaux (pontons, passerelles), de l'organisation des visites de sécurité et de la conduite des prestations (116 k€ de rémunération).
Ce marché permet à NMGS de valoriser ses compétences en matière de gestion technique d'infrastructures portuaires dans la continuité de réalisations passées : les pontons Belem, ligne 2 du Navibus ou encore Trentemoult aval.

1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG à jour des dernières modifications, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018, par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 puis par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

1.5 / ÉVÈNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement a présenté un texte de loi destiné à tirer les conséquences des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 ayant jugé que les dispositions du code du travail, qui faisaient obstacle à l'acquisition de congés payés en cas de suspension de contrat de travail liée à l'état de santé du travailleur, n'étaient pas applicables car contraires au droit de l'Union européenne.
La période de calcul retenue à la date du jeudi 21 mars 2024 pour la constitution de provisions résultant de cette nouvelle réglementation est la suivante :

- Pour les salariés sortis des effectifs : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision est comptabilisée en risque et charges compte tenu de l'incertitude des demandes futures des anciens salariés.

- Pour les salariés toujours présents : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision constitue une dette sociale du fait du caractère certain de l'engagement de l'entreprise auprès de ses salariés actuels.

Ces estimations devront faire l'objet d'un retraitement courant 2024 en fonction des précisions législatives lorsqu'elles paraîtront au Journal Officiel.

2. / NOTES SUR LE BILAN

2.1 / L'ACTIF

D'une valeur brute de	**8 424 924 €**

2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ

D'un montant net de **1 364 952 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations, agencements maintien de l'actif 3 à 20 ans
- Matériel et outillage 4 à 8 ans
- Matériel de transport 3 à 5 ans
- Matériel informatique et logiciels 2 à 4 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 8 ans

Les conditions de certains contrats amènent à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition peut s'appliquer aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NMGS a réalisé des investissements incorporels en logiciels informatiques, pour un montant total de **53 792 €.** Ces investissements portent sur l'évolution du site web et de l'ERP ATHENEO dans le cadre du projet Voirie.

Au cours de l'exercice, la société NMGS n'a pas réalisé des investissements corporels.

Il n'y a pas eu cession au cours de l'exercice.

Dans le cadre de l'aménagement des exploitations, le montant des immobilisations en cours s'élève à un total de **117 979 €** et concerne les investissements des parkings du Cœur de Ville dans le cadre de contrat de DSP.

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – **TOTAL I**	**7 000**	**-**	**-**	**7 000**
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	**760**	**53 792**	**-**	**54 552**
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	2 084 416	-	-	2 084 416
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	1 475	-	-	1 475
	Matériel de bureau et mobilier informatique	2 030	-	-	2 030
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	23 593	148 178	53 792	117 979
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		**2 111 514**	**148 178**	**53 792**	**2 205 900**
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	864	13	-	877
TOTAL IV		**864**	**13**	**-**	**877**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		**2 120 138**	**201 984**	**53 792**	**2 268 330**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		**Montant des amortissements au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises**	**Montant des amortissements à la fin de l'exercice**
Frais d'établissement et de développement - **TOTAL I**		**3 523**	**3 477**	**-**	**7 000**
Autres immobilisations incorporelles - **TOTAL II**		**-**	**11 313**	**-**	**11 313**
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	610 786	270 773	-	881 559
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	1 475	-	-	1 475
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 030	-	-	2 030
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		**614 291**	**270 773**	**-**	**885 064**
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		**617 814**	**285 563**	**-**	**903 377**

2.1.2 / ACTIF CIRCULANT

D'un montant net de **6 099 200 €**

❖ Stocks de marchandises : 2 541 €

Les marchandises des exploitations ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2023 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock concerne la capitainerie des ports (boutique et carburants).

❖ Créances clients : 2 484 210 €

Elles se détaillent comme suit :

- Clients stationnement pour 735 821€ et clients Loisirs-Ports pour 123 534€
- Clients divers et collectivités pour 1 268 046€
- Clients internes pour 8 980 €
- Clients de factures à établir pour 336 353 €.

A la fin de l'exercice, le montant des créances douteuses s'élève à 68 873 € et concernent des créances de clients Ports et divers.

❖ Autres créances : 1 639 468 €

Au 31 décembre 2023, les autres créances sont constituées principalement :

- **De créances acquises sur l'Etat** pour **532 424 €,** dont 141 K€ de plafonnement de valeur ajoutée
- **Des opérations faites en commun pour 1 100 000 €,** représentant des avances en compte courant auprès du GIE NGE
- **De créances sur débiteurs divers pour 6 572 €.**

❖ Disponibilités : 1 920 523 €

Les comptes courants ne sont plus rémunérés depuis fin 2020.

❖ Charges constatées d'avance : 52 458 €

Essentiellement constituées de billetterie et de contrats de maintenance.

2.2 / LE PASSIF

D'une valeur brute de	**7 464 153 €**

2.2.1 / CAPITAUX PROPRES

Pour un montant de **351 960 €**

Le capital social de 37 000 € est composé de 370 actions de 100 €, dont 185 détenues par la Ville de Nantes, et 185 par Nantes Métropole.

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Réserves, primes et écarts	4 598	9 810	-	14 408
Report à nouveau	77 418	186 390	-	263 808
Résultat	196 200	29 175	196 200	29 175
Subventions d'investissement	26 111	-	18 542	7 569
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**341 326**	**225 375**	**214 742**	**351 960**

L'exercice 2023 se solde par un résultat bénéficiaire de 29 175 €.

2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour un montant de **724 899 €**

Elles concernent des provisions pour grosses réparations des exploitations en DSP (parkings et ports). Les dotations sont calculées sur la base du budget contractuel de travaux.

2.2.3 / DETTES

Pour un montant de **6 387 294 €**

❖ Dettes financières : 43 681 €

Elles correspondent aux divers dépôts et cautionnements reçus des clients.

❖ Dettes d'exploitation : 2 036 710 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs :

- Factures reçues pour 857 058 €
- Retenues de garantie pour 3 170 €
- Factures non parvenues pour 568 934 €

Les dettes fiscales et sociales :

- Dues au personnel pour 94 049 €
- Dues aux organismes sociaux pour 123 573 €
- Dues à l'Etat pour 389 926 €

❖ Dettes diverses : 3 235 236 €

Au 31 décembre 2023, les autres dettes sont constituées principalement de :

- **Dettes sur créditeurs divers** pour 1 544 831 €
- **Dettes diverses à payer** pour 1 316 417 €, principalement le solde GR de la DSP Cœur de Ville dû à Nantes Métropole.

❖ Produits constatés d'avance : 1 071 667 €

Ils correspondent principalement aux abonnements de stationnement vendus d'avance.

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 / LES PRODUITS

3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES

D'un montant de **12 921 382 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par contrat et délégant peut être synthétisée comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires

en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Total 2023	%
DSP parkings Cœur de Ville		7 194,7	7 194,7	55,65 %
Marché parking relais P+R		2 545,0	2 545,0	19,68 %
Marché stationnement sur voirie / LAPI	1 276,8		1 276,8	9,87 %
Marché aires piétonnes & ZTL		342,8	342,8	2,65 %
Marché parcs en enclos		462,7	462,7	3,58 %
DSP des ports		943,2	943,2	7,30 %
Mandats fluviaux		164,2	164,2	1,27 %
TOTAL	1 277	11 653	12 929	100,00%

Ce tableau prend en compte des prestations internes entre la DSP des ports et les mandats fluviaux pour 8 K€.

3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

802 007 €

❖ Subvention d'exploitation : 198 344 €

Ce poste correspond principalement aux subventions d'investissement versées par la collectivité dans le cadre de la DSP des ports.

❖ Reprise sur provision et transfert de charges : 538 249 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 508 835 €.

Les transferts de charges d'un montant de 14 614 € concernent pour partie des refacturations au GIE pour des mises à disposition du personnel ainsi que des remboursements sur charges de personnel.

❖ Autres produits : 65 415 €

Ce poste correspond aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par la collectivité, et concerne pour cet exercice l'activité des ports.

3.2 / LES RESULTATS

3.2.1 / RESULTAT FINANCIER

D'une valeur de **- 20 688 €**

Il provient essentiellement des charges financières qui concernent des intérêts débiteurs et commissions sur transactions par cartes bancaires.

3.2.2 / RESULTAT EXCEPTIONNEL

D'une valeur de **8 689 €**

Il provient essentiellement des quote-part des subventions d'investissements (18 542 €), des produits exceptionnels divers (11 770 €) et des charges exceptionnelles sur opérations de gestion (-21 623 €).

3.2.3 / RESULTAT FISCAL

Le résultat comptable est bénéficiaire pour une valeur de **29 175 €**

RESULTAT COMPTABLE	29 175
Réintégrations	**51 115**
Déductions	**-22 509**
RESULTAT FISCAL avant imputation	57 781
Déficit à reporter	0
Déficit imputé	0
RESULTAT FISCAL après imputation	57 781

Après les retraitements fiscaux, **le résultat imposable est de 57 781 €.**

L'impôt sur les sociétés s'élève à 14 445 €.

Selon l'accord de participation des salariés aux résultats des entreprises composant l'UES NGE, signé en date du 10/09/2018, le montant de la réserve de participation s'élève au 31/12/2023 à 4 621 €.

4. / AUTRES NOTES

4.1 / ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		877	877	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		68 873	68 873	-
	Autres créances clients		2 472 732	2 472 732	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		217	217	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	359 506	359 506	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	172 920	172 920	-
	Groupe et associés		1 100 000	1 100 000	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		6 825	6 825	-
Charges constatées d'avance			52 458	52 458	-
		TOTAL	**4 234 408**	**4 234 408**	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		43 681	-	43 681	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 429 162	1 429 162	-	-
Personnel et comptes rattachés		94 049	94 049	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		123 573	123 573	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	14 445	14 445	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	367 377	367 377	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 104	8 104	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		3 235 236	3 235 236	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 071 667	674 350	178 604	218 713
TOTAL		**6 387 294**	**5 946 296**	**222 285**	**218 713**

4.2 / AUTRES INFORMATIONS

4.2.1 / EFFECTIFS

L'effectif moyen de l'exercice 2023 est de **25,7 salariés**.

4.2.2 / HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023 est de **13 600 € HT** et se rattache uniquement à sa mission légale de certification des comptes. Par conséquent, aucun honoraire n'a été pris en charge au titre des services autres que la certification des comptes.

4.3 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.3.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (IFC)

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date de fin d'exercice, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, …) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

Les taux qui ont permis de mettre à jour l'actualisation des données sont les suivants :

- le taux de croissance des salaires est de 4%
- le taux de turn-over est de 16,11%
- le taux d'actualisation est de 3,17%

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de 10 291 **€** (montant brut + charges au taux de 45 %).
La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2023 nette des frais annuels de gestion, s'élève à **3 738 €.**
Au 31 décembre 2023, la Société conserve donc, hors bilan, des engagements à hauteur de 6 535 €

4.3.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

****

NANTES METROPOLE GESTION SERVICES

14-16 rue Racine - BP 20707 - 44007 Nantes cedex 1 - Tél. 02 51 84 94 51 - www.nge-nantes.fr

Société Publique Locale au capital de : 37 000€ - RCS Nantes 829 770 916 - Siret 829 770 916 00015

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration

et présentés à l'Assemblée Générale

du 27 juin 2024

SOMMAIRE

1. / OBJET DE LA REUNION 4

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE 4

2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19 4
2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2022-2026 4
2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE 5
2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS 5

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2022 7

3.1. / LES PRODUITS 7
3.2. / LES CHARGES 8
3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT 10
3.4. / LES RESULTATS 11

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 13

4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL 13
4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL 13
4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT 13
4.4. / PRATIQUE ANTICONCURENTIELLE 13

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 13

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 14

6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) 14
6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T) 15
6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF) 16

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 16

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE 18

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 19

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 21

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE 23

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 23

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL 23

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 23

15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE 24

1ère partie – RAPPORT DE GESTION

1. / OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

2. / ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2023 peuvent être résumés comme suit :

2.1. / IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19

Les changements d'usage liés à la mise en place du télétravail et des visio-conférences impactent la fréquentation des parkings du centre-ville durablement. A l'issue de l'exercice, ces équipements enregistraient une variation de fréquentation de -22% par rapport à 2019 (année de référence pour des conditions d'exploitation normales).

2.2. / PLAN STRATEGIQUE GROUPE NGE 2022-2026

Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration avait approuvé lors de différentes séances le plan stratégique moyen terme pour le « Groupe NGE », ainsi que l'identification des moyens et ressources nécessaires pour atteindre les ambitions posées.

L'exercice 2023 a donc vu l'évolution de l'organisation et de la gouvernance du « Groupe NGE » :

- Une organisation structurée autour de deux grandes directions opérationnelles (le Pôle stationnement et mobilité et le Pôle sports, loisirs, tourisme et ports) et d'un pôle Ressources animant l'ensemble des fonctions supports ;
- La création d'une fonction développement rattachée à la Direction Générale ;
- Une gouvernance « Groupe » favorisant l'autonomie, la responsabilité, la transversalité et l'efficacité.

Le Conseil d'administration a également acté fin 2023 la nouvelle communication institutionnelle revivifiée et permettant de renforcer la visibilité de l'entreprise NGE. La nouvelle plateforme de marque et la nouvelle charte graphique ré-affirment le rôle et les ambitions de l'entreprise pour son territoire.

2.3. / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

Acquisition des nouveaux locaux Austral par le GIE NGE :

Le Conseils d'Administration, le 26 septembre 2023, a approuvé le projet d'acquisition de nouveaux locaux par le GIE, conformément à la stratégie patrimoniale du groupe. Par la même, le GIE a été autorisé par ses membres, dont la SEM NGE, à conclure une promesse synallagmatique de VEFA et l'acte de VEFA pour l'acquisition de surfaces de bureaux au sein de l'immeuble Austral.

Le projet d'investissement a donc été acté le 02 octobre 2023 dans une PSVEFA pour un montant total prévisionnel de 8,2 M€ HT, intégrant l'achat des volumes, les travaux d'aménagement, les frais de commercialisation, les coûts relatifs au déménagement et le mobilier. Cette opération est financée par :

- Un financement bancaire à hauteur de 8 000 000 €HT via un pool de 3 établissements, soit 2 667 000 € HT chacun avec le concours d'une garantie d'emprunt de Nantes métropole à hauteur de 50% et le recours à une hypothèse légale spéciale pari passu pour les 50 % restants.
- La mobilisation de la trésorerie des membres du GIE, pour financer le solde de l'opération.

La signature de l'acte définitif est intervenue le 22 décembre 2023.

Cet investissement répond aux enjeux de croissance des activités du Groupe et de sécurisation les activités stratégiques du Pôle Stationnement (PCC et voirie) et du siège.
La date d'installation dans les nouveaux locaux est prévue à partir du 15 mai 2024 pour les premières équipes et début juillet 2024 pour la majorité des salariés concernés.

2.4. / ASPECTS CONTRACTUELS

Marché Voirie :
Conclusion d'un avenant de prolongation du marché relatif au stationnement sur voirie et à la gestion des résidents, pour l'année 2023, intégrant notamment le déploiement au cours de l'exercice de l'extension du stationnement payant, jusqu'aux boulevards du 19ème inclus, les secteurs Sud-Loire/Pirmil et l'extrémité est de l'Ile de Nantes.
La rémunération associée à ce marché prévoyait 1 411 k€ pour l'année 2023, mais intégrant une part variable de 331 k€ en fonction du nombre de dossiers traités.

DSP Ports :
Conclusion d'un avenant (n°5) de prolongation la DSP Ports jusqu'au 31/12/2025. Cette modification répond à une nécessité d'harmonisation du contrat de DSP avec le contrat de concession liant Nantes Métropole au Syndicat Mixte des Ports de Loire-Atlantique, dont l'échéance a été fixée au 31/12/2025.
Le contrat prévoit une participation de fonctionnement de la Métropole à hauteur de 192 k€ pour l'ensemble des années 2023, 2024 et 2025. Le financement des investissements et grosses réparations s'élève quant à lui à 799 k€.

Marchés Evènements nautiques :
Afin d'accompagner l'organisation de l'édition 2023 de Débord de Loire (du 30 mai au 5 juin 2023), Nantes Métropole a confié à NMGS le 27/03/23 un marché de prestation de location, d'installation, de démontage des équipements fluviaux (pontons, passerelles), de l'organisation des visites de sécurité et de la conduite des prestations (116 k€ de rémunération).
Ce marché permet à NMGS de valoriser ses compétences en matière de gestion technique d'infrastructures portuaires dans la continuité de réalisations passées : les pontons Belem, ligne 2 du Navibus ou encore Trentemoult aval.

P+R :
Le 17 novembre 2023, les avenants 8 (lot 1) et 9 (lot 2) du marché P+R pour la période 2017-2023 sont venus modifiés le périmètre d'exploitation des parcs en enclos (fermeture des parcs relais en enclos Bourdonnières 2, Duguay-Trouin, Goudy et Ranzay) et en ouvrage (Duguay Trouin, investissements supplémentaires, …).
Par ailleurs, le 19 décembre 2023, NMGS s'est vue notifié par Nantes Métropole la conclusion d'un nouveau marché relatif à l'exploitation des parkings P+R pour la période 2024-2027.
Le marché prévoit l'exploitation de 11 parcs en enclos pour une rémunération de gestion de 782 k€ annuels et 398 k€ d'investissements sur la durée du marché. Il encadre également l'exploitation de 8 parkings en ouvrage pour une rémunération de gestion de 1 187 k€ annuels et 2 139 k€ d'investissements sur 4 ans.
Ce contrat intègre notamment l'exploitation du futur P+R Babinière.

Parc en enclos du Centre-ville :
Le marché en vigueur (2023-2027) a fait l'objet d'un avenant n°1 le 27/10/2023 lié à des reports d'investissements de 2023 à 2024.

Aires piétonnes et ZTL :
Le contrat a été reconduit le 03 octobre 2023 pour une durée d'un an. La rémunération de gestion associée pour la période du 01/01 au 31/12/24 s'élève à 357 k€.

Prestations de services relatives au stationnement payant :
Le Conseil Municipal de la Ville de Nantes a décidé de confier à NMGS l'activité de contrôle du stationnement payant sur voirie, dans le cadre d'un contrat de 5 ans (3 ans fermes + 2 fois 1 année) qui inclut également les missions de gestion technique des horodateurs et d'accueil des ayants-droits.
Le démarrage officiel de cette mission de contrôle est programmé contractuellement au 2 septembre 2024.
La rémunération associée à ce marché se monte à 18 818 k€ pour 3 ans pour la partie exploitation. La prise en charges des investissements associés est prévue à hauteur de 494 k€.

3. / ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2023

3.1. / LES PRODUITS

Le chiffre d'affaires analytique s'est élevé à **12 930 k€/HT** pour 12 087 k€/HT en 2022.

Soit une hausse globale de 843 k€ grâce au développement des 2 activités principales de la SPL : +555 k€ sur l'activité stationnement et +290 k€ sur les activités portuaires. principalement liée aux hausses tarifaires des parkings centre-ville, à l'extension du périmètre du stationnement payant sur voirie, ainsi qu'au développement de l'activité portuaire, à travers le transfert de la gestion de la Gare fluviale dans la DSP Ports et la mission liée aux évènements nautiques The Arch et Débords de Loire.

en K€ / HT	2021	2022	2023	23/22	%
C.A. Total	**10 824**	**12 087**	**12 930**	843	7,8%
Activité stationnement					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	6 390	7 077	7 195	118	1,8%
Enclos	424	432	463	31	7,3%
Parkings P+R	1 991	2 543	2 545	2	0,1%
Aires piét., ZTL	313	319	343	23	7,5%
Horodateurs Nantes	893	896	1 277	381	42,6%
Activité portuaire					
Ports	750	791	943	153	20,4%
Mandats Loire	48	27	164	137	283,6%
Autres activités diverses					
Divers	0	0	1	0	

Dont :

➢ **+ 555 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité (**+ 4,9 %), dont :

- + 118 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, résultant principalement des hausses tarifaires votées par Nantes Métropole pour l'année 2023.
- + 381 k€ au titre du marché de la gestion des horodateurs et de l'accueil des résidents, sous l'effet de l'extension du périmètre du stationnement payant sur voirie (passage de 600 horodateurs à 900 environ à travers plusieurs phases d'extension).

➢ **+ 290 k€** au titre de l'activité portuaire.

- + 153 k€ au titre de la DSP des Ports, dont + 95 k€ liés transfert de la gestion de la Gare fluviale dans le contrat de DSP et +30 k€ de chiffre d'affaires supplémentaire sur l'activité Boat Club.

- + 137 k€ au titre du marché de prestations de location et d'installation d'équipements fluviaux pour l'organisation de Débord de Loire et The Arch 2023.

3.2. / LES CHARGES

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à **13 113** k€ pour 12 159 k€ en 2022.

Soit une variation cohérente comparativement au niveau d'activité des différentes exploitations et des modifications de périmètres de celles-ci :

en K€ / HT	2021	2022	2023	23/22	%
Charges totales	**11 059**	**12 159**	**13 113**	954	7,8%
Activité stationnement					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	6 555	7 071	7 306	*234*	*3,3%*
Enclos	410	423	479	*56*	*13,3%*
Parkings P+R	1 881	2 229	2 292	*62*	*2,8%*
Aires piét., ZTL	287	302	339	*37*	*12,2%*
Horodateurs Nantes	838	869	1 287	*418*	*48,1%*
Activité loisirs et Ports					
Ports	1 018	1 198	1 239	*41*	*3,4%*
Mandats Loire	49	29	145	*116*	*402,2%*
Société	12	37	26	- *11*	*-28,9%*
Autres	-	-	-	-	

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2022 peuvent s'exprimer comme suit :

➢ **+ 808 k€** au titre de l'activité **Stationnement et Mobilité**, principalement liés à la hausse du niveau d'activité :

- + 234 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, essentiellement dus à :
  - + 182 k€ de redevance d'intéressement aux recettes (90% du chiffre d'affaires usagers supérieur aux prévisions contractuelles),
  - + 87 k€ de frais de siège (GIE).

- + 418 k€ au titre du marché « Horodateurs Ville de Nantes », principalement dus à la hausse de l'activité :
  - + 180 k€ de personnel temporaire du fait de l'extension du périmètre du stationnement payant (renfort pour l'accueil des résidents),
  - + 107 k€ de prestations administratives liées à la mise en place du contrôle du stationnement payant à horizon 2024,
  - + 93 k€ de frais de siège (GIE).

➢ **+ 156 k€** au titre de l'activité portuaire dont :

- +41 k€ au titre de la DSP des Ports, essentiellement liés à :
  - + 24 k€ de frais de siège (GIE).
  - + 15 k€ de frais de personnel.

- +116 k€ de charges de location de pontons et d'interventions extérieures dans le cadre du marché des évènements nautiques.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnements, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 487 k€ au cours de l'exercice pour 348 k€ en 2022 (dont 330 k€ de quote-part de déficit du GIE contre 235 k€ en 2022). Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

3.3. / LES DELAIS DE PAIEMENT

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/23						
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	+ 90 jours	dont bloquées (3)	**Totaux**
Fournisseurs exploitation TTC (1)	275 794 €	- €	32 534 €	525 €	38 957 €	4 758 €	**347 810 €**
En nombre de factures	*160*	*0*	*3*	*3*	*14*	*5*	***180***
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	509 248 €	- €	- €	- €	- €		**509 248 €**
En nombre de factures	8	*0*	*0*	*0*	*0*		***8***
Fournisseurs retenue de garantie TTC (1)	- €	- €	*3 170 €*	- €	- €		**3 170 €**
En nombre de factures	0	*0*	*1*	*0*	*0*		**1**
TOTAL Fournisseurs TTC	**785 042 €**	**- €**	**35 703 €**	**525 €**	**38 957 €**	**4 758 €**	**860 228 €**
% des Achats HT	7,01%	0,00%	0,32%	0,00%	0,35%	0,04%	**7,68%**
Délais de paiement de référence utilisés							
Délais contractuels	30 jours fin de mois						
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois						

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NGE
(3) Factures en litige avec les fournisseurs

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/23					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	>90 jours	**Totaux**
Clients Stationnement et Ports TTC (1)	67 434 €	760 148 €	13 201 €	15 172 €	3 399 €	**859 354 €**
En nombre de factures	52	25	1	2	10	**90**
% du CA TTC	0,43%	4,79%	0,08%	0,10%	0,02%	5,42%
Clients "Autres" TTC (1)	1 071 346 €	20 937 €	805 €	33 805 €	141 153 €	**1 268 045 €**
En nombre de factures	13	1	2	2	1	**19**
% du CA TTC						
Clients "groupe" TTC (2)	8 980 €	- €	- €	- €	- €	**8 980 €**
En nombre de factures	3	-	-	-	-	**3**
% du CA TTC	0,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,06%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						**68 873 €**
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) clients débiteurs et créditeurs confondus
(2) GIE NGE et NGE

3.4. / LES RESULTATS

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire à hauteur de **60 k€** pour 274 k€ en 2022.

Le résultat financier, essentiellement constitué de commissions sur transactions par cartes bancaires, est négatif à hauteur de **– 20,7 k€** pour – 19,4 k€ en 2022.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de **8,7 k€**, pour 36,4 k€ en 2022, essentiellement constitué de subventions en produits (Boat club) et de franchises d'assurances liées à des sinistres (vandalisme).

Le résultat avant impôts et participation aux salariés est de 48,2 k€, avec une répartition par activités comme suit :

en K€	2021	2022	2023
Résultat Consolidé NMGS	**5,0**	**290,6**	**48,2**
Activités pôle stationnement	**1,9**	**356,4**	**45,2**
Parkings DSP "Cœur de Ville"	- 195,4	- 18,8	- 169,6
Enclos	10,4	11,5	- 31,6
P+R	104,8	319,8	253,3
Aires piétonnes / ZTL	26,5	17,2	3,6
Horodateurs Nantes	55,6	26,6	- 10,5
Activités loisirs, tourisme et sport	**3,1**	**- 39,2**	**16,3**
Ports	0,0	- 38,7	- 3,3
Mandats Loire	- 0,3	- 1,4	19,6
Autres activités	**-**	**- 26,6**	**- 13,3**
Siège / mission d'expertise / divers	-	- 26,6	- 13,3

Les déficits fiscaux des exercices antérieurs sont nuls.

Le résultat comptable net, après participations aux salariés (4,6 k€) et impôts sur les bénéfices (14,4 k€), **se traduit par un bénéfice de 29,2 k€** pour 196,2 k€ en 2022.

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	37000	37000	37 000	37 000	37 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	370	370	370	370	370
- à dividende prioritaire					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 921 382	12 086 491	10 813 697	10 283 929	12 469 460
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	595 149	667 341	82 506	1 478 937	259 741
Impôts sur les bénéfices	-14 445	-71 904			
Participation des salariés	-4 621	-22 509			
Dot. Amortissements et provisions	-546 908	-376 728	-77 523	-1 476 119	-269 678
Résultat net	29 175	196 200	4 983	2 818	-9 937
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1608,51	1803,62	222,99	3997,13	702,00
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	78,85	530,27	13,47	7,62	-26,86
Dividende attribué					

4. / INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

4.1. / STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à 37 000 euros, divisé en 370 actions d'une même catégorie de 100 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

4.2. / PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

La forme juridique de la Société n'autorise pas la participation des salariés au capital.

4.3. / DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 11,2 k€ (provision amendement congés payés).

4.4. / PRATIQUE ANTICONCURENTIELLE

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

5. / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 29 175,45 €, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	1 458,77 €
- Affectation au compte report à nouveau	27 716,68 €

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera ainsi à la somme de 15 866,39 €.

et le report à nouveau créditeur, à la somme de 291 524,36 €.

Au 31 décembre 2023, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 344 390 €, dont 37 000 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

6. / LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1. / EVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations de fonctionnement versées par la collectivité.

	2020	2021	2022	2023
stocks	3	6	5	3
créances…	3 864	5 771	3 275	4 176
créances / investisst.				
dettes…	- 5 769	- 6 978	- 6 852	- 6 387
BFR	**- 1 903**	**- 1 201**	**- 3 572**	**- 2 209**

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2022 (en K€)	A fin 2023 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	714	608
• les fournisseurs exploitation	1 746	1 429
• les fournisseurs investissements	11	-
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	3 541	3 235
• Produits constatés d'avance	829	1 072

6.2. / EVOLUTION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation - (Capitaux permanents – Actif Immobilisé).

	2020	2021	2022	2023
Capital social (appelé et versé)	37	37	37	37
Réserv. & RAN	77	82	278	307
Subvent. Invest.	13	6	26	8
Emprunts LMT				
Cap. Permanents	**127**	**125**	**341**	**352**
Actif brut immo.	1 374	1 908	2 097	2 150
Immo. En cours	421	87	24	118
Amort. actif	- 120	- 335	- 618	- 903
Amort. passif	-	-	-	-
Act. Net immo.	**1 675**	**1 660**	**1 502**	**1 365**
FRNG	**- 1 548**	**- 1 535**	**- 1 161**	**- 1 013**

6.3. / EVOLUTION DE LA TRESORERIE (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR).
Pour ce qui concerne NMGS, il convient de mentionner l'existence d'un niveau permanent de provisions pour risques et charges, résultante des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur les équipements gérés dans le cadre des DSP « Parkings Cœur de Ville » et « Ports de Nantes Métropole ».
La trésorerie nette est impactée notamment par la régularisation à hauteur de 500 k€ des avances en comptes courant à destination du GIE NGE.

	2020	2021	2022	2023
FRNG	- 1 548	- 1 535	- 1 161	- 1 013
Prov. Risq. & ch.	1 623	1 482	496	725
BFR	- 1 903	- 1 201	- 3 572	- 2 209
T = FRNG-BFR+Prov.	**1 978**	**1 147**	**2 907**	**1 921**

6.4. / LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2020	2021	2022	2023
C.A.	**10 284**	**10 814**	**12 086**	**12 921**
% évolut.	**-18%**	**5%**	**12%**	**7%**
EBE (exc. Brut expl.)	2 681	2 714	2 972	2 750
Autres produits & transf charges	135	153	163	80
Autres charges	-1 907	-1 194	-1 157	-1 699
Résultat financier	-13	-17	-19	-21
Résult. except. Op. gest.	-9	-21	3	-22
Participation	0	0	-23	-5
Impôts sur les bénéfices	0	0	-72	-14
CAF	**887**	**1 635**	**1 868**	**1 069**
% CAF / C.A.	**8,63%**	**15,12%**	**15,45%**	**8,27%**

7. / LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement a présenté un texte de loi destiné à tirer les conséquences des arrêts de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 ayant jugé que les dispositions du code du travail, qui faisaient obstacle à l'acquisition de congés payés en cas de suspension de contrat de travail liée à l'état de santé du travailleur, n'étaient pas applicables car contraires au droit de l'Union européenne.
La période de calcul retenue à la date du jeudi 21 mars 2024 pour la constitution de provisions résultant de cette nouvelle réglementation est la suivante :

- Pour les salariés sortis des effectifs : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision est comptabilisée en risque et charges compte tenu de l'incertitude des demandes futures des anciens salariés.

- Pour les salariés toujours présents : les calculs sont réalisés sur la période du 01/06/2019 au 31/12/2023.

Cette provision constitue une dette sociale du fait du caractère certain de l'engagement de l'entreprise auprès de ses salariés actuels.

Ces estimations devront faire l'objet d'un retraitement courant 2024 en fonction des précisions législatives lorsqu'elles paraîtront au Journal Officiel.

2ème partie – RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8. / GOUVERNANCE DE LA SOCIETE

Suite aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, portant renouvellement des Conseillers Municipaux, les collectivités actionnaires ont désigné en leurs instances les membres appelés à assurer leur représentativité au sein de la Société. La Ville de Nantes et Nantes Métropole, actionnaires à part égale, disposent ainsi chacune de :

4 postes d'administrateurs appelés à siéger au C.A.
1 poste de représentant aux A.G.
1 poste de censeur.

Représentants de la Ville de Nantes

Le Conseil Municipal de Nantes, par délibération du 15 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions d'administrateur :
  M. Pascal BOLO
  M. Denis TALLEDEC
  M. Simon CITEAU
  Mme Nathalie BLIN

- Pour représenter la Ville de Nantes aux Assemblées générales :
  M. Denis TALLEDEC

- Pour représenter la Ville de Nantes aux fonctions de censeur :
  Mme Pauline WEISS

Ces désignations ont pris effet le 15 juillet 2020.

Représentants de Nantes Métropole

Le Conseil Métropolitain de Nantes Métropole, par délibération du 17 juillet 2020, a désigné :

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions d'administrateur :
  Mme Liliane NGENDAHAYO
  Mme Aïcha BASSAL, remplacée depuis par M. Aurélien BOULE (désigné par le conseil métropolitain du 12/02/2021)
  M. Nicolas MARTIN
  M. François BRILLAUD DE LAUJARDIERE

- Pour représenter Nantes Métropole aux Assemblées générales :
  Mme Liliane NGENDAHAYO

- Pour représenter Nantes Métropole aux fonctions de censeur :
  M. Julien BAINVEL

Ces désignations ont pris effet le 17 juillet 2020.

9. / ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois.

- Le **9 mars**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 décembre 2022
2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbal de l'AGO du 13 décembre 2022
3. Budgets 2023
    - Budget 2023 du GIE NGE
    - Budget 2023 de la SPL NMGS
4. Présentation de l'évolution de l'organisation du « Groupe NGE »
5. Développements
    - Marché Voirie
    - DSP Ports
6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Points divers

- Le **25 mai**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 9 mars 2023
2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbal de l'AGO du 9 mars 2023
    - Procédure de renouvellement du marché du commissariat aux comptes du GIE pour les exercices 2023 à 2028
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2022 du groupement GIE NGE
4. Arrêté des comptes de l'exercice 2022 de la SPL NMGS
5. Actualités
    - Indicateurs d'activités
6. Plan stratégique 2022 – 2026 : point d'étape
7. Développements
    - Marché « Voirie + »
    - Marché P+R
    - Débord de Loire – accompagnement technique de l'événement
8. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
9. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
    - Approbation des comptes de l'exercice 2022
    - Affectation des résultats
    - Conventions réglementées
    - Nomination d'un Commissaire aux comptes pour la période 2023 - 2028
    - Pouvoirs
10. Points divers

- Le **26 septembre**, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2023
2. Gouvernance du GIE NGE
    - Procès-verbaux AGO des 25 mai 2023
3. Acquisition de locaux au sein de l'immeuble « Austral » pour y regrouper les activités stationnement et les services supports
4. Points divers

- Le **21 décembre** l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 septembre 2023
2. Gouvernance du groupement GIE NGE
    - Procès-verbaux des AGO des 27/06 et 02/10/23
3. Présentation Probable 2023
    - GIE 2023
    - SPL NMGS 2023
4. Présentation Budgets 2024
    - GIE 2024
    - SPL NMGS 2024
5. Actualités
    - Locaux AUSTRAL : point de suivi dans la continuité du CA du 26 septembre 2023
    - Communication institutionnelle du Groupe NGE : présentation et approbation
    - Nouvelle mission du contrôle de la voirie : point d'étape
6. Conventions et marchés
    - Conventions et marchés courants (pour information)
7. Points divers
    - Evolution du règlement intérieur : dispositif probité
    - Règlement intérieur des achats : modification des seuils
    - Ratification des signatures
    - Invitation à la cérémonie des vœux NGE : le jeudi 25 janvier de 12h à 13h en présence de J. Rolland

10. / REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Monsieur Denis TALLEDEC, Président du Conseil d'Administration, nommé le 03 septembre 2020, représentant la Ville de Nantes n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de NGE

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 70 906 €
    Dont Avantages en nature : 5 909 € (assurance perte d'emploi)

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général de NGE
  - Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 278 €
  - Avantages en nature : néant

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général délégué de NGE
  - Co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
  - Administrateur au sein de NGE

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administratrice au sein de NGE

- Monsieur Simon CITEAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Madame Nathalie BLIN, administratrice représentant la Ville de Nantes, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Monsieur Aurélien BOULÉ, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE
  - Membre du conseil syndical de Angers Nantes Opéra
  - Administrateur de l'Union des villes d'art et d'histoire et des villes historiques de Bretagne

- Monsieur Nicolas MARTIN, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

- Monsieur François BRILLAUD DE LAUJARDIERE, administrateur représentant Nantes Métropole, n'a perçu aucune rémunération.

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NGE

11. / CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé.

12. / CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

13. / DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

14. / MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration réuni le 10 mai 2017, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation a été confirmée à l'unanimité par le Conseil d'Administration réuni le 03 septembre 2021 pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Monsieur Denis TALLEDEC représentant de la Ville de Nantes
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, pour une durée indéterminée.

De plus, sur proposition du Directeur Général, le même Conseil d'Administration du 10 mai 2017 avait validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL. Cette nomination a été confirmée par le Conseil.

15. / ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SPL LE VOYAGE A NANTES



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SPL

EXTRAIT

2023

SPL LE VOYAGE A NANTES

Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Siège social :	1-3 rue Crucy - BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 17 48 50 / Fax 02 40 89 11 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	482 414 216 RCS Nantes
Date de création :	18 janvier 2011
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes métropole - gestion des sites par délégations de service Public (Château des ducs de Bretagne- Machines de l'île) – Parcours Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire – Activité de l'Office de tourisme
Président(e) :	Fabrice ROUSSEL
Directeur Général :	Jean BLAISE
Commissaire aux comptes :	Cabinet Guillet – Bouju & Associés
Nombre de salariés fin 2023 :	325,02 (ETP) ou 387 (physique)

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00%**
Nantes Métropole	34 000	680 000,00 €	68,00%
Ville de Nantes	8 500	170 000,00 €	17,00%
Département de la Loire Atlantique	2 500	50 000,00 €	5,00%
Région Pays de La Loire	2 500	50 000,00 €	5,00%
Ville de St Nazaire	1 500	30 000,00 €	3,00%
Assemblée spéciales des actionnaires minoritaires	1000	20 000,00 €	2,00%
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00%**
TOTAL	**50 000**	**1 000 000,00 €**	**100,00%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants de la Ville de Nantes :	Olivier CHATEAU, Pierre-Emmanuel MARAIS
- dont représentants de Nantes Métropole :	Fabrice ROUSSEL, Emmanuel TERRIEN, Anthony DESCLOZIERS , Aymeric SEASSAU, Anas KABBAJ, Elhadi AZZI, Florian LE TEUFF, Laurent TURQUOIS, Anne-Sophie LAMBERTHON-GUERRA, Sandra IMPERIALE

JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation des Machines de l'île (13/07/2010-31/12/2025) DSP - Gestion et Exploitation du Château des Ducs de Bretagne (01/01/2022-31/12/2026) DSP - Gestion de la Politique Touristique Communautaire (01/01/2022-31/12/2026)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	néant

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2023	20 906 735 € TTC
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2023	65 000 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	-919 € *Au 31/12/2023*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	666 651 € (encours au 31/12/23)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/23)

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles	216 830	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	8 559 162	Réserves	100 000
Immobilisations financières	248 676	Report à nouveau	14 321
		Résultat de l'exercice	-918 961
Total actif immobilisé (I)	**9 024 668**	Autres subventions d'investissement	4 164 875
Stocks et en-cours	899 235	**Capitaux propres (I)**	**4 360 235**
Créances d'exploitation	916 213		
Autres créances	1 609 163	**Autres fonds propres (II)**	**2 499 160**
Total Actif Circulant (II)	**3 424 611**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**3 761 391**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	959 424
Disponibilités	6 339 110	Fournisseurs et comptes rattachés	4 132 100
		Dettes fiscales et sociales	1 534 753
Total Trésorerie (III)	**6 339 110**	Autres dettes	364 366
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**6 990 643**
Charges constatées d'avance	444 652		
Comptes de régularisation (IV)	**444 652**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 621 610**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**19 233 040**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**19 233 040**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**36 392 865**	**34 880 829**
dont chiffre d'affaires	12 169 366	11 818 862
Total des charges d'exploitation	**37 439 470**	**35 034 536**
dont charges de personnel	15 024 343	14 038 512
dont autres achats et charges externes	15 285 167	14 016 922
dont dotations aux amortissements & provisions	919 246	1 239 716
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-1 046 605**	**-153 707**
Total des produits financiers	79 129	426
Total des charges financières	23 634	8 001
RESULTAT FINANCIER	**55 495**	**-7 575**
Total des produits exceptionnels	87 193	162 737
Total des charges exceptionnelles	15 045	3 138
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**72 148**	**159 599**
Participation des salariés aux résultats	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0
BENEFICE OU PERTE	**-918 961**	**-1 683**

Ces données sont sous réserve de leur approbation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2023

Administrateurs Nantes Metropole

- M.Fabrice ROUSSEL, Président de la SPL
- Emmanuel TERRIEN,
- Anthony DESCLOZIERS ,
- Aymeric SEASSAU,
- Anas KABBAJ,
- Elhadi AZZI,
- Florian LE TEUFF,
- Laurent TURQUOIS,
- Mme Anne-Sophie LAMBERTHON-GUERRA
- Mme Sandra IMPERIALE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Olivier CHATEAU
- M. Pierre-Emmanuel MARAIS

Décisions et faits marquants des Conseils d'Administration

- **Conseil d'Administration du 31 Janvier 2023**

- Adoption des procès-verbaux des réunions des 14 juin et 18 octobre 2022
- Prévisions financières : atterrissage 2022 et budget 2023
- Autorisations de conventions réglementées
- Approbation d'un projet de conventionnement avec la Préfecture et de recours à un prestataire pour utiliser le mode de transmission électronique des actes (présenté lors de la précédente séance)
- Approbation de l'évolution du règlement de la Commission d'Appel d'Offre pour intégrer le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)

→ Taux de présence des administrateurs : Nantes Métropole (60%) / Ville de Nantes (50%)

- **Conseil d'Administration du 14 juin 2023 :**

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2023
- Présentation du rapport de gestion 2022 de la SPL/ Et du rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Examen et arrêté des comptes annuels de la SPL au 31 décembre 2022
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- Autorisation des conventions réglementées
- Présentation du Voyage à Nantes 2023

→ Taux de présence des administrateurs : Nantes Métropole (50%) / Ville de Nantes (100%)

- **Conseil d'Administration du 17novembre 2023** :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023
- Autorisation des conventions réglementées
- Bilan de la saison estivale *Le Voyage à Nantes – Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'AGO pour l'exercice 2023* page 93

- Présentation de la 2ème édition du Voyage en Hiver
- Point d'étape sur la feuille de route Ile de Nantes Ouest

→ Taux de présence des administrateurs : Nantes Métropole (30%) / Ville de Nantes (0%)

Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes: néant

Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole: néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôles sur exercice 2023:

Juillet/ Août 2023 : inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations de Loire Atlantique au sein de l'établissement Le Bar - Café de la Branche - situé au Parc des Chantiers - Boulevard Léon Bureau - 44200 NANTES.

ANNEXES

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

Sommaire

© Sage

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	600 991	560 491	40 500	32 988
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	285 032	108 703	176 330	127 081
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**886 023**	**669 193**	**216 830**	**160 068**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	578 591	484 496	94 095	100 989
Autres immobilisations corporelles	44 044 300	35 620 427	8 423 874	9 751 381
Immobilisations en cours	41 194		41 194	136 110
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**44 664 085**	**36 104 923**	**8 559 162**	**9 988 481**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	248 486		248 486	174 973
TOTAL immobilisations financières :	**248 676**		**248 676**	**175 163**
ACTIF IMMOBILISÉ	**45 798 783**	**36 774 116**	**9 024 667**	**10 323 713**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	129 796		129 796	115 178
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	293 985		293 985	297 672
Stocks de marchandises	783 139	307 685	475 454	546 593
TOTAL stocks et en-cours :	**1 206 920**	**307 685**	**899 235**	**959 443**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	76 988		76 988	11 700
Créances clients et comptes rattachés	839 225		839 225	690 455
Autres créances	1 609 163		1 609 163	1 765 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 525 376**		**2 525 376**	**2 467 525**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 339 110		6 339 110	7 065 798
Charges constatées d'avance	444 652		444 652	490 107
TOTAL disponibilités et divers :	**6 783 762**		**6 783 762**	**7 555 904**
ACTIF CIRCULANT	**10 516 057**	**307 685**	**10 208 372**	**10 982 872**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**56 314 840**	**37 081 801**	**19 233 040**	**21 306 585**

© Sage

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			14 321	16 005
Résultat de l'exercice			(918 961)	(1 683)
		TOTAL situation nette :	**195 360**	**1 114 321**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			4 164 875	5 473 772
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**4 360 235**	**6 588 094**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			2 499 160	2 892 005
		AUTRES FONDS PROPRES	**2 499 160**	**2 892 005**
Provisions pour risques			65 000	86 091
Provisions pour charges			3 696 391	4 376 635
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 761 391**	**4 462 726**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			956 597	385 828
Emprunts et dettes financières divers			2 827	4 389
		TOTAL dettes financières :	**959 424**	**390 217**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			233 973	282 736
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 898 127	3 188 810
Dettes fiscales et sociales			1 534 753	1 369 594
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			236 086	210 520
Autres dettes			128 280	139 481
		TOTAL dettes diverses :	**5 797 246**	**4 908 405**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			1 621 610	1 782 403
		DETTES	**8 612 253**	**7 363 761**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**19 233 040**	**21 306 585**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	2 546 638		2 546 638	2 731 871
Production vendue de biens	401 176		401 176	235 738
Production vendue de services	9 221 553		9 221 553	8 851 253
Chiffres d'affaires nets	**12 169 366**		**12 169 366**	**11 818 862**
Production stockée			(3 688)	(19 764)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 146 158	20 170 629
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 581 042	1 712 492
Autres produits			1 499 986	1 198 610
PRODUITS D'EXPLOITATION			**36 392 865**	**34 880 829**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 861 718	2 794 105
Variation de stock de marchandises			(33 404)	(5 678)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			46 318	23 461
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(14 618)	(18 261)
Autres achats et charges externes			15 285 167	14 016 922
TOTAL charges externes :			**18 145 180**	**16 810 549**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			941 703	897 711
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 846 906	10 169 757
Charges sociales			4 177 437	3 868 755
TOTAL charges de personnel :			**15 024 343**	**14 038 512**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			150 510	154 009
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			104 543	202 960
Dotations aux provisions pour risques et charges			664 193	882 747
TOTAL dotations d'exploitation :			**919 246**	**1 239 716**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 408 997	2 048 048
CHARGES D'EXPLOITATION			**37 439 470**	**35 034 536**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 046 605)**	**(153 707)**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 046 605)**	**(153 707)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	78 378	290
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	751	136
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	79 129	**426**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	22 459	7 292
Différences négatives de change	1 175	708
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 634	**8 001**
RÉSULTAT FINANCIER	**55 495**	**(7 575)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(991 110)**	**(161 282)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82 609	151 362
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 584	11 375
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	87 193	**162 737**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 045	3 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	15 045	**3 138**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**72 148**	**159 599**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**36 559 188**	**35 043 992**
TOTAL DES CHARGES	**37 478 149**	**35 045 675**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(918 961)**	**(1 683)**

© Sage

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets et droits similaires	600 990,88	560 490,55	40 500,33	32 987,75	7 512,58	22,77
20500000 Concessions et droits similaires	12 000,00		12 000,00	12 000,00		
20510000 Logiciels	410 647,90		410 647,90	386 487,90	24 160,00	6,25
20510100 Logiciels-subv regroup	79 316,79		79 316,79	79 316,79		
20510200 Logiciel-subv proj.reporting	27 840,00		27 840,00	27 840,00		
20510400 Logiciel-subv GTA	50 125,00		50 125,00	50 125,00		
22520205 Immo.d'l'g.Conc.droits simil.Su	7 800,00		7 800,00	7 800,00		
22520510 Immo.d'l'gataire Logiciels	13 261,19		13 261,19	13 261,19		
28051000 Amort. Logiciel		388 287,57	-388 287,57	-371 669,94	-16 617,63	-4,47
28051100 Amort. Logiciel-subv regroup		79 316,79	-79 316,79	-79 316,79		
28051200 Amort. Logiciel-subv proj.report		27 840,00	-27 840,00	-27 840,00		
28051400 Amort. Logiciel-subv GTA		50 125,00	-50 125,00	-50 125,00		
28255100 Amort.con/d'l.logiciel		14 921,19	-14 921,19	-14 891,40	-29,79	-0,20
Autres immobilisations incorporelles	285 032,02	108 702,52	176 329,50	127 080,67	49 248,83	38,75
22520800 Autres Immo.d'l'gataire incorpo	136 175,00		136 175,00	125 875,00	10 300,00	8,18
23200000 Immo. incorporelles en cours	69 484,00		69 484,00		69 484,00	
23222500 Immo.d'l'g.incorporelles en cou	48 539,69		48 539,69	48 539,69		
23222502 Immo.d'l'g.incorporel.en cours	30 833,33		30 833,33	44 549,00	-13 715,67	-30,79
28255280 Amort.con/d'l.autres immob in		108 702,52	-108 702,52	-91 883,02	-16 819,50	-18,31
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	578 590,81	484 496,10	94 094,71	100 989,37	-6 894,66	-6,83
21540000 Mat'riel technique	53 011,32		53 011,32	53 011,32		
22520540 Immo.d'l'g.Mat'riel visioguide	5 110,00		5 110,00	8 740,00	-3 630,00	-41,53
22521540 Immo.d'l'gataire Mat. technique	520 469,49		520 469,49	485 006,96	35 462,53	7,31
28154000 Amort. Mat'riel technique		50 333,47	-50 333,47	-46 656,64	-3 676,83	-7,88
28255240 Amort.con/d'l.Mat'riel visioguid		3 827,06	-3 827,06	-5 054,11	1 227,05	24,28
28255400 Amort.con/d'l.Mat.tech		430 335,57	-430 335,57	-394 058,16	-36 277,41	-9,21
Autres immobilisations corporelles	44 044 300,22	35 620 426,72	8 423 873,50	9 751 381,47	-1 327 507,97	-13,61
21810000 Installations g'n'rales, agence	592 594,66		592 594,66	520 249,18	72 345,48	13,91
21810100 Installations g'n agenc Crucy -	1 292 840,60		1 292 840,60	1 292 840,60		
21810200 Instal.g'n agenc Crucy Subv R	47 643,87		47 643,87	47 643,87		
21820000 Mat'riel de transport	77 092,73		77 092,73	91 252,23	-14 159,50	-15,52
21830000 Mat'riel informatique	448 568,07		448 568,07	425 538,92	23 029,15	5,41
21830100 Mat'riel informatique-subv regr	75 916,16		75 916,16	75 916,16		
21830400 Mat'riel informatique-subv. GTA	2 700,00		2 700,00	2 700,00		
21840000 Mobilier	174 521,11		174 521,11	167 973,44	6 547,67	3,90
21840100 Mobilier Crucy-subvention	217 657,22		217 657,22	217 657,22		
21850000 Autres immo.corpor.Oeuvres E	2 422 957,82		2 422 957,82	2 422 957,82		
22000000 *** Immobilisations en concess	2 144 692,14		2 144 692,14	2 144 692,14		
22000004 Immo.mises en DSP/d'l'gant-	3 369 354,00		3 369 354,00	3 369 354,00		
22010510 Immo.MAD Logiciet-CDB	10 827,08		10 827,08	10 827,08		
22010540 Immo.MAD Mat'riel technique-	552 607,16		552 607,16	542 171,32	10 435,84	1,92
22010541 Immo.MAD.Mat'riel visioguide	80 735,00		80 735,00	77 105,00	3 630,00	4,71
22010800 Immo.MAD.Autres immo.incor	21 616,10		21 616,10	21 616,10		
22010810 Immo.MAD. Instal. g'n.agenc-	266 610,91		266 610,91	223 928,04	42 682,87	19,06
22010830 Immo.MAD.Mat'riel Informatiq	109 403,34		109 403,34	109 403,34		
22010840 Immo.MAD.Mobilier-CDB	230 048,47		230 048,47	226 073,97	3 974,50	1,76
22011530 Immo.MAD.Bornes Multim'd.S	12 728,75		12 728,75	12 728,75		
22011542 Immo.MAD.Mat. techniq.Proj3	57 276,35		57 276,35	57 276,35		
22011550 Immo.MAD.Mat.tech.multim'd	327 687,40		327 687,40	327 687,40		
22011802 Immo.MAD.Aut.im.incor.Proj3-	91 057,68		91 057,68	91 057,68		
22011812 Immo.MAD. Inst g'n.ag.Proj3-	39 845,51		39 845,51	39 845,51		
22011813 Immo.MAD.Inst.gen.ag.Proj2-				74 505,30	-74 505,30	-100,00
22011814 Immo.MAD.Inst.gen.ag.Proj1-				104 339,30	-104 339,30	-100,00
22011842 Immo.MAD.Mobilier Proj3-PPI	6 363,00		6 363,00	6 363,00		
22011851 Immo.MAD.Mob.multim'dia Su	27 610,04		27 610,04	27 610,04		
22011862 Immo.MAD.Signaletique.Proj-	30 464,34		30 464,34	30 464,34		
22011903 Immo.MAD.Scenographie Proj				284 928,60	-284 928,60	-100,00
22011904 Immo.MAD.Scenographie Proj				329 086,57	-329 086,57	-100,00
22019519 Immo.MAD.Logiciels Ren.CDB	145 997,38		145 997,38	145 997,38		
22019529 Immo.MAD.Bornes Multim'dia	86 470,00		86 470,00	98 961,00	-12 491,00	-12,62
22019549 Immo.MAD.Mat'riel technique	517 259,30		517 259,30	661 075,70	-143 816,40	-21,75
22019559 Immo.MAD.Mat.techniq.multim	294 318,52		294 318,52	307 170,70	-12 852,18	-4,18
22019809 Immo.MAD.Mat.transport.Ren	17 976,50		17 976,50	35 733,37	-17 756,87	-49,69
22019819 Immo.MAD. Instal.g'n.agenc.R	40 813,88		40 813,88	929 191,12	-888 377,24	-95,61

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
22019829 Immo.MAD.Mat Informatique.	240 542,87		240 542,87	275 154,54	-34 611,67	-12,58
22019849 Immo.MAD.Mobilier Ren.CDB	23 508,39		23 508,39	307 112,64	-283 604,25	-92,35
22019869 Immo.MAD signal'tique.Ren-C	183 941,29		183 941,29	222 208,74	-38 267,45	-17,22
22019909 Immo.MAD.Scenographie Ren				79 141,12	-79 141,12	-100,00
22020510 Immo.MAD Logiciet-MA	4 895,00		4 895,00	4 895,00		
22020514 Immo.MAD Logiciels Subv-MA	7 312,50		7 312,50	7 312,50		
22020540 Immo.MAD Mat'riel technique-	55 403,35		55 403,35	55 403,35		
22020544 Immo.MAD Mat'riel technique.	32 055,12		32 055,12	32 055,12		
22020810 Immo.MAD. Instal. g'n.agenc-	67 832,74		67 832,74	67 832,74		
22020814 Immo.MAD Instal.g'n.agenc.S	141 726,51		141 726,51	141 726,51		
22020830 Immo.MAD.Mat'riel Informatiq	10 040,77		10 040,77	10 040,77		
22020834 Immo.MAD Mat. informatique	51 098,40		51 098,40	51 098,40		
22020840 Immo.MAD.Mobilier-MA	11 379,24		11 379,24	11 379,24		
22020844 Immo.MAD Mobilier Subv-MA	51 477,15		51 477,15	51 477,15		
22030510 Immo.MAD Logiciet-T	17 670,40		17 670,40	17 670,40		
22030540 Immo.MAD Mat'riel technique-T	155 318,19		155 318,19	153 428,19	1 890,00	1,23
22030543 Immo.MAD Mat'riel audioguide	19 890,13		19 890,13	19 890,13		
22030800 Autres Immo.MAD incorporel-T	6 500,00		6 500,00	6 500,00		
22030810 Immo.MAD. Instal. g'n.agenc-T	637 446,90		637 446,90	601 754,74	35 692,16	5,93
22030820 Immo.MAD Mat'riel de transpor	106 132,12		106 132,12	106 132,12		
22030830 Immo.MAD Mat'riel informatiq	23 567,85		23 567,85	23 567,85		
22030840 Immo.MAD.Mobilier-T	162 305,02		162 305,02	157 881,89	4 423,13	2,80
22030853 Immo.MAD.autres Immob.Corp	1 041 106,45		1 041 106,45	1 367 524,29	-326 417,84	-23,87
22030855 Immo.MAD corpor.Oeuvres Es	1 949 231,21		1 949 231,21	1 972 641,21	-23 410,00	-1,19
22031206 Immo.MAD Droit au bail-subv-T	150 000,00		150 000,00	150 000,00		
22031211 Im.MAD Age.instal.Signal't.P'r	36 529,01		36 529,01	36 529,01		
22031213 Im.MAD Ag.inst.Signal't.P'ren.	74 706,66		74 706,66	74 706,66		
22031300 Immo.MAD Instalg'n.ag.Sub.C	322 596,09		322 596,09	322 596,09		
22031403 Immo.MAD Inst.g'n.ag.EVEN	5 476,00		5 476,00	5 476,00		
22031513 Immo.MAD.Logiciels Subv Pho	12 600,00		12 600,00	12 600,00		
22031516 Immo.MAD Logiciels NT-Subv	1 993,00		1 993,00	1 993,00		
22031543 Im.MAD Mat.technique EVEN	11 754,09		11 754,09	11 754,09		
22031546 Immo.MAD Mat'riel technique	11 207,70		11 207,70	11 207,70		
22031549 Immo.MAD.Mat.tech. Ren-T				7 490,00	-7 490,00	-100,00
22031803 Immo.MAD corp.Oeuvres Estu	140 267,57		140 267,57	140 267,57		
22031813 Autres Immo.MAD incorporel.	459 324,90		459 324,90	478 414,90	-19 090,00	-3,99
22031818 Immo.MAD Inst.g'n.ag.Subv.S	29 273,65		29 273,65	43 001,49	-13 727,84	-31,92
22031819 Immo.MAD.Instal.gen.agenc.R				34 857,61	-34 857,61	-100,00
22031820 Im.MAD Inst.g'n.ag.Subv.accue	4 626,77		4 626,77	4 626,77		
22031822 Im.MAD.d'l.Mat.transport subv	41 841,63		41 841,63	41 841,63		
22031836 Immo.MAD Mat. informat.NT-	6 433,11		6 433,11	6 433,11		
22031839 Immo.MAD Mat.informat.Ren-T	14 636,84		14 636,84	24 386,84	-9 750,00	-39,98
22031841 Immo.MAD Mobilier Urbain sub	64 894,18		64 894,18	64 894,18		
22031843 Immo.MAD Mobilier Cantine-s	45 000,00		45 000,00	45 000,00		
22031848 Im.MAD Mobilier acc.NT Subv	6 779,42		6 779,42	6 779,42		
22031849 Immo.MAD.Mobilier Ren.-T				98 587,50	-98 587,50	-100,00
22031855 Im.MAD corp.Oeuvres Estuaire	42 939,00		42 939,00	42 939,00		
22031858 Immo.MAD Immo.corp.Fd Dot	52 530,00		52 530,00	374 545,49	-322 015,49	-85,98
22031859 Im.MAD.corp.Oeuvres Estuaire				106 853,43	-106 853,43	-100,00
22520515 Immo.d'l'gataire Logiciels Subv	16 428,75		16 428,75	16 428,75		
22520519 Immo.d'l'gataire Logiciels Ren.	31 315,99		31 315,99	31 315,99		
22520529 Immo.d'l'g.Borne Multim'dia R	23 770,26		23 770,26	11 279,26	12 491,00	110,74
22520809 Aut.Immo.d'l'gataire incorporel	117 399,00		117 399,00	108 390,00	9 009,00	8,31
22520810 Aut Im.d'l.incor.site LVAN&NT	20 200,00		20 200,00	20 200,00		
22520821 Aut. Im.d'l. incorp.Film.Subv-NT	19 090,00		19 090,00		19 090,00	
22520822 Aut. Im.d'lag. incorp.cpt.conv	7 229,26		7 229,26	7 229,26		
22521414 Immo.d'l.BYtiment New Bar S	760 223,40		760 223,40	760 223,40		
22521415 Immo.d'l.BYtiment Carrousel	2 292 109,15		2 292 109,15	2 292 109,15		
22521418 Immo.d'l.Instal.G'n.Bat.Cit' des	341 766,78		341 766,78	341 766,78		
22521425 Immo.d'l.locaux d'exploitat.Sub	1 370 915,98		1 370 915,98	1 370 915,98		
22521435 Immo.d'l'g.Bar-Boutique MA s	123 278,22		123 278,22	123 278,22		
22521439 Immo.d'l'g.Inst.Bar-Bout.Mach	23 811,37		23 811,37	23 811,37		
22521454 Immo.d'l'g.Agenc.Inst.New Bar	71 448,63		71 448,63	71 448,63		
22521545 Immo.d'l'gataire Mat.techniq.S	79 875,29		79 875,29	79 875,29		
22521547 Immo.d'l.Mat.tech.1expl.Subv.	51 992,48		51 992,48	51 992,48		
22521549 Immo.d'l'gataire Mat.tech. Ren.	384 937,12		384 937,12	219 585,00	165 352,12	75,30
22521554 Immo.d'l'g.Mat. technique.Proj	82 154,14		82 154,14	82 154,14		
22521559 Imm.d'l.Mat.tech.multim'dia Re	12 852,18		12 852,18		12 852,18	
22521809 Immo.d'l.Mat.transport Ren	38 644,80		38 644,80	2 554,60	36 090,20	1412,75
22521810 Immo.d'l'g. Instal. g'n.agenc.	1 085 563,65		1 085 563,65	833 794,41	251 769,24	30,20
22521815 Immo.d'l.Instal.g'n.agenc.Subv	44 697,19		44 697,19	44 697,19		
22521817 Immo.d'l.Inst.g'n.ag.1expl.Subv	95 835,68		95 835,68	95 835,68		
22521818 Immo.d'l.Inst.g'n.ag.Subv.SJP	13 727,84		13 727,84		13 727,84	
22521819 Immo.d'l'g. Instal.g'n.agenc.Re	1 404 322,83		1 404 322,83	258 801,98	1 145 520,85	442,62
22521821 Immo.d'l. Inst g'n.ag.Proj2-PPI	74 505,30		74 505,30		74 505,30	

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
22521822 Immo.d'l. Inst g'n.ag.Proj1-PPI	104 339,30		104 339,30		104 339,30	
22521824 Immo.d'l.Mat.transport NT	6 197,46		6 197,46	6 197,46		
22521829 Immo.d'l'g.Mat Informatique.R	305 729,43		305 729,43	219 866,80	85 862,63	39,05
22521830 Immo.d'l'gataire Mat. Informat.	71 754,81		71 754,81	71 754,81		
22521835 Immo.d'l'gataire Mat. inform.S	48 158,39		48 158,39	48 158,39		
22521839 Immo.d'l'g. Mat.Informat.Ren.d	2 266,00		2 266,00	2 266,00		
22521840 Immo.d'l'gataire Mobilier	730 516,99		730 516,99	657 697,88	72 819,11	11,07
22521845 Immo.d'l'gataire Mobilier Subv	24 684,76		24 684,76	24 684,76		
22521847 Immo.d'l.Mobilier 1exploit. Sub	1 939,20		1 939,20	1 939,20		
22521849 Immo.d'l'gataire Mobilier Ren.	440 994,96		440 994,96	33 390,93	407 604,03	1220,70
22521850 Immo.d'l'g.El'm.Galerie/Sc'nog.	59 413,37		59 413,37	59 413,37		
22521853 Immo.d'l'g.El'm.Gal/Sc'no.MA	736 696,00		736 696,00	736 696,00		
22521854 Immo.d'l'g.autres Immob.Corp	1 923 649,64		1 923 649,64	1 597 231,80	326 417,84	20,44
22521855 Immo.d'l'g.corpor.Oeuvres Est	51 262,00		51 262,00	51 262,00		
22521856 Immo.d'l'g.autres Immob.Corpe	175 176,65		175 176,65	175 176,65		
22521857 Immo.d'l'g.autres Immob.Corp	376 740,20		376 740,20	35 000,00	341 740,20	976,40
22521858 Imm.d'l.autres Immob.Corp.Fd.	543 072,49		543 072,49		543 072,49	
22521859 Immo.d'l'g.El'm.Galerie/Sc'nog	68 519,97		68 519,97	68 257,57	262,40	0,38
22521860 Immo.d'l.El'm.Gal/Sc'nog.Cpte	629 914,89		629 914,89	629 914,89		
22521861 Im.d'l. Ins.g'n.agenc.Cpte.Conv	23 205,00		23 205,00	23 205,00		
22521862 Immo.d'l.El'm.Galerie/Sc'nog.	654 506,05		654 506,05	654 506,05		
22521865 Immo.d'l'g.El'm.Sc'nog.Sub.MM	1 505 192,85		1 505 192,85	1 505 192,85		
22521866 Immo.d'l'g.Sc'nographie Car.	8 429,00		8 429,00	8 429,00		
22521867 Immo.d'l'g.El'm.Sc'nog.1expl.S	181,60		181,60	181,60		
22521869 Immo.d'l'gataire signal'tique.R	39 874,50		39 874,50	1 607,05	38 267,45	2381,22
22521872 Immo.d'l'g.R'novation CMM Su	833 108,15		833 108,15	715 441,02	117 667,13	16,45
22521873 Immo.d'l'g.R'novation ELE	45 671,93		45 671,93	45 671,93		
22521874 Immo.d'l'g.R'novation ELE Su	661 022,45		661 022,45	661 022,45		
22521875 Immo.d'l'g.Carrousel.Subv MM	3 571 978,09		3 571 978,09	3 571 978,09		
22521879 Im.d'l.corpor.Oeuvres Estuaire	120 913,43		120 913,43		120 913,43	
22521889 Immo.d'l'g.Travaux/El'phant R	292 554,08		292 554,08	166 317,08	126 237,00	75,90
22521899 Immo.d'l'g Travaux Branche R	226 321,69		226 321,69	226 321,69		
22521900 Immo.d'l.Travaux/El'phant Cpte	68 508,00		68 508,00	68 508,00		
22521903 Immo.d'l'g.Sc'nographie Proj2-	284 928,60		284 928,60		284 928,60	
22521904 Immo.d'l'g.Sc'nographie Proj1-	329 086,57		329 086,57		329 086,57	
22521909 Immo.d'l'g.Sc'nographie Ren.	79 141,12		79 141,12		79 141,12	
22521919 Immo.d'l'g.Sc'nographie Car.	40 509,00		40 509,00	40 509,00		
28181000 Amort. Installations g'n'rales		463 538,47	-463 538,47	-399 980,50	-63 557,97	-15,89
28181100 Amort. Install.g'n'ral.subv crucy		1 292 840,60	-1 292 840,60	-1 292 840,60		
28181200 Amort. Install.g'n'ral.subv regro		47 643,87	-47 643,87	-47 643,87		
28182000 Amort. Mat'riel de transport		66 166,76	-66 166,76	-66 921,15	754,39	1,13
28183000 Amort. Mat'riel de bureau & inf		425 371,27	-425 371,27	-382 623,66	-42 747,61	-11,17
28183100 Amort. Matbureau & info.sub r		75 916,16	-75 916,16	-75 916,16		
28183400 Amort. Matbureau & info.sub		2 700,00	-2 700,00	-2 700,00		
28184000 Amort. Mobilier		147 026,53	-147 026,53	-136 521,64	-10 504,89	-7,69
28184100 Amort. Mobilier subv crucy		217 657,22	-217 657,22	-217 657,22		
28185000 Amort.immo.corp.Oeuvres Est		2 136 462,89	-2 136 462,89	-1 993 215,43	-143 247,46	-7,19
28200000 ** Amort. Immob. en concessi		2 144 692,14	-2 144 692,14	-2 144 692,14		
28200004 Amort.Immo.en conc./d'l'gant		3 145 884,93	-3 145 884,93	-3 034 150,40	-111 734,53	-3,68
28255101 Amort.MAD con/d'l.logiciel-T		17 670,40	-17 670,40	-17 670,40		
28255102 Amort.MAD.con/d'l.logiciel-CDB		10 827,08	-10 827,08	-10 827,08		
28255103 Am.MAD con/d'l.logiciel sub.p		12 600,00	-12 600,00	-12 600,00		
28255104 Am.MAD.con/d'l.logiciel subv-		7 312,50	-7 312,50	-7 312,50		
28255105 Amort.con/d'l.logiciel subv MM		16 428,75	-16 428,75	-16 428,75		
28255106 Amort.MAD.con/d'l.logiciel-MA		4 895,00	-4 895,00	-4 895,00		
28255107 Am.MAD con/d'l.logiciel subv-T		1 993,00	-1 993,00	-1 993,00		
28255109 Amort.con/d'l.logiciel ren.		83 232,37	-83 232,37	-48 938,57	-34 293,80	-70,08
28255114 Amort.con/d'l.Bat.New.Bar.subv		622 237,68	-622 237,68	-527 209,75	-95 027,93	-18,02
28255115 Amort.con/d'l.Bat.Car.subv MM		1 952 545,44	-1 952 545,44	-1 782 539,13	-170 006,31	-9,54
28255119 Amort.MAD.con/d'l.logiciel ren		145 997,38	-145 997,38	-145 997,38		
28255125 Amort.con/d'l.Bat.Loc.subv MM		1 168 078,50	-1 168 078,50	-1 066 521,78	-101 556,72	-9,52
28255128 Amort.con/d'l.Inst.age.Bat.Cit'		294 792,15	-294 792,15	-266 311,70	-28 480,45	-10,69
28255134 Amort.con/d'l.age.inst.N.Bar.s		58 480,22	-58 480,22	-49 549,14	-8 931,08	-18,02
28255135 Amort.con/d'l.Bat.Bar-Bout.sub		108 690,30	-108 690,30	-99 549,46	-9 140,84	-9,18
28255209 Amort.con/d'l.bornes multi.ren.		15 057,86	-15 057,86	-1 009,79	-14 048,07	-1391,19
28255211 Amort.MADcon/d'l.bor.multi.Su		12 728,75	-12 728,75	-12 728,75		
28255212 Amort.con/d'l.mat'riel mult.Ren		8 974,56	-8 974,56		-8 974,56	
28255219 Amort.MAD.con/d'l.bor.multi.re		86 470,00	-86 470,00	-186 656,45	100 186,45	53,67
28255241 Amort.MAD.con/d'l.Mat.visiogu		80 735,00	-80 735,00	-77 105,00	-3 630,00	-4,71
28255283 Am.con/d'l.a.im.incorp.site LV		9 002,37	-9 002,37	-2 269,04	-6 733,33	-296,75
28255284 Amort.MADcon/d'l.im.incor.Pro		91 057,68	-91 057,68	-91 057,68		
28255285 Amort.con/d'l.a.im.incorp.Sub.		15 934,47	-15 934,47		-15 934,47	
28255286 Amor.MAD con/d'l.a.im.incorp.		459 324,90	-459 324,90	-427 988,32	-31 336,58	-7,32
28255287 Am.con/d'l.a.im.incorp.film CC		5 437,77	-5 437,77	-4 714,84	-722,93	-15,33
28255289 Am.con/d'l.autres immob incor		11 488,06	-11 488,06	-3 454,68	-8 033,38	-232,54

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
28255290 Amort.MAD Autres immo.incor		21 616,10	-21 616,10	-21 616,10		
28255380 Amort.MAD.autres immob inco		6 500,00	-6 500,00	-6 500,00		
28255383 Am.MAD con/del.corp.Oeuv.Es		140 267,57	-140 267,57	-140 267,57		
28255404 Amort.MAD/d'l.Mat.tech.subv-		32 055,12	-32 055,12	-32 055,12		
28255405 Amort.con/d'l.Mat.tech.subv MM		79 875,29	-79 875,29	-79 875,29		
28255406 Am.MADcon/d'l.Mat.tech.EVE		11 754,09	-11 754,09	-11 754,09		
28255407 Amort.MAD.con/d'l.Mat.tech re		517 259,30	-517 259,30	-575 756,90	58 497,60	10,16
28255408 Amort.MADcon/d'l.Mat.Techniq		552 607,16	-552 607,16	-542 171,32	-10 435,84	-1,92
28255409 Amort.con/d'l.Mat.tech ren.		232 045,24	-232 045,24	-101 321,33	-130 723,91	-129,02
28255413 Amort.MAD.con/d'l.Mat.audiog		19 890,13	-19 890,13	-19 890,13		
28255414 Amort.MADcon/d'l.Mat.techProj		57 276,35	-57 276,35	-57 276,35		
28255415 Amort.MADcon/d'l.Mat.techniq		55 403,35	-55 403,35	-55 403,35		
28255417 Amort.con/d'l.Mat.tech.1expl.s		51 970,17	-51 970,17	-51 194,27	-775,90	-1,52
28255418 AmortMADcon/d'l.Mat.tecMult.		327 687,40	-327 687,40	-327 687,40		
28255419 Amort.con/d'l.Mat.tech Projt2-		42 313,91	-42 313,91	-42 313,91		
28255420 Amort.con/d'l.Mat.tech Projt1-		39 840,23	-39 840,23	-39 840,23		
28255421 Am.MADcon/d'l.Mat.tech.Sub-T		11 207,70	-11 207,70	-11 207,70		
28255422 Am.MADcon/d'l.Mat.technique		155 318,19	-155 318,19	-153 428,19	-1 890,00	-1,23
28255423 Amort.MAD.Mat.tech.Ren.-T				-4 691,48	4 691,48	100,00
28255429 Am.MAD Mat.techniq.multimed		294 318,52	-294 318,52	-197 628,23	-96 690,29	-48,93
28258100 Amort.con/d'l.Instal.agen		564 650,28	-564 650,28	-505 245,53	-59 404,75	-11,76
28258101 Amor.MAD con/d'l.inst.agen.ca		322 596,09	-322 596,09	-322 596,09		
28258104 Amort.MAD/d'l.Instal.agen.sub		141 726,51	-141 726,51	-141 726,51		
28258105 Amort.con/d'l.instal.agen.subv		44 697,19	-44 697,19	-44 663,35	-33,84	-0,08
28258106 Am.MAD con/d'l.inst.ag.EVEN		5 112,18	-5 112,18	-4 564,58	-547,60	-12,00
28258107 Amort.con/d'l.inst.ag.1expl.sub		94 240,28	-94 240,28	-92 916,32	-1 323,96	-1,42
28258108 Amort.MAD con/d'l.inst.ag.Sub		28 801,16	-28 801,16	-36 399,08	7 597,92	20,87
28258109 Amort.con/d'l.Instal.agen.Ren.		709 353,23	-709 353,23	-48 086,15	-661 267,08	-1375,17
28258111 Am.MAD.Agenc inst.Signal.P'r		36 529,01	-36 529,01	-36 529,01		
28258113 Am.MAD con/d'l.inst.Signal.P'r		74 706,66	-74 706,66	-74 706,66		
28258114 Amort.MAD.con/d'l.Instal.agen		266 610,91	-266 610,91	-223 928,04	-42 682,87	-19,06
28258116 Am.con/d'l.Instal.age.Cpte.conv		17 454,48	-17 454,48	-15 133,98	-2 320,50	-15,33
28258117 Amort.MAD.con/d'l.Instal.agen		637 446,90	-637 446,90	-601 754,74	-35 692,16	-5,93
28258118 Amort.MAD.con/d'l.Inst.ag.Proj		39 845,51	-39 845,51	-39 845,51		
28258119 Amort.MAD.con/d'l.Inst.agen.R		40 813,88	-40 813,88	-526 703,36	485 889,48	92,25
28258120 Amort.MAD con/d'l.inst.ag.Sub		4 253,88	-4 253,88	-3 791,20	-462,68	-12,20
28258121 Amort.con/d'l.Inst.ag.Proj2-PPI		59 604,24	-59 604,24		-59 604,24	
28258122 Amort.con/d'l.Inst.ag.Proj1-PPI		78 482,62	-78 482,62		-78 482,62	
28258123 Amort.MAD.con/d'l.Instal.agen		67 832,74	-67 832,74	-67 832,74		
28258124 Amort.MAD.Inst.gen.ag.Proj2-				-52 153,71	52 153,71	100,00
28258125 Amort.MAD.Inst.gen.ag.Proj1-				-68 048,68	68 048,68	100,00
28258128 Amort.con/d'l.inst.ag.Subv.SJP		9 452,58	-9 452,58		-9 452,58	
28258129 Amort.MAD.Instal.gen.agen.R				-19 326,79	19 326,79	100,00
28258139 Amort.con/d'l.Inst.Bar-Bout.Ma		23 811,37	-23 811,37	-23 811,37		
28258232 Amort.MAD con/d'l.Mat.transp.		41 841,63	-41 841,63	-41 841,63		
28258233 Amort.MAD con/d'l.Mat.transpo		106 132,12	-106 132,12	-106 132,12		
28258234 Amort.con/d'l.Mat.transport NT		4 192,21	-4 192,21	-2 126,39	-2 065,82	-97,15
28258239 Amort.con/d'l.Mat.transport ren.		12 840,07	-12 840,07	-349,95	-12 490,12	-3569,12
28258249 Am.MAD Mat.transport.Ren-C		17 976,50	-17 976,50	-23 668,43	5 691,93	24,05
28258300 Amort.con/d'l.Mat.inform		70 982,14	-70 982,14	-70 209,46	-772,68	-1,10
28258301 Amort.MAD con/d'l.Mat.informa		23 567,85	-23 567,85	-23 567,85		
28258302 Amort.MAD.con/d'l.Mat.inform		109 403,34	-109 403,34	-109 403,34		
28258303 Amort.MAD con/d'l.Mat.informa		10 040,77	-10 040,77	-10 040,77		
28258304 Amort.MAD/d'l.Mat.inform.subv		51 098,40	-51 098,40	-51 098,40		
28258305 Amort.con/d'l.Mat.inform.subv		48 158,39	-48 158,39	-48 158,39		
28258309 Amort.con/d'l.Mat.infor.chYt R		1 652,00	-1 652,00	-1 652,00		
28258310 Compte . cr'er		254,87	-254,87	-254,87		
28258312 Amort.MAD con/d'l.mat.infor.N		6 433,11	-6 433,11	-6 433,11		
28258319 Amort.con/d'l mat.infor.Renouv		182 078,52	-182 078,52	-122 515,79	-59 562,73	-48,62
28258329 Amort.MADcon/d'l mat.infor.R		240 542,87	-240 542,87	-244 132,59	3 589,72	1,47
28258339 Amort.MAD Mat.informat.Ren-T		14 636,84	-14 636,84	-18 112,24	3 475,40	19,19
28258400 Amort.con/d'l.Mobilier		331 921,58	-331 921,58	-252 130,29	-79 791,29	-31,65
28258401 Am.MAD con/d'l.Mobiler Urbain		64 894,18	-64 894,18	-64 894,18		
28258403 Amort.MAD con/d'l.Mob.Cantin		45 000,00	-45 000,00	-45 000,00		
28258404 Amort.MAD con/d'l.Mobilier.su		51 477,15	-51 477,15	-51 477,15		
28258405 Amort.con/d'l.Mobilier.subv MM		24 460,83	-24 460,83	-24 230,55	-230,28	-0,95
28258406 Am.MAD con/d'l.Mobilier CDB		230 048,47	-230 048,47	-226 073,97	-3 974,50	-1,76
28258407 Am.MAD con/d'l.Mobilier MA		11 379,24	-11 379,24	-11 379,24		
28258408 Am.MAD con/d'l.Mobilier acc.		6 413,72	-6 413,72	-5 735,78	-677,94	-11,82
28258409 Amort.con/d'l.Mobilier Renouv.		288 701,85	-288 701,85	-5 419,61	-283 282,24	-5226,99
28258411 Amort.MAD.con/d'l.Mob.multi.		27 610,04	-27 610,04	-27 610,04		
28258417 Amort.con/d'l.Mobilier 1expl.S		1 939,20	-1 939,20	-1 883,57	-55,63	-2,95
28258418 Amort.MAD/d'l.Mobilier Proj3-		6 363,00	-6 363,00	-6 363,00		
28258419 Amort.MAD.con/d'l.Mobilier Re		23 508,39	-23 508,39	-177 942,94	154 434,55	86,79
28258420 Am.MAD con/d'l.Mobilier T		162 305,02	-162 305,02	-157 881,89	-4 423,13	-2,80

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
28258421 Amort.MAD.Mobilier Ren.-T				-68 255,61	68 255,61	100,00
28258500 Amort.con/d'l.El'm.galerie.Sc'n.		49 442,48	-49 442,48	-40 212,60	-9 229,88	-22,95
28258503 Amort.con/d'l.El'm.Nvel.Sc'n.		648 935,23	-648 935,23	-594 325,34	-54 609,89	-9,19
28258504 Amort.con/d'l.aut.immo.corp.s		650 393,60	-650 393,60	-99 942,78	-550 450,82	-550,77
28258505 Amort.con/d'l.El'm.gal.Sc'n.sub		1 282 504,96	-1 282 504,96	-1 171 009,28	-111 495,68	-9,52
28258506 Amort.con/d'l.aut.immo.corpore		87 502,99	-87 502,99	-60 654,74	-26 848,25	-44,26
28258507 Am.con/d'l.El.gal.Sc'n.1expl.su		154,29	-154,29	-139,16	-15,13	-10,87
28258508 Amort.con/d'l.aut.immo.corp.T		58 435,07	-58 435,07	-6 616,44	-51 818,63	-783,18
28258509 Amort.con/d'l.El'm.galerie.Sc'n		56 013,29	-56 013,29	-43 476,68	-12 536,61	-28,84
28258510 Am.con/d'l'g.Sc'nographie.Car		6 244,25	-6 244,25	-5 116,73	-1 127,52	-22,04
28258511 Am.con/d'l.aut.immo.corp.Fd.D		180 144,73	-180 144,73		-180 144,73	
28258515 Am.MAD Signaletique Proj-PPI		30 464,34	-30 464,34	-30 464,34		
28258519 Amort.con/d'l.Signal'tique reno		32 551,85	-32 551,85	-1 258,34	-31 293,51	-2486,89
28258529 Amort.MADcon/d'l.Signal'tiq.re		183 941,29	-183 941,29	-208 536,17	24 594,88	11,79
28258550 Am.con/d'l.im.corp.Oeuvres Es		46 992,51	-46 992,51	-41 866,31	-5 126,20	-12,24
28258551 Am.MAD con/d'l.im.Oeuvres E		1 972 641,21	-1 972 641,21	-1 972 641,21		
28258552 Am.MAD con/d'l.im.Oeuvres E		42 939,00	-42 939,00	-42 939,00		
28258553 Amor.con/d'l.Sc'nographie.Proj		227 942,88	-227 942,88		-227 942,88	
28258554 Amor.con/d'l.Sc'nographie.Proj		247 534,19	-247 534,19		-247 534,19	
28258555 Amort.MAD autres Immo.Corp.		1 033 223,01	-1 033 223,01	-1 168 726,25	135 503,24	11,59
28258558 Amort.MAD Immo.corp.Fd Dot		52 530,00	-52 530,00	-160 112,04	107 582,04	67,19
28258559 Amort.con/d'l.Sc'nographie.Re		51 478,08	-51 478,08		-51 478,08	
28258560 Amort.c/d'l.El'm.gale.Sc'n.Cpte		510 565,11	-510 565,11	-450 890,50	-59 674,61	-13,23
28258562 Am.con/d'l.El'm.galerie.Sc'n.S		479 396,78	-479 396,78	-391 842,30	-87 554,48	-22,34
28258563 Amort.MAD.Scenograph Proj2				-199 450,02	199 450,02	100,00
28258564 Amort.MAD Scenograph Proj1				-214 625,54	214 625,54	100,00
28258565 Amort.MAD.S,cographie Ren-				-43 563,97	43 563,97	100,00
28258569 Am.con/d'l.corp.oeuv.Estuaire		86 582,85	-86 582,85		-86 582,85	
28258570 Amort.MAD.Oeuvres Estuaire				-98 583,27	98 583,27	100,00
28258872 Amort.con/d'l.R'novation CMM		156 047,03	-156 047,03	-73 703,34	-82 343,69	-111,72
28258873 Amort.con/d'l.R'novation ELE		25 734,28	-25 734,28	-21 167,09	-4 567,19	-21,58
28258874 Amort.con/d'l.R'novation ELE		389 227,02	-389 227,02	-323 124,77	-66 102,25	-20,46
28258875 Amort.con/d'l.Carrousel subv		3 043 516,09	-3 043 516,09	-2 778 925,38	-264 590,71	-9,52
28258889 Amort.con/d'l.trav El'phant ren.		112 537,18	-112 537,18	-75 790,34	-36 746,84	-48,48
28258899 Amort.con/d'l.trav Branche ren.		170 608,65	-170 608,65	-155 311,61	-15 297,04	-9,85
28258900 Amort.con/d'l.trav/Elephant Cp		68 508,00	-68 508,00	-61 657,20	-6 850,80	-11,11
28258919 Am.con/d'l.Sc'nographie.Car.		32 719,63	-32 719,63	-25 156,87	-7 562,76	-30,06
Immobilisations en cours	41 193,64		41 193,64	136 110,37	-94 916,73	-69,74
23100100 Immob. corporel.en cours (autr	13 383,20		13 383,20		13 383,20	
23122500 Immo.d'l'g.corporelles en cours				76 992,57	-76 992,57	-100,00
23122505 Immo.d'l'g.corporel.en cours	23 510,44		23 510,44	24 010,30	-499,86	-2,08
23122506 Immo.d'l'g.corporel.en cours C	4 300,00		4 300,00	1 707,50	2 592,50	151,83
23122509 Immo.d'l'g.corporel en cours E				33 400,00	-33 400,00	-100,00
Immobilisations financières						
Autres participations	182,45		182,45	182,45	0,00	
26100000 Titres de participations	182,45		182,45	182,45		
Autres titres immobilisés	7,50		7,50	7,50	0,00	
27100000 Titres immobilis's (droit propri't'	7,50		7,50	7,50		
Autres immobilisations financières	248 485,82		248 485,82	174 973,40	73 512,42	42,01
27500000 D'p"ts et cautionnements vers's	227 529,82		227 529,82	154 017,40	73 512,42	47,73
27610000 Parts sociales	20 956,00		20 956,00	20 956,00		
TOTAL (II)	**45 798 783,34**	**36 774 115,89**	**9 024 667,45**	**10 323 712,98**	**-1 299 045,53**	**-12,58**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	129 795,93		129 795,93	115 177,58	14 618,35	12,69
32200000 Stocks PiSces Atelier	129 795,93		129 795,93	115 177,58	14 618,35	12,69
Produits intermédiaires et finis	293 984,91		293 984,91	297 672,48	-3 687,57	-1,24
35500000 Stocks Editions ChYteau	210 116,20		210 116,20	205 555,83	4 560,37	2,22
35500004 Stocks Editions & autres prod.	83 822,46		83 822,46	92 070,40	-8 247,94	-8,96
35500007 Stocks guides de collections L	46,25		46,25	46,25		
Marchandises	783 138,90	307 684,65	475 454,25	546 593,17	-71 138,92	-13,01
37000000 *** Stocks de marchandises	115 661,23		115 661,23	93 867,06	21 794,17	23,22
37000004 Stocks boutique-librairie MA	351 299,01		351 299,01	307 533,90	43 765,11	14,23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
37000007 Stocks boutique-librairie BA	103 523,89		103 523,89	111 040,07	-7 516,18	-6,77
37000008 Stocks boutique-librairie NT	208 572,95		208 572,95	233 225,17	-24 652,22	-10,57
37000014 Stocks Bar MA	4 081,82		4 081,82	4 068,58	13,24	0,33
39700000 Prov. Stocks marchandises		307 684,65	-307 684,65	-203 141,61	-104 543,04	-51,46
Avances et acptes versés sur cdes	76 987,83		76 987,83	11 700,09	65 287,74	558,01
40910000 Fournisseurs - avances et ac	76 987,83		76 987,83	11 700,09	65 287,74	558,01
Créances						
Clients et comptes rattachés	839 225,02		839 225,02	690 455,08	148 769,94	21,55
41100000 Clients	387 851,27		387 851,27	398 788,98	-10 937,71	-2,74
41810000 Clients, factures . 'tablir	451 373,75		451 373,75	291 666,10	159 707,65	54,76
Autres créances	1 609 162,73		1 609 162,73	1 765 369,72	-156 206,99	-8,85
40960000 Fournisseurs - cr'ances emball	1 042,05		1 042,05	967,55	74,50	7,70
40970000 Fournisseur avoirs . recevoir	10 766,75		10 766,75	43 183,99	-32 417,24	-75,07
42500000 Personnel - Avances et acomp	150,00		150,00		150,00	
42510000 Avances au personnel (FD)	1 077,50		1 077,50	1 880,00	-802,50	-42,69
42870000 Produits . recevoir	42 299,69		42 299,69	19 831,48	22 468,21	113,30
43780000 Titres restaurant				1 297,20	-1 297,20	-100,00
44110000 Subv.d' investissement . recevo	535 200,00		535 200,00	839 750,00	-304 550,00	-36,27
44170000 Subv.d'exploitation . recevoir	326 303,00		326 303,00	197 000,00	129 303,00	65,64
44551000 TVA . d'caisser	278 922,00		278 922,00	235 037,00	43 885,00	18,67
44562000 TVA d'd/immobilisations				17 656,63	-17 656,63	-100,00
44566000 TVA d'ductible/achats et servic	100 397,07		100 397,07	196 584,72	-96 187,65	-48,93
44571001 TVA collect'e sur ventes 20%	15,15		15,15	2 596,30	-2 581,15	-99,42
44571006 TVA collect'e sur ventes 10%				37,82	-37,82	-100,00
44571010 TVA collect'e sur ventes 5.50%				1,89	-1,89	-100,00
44586000 TVA sur factures non parvenues	277 217,24		277 217,24	139 218,78	137 998,46	99,12
46710000 D'biteur divers chSques culture	1 368,00		1 368,00	386,00	982,00	254,40
46711000 D'biteur div chSques culture M	1 959,00		1 959,00	1 053,00	906,00	86,04
46712000 D'biteur div PASS culture MA				82,80	-82,80	-100,00
46713000 D'biteur div PASS culture CDB	973,85		973,85	465,00	508,85	109,43
46720000 D'biteur div chSques vacances	3 290,00		3 290,00		3 290,00	
46721000 D'biteur div chSques vacances	10 214,00		10 214,00	5 545,00	4 669,00	84,20
46722000 D'biteur divers chSques Cadh	30,00		30,00	107,00	-77,00	-71,96
46723000 D'biteur div chSques Cadhoc	307,00		307,00	490,00	-183,00	-37,35
46724000 D'biteur divers chSques vacan	1 205,00		1 205,00	510,00	695,00	136,27
46730000 D'biteur divers cheque patrimo	5,00		5,00	119,40	-114,40	-95,81
46731000 D'biteurs divers titres restaurant	1 731,25		1 731,25	975,41	755,84	77,49
46732000 D'biteur divers"SONANTES"-in	66,30		66,30	48,00	18,30	38,12
46732100 D'biteur divers BILL CDB "SO	956,13		956,13	896,13	60,00	6,70
46732200 D'biteur divers BILL MA "SON	1 335,41		1 335,41	1 291,91	43,50	3,37
46732300 D'biteur divers NT "SONANTE	627,68		627,68	510,88	116,80	22,86
46732400 D'biteur divers BTQ MA "SON	479,21		479,21	386,31	92,90	24,05
46732500 D'biteur divers BAR "SONAN	15,30		15,30	15,30		
46732600 D'biteur divers LIB CDB "SON	233,47		233,47	113,40	120,07	105,88
46732700 D'biteur divers CMM "SONAN	171,10		171,10	147,60	23,50	15,92
46732800 D'biteur divers HAB "SONAN	52,70		52,70		52,70	
46740000 D'biteurs divers Bon d'achat	10,00		10,00	140,00	-130,00	-92,86
46741000 D'biteurs divers Cheques Lire	1 141,00		1 141,00	315,00	826,00	262,22
46743000 D'b divers Dons El'phants Ho				3 435,07	-3 435,07	-100,00
46870000 Produits . recevoir	4 255,15		4 255,15	3 021,06	1 234,09	40,85
47260100 D'bours TTC compte de tiers-	5 345,73		5 345,73	50 272,09	-44 926,36	-89,37
Divers						
Disponibilités	6 339 109,73		6 339 109,73	7 065 797,54	-726 687,81	-10,28
51211000 Caisse Depots et Consignations	85 039,21		85 039,21	122 893,95	-37 854,74	-30,80
51222000 Caisse Epargne - Compte cou	54 033,58		54 033,58	52 221,39	1 812,19	3,47
51223000 Banque Populaire - Compte c	315,89		315,89	345,99	-30,10	-8,70
51223200 Credit Agricole - Compte cour	336 923,93		336 923,93	694,09	336 229,84	48441,82
51223400 Credit Mutuel - Compte courant	1 509,24		1 509,24	28,09	1 481,15	5272,87
51229000 Banque Postale - D'p"ts . terme	3 100 000,00		3 100 000,00		3 100 000,00	
51230000 Banque Postale - Compte . te	300 000,00		300 000,00		300 000,00	
51230100 Banque Postale Depenses Ge	2 107 064,35		2 107 064,35	6 648 613,94	-4 541 549,59	-68,31
51230200 Banque Postale Chateau des	53 581,02		53 581,02	39 429,61	14 151,41	35,89
51230300 Banque Postale Machines de l'I	102 934,14		102 934,14	106 696,02	-3 761,88	-3,53
51230400 Banque Postale HAB Galerie	12 226,64		12 226,64	13 443,11	-1 216,47	-9,05
51230500 Banque Postale Office	7 931,11		7 931,11	6 166,90	1 764,21	28,61
51230700 Banque Postale Reservation	14 751,51		14 751,51	790,05	13 961,46	1767,16
51231000 Banque Postale e-boutique Ma				378,91	-378,91	-100,00
51231100 Banque Postale CB Compte C	2 761,27		2 761,27	3 249,29	-488,02	-15,02

Détail des Comptes

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)

	Brut	Amortissements	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
51231200 Banque Postale CB Comptabili	9 204,87		9 204,87	10 171,10	-966,23	-9,50
51231300 Banque Postale CB Internatio	4 687,59		4 687,59	5 606,82	-919,23	-16,39
51231400 Banque Postale CB CDB	2 987,97		2 987,97	2 192,24	795,73	36,30
51231500 Banque Postale CB Commerci	5 108,76		5 108,76		5 108,76	
51980000 Int'r^ts courus . recevoir	70 303,14		70 303,14		70 303,14	
53000000 *** Caisse	10 800,78		10 800,78	1 653,03	9 147,75	553,39
53100000 Caisse Chateau accueil	404,79		404,79	77,30	327,49	423,66
53110000 Caisse Billetterie Chateau	11 595,00		11 595,00	7 307,50	4 287,50	58,67
53111200 Caisse petits achats Rue des E	4,36		4,36	1,88	2,48	131,91
53111300 Caisse petits achats TDN	133,98		133,98	5,95	128,03	2151,76
53111500 Caisse petits achats Projet	37,85		37,85	75,70	-37,85	-50,00
53120000 Caisse Boutique Chateau	400,00		400,00	400,00		
53130000 Caisse Bill Machines/Carrousel	22 982,00		22 982,00	22 653,20	328,80	1,45
53140000 Caisse Boutique Machines	8 965,94		8 965,94	9 035,30	-69,36	-0,77
53150000 Caisse Beaux-Arts	619,00		619,00	619,00		
53160000 Caisse Bar de la Branche	7 160,94		7 160,94	7 230,30	-69,36	-0,96
53170000 Caisse Machines accueil	2 946,35		2 946,35	2 626,37	319,98	12,18
53180000 Caisse Projet Estuaire	130,29		130,29	38,25	92,04	240,63
53288000 Caisse petits achats Prestas	544,85		544,85	265,11	279,74	105,52
53290000 Caisse Rue Des Etats	483,84		483,84	548,02	-64,18	-11,71
53400000 Caisse devises GBP	223,85		223,85	223,85		
53410000 Caisse devises RMB	1,53		1,53	1,53		
53420000 Caisse devises HKD	17,08		17,08	17,08		
53430000 Caisse devises TWD	2,97		2,97	2,97		
53440000 Caisse devises FRANCS SUI	9,84		9,84	9,84		
53450000 Caisse devises Cor'e KRW	14,12		14,12	14,12		
53470000 Caisse devises Etats-Unis DO	25,27		25,27	25,27		
53480000 Caisse devises Danemark DKK	13,39		13,39	13,39		
53500000 Caisse devises DOLLAR CAN	23,98		23,98	23,98		
53600000 Caisse Hab Galerie Petits Ach	203,51		203,51	7,10	196,41	2766,34
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	444 651,96		444 651,96	490 106,84	-45 454,88	-9,27
48600000 Charges constat'es d'avance	444 651,96		444 651,96	490 106,84	-45 454,88	-9,27
TOTAL (III)	**10 516 057,01**	**307 684,65**	**10 208 372,36**	**10 982 872,50**	**-774 500,14**	**-7,05**
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	56 314 840,35	37 081 800,54	19 233 039,81	21 306 585,48	-2 073 545,67	-9,73

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	
10130000 Capital souscrit, vers'	1 000 000,00	1 000 000,00		
Réserve légale	100 000,00	100 000,00	0,00	
10610000 Reserve legale	100 000,00	100 000,00		
Report à nouveau	14 321,45	16 004,66	-1 683,21	-10,52
11000000 Report . nouveau (cr'diteur)	14 321,45	16 004,66	-1 683,21	-10,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-918 961,20	-1 683,21	-917 277,99	-54495,75
Subventions d'investissement	4 164 874,54	5 473 772,19	-1 308 897,65	-23,91
13100010 Subv.Oeuvre Estuaire 2013	48 000,00	72 000,00	-24 000,00	-33,33
22950005 Mises en conces.d'l'gataire.Sub MM	1 405 440,37	2 119 275,26	-713 834,89	-33,68
22950044 Mises conc d'l. Sub.bar boutique	34 822,74	58 826,80	-24 004,06	-40,80
22950046 Mises conc d'l. Sub.R'novation ELE.	305 772,98	371 875,23	-66 102,25	-17,78
22950047 Mises conc d'l. Sub.Galerie MACHINE	88 107,32	132 160,98	-44 053,66	-33,33
22950050 Mises conc.d'l.Sub.Estuaire SNA	164 220,48	246 330,72	-82 110,24	-33,33
22950054 Mises conc d'l. Sub.R'novation CMM	688 952,97	771 296,66	-82 343,69	-10,68
22950082 Mises conc.d'l.Sub.Oeuvres urb.-T	726 947,02	733 098,31	-6 151,29	-0,84
22950083 Mises conc.d'l.Sub.Voyage en Hiver	583 260,88	783 033,04	-199 772,16	-25,51
22950100 Mises conc.d'l.Sub.Cpte convent.MA	119 349,78	185 875,19	-66 525,41	-35,79
TOTAL (I)	**4 360 234,79**	**6 588 093,64**	**-2 227 858,85**	**-33,82**
AUTRES FONDS PROPRES				
Avances conditionnées	2 499 160,34	2 892 004,61	-392 844,27	-13,58
22900004 Apports d'l'gant . titre gratuit-Ma	223 469,07	335 203,60	-111 734,53	-33,33
22950000 Mises en conces.d'l'gataire.Ren.ChY	835 410,52	971 669,44	-136 258,92	-14,02
22950006 Mises en conces.d'l'gataire.Ren.NT	198 078,75	224 861,15	-26 782,40	-11,91
22950009 Mises en con.d'l'g.Sub.NTdroit bail	150 000,00	150 000,00		
22950012 Mises en conces.d'l'gataire.Ren.MA	547 782,59	417 087,32	130 695,27	31,34
22950017 Mises conc.d'l.Sub.Station Prouv'	472,49	954,36	-481,87	-50,49
22950018 Mises conc.d'l.Sub.am'nag.acc.NT	738,59	1 879,21	-1 140,62	-60,70
22950021 Mises conc.d'l.Sub.Agenc.Mat.EVEN14	363,82	911,42	-547,60	-60,08
22950024 Mises conc.d'l.Sub.CDB Projet2 PPI	71 886,78	107 830,17	-35 943,39	-33,33
22950025 Mises conc.d'l.Sub.CDB Projet1 PPI	107 409,06	150 751,65	-43 342,59	-28,75
22950026 Mises conc.d'l.Sub.Station Prouv' 2	4 275,26	5 648,05	-1 372,79	-24,31
22950040 Mises conc d'l.Sub.aut.immo.corp.T	115 646,01	151 471,40	-35 825,39	-23,65
22950043 Mises conc d'l. Sub.Film NT		0,01	-0,01	-100,00
22950048 Mises conc.d'l.Sub.CDB Tab.anim's	6 073,36	9 723,36	-3 650,00	-37,54
22950049 Mises conc.d'l.Sub.NT	24 571,95	39 323,20	-14 751,25	-37,51
22950051 Mises conc.d'l.Sub NT Gare Nantes	3 155,53	50 426,58	-47 271,05	-93,74
22950053 Mises conc.d'l.Sub.Film 3D CDB	32 554,55	49 244,80	-16 690,25	-33,89
22950081 Mises conc.d'l.Sub.FMC+NM	169 730,00	214 433,45	-44 703,45	-20,85
22950110 Mises conc.d'l.Sub.Cpte convent.CDB	7 542,01	10 585,44	-3 043,43	-28,75
TOTAL (II)	**2 499 160,34**	**2 892 004,61**	**-392 844,27**	**-13,58**
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	65 000,00	86 090,93	-21 090,93	-24,50
15100000 Provisions pour risques	65 000,00	86 090,93	-21 090,93	-24,50
Provisions pour charges	3 696 391,45	4 376 635,22	-680 243,77	-15,54
15300000 Provisions indemn fin de carriere	108 622,00	253 634,82	-145 012,82	-57,17
15600000 Prov./renouv. immobilisations CDB	623 851,13	675 045,30	-51 194,17	-7,58
15600100 Prov./renouv. immobilisations MA	253 146,19	357 713,43	-104 567,24	-29,23
15600200 Prov./renouv. immobilis.Tourisme	199 681,92	282 632,08	-82 950,16	-29,35
15720000 Provisions pour gros entretien	2 501 685,21	2 794 169,59	-292 484,38	-10,47
15800000 Autres provisions pour charges	9 405,00	13 440,00	-4 035,00	-30,02
TOTAL (III)	**3 761 391,45**	**4 462 726,15**	**-701 334,70**	**-15,72**
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	956 597,27	385 828,43	570 768,84	147,93
16405000 BP - PGE	286 398,02	385 558,54	-99 160,52	-25,72
16406000 CM - Emprunt Voyage en Hiver	323 704,40		323 704,40	
16407000 CA - Emprunt Voyage en Hiver	342 946,22		342 946,22	
51231600 Banque Postale CB Direction Mach.	65,50		65,50	

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Passif (2051)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
51800000 Interets courus	3 483,13	269,89	3 213,24	1190,57
Emprunts et dettes financières divers	2 826,62	4 388,67	-1 562,05	-35,59
16500000 D'p"ts et cautionnements re×us	2 826,62	4 388,67	-1 562,05	-35,59
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	233 973,47	282 735,73	-48 762,26	-17,25
41910000 Clients - avances et acomptes	233 973,47	282 735,73	-48 762,26	-17,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 898 127,31	3 188 810,10	709 317,21	22,24
40100000 Fournisseurs	1 089 035,47	1 328 362,14	-239 326,67	-18,02
40170000 Fournisseurs Retenues de garantie	14 207,77	9 350,00	4 857,77	51,95
40810000 Fournisseurs factures non parvenues	2 794 884,07	1 851 097,96	943 786,11	50,99
Dettes fiscales et sociales	1 534 752,63	1 369 594,42	165 158,21	12,06
42100000 Personnel - R'mun'rations dues	5 247,56	29 303,40	-24 055,84	-82,09
42520000 Remb. frais de d'placement	1 149,90	2 105,40	-955,50	-45,38
42700000 Personnel - Oppositions		1 253,99	-1 253,99	-100,00
42820000 Dettes prov. cong's pay's	338 269,89	293 208,16	45 061,73	15,37
42821000 Dettes prov.RTT	29 686,32	19 339,33	10 346,99	53,50
42821100 Dettes prov. HRCR	57 412,11	31 753,93	25 658,18	80,80
42821200 Dettes prov. CET	54 423,75	19 367,82	35 055,93	181,00
42821300 Dettes prov. primes gratifications	10 046,58	6 120,59	3 925,99	64,14
42860000 Autres charges . payer	7 803,50	15 681,35	-7 877,85	-50,24
43100000 S'curit' sociale	324 866,00	314 523,00	10 343,00	3,29
43730000 Retraite MEDERIC	73 591,96	74 395,29	-803,33	-1,08
43754000 Pr'voyance COLLECTEAM	54 811,47	47 256,24	7 555,23	15,99
43755000 Harmonie Mutuelle	81 471,85	73 640,69	7 831,16	10,63
43770000 AGESSA/Maison des Artistes	5 033,13	2 422,31	2 610,82	107,78
43820000 Charges sur cong's . payer	127 368,87	105 189,67	22 179,20	21,08
43821000 Charges sociales/RTT. payer	10 933,50	7 420,50	3 513,00	47,34
43821100 Charges sociales/HRCR . payer	21 629,44	11 202,77	10 426,67	93,07
43821200 Charges sociales/CET . payer	23 355,01	8 643,86	14 711,15	170,19
43821300 Charges sociales/primes gratificat.	3 784,93	2 159,33	1 625,60	75,28
43860000 Organismes - Autres charges . payer	33 707,53	28 463,84	5 243,69	18,42
43861000 Taxe d'apprentissage	9 364,00	8 567,00	797,00	9,30
43862000 Formation professionnelle continue	37 557,14	48 580,37	-11 023,23	-22,69
43863000 Participation construction	46 818,05	43 430,43	3 387,62	7,80
43864000 Contr. obligat.d'emploi handicap's	23 000,00	8 000,00	15 000,00	187,50
43865000 Taxe sur les salaires	31 656,00	31 402,00	254,00	0,81
44210000 Etat - Pr'lSvement . la source	22 555,00	26 444,00	-3 889,00	-14,71
44562000 TVA d'd/immobilisations	4 138,10		4 138,10	
44571006 TVA collect'e sur ventes 10%	457,72		457,72	
44587000 TVA sur factures . 'tablir	49 477,32	25 978,90	23 498,42	90,45
44820000 Charges fiscales sur cong's . payer	25 189,93	22 441,43	2 748,50	12,25
44821000 Charges fiscales sur RTT	2 239,82	1 320,30	919,52	69,64
44821100 Charges fiscales sur HRCR	4 273,90	2 454,59	1 819,31	74,12
44821200 Charges fiscales sur CET	3 175,45	863,80	2 311,65	267,61
44821300 Charges fiscales/primes gratificat.	747,90	473,13	274,77	58,07
44860000 Etat - Autres charges . payer	9 509,00	56 187,00	-46 678,00	-83,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	236 085,80	210 519,69	25 566,11	12,14
40400000 Fournisseurs d'immobilisations	11 704,67	90 748,23	-79 043,56	-87,10
40470000 Four.d'immob. Retenues de garantie		29 427,20	-29 427,20	-100,00
40840000 Fourn. d'immob.fact non parvenues	224 381,13	90 344,26	134 036,87	148,36
Autres dettes	128 280,06	139 480,68	-11 200,62	-8,03
41970000 Clients, avoirs . 'tablir	111 951,81	112 445,72	-493,91	-0,44
46700030 Cr'd divers OT Saint Nazaire	123,50	633,50	-510,00	-80,51
46700040 Cr'd divers Bon NT	8 476,50	9 231,65	-755,15	-8,18
46700100 Compte Conventionnel MA & MM		11 577,11	-11 577,11	-100,00
46700200 Compte Conventionnel CDB		61,70	-61,70	-100,00
46743000 D'b divers Dons El'phants Hommes	2 197,25		2 197,25	
46860000 Charges . payer	5 531,00	5 531,00		
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	1 621 610,07	1 782 403,36	-160 793,29	-9,02
48700000 Produits constat's d'avance	1 621 610,07	1 782 403,36	-160 793,29	-9,02
TOTAL (IV)	**8 612 253,23**	**7 363 761,08**	**1 248 492,15**	**16,95**
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	**19 233 039,81**	**21 306 585,48**	**-2 073 545,67**	**-9,73**

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	2 546 637,50	2 731 870,71	-185 233,21	-6,78
70700505 Ventes marchandises . 5.50%		3,61	-3,61	-100,00
70710000 Ventes boutique CH 2.10%	2 067,12	1 176,67	890,45	75,68
70710004 Ventes boutique MA 2.10%	572,60	663,75	-91,15	-13,73
70710007 Ventes boutique BA 2.10%	582,33	1 170,65	-588,32	-50,26
70720000 Ventes boutique CH 5.50%	160 238,96	112 972,40	47 266,56	41,84
70720004 Ventes boutique MA 5.50%	265 558,08	310 194,18	-44 636,10	-14,39
70720007 Ventes boutique BA 5.50%	182 123,07	106 190,51	75 932,56	71,51
70720105 Ventes boutique NT 5.50%	29 437,33	30 284,85	-847,52	-2,80
70720108 Ventes boutique NT 2.10%	138,17	244,76	-106,59	-43,55
70730001 Ventes boutique CH 20%	104 929,55	113 319,89	-8 390,34	-7,40
70730005 Ventes boutique MA 20%	988 639,81	919 470,12	69 169,69	7,52
70730008 Ventes boutique BA 20%	33 550,30	42 007,90	-8 457,60	-20,13
70730110 Ventes boutique NT 20%	31 523,30	190 667,99	-159 144,69	-83,47
70740000 Ventes boutique exon'r' CH	378,85	686,25	-307,40	-44,79
70740007 Ventes boutique exon'r' BA	4 495,27	45,00	4 450,27	9889,49
70740080 Ventes boutique NT non soumis		1 940,00	-1 940,00	-100,00
70750000 Ventes billetterie NT TTC	203 131,40	217 946,95	-14 815,55	-6,80
70750020 Ventes agrement TTC	68 954,67	134 200,88	-65 246,21	-48,62
70750030 Ventes receptif affaires TTC	97 213,69	221 901,96	-124 688,27	-56,19
70750032 Vente Chateau affaires TTC		3 396,00	-3 396,00	-100,00
70750050 Pass Nantes TTC	373 103,00	323 386,39	49 716,61	15,37
Production vendue de biens	401 175,91	235 738,48	165 437,43	70,18
70100005 Ventes Editions 5.50%	98 850,28	42 313,14	56 537,14	133,62
70100006 Ventes produits finis . 5.50%	15 002,68	12 610,43	2 392,25	18,97
70101010 Ventes produits finis . 20%	287 378,32	180 851,46	106 526,86	58,90
70900000 R.R.R. accord's par l'entr. exo	15,55	-20,00	35,55	177,75
70900001 R.R.R. accord's par l'entr. 20%	-70,92	-16,55	-54,37	-328,52
Production vendue de services	9 221 552,58	8 851 252,69	370 299,89	4,18
70600011 Prestations de services 20%	459 747,11	379 578,70	80 168,41	21,12
70600013 Prestations services Nefs 20%	19 237,00	19 792,00	-555,00	-2,80
70600030 Ventes Production LVAN 20%	36 242,89	36 064,89	178,00	0,49
70600070 Frais de dossier 20%	86 219,24	58 064,22	28 155,02	48,49
70600102 Prestations de services intraco	68 041,55	64 365,84	3 675,71	5,71
70600104 Prestations de services Exo	29 649,84	37 878,58	-8 228,74	-21,72
70600106 Prest.de services intraco TTC	23 374,56	11 146,94	12 227,62	109,69
70600111 Prestations de services 10%	181,82		181,82	
70611002 Bill. Indiv Mus'e CH 10%	802 147,91	648 871,39	153 276,52	23,62
70611003 Bill. Indiv contremarques CH 10%	3 341,02	3 484,59	-143,57	-4,12
70611007 Bill. Indiv Galerie MA 10%	4 307 124,90	4 049 224,05	257 900,85	6,37
70611008 Bill. Indiv Gal.contrem.MA 10%	929,76	689,15	240,61	34,91
70611009 Bill. Indiv EL.contrem.MA 10%	1 322,57	802,64	519,93	64,78
70611023 Ventes bil.indiv. contrem.MM 10%	986,89	785,78	201,11	25,59
70611040 Ventes Production LVAN 10%	7 289,34	1 452,86	5 836,48	401,72
70611101 Ventes bill.groupe contrem.CH 10%	-5 093,05	-2 738,00	-2 355,05	-86,01
70611107 Ventes billet.contrem.Even.GAL 10%	1 029,18	592,93	436,25	73,58
70611113 Ventes bill.groupe GAL contr.MA 10%	58 592,76	48 983,29	9 609,47	19,62
70611114 Ventes bilL.groupe contrem. MM 10%	35 776,37	34 952,89	823,48	2,36
70611116 Ventes billetterie Even. MM 10%	413,09		413,09	
70611117 Ventes bil.groupe ELE contre.MA 10%	39 610,45	32 762,83	6 847,62	20,90
70611118 Ventes billet.contrem.Even.MM 10%	-374,36	470,45	-844,81	-179,57
70611119 Vente bill. Villa chemin'e 10%	31 458,11	39 121,95	-7 663,84	-19,59
70611120 Ventes billet.contrem.Even.CDB 10%	14 435,53	4 701,12	9 734,41	207,07
70611121 Vente bill. Micr'Home 10%	23 903,90	16 404,86	7 499,04	45,71
70611303 Ventes bill.prog.cult.CH 2.10%	5 926,06	45 010,66	-39 084,60	-86,83
70611304 Ventes bill.prog.cult.MA 5.50%		32 820,52	-32 820,52	-100,00
70612001 Bill Indiv CDB 20%	56 328,89	54 978,17	1 350,72	2,46
70612011 Ventes bil.groupe CH 20%	46 736,87	43 161,08	3 575,79	8,28
70615001 Ventes Partenariat CH 20%	59 000,00	50 291,67	8 708,33	17,32
70615005 Ventes Partenariat MA 20%	123 666,67	195 750,00	-72 083,33	-36,82
70615085 Ventes Partenar. Prog.Culinaire 20%	53 634,10	48 100,00	5 534,10	11,51
70615092 Ventes Parten. EvSnement 20%	117 528,83	36 046,00	81 482,83	226,05
70621001 Locations de salles CH 20%	121 435,76	109 884,93	11 550,83	10,51
70621003 Ventes Privat. El'phant MA 10%	36 340,91	39 295,46	-2 954,55	-7,52
70621005 Locations de salles MA 20%	240 376,54	257 967,06	-17 590,52	-6,82
70622001 Locations mat'riel CH 20%	7 532,00	10 427,08	-2 895,08	-27,77
70622006 Locations mat'riel MA 20%	23 589,53	13 706,67	9 882,86	72,10
70631001 Locations doc.photog. 20%	200,06	541,70	-341,64	-63,07
70636001 Ventes Prest.diverses CH 20%	93 683,88	105 665,97	-11 982,09	-11,34
70636006 Ventes Prest.diverses MA 20%	377 988,53	305 039,68	72 948,85	23,91
70637007 Ventes Prest.diverses MA 10%	21 453,87	19 748,17	1 705,70	8,64

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
70638001 Ventes NT 20%	1 659,08	2 280,00	-620,92	-27,23
70638002 Ventes Agr'ment NT 10%	8 105,55	6 148,22	1 957,33	31,84
70638003 Ventes Affaire NT 20%	211 809,87	188 633,36	23 176,51	12,29
70638004 Ventes Affaire NT10%	21 144,61	70 255,16	-49 110,55	-69,90
70638007 Ventes Affaire HAB 20%	221 118,36	135 594,40	85 523,96	63,07
70638008 Ventes Agr'ment NT 20%	30 304,43	20 601,35	9 703,08	47,10
70638009 Ventes VG NT 20%	113 356,57	105 653,68	7 702,89	7,29
70660010 Ventes Bar 20%	234 668,34	244 238,22	-9 569,88	-3,92
70660015 Ventes Bar 5.50%	71 973,21	21 922,40	50 050,81	228,31
70660017 Ventes Bar 10%	794 769,93	899 320,65	-104 550,72	-11,63
70800001 Produits activit's annexes 20%	26 391,13	238 222,66	-211 831,53	-88,92
70810003 Produits activit's annexes 10%	101,12	1 571,23	-1 470,11	-93,56
70820003 Commission billetterie 20%	7 496,38	7 359,83	136,55	1,86
70820007 Commission 20%	10 316,43	7 371,35	2 945,08	39,95
70820301 Com.ChYteau du P' 20%	2 385,63	1 944,26	441,37	22,70
70824005 Commission sur achats bar MA 20%	1 132,03	1 771,85	-639,82	-36,11
70824006 Commission sur achats bar MA 5.5%	736,20	822,60	-86,40	-10,50
70830002 Locations 20%	6 697,32	6 203,36	493,96	7,96
70831001 Loc.rest.charg.locatives CDB 20%	12 168,60	22 124,08	-9 955,48	-45,00
70831002 Loc.charges locatives 20%	5 060,94	806,08	4 254,86	527,85
70850003 Fr. d'envois fact 20% bout CDB	1 274,52	363,81	910,71	250,33
70850005 Fr. d'envois fact.20% MA	4 507,60	5 108,29	-600,69	-11,76
70850008 Fr. d'envois fact.20% BA-NT	806,90	918,65	-111,75	-12,16
70851002 Frais d'annulation CDB 20%	-745,81	2 525,59	-3 271,40	-129,53
70880010 Recettes t'l'phone payant 20%	3 302,76	3 602,84	-300,08	-8,33
Chiffres d'affaires nets	12 169 365,99	11 818 861,88	350 504,11	2,97
Production stockée	-3 687,57	-19 764,30	16 076,73	81,34
71355000 Variation de produits finis	-3 687,57	-19 764,30	16 076,73	81,34
Subvention d'exploitation	21 146 158,45	20 170 628,97	975 529,48	4,84
74000000 *** Subventions d'exploitation	8 374 990,23	8 011 758,00	363 232,23	4,53
74000007 Subv.d'expl.part fixe MA (10%)	1 190 647,27	1 173 052,35	17 594,92	1,50
74000009 Subv.d'expl.M'morial (exo TVA)	109 045,77	104 729,00	4 316,77	4,12
74000010 Subv.d'exploitation Nefs (10%)	578 590,00	570 038,55	8 551,45	1,50
74000016 Subv.d'expl.part variab. MA (10%)	2 727,27	18 181,82	-15 454,55	-85,00
74020000 Autres subventions (exo TVA)	232 867,00	169 650,00	63 217,00	37,26
74020004 Subv.expl.Travers.Moderne (exo TVA)	17 000,00	17 000,00		
74020006 Subv.expl. Le Vignoble (exo TVA)	6 000,00		6 000,00	
74020007 Subv.expl. Prog.Culinaire (exo TVA)	34 032,28	90 000,00	-55 967,72	-62,19
74020008 Subvention d'expl. EST. (exo TVA)	212 500,00	247 651,29	-35 151,29	-14,19
74020009 Subvention d'expl. NT (exo TVA)	4 861 762,47	9 220 000,00	-4 358 237,53	-47,27
74020010 Subvent.d'expl.EvSnement (exo TVA)	5 525 996,16	548 567,96	4 977 428,20	907,35
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	1 581 041,92	1 712 492,16	-131 450,24	-7,68
78150000 Rep/prov. risques & charges exploit	894 381,10	676 288,14	218 092,96	32,25
78173000 Reprises d'pr'ciations des stocks		246 044,44	-246 044,44	-100,00
79100000 Transferts chg - non soumis	110 670,07	135 124,24	-24 454,17	-18,10
79100001 Transfert de chg exon'r' . d'clarer	41 435,59	36 082,45	5 353,14	14,84
79100009 Transfert chg - Refact Journal. 20%	5 493,89	3 845,39	1 648,50	42,87
79100010 Tranferts de charges 10%	8 680,80	7 703,01	977,79	12,69
79100020 Transferts de charges 20%	102 797,28	151 170,14	-48 372,86	-32,00
79110000 Transferts de ch exploit.social.	44 048,53	37 745,19	6 303,34	16,70
79112000 Transferts ch exploit Indemn Journ.	373 534,66	418 489,16	-44 954,50	-10,74
Autres produits	1 499 986,37	1 198 609,97	301 376,40	25,14
75700000 Quote part de subv.invest reprise	1 498 324,89	1 193 119,15	305 205,74	25,58
75800000 Produits divers de gestion courante	1 661,48	5 490,82	-3 829,34	-69,74
Total des produits d'exploitation (I)	**36 392 865,16**	**34 880 828,68**	**1 512 036,48**	**4,33**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	2 861 717,55	2 794 104,66	67 612,89	2,42
60710000 Achats boutiques librairies	1 039 600,22	931 351,23	108 248,99	11,62
60720000 Achats bar	423 268,96	454 516,43	-31 247,47	-6,87
60721000 Achats marchandises revendues	5 010,40		5 010,40	
60730000 Achats billetterie TTC-T/M	203 416,60	184 583,03	18 833,57	10,20
60730100 Achats billetterie HT	21 814,90	45 109,28	-23 294,38	-51,64
60750000 Achats receptif agrement TTC-T/M	70 592,95	127 613,09	-57 020,14	-44,68
60750100 Achats receptif agrement HT	32 008,51	20 520,69	11 487,82	55,98
60760000 Achats receptif affaires TTC-T/M	78 400,64	198 550,32	-120 149,68	-60,51
60760100 Achats receptif affaires HT	748 139,63	653 647,87	94 491,76	14,46
60770000 Achat Pass Nantes TTC-T/M	239 464,74	178 212,72	61 252,02	34,37

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
Variation de stock (marchandises)	-33 404,12	-5 677,53	-27 726,59	-488,36
60370000 Variation stocks marchandises	-33 404,12	-5 677,53	-27 726,59	-488,36
Achat mat. 1ère et autres appro.	46 317,65	23 460,94	22 856,71	97,42
60200000 Autres appros produits propres	21 974,25	-2 398,65	24 372,90	1016,11
60220000 Achats stock's, mat. consommables	24 343,40	25 859,59	-1 516,19	-5,86
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	-14 618,35	-18 261,16	3 642,81	19,95
60320000 Variation stocks autres approv.	-14 618,35	-18 261,16	3 642,81	19,95
Autres achats et charges externes	15 285 167,12	14 016 922,17	1 268 244,95	9,05
60611000 Eau	49 864,34	29 144,28	20 720,06	71,09
60612000 Electricit'	344 468,83	297 035,76	47 433,07	15,97
60613000 Gaz	91 781,42	100 729,38	-8 947,96	-8,88
60614000 Carburant	32 805,07	36 248,20	-3 443,13	-9,50
60630000 Fournitures Entretien, Petit Equip.	498 327,37	563 855,77	-65 528,40	-11,62
60632000 Petit 'quipement informatique	36 652,40	31 811,17	4 841,23	15,22
60640000 Fournitures administratives	43 851,73	43 655,99	195,74	0,45
60680000 Autres matiSres et fournitures	21 795,76	13 972,94	7 822,82	55,99
60690000 Vetement de travail	27 393,51	29 477,87	-2 084,36	-7,07
61100000 Sous-traitance générale		113,50	-113,50	-100,00
61320000 Locations immo > 6 mois	815 103,48	751 847,29	63 256,19	8,41
61321000 Locations immo < 6 mois	6 008,07	11 515,00	-5 506,93	-47,82
61330000 Locations immo parking > 6 mois	5 781,06	4 146,52	1 634,54	39,42
61331000 Locations immo parking < 6 mois	-29,58	83,93	-113,51	-135,24
61350000 Location vehicule sup 6 mois	7 116,05	8 940,00	-1 823,95	-20,40
61350100 Location vehicule inf 6 mois	53 492,55	38 571,81	14 920,74	38,68
61351000 Location materiel inf 6 mois	369 745,40	441 133,24	-71 387,84	-16,18
61351100 Location materiel sup 6 mois	59 621,26	80 661,59	-21 040,33	-26,08
61400000 Charges locatives	76 818,17	98 551,29	-21 733,12	-22,05
61500000 ***ENTRETIEN REPARATION		4 680,00	-4 680,00	-100,00
61520000 Ent & r'p sur biens immmobilier	14 474,50		14 474,50	
61551000 Entretien & reparation vehicules	18 150,44	15 140,65	3 009,79	19,88
61560000 Maintenance informatique	538 029,04	469 326,37	68 702,67	14,64
61560010 Maintenance telephonique	4 131,00	5 482,50	-1 351,50	-24,65
61560020 Maintenance Exploitation	2 518 150,28	2 164 788,12	353 362,16	16,32
61570000 Traitement d'chets	19 203,92	21 994,18	-2 790,26	-12,69
61600000 Primes d'assurance	189 262,70	141 384,07	47 878,63	33,86
61610000 Assurances v'hicules	26 749,52	25 368,89	1 380,63	5,44
61660000 Assurance concernant expos	2 567,16		2 567,16	
61800000 Documentations g'n'rales	47 945,38	33 310,94	14 634,44	43,93
61830000 Documentation technique		247,08	-247,08	-100,00
61840000 Document. photothSque/bibliothSque		725,92	-725,92	-100,00
62100000 Personnel ext'rieur	1 058 741,46	1 123 281,40	-64 539,94	-5,75
62100100 Personnel ext'rieur-T/M	11 783,54	4 267,62	7 515,92	176,12
62110000 Personnel int'rimaire	511 989,50	375 978,29	136 011,21	36,18
62110100 Personnel int'rimaire-T/M	2 401,49	1 245,39	1 156,10	92,83
62220000 Commissions sur ventes	1 765,58	5 097,06	-3 331,48	-65,36
62230000 R'mun'rations/ moyens de paiement	9 344,68	9 679,92	-335,24	-3,46
62260000 Honoraires	229 219,56	180 513,83	48 705,73	26,98
62270000 Frais d'actes et de contentieux	5 214,82	2 084,25	3 130,57	150,20
62280000 Prestations site web	75 324,41	74 659,55	664,86	0,89
62281000 Prestation cr'ation (taxe pub 1%)	25 070,00	62 536,29	-37 466,29	-59,91
62282000 Prestation cr'ation	491 801,95	353 649,95	138 152,00	39,06
62283000 Prestations expos/prog culturelles	1 346 157,70	1 534 511,72	-188 354,02	-12,27
62310000 Annonces et insertions l'gales	18 898,75	23 183,11	-4 284,36	-18,48
62330000 Foires et expositions, salons	44 895,85	57 686,88	-12 791,03	-22,17
62340000 Cadeaux . la clientele	19 381,28	15 014,83	4 366,45	29,08
62350000 Op'rations relations publiques	46,20	23 287,40	-23 241,20	-99,80
62360000 Catalogues et imprim's	216 226,31	91 203,98	125 022,33	137,08
62361000 Catalogues & imprim's (taxe pub 1%)	246 026,25	291 306,09	-45 279,84	-15,54
62370000 Publicit'/Publications	702 998,30	600 816,33	102 181,97	17,01
62371000 Publicit' (taxe Pub 1%)	59 636,41	163 954,37	-104 317,96	-63,63
62410000 Transport sur achats	10 865,86	15 241,76	-4 375,90	-28,71
62430000 Transport expositions	748 006,80	115 723,95	632 282,85	546,37
62440000 Transports administratifs	19 889,09	16 129,53	3 759,56	23,31
62500000 ***FRAIS PROFESSIONNELS	87,86	1 381,70	-1 293,84	-93,64
62510000 Voyages et d'placements	45 730,76	46 994,74	-1 263,98	-2,69
62510100 Voyages et d'pl. - Vols salari's	407,44		407,44	
62560000 Missions	57 425,05	40 647,52	16 777,53	41,28
62570000 R'ceptions	477 597,24	515 358,50	-37 761,26	-7,33
62610000 Frais postaux	46 664,73	52 980,48	-6 315,75	-11,92
62620000 T'l'phones et r'seaux	59 342,45	49 090,31	10 252,14	20,88
62623000 H'bergement site web	13 651,17	9 774,80	3 876,37	39,66
62700000 ***FRAIS BANCAIRE	7 682,96	5 863,25	1 819,71	31,04

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
62780000 Autres frais et commisions bancaire	21 660,52	19 938,95	1 721,57	8,63
62810000 Cotisations professionnelles	91 957,67	95 042,81	-3 085,14	-3,25
62820000 Frais de nettoyage	871 937,74	825 775,42	46 162,32	5,59
62830000 Services ext'rieurs	45 507,53	87 229,31	-41 721,78	-47,83
62831000 Prest. ext (Taxe Pub 1% ou traduc)	6 262,68	19 848,15	-13 585,47	-68,45
62840000 Frais de recrutement de personnel	4 740,00	27 149,19	-22 409,19	-82,54
62850000 Frais de gardiennage	1 759 564,70	1 614 849,29	144 715,41	8,96
Impôts, taxes et versements assimilés	941 703,48	897 711,11	43 992,37	4,90
63120000 Taxe d'apprentissage	76 001,78	72 279,26	3 722,52	5,15
63330000 Formation professionnelle continue	138 958,35	142 261,38	-3 303,03	-2,32
63331000 Formation prof.cont.organ.formateur	54 195,23	41 011,59	13 183,64	32,15
63340000 Participation effort de constructio	46 818,05	43 430,43	3 387,62	7,80
63350000 Taxe sur les salaires	451 438,00	448 400,00	3 038,00	0,68
63500000 Autres impots taxes et versements a	867,52	1 726,34	-858,82	-49,75
63511000 Taxe CVAE	39 228,00	77 670,00	-38 442,00	-49,49
63511100 Cot.FonciSre des Entreprises CFE	23 096,00	22 351,00	745,00	3,33
63512000 Taxe FonciSre	11 071,00	11 163,00	-92,00	-0,82
63514000 Taxes sur les v'hicules de soci't's	5 173,00	6 381,00	-1 208,00	-18,93
63515000 Taxe/d'penses de publicit'	3 370,00	5 378,00	-2 008,00	-37,34
63540000 Droit d'enregistrement et de timbre	497,80	104,22	393,58	377,64
63700000 Autres organ. (autres imp"ts ...)	61 693,00	8 040,00	53 653,00	667,33
63710000 Contribution sociale de solidarit'	21 222,00	19 314,00	1 908,00	9,88
63782000 Provision taxes/cong's pay's	2 748,50	-1 674,07	4 422,57	264,18
63782100 Provision taxes/RTT	919,52	150,96	768,56	509,11
63782110 Provision taxes/HRCR	1 819,31	-263,70	2 083,01	789,92
63782120 Provision taxes/CET	2 311,65		2 311,65	
63782130 Provision taxes/primes gratificat.	274,77	-12,30	287,07	2333,90
Salaires et traitements	10 846 906,05	10 169 757,03	677 149,02	6,66
64110000 Salaires appointements	8 397 482,68	7 739 190,57	658 292,11	8,51
64110100 Salaires Intermittents du spectacle	31 774,99	29 200,70	2 574,29	8,82
64111000 Indemnit's journaliSres SS-Gan-Mfp	217 315,19	301 025,12	-83 709,93	-27,81
64120000 Indemnit's Cong's pay's	1 034 364,75	1 022 006,11	12 358,64	1,21
64120100 Provisions Cong's Pay's	45 061,73	-19 452,49	64 514,22	331,65
64121100 Provisions RTT	10 346,99	2 067,13	8 279,86	400,55
64121110 Provisions HRCR	25 658,18	-3 020,70	28 678,88	949,41
64121120 Provisions CET	35 055,93		35 055,93	
64130000 Primes et gratifications	906 805,79	879 034,66	27 771,13	3,16
64130100 Provision primes et gratifications	3 925,99	-89,36	4 015,35	4493,45
64140000 Indemnit's avantages divers	68 582,50	14 449,91	54 132,59	374,62
64141000 indemnit's diverses (non soum. ch)	34 576,66	154 669,22	-120 092,56	-77,64
64141100 Indemnit's activit' partielle		3 437,51	-3 437,51	-100,00
64150000 Indemnit's vers'es aux stagiaires	35 954,67	47 238,65	-11 283,98	-23,89
Charges sociales	4 177 437,02	3 868 754,54	308 682,48	7,98
64510000 Cotisations URSSAF	2 604 301,33	2 461 208,23	143 093,10	5,81
64530000 Retraite MEDERIC	592 185,77	559 317,45	32 868,32	5,88
64551000 Pr'voyance MFP	159 313,36	134 132,06	25 181,30	18,77
64553000 Harmonie Mutuelle	197 761,49	179 325,14	18 436,35	10,28
64570000 Cotisations AGESSA/Maison Artistes	6 836,55	6 682,52	154,03	2,30
64580000 Cotis. autres organismes sociaux	7 282,89	7 200,63	82,26	1,14
64580100 Cotis. sociales Intermittents	17 393,21	30 973,49	-13 580,28	-43,84
64582000 Charges sociales/prov CP	22 179,20	-12 145,56	34 324,76	282,61
64582100 Charges sociales/prov RTT	3 513,00	540,79	2 972,21	549,61
64582110 Charges sociales/prov HRCR	10 426,67	-1 710,95	12 137,62	709,41
64582120 Charges sociales/prov CET	14 711,15		14 711,15	
64582130 Charges sociales/prov primes gratif	1 625,60	-146,75	1 772,35	1207,73
64710000 Titres restaurant	331 553,04	314 688,45	16 864,59	5,36
64711000 Primes paniers	33,00	236,50	-203,50	-86,05
64720000 Versements au comit' d'entreprise	109 653,50	101 857,15	7 796,35	7,65
64750000 Medecine du travail, pharmacie	45 450,15	34 284,31	11 165,84	32,57
64800000 Autres charges de personnel	110,78	445,19	-334,41	-75,12
64810000 Indemnites de transport collectif	53 106,33	51 865,89	1 240,44	2,39
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	150 510,04	154 008,57	-3 498,53	-2,27
68112000 Dot/amort. immob. corporelles	150 510,04	153 373,22	-2 863,18	-1,87
68112100 Dot/amort. immob. corporel.subv		635,35	-635,35	-100,00
Sur actif circulant : dot aux prov.	104 543,04	202 960,12	-98 417,08	-48,49
68173000 Dot/depreciations des stocks	104 543,04	202 960,12	-98 417,08	-48,49
Pour risques et charges : dot. aux prov	664 193,09	882 747,20	-218 554,11	-24,76
65590000 Dot.droit d'l'gant titre prov. reno	232 435,12	390 692,66	-158 257,54	-40,51

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2052)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
68150000 Dot/prov. risques & charges expl.	431 757,97	492 054,54	-60 296,57	-12,25
Autres charges	2 408 997,10	2 048 048,22	360 948,88	17,62
65100000 Redevances /concessions, brevets..	1 821,00	1 764,00	57,00	3,23
65160000 Droit d'auteur et de reproduction	338 055,90	356 688,25	-18 632,35	-5,22
65200000 Dot.amort.immob. corporelles	438 646,41	365 896,97	72 749,44	19,88
65200100 Dot.amort.immob. corporel.subv	1 627 832,08	1 318 047,58	309 784,50	23,50
65800000 Charges de gestion courante	2 641,71	5 651,42	-3 009,71	-53,26
Total des charges d'exploitation (II)	**37 439 469,67**	**35 034 535,87**	**2 404 933,80**	**6,86**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-1 046 604,51**	**-153 707,19**	**-892 897,32**	**-580,91**
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	78 377,97	289,53	78 088,44	26970,76
76800000 Autres produits financiers	78 377,97	289,53	78 088,44	26970,76
Différences positives de change	751,25	136,25	615,00	451,38
76600000 Gains de change	751,25	136,25	615,00	451,38
Total des produits financiers (V)	**79 129,22**	**425,78**	**78 703,44**	**18484,53**
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	22 459,02	7 292,47	15 166,55	207,98
66100000 Charges d'interets	22 459,02	7 292,47	15 166,55	207,98
Différences négatives de change	1 175,35	708,42	466,93	65,91
66600000 Pertes de change	1 175,35	708,42	466,93	65,91
Total des charges financières (VI)	**23 634,37**	**8 000,89**	**15 633,48**	**195,40**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**55 494,85**	**-7 575,11**	**63 069,96**	**832,59**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	**-991 109,66**	**-161 282,30**	**-829 827,36**	**-514,52**

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Compte de Résultat (2053)

	Net 31/12/2023	Net N-1 31/12/2022	Variation En valeur	Variation En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	82 609,48	151 362,27	-68 752,79	-45,42
77100000 Produits except. /op'. gestion	4 924,93		4 924,93	
77200000 Produits /exercices ant'rieurs	77 684,55	151 362,27	-73 677,72	-48,68
Produits except. sur opérations en capital	4 583,64	11 375,00	-6 791,36	-59,70
77500000 Produits de cession d"l'm. d'actif	4 583,34	11 375,00	-6 791,66	-59,71
77800000 Autres produits exceptionnels	0,30		0,30	
Total des produits exceptionnels (VII)	**87 193,12**	**162 737,27**	**-75 544,15**	**-46,42**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	15 044,66	3 138,18	11 906,48	379,41
67100000 Charges excep. /op'ration gestion	105,00		105,00	
67120000 Penalites amendes fiscales-penales	5 692,00	1 732,00	3 960,00	228,64
67200000 Charges /exercices ant'rieurs	9 247,66	1 406,18	7 841,48	557,64
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**15 044,66**	**3 138,18**	**11 906,48**	**379,41**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**72 148,46**	**159 599,09**	**-87 450,63**	**-54,79**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**36 559 187,50**	**35 043 991,73**	**1 515 195,77**	**4,32**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**37 478 148,70**	**35 045 674,94**	**2 432 473,76**	**6,94**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	**-918 961,20**	**-1 683,21**	**-917 277,99**	**-54495,75**

Index

Le bilan actif..... 2
Le bilan passif..... 3
Le compte de résultat (première partie)..... 4
Le compte de résultat (seconde partie)..... 5
Détail des comptes - Bilan Actif (2050)..... 6
Détail des comptes - Bilan Passif (2051)..... 13
Détail des comptes - Compte de Résultat (2052)..... 15
Détail des comptes - Compte de Résultat (2053)..... 20

© Sage

RAPPORT DE GESTION 2023

ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

.....

Exercice clos le 31 décembre 2023

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

1-3 RUE CRUCY — BP 92211 — 44022 NANTES CEDEX 1 — **T. 0892 464 464** 0,35€/MN + PRIX APPEL — **www.levoyageanantes.fr**

GESTION DE SITES PAR DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC : CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE, PARCOURS ARTISTIQUES (VOYAGE À NANTES PERMANENT, ESTUAIRE NANTES < > SAINT-NAZAIRE, VOYAGE DANS LE VIGNOBLE), MACHINES DE L'ÎLE, MÉMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE, HAB GALERIE, PARC DES CHANTIERS. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS : LE VOYAGE À NANTES ÉVÉNEMENT ESTIVAL, LES TABLES DE NANTES, TRAVERSÉE MODERNE D'UN VIEUX PAYS.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE AU CAPITAL DE 1 000 000 € / SIRET : 4824421600044 / CODE NAF : 9103Z

SOMMAIRE

1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Le Voyage à Nantes/ Tourisme 10

1.2. Art et Espace Public, Branches, Culinaire
- 1.2.1 Les évènements du Voyage à Nantes 21
- 1.2.2 Le Voyage Permanent et Estuaire 25
- 1.2.3 Les Branches (Vignoble, Loire-amont, TMVP) 30
- 1.2.4 Le parc des Chantiers et le quai des Antilles (Cantine, HAB Galerie, Le Potager de la Cantine) 36
- 1.2.5 La programmation et la promotion culinaire 40

1.3. Les partenariats privés 42

1.4. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial 46

1.5. Les Machines de l'Ile et les Nefs 54

1-6 La Démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) 60

2. ORGANISATION ET MOYENS DE LA SPL

2.1. Ressources de la DSP Tourisme 62
2.2. Ressources de la DSP Château 67
2.3. Ressources de la DSP Machines 72
2.4. Information sur l'activité des services mutualisés 77

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise 85
3.2. La vie institutionnelle 92
3.3. Les évolutions contractuelles – conventions réglementées 102
3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines) 105

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2023 ET PERSPECTIVES 113

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES 116

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023 119

Bilan et compte de résultat de la SPL 127

QUELQUES ELEMENTS CLES CONCERNANT LES RESULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE CONFIEE

2023 : poursuite de la reprise de l'activité touristique retrouvant un dynamisme durant l'été

Après une **année 2019 record**, suivie d'une année 2020 qui s'était soldée, à l'instar de toutes les destinations touristiques mondiales, par une chute sans précédent, le tourisme nantais a commencé à se relever doucement en 2021, retrouvant en 2022 une activité en continu avec un retour progressif des groupes et des clientèles étrangères notamment. **Mais il aura fallu attendre 2023 pour que Nantes retrouve des niveaux de fréquentation touristique significatifs**.

Le premier trimestre s'est démarqué de l'exercice précédent par une hausse de l'activité. Mais celle-ci semble avoir relevé davantage des restrictions encore en application sur la même période en 2022 qu'à un réel retour à un visitorat assidu, par ailleurs fragilisé par d'importants mouvements sociaux au niveau national (et particulièrement remarqué à Nantes), ainsi que par un contexte inflationniste sans précédent.
Le second trimestre s'est révélé quant à lui relativement déceptif pour l'ensemble de la filière, tandis que les destinations côtières de proximité se démarquaient. **C'est l'été – avec une fréquentation record pour le Voyage estival 2023 – qui permettra à la Métropole de renouer avec son indiscutable dynamisme touristique**, enclenché depuis plus d'une décennie déjà.
Pour conclure l'année, **le dernier trimestre a joué les prolongations**, grâce notamment à l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby, à la production d'expositions de renommée internationale (*Gengis Khan* et *Hypersensible* en fer de lance), ainsi qu'au succès de la seconde édition du *Voyage en hiver*.

Globalement, **l'année 2023 s'achève donc sur un bilan très positif**, sans pour autant retrouver les niveaux records de 2019.

Certaines activités performent même, à l'instar de l'activité Entreprises, qui réussit à signer en 2023 l'une de ses plus belles performances, grâce à de nouvelles opérations d'envergure.

La promotion internationale peut se féliciter également d'un travail de fond garantissant en 2023 un retour significatif pour Nantes d'un visitorat étranger (Espagnols, Allemands, Anglais, Irlandais, Italiens, Belges, Hollandais et Suisses) venant consolider les clientèles plus lointaines. Côté national, avant même le visitorat d'Ile de France, **le socle touristique de la Métropole se confirme en ses habitants** (et ceux de Loire Atlantique) pouvant atteindre jusqu'à 40 % de la fréquentation touristique totale selon les périodes et les lieux de visite.
Ce phénomène, accentué depuis la crise de 2020 (et travaillé avec attention par les équipes du marketing), se confirme donc en 2023, et restera sans doute l'un des grands héritages de la fracture ante et post

COVID, orientant les flux et les centres d'intérêt vers **plus d'expériences de proximité et de mobilités douces**.

A ce titre, la mise en tourisme continue son ancrage local et son alliance des territoires avec **l'émergence de nouveaux itinéraires vélos**, faisant de Nantes une des grandes gagnantes du croisement des boucles européennes et régionales, tandis que les billetteries touristiques confirment l'appétence pour la navigation (croisière Estuaire et affluents de la Loire).

Enfin, **l'allongement de la durée du séjour** se confirme via l'évolution progressive du Pass Nantes, dont les plus fortes progressions concernent désormais les Pass 72 heures et 7 jours. Cette appétence, au-delà des fruits portés par une stratégie du VAN de **faire de Nantes une destination de séjour** et non plus de city break, traduit également un besoin de sécuriser la dépense, dans un contexte où le pouvoir d'achat demeure une réelle préoccupation pour les visiteurs. En ce sens, les actions orientées sur **l'accessibilité à tous et pour tous au récit du territoire** prennent tout leur sens.

Ainsi l'action du Voyage à Nantes continue de s'ancrer dans son époque. L'ensemble des dispositifs d'accueil des visiteurs, de médiation et de guidage confirment cette appétence, au regard de leurs **niveaux de fréquentation remarquables** cette année. Tout comme les actions à l'attention des scolaires qui trouvent (et satisfont) très largement leur public ! De la jeunesse, il est bien question, puisque c'est ce qui démarque Nantes – entre autres – de l'écosystème touristique régional, du fait de sa proposition narrative décalée et concernée.

Néanmoins, les déplacements et comportements des touristes d'agrément – groupes comme individuels – tout comme d'affaires, **restent fragiles**, sensibles au contexte économique, aux réflexions sociétales, aux tensions internationales, ainsi qu'aux préoccupations environnementales. Le (récent) défaut d'image positive de Nantes, les grands travaux à venir (pourtant structurants pour le territoire), les difficultés de circulation (déjà actuelles) pour les personnes empêchées, le manque de gamme dans l'offre touristique (notamment hôtelière), la rugosité actuelle dans l'intermodalité (combinaison train / vélo principalement), l'insuffisance de qualité dans nos infrastructures (aéroportuaires notamment), ainsi que le vieillissement de certaines installations, peuvent faire craindre en 2024 un ralentissement du dynamisme touristique de Nantes et des territoires alentours. Ces effets se faisant déjà sentir dans les carnets de commande en fin d'année 2023, ainsi que dans nos interactions avec l'ensemble des professionnels du tourisme (tant parmi nos interlocuteurs locaux, nationaux qu'internationaux), doivent attirer toute notre attention et **imposer une priorisation de nos actions pour un maximum de lisibilité**. La nécessité de **se doter d'outils métier** se fait par ailleurs de plus en plus prégnante, en vue d'optimiser la mesure de nos actions pour faciliter l'aide à la décision (ex : observatoire touristique).

Focus sur le Voyage estival

S'est tenue **du 1er juillet au 3 septembre 2023, la 12ème édition du Voyage à Nantes, qui fut la plus fréquentée et l'une des plus appréciées depuis la création du Voyage à Nantes en 2012**. En effet, à sites comparables par rapport aux années précédentes, ce sont **745 440 visites** comptabilisées **soit + 22% par rapport à 2022** et **+5% par rapport à 2019**. C'est sans comptabiliser les œuvres dans l'espace public pour lesquelles un comptage n'était pas possible et qui ont pourtant connu un fort succès public : l'œuvre de

Xu Zhen rue d'Orléans, Sanam Khatibi dans le jardin de la Psallette, l'*Éloge du déplacement* de Philippe Ramette, les statues de la ville revues par Olivier Texier, les Allégories d'Amédée Ménard près du palais de justice, etc.

Ce sont **75 M€ de retombées économiques** sur le **territoire métropolitain**, soit **+25%** par rapport à 2022.

Le retour remarquable des clientèles étrangères, couplé à de très bonnes retombées presse nationale et internationale, montrent combien Nantes n'est plus une destination émergente mais, désormais, une destination évidente pour son offre culturelle singulière.

L'année 2023 évoque aussi une **programmation réussie à la HAB Galerie avec 2 expositions** (*Une ébauche lente à venir*, de Till et Léopold Rabus, 3 mars au 8 mai 2023 et *Habiter la terre* de Barthélémy Toguo, 16 juin au 17 septembre 2023) ainsi que la **pérennisation de 4 œuvres enrichissant Le Voyage permanent** :

- Sanam Khatibi, *Je serais douce*, La Persagotière Nantes Sud Sèvres
- Marion Verboom, **Achronie 39**, le Jardin du passage Sainte-Croix comme lieu d'exposition
- Olaf Breuning, *The Humans*, recherche de site en cours
- Studio Katra, *Le Champ des Signes*, ile de Nantes

L'édition du Grand Marché des Pays de la Loire, le 10 septembre 2023, a confirmé l'intérêt du public et des professionnels de l'événement et l'engouement du public, avec 10 000 visiteurs sur l'ensemble de la journée.

Focus sur le Voyage en hiver

Conformément aux orientations de la DSP Tourisme 2022-2026 et faisant suite à une demande conjointe des associations de commerçants et de Nantes Métropole pour dynamiser le centre-ville et attirer un public plus diversifié, l'année 2023 symbolise la **2ème édition du Voyage en hiver**, à travers un parcours artistique dans le respect des traditions de Noël et en complémentarité d'autres acteurs.

- Partenariats et fédération d'acteurs : 2A, Ecossolies, Commune Libre du Bouffay, Plein Centre ;
- Programmation artistique singulière conçue autour de trois axes principaux : la création d'œuvres artistiques originales dans l'espace public (Vincent Olinet, "La nuit je vois", Dominique Blais, "A Flot d'airain", Quentin Faucompré, "Mon Manège éternel", Virginie Barré, "Petite maman Noël"), une programmation musicale (Green Line Marching Band, Chorale Y Birds x Le Voyage à Nantes), et la promotion culinaire ;
- Un événement responsable ;
- Une mise en valeur du patrimoine.

Cette seconde édition de l'événement est marquée par une fréquentation stable du centre-ville, par une fréquentation très en hausse pour les billetteries : + 50% au Château des ducs de Bretagne, +19% aux Machines de l'île ou encore l'accueil touristique du Voyage à Nantes : +31% (20% de touristes étrangers vs 13% en 2022). Les chiffres de comptage sont cours de consolidation avec l'ensemble des

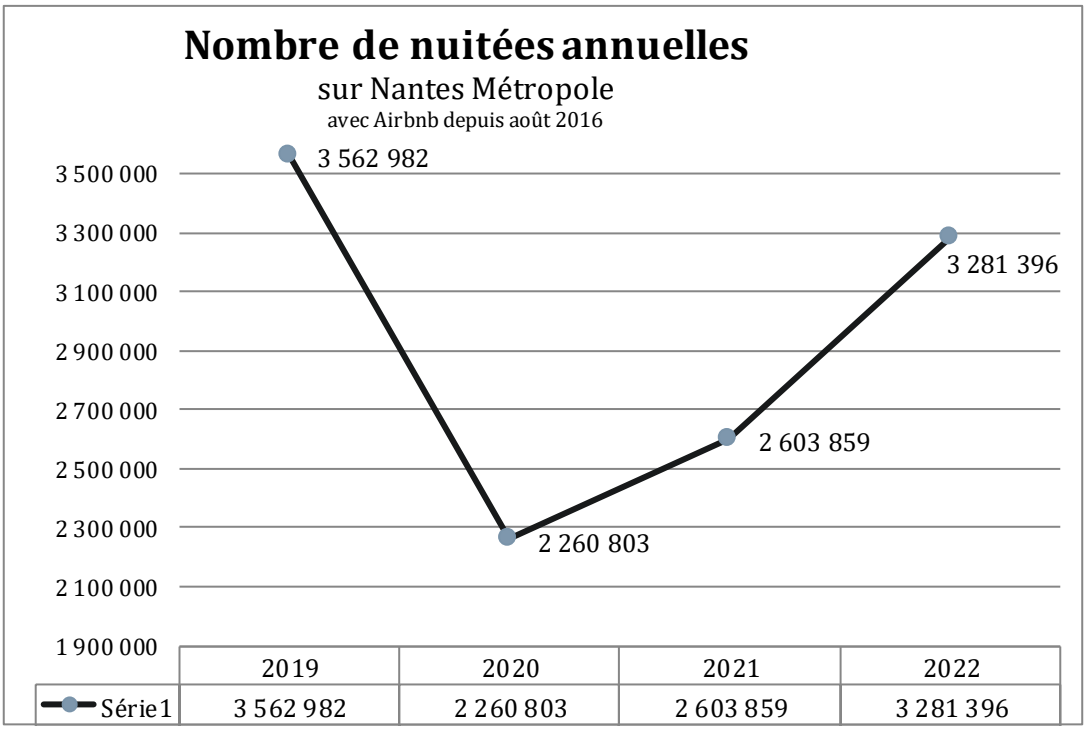
parties prenantes de la ville, néanmoins, il est certain que Nantes devient la 1ère destination de l'ouest sur les vacances de Noel.

Fréquentation dans l'hébergement marchand

Entre 2012 et 2019, les nuitées en hébergement marchand progressent de façon régulière, aux alentours de 7% par an. En 2020, les nuitées chutent de 37%. 2020 et 2021 sont marqués par les confinements, les limitations de déplacement, les fermetures administratives des établissements d'accueil et l'annulation des événements.

2022 confirme la reprise entamée en 2021, sans pour autant revenir au niveau de 2019.
Il est alors constaté une évolution du nombre de **nuitées annuelles** en hébergements marchands : 3 281 396 en 2022 vs 2 603 859 en 2021 : évolution de **+26%** en 2022 vs 2021 (*source : Partenaires Obs du tourisme – Taxe de séjour Nantes Métropole – traitement Auran-données provisoires au 27 avril 2023).*

Malheureusement, il n'existe **pas de données consolidées à date sur l'année 2023** concernant la Métropole. Le bilan provisoire fait état de 2 691 854 nuitées pour 2023 (contre 2 649 632 nuitées pour 2022 sur ce même périmètre, à savoir avant la consolidation), soit **+1,6%**. Mais ces chiffres restent à utiliser avec précaution, seul le bilan définitif pouvant permettre une photographie exacte de l'activité touristique (de séjour) du territoire. *Source Nantes Métropole*

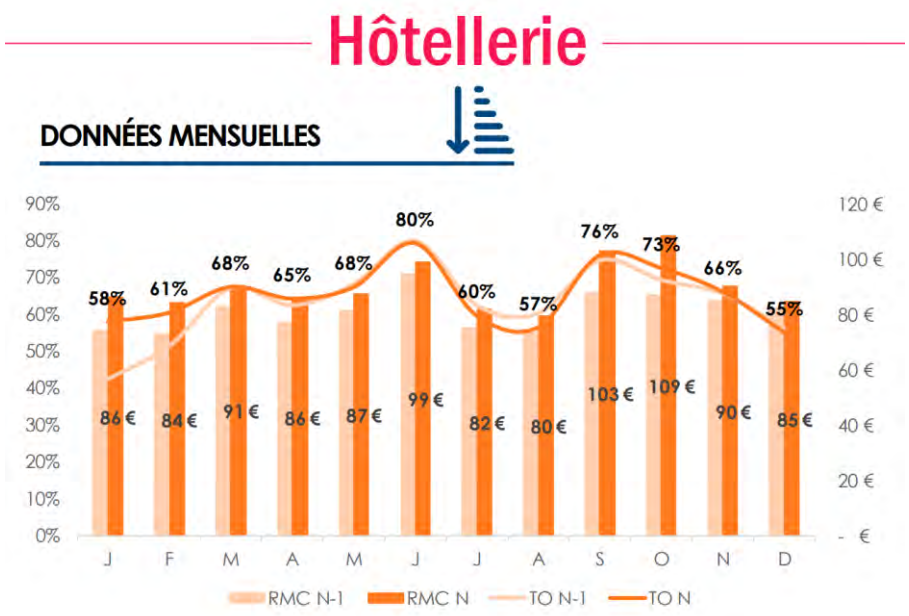


Source : collecte de la taxe de séjour de Nantes Métropole - données définitives jusqu'en 2021 et provisoires pour 2022 au 27 avril 2023
(NB : incertitudes dans les données qui ont été livrées de façon incomplète en 2019 et 2020. 2019 et 2020 ne peuvent pas être corrigées car seules les dates de réservations ont été communiquées. La ventilation mensuelle se fait sur les dates de séjours prévues. En 2019 seul le second semestre a été communiqué, en décembre.
Pour 2022, les résultats sont provisoires : les résultats de fin d'année pour novembre et décembre 2022 seront transmis lors de la prochaine livraison (en juin) par les plateformes).

Pour rappel, ce sont **135 hôtels et résidences** recensés en 2023 sur le territoire de Nantes Métropole, représentant 8 823 chambres dont **7 863 chambres à vocation touristique** (source Nantes Métropole).

Focus sur l'hôtellerie et les résidences *« Baromètre Hôtellerie-CCI Nantes » de décembre 2023*

Concernant l'hôtellerie, en cumul sur toute l'année, **tous les indicateurs sont au vert** pour les établissements de la Métropole de Nantes. Les hausses de taux d'occupation concernent principalement le Milieu de Gamme (+6%) et l'Economique (+4%). Concernant les prix moyens, les augmentations s'étendent de 7% (Milieu de Gamme) à 13% (Économique). Le taux d'occupation annuelle baisse légèrement en 2023 par rapport à 2022 (55,4% vs 56,4%) mais le revenu moyen par chambre s'élève (85 € vs 82 €) **stabilisant le RevPar** (47 € vs 46 €). Le taux d'occupation recule sur les mois de juillet et août.

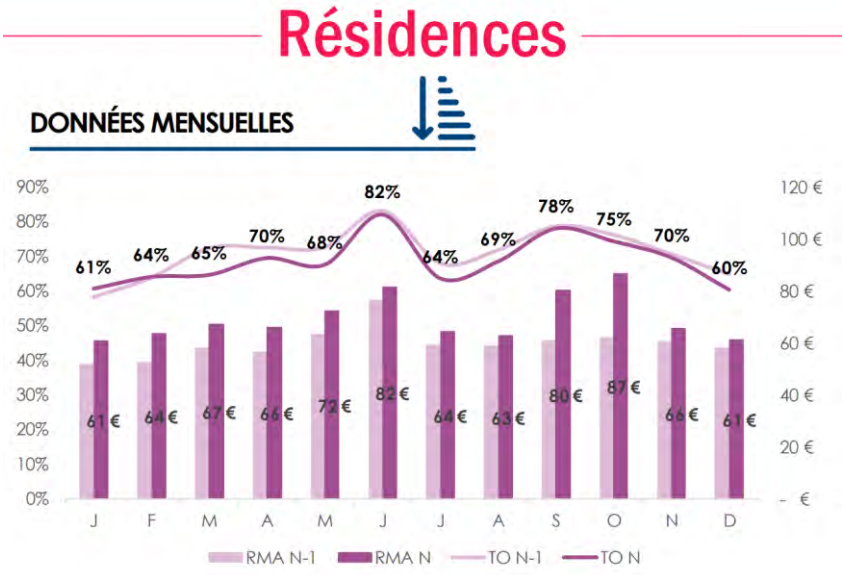


Jan. à Décembre	Super économique	Economique	Milieu de Gamme	Milieu & Haut de Gamme	Global Nantes métropole
TO	70,3%	63,0%	68,4%	66,6%	66,1%
Var./n-1	*0,1%*	*4,1%*	*5,8%*	*1,0%*	*2,5%*
RMC	65 €	90 €	114 €	121 €	93 €
Var./n-1	*12,4%*	*13,4%*	*7,4%*	*7,7%*	*11,2%*
RevPAR	46 €	57 €	78 €	80 €	61 €
Var./n-1	*12,5%*	*18,1%*	*13,7%*	*8,8%*	*14,0%*

Les hôtels de Nantes s'inscrivent **dans la même dynamique que celle des villes du même panel** de référence – à noter une augmentation combinée du taux d'occupation et du revenu moyen par chambre – mais se distinguent avec un des RevPar les plus en croissance (+14%), les meilleures performances étant celles enregistrées par les hôtels de Strasbourg.

Jan. à Décembre	TO		RMC		RevPAR	
	2023	Var./n-1	2023	Var./n-1	2023	Var./n-1
Nantes	**66,1%**	*2,5%*	**93 €**	*11,2%*	**61 €**	*14,0%*
Bordeaux	65,7%	*4,7%*	100 €	*7,6%*	66 €	*12,6%*
Lille	60,6%	*4,0%*	89 €	*8,6%*	54 €	*12,9%*
Rennes	60,5%	*2,2%*	83 €	*6,8%*	50 €	*9,2%*
Strasbourg	67,2%	*6,6%*	101 €	*9,4%*	68 €	*16,6%*

En revanche, **pour les résidences de tourisme**, en cumul sur toute l'année 2023, l'occupation est en repli de près de 4% par rapport à 2022 tandis que le niveau de prix moyen est largement dépassé (+16%). **Ainsi, le chiffre d'affaires hébergement de 48 € HT est en hausse de 12%. Le taux d'occupation annuelle baissant significativement en 2023 par rapport à 2022 (60,4% vs 65,1%)** mais le revenu moyen par appartement s'élevant (61 € vs 58 €) **le RevPar est stabilisé** (37 € vs 38 €). Le taux d'occupation recule sur l'ensemble des mois, majoritairement au printemps et à l'été.



Jan. à Décembre	Economique	Milieu de Gamme	Global Nantes métropole
TO	70,8%	63,3%	68,8%
Var./n-1	*-3,5%*	*-3,5%*	*-3,5%*
RMA	63 €	89 €	69 €
Var./n-1	*18,2%*	*12,5%*	*16,3%*
RevPAR	44 €	56 €	48 €
Var./n-1	*14,1%*	*8,7%*	*12,2%*

Les résidences de Nantes s'inscrivent très en retrait de la dynamique de celle des villes du même panel de référence mais se distinguent par un des RevPar les plus en croissance (+14,1%), les meilleures performances étant celles enregistrées par Lille et Strasbourg.

Jan. à Décembre	TO		RMA		RevPAR	
	2023	Var./n-1	2023	Var./n-1	2023	Var./n-1
Nantes	**70,8%**	*-3,5%*	**63 €**	*18,2%*	**44 €**	*14,1%*
Bordeaux	73,6%	*-0,6%*	66 €	*11,1%*	48 €	*10,4%*
Lille	66,1%	*-2,2%*	72 €	*17,9%*	48 €	*15,3%*
Rennes	76,8%	*0,8%*	52 €	*12,6%*	40 €	*13,5%*
Strasbourg	77,9%	*1,3%*	59 €	*13,2%*	46 €	*14,7%*

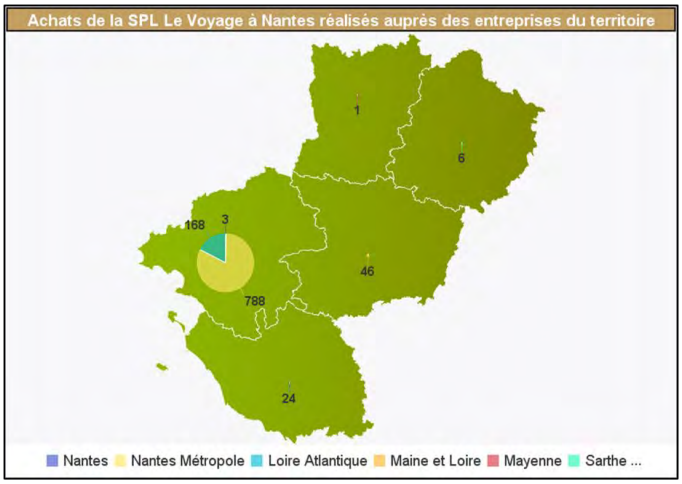
Les retombées économiques

Sur **l'année 2023**, les dépenses directes des **745 440 visiteurs estivaux (vs 700 000 en 2019 et 609 000 en 2022) s'élèvent à 75 M€** de dépenses sur le territoire métropolitain de l'été 2023.

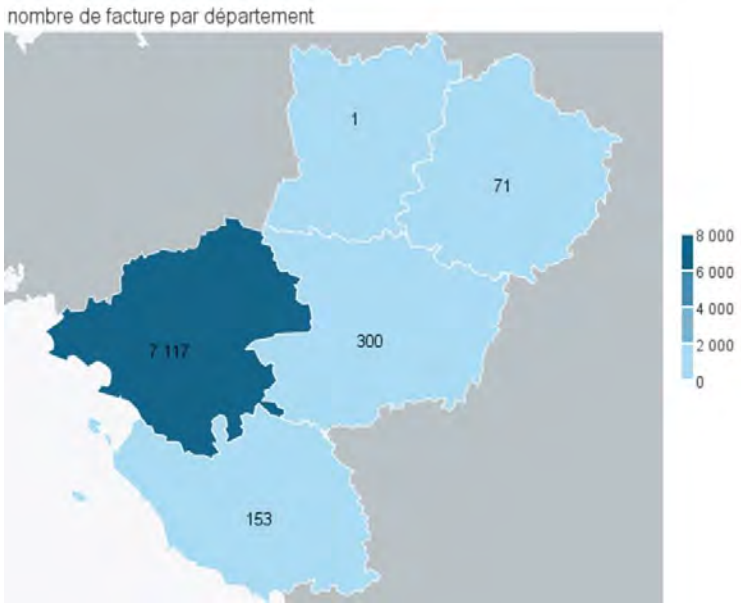
En 2023, la SPL Le Voyage à Nantes a eu recours aux services ou aux biens de **1 037 entreprises implantées dans la Région (dont 791 de Nantes Métropole)**, pour un **volume d'achats de plus de 13 M€ TTC (dont 10.9 M€ sur le territoire de Nantes Métropole)**, ce qui représente **58%** du montant total des achats effectués par la SPL **(48% sur Nantes Métropole)**, en fonctionnement (biens et services) et en investissement.
La SPL a sollicité au total **1 830 entreprises** en 2023, contre 1 846 en 2022. La part d'entreprises françaises est de **92%** et celle des entreprises de Loire-Atlantique s'établit à **52%**.

Ci-dessous, les achats de la SPL réalisés auprès des entreprises du territoire :

Nombre de fournisseur par origine géographique



Nombre de facture par origine géographique



1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Le Voyage à Nantes / Tourisme

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.
La nouvelle convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, a pris effet le 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2026.

A- Accueil et Services aux visiteurs

Accueil des visiteurs Le Voyage à Nantes (Nantes Tourisme)

En 2023, **182 294 visiteurs** ont été reçus à l'accueil du Voyage à Nantes, rue des Etats, soit une **progression de 10%** par rapport à 2022.

L'écart de fréquentation entre 2019 et 2023 ne cesse de diminuer. L'écart entre 2019 et 2021 était de -58%, entre 2019 et 2022 de -40% et celui entre 2019 et 2023 est de -34%.
Il est important de signaler que le temps passé avec les visiteurs est plus élevé aujourd'hui qu'en 2019. Ce qui résulte de l'évolution de la proposition du Pass Nantes nécessitant un accompagnement plus long.

Les mois d'activité les plus forts pour l'année 2023 restent les mois **de juillet et août**, période de l'événement estival, suivi des ailes de saison (septembre, juin, mai, avril)**.**

Le retour des visiteurs internationaux reste en progression sur 2023. Plus spécifiquement, **la présence des visiteurs internationaux représente 38% de la fréquentation** contre 31% en 2022 (18% en 2021).
L'Espagne reste le premier en termes de fréquentation touristique (50%) suivi du **Royaume-Uni** (17%), de **l'Allemagne** (13%), de la **Belgique** (11%) et **de l'Italie** (11%).
En septembre et octobre, 4 matchs de la Coupe du Monde de Rugby sont accueillis à Nantes avec une fréquentation plus forte qu'habituellement pour ces deux mois (+4% au mois de septembre et +12% au mois d'octobre par rapport à 2022).

Concernant la provenance des Français accueillis sur l'année, les cinq régions les plus représentées sont **les Pays de la Loire, l'Ile de France, la Bretagne**, **Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine** représentant respectivement **35%, 16%, 8%, 8% et 8%.**

Sur la période estivale, **68 464 visiteurs** ont été accueillis, ce qui représente une moyenne **de 1 104 visiteurs par jours** décomposés de la façon suivante :

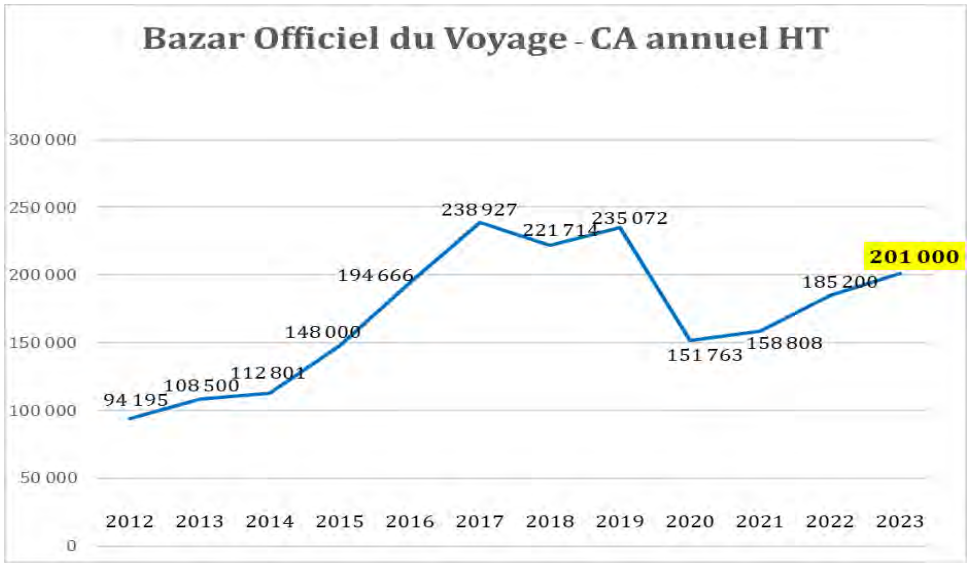
- Juillet : 32 355 visiteurs, soit +19% par rapport à 2022
- Août : 36 109 visiteurs, soit +20% par rapport à 2022

Contrairement à son pendant 2022, il n'y a pas eu de canicule sur l'été 2023, avec un impact positif sur l'évolution de la fréquentation.

Concernant les accueils délocalisés en 2023, **un seul lieu d'accueil est maintenu sur 2023, celui de l'accueil principal, 9 rue des Etats** : fermeture du Château de la Frémoire pour des raisons de travaux (réouverture prévue pour l'année 2024) et arrêt du dispositif d'accueil mobile avec le Combi Van au Parc des Chantiers.

Boutique du Voyage à Nantes - rue des états

Malgré un contexte économique toujours fortement impacté par la hausse des prix à la consommation, le **chiffre d'affaires global s'élève à 201 K€ HT** (hors Parfum le Voyage à Nantes), soit **+8.5%** par rapport à 2022.



Les produits du *Bazar officiel du Voyage* représentent désormais **85 % du chiffre d'affaires total**, soit +11% vs 2022. Il est à noter un bond de +117% pour les revendeurs locaux qui s'expliquent par le positionnement de produits dérivés de la gamme Docteur Paper aux Galeries Lafayette Nantes durant 3 mois (juillet > fin septembre).

Les 5 « univers graphiques » les plus plébiscités à la boutique sont les suivants (en nombre d'articles vendus) :

- Textile : Tote bag « Skyline Voyage à Nantes » : 22% du chiffre d'affaires ;
- Gourmandises : Torchons du Bazar Officiel du Voyage, 16% du chiffre d'affaires ;
- Affiche : Cartes Postales INK FACTORY Dr Paper, 10% du chiffre d'affaires ;
- Cartes postales, coffret L.A BOX weekends : 9% du chiffre d'affaires ;
- Accessoires : Petite boite métal LU (avec biscuits), 9% du chiffre d'affaires.

Les produits dérivés développés par le Voyage à Nantes représentent 59% des quantités vendues (24 314) et 55% du chiffre d'affaires global HT (110 K€ HT) ; à noter également le développement de la gamme « Welcome to Naoned City ».

Focus sur la e-boutique :

- 153 ventes en 2023 pour un panier moyen à 25 € HT
- 465 articles pour un prix moyen produit à 8.20 € HT
- 63% Loire Atlantique (dont Nantes et sa métropole)

Centre d'appels

Les contacts au centre d'appels ont diminué de 9 % par rapport à 2022.
Les appels téléphoniques représentent la part la plus importante des contacts.
Malgré une baisse des demandes traitées par le « click to chat » (var n-1 : -16%), ce support représente toujours une part importante des échanges écrits à distance, avec un taux de satisfaction élevé (95%).
Puis s'ensuivent les mails (+9%) et les réseaux sociaux (-52%).

B- Activité commerciale Le Voyage à Nantes (Nantes Tourisme)

Commercialisation de la destination auprès des visiteurs individuels

En 2023, Il est possible de dresser un bilan encourageant avec une évolution du chiffre d'affaires TTC global de **+13 %. L'année est marquée par le** retour incontesté des clientèles internationales à partir de mai-juin (principalement le marché européen) et la solidité du marché national pour la 3ème année consécutive.
La reprise de la consommation touristique est confirmée par les indicateurs du *Pass Nantes*, dont le volume progresse de **17% et le chiffre d'affaires de 20%,** ainsi que ceux des visites guidées (+9% de visiteurs inscrits, +18% de chiffre d'affaires).
A titre d'information, le chiffre d'affaires des cartes cadeaux est exclu de l'assiette de calcul, considérant cette offre comme moyen de paiement pour l'ensemble de nos billetteries.

- **Pass Nantes :** 542.8 K€ TTC, soit +20% vs 2022, pour **17 592** cartes vendues (+17% vs 2022), 10 845 ventes de cartes cadeaux (-15% de chiffre d'affaires réalisé par rapport à 2022) ;
- **Hébergements** : *Micr'home* progresse de +4.4% par rapport à 2022 avec un taux d'occupation annuel de 55%. La *Villa Cheminée* progresse de **2.5%** avec un taux d'occupation annuel de 88%.
- **Billetteries *:*** Le chiffre d'affaires progresse de **+2%** ; il est réalisé **à 53% en juillet et août**, les ailes de saison quant à elles (avril – mai – juin – septembre – octobre) pèsent pour **45% dans le chiffre d'affaires global.**
  Les croisières proposées par *les Bateaux Nantais* représentent 28% des billets émis.
- **Visites guidées :** 39.5 K€ TTC, soit +18 % sur l'année 2023 vs 2022, représentant 6 612 visiteurs, soit une **hausse de 9% par rapport à 2022** et un taux d'occupation toujours en progression. Pour la deuxième année consécutive, Le VAN a souhaité conserver des jauges « diminuées » (entre 20 et 25 personnes maximum par visite), qui avaient été appliquées lors des restrictions sanitaires de

2021 liées au COVID-19. Les mois les plus attractifs sont août suivi de juillet, avril, décembre, février et mai. Il est important de mentionner l'impact positif de l'événement **Le Voyage en hiver au mois de décembre, avec une hausse de 54% de participants par rapport au 2022.**

- **Audioguides :** 1 520 € TTC, soit -6% en chiffre d'affaires vs 2022 (à noter, +33% par rapport à 2021), pour **586 locations d'audioguides**, **-3%** par rapport à 2022. En 2023, Le VAN a proposé le contenu des audioguides en allemand. Il s'avère que les visiteurs espagnols ont le plus loué d'audioguides, suivis des visiteurs allemands. Les 3 thématiques avec le taux d'occupation le plus important en 2023 sont :
    - Histoires de street-art et graffitis - circuit centre-ville (90%),
    - Le Voyage en hiver (85%)
    - Cours secrètes et passages couverts (84%)

Faits marquants Pass Nantes 2023 :

- 41% des ventes annuelles sont réalisées en juillet / août ;
- Les ailes de saison représentent 41% des ventes annuelles (avril – mai – juin – septembre – octobre) ;
- La dématérialisation du Pass Nantes représente 52% des ventes, +6 points (Pass cartes physiques : 48 %) ;
- 73 739 entrées chez les partenaires qui composent l'offre (hors transport), +29% :
    - 81% Machines de l'Ile,
    - 59% Château des ducs de Bretagne,
    - 28% Bateaux Nantais,
    - 24% Musée d'Arts
    - 23% Petit train,
    - 22% City Tour,
    - 21% Muséum d'histoire naturelle
    - 16% Musée Jules Verne
    - 14% Navette aéroport
    - 12% Visites guidées Voyage à Nantes.
- Une moyenne de 4.4 sites visités par Pass, toutes durées confondues ;
- Un retour de la navette aéroport dans l'offre Pass Nantes ;
- Le regain des ventes du distributeur « aéroport » ;
- L'origine des porteurs Pass Nantes est à 59% nationale et 41% internationale

Activité commerciale « groupes »

Cette activité concerne la vente et l'organisation de visites ou séjours, plus ou moins personnalisée et pouvant aller jusqu'à des programmes complets (guidage, restauration, transport, hébergement, évènements), pour les **professionnels du tourisme, associations, comités d'entreprise, délégations ou scolaires et centres de loisirs.** Le service se charge de la commercialisation ou apporte aide et conseils aux organisateurs.

Toutes activités confondues (dont les Machines de l'île et le Château des ducs de Bretagne)

Très sollicité pour son expertise de la destination, le service groupes a répondu à 7 395 appels et traité 7 595 mails.

Ce résultat quasi stable s'avère déceptif au regard des carnets de commande du début d'année 2023 et n'est pas révélateur de sollicitations très en hausse.

Pour l'activité dite Le VAN (hors Machines et Château)

Le service groupes a traité **633 dossiers** contre **542** en **2022,** soit une progression de **16.8** %. Il a réalisé un chiffre d'affaires HT total de 246 K€ contre 292.3 K€ en 2022, soit -15.8 %.

En 2023, la progression de l'activité groupes est portée par la commercialisation des visites de ville au public adultes, elles représentent 54.7 % du chiffre d'affaires HT.

Le bilan 2023 est donc contrasté.

Des indicateurs de fréquentation en hausse qui témoignent de l'attractivité de la destination et de l'envie des groupes de voyager :

- Des sollicitations en forte hausse (+28.9%) ;
- Une augmentation de la fréquentation groupes (+17%) ;
- Une progression de visites de ville commercialisées (+5.7%) : le succès des visites privées, la reprise de la programmation par les Tours Opérateurs étrangers, la Rugby World Cup.

Et en même temps, une activité groupes encore largement empêchée, ce qui a conduit à des annulations en particulier des journées et séjours optionnés (en raison des mouvements sociaux, du traitement médiatique négatif de la ville de Nantes, des épisodes climatiques et surtout de la poursuite de l'inflation).

S'agissant du **visitorat scolaires** (65% des groupes accueillis au global des 3 Délégations de Service Public), **7 360 scolaires** ont bénéficié d'une prestation de visite (contre 8 753 en 2022, une baisse de 15.9% en raison des annulations pour le motif des grèves). Ils représentent 27.5% de la fréquentation groupes.

Le **service groupes** commercialise auprès des CSE des droits d'entrée à tarif préférentiel dans les sites du Voyage à Nantes. Les ventes 2023 sont quasiment stables : 22 302 contremarques (22 606 en 2022) pour un chiffre d'affaires en progression de 12.4% : 145.7 K€ HT versus 129.8 K€ HT en 2022.

Sur 2023, **plusieurs nouvelles propositions sont créées et mises en ligne** *(des programmes saisonniers à la journée pour promouvoir les offres groupes, des propositions évènementielles autour du Voyage estival, du Voyage en hiver, de La Folle Journée, des expositions, des offres de séjours familles pour les comités d'entreprise, de nouvelles visites « cimetière Miséricorde », « balade sucrée et salée », « statues de Nantes, images de la ville),* **des évolutions nécessaires ont été prises en compte** *(ex : protocole canicule à partir de 36°C, diminution de la jauge par guide pour les visites à pied, etc.), et* **un questionnaire de satisfaction a été mis en place** *(La note moyenne de **9.23** sur 10 a été attribuée sur les 94 questionnaires retournés).*

Activité commerciale « affaires »

Le service s'adresse aux **organisateurs de rencontres et événements professionnels** (entreprises, agences événementielles, organisateurs de congrès) et assiste les donneurs d'ordre dans l'organisation complète ou partielle de leur événement. Il gère également la **privatisation des sites du Château des ducs de Bretagne, des Machines de l'Ile et de la HAB Galerie,** pour un chiffre d'affaires global 2023 de **1 641 K€ HT** et 352 projets événementiels.

Dans la continuité de l'année 2022 qui avait marqué une réelle reprise événementielle et une année record en termes de chiffre d'affaires (1 650 K€ HT), **l'année 2023 présente un chiffre d'affaires équivalent sans les multiples reports enregistrés l'année précédente.**

Sur la DSP Tourisme, le service affaires a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de **502 K€ HT** (dont 214 K€ HT pour la HAB Galerie), contre 603 K€ en 2022 (dont 135 K€ pour la HAB Galerie).

Contrairement à l'année 2022 qui avait enregistré une activité importante sur le mois de juin avec l'accueil de la convention KP1 (44 K€) et septembre avec la convention CVS (73 K€), **l'activité a été concentrée sur les mois d'octobre et novembre en 2023**. Deux temps forts à noter sur ce dernier trimestre :

- L'accueil du congrès USH pour lequel le service affaires a organisé une quinzaine d'événements privatifs ;
- L'accueil d'une soirée (500 pers.) au cœur du Passage Pommeraye pour l'association des Notaires de l'Ouest.

La demande s'oriente principalement autour du parcours de la ligne verte, de la découverte des incontournables de la destination, des croisières sur la Loire (parcours Estuaire ou tour de l'île de Nantes), des parcours autour du Voyage dans le Vignoble …

C'est la thématique générique du Voyage Permanent (cœur historique ou Ile de Nantes) qui aura été la plus sollicitée (67%), puis la Cantine du Voyage, étape incontournable du Voyage à Nantes. Le site a séduit la clientèle pour son format convivial, en afterwork ou soirée collaborateurs.

Le service affaires a également accueilli et organisé 2 soirées privatives (WKN France et Notaires du Grand Ouest) au cœur de sites partenaires : le Jardin des Plantes et le Passage Pommeraye.

L'origine de la clientèle est principalement locale (58% des clients proviennent de Loire-Atlantique / 53% de Nantes Métropole). L'Ile de France arrive en second bassin de clientèle avec 17% des clients.

Enfin, 10 projets proviennent de l'étranger (Pays, Luxembourg et Espagne).

Le service affaires a enregistré 4 commandes merchandising pour « Le Bazar officiel du Voyage », avec un chiffre d'affaires total de 3.4 K€ HT pour une centaine de coffrets.

C- Marketing, promotion et communication

Les cibles redéfinies en 2020 sont restées les prioritaires sur 2023, la crise sanitaire ayant accéléré une orientation aussi choisie dans l'objectif d'un **tourisme plus responsable** : les clientèles de proximité, avec la promotion des programmations au grand air, toute l'année, et des propositions de déplacements doux.

Il s'agit toujours de promouvoir Nantes Métropole comme Destination vacances pendant les ailes de saison, Le Voyage à Nantes l'événement estival, le Pass Nantes pendant les vacances scolaires, Le Voyage en hiver pour les fêtes.

Webmarketing et Web social

Le digital constitue désormais le principal levier utilisé pour promouvoir la destination et assurer sa visibilité auprès du public individuel, comme des publics professionnels, d'affaires et de loisirs.

Sur 2023, les actions suivantes se sont déployées :

- **L'évolution de la fréquentation des sites internet** vs N-1 (+24% site du VAN / +18% les Tables de Nantes / +16% Les Machines / +79% Le Château des ducs de Bretagne) ;
- **L'amélioration des leviers de référencement naturels**, notamment grâce aux événements majeurs de l'année (Coupe du Monde de Rugby, Royal de Luxe, Le Voyage à Nantes…).
- **Le développement des achats d'espaces publicitaires**. Les équipes du Voyage à Nantes boostent :
    - La notoriété (nombre de publicité vues) ;
    - Le trafic sur des sites internet de la SPL (nombre de pages de destination vues) ;
    - L'engagement des cibles de la SPL (interactions sur les réseaux, comportements sur nos sites) ;
    - Les conversions en ligne (nombre de leads, téléchargements, achats en ligne et chiffre d'affaires).

  Ces achats d'espaces publicitaires sont réalisés sur d'autres sites internet et sur les réseaux sociaux :
    - **Promote posts** : pour le B2B, publications sponsorisées sur LinkedIn / pour le grand public, ciblage local, national ou lointain via les réseaux Facebook/Instagram ;
    - **Achats display** : pour Traversée Moderne d'un Vieux Pays, diffusion d'une campagne sur le réseau Google Display (YouTube, Discover et Gmail) / pour Le Voyage à Nantes, cible grand public via des achats programmatiques avec plusieurs méthodes de ciblages (ciblage géographique ; ciblage médias type « News », « Sorties », « Culture », « Lifestyle », « Tourisme français » ; reciblage des visiteurs n'ayant pas convertis).

Promotion vers les publics individuels, groupes et affaires

Concernant le grand public, **grâce au développement des offres à Nantes et aux alentours, la ville est devenue une destination vacances. La communication est désormais possible toute l'année avec comme temps fort l'événement estival et le Voyage en hiver.**

Sur 2023, des opérations de promotions notables sont mises en place :

- En partenariat (centre Leclerc Paridis, centre Leclerc Atout Sud, Office du Tourisme La Baule, l'habillage du desk INFO à l'aéroport de Nantes, l'habillage complet de l'accueil du camping de Nantes, la visibilité avec Brest, etc.) ;
- Une campagne impactante avec la SNCF et TER Pays de la Loire, mêlant actions de notoriété et performance tarifaire ;
- Une collaboration avec les guides touristiques locaux et **Lonely Planet**, **Chilowé** (pour les amoureux de la nature, cible jeune famille, jeunes actifs), le guide du routard et les newsletters tourisme.

Concernant la promotion en direction des professionnels du tourisme, 2023 est une année riche en occasions de rencontres avec les socioprofessionnels grâce à divers évènements (la coupe du monde de Rugby, les mardis du VAN, la soirée de lancement de saison, la soirée autour de la découverte du Voyage en Hiver, les portes ouvertes de la documentation).

Le bilan s'avère être très positif avec la réalisation d'actions concrètes *(ex : la documentation de la promotion, des opérations en lien avec la coupe du monde de rudby telle la présentation de l'événement et du reporting billetterie Nantes, les conseils pour se rendre au stade, le village rugby, l'info visite guidée, la présence du combi Van, des étudiants pour renseigner les touristes, etc.).*

Concernant la **promotion du tourisme d'affaires**, en raison d'une année annoncée similaire à l'an passé, le VAN a décidé de garder une communication régulière et non offensive (film promotion, édition du document Classe Affaires, édition d'offres de saison, e-mailing et newsletter, Eductour, salon, insertion publicitaire dans la presse spécialisée, collaboration avec le bureau des Congrès).

Concernant le **tourisme d'agrément**, Le Voyage à Nantes a décidé de communiquer de façon très régulière auprès de cette cible et de remettre en place des opérations de terrain : démarchages, éductour, salon, actions d'éditions (Travel planner, Nantes en groupe), newsletter groupes, promotions des offres de saison, insertions publicitaires dans des magazines ou presse sénior, salon des séniors de Nantes et de promotions vers les comités d'entreprises.

Promotion internationale

L'objectif principal du service international est de consolider la reconquête des clientèles européennes perdues lors de la crise covid. La chute sans précédent des flux touristiques de 2020 et 2021 a entraîné en effet des conséquences durables à la fois sur l'organisation des marchés et sur les habitudes de consommation touristique.

De plus en plus, les médias anglo-saxons évoquent le terme de *permacrisis (terme qualifiant un état de crise permanent)*, qui englobe de multiples sujets d'angoisse (conflit en Ukraine, au Moyen-Orient, escalade des tensions avec la Corée du Nord, entre la Chine et Taiwan… sans oublier la crise climatique, les incertitudes économiques liées à la forte inflation et leurs conséquences). Ce contexte compliqué peut tout à la fois inciter certaines populations à voyager pour 'profiter' et 's'évader' (revenge travel) comme il peut convaincre d'autres populations à renoncer au voyage.
Après une année 2022 caractérisée en France par une reprise marquée des arrivées et des recettes internationales, 2023 s'est achevée sur des niveaux de fréquentation proches, voire supérieurs au niveau pré-pandémie, selon l'ETC (European Travel Commission).

En 2023, Le Voyage à Nantes a donc mis l'accent sur les opérations permettant :

- De faciliter et d'appuyer la programmation de Nantes par les professionnels du tourisme ;
- D'augmenter sa visibilité dans les différents médias et auprès de prescripteurs ;
- D'initier des actions digitales permettant de toucher largement le grand-public : newsletters, campagnes, référencement…

L'intermédiation étant toutefois marginale dans la plupart des marchés européens (à peine 10% en Belgique ou au Royaume-Uni par exemple, contre 70% au Canada anglophone), **c'est sur la presse et le grand public que les efforts se sont focalisés** et de moins en moins vers les tour-opérateurs.

Quelques particularités de 2023 pour les marchés cibles :

- **Le grand retour des Britanniques, motivés par la Rugby World Cup et la tenue de plusieurs matchs à Nantes, et la forte progression des Irlandais et des Gallois** : Les actions ont mis l'accent sur les accueils de presse mais également sur l'achat de publi-rédactionnels et sur un renfort digital (4,3 millions d'impressions).
- Les **Espagnols** semblent avoir été très nombreux à venir à Nantes, notamment en raison des liaisons aériennes directes entre Nantes et les principales villes d'Espagne. Un plan d'actions a pu être déployé : présence au salon d'art contemporain ARCO de Madrid, médiatours, accueils de presse et deux campagnes digitales (été, hiver) permettant d'atteindre 7 millions d'impressions.
- **La forte progression des Allemands**, permettant d'engranger de belles retombées presse, participation à l'IMM - International Media Markt de Berlin, et à un démarchage presse à Düsseldorf, Berlin et Hambourg, ainsi que chez G+J, grande maison d'édition allemande.
- **L'Italie** est un marché important avec de belles marges de progression, notamment en Italie du nord et du centre. **Les équipes du VAN ont concentré leurs** efforts sur des accueils presse de qualité et sur l'entretien d'un réseau de journalistes relais de la destination : Magazine MCG, Italie du nord, Dovè, la référence tourisme en Italie, Magazine L'Officiel.
- **Les Belges et Néerlandais, ces deux marchés fidèles se sont révélés être les plus résilients pour le VAN avec de très bons scores de fréquentation estivale.** Il est à noter le maintien de la liaison quotidienne directe SNCF/SNCB Bruxelles <> Nantes. Accueils de presse, insertions, achats de packs de communication (dont émission TV la matinale + radio la Grande Evasion) et une campagne digitale sur la partie belge francophone ont permis d'assurer pour le VAN une belle

visibilité (partenariat print, digital, tv et radio avec le groupe Cyberprod, présentation VAN aux pros de la Province de Liège, Accueil de l'émission de tv néerlandaise Rail Away).

- Un grand pas en avant a été franchi sur le **marché Suisse** avec la signature d'un contrat avec l'agence PR Gretz Communication, apportant ainsi une meilleure visibilité (accueils presse de qualité et placement de publi-rédactionnels ciblés).

Enfin sur 2023, Le Voyage à Nantes a multiplié ses actions pour conquérir les marchés plus lointains tels Japon, Corée, Canada et USA *(accueil d'un famtrip, participation au workshop Sakidori à Tokyo, accueil de la tv NHK pour un programme éducatif à Nantes, accueil d'un famtrip en amont des RV France, publi-rédactionnel dans le magazine Explore France Corée, participation aux workshops Atout France de Toronto, Calgary et Vancouver, accueils de presse, participation au France 360, événement et workshop Atout France à Los Angeles).*

Communication

Après une année 2022 en demi-teinte dans la réception de l'événement estival - qui reste dans l'esprit de tous la marque la plus forte du Voyage à Nantes - l'enjeu de l'année 2023 a été, en termes de communication, mû par la volonté affirmée de renouer avec les Nantais afin de susciter non seulement des intérêts de visite mais aussi retrouver un sentiment d'appartenance et de fierté.

Afin de tenir les objectifs du VAN (accroitre la fréquentation de la destination du plus proche au plus lointain, asseoir l'image de marque de la SPL à un niveau local et national, etc.), la communication s'appuie sur la programmation.

Il est à mettre en exergue pour l'année 2023 : Le Voyage à Nantes estival, l'exposition Gengis Khan au Château des ducs de Bretagne, le Voyage en hiver, l'accueil de la coupe du monde de rugby ; ainsi que le travail continu d'amélioration de la communication touristique notamment en termes d'accessibilité.

Toutes activités confondues, c'est la production de plus d'une centaine de documents print pour la promotion et l'accueil des publics en français et langues étrangères, ainsi qu'une quinzaine de dossiers de presse, 22 000 affiches tous formats sur la métropole et en national (Ile de France et Grand Ouest notamment), 2 300 pages internet mises à jour pour le seul site internet du Voyage à Nantes, 320 retombées presse remarquables au seul niveau national et international.

*** Focus sur le Voyage à Nantes Estival :** différentes actions ont intégré le plan de communication traditionnel (affichage, presse, programme, numérique, etc.) : création d'un nouveau document : « Nantes, Des histoires de statues », relations de presse locale, meilleure visibilité du parcours du Campus créatif, multiplication des opérations avec les influenceurs locaux (collectifs sur Instagram : NantesGrandAngle et IgersNantes), promotion nationale, parution de plus de 120 sujets de presse, couverture de l'évènement par les TV (M6, BFM TV, France 2, TF1), partenariats très grand public avec Madame Figaro et Paris Match.

*** Focus sur l'accessibilité :** travail sur l'accessibilité pour l'accessibilité numérique ou la production de documents print selon les besoins émis par la Direction projet : remaniement du guide « Accessibilité de la destination » en un seul document plan-guide - inspiré de l'actuel plan touristique, refonte des pages accessibilité des sites du Voyage à Nantes et des Machines de l'Ile valorisant les offres par type de handicap, rédaction d'une déclaration d'accessibilité pour le site du Château.

*** Focus sur la coupe du monde de rugby :** travail sur la création d'une page internet dédiée, traduite en anglais et en espagnol, création d'un document dédié pour le public japonais, mise à jour du site dédié « Rendez-Vous à Nantes », accompagnement de la société Pro HBS pour le tournage vidéo de présentation de la ville hôte, création d'affichettes « Bienvenue » en toutes langues et valorisation de « Où manger » avec site web des Tables de Nantes (existe en Fr/GB/Esp), relai de l'événement sur les réseaux sociaux.

*** Focus sur le Voyage en hiver :** reconduction du plan de communication global mis en place en 2022 pour des actions en national : affichage sur Nantes et Métropole et à la Gare Montparnasse, affichage numérique toujours à Montparnasse ainsi qu'en gare de Rennes, analyse précise des réseaux sociaux et de la presse (une revue de presse très positive alors que le sentiment global généré par la puissance de la polémique semblait indiquer le contraire), veille média du VAN totalisant 169 articles de presse régionale ou nationale, presse locale représentant 144 retombées se faisant l'écho de la création des œuvres et de la valorisation du patrimoine dans le travail des artistes, programmation, des ressentis autant mitigés que favorables du public.

*** Focus sur : le campus créatif et le Parc des Chantiers :** le parcours inter-écoles a connu une grande évolution dès sa deuxième édition avec l'ouverture des écoles lors de l'événement estival : visite de presse dédiée, deux doubles pages dans le programme estival du Voyage à Nantes et avec une rubrique dédiée sur le site Internet, œuvre du Studio Katra sur le parvis du Pôle des Arts Graphiques (Grafipolis et La Joliverie) identifiée en tant que nouvelle identité du parcours, invitation à #CampusCreatif Nantes, diffusion d'un guide des bonnes pratiques, mise en place de nouveaux outils (e bloc-marque Parc des Chantiers associé au logo du Voyage à Nantes, habillage de la Station Prouvé avec une signalétique spécifique, plan, marché avec Optima) , conférence de presse et dossier de presse.

*** Focus sur la communication numérique :** Pratiquement tous les sites du Voyage à Nantes voient encore leur fréquentation augmenter (excepté Estuaire car le site du Voyage à Nantes a pris le lead en termes de référencement et Le Mémorial qui a souffert d'une mise à jour Google au printemps dernier)**.** Augmentation de fréquentation sur les réseaux sociaux (Instagram, Tiktok, Facebook), développement de cartes interactives avec géolocalisation, création d'un espace « carrières » et optimisation d'un moteur de recherche multicritères sur le site du Voyage à Nantes, réservation en ligne sur desktop et mobile (et en multilingue po) sur les pages Galerie, Eléphant et Carrousel.

*** Focus sur le parcours Estuaire :** Les enjeux restent inchangés depuis quelques années (faire exister Estuaire auprès d'une cible locale, nationale et internationale, très grand public tout autant qu'amatrice d'art, comme un équipement à découvrir toute l'année, relancer le parcours sur la base de l'événement Voyage à Nantes Estival). Editions d'outils (livret Croisière Estuaire 2023, carte Michelin Estuaire 2023-2024, campagne d'affichage) et intégration aux campagnes digitales sur les écrans de Nantes gare sud pour les vacances d'Avril et Montparnasse et gare de Rennes sur des périodes définies.

1.2. Art et espace public, branches, culinaire

1.2.1 LES EVENEMENTS DU VOYAGE A NANTES

La programmation et production artistique

Toutes les équipes du Voyage à Nantes sont mobilisées toute l'année pour œuvrer à la réussite des évènements du Voyage à Nantes, en respectant un long processus très rythmé :

- Choix des artistes, définition du projet artistique avec les artistes et la production des œuvres ;
- Production artistique en lien avec chaque projet ;
- Relations institutionnelles / rencontres / travaux en transversalité VAN

Le Voyage à Nantes estival 2023 - 12ème édition



« *Chaque année, lors des séances de repérage qui visent à sélectionner les sites, les monuments, les perspectives, les places qui pourraient recevoir l'installation d'un artiste, notre équipe, les yeux au ciel accroche le regard des statues qui habitent la ville, que nous ne voyons plus et qui pourtant la représentent un peu.*

Ces habitants à l'arrêt, nous intriguent, nous inspirent des histoires qui ne sont pas l'Histoire.

Nous imaginons aussi que d'autres statues migrantes, venues d'autres villes de France ou du monde, vont entrer dans Nantes et transformer l'appréhension que nous en avons.

Nous pensons à tout cela et puis nous passons notre chemin.

Mais cette année, fascinés par leur présence et leur invisibilité, nous avons décidé qu'elles seraient les personnages de notre aventure, voire que certaines d'entre elles se mettraient à vivre, se détendraient et nous retrouveraient dans la « vraie vie ».

C'est sans doute l'Éloge de la transgression, cette petite fille qui descend de son socle, justement face à Cambronne, qui nous a inspiré cette fiction. »

Édito de Jean Blaise au programme estival du Voyage à Nantes 2023.

L'objectif de l'édition 2023 du Voyage à Nantes est de concentrer l'ensemble des projets autour de la **thématique de la statuaire**, d'investir de nouveaux lieux plus "intimes" et secrets de la ville, de concentrer les propositions dans un périmètre centré sur le centre historique et de permettre au public de découvrir un nombre plus conséquent d'œuvres sur le parcours.

La 12ème édition du Voyage à Nantes, qui s'est tenue du 1er juillet au 3 septembre 2023, est la plus fréquentée et l'une des plus appréciées depuis la création du Voyage à Nantes en 2012.
En effet, à sites comparables par rapport aux années précédentes, ce sont 745 440 visites comptabilisées **soit +22% par rapport à 2022** et **+5% par rapport à 2019**.
C'est sans comptabiliser les œuvres dans l'espace public pour lesquelles un comptage n'est pas possible et qui ont pourtant connu un fort succès public : l'œuvre de Xu Zhen rue d'Orléans, Sanam Khatibi dans le jardin de la Psallette, l'*Éloge du déplacement* de Philippe Ramette, les statues de la ville revues par Olivier Texier, les Allégories d'Amédée Ménard près du palais de justice, etc.

Les productions du Voyage à Nantes pour l'édition 2023 sont les suivantes :
- Olivier Texier, *Le temps d'une pause*, partout dans la ville
- Amédée Ménard, *Monument à Adolphe Billault*, Palais de Justice, Quai François Mitterrand
- Philippe Ramette, *Éloge du déplacement*, divers lieux dans la ville
- Maen Florin, *Commedia*, Cour de l'Hôtel de Châteaubriant, dit Hôtel de Briord et Pacific, Place Royale
- Olaf Breuning, *The Humans*, Place du Commerce
- Sanam Khatibi, *Je serais douce*, Jardin de la Psallette
- Thomas Houseago, *L'Homme pressé*, Cours Cambronne
- Johan Creten, 3 œuvres :
    - *La Mouche morte*, Serre de l'Ile aux Palmiers du Jardin des Plantes
    - *Sans titre*, Cour du 4 Place de la Bourse
    - *La Grande Colonne*, Domaine départemental de la Garenne Lemot
- Marion Verboom, *Pistillus*, Place et Passage Sainte-Croix
- Xu Zhen, *European Thousand Arms Classical Sculpture*, Rue d'Orléans
- Hans Op de Beeck, *Parade*, Théâtre Graslin
- La collection des masques Peignon, Maison de l'Immaculée
- Florian Viel, *Les Jardins mobiles*, Ligne 2 du Tramway

Les projets non aboutis en 2023 :
Divers projets, bien enclenchés pour certains et malgré les efforts déployés par toutes les parties impliquées, sont abandonnés pour des raisons de faisabilité techniques, financières, politiques et organisationnelles.
- Terrain vague, Collectif GRU, Le Solilab
- Jean-Baptiste Bernadet, Place Aristide Briand
- Nantes en 3D, Mathieu Husser et Claudia Comte
- Caroline Mesquita / écluse St Félix
- Projet de Belvédère pour les projets urbains

Le Voyage à Nantes estival 2023 - La Nuit du Van – 1er juillet 2023

La Nuit du VAN s'amuse à jouer, le temps d'une soirée, avec le parcours estival du Voyage à Nantes en imaginant des rendez-vous éphémères qui sont autant d'invitations à porter un regard différent sur chacune des étapes. Les enjeux de programmation autour de la Nuit du VAN sont de trouver des formes festives et conviviales pour le plus grand nombre sans renoncer à une certaine exigence artistique.

Pour cette nouvelle édition, la ligne programmatrice s'est construite de manière très intuitive. Chaque année, la Green Line Marching Band défile dans la ville sous forme de parade. En 2023, le Groupement National des Indépendants Hôtellerie & Restauration (GNI-GHR) a proposé au Voyage à Nantes d'apporter une touche créative à sa traditionnelle Course de garçons de café. L'équipe projet a par ailleurs découvert un spectacle chorégraphique déjanté sur le thème du football, présenté par le Ballet National de Lorraine.
Tout convergeait vers une thématique autour des rassemblements populaires et des moments de liesse collectifs pour inscrire cette nouvelle Nuit du VAN avec le pas de côté qui lui est propre.

La programmation artistique a regroupé les artistes suivants :

- Tony Regazzoni, "Pharaonik", Nefs / Cantine / Warehouse
- Carla Adra, "Le Temple de la casse" / Course de serveuses et garçons de café - place du Commerce et parcours en ville
- CCN Ballet de Lorraine,"Discofoot" / "Feydball"
- Hélène Bertin, "Danse don abeuille" / Château des ducs de Bretagne
- Green Line Marching Band
- Résilience Factory, "Le souffle des pierres "

Une particularité à prendre en considération dans la programmation était la concomitance avec la Nuit des Tables. Certains ponts ont été tissés entre la programmation culinaire et celle de la Nuit du VAN et les horaires ont été réfléchis en fonction.

Le voyage à Nantes en hiver 2023 : 2ème édition du 25 novembre 2023 au 07 janvier 2024



En 2021, Nantes Métropole a mandaté la SPL Le Voyage à Nantes pour « une direction artistique à concevoir au diapason des fêtes de fin d'année, à compter de Noël 2022 ».
Cette initiative faisait suite à une demande conjointe des associations de commerçants et de Nantes Métropole pour dynamiser le centre-ville et attirer un public plus diversifié (régional, parisien) sur cette période de fin d'année.
« Fuir les représentations éclatantes, conventionnelles, artificielles. Montrer la ville par le regard d'artistes » (Jean Blaise), à travers un parcours artistique dans le respect des traditions de Noël et en complémentarité d'autres acteurs.

- Partenariats et fédération d'acteurs : 2A, Ecossolies, Commune Libre du Bouffay, Plein Centre ;
- Programmation artistique singulière conçue autour de trois axes principaux : **la création d'œuvres artistiques originales dans l'espace public, une programmation musicale et la promotion culinaire** ;
- Un événement responsable ;
- Une mise en valeur du patrimoine.

Le début de l'année 2023 est marqué par le bilan de l'édition précédente. Cette première avait rencontré de nombreux défis, notamment en termes de délais de production et de réception du public. **Les conclusions de ces retours ont souligné la nécessité de renforcer le parcours artistique pour le rendre plus visible et attractif, ce qui a orienté les ajustements artistiques et les grandes orientations pour l'édition 2023, à savoir la mise en place des œuvres suivantes dans l'espace public :**

- Vincent Olinet, "La nuit je vois"
- Dominique Blais, "A flot d'airain"
- Quentin Faucompré, "Mon manège éternel"
- Virginie Barré, "Petite maman Noël"

Ainsi que d'une riche programmation musicale :

- Green Line Marching Band
- Chorale Y Birds x Le Voyage à Nantes

Cette seconde édition de l'événement est marquée par une fréquentation stable du centre-ville et par une fréquentation très en hausse pour les billetteries : +50% au Château des ducs de Bretagne, +19% aux Machines de l'île ou encore l'accueil touristique du Voyage à Nantes : +31% (20% de touristes étrangers vs 13% en 2022).
Les chiffres de comptage sont cours de consolidation avec l'ensemble des acteurs de la ville, néanmoins, il est certain que Nantes devient la 1ère destination de l'ouest sur les vacances de Noel.

1.2.2 *Le Voyage Permanent* et *Estuaire*

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole / Conventions de subventions de la Région des Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique, de la Ville de Saint- Nazaire, de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et de la Communauté de Communes Sud Estuaire.

La Collection d'œuvres urbaines du *Voyage Permanent*

En cohérence avec la stratégie de pérennisation des installations, particulièrement depuis 2016, et de développement de partenariats innovants avec les acteurs de la transformation de la ville, ce sont 79 œuvres qui sont désormais visibles toute l'année, et près de 130 avec les saisonnalités.

En 2023, la Collection permanente a continué de s'enrichir **avec la réalisation de 3 nouvelles œuvres pérennes de la collection urbaine** :

- Sanam Khatibi, *Je serais douce*, La Persagotière Nantes Sud Sèvres
- Marion Verboom, *Achronie 39*, le Jardin du passage Sainte-Croix comme lieu d'exposition
- Olaf Breuning, *The Humans*, recherche de site en cours



Je serais douce
Sanam Khatibi
(Persagotière Nantes Sud Sèvres)



The Humans
Olaf Breuning
Recherche de site en cours



Achronie 39
Marion Verboom
Recherche de site en cours

La technicité des équipes du Voyage à Nantes

- Nombre de projets suivis :
  - Le Voyage à Nantes Estival (LVAN) : 14 projets temporaires
  - Expositions à la HAB Galerie : 2 Expositions
  - La Nuit du VAN : 4 projets
  - La Nuit des tables de Nantes
  - Le Grand Marché des Pays de la Loire
  - Le Voyage en Hiver (LVEH) : 4 Projets
  - Nocturne Culinaire à Talensac
  - Œuvres pérennes : 2 Projets
- Remontages des œuvres saisonnières et de la Cantine du Voyage : 5 projets

- Suivi technique et maintenance de la Ligne Verte et de la Signalétique des œuvres
- Gestion et suivi des lieux de stockages et des ateliers de production des œuvres : Malville, Seil et Vigneux
- Etudes de projets pour les années suivantes ou de projet qui n'ont pas abouties
- Environ 100 entreprises ou prestataires différents en 2023 qui se situent à 95% dans un rayon de 30 km autour de Nantes
- Passation de 11 Marchés publics
- Suivi des commandes :

    * 2 600 Commandes pour LVAN, NDV, HAB, Collection Urbaine et Collection Estuaire.

    *700 commandes pour LVEH

Estuaire, exemple d'un projet de mise en valeur d'un territoire

Estuaire est une aventure artistique en trois épisodes, dont le dernier a eu lieu l'été 2012. Les œuvres ont été réalisées in situ, à Nantes, Saint-Nazaire et sur les 60 km de l'estuaire de la Loire qui les relient.
C'est grâce à la rigueur des équipes et leur volonté d'excellence que le Voyage à Nantes continue de présenter au public une collection en parfait état, condition indispensable à la magie créée par ses 34 œuvres remarquables et ce, avec un budget opérationnel stable depuis 2015.



Maintenance des œuvres *Estuaire*

Pour cet ensemble d'œuvres visibles toute l'année, certaines implantées depuis 2007 et soumises aux aléas du temps, **la problématique du vieillissement** fait de la maintenance et de la préservation une préoccupation quotidienne. Aux enjeux artistiques s'ajoutent des volontés de **développement durable**. A chaque problématique technique et de maintenance, l'équipe a mis en place des solutions. Cette organisation éprouvée est le fruit d'une expérience acquise depuis plus de 15 ans.

En quelques chiffres, *Estuaire* s'est :

- 34 œuvres créées en 2007, 2009 et 2012.
- 60 km d'estuaire de Nantes à Saint-Nazaire réparti sur 12 communes de Loire Atlantique.
- 350 K€ de budget opérationnel.
- Une moyenne de 120 bons de commandes par an en plus des marchés.
- Plus de 30 PME ou micro-entreprises locales impliquées dans les opérations de maintenance et de travaux.
- 3 entreprises d'insertion sollicitées régulièrement.
- 1 temps plein dédié depuis 2009 appuyé par un 40% en renfort.

Spécificités de la collection *Estuaire* :

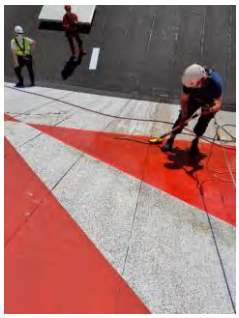
- Des œuvres très variées avec une multitude de matériaux et de techniques utilisés qui nécessitent une compétence multi-technique.



Opération de maintenance annuelle de « Did i miss Something » de J.HEIN

- Des sites exposés aux aléas naturel ou au public, ce qui nécessite une veille pro-active de tous les instants.





Maintenance de « Suite de triangles » de F.VARINI

- Une collection visible 365j/365 et une nécessité d'excellente présentation imposée par un public toujours nombreux.



Repérage en vue d'une réimplantation de l'ourson des « Settlers » de S. SZE

- Une vaste emprise géographique avec des sites qui s'égrènent sur 60 km entre Nantes et Saint-Nazaire.







Restauration du panneau d'accueil des manches à air au « Jardin Etoilé » de Kynia MARUYAMA

- Des œuvres majeures mais des œuvres vieillissantes. Aux opérations récurrentes liées à la maintenance des sites s'ajoute une nécessité d'anticipation des opérations de restauration d'ampleur.





Restauration de « Misconceivable » de Erwin WURM

Fréquentation

La fréquentation des sites ne s'est jamais démentie, malgré une baisse de fréquentation de **-4.91% à l'Observatoire à Lavau-sur-Loire sur 2023 par rapport à 2022** (mais augmentation sur les mois de juillet et août en raison des fortes chaleurs).

Quant aux Croisières *Estuaire*, une nouvelle offre de croisière a été proposée en 2023 et intégrée au Pass Nantes. Le retour du public est toujours aussi positif avec un **taux d'occupation au départ de Nantes de 89% et de 85% au départ de Saint-Nazaire.**

Une légère baisse du nombre de passagers à bord du bateau (-3.4%) est observée en 2023 vs 2022.

La ligne verte et la signalétique

D'une longueur totale de **24,5 km,** la ligne verte représente la ligne conductrice du Voyage à Nantes pour guider les visiteurs et les mener vers les œuvres de l'Evénement mais aussi de la Collection.

Au cours de l'année, certains tronçons ont subi une usure plus prononcée due au passage des piétons et des voitures. Ils ont dû être repeints, modifiés ou créer pour certains afin de suivre un nouveau parcours.

1.2.3 Les Branches touristiques

Activités confiées dans le cadre de la délégation de service public de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique (itinérance, œnotourisme, vélotourisme).
Partenariats avec les Collectivités et acteurs des territoires concernés (hors Métropole).

A- <u>Le Voyage dans le Vignoble</u>

En 2023, la SPL Le Voyage à Nantes a mis en valeur, notamment avec le plan guide, les 11 étapes suivantes :

- La Chaussée des moines (Vertou)
- Le Château de la Remoire (Vertou) - **Exceptionnellement fermé en 2023**
- Pont Caffino (Château-Thébaud)
- Le Château du Coing (Saint-Fiacre)
- Le Port de la Haye-Fouassière
- Le musée du Vignoble nantais (Le Pallet)
- Le moulin à Papier du Liveau (Gorges)
- Le Domaine de la Garenne Lemot (Gétigné)
- Clisson
- Le Château de Goulaine (Haute-Goulaine)
- La butte de la Roche (Le Loroux-Bottereau)



Un nouvel outil de communication a été réalisé en collaboration avec Michelin. Le plan guide Michelin du *Voyage dans le Vignoble* a été édité à **35 000 exemplaires.**

<u>Le Porte-Vue</u>, belvédère imaginé par l'architecte Emmanuel Ritz, déplie depuis octobre 2020 ses trente mètres de passerelle à Château-Thébaud, dont vingt au-dessus du vide, sur le site de Pont-Caffino et de la Maine.
Le belvédère bénéfice toujours d'une excellente fréquentation. La Guinguette de la Huchette (photo de couverture du plan du *Voyage dans le Vignoble*) est un véritable succès.

D'autre part, le site de ***La Frémoire*** est fermé en 2023 pour travaux. Le château réouvrira sur une nouvelle configuration en juillet 2024.
En 2023, le site a bénéficié d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation en vue de créer un site oenotouristique valorisant le vignoble d'AOC de Nantes et invitant à découvrir plus largement la destination touristique Muscadet Loire Océan.

Par ailleurs, ***« Embarquement III »*** **et** ***Un dimanche au port*** **– La Haye-Fouassière**, ont ouvert du 1er week-end de juin au 1er week-end de septembre 2023.
L'aire de jeux proposée par le collectif *100 Détours* et inaugurée en 2020 remporte toujours un vif succès auprès des habitants et visiteurs de passage.
Le site du Port de la Haye-Fouassière s'installe comme un vrai lieu de convivialité, de rencontre intergénération et de détente. La commune s'est de nouveau saisie du site pour proposer tous les dimanches des animations en lien avec les associations locales qui sont de plus en plus nombreuses à intégrer le projet.
L'espace de dégustation du Muscadet est tenu **par les vignerons** de La Haye-Fouassière tous les dimanches du 4 juin au 3 septembre 2023 de 11h à 18h.



Enfin, sur le site de la Garenne-Lemot, une **œuvre durable** s'est installée en 2021 au sein du domaine, ***Bois de la Gorgone***, œuvre d'Eva Jospin. Cette proposition du Voyage à Nantes et du Département de Loire-Atlantique est visible **jusqu'au printemps 2024**.



B- La Loire amont

Conformément au projet décrit dans la DSP Tourisme de Nantes Métropole, il s'agit avec ce parcours de s'inscrire sur le parcours de la ***« Loire à vélo »*** et de contribuer à sa dynamique.

Trois communes sont concernées par cette branche : Mauves-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Sébastien-sur-Loire.

Mauves-sur-Loire, ***Mauves balnéaire*** a ouvert ses portes du 29 avril au 17 septembre 2023.



Le Voyage à Nantes a accompagné la commune dans son aménagement.

L'exploitation du site a été confiée en 2022 pour une durée de 3 ans à l'association Haut & Fort qui a collaboré avec le Domaine Marchais (Thouaré sur Loire) et le Domaine Morille Luneau (Divatte sur Loire).

La restauration est assurée en 2023 par un traiteur local et des foodtrucks.

La fréquentation est restée stable par rapport à 2022, les soirées de diffusion des matchs de la coupe du monde de rugby ont été bien fréquentées.

La Sablière a poursuivi son activité à Sainte-Luce-sur-Loire ; le site a ouvert du 28 avril au 24 septembre 2023, tous les jours de 11h à 22h en juillet et août.

Le Voyage à Nantes a contribué à l'aménagement de *La Sablière*, avec en particulier **la mise en place d'un mobilier adapté** conçu par le collectif *Vraiment,* en bord de Loire.

La SPL a également accompagné **la mise en œuvre d'une consultation** en vue d'autoriser la sous-occupation et l'exploitation des équipements. Depuis 2022, l'exploitation a été confiée à Paco Tyson.

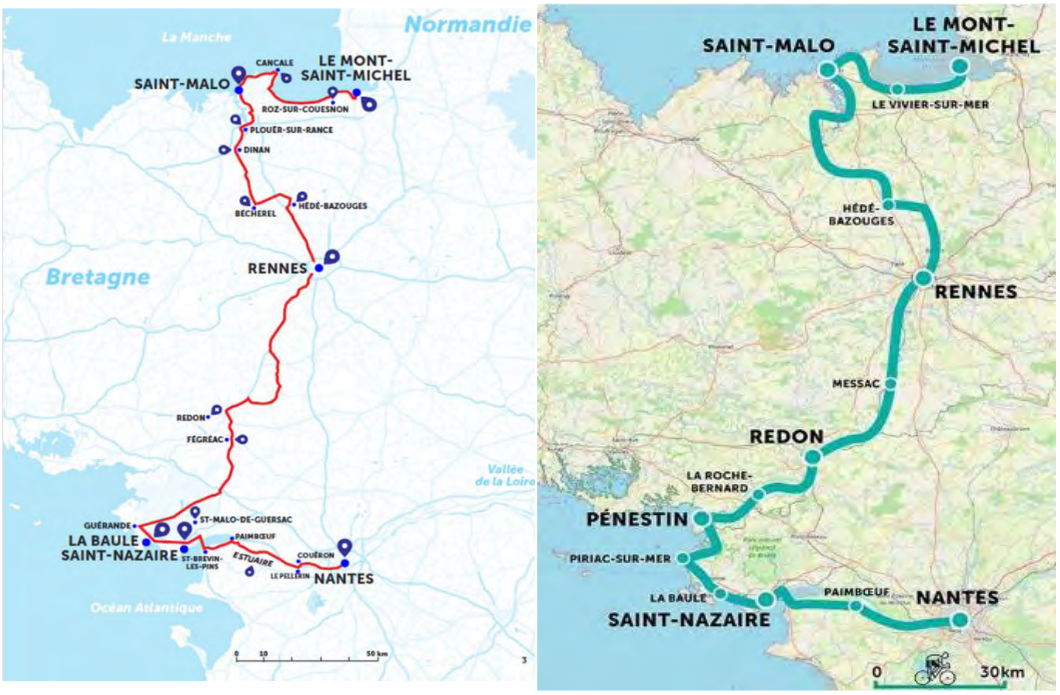
La fréquentation **a encore progressé, environ 20 000 personnes ont été accueillies sur le site cette saison.** Les publics viennent majoritairement de Sainte-Luce-sur-Loire (60%), Nantes (15%) et la Loire à vélo (10%).



Au sud, ***Station Nuage*** continue d'attirer de nombreux visiteurs (à hauteur de 250 000 sur 2023 vs 300 000 sur 2022) notamment grâce à des événements forts : Blue Friday, Balapapa, Station (Q), Parc o Tyson.
Cette baisse de fréquentation sur 2023 vs 2022 s'explique notamment par l'absence du festival Franquette cette année.
Plus de 18 000 repas ont été servis (pain Bao, Moules-frites, salades…), légère baisse par rapport à 2022 (20 000 repas). Les exploitants prévoient de renouveler la carte à la saison 2024.



C- Traversée moderne d'un vieux pays



Nantes, Saint-Nazaire, La Baule, Rennes et Terres Emeraude partagent l'envie de faire découvrir leur territoire de l'ouest de la France à un large public en proposant un parcours touristique reliant l'Atlantique à la Manche - Nantes au Mont-Saint-Michel, via un itinéraire routier de 380 km, un itinéraire cyclable de 500 km et, bientôt, un itinéraire pédestre de 670 km. Ce parcours Traversée Moderne d'un Vieux Pays est le résultat d'une collaboration inédite au-delà des frontières administratives régionales. En assemblant leur patrimoine historique et contemporain, artistique et gastronomique, architectural et naturel, les destinations proposent un parcours singulier mélangeant de façon harmonieuse des trésors méconnus, des plages secrètes, des paysages naturels, des œuvres d'art in situ, des grandes expositions, et des bonnes adresses. Ce concept, s'appuyant sur les mobilités douces, répond aux nouveaux enjeux **du tourisme durable et responsable**.

En 2023, les 4 partenaires (la SPL Saint-Malo-Baie du Mont-Saint-Michel ayant quitté ce partenariat fin 2022), ont ainsi souhaité axer leurs efforts sur le parcours cyclable et le **repositionner sur la France et les marchés de proximité en Europe, notamment en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas.**

Ainsi, le VAN poursuit la campagne digitale de promotion nationale en ciblant les grandes métropoles françaises, en déployant la promotion en Belgique francophone, en animant le réseau social Instagram et en développant la promotion en France et en Europe (workshop presse, partenariat avec le média Chilowe, partenariat avec Atout France pour accueillir une équipe de tournage belge pour l'émission TV « L'échappée belge du beau vélo de Ravel », lancement d'une campagne digitale sur le site allemand KOMOOT, article de presse, collaboration avec une agence de presse pour travailler les médias néerlandais, etc.).

Toutes ces opérations de promotion ont permis de faire connaître le parcours et de gagner en notoriété, avec environ 64 millions de personnes touchées, toutes sources confondues (presse, réseaux sociaux, campagnes web).

1.2.4 Le Parc des Chantiers et le quai des Antilles – HAB Galerie et Cantine

Parc des Chantiers et HAB Galerie : sites dont la gestion a été confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole depuis le 1er mars 2015 via la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique

La nouvelle convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, a pris effet le 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2026.

Cantine du Voyage : équipement produit dans le cadre du *Voyage à Nantes* estival 2013, réinstallé chaque année depuis et donnant lieu à une AOT avec le Port, ainsi qu'à une convention d'occupation avec un exploitant privé.

A- <u>Le parc des Chantiers</u>





Si l'année 2022 visait à poser les premiers jalons du projet du Parc des Chantiers, l'année 2023 est, quant à elle, marquée par l'assise du projet à l'échelle du Voyage à Nantes, des partenaires et du public. En mai 2023, une conférence de presse à la Station Prouvé marque l'existence du Parc des Chantiers comme le parc urbain touristique principal de la centralité en affirmant la position du Voyage à Nantes comme gestionnaire d'un site au quotidien et catalyseur d'initiatives et d'innovations utiles aux riverains tant qu'aux touristes.

L'année 2023 est marquée par l'installation de l'équipe du service Ile de Nantes Ouest à mi-temps dans la Station Prouvé ainsi que par l'arrivée du gardien et d'assistant régie pour épauler l'équipe.

Le Voyage à Nantes assure ainsi l'exploitation du site, en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. La présence du Voyage à Nantes dans le comité des acteurs des Nefs s'est structurée sur 2023.

Les éco-compteurs du Parc des Chantiers ont été repositionnés (un au niveau du Quai des Antilles et un au niveau du Café de la Branche) afin d'avoir une idée précise de la fréquentation sur site.

Sur 2023, les travaux de réseaux boulevard de la Prairie au Duc ont généré de fortes incidences pour les commerces présents sur place qui ont accusés une baisse notable de leur fréquentation pendant cette période. Par ailleurs, le passage au stationnement payant sur l'ensemble de la pointe ouest début septembre n'a fait qu'encourager cette tendance. Même la coupe du monde de rugby qui s'est tenue sur site en septembre n'a pas suffi à relancer pleinement les commerces.

31 événements sont accueillis sur le Parc des Chantiers en 2023 (tournages, manifestations sportives, événements solidaires, soirées de danse…). 70% des manifestations entre mars et octobre sont des manifestations récurrentes dont les organisateurs connaissent le Parc des Chantiers et ses conditions.

Septembre/octobre est la période la plus dense concernant les événements, avec l'organisation du village officiel de Nantes Métropole pour la **Coupe du Monde de Rugby 2023**. Le village est ouvert 12 jours entre le 8 septembre et le 8 octobre et plus de 50 000 personnes l'ont fréquenté.

D'autres éléments notables sont à citer, à savoir :

- Création de nouveaux outils de communication : mise à jour du plan du site implanté à 3 endroits, agenda des manifestations ;
- Intensification de l'animation des occupants du Parc des Chantiers : rencontres individuelles avec les occupants, les Rendez-vous du Parc, diffusion d'une lettre d'information, e-mailing, accompagnement des occupants du site dans des projets de développement qui pourraient avoir un caractère touristique ;
- Missions d'intermédiaire en termes de communication des informations des travaux de réseaux effectués sur le boulevard de la Prairie au Duc ainsi que pour l'aménagement du futur tramway ;
- Création d'un guide de bonnes pratiques, téléchargeable, pour l'ensemble des règles propres au Parc des Chantiers (règles de circulation, stationnement et bons usages au quotidien du site) ;
- Un accompagnement dans le nettoiement et la gestion des déchets du Parc des Chantiers : expérimentation du tri sélectif, participation dans la rédaction du cahier des charges pour projeter le fonctionnement idéal des sanitaires du site ;
- Un suivi des désordres et réactivité avec la mise en place d'outils de suivi ;
- Un accompagnement dans la réalisation de cartographie du mobilier, des fontaines à eau et du stationnement des vélos ;
- Une médiation quotidienne auprès des usagers du site autour des questions de circulation et de stationnement ;
- La mise en place et le suivi d'un marché de médiation nocturne avec OPTIMA (territoire allant du boulevard Léon Bureau à la Cantine du Voyage du jeudi au samedi de 22h à 6h). Sur les premiers mois, 176 actions de prévention ont été effectuées, 42 situations de gestion de conflit ont été portées par les médiateurs dont 1/3 étaient des médiations à chaud et 2/3 l'apaisement de situations naissantes.

Le service INO œuvre également à l'amélioration continue, en appui de la Collectivité, des équipements du Parc, comme les mobiliers, sanitaires, équipements de collecte de déchets, espaces verts, aires de jeux etc.

Enfin, le Voyages à Nantes a lancé en 2023 à la deuxième édition **du parcours inter-écoles / campus créatif (remplaçant la nomination campus de l'art) avec la mise en place d'actions de communications et de médiations.**

En cette deuxième édition, le Voyage à Nantes s'est immiscé au cœur des architectures singulières du Campus créatif en poussant la porte de ces établissements confidentiels pour y montrer leur grand bazar

créatif, les dessous de leurs enseignements et de leur quotidien… Il s'est faufilé au cœur de ces lieux de fabrication et de création pour y découvrir des ateliers de construction, des espaces de recherche ou des espaces d'agora dans lesquels on ne peut qu'imaginer l'émulation des étudiants tout au long de l'année. A ce titre, le public a pu voir les projets et pénétrer dans L'École nationale supérieure d'architecture *(exposition Immersion)*, L'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire *(L'exposition Host, L'exposition Playtime),* Mediacampus *(Projection de courts métrages des étudiants de l'ESMA et de CinéCréatis)* et l'École de design Nantes Atlantique *(Future Heritage La vache nantaise*) et il a pu observer des projets de Nantes Université *(l'exposition des photographies menée par Axelle Auguin)* et du Pôle des Arts Graphiques en espace public *(Le Champ des signes a été produit par le Voyage à Nantes avec le Studio Katra).*

Pour cette nouvelle édition du Parcours inter-écoles, **la fréquentation a constamment augmenté sur tout l'été** (seuls les sites avec de la médiation donnent une tendance de fréquentation sur le parcours).
→ **25 932 visiteurs sont venus faire le Parcours inter-écoles sur cette nouvelle édition.** Par comparaison de volume, cela correspond à environ **80% du nombre de voyageurs avec l'éléphant des Machines de l'île.**
La fréquentation est équivalente à l'année dernière pour l'école d'architecture et aucun comparatif ne permet d'analyser la fréquentation des autres sites.
Les sites n'attirent pas de la même manière les visiteurs et une réflexion sera ainsi menée sur 2024 pour imaginer des propositions adaptées à chaque structure.
Au global, les retours des visiteurs sont très positifs, comme en témoigne les commentaires des livres d'or de l'ensemble des sites du Campus créatif.

B- La HAB Galerie et sa librairie

Durant l'année 2023, La HAB galerie a reçu 2 expositions de la SPL Le Voyage à Nantes.

- *Une ébauche lente à venir*, Till et Léopold Rabus, 3 mars au 8 mai 2023
- *Habiter la terre*, Barthélémy Toguo, 16 juin au 17 septembre 2023

La HAB Galerie a accueilli au total **59 592 visiteurs** (19 167 visiteurs pour « Une ébauche lente à venir » de Till et Léopold Rabus, 40 425 visiteurs pour « Habiter la terre » de Barthélémy Toguo contre 44 000 visiteurs en 2022, **soit +32.21%.**
Concernant les privatisations de la salle, en 2023, **il est comptabilisé 7 événements pour 40 jours de travail technique.** Le service affaires a réalisé un **chiffre d'affaires total de 214 K€ HT** grâce à la privatisation de la HAB Galerie pour les événements professionnels (soirées collaborateurs, galas et concours de la fonction publique), soit une progression de **37%** par rapport à 2022 (135 K€ HT).
Le service affaires du Voyage à Nantes s'implique pour proposer des solutions éco-responsables à ses clients et intègre un ensemble de pratiques visant à réduire son impact sur l'environnement.

La HAB Galerie a subi beaucoup de changement de programmations ces dernières années, ce qui a amené à réfléchir sur chaque espace du lieu. **Afin de permettre une amplitude d'ouverture maximum, il a été décidé de revoir l'aménagement pour pouvoir ouvrir la librairie en autonomie (120 m²).**

De plus, des travaux d'amélioration de la salle sont réalisés en 2023, afin d'abaisser la température l'été du bâtiment.

En 2023, la librairie totalise **234 jours d'ouverture** (contre 196 en 2022, 179 en 2021). Son chiffre d'affaires 2023 s'élève à **221 K€ HT** sur l'année (149 K€ en 2022, 150.4 K€ en 2021, 99,7 K€ en 2020 et 135 K€ en 2019). A noter **le succès du catalogue de l'exposition des frères Rabus** qui a fait grimper la part des livres dans le chiffre d'affaires (83% en 2023 pour 70% en 2022)

C- La Cantine du Voyage

Après le changement de concessionnaire l'an dernier, mais qui n'avait eu que 4 mois d'exploitation, l'enjeu de cette nouvelle édition était de confirmer la qualité de gestion de cette nouvelle équipe sur une saison complète. Celle-ci s'est donc rallongée, débutant en avril pour s'achever début octobre soit un peu plus de 6 mois d'activité.
La « formule » de la Cantine est restée centrée sur le plat principal déclinant la brochette (végétarienne, viande ou poisson), mais la forte hausse de nombreux coûts a fait évoluer les tarifs : **en entrée / plat / boisson à 15 € midi et soir**. Le tarif enfant est resté à 10 €.
Le bilan d'exploitation est satisfaisant, tant qualitativement que quantitativement. La bonne surprise repose sur l'excellent début de saison avec des mois d'avril et de mai bien au-dessus des projections initiales. Les retours des clients s'avèrent positifs.



Sur 2023, Le Voyage à Nantes a proposé une nouvelle formule de dîners gastronomiques au sein de la Cantine, afin de lui redonner un certain éclairage médiatique et de faire la promotion de la scène culinaire nantaise → **Gros succès puisque les places pour ces dîners se sont vendues entre 2 et 4 minutes.**

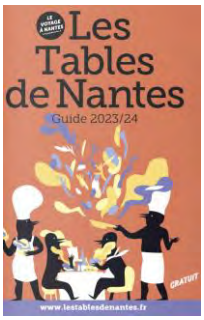
D- Le Potager de la Cantine

En 2022, le Voyage à Nantes est devenu propriétaire du Potager de la Cantine à la suite du changement d'exploitant. Pour l'entretenir et poursuivre cette aventure d'agriculture urbaine originale initiée en 2016, Le VAN a embauché une maraîchère en CDD avec pour mission de développer de nouvelles cultures au sein de ce potager, plus variées et originales. Celles-ci ont été utilisées par la Cantine du Voyage, lors d'événements culinaires du Voyage à Nantes (Dîners et Grand Marché) et enfin données à des structures d'aides alimentaires, principalement le restaurant des Eaux Vives, situés sur le site des 5 ponts.
Par ailleurs, dans la perspective d'un potentiel nouveau potager pour 2024, les équipes ont pu tester la pertinence de certaines cultures et sonder les attentes du public pour ce type d'équipement.

1.2.5 La programmation et la promotion Culinaire

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.
La nouvelle convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole, a pris effet le 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2026.

A- ***Les Tables de Nantes*, le guide**



Il s'agit d'une sélection annuelle de restaurants qui valorise l'offre nantaise de qualité. Elle est réalisée par un jury de 25 personnes qui visitent anonymement les établissements (et payent leurs additions), afin de vérifier si ceux-ci répondent bien à nos critères : provenance et qualité des produits utilisés, savoir-faire culinaire, accueil, décoration, rapport qualité prix. L'autre critère majeur concerne la valorisation des vins du vignoble nantais au travers notamment du label « I love Muscadet » que peuvent apposer ceux qui proposent au moins cinq muscadets à la carte.

L'édition 2023 est particulièrement riche **avec 174 adresses retenues** : **33 « vit' fait bien fait », 141 restaurants et 9 adresses de bars à vin. Si ce chiffre de 174 est identique à l'an dernier, il faut noter l'apparition de 33 nouvelles adresses cette année.**
Pour cette nouvelle édition, **des critères RSE** ont été mis en avant auprès des restaurateurs, de la gestion managériale des équipes à l'accessibilité des établissements auprès des publics empêchés.
Cette année, la cérémonie de sortie du guide – et la conférence de presse dédiée – s'est tenue pour la première fois à la Cantine du Voyage, le lundi 4 septembre 2023. Environ 200 personnes / restaurateurs y ont participés, un record inédit.
Le tirage du guide s'est élevé à 30 000 exemplaires gratuits et un site internet dédié.

Concernant le site internet, il y a une forte progression de sa fréquentation **(+18%)** notamment du fait d'un meilleur référencement et d'un contenu encore plus adapté : **238 282 visites pour 1 009 799 pages vues (+16%)**, essentiellement à partir d'un mobile (63%). Audience du guide calaméo (en pdf) : 27209 vues (+36%) et 2545 téléchargements (+30%)

B- *Les Tables de Nantes,* les événements

La Nuit des Tables de Nantes (1er juillet 2023)

Lancée en 2019 mais interrompue en 2020 et 2021, **la Nuit des Tables de Nantes s'est déroulée conjointement à la Nuit du Van, le samedi 01/07/2023** avec un concept identique aux années antérieures : **82 restaurateurs y ont participé (vs 62 en 2022) et près de 25 000 plats** vendus.

Si c'est un excellent résultat, il aurait néanmoins pu être bien plus important si les transports en commun n'avaient pas dû être arrêtés à 20h du fait du contexte d'émeutes à cette époque.

Malgré cela, les retours des restaurateurs participants sont majoritairement très bons. Cet événement leur permet de se faire connaître, de célébrer leur cuisine et d'avoir le sentiment de participer collectivement à la valorisation de la gastronomie nantaise et ce, dans un moment très festif et bienveillant. De plus, le modèle économique leur permet bien souvent de réaliser un chiffre d'affaires supérieur à la normale.

Le Grand Marché des Pays de la Loire (10 septembre 2023 sous les Nefs des Machines de l'Ile)

Initié en 2017 pour la clôture du Nantes Food Forum, ce marché exceptionnel présente chaque année une sélection des meilleurs produits, artisans, éleveurs, maraîchers, vignerons… de la région des Pays de la Loire. Il a été labellisé **éco-événement** à ses débuts et le VAN fait intervenir des sociétés d'accompagnements au tri des déchets (Aremacs) et à leur bonne gestion (Compost in situ) en complément d'une sensibilisation forte auprès des exposants quant à leurs contenants et potentiels déchets.

Cette édition du Grand Marché des Pays de la Loire a confirmé l'intérêt du public et des professionnels de l'événement et l'engouement du public, avec 10 000 visiteurs sur l'ensemble de la journée. La Halle des Chefs a permis de découvrir et de mettre en valeur des cuisiniers de toute la région, de villes et de départements différents. Plus de 2 000 plats y sont vendus au tarif très accessible de 8 €.

Les Ateliers des Pays de la Loire ont été très appréciés du public et des professionnels mobilisés ce jour là – particulièrement pour l'atelier Mer où il y a un déficit manifeste d'échanges et de compréhension des métiers.



Le Voyage en hiver

Depuis 2023, une programmation culinaire se décline pour le Voyage à en Hiver.

Pour cette deuxième édition, Le Voyage à Nantes a envisagé deux axes de programmation :

- **Célébrer la gastronomie nantaise au travers d'événements et d'éditorial** : la Nocturne de Talensac, les Tables de Nantes ;
- **Proposer un nouveau rendez-vous qui mêle culture et gastronomie** : une programmation culinaire et culturelle au sein du Château des Ducs de Bretagne sur la thématique des gâteaux de fêtes notamment grâce à l'exposition Gengis Khan et l'installation des cloches de Fontevraud :

Globalement, Il a été servi 3 113 goûters / boissons / pâtisseries sur 10 jours d'exploitation. **Le bilan tant qualitatif que gustatif est excellent.**

Les autres actions notables

- **Podcast les pieds dans le terroir** : Le concept : Philbert Chambre son fondateur, part à la rencontre d'une agricultrice ou d'un agriculteur, en immersion dans sa ferme et en compagnie d'une personnalité. Son objectif : mieux comprendre et connaître celles et ceux qui nous nourrissent.
  Le VAN a ainsi souhaité finaliser une saison complète de 4 épisodes et a donc coproduits 3 nouveaux podcasts sur ce même modèle. L'objectif, en plus de partager la richesse de ces échanges, était de mieux faire connaître les trésors gastronomiques qui sont produits dans la région nantaise et que nous retrouvons sur les plus belles tables de France et d'Europe.

- **Participation au Cmaa :** En 2023, le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) a rendu un rapport d'analyse de la mise en œuvre des 3 chantiers prioritaires : l'agriculture, l'accessibilité, le PAT à l'école. Une étape majeure dans la mise en œuvre de la politique alimentaire du territoire, qui appellera sans doute à de nouvelles étapes.

- **Le Marché à Manger – Rennes / Nantes :** Ce rendez-vous culinaire est mis en œuvre chaque premier dimanche du mois à la Criée – Marché central de Rennes par l'équipe d'Olivier Marie, un journaliste culinaire influent (Bretons en cuisine, Pur Beurre…) et organisateur d'événements gastronomiques. Il réunit une dizaine de stands de restaurateurs rennais qui nourrissent 3 à 4 000 personnes par édition, dans un cadre convivial et festif. Il a sollicité Le Voyage à Nantes pour organiser une édition exceptionnelle basé sur la rencontre de chefs nantais et rennais.
  Gros succès de fréquentation pour tous les stands et globalement pour cette édition du Marché à Manger. Et parallèlement une très bonne opération de notoriété de la gastronomie nantaise auprès d'un important public potentiel de visiteurs.

- **Accueil Très Très Bon :** Tournage de l'émission de télévision « Très Très Bon » sur Paris Première de l'incontournable journaliste gastronomique François-Régis Gaudry. Un travail qui s'est renouvelé à plusieurs reprises dans l'année avec de nombreux autres médias nationaux : Le Figaro, Saveurs, Régal, C'est Meilleur Quand C'est Bon, Pomélo, Bouillantes…

1.3. Les Partenariats Privés

L'activité des partenariats privés consiste à susciter l'intérêt des acteurs privés afin de permettre au Voyage à Nantes d'augmenter son budget de fonctionnement ou d'obtenir une contribution au développement de projets complémentaires. Il existe plusieurs montages :
- Les contrats portés par le VAN ;
- Les contrats portés par le Fonds Métropolitain pour la Culture (FMC) ;
- Les partenariats/mécénats sont associés à des projets spécifiques.

La gestion des partenariats au sein de la SPL est répartie en interne par « site » et en externe en lien avec une structure émanant de Nantes Métropole :

Interne :

- Crucy : 1 personne membre de la Direction Projets et Partenariats (2 personnes jusqu'à fin 2021) ;
- Château des ducs de Bretagne : suivi et entretien du partenariat historique par l'administration du Château et l'équipe en charge des relations avec le public ;
- Machines de l'Ile : implication de la direction et de l'équipe de production.

Externe :

- Fonds Métropolitain pour la Culture (FMC) :
    - Château des ducs de Bretagne : La personne en charge du fonds de dotation mobilise des entreprises pour les projets du Château et en gère le suivi (administratif et contreparties) en lien avec les équipes du Château.
    - Crucy (Evénements : Le Voyage à Nantes, Le Voyage en hiver, La nuit du VAN, expositions de la HAB Galerie, / Projets permanents : Le Voyage permanent et Art et Territoire) : Le FMC intervient uniquement sur la partie administrative avec les entreprises mobilisées par la personne chargée des partenariats du VAN basé à Crucy

Tableau comparatif des partenariats/mécénat 2022-2023 (Montants en K€ HT)

	2023	2022	Durée contrat	
Art et Territoire				
Bâti-Nantes	0	50	2022-23	Contribution à l'œuvre *Je serais douce* de Sanam Khatibi prévu en 2022 puis repoussé à 2023. Accord de principe en 2021, signature en 2022
Cogedim	0	50	2022-23	Contribution à l'œuvre *Je serais douce* de Sanam Khatibi prévu en 2022 puis repoussé à 2023. Accord de principe en 2021, signature en 2022
Giboire	0	50	2022-23	Contribution à l'œuvre *Je serais douce* de Sanam Khatibi prévu en 2022 puis repoussé à 2023. Accord de principe en 2021, signature en 2022
Groupe Launay	0	30	2022-24 : versements sur 3 ans	Contribution à l'œuvre *Je serais douce* de Sanam Khatibi prévu en 2022 puis repoussé à 2023. Accord de principe en 2021, signature en 2022.
Eiffage Immobilier	0	30	2022-23	Contribution à l'œuvre *Je serais douce* de Sanam Khatibi prévu en 2022 puis repoussé à 2023. Accord de principe en 2021, signature en 2022
SOUS TOTAL	***0***	***210***		

Projets	2023	2022		
Atlantique Boissons*	25	20	2022	Nuit du VAN 2023
Les Nouveaux Constructeurs*	20	35	Dans le cadre d'un contrat 2023-26	Le Voyage en hiver 2023
Atlantique Japon	13,5	0	2023	7K€ pour le Voyage en hiver 2023 6,5K€ pour la création d'un audioguide en japonais sur la collection permanente
Fondation Roc Eclerc*	0	50	2022	Cimetière de la Miséricorde (œuvre pérenne)
Matmut*	0	10	2022	Podcast *Le Voyage permanent*
ID&AL Groupe*	0	90	2022-24	Fléchage : Krijn de Koning, Extensions (œuvre pérenne) Versements initialement prévus 2022-24 puis étalés jusqu'en 2026 : activité économique du partenaire perturbée = réduction de trésorerie
Compagnie de Phalsbourg*	0	80	2022	Malgré un accord de principe début 2023 : annulation du renouvellement sur le Voyage en hiver suite à des difficultés rencontrées par l'entreprise
SOUS TOTAL	***58,5***	***285***		

**Ces financements transitant par le Fonds Métropolitain pour la Culture pour être éligibles au mécénat, il retient 5 à 10% de frais de gestion*

Culinaire	2023	2022		
Vins de Nantes	33	33	2022	Partenaire historique que les équipes projet et développement touristique accompagnent par ailleurs sur la Frémoire.
Berjac	20	15	2022	Augmentation des contreparties et du montant de partenariat. En complément : 5K€ attribués aux restaurants participants à la Nuit des Tables de Nantes.
MIN de Nantes	3,7	0		Prise en charge de fournitures d'une entreprise située sur le MIN. En complément : 1,2K€ de bons d'achat attribués aux restaurants "Coup de pouce" réalisant une prestation pour la soirée de Sortie du Guide et sur le Grand Marché.
SOUS TOTAL	***56,7***	***48***		

TOTAL		
Art et Territoire		
+ Projets		
+ culinaire	**115,2**	**543**

Château	2023	2022	Durée contrat	
Issu de la prospection des équipes du Château :				
Crédit Agricole	50	50	2022	Partenaire historique depuis 2007. Gestion directe par les équipes du Château.
Issu de la prospection du Fonds Métropolitain pour la Culture : *cf DSP Château*				
	50	**65**		

Machines	2023	2022	Durée contrat	
Harmonie Mutuelle	0	56	Janv. 2021 à juin 2022	Annulation du partenariat courant 2023
Crédit mutuel	75	90	2020-2023	Partenaire historique
Air France	13	15	2023 : 1 an	Apports en nature : billets d'avions
	88	**161**		

TOTAL GENERAL	**253,2**	**769**	

1.4. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

1- Convention de délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne avec la Ville de Nantes, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, intégrant l'exploitation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale. Convention reprise par Nantes Métropole au 1er janvier 2016 suite au transfert de l'équipement dans le cadre du pacte Métropolitain, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.
Ouverture du Château le 9 février 2007.
Ouverture du Mémorial le 25 mars 2012.
2- Convention de délégation de service public pour la gestion du site du Château des ducs de Bretagne, du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des Cryptes de la Cathédrale avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2026.

A- Fréquentation

Les **données clés** de fréquentation figurent dans le tableau ci-dessous :

Les chiffres clés 2023

1 299 797 visiteurs sur le site (y compris cour et remparts). En 2022 1 300 144, 2021 840 272 ; en 2019 1 537 000.
297 831 entrées dans les espaces muséographiques, (327 397 en 2022, 223 584 en 2021, 379 433 en 2019), dont **249 783** hors programmation culturelle et ateliers

- Musée permanent : **170 553 (dont 131 163 visiteurs individuels)**
- Expositions temporaires : **79 230 (dont 74 282 visiteurs individuels)**
- Ateliers enfants, grands-parents et actions hors les murs : **2 915**
- Programmation artistique : **45 133**

170 553 visiteurs au musée, soit **+13%** par rapport à 2022, où ils avaient été 150 725 en 2022
La fréquentation des visiteurs individuels représente 82% de la fréquentation hors programmation culturelle et ateliers, et celle en groupe, **18%.**
34 731 élèves au musée dans le cadre de l'année scolaire 2022-2023
12 589 achats de Pass annuel (Pass château, intermusées et musées) (**+44%** par rapport à 2022) et **29 498** visites musée et expositions sur présentation d'un Pass annuel acheté dans l'un des 5 musées métropolitains
5 477 visiteurs déclarés en situation de handicap. Ils sont presque **58 000** depuis 2007.
137 377 visiteurs au Mémorial de janvier au 4 octobre, puis **4 180** du 23 au 31 décembre ; *Problème de compteur d'octobre à fin décembre : pas de données et longue fermeture pour maintenance en janvier et février pour maintenance.*
+13% de touristes étrangers ont visité le musée ou les expositions (10.7% en 2022, 6.9% en 2021 et 13.2% en 2019).
33.2% de touristes français (en dehors des locaux régionaux) ont visité le musée ou les expositions (37.1% en 2022, 52.8% en 2021 ; 34.5% en 2019).
41 691 jeunes de moins de 26 ans en visite individuelle, hors groupes scolaires et centres de loisirs (43 123 en 2022, 23 565 en 2021 ; 51 658 en 2019).

Comme il est rappelé dans les annexes 1 et 2 du contrat de DSP, les enjeux scientifiques et culturelles du Château des ducs de Bretagne sont au cœur de l'activité. **Le musée, au-delà d'un simple conservatoire d'objets dont les missions prioritaires sont la conservation, l'étude et la médiation**, **se positionne aussi sur les questions politiques, sociétales et environnementales.**
Il est désormais un espace **démocratique, réflexif, participatif et inclusif**, instaurant un dialogue critique sur le passé et le présent, un outil diplomatique où dialoguent les cultures, dans une société globalisée face au défi du vivre ensemble. Délibérément, le musée s'affranchit de son cadre traditionnel de musée d'histoire pour devenir un acteur au cœur des combats environnementaux, sociétaux et humains.
Ces principes se déclinent dans une somme d'activités dont les points les plus notables sont présentés ci-après :

Le musée citoyen.

Les orientations du musée sur les terrains de la citoyenneté et la question historique ont pris plusieurs aspects au cours de l'année 2023.

Engagés sur **les problématiques de l'histoire connectée** et **de la décolonisation de la pensée**, le musée et le Mémorial ont mis en œuvre plusieurs déclinaisons.
La première est la réalisation de **la troisième édition d'Expressions décoloniales** avec les invitations faites au chercheur François Wassouni originaire du Cameroun et en résidence l'année précédente à l'IEA et à l'artiste mondialement connu, et originaire du même pays, Barthélémy Toguo. L'exposition prenant place dans plusieurs salles du musée permanent a été vue par plus de 104.200 personnes. Les œuvres de l'artiste ont pu ainsi dialoguer avec les collections du musée et dans un esprit d'hospitalité, Toguo a souhaité inviter plusieurs artistes à participer à son exposition. Barthélémy Toguo a également été invité à produire une exposition à la HAB Galerie dans le cadre du Voyage à Nantes (« habiter la terre ») et a été l'invité d'honneur de la commémoration du 10 mai au Mémorial de l'esclavage.





Ensuite, **la commémoration du 10 mai** fut aussi le prétexte à l'organisation d'une table-ronde "Esclavage : mémoires et héritages en question" avec les associations Mémoire d'Outre-Mer et Les Anneaux de la mémoire, ainsi qu'un spectacle-récit d'impro : « Commerce triangulaire, abolition de l'esclavage : comment imaginer un récit qui, pour la nation, fera l'unanimité ? ». A ce travail ouvert et en collaboration avec le monde associatif, une rencontre professionnelle a été organisée avec la Fondation pour la Mémoire de

l'esclavage sur la question de la mise en visibilité des personnes esclavagisées dans nos institutions (18-19 septembre).

Le musée d'histoire tente d'apporter une contribution aux débats sur la dignité humaine et la justice sociale. Ce travail, dans le cadre de la posture engagée depuis plusieurs années, prend désormais forme avec la mise en place d'une manifestation intitulée **« L'humain d'abord »** dont 2023 fut la seconde édition. Temps fort autour des luttes contre les discriminations et le racisme, cet évènement est coconstruit avec la société civile, notamment avec plusieurs associations de la métropole militant sur ces questions. Rencontres, dédicaces, performances slamées, débats spectacles, sur un monde sensible ou joyeux, ont animés tout un week-end (03-05 mars 2023). La manifestation a également permis la présentation de projets issus d'ateliers d'écriture menés par des jeunes issus de différents quartiers de la métropole. Dans la poursuite de ce travail et en résonnance avec le thème fort du musée à savoir la traite atlantique et l'esclavage colonial, « le mois Kréyol » a pris place en novembre au sein de notre programmation et a mis en lumière la richesse et l'inclusivité de la langue créole dans notre société. Spectacles, concert lecture, stages, parcours musical du Mémorial au château ont animé le château, le Pannonica et le quartier des Dervallières.
Toujours dans la même approche, le musée a collaboré avec le festival de la parole citoyenne par l'accueil de trois spectacles du « Conte is not dead » (17 au 27 mai).

Si l'institution est fortement engagée sur ces questions par le biais de sa programmation évènementielle, le musée et ses salles permanentes restent au cœur de la démonstration, et **le travail de révision de l'écriture du récit du musée par un exercice pluriel sans cesse renouvelé est toujours d'actualité**.
Fort de l'expérience de l'exposition « L'Abîme, Nantes dans la traite atlantique » en 2022, par la tenue de son propos, par les nouveaux objets exposés et les nouveaux dispositifs de médiation proposés, le musée a pu enrichir sa présentation du sujet et maintenir sa posture d'engagement. Ainsi, les salles 11, 12 et 13 consacrées à ce thème ont fait l'objet d'une évolution scénographique significative.

La question de l'égalité Femmes-Hommes est au cœur de la démarche du musée par la conduite d'un plan d'action. A noter particulièrement en 2023, l'atelier Wikipédia pour l'écriture de notices biographiques de Nantaises lors des Journées européennes du patrimoine, les visites contées « Héroïnes » et le spectacle « Ma vulve et mon uku ».

Un musée ancré sur son territoire au service de tous les publics

La diversification des publics matérialise l'intégration à la politique des publics des objectifs de démocratisation culturelle, complétés et nuancés par les enjeux liés à la reconnaissance et la promotion des droits culturels.
L'ancrage du musée sur son territoire se traduit en 2023 par une **consolidation du visitorat local**, en termes de visites individuelles et groupes. La proportion **des visiteurs de Nantes Métropole** augmente **en 2023 : 40% du visitorat total des espaces muséographiques (musée et expositions), soit plus de 99 000 personnes (33% en 2019).**

La part des **établissements scolaires métropolitains** a également progressé au cours de l'année 2022-2023, représentant en nombre d'élèves une augmentation de **+37%.** Au total, les écoles de 14 communes sur les 24 communes que compte la Métropole se sont déplacées.

Le Château des ducs de Bretagne – musée d'histoire de Nantes, continue à être référencé comme l'un des établissements pilote en matière de politique d'accessibilité, **5477 personnes déclarées en situation de handicap** ont assisté à nos offres. De nombreux nouveaux outils ont été développés, Falc, dalles tactiles, application de visite afin de faciliter l'inclusivité de nos publics.
Saluant ce travail, le Château des ducs de Bretagne-musée d'histoire de Nantes **a obtenu le renouvellement du label « Tourisme & Handicap »** pour les 4 types de handicap (visuel, auditif, moteur et mental) **pour 5 ans avec les félicitations de la commission.**

Diversifiant ses offres, le musée a pu **mener des actions vers le jeune public et les familles** (accueil du festival Petits et Grands, convention avec l'Accoord) mais aussi vers des publics en difficulté ou éloignés : 2 087 personnes ayant visité les espaces muséographiques sur présentation de la Carte Blanche ; poursuite de la collaboration initiée avec le réseau associatif des Dervallières dans le cadre de la charte Connivences ; interventions en milieu carcéral et renouvellement de la convention cadre entre la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le musée ; propositions auprès des seniors ; reconduction de l'offre élaborée en partenariat avec la bibliothèque municipale (« Empruntez une exposition ») dans le cadre de Gengis Khan.

L'attachement de l'institution à son territoire s'est traduit par un travail de valorisation du musée d'histoire avec l'évolution de son contenu mais aussi par des offres au public, notamment les nocturnes thématisées permettant de travailler avec des acteurs métropolitains (Pick up productions, festival Trajectoires), la programmation bretonne (Voix bretonnes, Jeux bretons, fest-noz du Voyage à Nantes), l'accueil des heures d'été dans les douves et le Voyage en hiver dans la cour du château.

Un musée-monde attractif

Nantes a construit son histoire et son rayonnement sur sa relation à l'ailleurs, ce qui caractérise le propos du musée. Les enjeux de ce positionnement sont aujourd'hui clairement énoncés et s'articulent avec une approche construite sur **l'histoire globale et connectée**. Cette dimension s'est imposée pour les choix d'expositions à vocation nationale et internationale et pour les partenariats ambitieux sous la forme de grandes expositions de civilisations. Découvrir d'autres territoires, appréhender d'autres civilisations, découvrir d'autres cultures, d'autres histoires, comprendre le sens de nos représentations et accepter l'autre, telles sont les objectifs de ce type de manifestations.
C'est dans ce cadre qu'a été **proposée l'exposition « Inde, reflets de mondes sacrés »** construite en partenariat avec le musée de la civilisation de Rome. Plus 55.400 visiteurs, dont 30.200 du 01 janvier au 23 avril 2023, sont venus découvrir l'exposition et 25.239 personnes ses offres culturelles.



Un sujet récurrent à la réflexion menée au musée, celui des mondialisations, abordé lors des expositions « La soie et la canon » en 2010 et « Vikings » en 2018, est au cœur du projet engagé depuis 2017 et dont 2023 voit la réalisation : **« Gengis Khan, comment les Mongols ont changé le monde ».**

Cette exposition a fait l'objet d'une préparation complexe en collaboration avec les autorités mongoles et le musée national Chinggis Khaan à Ulaan-Baatar et a été placé sous le patronage des deux présidents de la République, celui de Mongolie ayant inauguré l'exposition à Nantes le 13 octobre 2023. L'exposition a également reçu **le label d'exposition d'intérêt national décerné par le ministère de la culture**. L'exposition connait un fort succès de fréquentation et a bénéficié d'une communication exceptionnelle par le nombre d'occurrences dans la presse papier, numérique, audiovisuelle et radiophonique.







Un musée expert

La politique d'acquisitions de collection du musée est menée en vue de substituer progressivement les objets, présentés dans le parcours permanent, fragiles ou sensibles à l'exposition, par des objets plus pérennes.

A ce travail de substitution s'ajoute celui de l'enrichissement de sections considérées comme insuffisamment traitées dans le musée et de la consolidation de thématiques sur lesquelles le musée s'est imposé comme une référence, en particulier celles de la traite atlantique et de l'esclavage.

Sensible à une construction partagée du patrimoine nantais, le musée est engagé depuis 2008 dans un travail de **collecte auprès des métropolitains**, notamment sur les sujets des guerres mondiales et de l'enfance.

Ainsi, au total, 62 objets sont entrés en collection : 32 objets donnés, 12 achetés et 18 affectés au musée.

Parmi les prêts d'objets, deux importants méritent d'être mentionnés, ceux des aquarelles de La Marie Séraphique au musée de Harvard à Boston et du Turner représentant Nantes au Musée National d'Art Occidental de Tokyo.







Le monument

Si le monument fait l'objet d'un suivi permanent concernant son entretien et sa préservation dans le cadre d'un suivi par Nantes Métropole, il a été nécessaire **d'intervenir lourdement sur les façades de l'ensemble Ouest**. **Les travaux de restauration des décors de la Couronne d'Or et chaulage des façades se sont déroulés sur l'ensemble de l'année 2023**. Ont été réalisées : la restauration des trois façades de la Couronne d'Or avec une reprise des sculptures, des vitraux et des menuiseries, la pose d'un badigeon au lait de chaux les façades du Grand Logis et du Grand Gouvernement avec la consolidation ponctuelle de quelques pierres sculptées et le nettoyage du puits et rejointement de ses maçonneries. Ce chantier de grande ampleur a nécessité d'importants moyens et a engendré un impact sur le site.

Autres faits marquants

Le château a accueilli en 2023 les manifestations et événements suivants :

- **Nuit des Musée (13 mai) :** 1 186 personnes (l'exposition Expression(s) décoloniale(s) #3 est intégrée au parcours permanent)
- **Nuit du VAN (1er juillet)** : 191 personnes (l'exposition Expression(s) décoloniale(s) #3 est intégrée au parcours permanent)
- **Journées du patrimoine (16 et 17 septembre) :** 3 520 personnes (l'exposition est dans le parcours permanent du musée)

- **Inaugurations :** Expression(s) décoloniale(s) #3, Barthélémy Toguo le 12 mai : 203 personnes ; Gengis Khan le 13 octobre : 849 personnes pour la soirée inaugurale dans la cour et 845 entrées dans l'exposition
- **Nocturnes 2023** : 742 personnes le 24 février (Musée Opsession), 598 personnes le 10 novembre (Nocturne dans la steppe)
- **Exposition photographique "Tan fè tan, tan kité tan"** dans le cadre du 10 mai, dans les douves, du 22 avril au 17 mai 2023

En conclusion, quelques chiffres

Près d'1,3 million de passages sont estimés depuis le 1er janvier, soit 7.000 passages de moins qu'en 2022.
Au global, les espaces muséographiques du Château ont reçu près de 297.831 visites. La proportion d'individuels (82%) est **stable par rapport à 2022.**
79.000 visiteurs ont été accueilli en groupes dont 34.731 scolaires.
Le tarif moyen y compris visite guidée s'établit à 3.26 € HT, **en hausse de 7.5% versus 2022** avec une répartition similaire à 2022 entre les tarifs pleins, réduits et gratuits.

La fréquentation du **musée** atteint **170.553 visites**, pour 151.000 en 2022, **soit une hausse de 13%.**

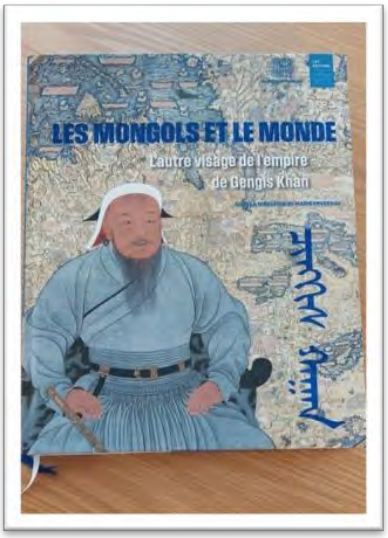
En 2023, la fréquentation des **expositions** s'élève à **79.300 visites**, avec 74.300 visites d'individuels (94%) et 5.000 visites en groupe (y compris évènementiels). L'exposition Inde a pris fin le 23 avril 2023 avec 30.200 visites sur 2023 et un total de 55.400 depuis son ouverture (14 octobre 2022-23 avril 2023)

L'exposition Gengis Khan a débuté le 13 octobre 2023. 49.000 visites ont été comptabilisées depuis l'ouverture, dont 18.300 sur décembre.
Pour la première fois, une application pour smartphone était disponible gratuitement pour guider les publics dans leur déambulation et leur découverte des thèmes et des objets. Elle a été téléchargée près de 9.800 fois entre le 14 octobre et le 31 décembre 2023.

On dénombre **45.000 personnes venues au Château à l'occasion de l'une des programmations offertes** dans la cour ou en intérieur (conférences, concerts, Nocturnes…).

La fréquentation du Mémorial atteint **136.500 personnes en 2023** sur la période d'émission du compteur (coupure entre le 5 octobre et 22 décembre), pour 185.000 visites en 2022. Cette baisse sur les données, outre la dégradation du compteur, est liée aux périodes de fermeture pour travaux au cours du premier trimestre 2023 : du 03 janvier au 05 février, puis du 11 au 26 février.
A noter également, tout comme celle de la Cour du Château, la fréquentation du Mémorial a été impactée par des manifestations qui ont entraîné la fermeture du site à plusieurs reprises en 2023.

La librairie – boutique, le corner côté exposition et la e-boutique, ont généré un chiffre d'affaires de **351 K€ en 2023 pour 266 K€ en 2022**, soit une **hausse de 32%** notamment due au succès du catalogue de l'exposition Gengis Khan sur le dernier trimestre, vendu à plus de 1800 exemplaires sur site et via la e-boutique, et à près de 1000 exemplaires chez notre diffuseur. Il a été ré-imprimé courant novembre.



A noter, la vente de près de 500 catalogues de l'exposition « Expressions Décoloniales#3 » qui relate la présentation des œuvres de Barthélémy Toguo dans le musée.

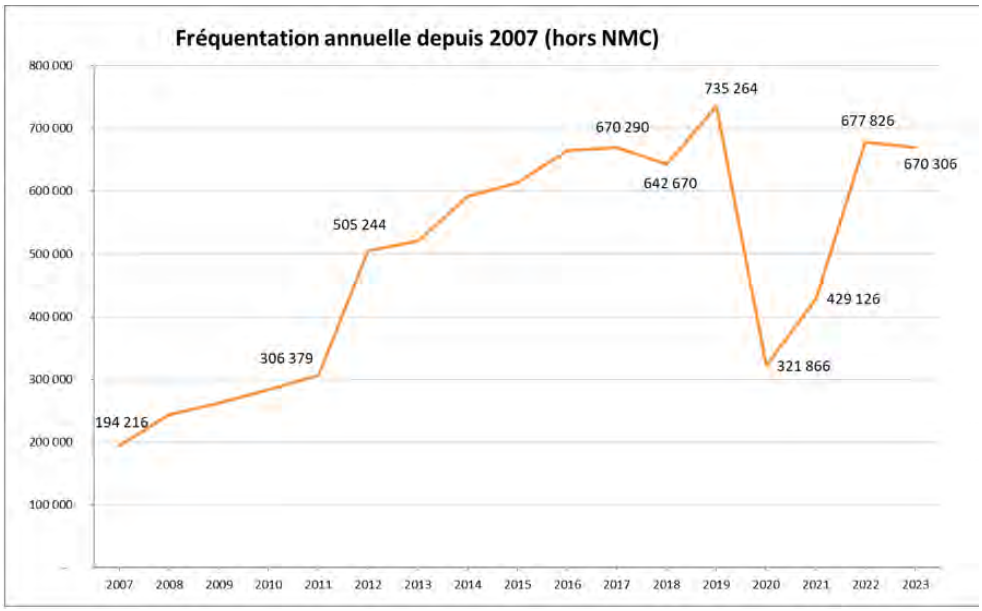


Pour la partie évènementielle, le chiffre d'affaires atteint **243 K€ en 2023** pour 254 K€ en 2022.

1.5. Les Machines de l'île et les Nefs

Convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'Île avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, pour une durée de 15 ans.
Intégration de la gestion des Nefs au contrat à partir du 1er janvier 2016.

La stabilité de l'activité en 2023



La fréquentation totale des Machines de l'île en 2023 s'est élevée à **670 306 visiteurs** (hors *Nantes Maker Campus*). Il s'agit d'un résultat quasi équivalent **(-1%) à celui de l'année précédente**, avec cependant +2 mois d'exploitation pour le Carrousel en 2023. En 2022, il n'ouvrait que le 09 avril (maintenance décennale) au lieu du 05 février.

Nantes **M**aker **C**ampus (NMC) a généré **3 352** entrées en 2023 *(2022 : 3 519)*.

=> 673 658 billets *(2022 : 681 269)* **émis au total, avec NMC.**

Focus : la période estivale (juillet-août)

La fréquentation totale des Machines de l'île s'est élevée à **247 797** visiteurs (hors Nantes Maker Campus). La fréquentation augmente de quasi 2 500 billets par rapport à l'été 2022. **La Galerie des Machines est l'équipement qui génère le taux d'évolution le plus élevé (+5%).**

Focus : la période des vacances zone B du 11 au 26 février 2023 + la période des vacances de Noël du 23 au 31 décembre 2023

À la suite de la phase test en décembre 2022, le dispositif des ouvertures supplémentaires en matinée est reconduit pour les vacances de la zone B en février **(+ 20 660 visiteurs vs 2022 / +114% d'augmentation)** et pour celles de Noël 2023 **(+ 1360 visiteurs vs 2022 : + 7% d'augmentation).**

ZOOM ACTIVITE 2023

302 jours d'ouverture (= 2022) contre environ 300 lors d'une année « normale ».
17 jours d'exploitation impactés par des mouvements sociaux

Augmentation des tarifs pour l'année 2023 après une stabilité tarifaire durant 8 ans.

Nouveautés :
Ouverture en matinée pendant la période des vacances de février zone B+ période de Noël

Chiffres de fréquentation :
Eléphant :89 097 (-7.5% vs 2022)
Galerie : 336 789 (-2% vs 2022)
Carrousel : 244 420 (+2.7% vs 2022)
Nantes Maker Campus : 3 352 (-4.7% vs 2022)
Total (hors NMC) : 670 306
Total (avec NMC) : 673 658

Provenances :
24% Loire-Atlantique
8% Pays de la Loire
10% Bretagne
38% autres Régions
20% pays étrangers

Nantes Maker Campus* : *du 7 au 9 juillet 2023

Printemps des Nefs* : *du 5 au 27 mai 2023
musique latine, rythmes africains, reggae, rock et DJ set, accompagnée par une affiche fleurie et printanière de Stéphan Muntaner.

L'Eté indien* : *du 30 septembre au 27 octobre 2023
Groupe de musiciens mongols Namgar, reggae, musique traditionnelle innue, collaboration avec le festival Hip Opsession

Noël aux Nefs* : *du 23 au 31 décembre 2023
Boîte à Ballet, les Ateliers de Noel, le Carrousel Marin, Chœur Universitaire de Nantes, Les Amuz'Bouches

Provenance des visiteurs

Le nombre de visiteurs étrangers (132 384), est en augmentation de **+26% par rapport à 2022**. Il reste cependant toujours en **dessous du niveau connu en 2019 (141 228**).

Les touristes les plus représentés proviennent d'Espagne, d'Allemagne, Royaume-Uni, Belgique et Italie.

L'été 2023, la part des étrangers a atteint **29% (représentant +34% par rapport à 2022)**, contre 20% sur les autres mois de l'année.

Fréquentation

La fréquentation groupes enregistre une légère progression en 2023, elle s'établit à 68 867 personnes (+3% par rapport à 2022) mais reste néanmoins en deçà des résultats 2019 (-23.5%). Ainsi, cette fréquentation des groupes est faible, avec seulement 10% des visites. Néanmoins, c'est une progression qui rattrape progressivement le taux de 15% en 2019 : i**ndicateur que les activités « visites groupes et évènement » recommencent à mieux se porter après avoir été fortement impactées par la crise sanitaire.**

- 588 649 visiteurs individuels
- 68 867 visiteurs en groupes
- 12 790 personnes sont venues visiter les équipements dans le cadre d'un évènementiel ou d'un partenariat (contreparties).

Le visitorat groupes est composé de deux typologies principales : le jeune public (scolaires et centres de loisirs) et le 4ème âge (associations, groupes loisirs, professionnels du tourisme).

Ces clientèles ont besoin de visibilité et de rassurance forte pour anticiper leur venue, elles sont de fait peu flexibles (organisation plus large, réservation d'autocars, de restauration, d'hébergement, …).

Ainsi, de nombreux faits marquants en 2023 ont conduit à des annulations de groupes dans une large proportion :

- Les mouvements sociaux (14 manifestions / grèves contre la réforme des retraites) ;
- Le traitement médiatique négatif de la ville de Nantes ;
- Les épisodes climatiques (canicule mais aussi tempête en octobre, novembre et décembre) ;
- Les pannes techniques (Eléphant et Carrousel) ;
- La poursuite de l'inflation.

La progression de la fréquentation groupes est donc portée par le visitorat scolaire de proximité +13% (qui s'établit à 75% en 2023 // 71% en 2022 // 64.5% en 2019 // 60% en 2018), alors que le visitorat adultes d'avantage impacté par les motifs d'annulation exposés ci-dessus baisse de 13.60%.

Le service Affaires s'adresse aux organisateurs de rencontres et événements professionnels (entreprises, agences événementielles, organisateurs de congrès) et assiste les donneurs d'ordre dans l'organisation complète ou partielle de leur événement au sein des Machines de l'île.

Dans la lignée de l'année 2022 qui avait marqué une réelle reprise événementielle et une année record en termes de chiffres d'affaires (787 K€ HT), **l'année 2023 présente une nouvelle progression de 12% avec un chiffre d'affaires historique de 895 K€ HT pour l'activité Mice.**
Le volume d'activité a été multiplié par 2 depuis 2017. En dehors des 2 années covid (2020 & 2021), la progression est croissante et continue chaque année.
En 2023, le site des Machines de l'Ile a ainsi accueilli **133 événements professionnels dont 53 événements privatifs (80 groupes accueillis en journée).**
Format des 53 événements privatifs accueillis :

- 41 soirées privatives dans la Galerie des Machines, le Carrousel des Mondes Marins et la Rue des Nefs
- 2 événements privatifs accueillis sous le pôle 3
- 10 journées de travail et séminaires au sein de la Déferlante

Visitorat par équipement

La part des 3 équipements dans le total de fréquentation reste stable (Eléphant 13.3%, Galerie 50.2% et Carrousel 36.5%), résultat satisfaisant **quasi équivalent (-1%)** à celui de l'année précédente**, même si le niveau de 2019 n'est pas encore atteint.**

Le Grand Eléphant a accueilli **89 097** visiteurs, soit **-7.5% par rapport à 2022**. Le total de ces places représente **13.3% de la fréquentation globale**.
Le Grand Eléphant a subi d'importantes pannes sur 2023, s'ensuivant le remplacement de la génératrice hors service (27 avril 2023), le remplacement de l'écran pilote (juin 2023), le remplacement du variateur et du moteur électrique de traction (fin juillet 2023).
Par conséquent, 79 voyages de l'Eléphant ont été annulés pour la période estivale 2023.

La Galerie des Machines a permis la vente de **336 789** billets, **soit -2% par rapport à 2022** et reste donc le premier équipement visité (**50.2% de la fréquentation globale du site).**
Depuis 2012, le monde imaginaire du projet l'Arbre aux Hérons est présenté dans la Galerie.
Le bestiaire mécanique de la Galerie des Machines est identique à celui de 2022, avec la Nuée de papillons comme dernière nouveauté et libre d'accès pour les visiteurs de la Galerie. Elle a rejoint en 2022 les autres éléments du bestiaire mécanique constitué du Caméléon, de la Parade amoureuse d'oiseaux, du Paresseux, des Colibris géants, du Héron de 8 mètres d'envergure, de la Fourmi géante, de la Chenille arpenteuse et de l'Araignée mécanique.

Le Carrousel des Mondes Marins a comptabilisé **244 420** visites, soit une hausse de **+2.7 %** par rapport à 2022. Le total des entrées au Carrousel représente **36.5% de la fréquentation globale**.

La maintenance décennale 2023 du Carrousel touche à sa fin après la plus importante tranche en 2022. Elle correspond à la troisième tranche et initialement la dernière

Elle concerne notamment des travaux d'entretien et de maintenance de parties en bois : les assises et les bancs autour du manège et les planchers bois du P1 et P3. Elle s'intéresse également à la reprise « des flammes » éléments de sûreté passive de l'enclos et des grilles ainsi que la remise en peinture de cet ensemble.

L'année 2024 sera la dernière année de ce chantier Décennale sur le mois de janvier et concernera le renouvellement de l'automate et le système de diffusion de la sonorisation.

Café de la Branche et boutique des Machines

La boutique a vu ses ventes diminuer de **1.6% par rapport à 2022**, avec un taux de marge brute de 61%, contre 55.2% l'année passée.
Au cours de l'été, une sélection des produits dérivés (visuels des Machines) a été mise en vente dans la boutique Duty-free de l'Aéroport de Nantes, dérogeant pour la première fois à la règle d'exclusivité du point de vente Boutique des Machines.
A la fin de l'année 2023, un travail de collaboration entre les boutiques du VAN et le service juridique a permis la mise en œuvre du SAD produits dérivés, offrant des perspectives de collaboration avec les autres boutiques du VAN.

La E-boutique **génère un chiffre d'affaires en 2023 équivalent à 2019 et 2022 (26 K€).** En plus de sa mission de vente web, le site est une vitrine pour la boutique permettant aux entreprises, administrations, écoles … de sélectionner un produit et de le commander ensuite à la boutique.

Le chiffre d'affaires du bar/ Café de la branche **en 2023 a diminué de 6.2% par rapport à 2022**. Des outils de pilotage et d'analyse ont ainsi été mis place en collaboration avec les contrôleurs de gestion de VAN.
Les recettes bar-liquides représentent 42% du chiffre d'affaires, la restauration 40%, les bars extérieurs (point snack et Nantes Maker Campus) 14% sur 2 mois d'activité, et la programmation culturelle 4%.
L'égalité des proportions des chiffres d'affaires bar et restauration amène à des pistes de réflexion telles que les horaires de fermetures du café, ou une proposition culinaire différente pour une restauration moins traditionnelle, plus rapide et moins chère avec une meilleure marge.

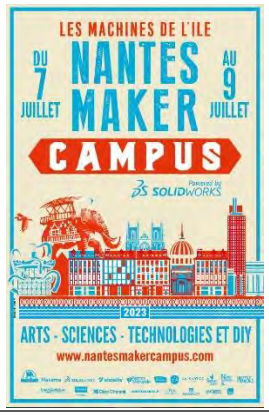
Sous les Nefs

Programmation culturelle des Machines

Les Nefs apportent un cadre exceptionnel à l'offre. Leur gestion technique a été déléguée à la SPL, et leur animation est un facteur essentiel à l'attractivité globale des Machines. Ainsi, le public a suivi **en 2023 une riche programmation culturelle** : **Printemps des Nefs (en mai), Été Indien (en octobre), Noël aux Nefs (en décembre) et Nantes Maker Campus (en juillet).**









Après le succès des précédentes éditions, **Nantes Maker Campus est revenu pour une 7e édition consacrée à la culture Maker sous toutes ses formes**. Les artistes et les Makers étaient au rendez-vous pour présenter leurs projets, leurs créations, leurs inventions et partager avec le plus grand nombre leurs compétences et leurs savoir-faire : 400 makers, 50 ateliers, des conférences, 3500 visiteurs en 2.5 jours d'ouverture au public.
Cette édition était également l'occasion pour les Machines d'effectuer le bilan carbone de l'événement

Evénements organisés par des tiers

Des événements publics incontournables ont pu se tenir sous les Nefs en 2023, organisés par des acteurs majoritairement associatifs :

- Archiculture – festival de l'école d'Architecture de Nantes le 12 avril 2023
- Art est aux Nefs, 15 & 16 avril 2023
- Foulée de l'Eléphant et Marathon, 22 & 23 avril 2023
- WEB2DAY, du 31 mai au 2 juin 2023
- Débord de Loire, 3 & 4 juin 2023
- Sofilm Summercamp, du 21 au 25 juin 2023
- Grand Marché des Pays de la Loire, 10 septembre 2023
- Scopitone, du 13 au 17 septembre 2023



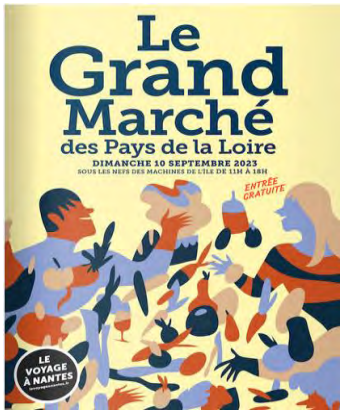












Autres éléments notables

Sur l'année 2023, le soutien à l'association *Des Éléphants et Des Hommes est poursuivi :*

- En proposant l'arrondi à l'euro supérieur en billetterie et à la boutique des Machines ;
- En soutenant la création de la première patrouille de gardes forestiers montés à dos d'éléphant et la protection des 60 éléphants sauvages de la réserve naturelle de Nam Pouy ;
- En soutenant la naissance d'un deuxième petit éléphanteau et une femelle en gestation au Centre, de Conservation des Éléphant (ECC) du Laos, parrainé par Les Machines.





1.6. La Démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)

Depuis sa création en 2011, Le Voyage à Nantes affirme son ambition de redéfinir les nouvelles frontières du voyage afin de viser l'exemplarité comme destination durable, tout en refusant un tourisme de classes.
Les voyageurs sont invités à être acteurs de leur séjour, à se confronter aux réels enjeux de la ville et à ses imprévus. Sa volonté de développer un tourisme à la fois culturel et durable repose sur l'ADN vert et responsable de la métropole.

Dans le cadre des **nouvelles DSP de Nantes Métropole**, avec prise d'effet au 1er janvier 2022, des volets de mise en œuvre du dispositif RSE ont été définis de la façon suivante : démarche générale RSE, insertion, énergie, économie Circulaire.
Ainsi, en 2021, la SPL a lancé une **mission d'accompagnement à la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)**. Puis, en 2022, le processus s'est poursuivi avec l'embauche en novembre d'une salariée en charge de la coordination RSE. Enfin, 3 axes principaux ont été définis comme cadre de l'action de la SPL Le Voyage à Nantes : ***Culture pour tous*, *Sens au travail et Eco-responsabilité de l'offre*.**

De nombreuses actions en faveur de la RSE sont déjà opérantes au sein de la SPL (ex : actions en faveur de l'accessibilité du public en situation de handicap : divers outils, abonnement ACCEO, podcast, dispositif « saison accessible », actions en faveur des étudiants, etc..), à savoir pour 2023 :
- réglementation sur le décret tertiaire : remise de la dernière phase du rapport de Tribu NRJ : création de groupes de travail intersites pour la priorisation et le suivi des actions à mener.
- bilan des émissions de gaz à effet de serre : réflexion sur une mise à jour du BEGES, pour intégrer le scope 3. Il est important de rappeler que la SPL n'atteint pas les seuils rendant obligatoire ce bilan carbone.
- démarche déchets 5R (refuser, réduire, réemployer, recycler, retour à la terre).
- Tourisme durable/ Comité de Tourisme Durable : Obtention du Label « Destination Innovante Durable » (DID) en 2023 qui récompense l'implication collective des acteurs de la filière évènementielle et touristique, à savoir Le Voyage à Nantes, Le Bureau des Congrès, Nantes Saint-Nazaire Développement. Une feuille de route du tourisme durable nantais (parution prévue au 2nd semestre 2024) a ainsi été élaborée.
- Accessibilité :

- Obtention du Label « Tourisme et Handicap » pour l'accueil des visiteurs (rue des états) et le site internet du Voyage à Nantes ;
- Renouvellement du Label Tourisme et Handicap au Château des ducs de Bretagne ;
- Obtention d'une subvention allouée par la Région des Pays de la Loire pour une maquette tactile dans la cour du château des ducs de Bretagne (appel à projet écrin) ;
- Obtention d'une subvention allouée par la Région des Pays de la Loire pour faire un audit aux Machines de l'île (appel à projet écrin) ;
- Nombreuses actions mises en œuvre pour favoriser l'accessibilité de la culture à tous les visiteurs : actions en faveur de l'accessibilité du public en situation de handicap et du jeune public.

- Connaissance des publics : Travail en cours avec les acteurs locaux (Le VAN, AURAN, Nantes Métropole, Nantes Saint-Nazaire Développement, Solutions Eco, LAD44, Bureau des Congrès) pour créer un observatoire du tourisme.

- Eco-évènement : Diverses actions de sensibilisation par site sont menées sur 2023 (implication du Château des ducs de Bretagne et des Machines de l'Ile dans le programme de Nantes Métropole sur les éco-événements, test sur Nantes Maker Campus avec la réalisation d'un prototype de bilan carbone de l'événement, check list des incontournables en cas d'événement organisé par Le VAN, programmation et fabrication du VAN estival et du Voyage en hiver, etc.…).

- Achat-responsable : Le VAN encourage les pratiques touristiques responsables dans le secteur de la restauration et de l'alimentation (ex : guide des Tables de Nantes). De plus, un travail sur les achats responsables est en cours sur 2023 (intégration du volet environnemental et du volet social dans les marchés et insertion d'une clause RSE, poids du critère de 10 à 15%). Enfin, Le Voyage à Nantes a acté le recours aux énergies alternatives locales, avec le biogaz au Château des ducs de Bretagne.

- Restauration & lutte contre le gaspillage alimentaire : Diverses actions sont menées pour favoriser la démarche « 0 déchets » (ex : systématisation du recours à une solution de compostage, évolution du règlement des tables de Nantes avec l'intégration de la démarche RSE, insertion de clauses RSE très poussées dans les marchés pour les prestations avec les exploitants des lieux de restauration à la Cantine du Voyage, et au Château des ducs de Bretagne, poursuite des travaux engagés sur la part de sites concernés avec solution de compostage, etc..).

- Offre en boutique : Sur 2023, Le Voyage à Nantes a travaillé sur la progression de la part de local des produits dérivés ainsi que sur le développement de l'étiquetage et l'information pour promouvoir la consommation responsable.

- Eco-conception œuvres & expos … : Le Voyage à Nantes a travaillé sur la recyclabilité des matériaux, notamment avec les sujets liés à la démolition du café de la branche au Machines de l'Ile, aux meubles de la librairie du Château des ducs de Bretagne, ainsi que pour les œuvres estivales de l'évènement. A noter l'avancement de la démarche d'éco-conception au Château des ducs de Bretagne, avec les expositions Inde et Gengis Khan (partenariat avec la ressourcerie culturelle de Montaigu, sensibilisation des acteurs techniques et événementiels…).

- Sensibilisation : Le Voyage à Nantes a mené sur 2023 diverses actions de sensibilisation en interne auprès des salariés (7 fresques du climat, « défi ma petite planète », communication régulière sur les enjeux environnementaux du numérique Digital Cleanup Day, etc.).

- Ecoresponsabilité prestations service affaires : Le service affaires du Voyage à Nantes s'implique en permanence pour proposer des solutions éco-responsables à ses clients et pour les sensibiliser en mettant en exergue les initiatives écoresponsables des traiteurs conventionnés par le Voyage à Nantes dans le book qui leur est dédié.

2. ORGANISATION ET MOYENS

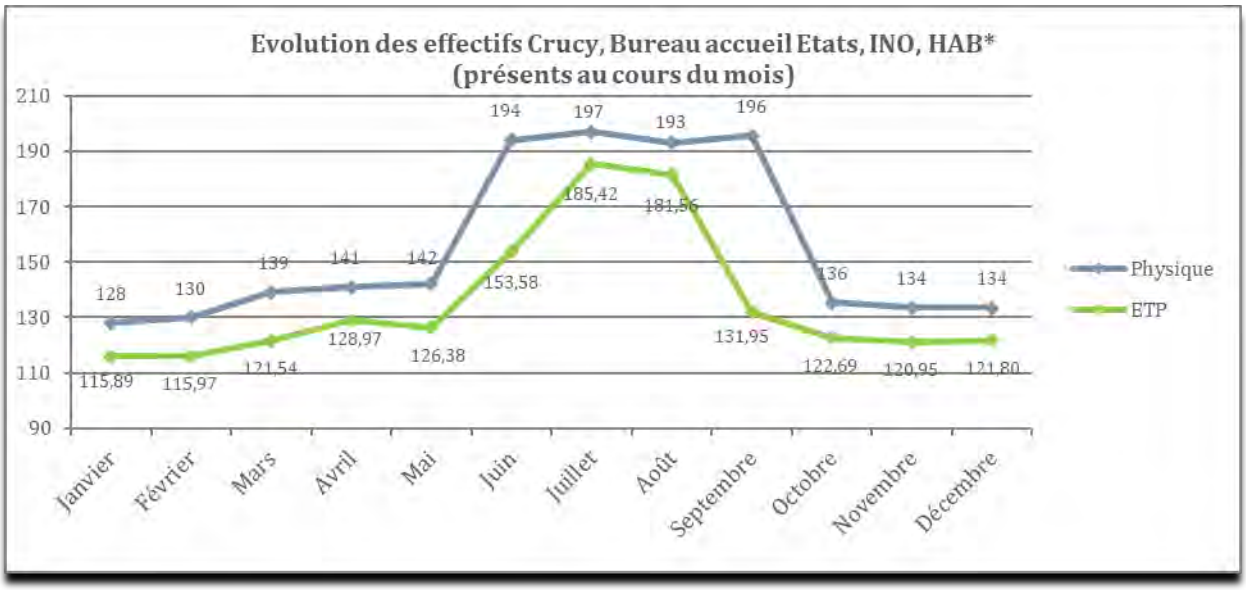
2.1. Ressources de la DSP Tourisme et services transversaux

Le contrat de délégation de service public pour la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole concerne **toutes les activités faisant l'objet des parties 1.1 et 1.2** du présent rapport.

Ressources humaines (de la DSP Tourisme ainsi que des services du « siège »)

Pour la présente délégation de service public, sont ici présentées les informations concernant les personnels du site de « Crucy » (ainsi que de l'office de tourisme rue des Etats et de la HAB Galerie), c'est-à-dire **en charge des activités décrites précédemment, mais aussi des services transversaux et supports aux 3 DSP de la SPL :** technique, communication, certains services de développement touristique, ressources humaines, administration, finances, informatique, secrétariat général et direction générale.

Au cours de l'année 2023, ces effectifs (SPL Le Voyage à Nantes hors Machines et Château) ont progressé de façon significative entre juin et septembre, en raison de la saison estivale.



*CDI, CDD de surcroît, Contrat saisonnier, Contrat d'alternance, CIE

L'effectif moyen annuel du périmètre décrit précédemment est de **155 salariés**, correspondant à **135,46 ETP** (équivalent temps plein) soit une **augmentation de 6,77 ETP par rapport à 2022.**

Cette variation de **+5,26 % des effectifs (en ETP)** s'explique par :

- une hausse du nombre de recrutements saisonniers liés à l'événement estival (+19,5 % / + 2,79 ETP par rapport à 2022), en partie compensée par une baisse des recrutements pour surcroit d'activité (- 43,21% / -1,90 ETP par rapport à 2022).

- de nouveaux recrutements en CDI (**3 créations de poste au cours de l'année**) afin de garantir l'adéquation des effectifs aux besoins :
    - *Au sein du de la direction communication* : un poste à temps plein d'assistante communication numérique ;
    - *Au sein de la direction projets et partenariats* : un poste à temps plein de chargé de production artistique (Le Voyage en Hiver) ;
    - *Au sein du service INO* : un poste à temps plein de gardien assistant régie (mission d'accueil sur le parc des chantiers confiée par DSP)

Le **profil type des salariés permanents**, qui représentent 90% des effectifs du site de « Crucy », est le suivant en décembre 2023 :

• Femme
(69 % des effectifs)

• 40 ans



• 8.7 années d'ancienneté

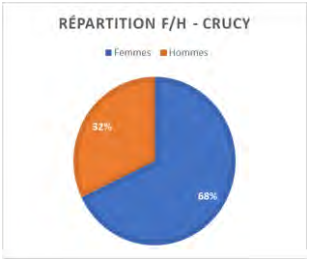
• Travaillant à 93 %
(79 % des salariés à temps plein)

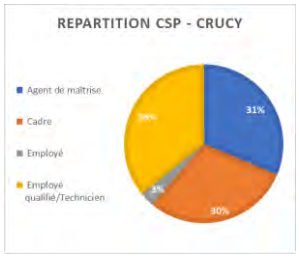
RSE – sens au travail

⇨ **Général**

- ***Taux d'écart avec la parité femmes/hommes dans l'effectif***

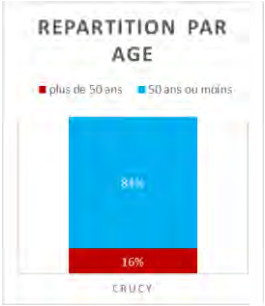
En décembre 2023, l'effectif de Crucy comprend **91 femmes** et **43 hommes**.





- ***Part des employés et employés qualifiés***

En décembre 2023, l'effectif de Crucy comprend **4 employés** et **48 employés qualifiés/techniciens**.



- ***Part des salariés de plus de 50 ans***

En décembre 2023, l'effectif de Crucy comprend **22 salariés** de plus de 50 ans.

- ***Part des salariés en situation de handicap***

A Crucy, l'effectif BOETH représente **4,47%*** de l'effectif total du site (en ETP).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2023 réalisée en mai 2024)*

Moyenne de Salaire de base 100	**Féminin**	**Masculin**
CRUCY	2 885,74 €	2 864,84 €

- ***Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes (CDI)***

En décembre 2023, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est **de 0,7%** (en faveur des femmes).

- ***Ecart de rémunération entre les salariés les moins bien et les mieux rémunérés (CDI)***

En décembre 2023, le rapport entre les 10 plus basses et les 10 plus hautes rémunératons est de **3,03.**

- ***Formations et groupes de travail RSE***

En 2023, 6 salariés travaillant à Crucy ont participé au groupe de travail anti-corruption animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise.

- ***Nombre d'alertes données (harcèlement sexuel et agissements sexistes)***

Dans le cadre de la Charte relative à la prévention et à la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, l'entreprise a mis en place **un dispositif de signalement de faits d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel** afin d'identifier, comprendre et traiter ces situations. En 2023, aucun signalement n'a été effectué à Crucy.

De plus, l'entreprise a mis en place depuis plusieurs années **un registre interne de suivi des incivilités du public** (envers les salariés) sur chaque site. Ce registre permet d'acter et de prendre en considération un incident dès la survenance de celui-ci par le responsable de service. A Crucy, 17 incivilités du public ont été actées en 2023.

⇨ Santé et sécurité

- ***Nombre d'accidents du travail***

A Crucy, **1 accident du travail** (reconnu par la CPAM) a eu lieu en 2023.

- ***Nombre de maladies professionnelles reconnues***

A Crucy, aucune maladie professionnelle n'a été reconnue en 2023.

⇨ Formation

- ***Part des salariés ayant bénéficié d'une formation***

En 2023, **39 salariés** de Crucy ont participé à une ou plusieurs actions de formation sur le plan de développement des compétences *AFDAS* (incluant l'alternance, le FNE et le CPF*)*, ce qui représente 25,2% des salariés du site.

- ***Nombre d'heures de formation dispensées***

En 2023, **3 759 heures** de formation ont été suivies par les salariés de Crucy.

⇨ Interconnaissance

- ***Nombre d'événements collectifs et temps d'information partagés***

En 2023, 5 événements collectifs ont été proposés aux salariés de Crucy (Digital Cleanup Day (1 date) et la Fresque du climat (4 dates)).

A noter, 4 visites d'exposition ont également été proposées à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Enfin, une réunion annuelle d'information générale réunissant l'ensemble des salariés de l'entreprise a été organisée en mars 2023.

- ***Nombre de groupes de travail inter-sites***

En 2023, le groupe de travail travaillant sur le sujet de l'anti-corruption (animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise) s'est réuni à 7 reprises (participation de 6 salariés de Crucy).

⇨ Qualité de vie au travail

- ***Taux de turnover* (CDI)***

Le taux de turnover de Crucy pour l'année 2023 est de **33,22%**.

* (Nombre d'entrées CDI + Nombre de sorties CDI) / Nombre moyen de salariés CDI x 100

- ***Taux d'absentésime* CDI (maladie, accident du travail, accident de trajet)***

Le taux d'absentéisme de Crucy pour l'année 2023 est de **2,61%**.

* (Nombre de jours calendaires d'absence sur l'année / Nombre de jours calendaires sur l'année) / ETP Moyens annuels x 100

- ***Taux de salariés en CDI ayant démissionné avant 3 ans de contrat***

A Crucy, sur un effectif permanent moyen annuel de 120 salariés, 2,49% ont démissionné avant 3 ans d'ancienneté (représentant 3 démissions).

⇨ Lutte contre la précarité

- ***Part des salariés à temps partiel avec une rémunération égale au SMIC***

La part de salariés de Crucy en CDI en temps partiel dont le salaire de base mensuel (base 100) est le SMIC est de **3,85%**.

- ***Part des salariés en CDI recrutés à temps partiel***

8,33% des salariés embauchés en CDI en 2023 ont été recrutés à temps partiel (2 salariés recrutés à temps partiel sur 24 recrutements en CDI).

- ***Volume d'heures d'intérim***

Le nombre d'heures de travail réalisé par des intérimaires en 2023 est de **5 278,12 heures** (motif de surcroît exclusivement). Ces heures représentent **11,06%** du total des heures effectuées par les contrats temporaires sur l'année à Crucy.

⇨ Accueil des prestataires

- ***Nombre de prestataires extérieurs ayant bénéficié d'offres VAN (visites, billets…)***

En 2023, aucun prestataire extérieur n'a bénéficié d'une offre VAN (visite, billets).

⇨ Autres indicateurs

- ***Nombre de stagiaires de 3e accueillis***

En 2023, **9 stagiaires** de 3e (collège) ont été accueillis à Crucy.

Comptes d'exploitation de la délégation

La DSP « Politique Touristique » regroupe toutes les activités de la SPL à l'exception du Château, du Mémorial, des Machines et des Nefs. **La nouvelle DSP** est ainsi entrée en vigueur le 1er janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2026.

Pour les activités concernées, le budget total s'élève à **13.5 M€ HT en 2023**, soit une hausse de **+9.18 %** par rapport à 2022.

Au total, le résultat de la DSP Tourisme pour 2023 génère un déficit conjoncturel de **-216 K€** (vs excédent de +138K€ en 2022). Le résultat 2023 de la SPL Le Voyage à Nantes sur son périmètre complet s'établit à un déficit de -919 K€ pour un budget de 34 M€. Ce résultat déficitaire devra être apuré en totalité sur les 2 exercices à venir (2024-2025).

Le succès de l'activité sur 2023 (+9,94% de fréquentation estivale Nantes Tourisme vs 2022, +22.81% de fréquentation sur l'évènement estivale vs 2022, + 30,80% à la HAB Galerie, belle fréquentation du Voyage en hiver) a engendré une hausse des charges (entretien / maintenance / autres charges d'exploitation, masse salariale avec l'effet NAO, frais de siège) qui n'est pas compensée par celle des produits d'exploitation.

→ Certaines œuvres proposées ont été pérennisées et immobilisées (*Achronie 39*, *The Humans*, Persagotière et *le Champ des Signes*). **Seule l'œuvre présentée à la Persagotière a été financée par des mécénats.**

→ Le Voyage en hiver 2023 a étoffé son parcours artistique avec de nouvelles créations lumineuses, l'installation de quatre cloches de l'Abbaye de Fontevraud dans les douves du Château et la présentation de la « Petite Maman de Noël ». L'évènement Estival a quant à lui subi des annulations de projets, des dépenses supplémentaires sur les projets récurrents (Nuit du VAN, Gouter du Voyage, Expo HAB) et des nouveaux projets subissant les aléas inflationnistes (notamment sur l'œuvre « Homme Pressé », et sur l'œuvre de Xu Zhen en raison des coûts de transport).

Cette proposition artistique et touristique a généré des dépenses d'exploitation supplémentaires **(augmentation des coûts nets de production de +430 K€)** qui sont **compensées pour partie par des financements publics à la hausse de 170 K€ et une maîtrise des coûts sur certains postes de charges comme la sécurité, la communication (+70 K€)**

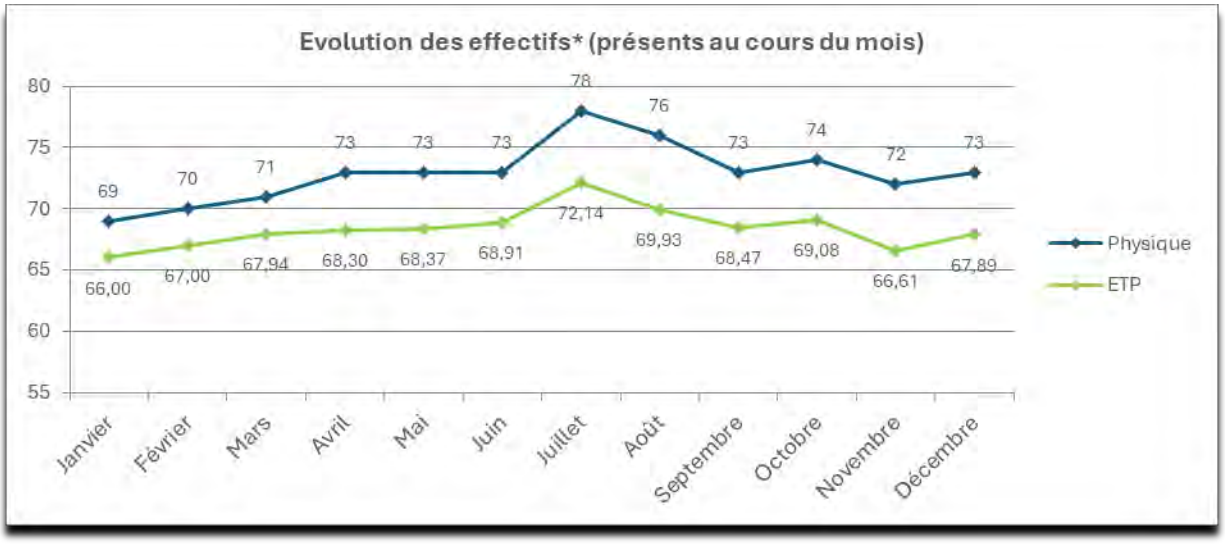
→ De plus, les **marges commerciales** consolidées génèrent une baisse de revenus **(-75 K€)** en raison d'une diminution de la marge du PASS Nantes, l'effet inflation, les impacts des mouvements sociaux ainsi que la dépréciation du parfum LVAN.

Le détail des comptes d'exploitation de ces différentes activités figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

2.2. Ressources de la DSP Château

Ressources humaines

L'effectif directement rattaché au Château (Mémorial inclus) est en augmentation et s'établit à **72,92 salariés, représentant 68,38 ETP (équivalent temps plein) en moyenne en 2023**, soit 21 % du nombre moyen des ETP de la SPL.



* CDI, MAD Nantes Métropole, CDD de surcroît, Contrat saisonnier, Contrat d'alternance

Cette hausse s'explique par :

- 1 nouveau recrutement en CDI (1 création de poste à temps plein de chargé de gestion des installations techniques au service technique) afin de garantir l'adéquation des effectifs aux besoins,
- Un décalage dans le temps entre certains départs de salariés en CDI en 2021-2022 et des recrutements sur les postes concernés survenus en 2022-2023.

Au 31 décembre 2023, deux types de statut cohabitent :

- 14 personnes **mises à disposition par Nantes Métropole** dans le cadre d'une convention spécifique,
- 53 salariés **de droit privé**, soumis au même régime que les autres salariés de la SPL.

La majorité du personnel affecté au Château bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (92 % des effectifs en décembre 2023).

Toutefois, compte tenu de la saisonnalité de l'activité ou d'événements temporaires (expositions), des contrats de type CDD de surcroît ou saisonniers sont mis en place chaque année. Le recours à ce type de contrat temporaire est en diminution entre 2022 et 2023 (-72% ETP). En effet, malgré une légère augmentation du nombre d'embauche en CDD liées à des surcroits d'activité (1,51 ETP contre 1,35 ETP en 2022) l**e recours aux contrats saisonniers est en diminution en 2023 (1,11 ETP en moyenne annuelle 2022 contre 3,14 ETP en 2022).**

Le profil type d'une salariée permanente du Château est une femme (73 % de l'effectif) de 44 ans, avec 10.1 années d'ancienneté et travaillant à 94 % (81 % des personnels bénéficient d'un contrat à temps plein).

Profil type du salarié·e permanent au Château ***(95 % des effectifs en décembre 2023)***

• Femme
(73 % des effectifs)

• 44 ans

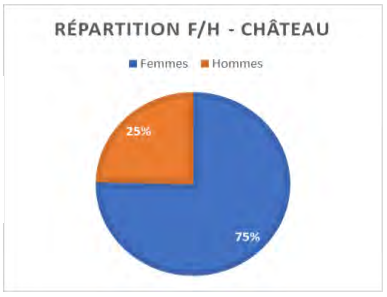


• 10.1 années d'ancienneté

• Travaillant à 0,94 ETP
(81 % des salariés à temps plein)

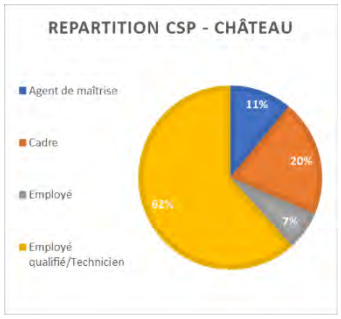
RSE – sens au travail

⇨ Général



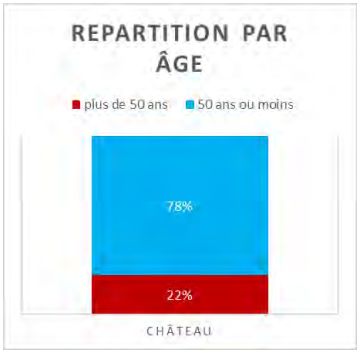
- ***Taux d'écart avec la parité femmes/hommes dans l'effectif***

En décembre 2023, l'effectif du Château comprend **55 femmes** et **18 hommes**.



- ***Part des employés et employés qualifiés***

En décembre 2023, l'effectif du Château comprend **5 employés** et **45 employés qualifiés/techniciens**.



- ***Part des salariés de plus de 50 ans***

En décembre 2023, l'effectif du Château comprend **16 salariés** de plus de 50 ans.

- ***Part des salariés en situation de handicap***

Au Château, l'effectif BOETH représente **12,63%*** de l'effectif total du site (en ETP, hors MAD).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2023 réalisée en mai 2024)*

⇨ Gouvernance

Moyenne des salaires de base (100)	Féminin	Masculin
CHÂTEAU	2 352,86 €	2 723,15 €

- ***Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes (CDI hors MAD Nantes Métropole)***

En décembre 2023, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est **de 13,6%** (en faveur des hommes).

- ***Ecart de rémunération entre les salariés les moins bien et les mieux rémunérés (CDI hors MAD Nantes Métropole)***

En décembre 2023, le rapport entre les 10 plus basses et les 10 plus hautes rémunératons est de **1,91.**

- ***Formations et groupes de travail RSE***

En 2023, 1 salariée travaillant au Château a participé au groupe de travail anti-corruption animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise.

- ***Nombre d'alertes données (harcèlement sexuel et agissements sexistes…)***

Dans le cadre de la Charte relative à la prévention et à la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, l'entreprise a mis en place **un dispositif de signalement de faits d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel** afin d'identifier, comprendre et traiter ces situations. En 2023, aucun signalement n'a été effectué au Château.

De plus, l'entreprise a mis en place depuis plusieurs années **un registre interne de suivi des incivilités du public** (envers les salariés) sur chaque site. Ce registre permet d'acter et de prendre en considération un incident dès la survenance de celui-ci par le responsable de service. Au Château, 4 incivilités du public ont été actées en 2023.

⇨ Santé et sécurité

- ***Nombre d'accidents du travail***

Au Château, **3 accidents de travail** et **4 accidents de trajet** (reconnus par la CPAM) ont eu lieu en 2023.

- ***Nombre de maladies professionnelles reconnues***

Au Château, aucune maladie professionnelle n'a été reconnue en 2023.

⇨ Formation

- ***Part des salariés ayant bénéficié d'une formation***

En 2023, **6 salariés** du Château ont participé à une ou plusieurs actions de formation sur le plan de développement des compétences *AFDAS* (incluant l'alternance, le FNE et le CPF*)*, ce qui représente 8,2% des salariés du site.

- ***Nombre d'heures de formation dispensées***

En 2023, **1 440 heures** de formation ont été suivies par les salariés du Château.

⇨ Interconnaissance

- ***Nombre d'événements collectifs et temps d'information partagés***

En 2023, 2 événements collectifs ont été proposés aux salariés du Château (Digital Cleanup Day et la Fresque du climat).

De plus, une soirée conviviale de Noël pour le personnel du Château avec privatisation de l'exposition Genghis Khan réunissant l'ensemble des salariés du Château et les prestataires du site a été organisée par la Direction du site en décembre 2023.

A noter, 4 visites d'exposition ont également été proposées à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Enfin, une réunion annuelle d'information générale réunissant l'ensemble des salariés de l'entreprise a été organisée en mars 2023.

- ***Nombre de groupes de travail inter-sites***

En 2023, le groupe de travail travaillant sur le sujet de l'anti-corruption (animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise) s'est réuni à 7 reprises (participation d'1 salariée du Château).

⇨ Qualité de vie au travail

- ***Taux de turnover* (CDI)***

Le taux de turnover du Château pour l'année 2023 est de **24%**.

* (Nombre d'entrées CDI + Nombre de sorties CDI) / Nombre moyen de salariés CDI x 100

- ***Taux d'absentésime* CDI (maladie, accident du travail, accident de trajet)***

Le taux d'absentéisme du Château pour l'année 2023 est de **7,54%**.

* (Nombre de jours calendaires d'absence sur l'année / Nombre de jours calendaires sur l'année) / ETP Moyens annuels x 100

- ***Taux de salariés en CDI ayant démissionné avant 3 ans de contrat***

Sur un effectif permanent moyen annuel de 67 salariés, 4,5% ont démissionné avant 3 ans d'ancienneté (représentant 3 démissions).

⇨ Lutte contre la précarité

- ***Part des salariés à temps partiel avec une rémunération égale au SMIC***

La part de salariés du Château en CDI en temps partiel dont le salaire de base mensuel (base 100) est le SMIC est de **0 %**.

- ***Part des salariés en CDI recrutés à temps partiel***

11,11% des salariés embauchés en CDI en 2023 ont été recrutés à temps partiel (1 salarié recruté à temps partiel sur 9 recrutements en CDI).

- ***Volume d'heures d'intérim***

Le nombre d'heures de travail réalisé par des intérimaires en 2023 est **de 182 heures** (motif de remplacement exclusivement). Ces heures représentent **1,93%** du total des heures effectuées par les contrats temporaires sur l'année au Château.

⇨ Accueil des prestataires

- ***Nombre de prestataires extérieurs ayant bénéficié d'offres VAN (visites, billets…)***

En 2023, les prestataires extérieurs du Château ont bénéficié de deux événements VAN :

- Visites guidées de l'exposition Gengis Khan : 40 personnes des entreprises Atalian et Mondial Protection ont bénéficié de cet événement.

- Soirée conviviale de Noël pour le personnel du Château avec privatisation de l'exposition : 50 personnes des entreprises Atalian, Mondial Protection et SNEFF ont bénéficié de cet événement (personnel et membres de leurs familles).

⇨ Autres indicateurs

- ***Nombre de stagiaires de 3e accueillis***

En 2023, **10 stagiaires** de 3e (collège) ont été accueillis au Château.

Comptes d'exploitation de la délégation

Les données présentées concernent l'ensemble de la DSP, y compris les éléments financiers liés au Mémorial.

Ainsi, pour les activités concernées, le budget total s'élève à **10.125 M€ HT en 2023**, soit **+ 11.46 %** par rapport à 2022.

Le résultat de la DSP Château s'établit ainsi pour **l'année 2023 à un bénéfice de 90 K€**, en baisse de 543 K€ par rapport à 2022. **Cette variation s'explique principalement par une hausse des coûts de programmation artistique.** La progression de la masse salariale (+5% dû aux NAO) est compensée par une augmentation de la subvention. Le résultat 2023 de la SPL Le Voyage à Nantes sur son périmètre complet s'établit à un déficit de -919 K€ pour un budget de 34 M€.

→ **Les produits d'exploitation ont connu une progression en 2023 :** des recettes de billetterie (+15%), des subventions en lien avec le nouveau projet au contrat de DSP 2022-2026 (+5%) et de l'obtention de subventions de la DRAC au titre de la politique des publics pour l'exposition « Gengis Khan, comment les mongols ont changé le monde », de la stabilité de la marge de l'activité affaires et de la marge brute de la librairie, des partenariats et mécènes.

Pour rappel : une indemnité d'assurance de 126 K€ versée en 2022 à l'issue d'un ancien litige concernant l'entretien du parquet dans le musée permanent.

→ **Les charges d'exploitation** : les dépenses de production des expositions et de la programmation culturelle sont supérieures à 2022 (+457K€) en raison des coûts élevés de l'exposition Gengis Khan – exposition de grande envergure - et dont le montage juridique n'avait pas permis d'anticiper une partie des coûts en 2022. Des coûts inhabituels pour les expositions du Château ont été enregistrés tels que l'accueil d'une délégation présidentielle. De plus, les coûts de cette exposition ont été particulièrement touchés par l'inflation sur les coûts de transport des œuvres.

Les autres charges de fonctionnement (accueil des publics, entretien-maintenance, promotion et communication) augmentent de +47K€ par rapport à 2022, ainsi que la masse salariale directe en raison de l'effet NAO (+5%).

L'impact des provisions et amortissements est stable vs 2022, à la suite de l'intégration en 2021 du plan prévisionnel de dépenses réalisé pour la période de la nouvelle DSP 2022-2026.

Le détail des comptes d'exploitation de cette activité figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

2.3. Ressources de la DSP Machines

Ressources Humaines

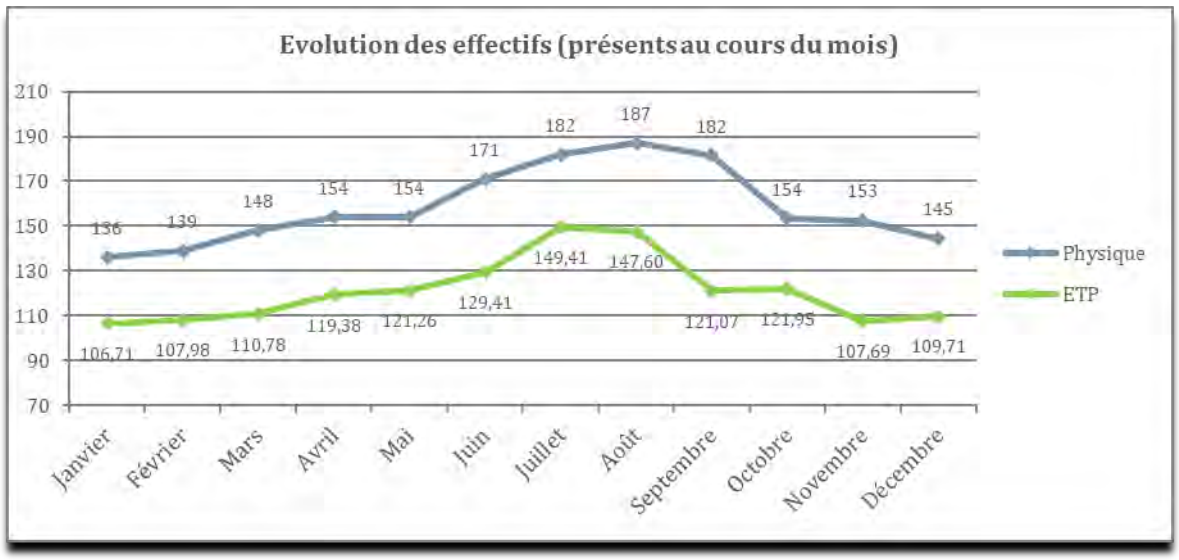
L'effectif moyen directement rattaché aux Machines a augmenté de 1,13 ETP (équivalent temps plein) par rapport à 2022. Il est de 158,58 salariés, représentant **121,08 ETP en moyenne en 2023**, soit **37 % des ETP de la SPL** (en 2022, 156,5 salariés représentant 119,95 ETP).

La saison estivale a engendré une augmentation de 40 % de l'effectif en ETP, entre les mois de janvier et de juillet.

Les effectifs **en CDI** sont en **augmentation entre 2022 et 2023 (+3,91%).** Cette hausse s'explique par :

- Les 3 créations de poste survenues au dernier trimestre 2022 (service technique) mais présentes toute l'année 2023,
- Un décalage dans le temps entre certains départs de salariés en CDI en 2021-2022 et des recrutements sur les postes concernés survenus en 2022-2023.

De plus, certains mouvements/départs de personnels CDI ont également permis des **augmentations de temps de travail** des salariés en poste (+1,35 ETP).



La majorité du personnel affecté aux Machines bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée (89 % des effectifs en décembre 2023). Toutefois, compte tenu de la **forte saisonnalité** de l'activité durant l'été, un **nombre important de contrats de type CDD de surcroît ou saisonnier est mis en place**, sachant en outre que la SPL a fait le choix, comme chaque année, de limiter au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Le recours aux contrats saisonniers entre juin et août 2023 est en diminution par rapport à l'année 2022 : **108,18 ETP sur 3 mois**, contre 120,38 en 2022. Le nombre d'embauche en CDD liées à des surcroits d'activité est également en diminution (1,48 ETP contre 2,66 ETP en 2022)

Le profil type d'un salarié permanent aux Machines traduit une parité femmes-hommes, dispose de 5 années d'ancienneté, a un âge moyen de 37 ans et un temps de travail moyen de 0,79 ETP (49 % de salariés à temps plein sur le site).

Profil type du salarié·e permanent des Machines (89 % des effectifs en décembre 2023)

• Parité Femmes - Hommes

• 37 ans

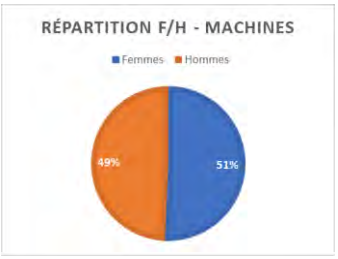


• 5 années d'ancienneté

• Travaillant à 0,79 ETP
(49 % des salariés à temps plein)

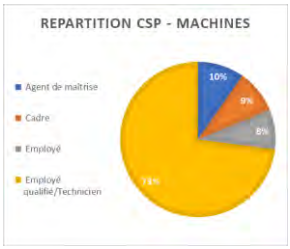
RSE – sens au travail

⇨ Général



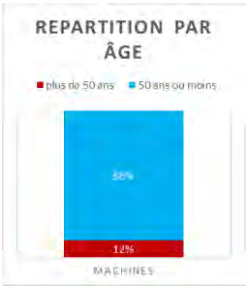
- ***Taux d'écart avec la parité femmes/hommes dans l'effectif***

En décembre 2023, l'effectif des Machines comprend **73 femmes** et **71 hommes**.



- ***Part des employés et employés qualifiés***

En décembre 2023, l'effectif des Machines comprend **12 employés** et **105 employés qualifiés/techniciens**.



- ***Part des salariés de plus de 50 ans***

En décembre 2023, l'effectif des Machines comprend **17 salariés** de plus de 50 ans.

- ***Part des salariés en situation de handicap***

Aux Machines, l'effectif BOETH représente **1,12%*** de l'effectif total du site (en ETP).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2023 réalisée en mai 2024)*

Moyenne de Salaire de base 100	Féminin	Masculin
MACHINES	2 174,67 €	2 261,77 €

- ***Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes (CDI)***

En décembre 2023, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est **de 3,9%** (en faveur des hommes).

- ***Ecart de rémunération entre les salariés les moins bien et les mieux rémunérés (CDI)***

En décembre 2023, le rapport entre les 10 plus basses et les 10 plus hautes rémunératons est de **3,22.**

- ***Formations et groupes de travail RSE***

En 2023, 1 salariée travaillant aux Machines a participé au groupe de travail anti-corruption animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise.

- ***Nombre d'alertes données (harcèlement sexuel et agissements sexistes…)***

Dans le cadre de la Charte relative à la prévention et à la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, l'entreprise a mis en place **un dispositif de signalement de faits d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel** afin d'identifier, comprendre et traiter ces situations.
En 2023, aucun signalement n'a été effectué aux Machines.
De plus, l'entreprise a mis en place depuis plusieurs années **un registre interne de suivi des incivilités du public** (envers les salariés) sur chaque site. Ce registre permet d'acter et de prendre en considération un incident dès la survenance de celui-ci par le responsable de service. Aux Machines, 7 incivilités du public ont été actées en 2023.

⇨ Santé et sécurité

- ***Nombre d'accidents du travail***

Aux Machines, **8 accidents de travail** et **4 accidents de trajet** (reconnus par la CPAM) ont eu lieu en 2023.

- ***Nombre de maladies professionnelles reconnues***

Aux Machines, aucune maladie professionnelle n'a été reconnue en 2023.

⇨ Formation

- ***Part des salariés ayant bénéficié d'une formation***

En 2023, **45 salariés** des Machines ont participé à une ou plusieurs actions de formation sur le plan de développement des compétences *AFDAS* (incluant l'alternance, le FNE et le CPF*)*, ce qui représente 28,4% des salariés du site.

- ***Nombre d'heures de formation dispensées***

En 2023, **6 740 heures** de formation ont été suivies par les salariés des Machines.

⇨ Interconnaissance

- ***Nombre d'événements collectifs et temps d'information partagés***

En 2023, 2 événements collectifs ont été proposés aux salariés des Machines (Digital Cleanup Day et la Fresque du climat).
De plus, 1 réunion réunissant l'ensemble des salariés des Machines a été organisée par la Direction du site en septembre 2023.
A noter, 4 visites d'exposition ont également été proposées à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Enfin, une réunion annuelle d'information générale réunissant l'ensemble des salariés de l'entreprise a été organisée en mars 2023.

- ***Nombre de groupes de travail inter-sites***

En 2023, le groupe de travail travaillant sur le sujet de l'anti-corruption (animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise) s'est réuni à 7 reprises (participation d'1 salariée des Machines).

⇨ Qualité de vie au travail

- ***Taux de turnover* (CDI)***

Le taux de turnover des Machines pour l'année 2023 est de **44,04%**.

* (Nombre d'entrées CDI + Nombre de sorties CDI) / Nombre moyen de salariés CDI x 100

- ***Taux d'absentésime* CDI (maladie, accident du travail, accident de trajet)***

Le taux d'absentéisme des Machines pour l'année 2023 est de **8,49%**.

* (Nombre de jours calendaires d'absence sur l'année / Nombre de jours calendaires sur l'année) / ETP Moyens annuels x 100

- ***Taux de salariés en CDI ayant démissionné avant 3 ans de contrat***

Sur un effectif permanent moyen annuel de 129 salariés, 12,36% ont démissionné avant 3 ans d'ancienneté (représentant 16 démissions).

⇨ Lutte contre la précarité

- ***Part des salariés à temps partiel avec une rémunération égale au SMIC***

La part de salariés des Machines en CDI en temps partiel dont le salaire de base mensuel (base 100) est le SMIC est de **24,24%**.

- ***Part des salariés en CDI recrutés à temps partiel***

46,67% des salariés embauchés en CDI en 2023 ont été recrutés à temps partiel (14 salariés recrutés à temps partiel sur 30 recrutements en CDI).

- ***Volume d'heures d'intérim***

Le nombre d'heures de travail réalisé par des intérimaires en 2023 est **de 345,81 heures** (motif de remplacement et de surcroît). Ces heures représentent **0,99%** du total des heures effectuées par les contrats temporaires sur l'année aux Machines.

⇨ Accueil des prestataires

- ***Nombre de prestataires extérieurs ayant bénéficié d'offres VAN (visites, billets…)***

En 2023, aucun prestataire extérieur n'a bénéficié d'une offre VAN (visite, billets).

⇨ Autres indicateurs

- ***Nombre de stagiaires de 3e accueillis***

En 2023, **12 stagiaires** de 3e (collège) ont été accueillis aux Machines.

Comptes d'exploitation de la délégation

Les données présentées concernent l'ensemble de la DSP, donc les éléments financiers concernant Les Machines de l'Ile et la gestion des Nefs.

Pour les activités concernées, le budget total s'élève à **10.612 M€ HT en 2023**, soit une hausse de **+0.26%** par rapport à 2022. **(10.584 M€ HT).** Au total, le résultat de la DSP Machines pour 2023 génère **un déficit structurel de -793 K€** (vs déficit de -773K€ en 2022). Le résultat 2023 de la SPL Le Voyage à Nantes sur son périmètre complet s'établit à un déficit de -919 K€ pour un budget de 34 M€. Ce résultat déficitaire devra être apuré en totalité sur les 2 exercices à venir (2024-2025). Un cadrage budgétaire prévisionnel 2025-2026 sera en construction dès fin avril 2024, afin de définir la stratégie du VAN.

→ **Principales explications de la reconduction du niveau de déficit entre 2022 et 2023 :**

Pour rappel, en 2022, le Carrousel était en travaux jusqu'au 8 avril et donc fermé.

En 2023, les Machines ont généré un chiffre d'affaires billetterie en forte augmentation par rapport à 2022. **Cette variation est expliquée essentiellement par une augmentation tarifaire** (prix moyen du billet individuel +0.43€), néanmoins combinée à une **baisse de la fréquentation 2023 par rapport à 2022** (-8 000 billets). **Cette amélioration de chiffre** d'affaires est entièrement neutralisée par une augmentation de la masse salariale directe. Un cadrage budgétaire prévisionnel 2025-2026 sera en construction dès fin avril 2024, afin de définir la stratégie du VAN.

→ **Les produits d'exploitation sont stables en 2023 vs 2022 :** progression de +1.66% de la subvention de Nantes Métropole par rapport à 2022 (+26 K€), amélioration des recettes de billetterie individuelles (+300 K€) et groupes (+44 K€), amélioration de la marge brute affaire (+13 K€), détérioration de la marge brute du café de la branche (-41 K€) et de la boutique (-44 K€), diminution des partenariats avec la perte du groupe Harmonie Mutuelle (-56 K€).

→ **Les charges d'exploitation sont pratiquement stables en 2023 vs 2022 (+0.26%)** : maitrise des charges d'exploitation avec des économies de -73K€ sur la programmation culturelle (réduction des dépenses artistiques dont essentiellement une baisse des coûts de Noel aux Nefs -22 K€ et de Nantes Maker Campus -36 K€). Les autres **charges de fonctionnement incompressibles** (entretien et accueil du public, entretien-maintenance, promotion et communication) **augmentent de +27 K€ par rapport à 2022, ainsi que la masse salariale directe** en raison de l'effet NAO (+4.8%) et du changement de direction du site.

Les provisions et amortissements - GEGR sont en baisse de 54 K€ vs 2022 en raison de la réduction du plan de dépenses GER du Carrousel et de la Galerie.

→ **Le déficit structurel des Machines** s'explique par un « effet ciseau » : les recettes propres (insuffisante progression de la marge brute et du chiffre d'affaires billetterie) et les financements publics ne couvrent pas l'augmentation des charges incompressibles et de la masse salariale directe.

Les enjeux pour la DSP Machines et dans le cadre des travaux du pont Anne de Bretagne, font l'objet d'une remise à plat de son modèle économique par la Directrice des Machines de l'Ile à compter de 2024.

Le détail des comptes d'exploitation de ces activités (colonnes Machines et Nefs) figure en annexe au présent rapport, au compte de résultat analytique.

2.4. Informations sur les activités des services mutualisés



Afin de mener à bien l'ensemble des activités de la SPL et objets des 3 DSP de Nantes Métropole, des services **œuvrent de manière mutualisée** au sein du Voyage à Nantes.
Ils sont situés sur le site de la rue Crucy, aux côtés de la direction du développement touristique (directement concernée par l'activité en partie 1.1 du présent rapport), de la direction projets (déployant les activités décrites en partie 1.2 du présent rapport) et du service Ile de Nantes Ouest (INO).

Certains, qualifiés de **services transversaux**, contribuent à la mise en œuvre opérationnelle de tout ou partie des activités confiées à la SPL : la direction de la communication, certains services des directions projets et développement touristique. Les autres, services dits **supports**, recouvrent direction générale, secrétariat général (dont moyens généraux, service patrimoine & logistique, RSE et service juridique), la direction administrative et financière (dont le service informatique) et la direction des ressources humaines.

Secrétariat Général

Confié à Stéphanie Bougro depuis le 03 janvier 2023, sa mission est de piloter la vie institutionnelle de l'entreprise, la gestion des contrats de DSP et la relation aux Collectivités, ainsi que de coordonner l'organisation et la gestion de l'entreprise, au service des projets portés par la Direction Générale. Sont également sous la responsabilité directe du Secrétariat Général le service juridique, le service moyens généraux, le service patrimoine et logistique, et depuis novembre 2023, le service RSE.

- **Service Juridique :**

  Le service juridique, composé de cinq personnes et sous la responsabilité de Géraldine Lhommeau depuis novembre 2022, travaille à la sécurisation des relations de la SPL avec les tiers.
  La SPL étant soumise au Code de la Commande publique, il s'agit d'abord de mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence et de publicité qui doivent être observées pour les achats de la SPL.
  Les acheteurs (directions / services / sites) sont autonomes lorsqu'il n'y a pas d'obligation de publication dans un journal d'annonces légales (<90 000 € HT) ou au BOAMP. Ils accèdent à la plateforme de dématérialisation des procédures (www.marches-securises.fr), puis procèdent directement à la mise en concurrence adaptée, le service juridique pouvant les accompagner en fonction de leurs besoins et sollicitations.
  Pour les mises en concurrence avec publication dans un journal d'annonces légales ou au BOAMP ou au journal officiel de l'union européenne, le service juridique pilote intégralement la procédure.

En 2023, le service juridique a ainsi suivi 39 procédures de commande publique.
La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie à 9 reprises concernant l'attribution des marchés dans le cadre des procédures formalisées (seuils de 215 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et 5 382 000 € HT pour les marchés de travaux et pour les contrats de concessions), comme détaillé en partie 3.2.

Par ailleurs, le service travaille avec les services opérationnels qui le saisissent sur la définition des montages juridiques liés à la production de projets ponctuels ou pérennes (productions d'œuvres, expositions temporaires, musée permanent), apportant notamment son expertise en matière de propriété intellectuelle ou en matière de baux et d'autorisation d'occupation temporaire.

Le service est également amené à intervenir de manière transversale en droit des affaires pour les différentes directions, notamment pour transposer les dispositions des Codes du Tourisme et de la Consommation applicables aux activités de la SPL (conditions générales de vente, contrats de partenariats, règlements …).

Le service s'occupe également du dépôt des marques, ainsi que du suivi et des renouvellements en France et à l'international des 42 marques actuellement détenues et protégées par la SPL ; et assure la conformité des activités et des projets au règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD).

Enfin le service juridique gère les assurances et contentieux, apporte son expertise et effectue toutes recherches ou conseils juridiques pour la SPL.

L'année 2023

en

	Activités Transversales	Développement Touristique	Collectivités urbaine gouvernante	Evènement Voyage à Nantes	Collection Péri-urbaine	Collection Estuaire	HAB Galerie	Château / Mémorial	Machines	SOUS TOTAL 2023	Parc des Chantiers	Voyage en Hiver	Culinaire	TOTAL 2023*	TOTAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020	TOTAL 2019
Contrats, Marchés et avenants	19	3	18	43	6	3	7	13	8	120	10	15	1	146	314	425	286	424
Procédures Commande publique	13	2	2	3	0	1	1	4	5	31	4	4	0	33	33	36	27	15
Assurances (déclarations, sinistres et expertises)	12	0	13	38	2	1	9	19	48	142	3	21	0	166	126	162	77	167
Contentieux et pré-contentieux	0	0	0	1	0	0	1	0	0	2	0	0	0	2	4	6	5	9
Autres (CGV, INPI, RGPD, Notes de service, Délégations de signature, etc.)	4	2	1	1	0	0	0	11	2	21	1	2	0	24	18	17	100	61

* La différence (à la baisse) de contrats entre 2022 et 2023 s'explique notamment par la modalité de calcul employée :
- L'archivage des contrats de mise à disposition pour les événements gérés par le Culinaire (Grand Marché des Pays de la Loire et Nuit des Tables de Nantes) était géré par le service juridique jusqu'en 2022.
Depuis 2023 : le SJ valide chaque année avec le Culinaire la trame type de chaque contrat de mise à disposition. L'intervention du SJ s'arrête là. Le Culinaire gère la signature et l'archivage de ces contrats (au moins une centaine de contrats est signée chaque année avec les différents producteurs : prix moyen de 50 € et durée d'une journée).
- Plusieurs contrats de prêt rédigés en 2022 pour l'expo HAB 2023 des Rabus (vs. très peu de prêts pour le 2ème expo de la HAB en 2023 pour Barthélémy Toguo).

Pour l'année 2024, afin de refléter au plus proche l'activité du service juridique et démontrer qu'elle n'a pas connu de baisse sensible, il est établi un tableau de suivi des dossiers a été mis à jour de manière à ce qu'il représente de manière plus exhaustive l'activité du service.

➢ **Service Patrimoine et Logistique :**

Sous la responsabilité de Florent Bergez (depuis février 2023), le service patrimoine et logistique (P&L) est intégré au secrétariat général depuis fin 2020.
Le service, qui est orienté prioritairement sur les missions de gestion du **patrimoine bâti,** a en charge le suivi patrimonial et logistique sur le **périmètre de Nantes Tourisme et de Crucy.**
Le responsable assure aussi un soutien technique sur le périmètre du **Château et des Machines** (installations à forte technicité, outils de gestion, investissements liés au caractère Monument Historique, renouvellement de marchés formalisés…) et un **rôle transversal** à la SPL sur les sujets liés à la gestion patrimoniale et des énergies (BEGES, Décret Tertiaire, le suivi des marchés d'énergie et le conseil en veille réglementaire, marchés d'exploitation et outils de gestion patrimoniale).
Le service assure également la coordination COVID-19, le responsable du service étant responsable transverse à la SPL sur la partie hygiène et sécurité.

➢ **RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale :**

Pour assurer le déploiement et la coordination de la démarche d'amélioration de la RSE du VAN, le recrutement d'une responsable RSE, Sophie Magaud, s'est opéré en novembre 2022 avec pour missions principales d'élaborer la stratégie RSE de la SPL, de piloter et d'animer cette démarche RSE, de promouvoir et de partager les actions RSE tant en interne qu'en externe et de conseiller la direction générale sur ces sujets.
La mise en œuvre d'actions transversales pour favoriser les échanges et renforcer les opportunités de collaboration entre les sites fait également partie des missions de la RSE au sein du Voyage à Nantes.
Chaque site de la SPL est impliqué dans cette démarche transversale. Les différentes actions mises en place en 2023 sont pilotées autour de 3 axes stratégiques de la politique RSE du VAN : Culture pour tous, Sens au travail et Eco-responsabilité.
Dans une logique de transversalité, la Direction générale du VAN a décidé, sur le dernier trimestre 2023, de rattacher le service RSE au Secrétariat général.

Direction de la Communication

Sous la responsabilité de Stéphanie Olivier, la direction gère la communication de l'ensemble des sites et activités de la SPL. Le service est dimensionné pour gérer une **« communication à 360° »** (print, relations presse, numérique) pour l'ensemble des cibles de la SPL (individuels, groupes loisirs et affaires, clientèle internationale), en internalisant au maximum ses missions. Les prestataires auxquels le service fait appel sont liés au conseil et à la création graphique, aux services d'impression, ainsi que des missions dans les domaines d'expertises spécifiques que sont les relations presse nationale et les référencements SEO/SEA.
L'année 2023 a été marquée par trois départs dans l'équipe pour des souhaits d'évolution qui n'étaient pas possibles au vu de l'actuelle organisation ou pour des projets personnels. L'assistante communication à l'ensemble du service a été remplacée grâce à une mobilité interne (issue de l'accueil de la rue des États), la chargée de communication événementielle Château a été remplacée par une personne qui quittait *La*

Bouche d'Air, tandis que la chargée de communication Tourisme actuelle avait été déjà accueillie il y a deux ans en stage longue durée de fin d'études au sein de l'équipe.
Une nouveauté dans la vie du service est marquée par la demande croissante d'accueils de tournage pour des séries TV ou film. Ce suivi est réalisé par l'attachée presse de la destination en lien avec le Bureau d'accueil des tournages de la Région et l'Accueil des tournages de la Métropole.

Direction Administrative et Financière

En 2023, le pôle d'expertises « DATA » a intégré le service contrôle de gestion, et poursuit sa mission de support aux équipes opérationnelles et au comité de direction par la livraison de tableaux de bord de pilotage et d'aide à la décision.

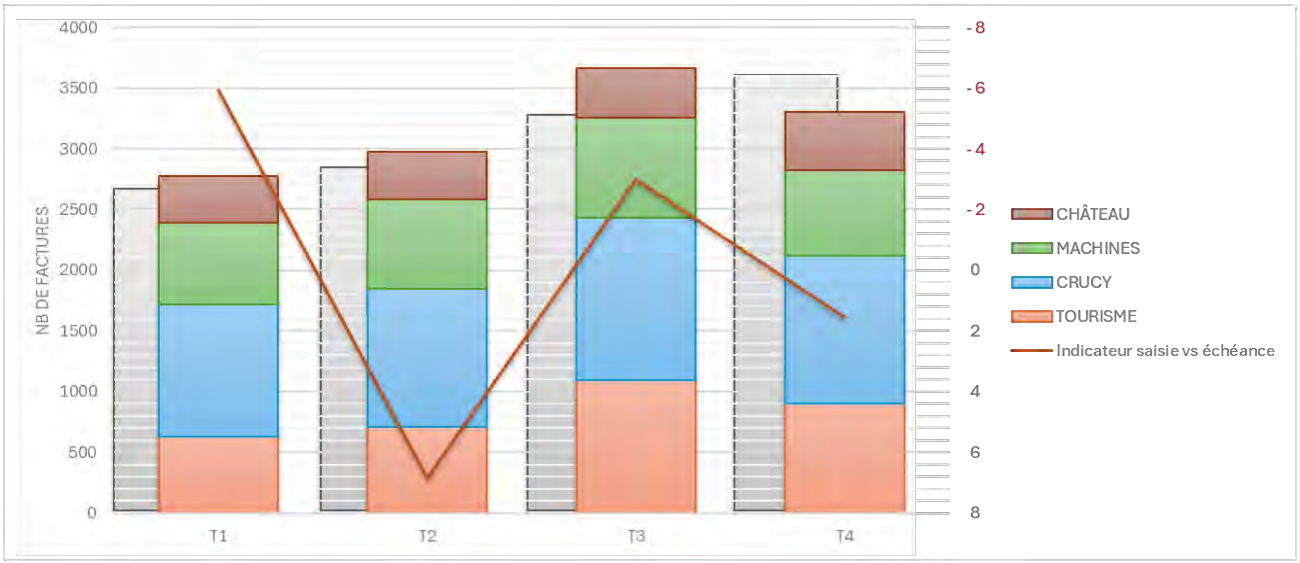
2023 a été le point de départ du projet « BUDHA ». Après l'étude exhaustive des besoins et la rédaction d'un cahier des charges en 2022, une consultation a été lancée début 2023. La solution retenue s'appelle « Procure To Pay », elle permet le suivi totalement intégré des achats depuis l'émergence du besoin jusqu'au pilotage dynamique du budget à tous les niveaux hiérarchiques du Voyage à Nantes. Cette solution est reliée au logiciel de comptabilité Sage, ce qui permet d'avoir une vue sur la consommation budgétaire en temps réel dans les deux outils. Après une phase de paramétrage, de tests puis de formation qui s'est étendue de juillet à novembre 2023, le logiciel Procure To Pay a été mis en production le 02/01/2024.
Le pilotage de ce projet a été mené conjointement par les trois services rattachés à la direction financière : la comptabilité, le contrôle de gestion et les systèmes d'information.

- **Service comptabilité :**

En 2023, **12 721 factures fournisseurs** ont été traitées par le service comptabilité :

- Un volume stable par rapport à 2022 (+2%), mais en « trompe l'œil » car la saisie des factures a été mise en veille à compter du 15 décembre 2023 afin d'organiser le passage au nouveau logiciel de gestion dématérialisée des achats Procure-to-Pay au 1er janvier 2024. De ce fait, 789 factures relatives à l'exercice 2023 ont été saisies en 2024 sur le nouvel outil logiciel.
- Un volume toujours en hausse par rapport aux standards des années « Covid » : +27% par rapport à 2021 et +46% par rapport à 2020.

Le délai de traitement des factures est sensible et varie en fonction des volumes à contrôler et saisir, et de la date effective de réception des factures. En 2023, les factures sont soumises au « Bon à payer » à +/-7 jours de la date d'échéance, conformément aux observations réalisées les années précédentes.



➢ **Service Informatique :**

Sous la responsabilité de Jean Yves CALBO, l'équipe a traité au quotidien les quelques 2 500 sollicitations directes des utilisateurs des différents sites.

Les activités marquantes du service sur l'année 2023 sont les suivantes :

- Le renouvellement et la préparation de plusieurs marchés :
  - Refonte du réseau étendu et des accès internet.
- La participation à des niveaux divers aux projets des métiers du Voyage à Nantes :
  - Accompagnement, mise en œuvre des infrastructures, déploiement pour le marché et projet Solution de pilotage budgétaire et gestion dématérialisation des achats ;
  - Poursuite de l'accompagnement pour le remplacement de la solution de gestion des collections du Musée d'histoire de Nantes en particulier sur la reprise des données.
- La poursuite des développements et l'amélioration de solutions pour les besoins internes des services, à savoir :
  - Outil de gestion des évènements internes à la demande de la direction des ressources humaines.
  - Outil de gestion des factures à émettre pour le service comptable ;
  - Solution pour la gestion des opérations de logistiques internes (gestion des commandes, distributions et des stocks de documentations touristiques) ;
  - Plateforme de diffusion aux partenaires de prestations touristiques de leurs réservations.
- Autres sujets :
  - Intégration continue d'évolution et de rénovation des éléments d'infrastructure ;
  - Renforcement de la démarche numérique responsable du service avec :
    - Seconde participation au Cyber World Cleanup Day en mars ;
    - Interaction avec la démarche RSE de la structure ;
    - Augmentation significative de la part des achats de matériels reconditionnés.
- Soutien à l'organisation du Nantes Maker Campus aux Machines de l'Ile et du marché des producteurs

- Travaux internes au service en particulier pour améliorer la surveillance des systèmes ;
- Audit de maturité Cybersécurité réalisé par un prestataire avec plan d'action.

Direction des Ressources humaines

Cette direction, sous la responsabilité de Colette Pialat, assure les missions de développement et de gestion des ressources humaines.

Principales missions réalisées dans le cadre des activités RH en 2023 :

- *Gestion des emplois et des compétences* : mise à jour et suivi de la charte relative au télétravail (pérennisée en 2022 après 1 an d'expérimentation) prévoyant 1 jour (ou 1 demi-journée) par semaine dans la limite de 6 jours ou 6 demi-journées par mois maximum (permettant à titre ponctuel de disposer d'un 2e jour de télétravail par semaine), suivi et mise à jour des fiches de poste et des profils des compétences (environ 180 métiers) ;
- *Politique de rémunération* : mise à jour de la grille de classification des emplois et des salaires (effective au 01/01/2024) ;
- *Communication interne* : animation et développement de l'intranet RH (création d'une sous-rubrique sur la retraite, diffusion de 6 newsletters RH, article hebdomadaire d'information des salariés nouvellement embauchés, proposition d'événements internes aux salariés, etc.),
- *Formation professionnelle* : suivi du plan de développement des compétences 2023, nouvelles mises en place d'actions dans le cadre du dispositif FNE proposé par l'Etat (ouvert aux entreprises concernées par l'activité partielle), accompagnement de salariés pour des actions de formation dans le cadre du CPF et du CPF de transition professionnelle ;
- *Hygiène, sécurité et conditions de Travail* : mise à jour du livret d'accueil sécurité et suivi des attestations, création d'une procédure d'analyse obligatoire de chaque accident du travail, mises à jour du Document Unique (mises à jour du Document Unique commun à l'ensemble des salariés du VAN avec l'ajout des risques liés aux pratiques addictives / à la consommation de substances psychoactives / aux risques psychosociaux, 59 mises à jour dont 25 en présentiel en 2023), sensibilisation médicale des médiateurs·rices de l'événement, mise à jour des logigrammes en cas d'accident du travail/de trajet, mise à jour du process canicule, organisation d'une sensibilisation aux risques chimiques, mise en place d'un bilan trimestriel de suivi des formations sécurité avec chaque responsable de service ;
- *Handicap au travail* : voir partie 3.4 ;
- *Relations avec les partenaires sociaux* : négociation du renouvellement de l'accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail, [suite : voir partie 3.4] ;
- *Réglementation :* suivi de la charte interne relative aux agissements sexistes et au harcèlement sexuel (signée en octobre 2022), formation de la nouvelle référente harcèlement sexuel au CSE sur le sujet, mise à jour de la procédure de recueil et de traitement des alertes professionnelles, développement de la procédure de don de jours de repos (logigramme, formulaires dédiés…) ;
- *Recrutement* : rédaction et diffusion des offres d'emploi (60 offres d'emploi diffusées dont 37 offres CDI), création d'une page « Nous rejoindre » sur le site internet du Voyage à Nantes (centralisant

l'ensemble des offres d'emploi à pourvoir), création d'une infographie destinée aux salariés participant à un process de recrutement (information sur chaque étape d'un recrutement, focus sur la lutte contre les discriminations, etc.) ;

- *Paie et suivi administratif des salariés* : organisation et suivi du télétravail « régulier » et « occasionnel » mis en place dans le cadre de la charte interne ;
- *Reporting RH* : calcul de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 (score : 89/100), réalisation des rapports sociaux obligatoires (BDESE, rapport politique sociale, QVCT, etc.),
- *Accompagnement des responsables de service dans leur fonction managériale* : organisation et animation de 4 réunions d'échange entre la DRH et les responsables de service suivies par près de 32 responsables, mise à jour du guide RH destiné aux responsables de service, création d'une infographie sur les outils dédiés aux responsables de service (envoi à chaque nouveau responsable dans le cadre de leur intégration), mise à jour du réseau partagé dédié aux responsables de service (process internes H&S, guide RH, des fiches de poste, etc.).
- *Démarche RSE (sens au travail)* : voir partie 3.4 ;

Quelques indicateurs d'activité de la direction des ressources humaines en 2023 :

Bulletins de salaire et contrats/avenants réalisés	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Evolution 2011/2023
Bulletins de salaire	4798	4715	4323	4094	4539	4541	4347	4232	4079	4046	4145	3879	2940	60%
CDI	60	55	47	35	51	42	45	27	19	23	35	60	44	25%
CDD, CS, CT Alternance	265	295	204	129	246	276	274	258	228	202	318	620	131	125%
Avenants	144	196	146	76	95	86	104	72	58	65	67	102	68	188%
Total contrats/avenants	469	546	397	240	392	404	423	357	305	290	420	782	243	125%

Offres d'emploi diffusées	2023	% répartition 2023	2022	2021	2020	2019	Evolution 2023/2022
CDI	37	62%	29	29	15	22	28%
CDD/CS	23	38%	21	16	8	11	10%
TOTAL	60	100%	50	45	23	33	20%

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que le décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, ont instauré un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Celui-ci doit être présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Il peut s'agir d'une section spécifique du rapport de gestion, voici donc ci-dessous les informations concernées.

En conformité aux dispositions de l'article 1 al.7 du Décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, figure également au présent rapport de gestion l'état des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre par la SPL Le Voyage à Nantes pour l'exercice 2023 (informations disponibles à la date d'établissement du présent rapport).

Liste des mandats ou fonctions exercées pour l'exercice 2023 par chacun des mandataires sociaux

Également en conformité aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce, figure au présent rapport de gestion la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la SPL *Le Voyage à Nantes* pour l'exercice 2023 (informations disponibles à la date d'établissement du présent rapport).

Fabrice ROUSSEL – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Président et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPL Nantes Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Censeur
- SEMMINN, Administrateur

Emmanuel TERRIEN – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Anthony DESCLOZIERS – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- Loire Océan Développement, Président
- Loire Océan Métropole Aménagement, Administrateur
- SPL Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SELA LAD, Administrateur

Anas KABBAJ – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Elhadi AZZI – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Administrateur

Florian LE TEUFF – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS « Canaris en action », Président

Laurent TURQUOIS – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Aymeric SEASSAU – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- Grand T, Administrateur
- Syndicat Mixte ONPL, Administrateur
- GIP Cafés Culture, Administrateur
- Le Pont Supérieur, Administrateur suppléant
- Comité syndical mixte Angers Nantes Opéra, Président
- Société ACE, Administrateur
- Société FMC, Administrateur
- Grand Port Maritime Nantes, Membre du conseil et du comité portuaire

Anne-Sophie LAMBERTHON-GUERRA – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice
- EPCC La Soufflerie, Administratrice
- EPCC Pôle enseignement supérieur spectacle vivant, Administratrice
- CHU, Conseil de Surveillance, Administratrice
- Ecole Nantaise Supérieure Commerciale, Administratrice
- Ecole Nantaise Supérieure d'Architecture, Administratrice
- Comité Régional d'Acquisition pour les musées, Administratrice
- Comité Régional d'Aide à la Restauration musées, Administratrice
- Association 303, Administratrice
- Association du Pôle Spectacle vivant des Pays de la Loire, Administratrice
- Association Pôle Arts visuels des Pays de la Loire, Administratrice
- Association Petites cités de caractère des Pays de la Loire Foussay Payre, Membre suppléante
- Fonds Régional d'Art Contemporain, Administratrice
- Fonds Régional d'acquisition pour les bibliothèques, Membre suppléante
- Conseil de perfectionnement du GRETA-CFA 44, Administratrice
- Ecole Nantaise de Commerce, Administratrice suppléante
- Institut de formation de manipulateurs en pédicure-podologie masso-kinésithérapie, Administratrice
- Syndicat Mixte ONPL, Administratrice suppléante
- Maison de l'Europe, suppléante
- Conseil de surveillance et territorial de Santé de l'ARS, membre suppléante
- COVI SAS, salariée

Sandra IMPÉRIALE – Nantes Métropole

- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- Nantes Métropole Aménagement, Administratrice

Olivier CHATEAU – Ville de Nantes

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SAEM La Folle Journée, Administrateur
- SAMOA, Administrateur
- Cité des Congrès, Administrateur

Pierre-Emmanuel MARAIS –Ville de Nantes

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Rémy ORHON – Département de la Loire Atlantique

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SELA Loire Atlantique développement, Administrateur
- SPL Loire Atlantique développement, Administrateur
- SA EXPONANTES, Administrateur
- Comité départemental du Tourisme, Président
- Comité régional du Tourisme, Administrateur
- SPL Pornichet La Destination, Administrateur
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administrateur
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administrateur
- Régie autonome Grand Patrimoine de Loire Atlantique, Administrateur
- COMPA, Vice-président subdélégué Environnement-Biodiversités-Energie
- SDIS 44, Administrateur
- Atlantopole
- GIGALIS, administrateur
- INOVALYS

Alexandre THÉBAULT – Région des Pays de la Loire

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Michel RAY – Ville de Saint-Nazaire

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration
- Association « Les Escales », Délégué au Conseil d'administration
- Ecole des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, Délégué titulaire
- Association « Le Théâtre, scène nationale », Délégué au Conseil d'administration
- Conservatoire à rayonnement départemental, Délégué au Conseil d'établissement et Président du Comité artistique
- GIP « Cafés Culture », Délégué titulaire
- Maison des écrivains étrangers et traducteurs, Délégué au Conseil d'administration
- Association Sites et Cités remarquables de France, Délégué
- Théâtre Athénor, Délégué au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale
- Association Villes de France, Délégué titulaire

Jean-Pierre BLANC – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires,

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale

Roch CHÉRAUD – Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale
- SEM Sud Estuaire et Littoral, Administrateur
- SPL Loire Estua, Administrateur

Vincent MAGRÉ – Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires

- SPL Le Voyage à Nantes, membre de l'ASAM et Représentant à l'Assemblée Générale

Pierre-Yves CHANTREAU – Professionnel du tourisme

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS CHANTREAU Voyage – Directeur Général et Président
- SCI Double-Huit, Co-gérant
- SCI Porte Sud, Co-gérant

Stéphane CHARTIER – CCI Nantes Saint-Nazaire

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

D'autre part, la direction générale de la société est assumée par une autre personne physique que le président du conseil d'administration, qui est nommée par celui-ci et porte le titre de directeur général.

Mandats de Jean BLAISE :

- SPL Le Voyage à Nantes, Directeur Général
- Nantes Université, Administrateur (démission le 15.02.2023)

Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Les administrateurs de la SPL Le Voyage à Nantes n'ont perçu **aucune rémunération ni jeton de présence** au titre de leur activité ou éventuel mandat complémentaire au sein de l'entreprise, comme chaque année et conformément aux délibérations des Collectivités actionnaires.

Pour l'année 2023, les rémunérations perçues par le / les mandataires sociaux de la SPL Le Voyage à Nantes sont les suivantes :

- total des rémunérations annuelles brutes : 141 799.84 €
- total des avantages en nature (= véhicule de fonction) : 3 718.92 €

Contrôle et gestion des risques

En conformité aux dispositions de l'article 1 al.7 du Décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport du mandataire prévu par l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, figure au présent rapport de gestion l'état des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre par la SPL Le Voyage à Nantes pour l'exercice 2023 (informations disponibles à la date d'établissement du présent rapport).

a. Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques auxquels est confrontée la SPL Le Voyage à Nantes, sont d'ordres financiers, juridiques (litiges et contentieux en lien avec l'activité artistique et la production, la propriété intellectuelle et la commande publique) et conjoncturels (liés au contexte économique, inflationniste, géopolitique et sanitaire).

b. Contrôle interne

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place des mécanismes de prévention de la corruption, tels que :

- Des procédures de mises en concurrence : procédure interne d'achat de fournitures et services, procédure interne d'achat de travaux, procédure interne pour les concessions en conformité avec le code de la commande publique (cf. procédures révisées en 2022) ;
- Des procédures de gestion de risques pour un contrôle interne et comptable les cycles de contrôle interne propre à la direction financière en termes de séparation des fonctions contrôleur / ordonnateur / payeur pour les règlements fournisseurs ainsi que les notes de frais ont fait l'objet d'un contrôle spécifique lors de l'audit des comptes 2023 par le cabinet PGB – Guillet, Bouju associés. L'ensemble des délégations du Directeur Général vers les directeurs de site / service sont revues sur 2023, et sont formalisées et communiquées par le service des ressources humaines au service comptable. Le logiciel de dématérialisation des factures permet le suivi permanent des circuits de validation paramétrés selon les procédures internes et les autorisations déléguées formellement.
- Un processus de suivi des risques contentieux : les risques contentieux de la SPL Le Voyage à Nantes donnent lieu à des provisions pour risques réévaluées chaque année en fonction de l'avancement des dossiers et dont la justification est validée par le commissaire aux comptes.
- Un dispositif de prévention de la corruption au sens de la loi Sapin 2 : (Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique) : mise en place d'un groupe de travail avec plan d'actions dès juin 2023 sur le dispositif anticorruption / probité, d'un système d'alerte intégré au règlement intérieur, de comité d'audit de Nantes Métropole, d'analyse financière au regard des règles de la commande publique.
  → **Le VAN a défini, sur 2023, un plan d'actions visant à déployer son dispositif de prévention de détection des atteintes à la probité.** Le VAN dispose désormais d'une **cartographie des risques** dédiée et entend mettre en place certaines actions d'ici fin 2024 et courant 2025, en se dotant notamment d'un **code de bonne conduite** et en le diffusant largement, en définissant une

stratégie d'évaluation des tiers, en s'assurant que ses process budgétaires et comptables soient formalisés et intègrent des contrôles notamment au titre de la probité.

- Une procédure pour les frais de déplacement et de représentation : ordre de mission préalable validé par le Directeur Général, procédure existante avec des plafonds par nature de dépenses, contrôle interne réalisé par la Direction Administrative et Financière via un outil de notes de frais imposant un circuit de validation hiérarchique.
- Une procédure et contrôle dédiés à l'usage de titre de paiement (dont CB), aux avances sur frais et sur salaires : Le VAN dispose de procédures (titres de paiement dont les cartes bancaires, avances sur frais et sur salaires) et poursuivra d'ici 2025 la formalisation des procédures comptables, en intégrant des contrôles sur le champ de la probité.
- Une procédure d'alerte interne, intégrée au Règlement intérieur du Voyage à Nantes (Titre VI-Dispositif de Protection des lanceurs d'alerte) permettant de signaler un comportement non déontologique : le lanceur d'alerte bénéficiant d'un dispositif de protection dans les conditions prévues par le chapitre II, du titre de la loi n°2016-1691 du 09 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.
- Un régime disciplinaire intégré au règlement intérieur de la SPL Le Voyage à Nantes ;
- Un diagnostic RSE réalisé en 2022 prenant en compte le risque corruption ;
- Un poste de responsable RSE recruté en 2022, en charge du lancement de la démarche de prévention de la corruption en 2023, puis en suivi des sujets anticorruption et compliance, sous la responsabilité de la Secrétaire générale ;
- Un dispositif partiel d'évaluation des tiers (fournisseurs, clients, etc.) existant au sein de la Direction Administrative et Financière dans le cadre de l'attribution des marchés publics. Concernant les fournisseurs de services dont le seuil de facturation annuelle excède 5 000 € HT, la SPL procède au contrôle de la conformité sociale par le biais de la plateforme nationale PROVIGIS.

Conclusion :

Cette démarche de prévention de la corruption menée par les équipes de la SPL Le Voyage à Nantes se poursuivra sur les années à venir avec le suivi du plan d'action réalisé en 2023 (prenant en considération les 8 axes de la démarches) dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. La méthode et le dispositif ont été présentés au Comité de Direction du Voyage à Nantes du 13 juin 2023 ainsi qu'à Nantes Métropole. Il est projeté de présenter le plan d'action en Conseil d'Administration du Voyage à Nantes sur le 1er semestre 2024.

Suivant l'engagement de la Direction générale, la SPL a travaillé en 2023 sur la cartographie des risques d'atteinte à la probité, la poursuite du dispositif d'alerte éthique, et l'évaluation des tiers.
Fin 2024, la SPL formalisera sa stratégie d'évaluation des tiers au titre de la commande publique à l'appui du dispositif partiel existant à la DAF, dans le cadre de l'attribution des marchés publics.
Dans le même temps, le Voyage à Nantes va réaliser en 2024 un code de conduite.
Des procédures comptables plus générales doivent être élaborées, avec un référentiel de contrôle comptable.

c. Contrôles externes

Sur 2023, la SPL Le Voyage à Nantes a fait l'objet, le 17 juillet 2023, d'une inspection de la Direction Départementale de la Protection des Populations de Loire Atlantique au sein de l'établissement Le Bar - Café de la Branche - situé au Parc des Chantiers - Boulevard Léon Bureau - 44200 NANTES.
Un rapport d'inspection est rédigé dressant une liste d'observations au regard de la réglementation en vigueur avec l'obligation de mise en place d'actions correctives.
Une seconde inspection, réalisée le 21/08/2023, a évalué la maitrise des risques sanitaires comme « acceptable », et a ainsi levée la mise en demeure prononcée.

3.2. La vie institutionnelle

Le fonctionnement du conseil d'administration en 2023

Le Conseil d'administration s'est réuni **trois fois** en 2023.

Le 31 janvier 2023, selon l'ordre du jour suivant :

- Adoption des procès-verbaux des réunions des 14 juin et 18 octobre 2022
- Prévisions financières : atterrissage 2022 et budget 2023
- Autorisations de conventions réglementées
- Approbation d'un projet de conventionnement avec la Préfecture et de recours à un prestataire pour utiliser le mode de transmission électronique des actes (présenté lors de la précédente séance)
- Approbation de l'évolution du règlement de la Commission d'Appel d'Offre pour intégrer le Système d'Acquisition Dynamique (SAD)

→ **Taux de présence des administrateurs :** Nantes Métropole (60%) / Ville de Nantes (50%) / Département (0%) / Région (0%) / Ville de Saint Nazaire (0%) / Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires (100%)

Le 14 juin 2023, selon l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2023
- Présentation du rapport de gestion 2022 de la SPL/ Et du rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Examen et arrêté des comptes annuels de la SPL au 31 décembre 2022
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle
- Autorisation des conventions réglementées
- Présentation du Voyage à Nantes 2023

→ **Taux de présence des administrateurs :** Nantes Métropole (50%) / Ville de Nantes (100%) / Département (0%) / Région (0%) / Ville de Saint Nazaire (100%) / Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires (100%)

Le 17 novembre 2023, selon l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2023
- Autorisation des conventions réglementées
- Bilan de la saison estivale

- Présentation de la 2ème édition du Voyage en Hiver

- Point d'étape sur la feuille de route Ile de Nantes Ouest

→ **Taux de présence des administrateurs :** Nantes Métropole (30%) / Ville de Nantes (0%) / Département (100%) / Région (0%) / Ville de Saint Nazaire (100%) / Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires (100%)**.**

Le fonctionnement de l'assemblée spéciale en 2023

L'Assemblée Spéciale **des actionnaires minoritaires** est composée des représentants des Communautés de communes Sud Estuaire et Estuaire et Sillon, ainsi que de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo.

Elle s'est réunie **une fois au titre de l'année 2023**, dans les locaux du Voyage à Nantes :

Le 14 juin 2023, selon l'ordre du jour suivant :

- Préparation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 14 juin 2023

  - Rapport de gestion 2022 de la SPL/ Et du rapport sur le gouvernement d'entreprise
  - Examen et arrêté des comptes annuels de la SPL au 31 décembre 2022
  - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

- Autorisation des conventions réglementées

- Collection Estuaire et branche Vignoble

Le fonctionnement du Conseil des acteurs du tourisme (CAT) en 2023

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place dès sa création, en particulier en lien avec son activité d'Office de Tourisme, un Conseil des acteurs du tourisme.

Présidé par Fabrice Roussel, Président de la SPL Le Voyage à Nantes, 1er Vice-président de Nantes Métropole, dont le mandat avait été renouvelé en 2020, il a vocation à être un lieu d'échange et de travail sur le développement touristique, regroupant des **acteurs majeurs de la profession**.

Le **bureau** du CAT est chargé de définir des axes de travail, qui doivent concourir au développement de la destination, et de préparer les réunions « plénières » du CAT, où les professionnels sont invités dans leur ensemble.

La charte du CAT, avec notamment la création de groupes de travail par thématique, ainsi que la **composition de son bureau avaient été renouvelés en 2020,** les membres 2023 étant les suivants :

Monsieur	Fabrice	ROUSSEL	Vice-Président Nantes Métropole, Président du Voyage à Nantes
Madame	Matthieu	DE MONTFERRAND	GRH Grand Ouest
Monsieur	Teddy	LEBOUCHER	Club hôtelier
Madame	Edith	LEHORS	Hôtel de France
Monsieur	David	LABBÉ	Déplacements doux – Bike'n'Tour
Monsieur	Matthieu	OLIVE	Déplacements doux - Ruban vert
Monsieur	Teddy	ROBERT	Association Plein Centre
Madame	Carine	MARTIN	Association Plein Centre
Monsieur	Thierry	VIOLLEAU	Conciergerie Hoomy
Madame	Cécile	BURGAUD	Surprenantes
Monsieur	Chloé	LE BAIL	Collectif Culture Bar-Bars
Monsieur	Anthony	NGUYEN	Restaurant Joyi
Monsieur	Bertrand	ELOUD	Bateaux nantais
Monsieur	Loïc	BRETEAU	Association Culturelle de l'Eté
Monsieur	Hervé	BIDET	Aéroports du Grand Ouest
Monsieur	Jean-René	MORICE	Esthua
Monsieur	Pierre-Yves	CHANTREAU	Transports Chantreau
Monsieur	François-Xavier	DE BOUARD	CCI Nantes Saint-Nazaire

Madame	Fabienne	ROCHEDREUX	CCI Nantes Saint-Nazaire
Monsieur	Olivier	LE FLOCH	Cité des Congrès et Convention Bureau

Domitille JUBERT, responsable de la mission tourisme à Nantes Métropole, ainsi qu'Annie SANTERRE-LEGAL, représentant la CCI, sont également membres observatrices du bureau du CAT.

Le Conseil des acteurs du tourisme s'est réuni à 2 reprises en 2023. Le bureau du CAT s'est réuni 1 fois (mercredi 24 mai 2023), pour des échanges nourris et la préparation des conseils en plénière.

1ère réunion : le lundi 5 juin 2023 à 14h00, au Château des ducs de Bretagne (Harnachement)

Ordre du jour :

- Bilan de la fréquentation touristique 2022 et les perspectives estivales
- Présentation de la programmation du Voyage à Nantes
- Présentation des nouvelles éditions et du plan de communication

2ème réunion : le lundi 06 novembre 2023 à 14h00, au Château des ducs de Bretagne (Tour du fer à cheval)

Ordre du jour :

- Bilan touristique de l'été
- Grands rendez-vous de l'automne et de l'hiver
- Perspectives de l'année 2024

Le fonctionnement de la Commission des marchés (ou CAO) en 2023

La commission s'est réunie à **9 reprises** dans l'année 2023, notamment pour attribuer les marchés suivants, dans le cadre de procédures formalisées :

Type de marché	Objet	Numéro et intitulé du lot (le cas échéant)	Site	Titulaires/attributaires	Montant HT (global sur la durée max du marché)	Date de la commission d'appel d'offres (CAO)
Services	SERVICES DE MEDIATION NOCTURNE, DE VEILLE ET DE CONCILIATION SUR LE PARC DES CHANTIERS	/	Parc des chantiers	OPTIMA	764 000,00 €	10/01/2023
Services	PRESTATIONS DE CONSEIL ET ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES EN PROGRAMMATIQUE (DISPLAY/VIDEO) ET SOCIAL ADS POUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES	/	SPL	MADMADS AGENCE NEVEN	600 000,00 €	10/01/2023
Fournitures	SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE POUR L'ACHAT DE MATERIELS D'ECLAIRAGE	Catégorie 1 : Projecteurs cadreur	SPL	/	500 000,00 €	28/02/2023
		Catégorie 2 : Projecteurs WASH				
		Catégorie 3 : Lumières vitrines				
		Catégorie 4 : Autres luminaires				
Fournitures	SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE POUR L'ACHAT DE MATERIELS DE MULTIMEDIA	Catégorie 1 : Sonorisation	SPL	/	500 000,00 €	28/02/2023
		Catégorie 2 : Serveur et pilotage				
		Catégorie 3 : Vidéoprojecteur				
		Catégorie 4 : Ecran				
Fournitures	SYSTEME D'ACQUISITION DYNAMIQUE POUR L'ACHAT DE PRODUITS DERIVES POUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES	Catégorie 1 : Alimentaires régionaux	SPL	/	350 000,00 €	18/10/2023
		Catégorie 2 : Textiles	SPL	/	200 000,00 €	
		Catégorie 3 : Métal	SPL	/	100 000,00 €	
		Catégorie 4 : Haute qualité	SPL	/	200 000,00 €	
		Catégorie 5 : Produits autres	SPL	/	200 000,00 €	
		Catégorie 6 : Format maquette	SPL	/	20 000,00 €	
		Catégorie 7 : Format emballage	SPL	/	80 000,00 €	
Services	PRESTATIONS DE SERVICES D'INTERCONNEXIONS DE SITES ET D'ACCES INTERNET	Lot 1 : Interconnexion des sites principaux en L2L	SPL	FREE PRO	130 000,00 €	31/05/2023
		Lot 2 : Interconnexion des sites secondaires en FON	SPL	COVAGE INFRA	150 000,00 €	
		Lot 3 : Accès internet	SPL	FREE PRO	80 000,00 €	
Fournitures	MISE EN OEUVRE ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION LOGICIELLE DEDIEE A LA GESTION DU CYCLE DE VIE DES ACHATS ET AU PILOTAGE BUDGETAIRE DES DEPENSES	/	SPL	PHD EDITIONS	250 000,00 €	31/05/2023
Services	PRESTATIONS DE MUTUELLE ET DE PREVOYANCE POUR LES SALARIES DE LA SPL « LE VOYAGE A NANTES »	Lot 1 : Prestation de mutuelle complémentaire santé au bénéfice des salariés de la SPL Le Voyage à Nantes	SPL	GROUPE VYV	1 061 543,00 €	31/05/2023
		Lot 2 : Prestation de contrat de prévoyance au bénéfice des salariés de la SPL Le Voyage à Nantes	SPL	COLLECTEAM	688 892,00 €	31/05/2023
Fournitures	LOCATION, POSE, MAINTENANCE ET DEPOSE DE MATERIELS D'ECLAIRAGE POUR L'EVENEMENT VOYAGE EN HIVER	Lot 1 : Location, pose, maintenance et dépose de matériels d'éclairage pour le projet artistique de Vincent Olinet	Crucy	ENERGIE SYSTEMES – LOIR	1 125 000,00 €	29/08/2023

Fournitures	LOCATION, POSE, MAINTENANCE ET DEPOSE DE MATERIELS D'ECLAIRAGE POUR L'EVENEMENT VOYAGE EN HIVER	Lot 2 : Location, pose, maintenance et dépose de matériels d'éclairage pour le projet artistique de Dominique Blais	Crucy	NOVELTY France	120 000,00 €	29/09/2023
Services	MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SCENOGRAPHIE LUMIERE ET MULTIMEDIA POUR LE CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE ET LE MEMORIAL DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE	Lot 1 : Maintenance des installations de pilotage et des installations multimédia	Château	SDEL VIDEO TELECOM	120 148,00 €	29/08/2023
		Lot 2 : Maintenance des équipements de distribution et des appareils d'éclairage	Château	E ENERGIE SYSTEMES LOIRE	170 383,07 €	
Services	TRANSPORTS DES OEUVRES ET DE LA SCENOGRAPHIE POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE - GENGIS KHAN, COMMENT LES MONGOLS ONT CHANGE LE MONDE	Lot 1 : Transports des éléments de scénographie et du matériel d'exposition en provenance du Royaume-Uni	Château	PARTNER FINE ART, VULCAN FINE ART et ATES	37 145,00 €	15/05/2023 31/05/2023
		Lot 2 : Transports des œuvres en provenance de France, d'Allemagne et de Suisse	Château	PARTNER FINE ART, VULCAN FINE ART et ATES	116 538,00 €	31/05/2023
		Lot 3 : Transports des œuvres en provenance de Mongolie	Château	GROSPIRON FINE ART	230 173,00 €	15/05/2023 31/05/2023
Services	ASSURANCES DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES	Lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes 1ère ligne	SPL	MAIF	279 448,04 €	05/12/2023 Montant ci-contre en TTC
		Lot 2 : Assurance dommages aux biens et risques annexes 2nde ligne	SPL	MMA représentée par ASSURANCES TANVEZ LE VACON	46 726,32 €	
		Lot 3 : Assurance responsabilité civile exploitation et professionnelle y compris responsabilité professionnelle métiers du Tourisme	SPL	MMA représentée par ASSURANCES TANVEZ LE VACON	207 098,20 €	
		Lot 5 : Assurance tous risques objets d'art et/ou d'exposition	SPL	QBE représentée par WTW	2 000,00 €	
		Lot 6 : Assurance flotte automobile et auto-Mission	SPL	MAIF	203 132,64 €	
		Lot 7 : Assurance Individuelle accident/missions professionnelles	SPL	GENERALI représentée par ACL COURTAGE	5 120,00 €	
		Lot 8 : Assurance dommages aux biens et risques annexes des Installations particulières intérieures et extérieures	SPL	MS AMLIN représentée par SARRE & MOSELLE	119 662,00 €	
		Lot 9 : Assurance navigation	SPL	GENERALI représentée par ACL COURTAGE	1 643,60 €	
Services	PROPRETE ET HYGIENE POUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES	Lot 4 : Siège social (rue Crucy), Station Prouvé (mail des Chantiers), entrepôt Laënnec (rue Laënnec), Infos Tourisme de Nantes Métropole (rue des Etats) et bureaux administratifs (rue de l'Union).	Crucy	ATALIAN PROPRETE	400 000,00 €	19-oct-23
Services	MULTITECHNIQUE	Avenant au lot 2 "Accord-cadre de maintenance multitechnique pour les Machines de l'Île et ses locaux"	Machines	SPIE FACILITIES	Nv montant forfaitaire annuel 75 895,60 €	05-déc-23

Par ailleurs, tout avenant entraînant une augmentation du montant global du marché supérieure à 5% doit être préalablement soumis pour avis à la CAO, lorsque le marché public initial y avait été lui-même soumis. En 2023, la CAO a été réunie 1 fois comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le contrôle analogue

Les modalités de contrôle analogue instaurées par la délibération du Conseil Communautaire (n° 2012-93) de Nantes Métropole du 6 juillet 2012 ainsi que par le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du mandataire prévu par l'article L.1524-5 du code général des collectivités territoriales, sont appliquées de manière effective pour l'année 2023.

Réunions avec les élus de Nantes Métropole (hors réunions statutaires et Conseil des Acteurs du Tourisme : cf. paragraphe ci-dessus) :

- Le Comité d'audit : 09 juin 2023
  Son rôle est d'assurer une présentation annuelle des rapports et comptes à la collectivité par le commissaire aux comptes en amont du Conseil d'administration et en présence de la Direction générale et de la Présidence des structures concernées.
- Le Comité scientifique et culturel (DSP Château) : 21 septembre 2023
  Son rôle est d'échanger sur les programmations scientifiques et culturelles élaborées dans le cadre de la DSP Château, de mesurer les résonances en termes de politiques publiques des projets, de saisir des opportunités de synergies entre services et partenaires du territoire, d'assurer l'appropriation des projets culturels et scientifiques par l'échange avec les représentants du conseil d'administration concernés.
  Le groupe de suivi est constitué d'élus - administrateurs, d'agents de Nantes Métropole et de salariés de la SPL Le Voyage à Nantes.
- En parallèle de ces réunions, le Directeur Général de la SPL prévoit régulièrement des temps d'échanges et de travail sur les orientations financières et stratégiques de la société avec les élus de Nantes Métropole.

Comités de suivi opérationnels pour chaque DSP (préalablement précédés de comités techniques) :

Conformément aux conventions de délégations de Services Publics, un comité de suivi est créé afin :

- D'étudier les conditions d'exécution de la délégation (suivi d'activité, aspects financiers …) ;
- D'évaluer l'impact des projets et actions menés dans le cadre de la délégation de service public par rapport aux orientations stratégiques culturelles ;
- De mettre en évidence les axes de progrès du service public délégué ;
- D'apprécier et d'évaluer les effets des actions conduites au titre de la qualité du service ;
- D'une manière générale d'évoquer les difficultés et rapprocher les points de vue de la SPL Le Voyage à Nantes et de Nantes Métropole sur tous les aspects relevant de la délégation.

En 2023, le comité de suivi s'est réunit deux fois par an par DSP (soit 6 fois), à l'initiative de Nantes Métropole, à l'issue du processus de révision budgétaire interne à la SPL et en préalable à la présentation d'un projet de budget ou de l'arrêté des comptes de l'année au Conseil d'administration.

Pour chaque comité, des réunions de préparation techniques, appelées comités techniques, entre Nantes Métropole et la SPL sont organisées préalablement à la réunion du comité de suivi.
Les comités de suivi donnent lieu à la rédaction par Nantes Métropole d'une note de situation d'activité et financière. Celle-ci a pour objectif d'obtenir une bonne lisibilité financière des activités déléguées, de définir conjointement des engagements qualitatifs pour le semestre suivant et de mettre en place d'éventuelles actions d'amélioration.

Sur 2023, les dates des réunions, par DSP, entre la SPL Le Voyage à Nantes et Nantes Métropole sont les suivantes :

DSP Tourisme	**DSP Château des ducs de Bretagne**	**DSP Les Machines de L'Iles**
Comité technique : 15 mai 2023 27 novembre 2023	**Comité technique :** 17 mai 2023 24 novembre 2023	**Comité technique :** 15 mai 2023 27 novembre 2023
Comité de suivi : 9 juin 2023 22 janvier 2024	**Comité de suivi :** 6 juillet 2023 18 décembre 2023	**Comité de suivi :** 9 juin 2023 22 janvier 2024
Envoi d'un reporting d'activité mensuel / tableau de suivi de l'activité en termes de fréquentation du site et des principaux chiffres d'affaires des équipements.	Envoi d'un reporting d'activité mensuel / tableau de suivi de l'activité en termes de fréquentation du site et des principaux chiffres d'affaires des équipements.	Envoi d'un reporting d'activité mensuel / tableau de suivi de l'activité en termes de fréquentation du site et des principaux chiffres d'affaires des équipements.

Transmissions annuelles par la SPL Le Voyage à Nantes à Nantes Métropoles de rapports sur les thématiques suivantes :

Rapport des litiges et contentieux de l'année 2023	Rapport de la commande publique de l'année 2023	Rapport RH de l'année 2023
Transmission à Nantes Métropole par la SPL d'un rapport sur les litiges ou contentieux en cours impactant Le Voyage à Nantes. Le rapport présente l'origine du litige, les intervenants en cause, le point sur les procédures et les enjeux. Est inscrit dans le rapport l'appréciation motivée sur les risques induits ainsi que l'indication des mesures prises pour y faire face	Transmission à Nantes Métropole par la SPL d'un rapport de la commande publique, veillant au respect des principes fondamentaux : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats et transparence des procédures.	Transmission à Nantes Métropole par la SPL des éléments suivants : - Document précisant la politique de rémunération, l'évolution de la masse salariale et de tous les éléments susceptibles d'affecter le budget en matière de RH. - La liste complète et mise à jour des salariés de la SPL. - L'avancement de la démarche RSE touchant les aspects RH. - La présentation des différents éléments de négociation annuelle obligatoire (NAO).
Date d'envoi des rapports de l'année 2023 à Nantes métropole : 3 avril 2024		

Réunions opérationnelles : elles sont constituées d'agents de Nantes Métropole et de salariés de la SPL Le Voyage à Nantes.

Il s'agit des réunions suivantes :

- **Revue de projet LVAN restreint** : en présence pour LVAN du Secrétariat Général - Direction Tourisme, et pour Nantes Métropole des services Culture, Patrimoine et Tourisme : 19 juin 2023, 4 septembre 2023, 13 novembre 2023 ;
- **Revue de projet LVAN élargi** : en présence pour LVAN du Secrétariat Général - Direction Tourisme et Direction Partenariats et Projets, et pour Nantes Métropole des services Culture, Patrimoine et Tourisme : 09 mai 2023, 09 octobre 2023, 18 décembre 2023 ;
- **Réunion sur le projet travaux Crucy** : en présence pour Le VAN du secrétariat Général – DAF - Patrimoine et logistique, et pour Nantes Métropole des services du Bati, Culture, Patrimoine, Tourisme et Contrôle de gestion : 25 janvier 2023, 14 septembre 2023 ;
- **Réunion sur le projet de déplacement du Café de la Branche** : 7 février 2023, 29 mars 2023, 12 avril 2023, 09 mai 2023, 16 mai 2023, 22 juin 2023, 7 juillet 2023, 30 aout 2023, 20 novembre 2023 ;
- **Comité d'orientation pour un Tourisme Durable** : en présence de Nantes Métropole, Nantes Saint-Nazaire Développement, les acteurs du tourisme du territoire : 21 novembre 2023 ;

- **COPIL Le Voyage en hiver :** en présence pour LVAN de la Direction Générale, Direction Projets et Secrétariat général, et pour Nantes Métropole du service Culture, Patrimoine et Tourisme, la ville de Nantes et les élus : 14 avril 2023
- **Groupe de suivi des évènements du VAN** : bilan de l'évènement passé + programmation de l'évènement à venir : 18 septembre 2023, 28 novembre 2023 ;
- **Réunions spécifiques sur « Le Voyage en Hiver** « : pilotées par la délégation commerce de Nantes métropole et les services techniques : 9 mars / 25 juillet / 31juillet / 21 septembre 2023 ;
- **Groupe technique de coordination du Parc des Chantiers** : en présence de la SAMOA, LVAN, Nantes Métropole, services opérationnels de l'espace public, les services de la tranquillité publique, : 3 janvier, 7 février, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.
- **Comité de site INO (Ile de Nantes Ouest)** : en présence de la SAMOA, LVAN, Direction aménagement de Nantes Métropole : 1er février, 15 mars, 26 avril, 7 juin, 30 août, 24 novembre.
- **Réunions dans le cadre de la préparation de la coupe du monde de rugby à Nantes** : en présence de LVAN, Nantes Métropole : 13 juin 2023, 6 juillet 2023,
- **Rencontre cellule de gestion DPARC** : en présence de la Direction du Château des ducs de Bretagne, Secrétariat Général LVAN, DPARC : 25 septembre 2023
- **Réunions techniques financières** : en présence de Nantes Métropole et le VAN (DAF) : 22 juin 2023, 16 octobre 2023, 10 novembre 2023, 07 décembre 2023,
- **Réunion sur le cadre juridique des bestiaires au Machines de l'ile :** en présence des services juridiques de Nantes Métropole, LVAN, Secrétariat général LVAN, des services Culture, Patrimoine et Tourisme de Nantes Métropole : 28 juin 2023, 15 décembre 2023

Réunion de prévention et de détection des atteintes à la probité : Mise en place sur 2023 d'un groupe de travail pour travailler sur la cartographie des risques : recensement des risques + évaluation des tiers.

Les dates des réunions sont les suivantes : 5 juillet 2023 / 24 juillet 2023 / 19 septembre 2023 / 25 septembre 2023 / 3 octobre 2023 / 18 octobre 2023 / 14 novembre 2023.

3.3. Les évolutions contractuelles – conventions encadrées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce

Les conventions ci-dessous, conclues avec les actionnaires de la SPL, ont été proposées au vote lors des différentes réunions du Conseil d'Administration de la SPL en 2023.

Conventions réglementées avec Nantes Métropole

Machines de l'Ile

*** L'avenant n°12** à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Ile, relatif à la prolongation de la surveillance du Grand Héron sur l'esplanade des riveurs, jusqu'au 31 mars 2023
– projet représenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 31 janvier 2023 (car quorum non atteint lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2022), approuvé au Conseil Métropolitain du 30 juin 2022.

*** L'avenant n°13** à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Ile, relatif à la fixation du montant de la contribution globale de Nantes Métropole pour 2023, et à la prolongation du contrat de répartition des moyens relatif au grand héron
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 14 juin 2023 - approuvé au Conseil Métropolitain du 7 avril 2023.

Tourisme

*** L'avenant n°2** à la délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique de Nantes Métropole 2022-2026, relatif :

- à la modification de la formule de révision pour le calcul de la subvention de l'année N, en modifiant la date de prise en compte de la valeur de référence des indices.
- au versement d'une subvention d'investissement complémentaire et exceptionnelle en 2023 pour le déploiement du Voyage en hiver.

– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 14 juin 2023 - approuvé au Conseil Métropolitain des 22 et 23 juin 2023.

Château des ducs de Bretagne

*** L'avenant n°1**, à la délégation de service public pour l'exploitation du Château des ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage :

- Subvention d'équipement étude cour
- Gestion des collections de la ville de Nantes et adaptation des conditions d'assurance
- Feuille de route et plan de progression RSE
- Convention de mise à disposition du personnel pour l'année 2022

– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 31 janvier 2023 - approuvé au Conseil Métropolitain du 16 décembre 2022.

Conventions réglementées avec le Conseil Régional des Pays de la Loire

* La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 23 septembre 2022, relative au soutien à l'entretien et à la valorisation de la **Collection *Estuaire*** pour l'exercice 2022, à hauteur de 75 000 €.
– projet représenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 31 janvier 2023 (car quorum non atteint lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2022).

* La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 7 juillet 2023, relative au soutien à l'organisation du ***Grand marché des Pays de la Loire 2023***, à hauteur de 40 000 €.
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 17 novembre 2023.

Convention réglementée avec la Ville de Saint-Nazaire

* La convention, approuvée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 3 février 2023, relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection *Estuaire*** pour l'exercice 2023, à hauteur de 40 000 €.
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 14 juin 2023.

Convention réglementée avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

* La convention, approuvé par la commission permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 23 juin 2022, relative au soutien, dans le cadre de *Nantes Maker Campus* 2022, à l'accueil au mois de juillet 2022 de la ***Roue de Charon*** sur le parc des Chantiers, à hauteur de 20 000 €.
– projet représenté lors du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 (car quorum non atteint lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2022).

* La convention, approuvée à la Commission permanente du Conseil Départementale de Loire-Atlantique du 9 février 2023, relative au soutien à l'entretien et à la valorisation de la **Collection *Estuaire*** sur la période 2023-2025, à hauteur de 65 000 € par an.
– projet représenté lors du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023 (car quorum non atteint lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2022).

* La convention, approuvée à la Commission permanente du Conseil Départementale de Loire-Atlantique du 13 avril 2023, relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 80 000€ Nets de Taxe dans le cadre du projet de l'artiste Johan CRETEN mis en place dans le parc du domaine de la Garenne-Lemot (juillet 2023-juillet 2025).
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 14 juin 2023.

* La convention, approuvée à la Commission permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 22 juin 2023, relative à la mise à disposition du site de la Garenne Lemot dans le cadre du projet de l'artiste Eva Jospin.
Le présent avenant a pour objectif de définir les conditions dans lesquelles le Département accepte de prolonger la mise à disposition du site de la Garenne Lemot à la SPL Le Voyage à Nantes dans le cadre de la poursuite de la présentation de l'œuvre pour une durée de 10 ans, jusqu'au 30 juin 2033.
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 17 novembre 2023.

* La convention, approuvée à la Commission permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 22 juin 2023, relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 6 000 € à la SPL Le Voyage à Nantes dans le cadre de l'œuvre « Bois de la Gorgone » - Eva Jospin sur le site de la Garenne Lemot.
– projet présenté lors du Conseil d'Administration du Voyage à Nantes du 17 novembre 2023

3.4 La vie sociale (au sens des ressources humaines)

Instances de représentation du personnel

Lors des différentes réunions, de nombreuses **informations et explications économiques, financières et sociales** sont délivrées aux partenaires sociaux, notamment lors des 3 consultations annuelles du CSE : orientations stratégiques / politique sociale / situation économique et financière. Ces informations favorisent leur compréhension du fonctionnement de l'entreprise et donc leur confiance en sa gestion, contribuant ainsi au maintien d'un climat social serein.

Les réunions avec les représentants du personnel en 2023 ont été les suivantes :

- Comité Social et Economique : 11 réunions ;
- Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail : 4 réunions ;
- Commissions IRP : 1 réunion de suivi du temps de travail, 1 réunion relative à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie au travail.

Plusieurs réunions de concertation et de négociation se sont aussi tenues avec le délégué syndical, dont **6 réunions de négociation annuelle sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO)**. Lors de l'ouverture de la négociation annuelle, les partenaires sociaux ont été informés du fait que :

- La direction a procédé à l'actualisation de la grille de classification des emplois et des salaires de l'entreprise au 1er janvier 2024. En effet, la grille de classification des emplois et des salaires, qui sert de référentiel en cas d'embauche ou de mobilité interne, avait été mise à jour au 1er janvier 2022. Toutefois, depuis cette date, le SMIC a évolué à 6 reprises (représentant +10% d'augmentation). Le salaire brut minimum mensuel de chaque échelon de la grille a ainsi été revalorisé à partir du montant mensuel brut du SMIC au 1er janvier 2024 (1766,92 €).
  En conséquence, après calcul de l'augmentation liée à la négociation annuelle 2023, les salariés dont le salaire de base restait inférieur au nouveau salaire minimum mensuel brut de la grille ont bénéficié d'un complément de salaire afin d'atteindre celui-ci au 1er janvier 2024.
- La volonté de l'employeur a été de garantir à chaque salarié un montant d'augmentation au moins égal à celui de l'évolution du coût de la vie. Or, l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023 a progressé de **+3,7%.**
- La situation financière de l'entreprise dépend principalement des subventions de Nantes Métropole. Les subventions de fonctionnement de Nantes Métropole à périmètre constant (c'est-à-dire hors éléments exceptionnel - type complément Noël - et hors investissement) **ont augmenté de 4,43% entre 2023 et 2024.**

La négociation annuelle obligatoire 2023 a donc abouti à l'application des évolutions salariales suivantes :

- A compter du 1er janvier 2024, les salaires ont été revalorisés de +3,7%, augmentation plafonnée à 150 € brut mensuel (base 100). Cette augmentation générale des salaires a concerné l'ensemble des salariés CDI et CDD recrutés au plus tard le 30 juin 2023 et présents dans l'entreprise depuis cette date sans interruption de contrat au 1er janvier 2024.

- Le salaire de base mensuel minimum a été est porté à 1 820 € brut (base temps plein). Cette garantie s'est appliquée au 1er janvier 2024 à tous les salariés présents dans l'entreprise qui disposaient de 12 mois d'ancienneté, continue ou discontinue. En effet, ces 12 mois d'exercice professionnel permettent aux salariés concernés d'acquérir l'expérience nécessaire à leur poste de travail, à l'issue de leur temps de formation et/ou d'adaptation nécessaires.
- La majoration complémentaire de travail le dimanche calculée forfaitairement par heure travaillée ce jour-là a été portée à 4,80 euros brut (au lieu de 4,20 euros brut). Elle est versée aux salariés présents le 1er janvier 2024 ainsi qu'aux salariés nouvellement recrutés après cette date dont la durée de présence, effective ou contractuellement prévue, est au moins de 6 mois.
  Cette modalité de calcul de la majoration pour travail le dimanche est effective à compter du mois de janvier 2024.

La Direction a négocié avec le délégué syndical le renouvellement de l'accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail. A cet effet, la Direction des ressources humaines a mené plusieurs études sur la mise en place de nouvelles mesures liées à l'égalité professionnelle et à la qualité de vie et des conditions de travail (parentalité, santé au féminin, etc.).

Démarche handicap

Après 2 années de convention de partenariat avec l'AGEFIPH (2018-2019), ponctuée de belles réussites, l'entreprise a souhaité, par la conclusion d'une charte avec l'AGEFIPH, maintenir ses engagements et une politique handicap interne dynamique. De cette façon, l'entreprise continue d'affirmer son attachement à promouvoir la diversité et l'égalité des chances. La durée de la charte est de 3 ans (du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023).

En parallèle, elle a poursuivi la mise en place **de nombreuses actions durant l'année 2023** :

- *Information et communication* : mise à jour du guide interne "handicap au travail" et de l'annuaire du « Secteur du Travail Protégé et Adapté », la rubrique dédiée au handicap sur l'intranet RH a été actualisée, publication de 5 sensibilisations sur le handicap au travail (activ box - AGEFIPH) sur l'intranet RH, 4 Newsletters RH abordant la thématique du handicap ;
- *Sensibilisation et formation* : organisation de 5 actions de sensibilisation en novembre durant la SEEPH 2023 : invitation à l'exposition "travailleur ordinaire" (mise à disposition par l'AGEFIPH) sur les trois sites (Crucy, Château, Machines), publication d'une sensibilisation Activ'Box sur le STPA, diffusion du court métrage "Erreur 404" à l'ensemble des salariés, première participation de l'entreprise à l'événement national DuoDay (9 duos créés : 5 à Crucy, 2 au Château, 2 aux Machines), diffusion d'une bibliographie liée à la thématique handicap, formation d'un nouveau membre de la mission handicap au rôle de référent handicap, plusieurs formations dispensées auprès de salariés (LSF en interne aux Machines, mieux comprendre pour mieux accompagner au bureau d'accueil Touristique et au Château ;

- *Recrutement et intégration* : 55 offres d'emploi diffusées sur les sites CAP EMPLOI et AGEFIPH (4 candidatures et 4 candidatures de stage) ; Recrutement d'une personne en situation de handicap en contrat d'apprentissage, 4 stages/PMSMP ;
- *Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés* : plusieurs rencontres et informations de salariés s'interrogeant sur la reconnaissance du handicap ou souhaitant une intervention de maintien dans l'emploi et/ou un accompagnement dans les démarches administratives ; 3 reconnaissances de travailleur en situation de handicap transmises pour des salariés déjà en poste dans l'entreprise ; 4 renouvellements de RQTH ;
- *Maintien dans l'emploi* : aucune mesure d'aménagement de poste en 2023 mais début de préparation d'un dossier pour 2024 ;
- *Collaboration avec le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA)* : une dizaine de contrats signés avec le STPA (blanchisserie, impression, roulage d'affiches…), organisation de la visite d'un ESAT nantais avec 12 responsables de service (découverte du fonctionnement et des différentes activités d'un ESAT pour d'éventuels futurs partenariats).

L'animation de cette démarche par la mission handicap a permis de maintenir le taux d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de **4,60%*** (contre 3,99% en 2022, 4,00% en 2021 et 2,13% en 2017). Aussi, le montant prévisionnel de la contribution versée à l'AGEFIPH devrait être en baisse par rapport à 2022 : 21 265 € en 2022 contre 20 484 € en 2021 (et 53 290 € en 2017).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2023 réalisée en mai 2024)*

Formation professionnelle

Elle se décline grâce au plan de développement des compétences, au dispositif FNE-Formation, au CPF sur le temps de travail, au CPF de transition professionnelle, aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage, au tutorat, etc.

Leur coût total s'est élevé à **204,2 K€ (correspondant à 1,96% de la masse salariale), représentant 13 164 heures** de formation, suivies par 361 stagiaires, dont 1 214 heures en interne (en 2022, 11 684 heures de formation dispensées au total). La variation d'heures entre 2022 et 2023 est de +12,7% et s'explique par l'augmentation du recours à l'alternance (9 contrats en 2023 contre 6 en 2022).,

L'entreprise a de nouveau mis en place plusieurs actions de formation dans le cadre du **dispositif *FNE-Formation*** (ouvert aux entreprise ayant eu recours à l'activité partielle en 2020 et 2021) représentant 1 260 heures de formation.

De plus, 1 475 heures de formation (hygiène et sécurité, logiciels, …) ont été financées directement sur les budgets de fonctionnement des services et suivies par 167 stagiaires, pour un montant total de 30,5 K€. Pour la première année, 66 salariés saisonniers (médiateurs événement estival et conseillers de la destination) ont été formés sur ½ journée à la gestion des conflits.

A noter, 55 salariés ont suivi une formation de « Sauveteur Secouriste du Travail » (29 formés en recyclage et 26 en formation initiale).

Enfin, 8 responsables de service ont suivi une formation au management d'équipe (session organisée en inter entreprise).

Effectifs

En 2023, l'effectif* moyen de la SPL le Voyage à Nantes était de 387 en nombre de salariés, représentant **325,02 Equivalent Temps Plein** (372 salariés et 314,21 ETP en 2022).

*CDI, CDD de surcroît, Contrat saisonnier, Contrat d'alternance, CIE

ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle	Répartition en %
Château	66,00	67,00	67,94	68,30	68,37	68,91	72,14	69,93	68,47	69,08	66,61	67,89	68,39	21%
Crucy	115,89	115,97	121,55	128,97	126,39	153,58	185,42	181,39	131,95	122,68	120,96	121,80	135,55	42%
Machines	106,71	107,98	110,78	119,38	121,26	129,41	149,41	147,60	121,07	121,95	107,69	109,71	121,08	37%
TOTAL	288,60	290,95	300,27	316,65	316,02	351,90	406,97	398,92	321,49	313,71	295,26	299,40	325,01	100%

Entre janvier et décembre 2023, le nombre de salariés permanents a augmenté de 1 (de 315 à 316), représentant +4,45 ETP, avec les mouvements CDI suivants :

- Crucy : 16 départs en cours d'année, 24 recrutements ; à noter 3 créations de poste en CDI ;
- Château : 7 départs, 9 recrutements ; à noter 1 création de poste en CDI ;
- Machines : 27 départs, 30 recrutements ; aucune création de poste en CDI.

De plus, 9 contrats d'apprentissage ont été mis en place en 2023 sur les sites des Machines (service des publics et service technique), du Château (service des relations avec le public) et de Crucy (direction administrative et financière, direction tourisme, direction communication, direction projets et partenariats).

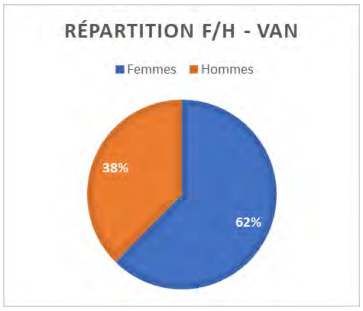
La répartition des départs pour l'ensemble des sites est la suivante :

- 36 démissions
- 1 rupture conventionnelle
- 3 départs à la retraite
- 4 ruptures de la période d'essai
- 6 départs pour autre motif

Comme les années précédentes, le recrutement du personnel technique lié à l'événement estival et pour la deuxième année, au Voyage en Hiver, a été externalisé auprès d'une agence d'intérim (représentant 8,02 ETP moyens annuels 2023).

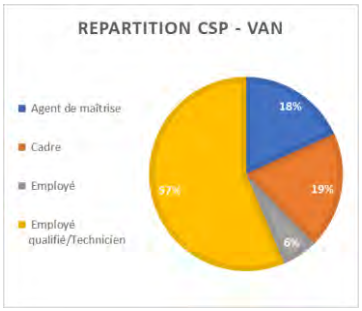
RSE – sens au travail

⇨ Général



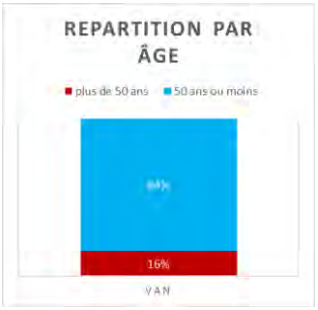
- ***Taux d'écart avec la parité femmes/hommes dans l'effectif***

En décembre 2023, l'effectif du *Voyage à Nantes* comprend **219 femmes** et **132 hommes**.



- ***Part des employés et employés qualifiés***

En décembre 2023, l'effectif de l'entreprise comprend **21 employés** et **198 employés qualifiés/techniciens**.



- ***Part des salariés de plus de 50 ans***

En décembre 2023, l'effectif de l'entreprise comprend **55 salariés** de plus de 50 ans.

- ***Part des salariés en situation de handicap***

Au *Voyage à Nantes*, l'effectif BOETH représente **4,6%*** de l'effectif total (en ETP, hors MAD).

** Donnée prévisionnelle (DOETH 2023 réalisée en mai 2024)*

⇨ Gouvernance

Moyenne des salaires de base (100)	Féminin	Masculin
VAN	2 530,29 €	2 516,79 €

- ***Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes (CDI hors MAD Nantes Métropole)***

En décembre 2023, l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est **de 0,5%** (en faveur des femmes).

- ***Ecart de rémunération entre les salariés les moins bien et les mieux rémunérés (CDI hors MAD Nantes Métropole)***

En décembre 2023, le rapport entre les 10 plus basses et les 10 plus hautes rémunératons est de **3,46.**

- ***Formations et groupes de travail RSE***

En 2023, 8 salariés ont participé au groupe de travail anti-corruption animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise.

- ***Nombre d'alertes données (harcèlement sexuel et agissements sexistes…)***

Dans le cadre de la Charte relative à la prévention et à la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel, l'entreprise a mis en place **un dispositif de signalement de faits d'agissements sexistes et de harcèlement sexuel** afin d'identifier, comprendre et traiter ces situations. En 2023, aucun signalement n'a été effectué au *Voyage à Nantes*.

De plus, l'entreprise a mis en place depuis plusieurs années **un registre interne de suivi des incivilités du public** (envers les salariés) sur chaque site. Ce registre permet d'acter et de prendre en considération un incident dès la survenance de celui-ci par le responsable de service. Au *Voyage à Nantes*, 28 incivilités du public ont été actées en 2023 (4 au Château, 7 aux Machines et 17 sur le site de Crucy incluant les bureaux d'accueil, la médiation estivale et la HAB Galerie).

⇨ Santé et sécurité

- ***Nombre d'accidents du travail***

Au *Voyage à Nantes*, 12 accidents de travail et 8 accidents de trajet (reconnus par la CPAM) ont eu lieu en 2023.

- ***Nombre de maladies professionnelles reconnues***

Aucune maladie professionnelle n'a été reconnue dans l'entreprise en 2023.

⇨ Formation

- ***Part des salariés ayant bénéficié d'une formation***

En 2023, **90 salariés** de entreprise ont participé à une ou plusieurs actions de formation sur le plan de développement des compétences *AFDAS* (incluant l'alternance, le FNE et le CPF*)*, ce qui représente 23,3% des salariés du *Voyage à Nantes*.

- ***Nombre d'heures de formation dispensées***

En 2023, **13 164 heures** de formation ont été suivies par les salariés du *Voyage à Nantes*.

⇨ Interconnaissance

- ***Nombre d'événements collectifs et temps d'information partagés***

- 4 visites d'exposition ont été proposées à l'ensemble des salariés de l'entreprise.

- De plus, une réunion annuelle d'information générale réunissant l'ensemble des salariés de l'entreprise a été organisée en mars 2023.

- 9 événements collectifs ont également été proposés aux salariés de l'entreprise (3 pour Digital Cleanup Day et 6 pour la Fresque du climat).

- A noter : 1 événement réunissant l'ensemble des salariés des Machines a eu lieu en septembre 2023 et 1 événement réunissant l'ensemble des salariés du Château a eu lieu en décembre 2023 (soirée conviviale de Noël autour de l'exposition Genghis Khan).

- ***Nombre de groupes de travail inter-sites***

En 2023, le groupe de travail travaillant sur le sujet de l'anti-corruption (animé par la salariée en charge de la démarche RSE de l'entreprise) s'est réuni à 7 reprises.

⇨ Qualité de vie au travail

- ***Taux de turnover* (CDI)***

Le taux de turnover du *Voyage à Nantes* pour l'année 2023 est de **35,7%**.

* (Nombre d'entrées CDI + Nombre de sorties CDI) / Nombre moyen de salariés CDI x 100

- ***Taux d'absentésime* CDI (maladie, accident du travail, accident de trajet)***

Le taux d'absentéisme du *Voyage à Nantes* pour l'année 2023 est de **5,91%**.

* (Nombre de jours calendaires d'absence sur l'année / Nombre de jours calendaires sur l'année) / ETP Moyens annuels x 100

- ***Taux de salariés en CDI ayant démissionné avant 3 ans de contrat***

Sur un effectif permanent moyen annuel de 316,5 salariés, **6,95%** ont démissionné avant 3 ans d'ancienneté (représentant 22 démissions).

⇨ Lutte contre la précarité

- ***Part des salariés à temps partiel avec une rémunération égale au SMIC***

La part de salariés du *Voyage à Nantes* en CDI en temps partiel dont le salaire de base mensuel (base 100) est le SMIC est de **16,19%**.

Pour rappel, chaque salarié bénéficie d'une prime de 13e mois à partir de 6 mois d'ancienneté dans l'entreprise. De plus, l'entreprise garantie à chaque salarié un salaire de base mensuel minimum de 1 820 € brut après 12 mois d'ancienneté continue ou discontinue.

- ***Part des salariés en CDI recrutés à temps partiel***

26,98% des salariés embauchés en CDI en 2023 ont été recrutés à temps partiel (17 salariés recrutés à temps partiel sur 63 recrutements en CDI).

- ***Volume d'heures d'intérim***

Le nombre d'heures de travail réalisé par des intérimaires en 2023 est **de 5 805,93 heures** (motif de remplacement et de surcoît). Ces heures représentent **6,3%** du total des heures effectuées par les contrats temporaires sur l'année au *Voyage à Nantes*.

⇨ Accueil des prestataires

- ***Nombre de prestataires extérieurs ayant bénéficié d'offres VAN (visites, billets…)***

En 2023, les prestataires extérieurs du Château ont bénéficié de deux événements VAN :

- Visites guidées de l'exposition Gengis Khan : 40 personnes des entreprises Atalian et Mondial Protection ont bénéficié de cet événement
- Soirée conviviale de Noël pour le personnel du Château avec privatisation de l'exposition : 50 personnes des entreprises Atalian, Mondial Protection et SNEFF ont bénéficié de cet événement (personnel et membres de leurs familles).

⇨ Autres indicateurs

- ***Nombre de stagiaires de 3e accueillis***

En 2023, **31 stagiaires** de 3e (collège) ont été accueillis au *Voyage à Nantes*.

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2023 ET PERSPECTIVES 2024

Après la crise sanitaire du Covid-19 qui a bouleversé les flux touristiques en 2020 et 2021, l'année 2022 quant à elle, a connu une excellente fréquentation, qui se maintient en 2023.

Les évènements proposés par l'ensemble des sites du Voyage à Nantes sur l'année 2023 sont un véritable succès en termes de fréquentation. Ils sont soutenus par les métropolitains et marqués par le retour des clientèles européennes (réussite de la 12ème édition du VAN estival, de la 2ème édition du Voyage en hiver, des 2 expositions à la HAB Galerie, de la programmation de la proposition culinaire, de l'exposition « Gengis Khan, comment les Mongols ont changé le monde » au Château des ducs de Bretagne, de l'ouverture sur le campus créatif, etc..).

Comme l'atteste tout autant le retour des professionnels, le public, ou encore la presse nationale et internationale, les éditions estivales et hiver, et la proposition du Voyage à Nantes le long de la ligne verte – œuvres dans l'espace public, diversité des expositions, lieux de convivialité, parcours inter-écoles, espaces verts – **marque combien Nantes est désormais perçue non plus seulement comme une ville culturelle, mais une ville créative c'est-à-dire qui sait rester en mouvement, se renouveler, se singulariser.**

Ainsi, pour 2023, la hausse des indicateurs de fréquentation témoigne bien de l'attractivité de la destination et de l'envie de voyager. Pour autant, l'activité touristique a été freinée en raison des mouvements sociaux, du traitement médiatique négatif de la ville de Nantes, des épisodes climatiques et surtout de la poursuite de l'inflation.
Dans ce contexte et pour les années à venir, Le Voyage à Nantes devra porter une attention toute particulière dans sa capacité à innover pour proposer des orientations financièrement efficientes permettant d'anticiper d'une part les nouvelles menaces (énergétiques, économiques, sociétales etc.), et d'autre part de favoriser un tourisme bas carbone, de qualité, social et solidaire.

Les perspectives pour 2024….

Pour la DSP Tourisme

L'année 2024 intègre une riche programmation :

- La 13ème édition du VAN estival du 1er juillet au 5 septembre : thème de **l'arbre en ville ;**
- Le lancement de cette évènement estival le 6 juillet avec la **Nuit du VAN** et clôture les 06 et 08 septembre avec **la Nuit des Tables de Nantes** et **le Grand Marché des producteurs** ;
- La participation au dispositif d'accueil des visiteurs des Jeux Olympiques du 24 juillet au 10 août 2024 ;
- La poursuite de **l'enrichissement de l'offre** et de **la mise en tourisme des parcours** (réouverture de la Frémoire, mise en tourisme des itinéraires vélo…) ;

- La rénovation **des fontaines Wallace** existantes et la création de 4 nouvelles afin que le Voyage à Nantes continue à faire de la ville le jardin de tous ;
- La production de l'exposition à la **HAB Galerie** de **Caroline Mesquita** du 17 mai au 29 septembre 2024 ;
- Le bilan sur les missions **gardiennage diurne / médiation nocturne** sur le Parc des Chantiers ;
- **La 3ème édition de la direction artistique du Voyage en hiver** : tout comme son pendant estival, cet évènement investit l'espace public de manière sensible, invente des moments de convivialité (fanfares, nocturne gastronomique…) et propose des expositions qui s'enrichiront d'une année sur l'autre ;
- L'organisation du **déménagement temporaire des équipes du siège social de Crucy** de septembre 2024 à septembre 2025 (1 an minimum) ;
- Le déploiement de la **démarche RSE** en interne et en externe avec les acteurs du territoire.

Pour les Machines de l'île et Nefs

Il n'est pas envisagé de nouveauté dans le bestiaire de la Galerie en 2024. Cependant, des évolutions dans l'activité sont à prévoir :

- La simplification du calendrier 2024 ;
- La mise en place de la vente en ligne pour les 3 sites ;
- Le Pass Nantes pour la Galerie des Machines et le Carrousel des Mondes Marins ;
- Les nocturnes une fois / mois de 19 heures à 22 heures, offrant des jeux de lumière et de son, complétant les visites habituelles.

L'année 2024 sera également marquée par l'emprise des travaux du pont Anne de Bretagne entraînant des conséquences directes pour le site des Machines de l'Ile (démontage du Café de la Branche à l'issue des vacances de la Toussaint, baisse de fréquentation et par conséquent perte de chiffre d'affaires, etc.).
Nonobstant ces aléas, Il est néanmoins prévu le maintien des 4 festivals, avec une révision de la proposition de programmation pour limiter les charges de fonctionnement.

Enfin, un travail d'analyse et de structuration stratégique du site est engagé sur 2024 par la Direction pour préparer l'avenir des Machines, dans un contexte de renouvellement de contrat DSP : Une « nouvelle histoire est à raconter » accompagnée d'un modèle économique efficient.

Pour le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

Sur l'année 2024, il est prévu une riche programmation :

- La poursuite de **l'exposition Gengis Khan** jusqu'au 5 mai 2024 ;
- L'accueil à l'été 2024 de l'artiste d'art contemporain, **Lassaâd Métoui**, artiste tunisien spécialisé dans la calligraphie de la langue arabe, dans le cadre du Voyage à Nantes ;
- La construction, d'octobre 2024 à avril 2025, d'une exposition sur **Les Chevaliers**, en partenariat avec le musée Stibbert de Florence.
- Les conférences, visites, concerts, spectacles, tables rondes autour des expositions en cours ;
- Le vif succès du catalogue et des produits dérivés de l'exposition Gengis Khan.

Enfin, en 2024, le Château des ducs de Bretagne célébrera un anniversaire particulier : celui des 100 ans de la présence d'un musée dans son enceinte ainsi que l'ouverture du monument au public.

Démarches transversales RSE

Si de nombreuses actions en faveur de la RSE sont déjà opérantes, l'objectif du Voyage à Nantes sur 2024 est maintenant d'en poursuivre la **structuration, l'harmonisation et l'animation d'une démarche globale et durable** avec de forts attendus en corrélation avec le virage résolument « vert » des politiques locales.

****

Pour conclure, 2024 est une année charnière liée à des problématiques et enjeux économiques et environnementaux auxquels la SPL devra faire face dans les années à venir et ainsi montrer sa créativité, son inventivité, sa notoriété publique et sa capacité financière.
Ainsi, l'enjeu majeur de la SPL Le Voyage à Nantes est de sécuriser les budgets à venir, notamment sur la DSP « Les Machines de l'Ile », par divers leviers financiers, tels que :

- La rigueur dans le suivi et le respect de l'exécution budgétaire et la recherche constante d'économie ;
- Le développement d'actions de développement des financements complémentaires (partenariats, appels à projets, etc..) ;
- La sécurisation et l'optimisation des marges commerciales ;
- La construction de budgets pluriannuels (2024-2025-2026).

A l'instar de 2023, l'année 2024 symbolise la reprise de l'activité et l'enrichissement de l'offre.
Néanmoins, dans un contexte national inflationniste et financier très fragile, des défis à forts enjeux sont à relever pour la SPL : Comment faire cohabiter restrictions budgétaires, RSE, notoriété et visibilité médiatique et touristique ? Sobriété et influence ? Simplicité et Désirabilité ?

Autant de défis que Le Voyage à Nantes s'engage à mener, afin de faire rayonner l'art, la culture et le tourisme durable sur notre territoire en collaboration avec Nantes Métropole, les partenaires et les acteurs locaux et nationaux.

****

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000	-	-	50 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : **1 000 000 euros**

Répartition à la fin de l'exercice

Actionnaires	Nombres d'actions	%
Nantes Métropole	34 000	68 %
Ville de Nantes	8 500	17 %
Département de la Loire Atlantique	2 500	5 %
Région des Pays de la Loire	2 500	5 %
Ville de Saint-Nazaire	1 500	3 %
Assemblée spéciale d'actionnaires minoritaires		
- Communauté de communes Estuaire & Sillon	300	0,6%
- Communauté de communes Sud Estuaire	200	0,4%
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine	500	1%
TOTAL	50 000	100 %

Situation des mandats des administrateurs

L'année 2023 n'a donné lieu à aucune désignation de **nouveaux administrateurs,** au sein de la SPL Le Voyage à Nantes.

Composition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice se compose comme suit (en euros) :

Exercices	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 45 jours	de 46 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
2023	1 100 740	-121 488	844 618	256 948	113 412	7 251
2022	1 419 110	176 734	1 133 428	36 492	31 193	41 263

Contrôle des commissaires aux comptes

Veuillez trouver ci-après le détail du rapport général sur les comptes annuels 2023 du Commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

SPL Le Voyage à Nantes
Comptes annuels 2023

OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES AVEC DES ADMINISTRATEURS DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES OU DES ACTIONNAIRES DETENANT 10% OU PLUS DES ACTIONS DE LA SOCIETE

CLIENTS

- NANTES METROPOLE	Billetterie Machines Billetterie Croisières Estuaire Articles boutiques Prestations commerciales (guides)
- MAIRIE DE NANTES	Articles boutique Visite exposition Concert programmé sous les Nefs Prestations commerciales (guides)
- DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	Mise à disposition d'une image numérique
- VILLE DE SAINT NAZAIRE	Billetterie Machines
- REGION DES PAYS DE LA LOIRE	Prestations commerciales (guides-restauration)
- CC ESTUAIRE ET SILLON	Billetterie Machines

FOURNISSEURS

- NANTES METROPOLE	Mise à disposition de personnel du Château des Ducs de Bretagne Eau & Assainissement Taxes ordures ménagères Traitement des Déchets Taxe de séjour Médiations Musée Location serre – Jardin des Plantes Pass Nantes
- MAIRIE DE NANTES	Location immobilière & Taxe foncière Facturation de matériel
- VOYAGE CHANTREAU	Prestations autocariste
- CCI NANTES SAINT-NAZAIRE	Formation
- CC ESTUAIRE ET SILLON	Traitement des Déchets

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	50000	50000	50000	50000	50000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 173 465	11 818 862	7 594 429	5 836 661	12 989 369
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 126 531)	(74 993)	625 341	773 991	1 162 817
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(918 961)	(1 683)	9 681	(1 683)	105 018
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(18)	6	25	29	32
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(18)	(0)	0	(0)	2
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	325	314	293,95	277,27	294,84
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 846 906	10 169 757	8 804 092	8 612 797	9 129 245
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	4 177 437	3 868 755	3 213 330	3 146 302	3 631 501

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2023

Préambule

Les commentaires sur l'activité de la SPL sont issus des formats analytiques dits « de gestion », qui illustrent financièrement l'activité de la société, présentée en partie 1 du présent rapport, selon ses différentes activités.

Les comptes sociaux, ***issus de la comptabilité générale et présentés sur l'ensemble du périmètre couvert par les trois DSP****, sont portés au vote de l'Assemblée générale et présentés dans le rapport général du Commissaire aux comptes.*

La SPL gère, dans le cadre de trois délégations de service public :

- Le **Château** des ducs de Bretagne, ainsi que le Mémorial de l'abolition de l'esclavage et les cryptes de la Cathédrale, dont le contrat a été renouvelé pour une durée de 5 ans du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.
- Les **Machines** de l'Ile, ainsi que la gestion des Nefs Dubigeon, via un contrat prenant fin au 31/12/2025.
- La **politique touristique** de Nantes Métropole, dont le contrat a été renouvelé pour une durée de 5 ans du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat de la SPL, synthétiques et par DSP, complètent cette partie financière du rapport de gestion.

Le compte d'exploitation « de gestion » de la SPL, détaillé par activité et commenté ci-après **est présenté en annexe.**

Résultats économiques et financiers de la SPL

A l'échelle de la SPL, les comptes sociaux, issus de la comptabilité générale et présentés sur l'ensemble du périmètre couvert par les trois DSP, affichent un résultat déficitaire de 918 961 € pour un budget global de 34 M€, soit 2.7% du budget.

Ce résultat se répartit comme suit : DSP Château : + 89 924 €
DSP Machines : - 792 555 €
DSP Tourisme : - 216 330 €

Le chiffre d'affaires :

En 2023, le chiffre d'affaires, mécénat inclus, réalisé sur l'ensemble du périmètre du Voyage à Nantes a atteint **12 330 K€**, en progression de 2.3% par rapport à 2022 (+274K€), sans atteindre le niveau de 2019 (12 796 K€).

Ci-après la distinction par DSP, par type de public et secteur de vente :

Le chiffre d'affaires réalisé auprès du **grand public** (individuels) de **5 614 K€, progresse de près de 10%** par rapport à 2022 (5 125 K€), retrouvant le niveau de celui réalisé en 2019 (5 623 K€).

L'activité réalisé sur le segment de clientèle « individuels » se répartit comme suit entre les trois DSP :

- DSP Château, les recettes de billetterie individuelle s'élèvent à 851 K€, en progression de 15%, soit +111K€, par rapport à 2022 (740 K€), grâce à une fréquentation plus élevée au musée et une programmation d'expositions temporaires d'envergure.
  La fréquentation au musée s'établit à 170 000 visites, en progression de 19 000 visites. Le prix moyen est en hausse de 8%.
  Les expositions totalisent une fréquentation de 79 300 visites en 2023 (fin de l'exposition « Inde, reflets de mondes sacrés » et le début de « Gengis Khan ») vs 95 000 visites en 2022 (fin de l'exposition « Abîme », « Aam Aastha » et début de « Inde, reflets de mondes sacrés »). Malgré une fréquentation moindre vs 2022, le chiffre d'affaires est supérieur en raison d'un tarif moyen plus élevé.
  Les ventes de Pass Musées s'élèvent à 12 600 et génèrent des recettes de 160 K€ (+57 K€ vs 2022). Pour mémoire, le Pass Musées est apparu le 12 septembre 2022 au prix de 15€, en remplacement du Pass Intermusées (20€) et des Pass propres des sites (10€).

- DSP Machines, le chiffre d'affaires a atteint 4 020 K€, en progression de 8%, soit +300 K€, vs 2022 (3 720 K€). Avec une fréquentation globalement stable par rapport à 2022, cette progression provient de l'augmentation du tarif individuel moyen de + 0.43€/billet.

A noter l'impact positif de la réouverture du Carrousel en année pleine, mais également les impacts négatifs sur la fréquentation des mouvements sociaux et des contraintes d'exploitation sur les voyages de l'Eléphant (pannes, arrêts réguliers pour maintenance).

- DSP Tourisme : les activités Tourisme ont généré un chiffre d'affaires de 743 K€ en hausse de 12%, soit +78 K€, par rapport à 2022 (665 K€). Sur ces activités, le niveau de chiffre d'affaires de 2019 n'a pas été rejoint (930 K€). A noter la progression de 21% du chiffre d'affaires lié aux ventes du Pass Nantes entre 2022 et 2023 (il représente 58% du CA en 2023, 50% en 2022).
  Le taux de marge est stable à 21%, générant une marge de 157K€ en 2023 (+25K€ vs 2022).

Sur le segment **« affaires »** de la SPL, le chiffre d'affaires s'élève à 1 718 K€, en baisse de 15%, soit - 308 K€, par rapport à 2022 (2 025 K€), -14% pour la DSP tourisme, -18% pour la DSP machines et stabilité pour la DSP château.
Pour mémoire, l'activité avait bénéficié en 2022 de nombreux reports d'évènements empêchés pendant la période de la crise sanitaire, ainsi que de l'organisation de l'évènement phare d'Atout France « Rendez-vous en France » qui, sans dégager de marge, avait donné une visibilité unique à la destination.
A noter la progression significative du taux de marge sur ce segment, qui passe, au niveau de la SPL, de 34% en 2022 à 41% en 2023, amélioration sur la DSP Machines notamment. La **marge brute** ainsi dégagée reste stable par rapport à 2022, de l'ordre de 700K€, dont 460K€ (65%) sur la DSP Machines.

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité « **groupes agrément** » est stable à 722 K€ (pour 713 K€ en 2022), avec de fortes disparités entre les différents contrats : baisse de 15% sur la DSP Tourisme, compensée par la progression de 15% sur la DSP Château et de 13% sur la DSP Machines.
La **marge brute** s'améliore et s'élève à 533 K€ (501 K€ en 2022).

Restauration « Bar de la Branche » et librairies - boutiques du Château, des Machines, du bureau d'accueil de la rue des États et de la HAB Galerie :
A l'échelle de la SPL, le chiffre d'affaires de ces activités dites annexes aux services publics gérés par délégation, atteint 3 322 K€ (3 250 K€ en 2022). La **marge brute**, à hauteur de 1 505 K€, se détériore par rapport à 2022 (1 660 K€), par l'effet cumulé de l'augmentation des coûts d'achat des marchandises vendues et de la dépréciation du parfum LVAN qui arrive en date limite de vente en juin 2024 (pour 84 K€).
La marge brute se répartie ainsi entre les sites :

- Librairie Château : 119 K€
- Boutique Machines : 695 K€
- Bar-restaurant Machines : 646 K€
- Les 2 Librairies - boutiques rattachées à la DSP Tourisme (rue des Etats et Hab Galerie) : 45 K€

Focus sur les partenariats et les mécénats sur 2023 :

En complément des financements publics, la SPL a bénéficié de soutiens privés (ponctuels ou historiques), qui ont contribué à apporter des recettes supplémentaires sur l'exercice 2023 :

- **Les partenariats privés s'élèvent à 191 K€ (229 K€ en 2022)**, baisse liée notamment au retrait du partenaire historique Harmonie Mutuelle sur la DSP Machines (-56 K€).
  Sur la DSP Tourisme, ces partenariats ont porté sur la promotion culinaire (Vins de Nantes et Berjac) pour 54 K€.
  Le Château a bénéficié du soutien de son partenaire historique, le Crédit Agricole (50 K€), ainsi que de nouveaux partenariats pour 12K€ (notamment Decaux).
  Les Machines a bénéficié du soutien du Crédit Mutuel, partenaire historique, à hauteur de 75 K€.
  → A noter la mise en place fin 2023 d'un groupe de travail transverse aux 3 DSP pour le développement des partenariats et réponses à appels à projet.

- **Les Mécénats, via le fonds métropolitain pour la Culture notamment, s'élèvent à 150 K**€ (94 K€ en 2022), dont principalement :
  - 94 K€ en soutien à l'exposition Gengis Khan au musée d'histoire de Nantes (Orano et LNA Santé) ;
  - 13 K€ en soutien à l'exposition Léopold Rabus ET Till Rabus à la Hab Galerie (Fondation Suisse pour la culture) ;
  - 23 K€ en soutien à l'édition 2023 (Atlantique Boissons) ;
  - 14 K€ pour des audioguides en japonais (Association Atlantique Japon).

  A noter le non-renouvellement du soutien de la Cie de Phalsbourg à l'édition 2023 du Voyage en Hiver pour des raisons conjoncturelles (prévu à hauteur de 80 K€ en 2023).

Enfin, l'ensemble des productions issues de partenariats avec des tiers et qui n'entrent pas dans le patrimoine de la SPL figurent dans la partie « Hors Bilan » de l'annexe aux comptes.

La ligne « **autres produits de gestion courante** » s'élèvent à 530 K€, stables par rapport à 2022 (527 K€). Il s'agit principalement de :

- DSP Tourisme, des recettes liées à la Cantine du Voyage pour 350K€ en 2023 (180K€ en 2022 du fait d'une saison réduite en durée) et de reprise d'indemnités d'assurance pour 107K€ ;
- DSP Machines, des refacturations de la Fraiseraie, du Manège Andréa, et des Nefs Stéréolux pour 42 K€ ;
- DSP Château, des recettes liées à l'exploitant la Fraiseraie pour 27 K€ (qui a mis fin au contrat courant 2023).

Les subventions (nettes de taxe) **:**

Subvention d'exploitation en € HT	DSP CHÂTEAU	DSP MACHINES	DSP TOURISME	TOTAL
Nantes Métropole	8 484 036	1 769 237	10 378 559	20 631 832
Département de Loire Atlantique		2 727	151 000	153 727
Fonds métropolitain pour la Culture	94 500		29 300	123 800
Région Pays de la Loire			109 032	109 032
Ville de Saint Nazaire			40 000	40 000
Communautés com.Sud Estuaire, Estuaire et Sillon			32 500	32 500
Communauté agglo.Région Nazairienne et de l'Estuaire			17 000	17 000
Drac / Ministère de la Culture	15 566			15 566
Fondation suisse pour la culture			12 500	12 500
DGFIP / Aide Gaz Electricité	3 680	2 484	3 036	9 201
DREETS	1 000			1 000
TOTAL	8 598 782	1 774 449	10 772 927	21 146 158

Le montant total des participations financières inscrit au compte de résultat de l'exercice est de 21 146 K€ (20 171 K€ en 2022) tous financeurs confondus et représente **58% des produits d'exploitation**.
Les financements perçus de Nantes Métropole au titre de l'exercice enregistrés au compte de résultat est de 20 632 K€ **(97.6% des financements publics).**

Les éléments par délégation sont détaillés ci-après :

- DSP Château : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de 8 484 K€ sur le périmètre du contrat, pour la gestion du Château des ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage, en progression de **+5%**, soit +368 K€, vs 2022 (8 116 K€).
  À cela s'ajoutent :
  - 16 K€ versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre de la politique des publics (expositions Gengis Khan et Expressions Décoloniales, projet Connivences)
  - 1 K€ versé par la DREETS pour le projet "C'est mon Patrimoine"
  - 94 K€ de contributions nettes de mécènes reversés par le Fonds métropolitain pour la Culture en soutien à l'exposition « Gengis Khan, comment les mongols ont changé le monde ».

- DSP Machines : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de 1 769 K€ pour l'ensemble des activités Machines et Nefs, en progression de **+1,5%,** soit +26 K€, vs 2022 (1 743 K€), répartie ainsi :
  - 1 191 K€ pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et du Carrousel des Mondes Marins
  - 579 K€ pour l'exploitation des Nefs

  À cela s'ajoutent 3 K€ du Département de Loire Atlantique.

- DSP Tourisme : la contribution globale et forfaitaire de Nantes Métropole sur l'ensemble des activités de la DSP s'est élevée à 10 378 K€, en progression de **+6.2%**, soit +609 K€, vs 2022

(9 769K€), dont une subvention exceptionnelle de 340 K€ au titre du Voyage en hiver et 100 K€ de report de subvention de fonctionnement 2022 pour le financement d'œuvres sur 2023.

À cela s'ajoutent :

- Pour l'exploitation des équipements artistiques, la restauration et l'entretien de la collection d'œuvres Estuaire et d'œuvres pérennes sur le territoire métropolitain, les contributions de la Région Pays de la Loire (75 K€), du département de Loire Atlantique (65 K€), de la Carène (40 K€), de la communauté de communes Estuaire et Sillon (33 K€) et du fonds métropolitain pour la culture 9 K€.
- En soutien de la création artistique, le fonds métropolitain pour la Culture a reversé une contribution nette de 20 K€ en soutien de l'édition 2023 de l'évènement de l'été, le fonds suisse pour la culture a contribué à hauteur de 12 K€ à l'exposition de Léopold et Till Rabus à la HAB Galerie, et le Département de Loire-Atlantique a versé 86 K€ pour le financement de deux œuvres exposées au Domaine de la Garenne-Lemot.
- Pour l'organisation du Grand Marché des Pays de la Loire 2023, une subvention de 40 K€ de la Région des Pays de la Loire, de laquelle est déduite une régularisation du financement 2022 à hauteur de -6 K€.
- S'agissant de l'animation et la mise en tourisme du territoire, 17 K€ de la Carène (Métropole de Saint Nazaire) pour le projet « Traversée Moderne d'un Vieux Pays ».

Enfin, la SPL a bénéficié de l'aide « gaz et électricité » mise en place par l'Etat en faveur des entreprises grandes consommatrices d'énergie pour 9 K€ en 2023.

Les charges d'exploitation :

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à 11 555 K€ en 2023, en progression de **13%**, soit +1 372 K€, par rapport à 2022 (10 183 K€). Elles sont composées des charges de production artistique d'une part et des charges d'accueil des publics, d'entretien et maintenance, de promotion et communication d'autre part.
En 2023, à l'échelle de la SPL, l'augmentation des charges d'exploitation provient de celle des charges de production artistique, les autres charges d'exploitation restant globalement stables par rapport à 2022.

Les **charges de production artistiques** s'élèvent à **5 409 K€** en progression de 33%, soit +1 370 K€, vs 2022 (4 039 K€).

- DSP Tourisme : 3 903 K€, en progression de 986 K€ vs 2022 (2 917 K€) sur les évènements été/hiver.
  La direction Projet du Voyage à Nantes a enregistré en 2023 des surcoûts de production importants, aussi bien sur les matières et la maitrise d'œuvre que sur les prestations annexes (transport, éclairage …). Face à cette situation, des mesures d'économie ont été prises, les économies ainsi réalisées sur les autres charges (exploitation, frais généraux, amortissements et provisions) ne permettant toutefois de couvrir que partiellement ces charges supplémentaires. Certains projets ont également été abandonnés et reportés.

En parallèle, les produits d'exploitation n'ont pas été à la hauteur du budget prévisionnel, ventes d'œuvres non réalisées, objectifs de partenariats-mécènes non atteints, mais aussi stabilité des marges commerciales en lieu et place de la progression attendue.

Le Voyage en hiver : + 450K€ liés à l'enrichissement du parcours (nouvelles œuvres lumineuses, cloches de l'Abbaye de Fontevraut, Petite Maman de Noel) mais aussi au surcoût sur le marché Eiffage (350 K€).
Le voyage en été : +530 K€ liés à des dépenses supplémentaires sur les projets récurrents (Nuit du VAN 45 K€, Gouter du Voyage 45 K€, Expo Hab 80 K€) et à de nouveaux projets ayant subi des dépassements d'enveloppe (30 K€ sur l'œuvre « Homme Pressé », 100 K€ de coût de transport de l'œuvre de Xu Zhen, reliquat dispersé sur les autres projets 80K€) ainsi que par des projets non menés à terme sur 2023 (150 K€).

- DSP Château : 1 205K€, en forte progression, +456 K€, vs 2022 (749 K€), en raison notamment des coûts élevés de l'exposition Gengis Khan, exposition de grande envergure dont le montage juridique n'avait pas permis d'anticiper une partie des coûts en 2022 et pour laquelle les coûts de transport des œuvres ont été particulièrement touchés par l'inflation. A noter également, l'enregistrement de coûts inhabituels pour les expositions du Château tels que l'accueil d'une délégation présidentielle.

- DSP Machines : 301 K€, en baisse à hauteur de 73 K€ vs 2022 (373 K€), dont essentiellement une baisse des coûts de Noel aux Nefs (-22 K€) et Nantes Maker Campus (-36 K€).

Les autres charges d'exploitation, accueil des publics, d'entretien et maintenance, de promotion et communication, s'élèvent à 6 146K€ en 2023, stables vs 2022 (6 143K€), en dépit d'une augmentation significative des charges de nettoyage/sécurité/entretien et maintenance.

La **masse salariale** de la SPL s'élève à **15 922 K€ en 2023**, en progression de 6.7%, soit 998 K€, par rapport à 2022 (14 924 K€), augmentation en majeure partie liée aux NAO (à hauteur de l'augmentation du coût de la vie, 4,8% à compter du 1er janvier 2023 / impact de l'ordre de +550 K€), impact également de l'augmentation des ETP sur 2023 (+10.5 ETP à l'échelle de la SPL, +250 K€ sur les contrats temporaires et saisonniers, +100 K€ sur les contrats pérennes) ainsi que de l'augmentation de la contribution annuelle pour l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (de l'ordre de +50 K€).
La masse salariale de la SPL est composée de la masse salariale directe liée à chaque contrat, ainsi que de celle des services transversaux et supports répartie entre les trois contrats selon des clés de répartition constantes (% du total des produits sur la DSP Château et la DSP Machines, le solde étant imputé à la DSP Tourisme).

A l'échelle de la SPL, entre 2022 et 2023,

- La masse salariale directe augmente de 8.8%
- La masse salariale des services transversaux et supports augmente de 4%.

- ETP de 325.02, en progression de 10.5 ETP vs 2022, (4.60 au Château, 5.40 au Tourisme/services supports, 0.56 aux Machines)

La masse salariale se répartie comme suit :

- DSP Tourisme : 4 499K€, en augmentation de 3.4%, soit +149 K€, vs 2022
- DSP Château : 5 380 K€, en augmentation de 10%, soit +489 K€, vs 2022
- DSP Machines : 6 042 K€, en augmentation de 6,3%, soit +360 K€, vs 2022

Les **frais généraux** s'élèvent à 1 855 K€ sur la SPL, **globalement stables** vs 2022 (-20 K€).

- DSP Tourisme : 1 050 K€, en hausse de 33 K€ vs 2022, en raison notamment de paiement en année pleine du bail supplémentaire signé courant 2022 pour le stockage du matériel du Voyage en Hiver (consoles, mascarons…).
- DSP Château : 479 K€, en baisse de 53 K€ vs 2022
- DSP Machines : 325 K€, stables vs 2022

Les **dotations aux amortissements et provisions GEGR** s'élèvent à 576 K€ en 2023, en baisse de 20%, soit -148 K€, vs 2022.

Au total, au titre de l'exercice 2023, l**e résultat global de la SPL est déficitaire à hauteur de 918 961 €,** avec des résultats très variables entre les 3 DSP selon les modèles économiques de chacune (proportion ressources propres vs subventions) : +89 924€ au Château, -792 555 € aux Machines, et -216 330 € sur la DSP Tourisme.

Affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter l'intégralité du résultat l'exercice, s'élevant à un déficit de 918 961 €, au compte **report à nouveau**. En raison des affectations de résultat effectuées en 2022 et proposées en 2023, la situation nette de la société s'élève à **195 360 €** au 31 décembre 2023 (contre **1 114 321 €** au 31 décembre 2022).

Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur. Celles retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent ci-après.

COMPTES SOCIAUX 2023

***

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	600 991	560 491	40 500	32 988
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	285 032	108 703	176 330	127 081
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**886 023**	**669 193**	**216 830**	**160 068**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	578 591	484 496	94 095	100 989
Autres immobilisations corporelles	44 044 300	35 620 427	8 423 874	9 751 381
Immobilisations en cours	41 194		41 194	136 110
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**44 664 085**	**36 104 923**	**8 559 162**	**9 988 481**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	248 486		248 486	174 973
TOTAL immobilisations financières :	**248 676**		**248 676**	**175 163**
ACTIF IMMOBILISÉ	**45 798 783**	**36 774 116**	**9 024 667**	**10 323 713**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	129 796		129 796	115 178
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	293 985		293 985	297 672
Stocks de marchandises	783 139	307 685	475 454	546 593
TOTAL stocks et en-cours :	**1 206 920**	**307 685**	**899 235**	**959 443**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	76 988		76 988	11 700
Créances clients et comptes rattachés	839 225		839 225	690 455
Autres créances	1 609 163		1 609 163	1 765 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 525 376**		**2 525 376**	**2 467 525**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 339 110		6 339 110	7 065 798
Charges constatées d'avance	444 652		444 652	490 107
TOTAL disponibilités et divers :	**6 783 762**		**6 783 762**	**7 555 904**
ACTIF CIRCULANT	**10 516 057**	**307 685**	**10 208 372**	**10 982 872**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**56 314 840**	**37 081 801**	**19 233 040**	**21 306 585**

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			14 321	16 005
Résultat de l'exercice			(918 961)	(1 683)
		TOTAL situation nette :	**195 360**	**1 114 321**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			4 164 875	5 473 772
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**4 360 235**	**6 588 094**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			2 499 160	2 892 005
		AUTRES FONDS PROPRES	**2 499 160**	**2 892 005**
Provisions pour risques			65 000	86 091
Provisions pour charges			3 696 391	4 376 635
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 761 391**	**4 462 726**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			956 597	385 828
Emprunts et dettes financières divers			2 827	4 389
		TOTAL dettes financières :	**959 424**	**390 217**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			233 973	282 736
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			3 898 127	3 188 810
Dettes fiscales et sociales			1 534 753	1 369 594
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			236 086	210 520
Autres dettes			128 280	139 481
		TOTAL dettes diverses :	**5 797 246**	**4 908 405**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			1 621 610	1 782 403
		DETTES	**8 612 253**	**7 363 761**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**19 233 040**	**21 306 585**

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 19/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises	2 546 638		2 546 638	2 731 871
Production vendue de biens	401 176		401 176	235 738
Production vendue de services	9 221 553		9 221 553	8 851 253
Chiffres d'affaires nets	**12 169 366**		**12 169 366**	**11 818 862**
Production stockée			(3 688)	(19 764)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 146 158	20 170 629
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 581 042	1 712 492
Autres produits			1 499 986	1 198 610
PRODUITS D'EXPLOITATION			**36 392 865**	**34 880 829**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 861 718	2 794 105
Variation de stock de marchandises			(33 404)	(5 678)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			46 318	23 461
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(14 618)	(18 261)
Autres achats et charges externes			15 285 167	14 016 922
TOTAL charges externes :			**18 145 180**	**16 810 549**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			941 703	897 711
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			10 846 906	10 169 757
Charges sociales			4 177 437	3 868 755
TOTAL charges de personnel :			**15 024 343**	**14 038 512**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			150 510	154 009
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			104 543	202 960
Dotations aux provisions pour risques et charges			664 193	882 747
TOTAL dotations d'exploitation :			**919 246**	**1 239 716**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 408 997	2 048 048
CHARGES D'EXPLOITATION			**37 439 470**	**35 034 536**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(1 046 605)**	**(153 707)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 16/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(1 046 605)**	**(153 707)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	78 378	290
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	751	136
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	79 129	**426**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	22 459	7 292
Différences négatives de change	1 175	708
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	23 634	**8 001**
RÉSULTAT FINANCIER	**55 495**	**(7 575)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(991 110)**	**(161 282)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	82 609	151 362
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 584	11 375
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	87 193	**162 737**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 045	3 138
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	15 045	**3 138**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**72 148**	**159 599**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**36 559 188**	**35 043 992**
TOTAL DES CHARGES	**37 478 149**	**35 045 675**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(918 961)**	**(1 683)**

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

EXTRAIT

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SPL

2023

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE

**Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire,
des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale - SA Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)

Siège social et adresse administrative :	2 ter Quai François Mitterand BP 36311 44263 Nantes cedex 2
	Tél : 02 51 89 72 50 / Fax : 02 51 89 72 51
N° RCS :	450 452 115
Date de création :	2 octobre 2003
Objet social :	Réaliser dans le cadre du développement de la Métropole Nantes Saint Nazaire à titre principal sur le territoire de l'Ile de Nantes, toutes opérations, actions et programmes d'aménagement de renouvellement urbain et de construction
Présidente :	Johanna Rolland
Directeur Général :	Virginie Vial
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Ouest
Nombre de salariés à fin 2023 :	57

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
Nantes Métropole	57 000	570 000 €	57,00 %
Ville de Nantes	18 000	180 000 €	18,00 %
C.A.R.E.N.E.	5 000	50 000 €	5,00 %
Conseil Départemental de Loire Atlantique	5 000	50 000 €	5,00 %
Ville de Rezé	5 000	50 000 €	5,00 %
Syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000 €	5,00 %
Région des Pays de la Loire	5 000	50 000 €	5,00 %
TOTAL	**100 000**	**1 000 000 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants Ville de Nantes	3 (Olivier Chateau, Marie-Annick Benatre, Delphine Bonamy)
- dont représentants de Nantes Métropole	10 (Johanna Rolland, Thomas Quero, Mahel Coppey, Pascal Pras, Franckie Trichet, Marlène Collineau, Isabelle Leray, Louise Viallard, Richard Thiriet, Laurence Garnier)
Nombre total de censeurs :	2
- dont censeur Ville de Nantes	1 (Sophie Van Goethem)
- dont censeur Nantes Métropole	1 (Valérie Oppelt)

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Traité de concession d'aménagement signé en décembre 2015. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'atelier galerie des machines et pour le suivi de la construction des machines. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'une plate-forme de Valorisation Economique et Creative dans les Halles 1 & 2 - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU - Marché de délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2). - Mandat d'études préalables pour la reconversion du site de l'Hôtel Dieu
Contrat conclu avec la Ville de Nantes :	- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique.

FINANCIER

Financements apportés par Nantes Métropole en 2023	10 670K€
Financements apportés par la Ville de Nantes en 2023	130K€
Résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 :	2K€
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	11 733K€ (encours au 31/12/2023)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	(encours au 31/12/2023)

SAMOA

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles	17 362	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	864 280	Réserves	86 138
Immobilisations financières	105 100	Report à nouveau	1 219 720
		Résultat de l'exercice	1 521
Total actif immobilisé (I)	**986 742**	Autres subventions d'investissement	599 174
Stocks et en-cours	10 147 558	**Capitaux propres (I)**	**2 906 553**
Créances d'exploitation	537 467		
Autres créances	2 121 523	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**12 806 548**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**2 200**
Valeurs mobilières de placement	1 600 000	Emprunts et dettes	12 742 537
Disponibilités	4 268 818	Fournisseurs et comptes rattachés	2 239 417
		Dettes fiscales et sociales	862 751
Total Trésorerie (III)	**5 868 818**	Autres dettes	623 829
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**16 468 534**
Charges constatées d'avance	141 743		
Comptes de régularisation (IV)	**141 743**	**Comptes de régularisation (V)**	**426 566**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**19 803 853**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**19 803 853**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**31 655 276**	**15 066 992**
dont chiffre d'affaires	19 756 981	14 370 298
Total des charges d'exploitation	**31 792 564**	**15 067 641**
dont charges de personnel	4 049 890	3 736 782
dont autres achats et charges externes	27 249 748	11 018 719
dont dotations aux amortissements & provisions	132 981	40 740
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-137 288**	**-649**
Total des produits financiers	46 054	2 475
Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER	**46 054**	**2 475**
Total des produits exceptionnels	94 955	3 128
Total des charges exceptionnelles	2 200	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**92 755**	**3 128**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**1 521**	**4 954**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2023

Administrateurs Nantes Métropole :

- J. ROLLAND, Présidente
- T. QUERO
- M. COPPEY
- P. PRAS
- F. TRICHET
- M. COLLINEAU
- I. LERAY
- L. VIALLARD
- R. THIRIET
- L. GARNIER

Administrateurs Ville de Nantes :

- O. CHATEAU
- M-A. BENATRE
- D. BONAMY

Censeur Nantes Métropole :

- V. OPPELT

Censeur Ville de Nantes :

- S. VAN GOETHEM

Décisions marquantes prises en Conseils d'Administration tenus en 2023

- ***Conseil d'administration du 25 mai 2023 :***
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 décembre 2022
  - Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
  - Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2022 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2022
  - Information sur le rapport RSE 2022
  - Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2023 sur les comptes 2022 et de l'ordre du jour
  - Approbation du budget d'exploitation prévisionnel 2023 de la SAMOA
  - Information portant sur la convention cadre de financement relative à la construction du « volet Formation en santé du QHU » de l'Ile de Nantes
  - Points divers
  - Actualités des projets :
    - Présentation de la stratégie climat du projet urbain
    - Appel à projets France 2030 – Pôle territorial ICC
    - Retour sur la mise en usage des Halles 1&2

- ***Conseil d'administration du 11 décembre 2023 :***
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2023
  - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2023 de la SAMOA
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2024 de la SAMOA
  - Approbation des mises à jour du guide des procédures d'achat de la Samoa
  - Information relative à la convention du mandat d'études de l'Hôtel Dieu
  - Information relative à l'avenant N°8 du Traité de Concession d'Aménagement
  - Questions diverses
  - Actualités du projet :
    - Information sur le renouvellement de la Délégation de Service Public

- Information sur le PIA France 2030
- Retour sur les premiers mois d'activité des Halles 1&2
- Information sur le renouvellement de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine de l'île de Nantes
- Présentation du projet des Jardins de l'Estuaire

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2023 : 65%

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes en 2023 : 67%

Jetons de présence des administrateurs mandataires de Nantes Métropole pour 2023 : néant

Jetons de présence des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes pour 2023 : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EXTERNES EFFECTUES SUR LA SPL SAMOA AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôle sur exercice 2023 : Finalisation du contrôle DGCCRF initié en 2022

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE** 2023

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

SPL SAMOA

2 T Quai François Mitterrand
BP 36311
44263 NANTES CEDEX 2

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1 ter avenue de la Vertonne
44120 Vertou
+33 (0)2 49 62 68 00
contact@syna-conseils.fr
www.syna-conseils.fr

SYNA | SAS au capital de 894 700 € | 901 829 226 RCS Nantes | TVA intracommunautaire (en attente) | Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Région des Pays de Loire | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | Siège social : 1 ter avenue de la Vertonne – 44120 Vertou.

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte rendu des travaux de l'expert-comptable	*1*
COMPTES ANNUELS	*2*
Bilan actif	*3*
Bilan passif	*4*
Bilan actif par activité	*5*
Bilan passif par activité	*6*
Compte de résultat	*7*
Compte de résultat (suite)	*8*
Compte de résultat par activité	*9*
Compte de résultat par activité (suite)	*10*
Règles et méthodes comptables	*11*
En-cours de concessions	*15*
Immobilisations	*16*
Amortissements	*17*
Provisions	*18*
Créances et dettes	*19*
Tableau des Emprunts	*20*
Produits à recevoir	*21*
Charges à payer	*22*
Charges constatées d'avance	*23*
Produits constatés d'avance	*24*
Capital social	*25*
Effectif moyen	*26*
DETAIL DES COMPTES	*27*
Détail de l'actif	*28*
Détail du passif	*30*
Détail du compte de résultat	*32*

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entité :

SPL SAMOA
Pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**19 803 853 euros**
Chiffre d'affaires :	**19 756 981 euros**
Résultat net comptable :	**1 521 euros**

Fait à VERTOU, le 14/05/2024

Pour SYNA

Sébastien FRANCHI
Expert Comptable Diplomé
Associé

Sébastien FRANCHI
Signature numérique de Sébastien FRANCHI
Date : 2024.05.14 10:09:23 +02'00'

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	141 695	124 333	17 362	20 362
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 555 879	691 599	864 280	450 532
	Immobilisations en cours				7 350
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	17 917		17 917	17 917
	Autres immobilisations financières	87 183		87 183	94 342
	TOTAL (II)	**1 802 675**	**815 932**	**986 742**	**590 504**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	10 147 558		10 147 558	3 791 835
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	84 001		84 001	100 274
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	561 585	108 119	453 466	4 490 530
	Autres créances	2 121 523		2 121 523	1 293 375
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 600 000		1 600 000	
	DISPONIBILITES	4 268 818		4 268 818	12 231 735
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	141 743		141 743	143 361
	TOTAL (III)	**18 925 229**	**108 119**	**18 817 110**	**22 051 110**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**20 727 903**	**924 051**	**19 803 853**	**22 641 614**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	86 138	85 890
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 219 720	1 215 013
	Résultat de l'exercice	**1 521**	**4 954**
	Subventions d'investissement	599 174	525 872
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**2 906 553**	**2 831 730**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	2 200	
	Total des provisions	**2 200**	
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 062 850	14 899 994
	Emprunts et dettes financières divers	679 687	488 631
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 239 417	1 567 986
	Dettes fiscales et sociales	862 751	1 771 820
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 481	52 367
	Autres dettes	621 348	566 172
	Produits constatés d'avance (1)	426 566	462 913
	Total des dettes	**16 895 100**	**19 809 884**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**19 803 853**	**22 641 614**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 521,17	4 954,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 414 358	8 077 194
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	330 159	

Bilan actif par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total
	Capital souscrit non appelé (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets, droits similaires	14 784	2 578			17 362
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, mat. et outillage indus.					
	Autres immobilisations corporelles	256 210	608 070			864 280
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	12 679	5 238			17 917
	Autres immobilisations financières	61 529	24 435		1 218	87 183
	TOTAL (II)	**345 202**	**640 322**		**1 218**	**986 742**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production biens				10 147 558	10 147 558
	En-cours de production services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes		84 001			84 001
	CREANCES (3)					
	Clients et comptes rattachés	44 887	123 454		285 126	453 466
	Mandants			224 808		224 808
	Autres créances	61 833	653 170	9 232	1 172 481	1 896 716
	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	600 000	1 000 000			1 600 000
	DISPONIBILITES	130 296	750 854	478 723	2 908 945	4 268 818
	Charges constatées d'avance	98 097	43 646			141 743
	TOTAL (III)	**935 113**	**2 655 125**	**712 763**	**14 514 110**	**18 817 110**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	SOUS-TOTAL	**1 280 315**	**3 295 447**	**712 763**	**14 515 328**	**19 803 853**
	Compte de liaison (VII)	1 872 144	24 427		245 501	2 142 073
	TOTAL ACTIF (0 à VII)	**3 152 460**	**3 319 874**	**712 763**	**14 760 829**	**21 945 926**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif par activité

		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				
		Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total
Capitaux propres	Capital social ou individuel	1 000 000				1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					
	Ecart de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	86 138				86 138
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves					
	Report à nouveau	1 005 581	214 139			1 219 720
	Résultat de l'exercice	6 009	(4 488)			1 521
	Subventions d'investissement		599 174			599 174
	Provisions réglementées					
	Total des capitaux propres	**2 097 728**	**808 825**			**2 906 553**
Autres fonds	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
	Total des autres fonds propres					
Provisions	Provisions pour risques					
	Provisions pour charges	220	1 980			2 200
	Total des provisions	**220**	**1 980**			**2 200**
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	302 598	5 187	1 653	11 753 412	12 062 850
	Emprunts et dettes financières diverses	4 608	18 211		656 868	679 687
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 262	283 019	157 121	1 724 014	2 239 417
	Dettes fiscales et sociales	421 085	297 426		144 241	862 751
	Mandants			553 979		553 979
	DETTES DIVERSES					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 241	1 241			2 481
	Autres dettes		55 596	9	11 763	67 368
	Produits constatés d'avance (1)	157 371	154 019		115 175	426 566
	Total des dettes	**962 165**	**814 700**	**712 763**	**14 405 472**	**16 895 100**
	Ecarts de conversion passif					
	SOUS-TOTAL	**3 060 113**	**1 625 505**	**712 763**	**14 405 472**	**19 803 853**
	Compte de liaison (XII)	92 347	1 694 369		355 357	2 142 073
	TOTAL PASSIF	**3 152 460**	**3 319 874**	**712 763**	**14 760 829**	**21 945 926**
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		6 008,90	(4 487,73)			1 521,17
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		962 165	814 700	712 763	4 924 730	7 414 358
(2) Dont CBC, et soldes créditeurs de banques et CCP		302 598	5 187	1 653	20 721	330 159

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	19 168 542		19 168 542	14 023 058
	Production vendue (Services et Travaux)	588 439		588 439	347 240
	Montant net du chiffre d'affaires	**19 756 981**		**19 756 981**	**14 370 298**
	Production stockée			6 355 723	(4 579 371)
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			1 799 263	1 750 480
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 409 411	3 381 650
	Autres produits			333 898	143 935
	Total des produits d'exploitation (1)			**31 655 276**	**15 066 992**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			27 249 748	11 018 719
	Impôts, taxes et versements assimilés			339 458	231 567
	Salaires et traitements			2 816 834	2 599 662
	Charges sociales du personnel			1 233 056	1 137 120
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			118 245	37 772
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			14 736	2 968
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			20 485	39 832
	Total des charges d'exploitation (2)			**31 792 564**	**15 067 641**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(137 288)**	**(649)**

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(137 288)**	**(649)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	46 054	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 475
	Total des produits financiers	**46 054**	**2 475**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**46 054**	**2 475**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(91 234)**	**1 826**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	64 801	3 128
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	30 154	
	Total des produits exceptionnels	**94 955**	**3 128**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 200	
	Total des charges exceptionnelles	**2 200**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**92 755**	**3 128**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**31 796 285**	**15 072 595**
	TOTAL DES CHARGES	**31 794 764**	**15 067 641**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 521**	**4 954**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises					
	Production vendue (Biens)	17 519	989 938		18 161 085	19 168 542
	Production vendue (Services et Travaux)	88 111	500 328			588 439
	Montant net du chiffres d'affaires	**105 630**	**1 490 266**		**18 161 085**	**19 756 981**
	Production stockée				6 355 723	6 355 723
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation	16 908	1 782 355			1 799 263
	Reprises sur amort, et prov.,transfert de charges	3 196 535	565		212 312	3 409 411
	Autres produits	908	332 990			333 898
	Total des produits d'exploitation (1)	**3 319 981**	**3 606 177**		**24 729 120**	**31 655 276**
OPERATIONS COMMUNES	Achats de marchandises					
	Variation de stocks					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes	672 299	1 832 804		24 744 644	27 249 748
	Impôts, taxes et versements assimilés	76 106	263 352			339 458
	Salaires et traitements	1 765 270	1 051 564			2 816 834
	Charges sociales du personnel	765 838	467 219			1 233 056
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations	41 941	76 304			118 245
	- charges d'exploiation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations					
	- sur actif circulant	279	7 573		6 884	14 736
	Dotations aux provisions					
	Autres charges	884	19 601			20 485
	Total des charges d'exploitation (2)	**3 322 617**	**3 718 417**		**24 751 529**	**31 792 564**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(2 637)**	**(112 240)**		**(22 410)**	**(137 288)**

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Pôle Urbain	Pôle Economique	Mandats	Concessions	Total
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(2 638)**	**(112 240)**	**0**	**(22 410)**	**(137 288)**
Opéra. Comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement	8 867	14 778		22 410	46 054
	Total des produits financiers	**8 867**	**14 778**		**22 410**	**46 054**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux déprécations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières					
	RESULTAT FINANCIER	**8 867**	**14 778**		**22 410**	**46 054**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**6 229**	**(97 462)**			**(91 234)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		64 801 30 154			64 801 30 154
	Total des produits exceptionnels		**94 955**			**94 955**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements,aux déprécations et aux provisions	220	1 980			2 200
	Total des charges exceptionnelles	**220**	**1 980**			**2 200**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(220)**	**92 975**			**92 755**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES					
	TOTAL DES PRODUITS	**3 328 846**	**3 715 910**		**24 751 529**	**31 796 285**
	TOTAL DES CHARGES	**3 322 837**	**3 720 397**		**24 751 529**	**31 794 764**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**6 009**	**(4 488)**			**1 521**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023. Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :
- par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- par l'avis 93/09 du 8 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guides comptables professionnels des EPL activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Depuis le 1er janvier 2005, sont entrés en vigueur les règlements sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs. A cette date, il n'existait aucune immobilisation décomposable au bilan. En conséquence, les durées d'usage ont été conservées, et aucune modification n'a été apportée aux plans d'amortissements antérieurs et aux valeurs nettes comptables, la méthode prospective ayant été choisie.

Les durées suivantes ont été retenues pour calculer l'amortissement comptable :

- Logiciels	2 à 4 ans
- Installations générales et agencements	3 à 20 ans
- Matériel de Transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Matériel vidéo	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 5 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Stocks et en-cours

Les stocks de travaux en-cours sont évalués au coût de revient (frais directs augmentés de la quote part des frais indirects applicables).

Règles et méthodes comptables

En-cours des concessions

Valeur d'exploitation

La société a opté pour l'incorporation des frais financiers à la valeur des actifs prévue à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI. Par conséquent, les frais financiers afférents aux capitaux empruntés pour financer la construction des éléments stockés ou immobilisés sont incorporés au coût de production.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de conventions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : Le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

Au dénominateur : Le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participation reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire.
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'ensemble des conventions d'aménagement, le résultat est pris en charge par la collectivité cocontractante. Cette disposition fait l'objet d'un article spécifique au sein de chacune des conventions d'aménagement.

Il convient également de noter que l'application du règlement du CRC n° 99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée, pour la majorité des opérations, sur la base des Comptes Rendus aux Collectivités Locales (CRACL) transmis et soumis à délibération.

Transfert de charges vers les opérations (compte de résultat)

La Société agit en tant que maître d'ouvrage et de ce fait impute une quote part de ses frais de fonctionnement sur les opérations d'aménagement, selon les modalités définies par les conventions d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'exercice 2023 la somme de 3.177.657 euros.

Contentieux avec la SCI Halle 6

L'immeuble La Halle 6 Est est situé sur l'Ile de Nantes, territoire ayant fait l'objet d'une convention publique d'aménagement dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée par la Communauté urbaine à la SAMOA. L'immeuble La Halle 6 Est est un bâtiment à usage tertiaire qui appartient à la SCI Halle 6, société investisseuse.

Règles et méthodes comptables

La SAMOA, chargée d'animer le dévéloppement du projet, a mené une consultation d'investisseurs / promoteurs / exploitants afin d'assurer la réhabilitation puis la gestion de l'immeuble La Halle 6 Est. La SCI Halle 6 a confié un contrat de promotion immobilière à Quartus Résidentiel qui a pris effet le 17 octobre 2017 pour une livraison prévue le 17 juin 2019 (date de l'obtention du financement + 20 mois).

Le projet de réhabilitation de l'immeuble a consisté à une démolition partielle des ouvrages existants et en la création de quatre niveaux de plancher. La société Quartus Résidentiel a confié la maîtrise d'oeuvre du projet à un groupement composé de plusieurs sociétés.

Le 10 mai 2019, au cours de travaux, une société membre du groupement a signalé la découverte de suintements et d'émanations d'odeurs d'hydrocarbures provenant de la voûte du plancher R+1 de l'immeuble. Le 2 octobre 2019, la SCI Halle 6 a assigné la SAMOA ainsi que les maîtres d'oeuvre, la société Quantus Résidentiel pour demander l'ouverture d'une mesure d'expertise. Les travaux de dépollution ont entrainé un report de la date de livraison de l'immeuble qui a été réalisée le 31 mars 2021.

Dans le cadre des opérations d'expertise qui ont été ordonnées, le préjudice financier allégué par la SCI Halle 6 a été considéré comme justifié par l'expert judiciaire à hauteur de 624.000 euros hors taxes dans son rapport du 6 novembre 2023, étant précisé que la SCI Halle 6 estime pour sa part que le préjudice s'élève à 1.516.065 euros hors taxes.

A la date de clôture de l'exercice, le contentieux est toujours en cours, et la SAMOA a des arguments à faire valoir sur le principe de sa responsabilité et sur les appels en garantie à envisager.

Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2023 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

- Compte de production stockée : + 6.355.723 euros
- Variation des comptes de travaux en-cours sur concessions n / n-1 : + 6.355.723 euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires du commissaire aux comptes

Selon l'article R123-198 du Code de Commerce, le montant des honoraires du Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre du contrôle légal des comptes s'élève à 10.828 euros HT.

Engagements de départ à la retraite

L'article L.123-13 (al.3) du Code de Commerce et le Plan Comptable Général (art 531-2/9) prescrivent d'indiquer dans l'annexe le montant des engagements de l'entreprise vis-à-vis des membres ou associés de son personnel ainsi que de ses mandataires sociaux, en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite : pensions, compléments de retraite, indemnités et allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires.

Depuis l'exercice 2016, la société a décidé d'appliquer la méthode préférentielle de comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite.

La méthode retenue pour le calcul des engagements des IFC est celle dite préferentielle et fait entrer en jeu :

- indemnité correspondant à un mois de salaire, majoré d'un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la sixième année.
- âge de départ à la retraite fixé à 64 ans.
- des hypothèses actuarielles (taux de mortalité, turn over, ancienneté).
- les charges sociales et fiscales à hauteur de 45%.

Règles et méthodes comptables

Les engagements de retraite au 31 décembre 2023 représentent un montant de 245.573 euros et sont couverts par un contrat d'assurance pour un montant de 254.770 euros.

Chaque année, au regard de la différence entre l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite et les versement de l'assurance, une provision est comptabilisée dans le cas où les versements de l'assurance ne couvriraient pas l'engagement des IFC. Au 31 décembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée.

En-cours de concessions

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Date de signature de la convention	Date expiration de la convention	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévision-nelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
020	Ile de Nantes	Nantes Métropole	Concessionnaire	12/01/2016	31/12/2037				265 311 081	248 827 868	238 680 310	10 147 558			
								Totaux	265 311 081	248 827 868	238 680 310	10 147 558			

Immobilisations

	Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	141 695					141 695
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**141 695**					**141 695**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	971 655		93 069		220 772	843 952
	Matériel de transport	1 392					1 392
	Matériel de bureau, mobilier	290 617		405 771			696 388
	Emballages récupérables et divers	14 148					14 148
	Immobilisations corporelles en cours	7 350			7 350		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 285 161**		**498 840**	**7 350**	**220 772**	**1 555 879**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	112 259		7 101		14 260	105 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**112 259**		**7 101**		**14 260**	**105 100**
	TOTAL	**1 539 116**		**505 941**	**7 350**	**235 032**	**1 802 675**

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	121 333	3 000		124 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**121 333**	**3 000**		**124 333**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	596 731	50 278	250 925	396 084
	Matériel de transport	1 392			1 392
	Matériel de bureau, mobilier	218 557	63 465		282 023
	Emballages récupérables et divers	10 599	1 502		12 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**827 279**	**115 245**	**250 925**	**691 599**
	TOTAL	**948 613**	**118 245**	**250 925**	**815 932**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		2 200		2 200
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**2 200**		**2 200**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	94 186	14 736	804	108 119
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**94 186**	**14 736**	**804**	**108 119**
	TOTAL GENERAL	**94 186**	**16 936**	**804**	**110 319**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	14 736	804
	- financières		
	- exceptionnelles	2 200	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	17 917		17 917
	Autres immobilisations financières	87 183		87 183
	Clients douteux ou litigieux	143 361	143 361	
	Autres créances clients	418 224	418 224	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 286	32 286	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	564 447	564 447	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	435 192	435 192	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 089 598	1 089 598	
	Charges constatées d'avances	141 743	141 743	
	TOTAL DES CREANCES	**2 929 952**	**2 824 852**	**105 100**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	330 159	330 159		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	11 732 690	2 251 948	4 715 872	4 764 870
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	679 687	679 687		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 239 417	2 239 417		
	Personnel et comptes rattachés	307 921	307 921		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313 021	313 021		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	184 084	184 084		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	57 726	57 726		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 481	2 481		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	621 348	621 348		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	426 566	426 566		
	TOTAL DES DETTES	**16 895 100**	**7 414 358**	**4 715 872**	**4 764 870**

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 3 167 304
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Emprunts

Nom opération	Banque	Numéro	Montant du prêt	Montant libéré	Capital restant dû au 31/12/23	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
TCA - Ile de Nantes	Crédit coopératif Nanterre	01803C/42559	4 200 000	4 200 000	377 015	377 015			80% NANTES METROPOLE
	La Banque Postale	2091	7 000 000	7 000 000	4 200 000	466 667	1 866 667	1 866 667	80% NANTES METROPOLE
	Crédit Mutuel Loire Atlantique et Centre Ouest	20002802	5 300 000	5 300 000	3 182 942	350 533	1 435 872	1 396 537	80% NANTES METROPOLE
	Caisse d'Epargne Bretagne PDL	85160504	5 300 000	5 300 000	3 268 333	353 333	1 413 333	1 501 667	80% NANTES METROPOLE
	Caisse d'Epargne Bretagne PDL	85160503	12 000 000	12 000 000	704 400	704 400			80% NANTES METROPOLE
TOTAL			**33 800 000**	**33 800 000**	**11 732 690**	**2 251 948**	**4 715 872**	**4 764 870**	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	3 600		3 600	
Autres créances	483 514	441 853	41 660	*9,43*
TOTAL	**487 114**	**441 853**	**45 260**	**10,24**

Charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 369	31 793	30 576	*96,17*
Dettes fiscales et sociales	462 938	342 263	120 675	*35,26*
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	**525 306**	**374 056**	**151 251**	**40,44**

Charges constatées d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Exploitation	141 743	143 361	(1 617)	*-1,13*
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	**141 743**	**143 361**	**(1 617)**	**-1,13**

Produits constatés d'avance

	31/12/2023	31/12/2022	Variation	%
Exploitation	426 566	462 913	(36 347)	*-7,85*
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	**426 566**	**462 913**	**(36 347)**	**-7,85**

Capital social

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100 000,00	10,0000	1 000 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**100 000,00**	**10,0000**	**1 000 000,00**

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		41	
	Professions intermédiaires			
	Employés		13	
	Ouvriers			
	TOTAL		**54**	

DÉTAIL DES COMPTES

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**986 742,42**	**590 503,82**	**396 238,60**	*67,10*
Concessions brevets et droits similaires	**17 362,06**	**20 362,06**	**(3 000,00)**	*-14,73*
LOGICIELS - LICENCES	127 900,44	127 900,44		
OEUVRES D'ART	13 000,00	13 000,00		
MARQUE	795,00	795,00		
AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	(124 333,38)	(121 333,38)	(3 000,00)	*-2,47*
Autres immobilisations corporelles	**864 280,46**	**450 532,29**	**413 748,17**	*91,84*
INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENT	843 952,23	971 654,96	(127 702,73)	*-13,14*
MATERIEL DE TRANSPORT	1 392,00	1 392,00		
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	212 529,78	142 803,00	69 726,78	*48,83*
MATERIEL VIDEO	8 403,07	8 403,07		
MOBILIER DE BUREAU	475 454,68	139 410,92	336 043,76	*241,05*
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 147,50	14 147,50		
AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERAL	(396 083,61)	(596 730,90)	200 647,29	*33,62*
AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	(1 392,00)	(1 392,00)		
AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU & INF	(139 168,14)	(117 020,38)	(22 147,76)	*-18,93*
AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAU	(142 854,56)	(101 537,00)	(41 317,56)	*-40,69*
AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOS CORP	(12 100,49)	(10 598,88)	(1 501,61)	*-14,17*
Immobilisations corporelles en cours		**7 350,00**	**(7 350,00)**	*-100,00*
IMMOBILISATIONS CORPOR EN COURS		7 350,00	(7 350,00)	*-100,00*
Prêts	**17 917,00**	**17 917,00**		
PRETS AUTRES	17 917,00	17 917,00		
Autres immobilisations financières	**87 182,90**	**94 342,47**	**(7 159,57)**	*-7,59*
DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	87 182,90	94 342,47	(7 159,57)	*-7,59*
TOTAL III - Actif Circulant NET	**18 817 110,15**	**22 051 110,06**	**(3 233 999,91)**	*-14,67*
En-cours de production de biens	**10 147 558,12**	**3 791 835,36**	**6 355 722,76**	*167,62*
ETUDES	14 804 144,29	13 720 467,13	1 083 677,16	*7,90*
TERRAIN - FRAIS ACQUISITION	3 067 135,69	2 109 274,67	957 861,02	*45,41*
TERRAIN - COUT DU TERRAIN	73 416 676,74	65 294 956,74	8 121 720,00	*12,44*
TRAVAUX MISE EN ETAT DES SOLS	7 932 476,96	7 688 635,02	243 841,94	*3,17*
HONORAIRES MISE EN ETAT DES SOLS	827 349,92	817 179,92	10 170,00	*1,24*
TRAVAUX D'AMENAGEMENT	65 927 653,74	58 986 256,66	6 941 397,08	*11,77*
HONORAIRES SUR TRAVAUX D'AMENAGEMEN	36 875 417,78	33 760 337,12	3 115 080,66	*9,23*
TRAVAUX BATIMENT	3 642 689,89	3 557 042,48	85 647,41	*2,41*
HONORAIRES TRAVAUX BATIMENT	626 521,82	595 158,73	31 363,09	*5,27*
TVA PERDUE SUR PRORATA	1 646 057,02	1 646 057,02		
FRAIS FINANCIERS COURT TERME	8 363,18	8 363,18		
AUTRES FRAIS FINANCIERS	10 617 161,72	10 452 127,19	165 034,53	*1,58*
INTERETS PRET 15M€ CE 8101911	1 441 713,93	1 441 713,93		
INTERETS PRET 4M€ CE 8134489	27 741,94	27 741,94		
INTERETS PRET 5M€ CE-8145594	141 931,13	141 931,13		
REMUNERATION DE L'OPERATEUR	38 943 610,04	35 765 953,04	3 177 657,00	*8,88*
FRAIS DIVERS	15 401 565,84	14 597 256,90	804 308,94	*5,51*
ECART DE REGLEMENT	21,24	20,04	1,20	*5,99*
AMORTISSEMENTS DES IMMO. INCORPOREL	(37,54)	(37,54)		
COUT DE REVIENT OUVRAGES REMIS	(26 630 772,24)	(26 630 772,24)		
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CR	110 444,55	103 560,12	6 884,43	*6,65*
COUT DE REVIENT ESTIME DES CESSIONS	(265 311 081,76)	(246 922 160,06)	(18 388 921,70)	*-7,45*
REMISE OUVRAGES PART NM	26 630 772,24	26 630 772,24		
Avances & acomptes versés sur commandes	**84 000,77**	**100 273,66**	**(16 272,89)**	*-16,23*

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
FOURNISSEURS - AVANCES & ACOMPTES V	84 000,77	100 273,66	(16 272,89)	-16,23
Créances clients et comptes rattachés	**453 466,30**	**4 490 529,98**	**(4 037 063,68)**	-89,90
CLIENTS - TVA A 20%	153 741,08	2 148 312,30	(1 994 571,22)	-92,84
CLIENTS - TVA ... 10%	6 084,13	1 946 137,60	(1 940 053,47)	-99,69
CLIENTS - EXONERATION DE TVA	228 169,00	348 305,75	(120 136,75)	-34,49
LOCATAIRES - TVA A 20%	26 630,04	2 581,84	24 048,20	931,44
LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX	143 360,55	139 378,32	3 982,23	2,86
LOCATAIRES - FACTURES A ETABLIR	3 600,00		3 600,00	
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COM	(108 118,50)	(94 185,83)	(13 932,67)	-14,79
Autres créances	**2 121 523,34**	**1 293 375,19**	**828 148,15**	64,03
FOURNISSEURS - RRR	3 000,00		3 000,00	
MUTUELLES	1 906,89		1 906,89	
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8 702,00	7 980,00	722,00	9,05
CESU		200,00	(200,00)	-100,00
ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	21 677,00	378,52	21 298,48	N/S
TVA DEDUCTIBLE REGLEE	203,02	3 189,49	(2 986,47)	-93,63
ETAT - CREDIT DE TVA A REPORTER	169 017,00		169 017,00	
TVA COLLECTEE 20%	989,93		989,93	
ETAT - TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT		106 382,00	(106 382,00)	-100,00
TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE	387 484,09	250 656,18	136 827,91	54,59
ETAT - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	6 753,00	5 118,21	1 634,79	31,94
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	5 256,00		5 256,00	
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	429 936,03	441 474,67	(11 538,64)	-2,61
MANDATS ACTIF	224 808,33	467 864,52	(243 056,19)	-51,95
COLL MANDANTE NANTES METROPOLE	9 231,60	9 231,60		
COLLECTIVITES - SUBVENTIONS	138 103,12		138 103,12	
CONCEDANT - PARTICIPATIONS DUES	713 922,00	900,00	713 022,00	N/S
DEBITEURS DIVERS	533,33		533,33	
Valeurs mobilières de placement	**1 600 000,00**		**1 600 000,00**	
COMPTE A TERME CAISSE EPARGNE	1 600 000,00		1 600 000,00	
Disponibilités	**4 268 818,16**	**12 231 735,18**	**(7 962 917,02)**	-65,10
CAISSE D'EPARGNE 2382415	668 019,81	729 668,28	(61 648,47)	-8,45
BANQUE PU - CB	8 154,27	1 124,33	7 029,94	625,26
BANQUE CPA CAISSE	2 978 180,98	9 455 051,95	(6 476 870,97)	-68,50
QDC	577 890,32	1 508 967,71	(931 077,39)	-61,70
BANQUE CF - CB	3 044,27	1 795,85	1 248,42	69,52
CREDIT MUTUEL	1 925,00	532 294,39	(530 369,39)	-99,64
CREDIT COOPERATIF	1 227,35	1 329,57	(102,22)	-7,69
LA BANQUE POSTALE	2 796,22	1 389,60	1 406,62	101,22
CDC 289287S	3 671,96		3 671,96	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	23 644,48		23 644,48	
CAISSE EN FRF/EN EUR	263,50	113,50	150,00	132,16
Charges constatées d'avance	**141 743,46**	**143 360,69**	**(1 617,23)**	-1,13
NEUTRALISATION MALI PROVISOIRE CSC	(0,01)		(0,01)	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	141 743,47	143 360,69	(1 617,22)	-1,13
TOTAL DU BILAN ACTIF	**19 803 852,57**	**22 641 613,88**	**(2 837 761,31)**	-12,53

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**2 906 552,92**	**2 831 729,79**	**74 823,13**	*2,64*
Capital Social ou individuel	**1 000 000,00**	**1 000 000,00**		
CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, VERSE	1 000 000,00	1 000 000,00		
Réserve légale	**86 137,94**	**85 890,23**	**247,71**	*0,29*
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	86 137,94	85 890,23	247,71	*0,29*
Report à nouveau	**1 219 719,77**	**1 215 013,35**	**4 706,42**	*0,39*
REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	1 219 719,77	1 215 013,35	4 706,42	*0,39*
Résultat de l'exercice	**1 521,17**	**4 954,13**	**(3 432,96)**	*-69,29*
Subventions d'investissement	**599 174,04**	**525 872,08**	**73 301,96**	*13,94*
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NATIONALES	667 103,12	529 000,00	138 103,12	*26,11*
SUBVENTIONS D'EQUIPT INSC. AU COMPT	(67 929,08)	(3 127,92)	(64 801,16)	*N/S*
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions	**2 200,00**		**2 200,00**	
Provisions pour charges	**2 200,00**		**2 200,00**	
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	2 200,00		2 200,00	
TOTAL IV - Total des dettes	**16 895 099,65**	**19 809 884,09**	**(2 914 784,44)**	*-14,71*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**12 062 849,77**	**14 899 994,45**	**(2 837 144,68)**	*-19,04*
PRET CE 5.3M€ N°85160504	3 268 333,41	3 621 666,73	(353 333,32)	*-9,76*
PRET CE 12 M€ N° 85160503	704 400,04	2 217 428,60	(1 513 028,56)	*-68,23*
PRET CREDIT MUTUEL 5.3M€	3 182 941,76	3 530 164,50	(347 222,74)	*-9,84*
EMPRUNT CREDIT COOPERATIF 4.2 M€	377 015,26	864 067,97	(487 052,71)	*-56,37*
EMPRUNT LA BANQUE POSTALE 7 M€	4 199 999,98	4 666 666,65	(466 666,67)	*-10,00*
CAISSE D'EPARGNE 2382415	316 742,57		316 742,57	
BANQUE PU - CB	6 212,41		6 212,41	
QDC	1 653,18		1 653,18	
BANQUE CF - CB	763,20		763,20	
LA BANQUE POSTALE	966,00		966,00	
CDC 289287S	3 671,96		3 671,96	
CAISSE EN FRF/ EN EUR	150,00		150,00	
Emprunts et dettes financières divers	**679 687,31**	**488 631,49**	**191 055,82**	*39,10*
INTERETS COURUS	49 226,67	59 431,50	(10 204,83)	*-17,17*
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	630 460,64	429 199,99	201 260,65	*46,89*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**2 239 417,03**	**1 567 986,08**	**671 430,95**	*42,82*
FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES	2 128 460,37	1 339 715,86	788 744,51	*58,87*
FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES -	48 587,89	196 476,97	(147 889,08)	*-75,27*
FOURNISSEURS D'EXPLOITATION - FACTU	62 368,77	31 793,25	30 575,52	*96,17*
Dettes fiscales et sociales	**862 751,41**	**1 771 820,06**	**(909 068,65)**	*-51,31*
REMUNERATIONS DUES		83,85	(83,85)	*-100,00*
PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	262 686,00	224 459,00	38 227,00	*17,03*
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	45 234,69		45 234,69	
INDEMNISATION ACTIVITE PARTIELLE		427,83	(427,83)	*-100,00*
SECURITE SOCIALE	116 385,00	88 373,30	28 011,70	*31,70*
MUTUELLES		35 186,02	(35 186,02)	*-100,00*
MUTUELLES	2 049,50		2 049,50	
CAISSES DE RETRAITE CADRES	41 340,58	27 088,35	14 252,23	*52,61*
CAISSES DE RETRAITE - NON CADRES	4 795,12	3 133,88	1 661,24	*53,01*

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	117 359,00	100 174,00	17 185,00	17,16
ADESATT - CHARGES A PAYER	538,00	491,28	46,72	9,51
FPC - CHARGES A PAYER	2 689,80	2 656,50	33,30	1,25
TAXE APPRENTISSAGE -CHARGES A PAYER	2 420,99	3 695,62	(1 274,63)	-34,49
ORAGANISME SOCIAUX	21 677,00		21 677,00	
ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	3 766,16	3 169,36	596,80	18,83
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	14 929,00	15 621,98	(692,98)	-4,44
ETAT - TVA A DECAISSER	12 561,00	1 205 290,00	(1 192 729,00)	-98,96
TVA DEDUCTIBLE REGLEE	3 834,69		3 834,69	
TVA COLLECTEE 20%		1 600,00	(1 600,00)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	1 589,93		1 589,93	
ETAT - TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBL	164 944,85	53 180,09	111 764,76	210,16
TVA COLLECTEE EN ATTENTE 10%	553,10		553,10	
ETAT - TVA SUR FACTURES A ETABLIR	600,00		600,00	
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES	36 231,00		36 231,00	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER		7 189,00	(7 189,00)	-100,00
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	6 566,00		6 566,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**2 481,01**	**52 366,82**	**(49 885,81)**	-95,26
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	2 481,01	52 366,82	(49 885,81)	-95,26
Autres dettes	**621 347,52**	**566 172,41**	**55 175,11**	9,75
CLIENTS EXONERATION TVA	100,00		100,00	
LOCATAIRES - LOCATION-ACCESSION	10 389,69	495,28	9 894,41	N/S
LOCATAIRES - LOCAT°-ACCESS° EXO TVA	212,30	617,02	(404,72)	-65,59
MANDATS PASSIF	553 979,19	195 178,91	358 800,28	183,83
REVERSEMENT A LA COLLECTIVITE	55 496,41	369 416,20	(313 919,79)	-84,98
DEBITEURS DIVERS		456,00	(456,00)	-100,00
DEBITEURS DIVERS	1 160,93		1 160,93	
SUBVENTION A REVERSER	9,00	9,00		
Produits constatés d'avance	**426 565,60**	**462 912,78**	**(36 347,18)**	-7,85
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	426 565,60	462 912,78	(36 347,18)	-7,85
TOTAL DU BILAN PASSIF	**19 803 852,57**	**22 641 613,88**	**(2 837 761,31)**	-12,53

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**31 655 275,80**	**15 066 992,34**	**16 588 283,46**	*110,10*
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens	**19 168 541,86**	**14 023 058,18**	**5 145 483,68**	*36,69*
Production vendue Biens FRANCE				*36,69*
CONCES° VTES TERRAINS & DROITS 20%	777 953,00	5 917 074,83	(5 139 121,83)	*-86,85*
CONCES° VTES TERRAINS & DROITS 10%		1 769 216,00	(1 769 216,00)	*-100,00*
CONCESSION VTES TERRAINS - EXO TVA		60 290,00	(60 290,00)	*-100,00*
CONCESSION LOYERS TVA 20%	831 874,32	102 297,93	729 576,39	*713,19*
CONCESSION SUBVENTIONS TAXABLES		632,83	(632,83)	*-100,00*
CONCESSION SUBVENTIONS NON TAXABLES	199 060,51	220 000,00	(20 939,49)	*-9,52*
CONCESSION PARTICIPATION DU CONCEDA	7 705 760,00	5 060 310,00	2 645 450,00	*52,28*
PARTICIPATION APPORT EN NATURE	8 121 720,00		8 121 720,00	
CONCESSION AUTRES PRODUITS 20%	94 514,40	165 319,31	(70 804,91)	*-42,83*
CONCESSION AUTRES PRODUITS-EXO TVA	430 202,50	24 291,00	405 911,50	*N/S*
LOYERS	978 587,75	682 399,55	296 188,20	*43,40*
RECUPERATION DE CHARGES LOCATIVES		(58,34)	58,34	*100,00*
RECUPERATION CHARGES LOCATIVES 20 %	28 869,38	21 285,07	7 584,31	*35,63*
Production vendue Services + Travaux	**588 438,99**	**347 240,28**	**241 198,71**	*69,46*
Production vendue Services FRANCE				*69,46*
PRESTATIONS DE SERVICES - TVA 20%	143 441,98	259 324,26	(115 882,28)	*-44,69*
PRESTATIONS DE SERVICES - EXO TVA	3 486,41	(8,00)	3 494,41	*N/S*
PRESTATIONS EVENT 20%	320 788,10		320 788,10	
PRESTATIONS EVENT 10%	31 018,36		31 018,36	
REMUNERATIONS DE MANDAT - TVA 20%	87 390,13	87 799,02	(408,89)	*-0,47*
AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	2 314,01	125,00	2 189,01	*N/S*
Montant net du chiffre d'affaires	**19 756 980,85**	**14 370 298,46**	**5 386 682,39**	*37,48*
Production stockée				*238,79*
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS		(10 084,35)	10 084,35	*100,00*
VARIATION DES CHARGES SUR CONCESSIO	24 744 644,46	8 955 338,75	15 789 305,71	*176,31*
VARIATION DU COUT DE REVIENT DES CE	(18 388 921,70)	(13 524 625,69)	(4 864 296,01)	*-35,97*
Subventions d'exploitation				*2,79*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION TVA 20%	30 423,33	43 644,17	(13 220,84)	*-30,29*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EXO TVA	1 768 840,10	1 706 836,01	62 004,09	*3,63*
Reprises sur provisions, transferts de charges				*0,82*
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUES		59 144,29	(59 144,29)	*-100,00*
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIA		10 084,35	(10 084,35)	*-100,00*
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIA	803,78	16 540,25	(15 736,47)	*-95,14*
TRANSFERTS CHARGES D'EXPL - CPA	205 193,79	198 400,34	6 793,45	*3,42*
TRANSFERTS DE CHARGES SALAIRES	7 880,68	26 542,78	(18 662,10)	*-70,31*
TRANSFERT CHARGES EXPL EXO - STE	3 188 648,42	3 072 637,77	116 010,65	*3,78*
TRANSFERTS CHARGES FAFIEC - TVA 20%		(1 700,00)	1 700,00	*100,00*
TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOITATION	6 884,43		6 884,43	
Autres produits d'exploitation				*131,98*
REVERSEMENT A LA COLLECTIVITE	332 808,79	142 632,30	190 176,49	*133,33*
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 088,87	1 302,91	(214,04)	*-16,43*
Total des charges d'exploitation	**31 792 563,54**	**15 067 641,03**	**16 724 922,51**	*111,00*

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Autres achats et charges externes				*147,30*
ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES ET FR	24 744 644,46	8 955 338,75	15 789 305,71	*176,31*
FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, EN	65 504,78	18 228,80	47 275,98	*259,35*
CARBURANTS, LUBRIFIANTS	90,36	755,81	(665,45)	*-88,04*
FOURNITURES D'ENTRETIEN & PETITS EQ	24 349,97	6 977,28	17 372,69	*248,99*
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 861,53	10 245,47	(1 383,94)	*-13,51*
SOUS-TRAITANCE GENERALE	205 231,11	205 494,23	(263,12)	*-0,13*
LOCATIONS IMMOBILIERES	310 595,01	495 726,92	(185 131,91)	*-37,35*
AUTRES LOCATIONS	225 630,08	89 049,97	136 580,11	*153,37*
CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE	415 781,87	229 108,07	186 673,80	*81,48*
ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS I	70 820,96	40 809,72	30 011,24	*73,54*
ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS M	102 335,18	84 447,23	17 887,95	*21,18*
MAINTENANCE	4 434,31		4 434,31	
PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	14 700,11	7 797,62	6 902,49	*88,52*
PRIMES D'ASSURANCES -TRANSPORT		1 097,93	(1 097,93)	*-100,00*
PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	15 525,84	19 991,43	(4 465,59)	*-22,34*
DOCUMENTATION TECHNIQUE	7 238,07	5 384,09	1 853,98	*34,43*
FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES, CON	175,00	5 186,36	(5 011,36)	*-96,63*
AUTRES FRAIS EXTERNES	113 407,82	40 274,48	73 133,34	*181,59*
HONORAIRES	495 242,12	535 373,78	(40 131,66)	*-7,50*
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	160,10	563,04	(402,94)	*-71,57*
AUTRES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIR	33 868,40	40 297,53	(6 429,13)	*-15,95*
ANNONCES & INSERTIONS	39 981,98	33 226,80	6 755,18	*20,33*
AUTRES FRAIS DE RELATIONS PUBLIQUES	13 347,00		13 347,00	
INDEMNITES KILOM VELOS	110 999,14	68 005,69	42 993,45	*63,22*
FRAIS DE DEMENAGEMENT		19 543,00	(19 543,00)	*-100,00*
RECEPTIONS	68 187,40	36 320,02	31 867,38	*87,74*
FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUN	32 302,16	27 332,17	4 969,99	*18,18*
SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAIS E	2 343,16	2 284,02	59,14	*2,59*
COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	19 978,95	12 830,00	7 148,95	*55,72*
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	104 011,47	27 028,43	76 983,04	*284,82*
Impôts, taxes et versements assimilés				*46,59*
TAXE SUR LES SALAIRES	30 746,00		30 746,00	
PART. DES EMPLOYEURS A LA FORMATION	31 326,74	25 897,54	5 429,20	*20,96*
VERSTS LIBERATOIRES DE LA TAXE	18 290,86	16 703,69	1 587,17	*9,50*
AUTRES IMPOTS ET TAXES	538,00	491,28	46,72	*9,51*
C.E.T.	21 613,00	26 419,00	(4 806,00)	*-18,19*
TAXES FONCIERES	32 375,15	31 162,50	1 212,65	*3,89*
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	1 082,00	1 082,00		
TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON	203 485,99	129 811,28	73 674,71	*56,76*
Salaires et traitements				*8,35*
SALAIRES ET APPOINTEMENTS	2 691 357,25	2 458 947,95	232 409,30	*9,45*
CONGES PAYES PROVISIONNES	38 227,00	21 716,00	16 511,00	*76,03*
PRIMES ET GRATIFICATIONS	28 019,28		28 019,28	
INDEMNITES DEPART		57 000,00	(57 000,00)	*-100,00*
INDEMNITES DE RUPTURE	51 333,19	24 986,29	26 346,90	*105,45*
INDEMNITES DE LICENCIEMENT EXO		12 446,04	(12 446,04)	*-100,00*
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS NON S		24 000,00	(24 000,00)	*-100,00*
AVANTAGES EN NATURE	7 897,33	565,60	7 331,73	*N/S*
Charges sociales du personnel				*8,44*
COTISATIONS A L'URSSAF	682 262,87	629 281,35	52 981,52	*8,42*
COTISATIONS AUX MUTUELLES	82 847,43	83 031,24	(183,81)	*-0,22*
COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	232 306,97	219 507,51	12 799,46	*5,83*
COTISATIONS AUX ASSEDIC	107 239,80	97 745,42	9 494,38	*9,71*
CHARGES SUR CONGES PAYES	17 185,00	2 916,00	14 269,00	*489,33*
PRIME DE TRANSPORT	2 864,62	2 346,28	518,34	*22,09*
PART PATRONALE CANTINE ET TICKETS R	58 639,83	54 397,00	4 242,83	*7,80*
PART PATRONALE CESU	14 037,00	11 478,00	2 559,00	*22,29*

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
PART PATRONALE CHQ VACANCES	5 835,00	5 516,00	319,00	5,78
MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	6 435,45	6 890,37	(454,92)	-6,60
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	23 402,51	24 011,07	(608,56)	-2,53
Dotation aux amortissements sur immobilisations				213,05
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS INCORPOREL	3 000,00	2 433,34	566,66	23,29
DOTATION AMORTISSEMENTS CORPOREL	115 245,34	35 339,09	79 906,25	226,11
Dotations aux provisions sur actif circulant				396,47
DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPREC	14 736,45	2 968,22	11 768,23	396,47
Autres charges de gestion courante				-48,57
REVERSEMENT A LA COLLECTIVITE	18 889,00	36 349,00	(17 460,00)	-48,03
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	110,00	3 440,58	(3 330,58)	-96,80
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION	1 486,14	42,75	1 443,39	N/S
Résultat d'exploitation	**(137 287,74)**	**(648,69)**	**(136 639,05)**	N/S
Total des produits financiers	**46 054,19**	**2 474,86**	**43 579,33**	N/S
Autres intérêts et produits assimilés				
REVENUS VMP	46 054,19		46 054,19	
Produits nets sur cessions de val.mob de placement				-100,00
INTERETS COMPTE COURANT REMUNERE CE		2 474,86	(2 474,86)	-100,00
Total des charges financières				
Résultat financier	**46 054,19**	**2 474,86**	**43 579,33**	N/S
Résultat courant avant impôts	**(91 233,55)**	**1 826,17**	**(93 059,72)**	N/S
Total des produits exceptionnels	**94 954,72**	**3 127,96**	**91 826,76**	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				N/S
QUOTE-PART SUBVENTION D'INVESTISSEM	64 801,16	3 127,92	61 673,24	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				N/S
REPRISE AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL	30 153,56		30 153,56	
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS DEROGATO		0,04	(0,04)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	**2 200,00**		**2 200,00**	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions				
DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES	2 200,00		2 200,00	
Résultat exceptionnel	**92 754,72**	**3 127,96**	**89 626,76**	N/S
Résultat de l'exercice	**1 521,17**	**4 954,13**	**(3 432,96)**	-69,29

RAPPORT DE GESTION
2023



SPL-SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE
SPL-SA au capital de 1 000 000 €
Siège social : 2 ter quai François Mitterrand 44200 NANTES

2 ter quai François Mitterrand – BP 36311 – 44263 NANTES CEDEX 2
SIRET : 450 452 115 000 30 – APE : 7490

RAPPORT DE GESTION :

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 6

I. La vie de la société 6

1. L'actionnariat 6

2. Les dirigeants 6

3. Les administrateurs 7

4. Le Personnel de la société 8

5. Les locaux et équipements de l'entreprise 14

6. Les contrôles externes 15

7. Commissaire aux comptes 17

II. La présentation des comptes annuels 18

1. Commentaires du bilan - actif de la Samoa 18

2. Commentaires du bilan - passif de la Samoa 20

3. Commentaires du compte de résultat de la Samoa 21

4. Mention des dépenses non déductibles 34

5. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi 35

6. Activités en matière de recherche et de développement 35

7. Affectation du résultat 35

8. Conventions règlementées 35

9. Autres informations comptables 36

10. Eléments d'appréciation de la situation financière de la Samoa 37

11. Factures reçues et émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu 40

12. Rapport de la Présidente sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise 42

DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE URBAIN AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE 47

I. Les fondamentaux du projet 47

II. Bilan d'activité par pôle de compétences 51

1. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable 51

1.1 Présentation synthétique et stratégique 51

1.2 Présentation détaillée de l'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable 54

2. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Aménagement et Espaces Publics 55

2.1 Présentation synthétique et stratégique 55
2.2 Présentation détaillée de l'activité du Pôle Aménagement/Espaces publics 58

3. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Développement 60

3.1 Présentation synthétique et stratégique : 60
3.2 Enjeux financiers de l'activité du Pôle Urbain / Développement 67

4. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Construction et Immobilier 68

4.1 Présentation synthétique et stratégique 68

5. Bilan d'activité complémentaire au titre du Traite de Concession d'aménagement 71

5.1 Rémunération de l'aménageur 71
5.2 Les participations de la collectivité 71
5.3 Les subventions 72
5.4 Les charges et recettes locatives 72
5.5 Les autres recettes 73
5.6 Les autres dépenses 73

6. Les Mandats 74

6.1 Mandat de libération de l'assiette foncière du CHU 74
6.2 Mandat des Halles 1&2 74
6.3 Mandat d'Etudes Préalables Hôtel Dieu 75

TROISIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONELLE DU POLE ECONOMIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE 77

I. Eléments significatifs 77

II. Bilan d'activité par pôle de compétences 78
1. Immobilier d'activité 78
1.1 Immobilier d'entreprises ICC sur l'île de Nantes 78
1.2 Immobilier d'activité de la Samoa 79
2. Accompagnement et conseil au développement économique 84
2.1 Accompagnement et conseils aux entreprises issues des filières culturelles et créatives 84
2.1.1. Accès au financement pour les entreprises ICC 85
2.1.2. Accélérateurs et développeurs de projets créatifs 85
2.2 Open innovation et expérimentation 93
2.2.1. Animation des communautés créatives 94
2.2.2. Animation des écosystèmes du design 95
2.2.3. Démarche d'Open Innovation 97
2.2.4. Dispositif prospectif « île de Nantes 2050 » 97
2.2.5. Démarches d'expérimentation 98

3. Les équipements ICC structurants 106

3.1 Halles 1&2, lieu totem des industries culturelles et créatives 106
3.1.1 Activité Evénementielle 107
3.1.2 Evénement accueillis 107
3.1.3 Les Productions événementielles 110
3.1.4 Exploitation des Halles 1&2 112
3.2 Min de Rien 114
4. Coopération réseaux et international 116
4.1 Coopérations internationales 116
4.1.1. Montréal, Québec 116
4.1.2. Recife, Brésil 118
4.1.3. Autres destinations : 121

4.2 L'offre d'animation pour favoriser l'accès à l'international des entreprises 121
4.3 Les réseaux nationaux et régionaux 122
4.4 Les réseaux européens et internationaux 122
4.5 Financements 123
4.6 Les relations publiques internationales 125

QUATRIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE COMMUNICATION AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE 127

I. Préambule 127
II. Bilan d'activité 128
1. Communication institutionnelle : la Samoa, fabrique urbaine et créative 128
2. Accompagner les chantiers et la mise en usage des nouveaux quartiers, informer, sensibiliser... 129
3. Partager le projet, impliquer les habitants et usagers dans la fabrique de la ville 131
4. Accompagner l'ouverture des Halles 1&2 132
4.1 Accompagner la programmation événementielle portée par le pôle économique de la Samoa et notamment au travers de l'événement Chtiiing ! 133
5. Accompagner les différentes actions et animations portées par le pôle économique 134

I. La vie de la société

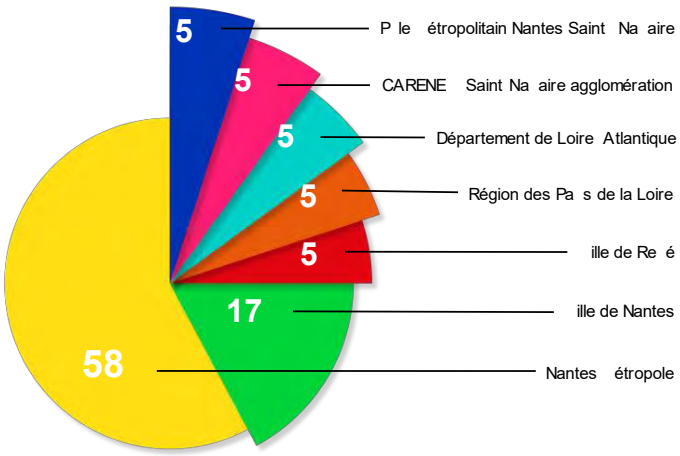
1. L'actionnariat

Aucun changement concernant l'actionnariat n'est intervenu en 2023.

La Samoa, société d'économie mixte d'aménagement, a été créée en octobre 2003. Son capital était réparti entre actionnaires publics et privés.

Elle a été transformée en Société Publique Locale d'Aménagement suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2008, puis en Société Publique Locale suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

La Samoa est composée de
7 actionnaires,
18 administrateurs
2 censeurs, 1 nommé par Nantes étropole et 1 nommé par la ille de Nantes.



2. Les dirigeants

La Présidente du Conseil d'Administration, Johanna ROLLAND, a été renouvelée à ce poste par délibération du Conseil d'Administration du 4 septembre 2020 pour la durée de son mandat d'élue.

Concernant la direction générale, aucun changement n'est intervenu, le poste est occupé depuis le 4 avril 2022 par Virginie Vial.

3. Les administrateurs

Aucun changement de représentants des collectivités actionnaires de la Samoa n'est intervenu en 2023.

SAMOA : REPARTITION DU CAPITAL

Actionnaires	Administrateur		Censeur		Participation en €	Participation en %
	Nom		Nom			
Collectivités territoriales						
Nantes Métropole	*10 représentants au CA*	10	Valérie OPPELT	1	570 000	57,00%
	Johanna ROLLAND					
	Thomas QUERO					
	Mahel COPPEY					
	Pascal PRAS					
	Francky TRICHET					
	Marlène COLLINEAU					
	Isabelle LERAY					
	Louise VIALARD					
	Laurence GARNIER					
	Richard THIRIET					
	1 représentant à l'AG					
	Johanna ROLLAND					
Ville de Nantes	*3 représentants au CA*	3	Sophie Van GOETHEM	1	180 000	18,00%
	Olivier CHATEAU					
	Marie-Annick BENATRE					
	Delphine BONAMY					
	1 représentant à l'AG					
	Olivier CHATEAU					
C.A.R.E.N.E.	David SAMZUN	1			50 000	5,00%
Conseil Départemental Loire Atlantique	Jean CHARRIER	1			50 000	5,00%
Région des Pays de la Loire	Laurent DEJOIE	1			50 000	5,00%
Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire	Laure BESLIER	1			50 000	5,00%
Ville de Rezé	Martine METAYER	1			50 000	5,00%
TOTAL		**18**		**2**	**1 000 000**	**1**

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du conseil d'administration de la Samoa, est d'une durée maximale de 6 ans équivalente à celle de leur mandat électif. Au vu des dispositions législatives en vigueur au 31/12/2020, les mandats des élus locaux viendront à échéance, de plein droit, au plus tard par la désignation des nouveaux représentants au terme des élections municipales de 2026.

Les mêmes règles s'appliquent pour les représentants du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et du Conseil Régional dont les mandats doivent être renouvelés en juin 2027.

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE – MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	AGO
KMPG SA (titulaire)	6 ans (exercices 2022-2027)	2028
SALUSTRO REYDAL (suppléant)	6 ans (exercices 2022-2027)	Fin de l'obligation

4. Le Personnel de la société

a. L'évolution globale des effectifs :

Décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la Samoa était composé de 57 salariés : 38 femmes et 19 hommes, dont 54 CDI et 3 CDD.

Par comparaison au 31 décembre 2022, l'effectif global était de 51 salariés : 35 femmes et 16 hommes, dont 49 CDI et 2 contrats d'alternance.

Cette augmentation de l'effectif est due aux mouvements du personnel suivants :

❖ **Création de postes :**

- Quatre créations de postes pour l'équipe évènementielle du p le économique qui assure la gestion technique et commerciale des Halles 1&2 : un régisseur technique, une cheffe de projets commerciale et deux assistantes. Ces recrutements étaient prévus dans le cadre du contrat de DSP.

- Une création de poste de chargée de mission concertation & médiation en projets de transition en CDD pour assurer la gestion du projet « ensemble vers la neutralité carbone »

❖ **Renforts ponctuels :**

- Un Responsable des Ressources Humaines en CDD de remplacement de la salariée en congé maladie

- Un chargé de mission Développement urbain en CDD en renfort des équipes pour le lancement de consultations promoteurs puis l'anal se des candidatures de maîtrise d'œuvre urbaine (en 2023). Ce renfort a été mis en place pendant un congé de transition professionnelle d'une salariée en CDI.

- Une chargée de mission en CDD pendant 1,5 mois à l'issue de son stage pour le soutien des projets d'expérimentation

❖ **Remplacements :**

- Embauche d'une cheffe de projets Construction suite au départ de la Responsable du Pôle Construction partie en avril 2022 et dont les missions ont été pour partie reprises au sein de l'équipe déjà en place

- Embauche d'un chef de projets Espaces Publics et Développement Urbain en remplacement d'une chargée de Missions pour ayant quitté la Samoa en novembre 2022.

- Embauche d'une responsable comptable en remplacement de la Responsable Administrative et Financière devenue Directrice Administrative et Financière suite au départ en retraite du DAF précédent

- Embauche d'une cheffe de projets concertation et communication au P l e Urbain, en remplacement de la chargée de missions partie en août 2023

❖ **Fin des contrats d'apprentissage :**

Deux contrats d'apprentissage en cours sur l'exercice 2023 se sont achevés :

- L'un pour une étudiante en master de management et développement des ressources humaines (démarrage septembre 2021 pour une durée de 2 ans).
- L'autre pour une étudiante en a ster de management des projets de communication (démarrage septembre 2022 pour une durée d'1 an).

❖ **Accueil de stagiaires :**

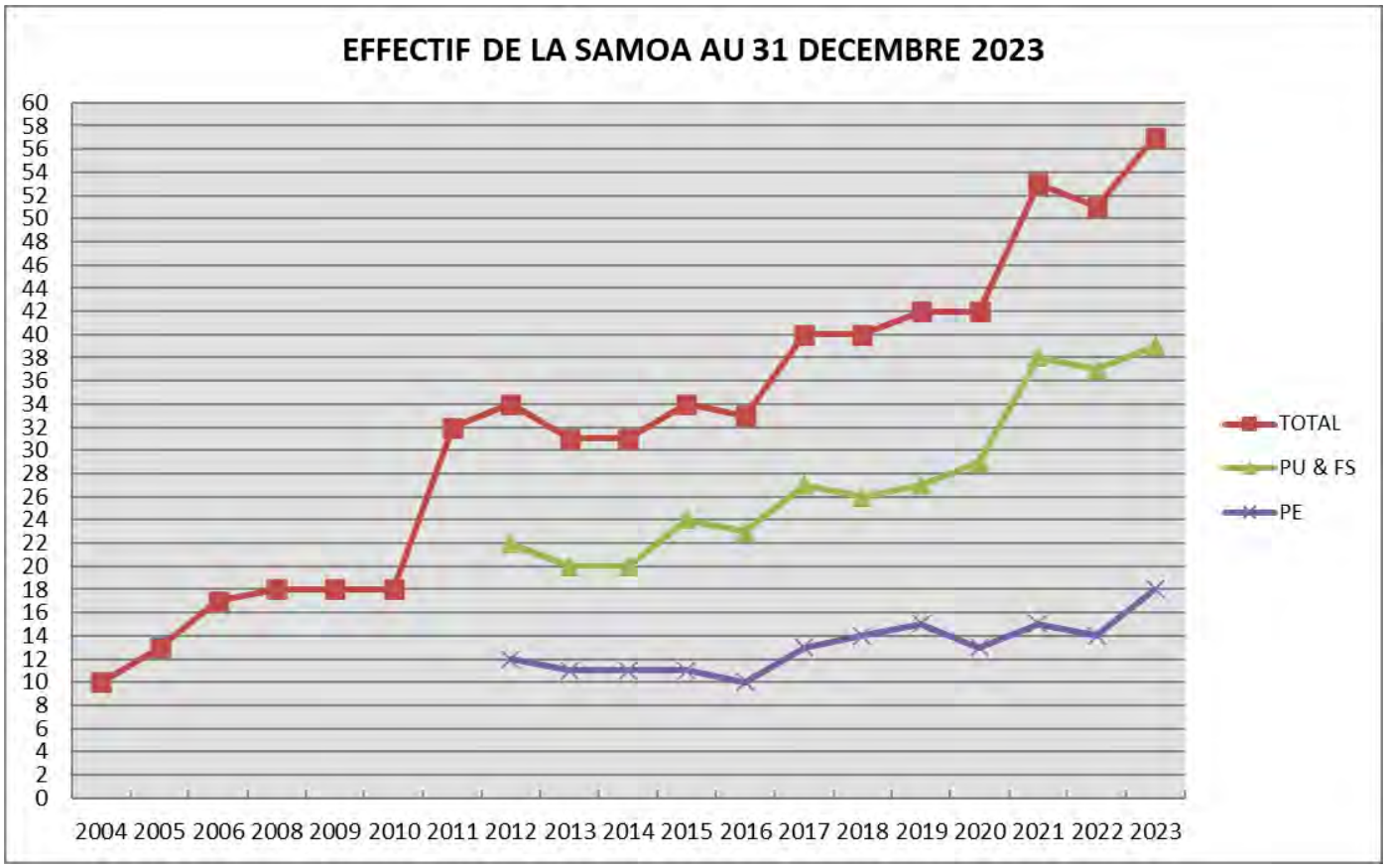
Trois stagiaires, pour des durées de 6 mois, ont été accueillis en 2023 :

- Un stagiaire dans le pôle Commande Publique
- Une stagiaire pour le montage, la conduite et l'évaluation de projets internationaux
- Une stagiaire pour le soutien des projets d'expérimentation

Par pôle, la répartition au 31 décembre 2023 est la suivante :

Pôle urbain :	20 salariés en CDI et 2 CDD
Pôle économique :	18 salariés en CDI
Pôle fonctions supports :	16 salariés en CDI et 1 CDD

Les fonctions supports intègrent la direction générale, les fonctions administratives, juridiques et financières ainsi que la communication.



b. L'évolution des effectifs en temps plein :

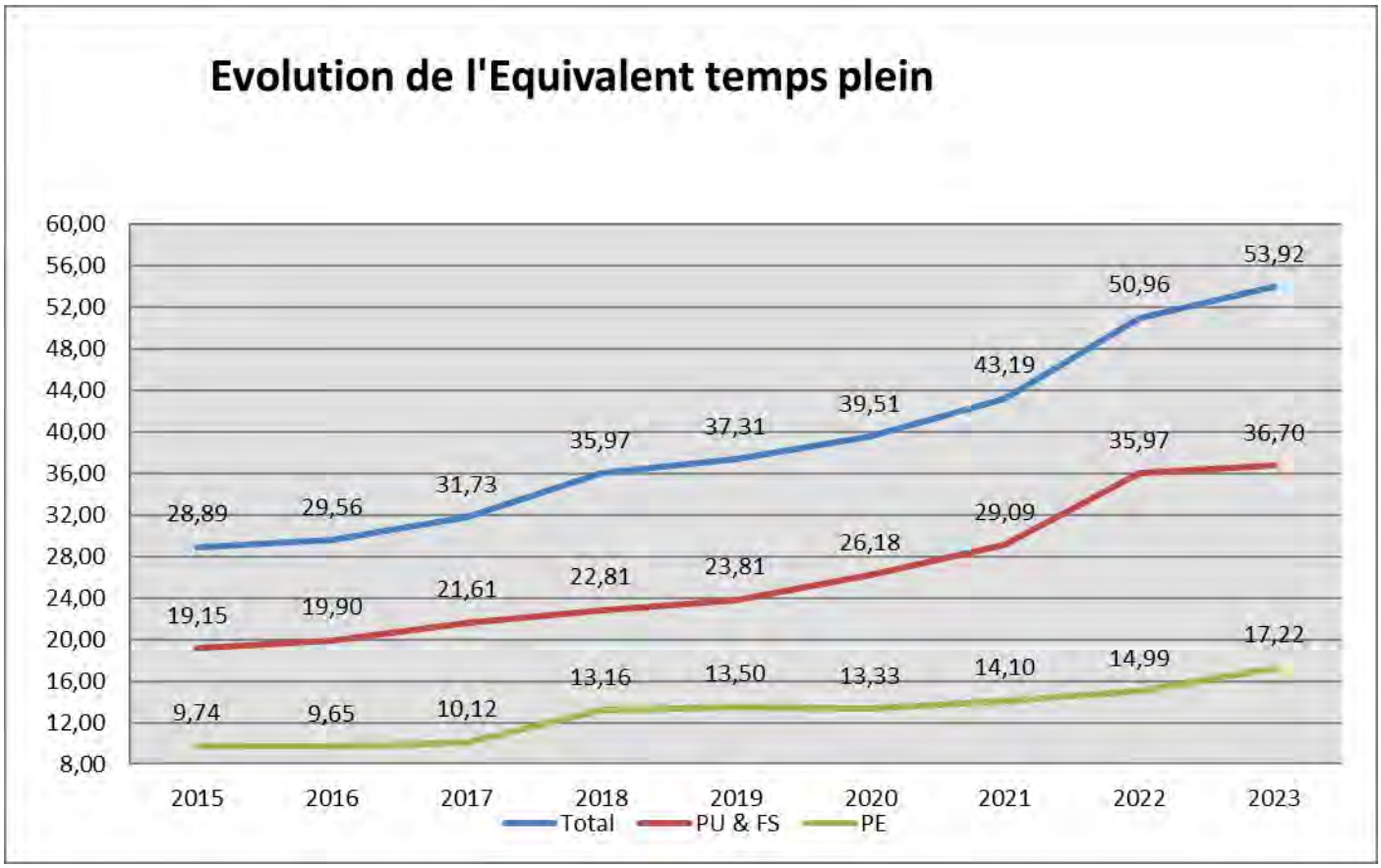
En équivalent temps plein - **ETP**, le nombre de postes cumulés à la Samoa durant l'année 2023 est de 53,92 contre 50,96, en 2022 ; 19,87 ETP au pôle urbain, 17,22 ETP au pôle économique et 16,83 ETP pour les fonctions supports.

Le nombre de salariés en équivalent temps plein a augmenté de 2,96 sur l'année. Cette augmentation est moins importante que l'accroissement du nombre de salariés présents au 31 décembre 2023 (+6), car les embauches réalisées en cours d'année sont proratisées en fonction des mois effectués.

Cette augmentation se répartit sur les 3 pôles de la manière suivante :

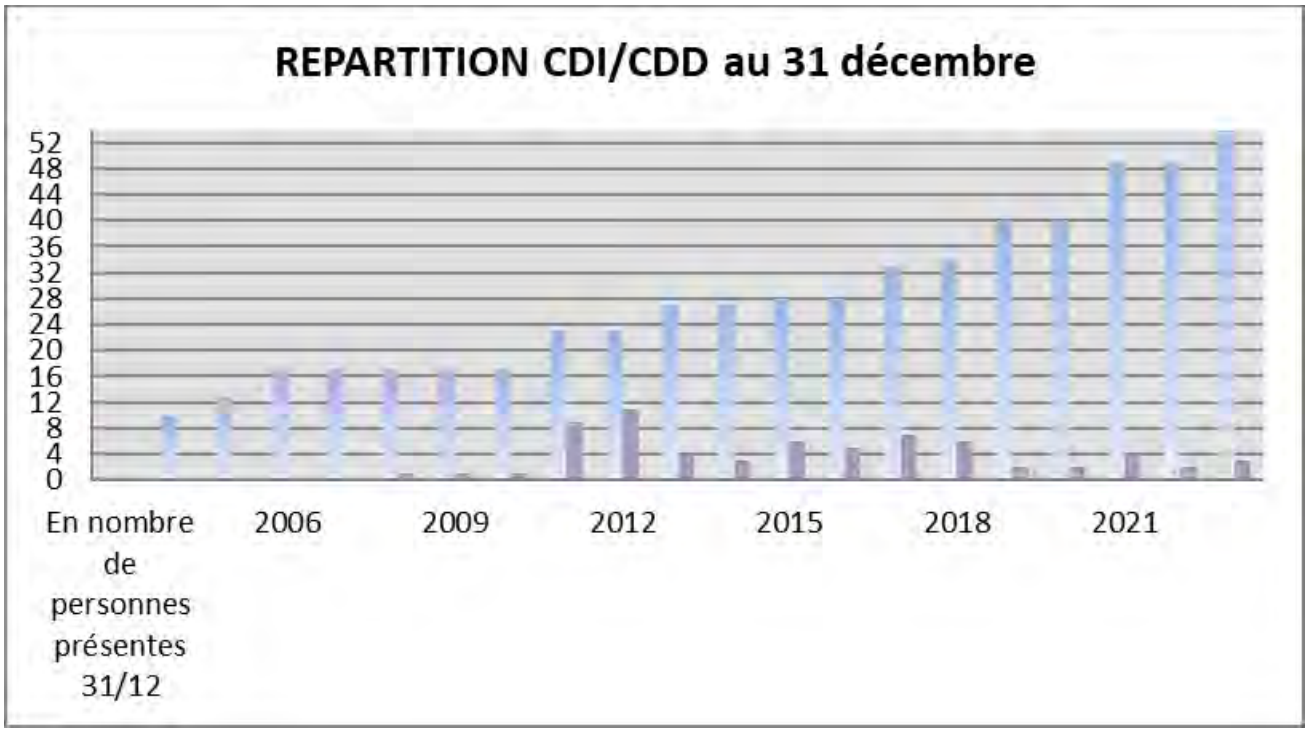
- **Pôle Urbain** (+0,75 ETP)
- **Pôle Economique** (+2,23 ETP)
- **Fonctions Supports** (-0,02 ETP)

EVOLUTION DES ETP AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE

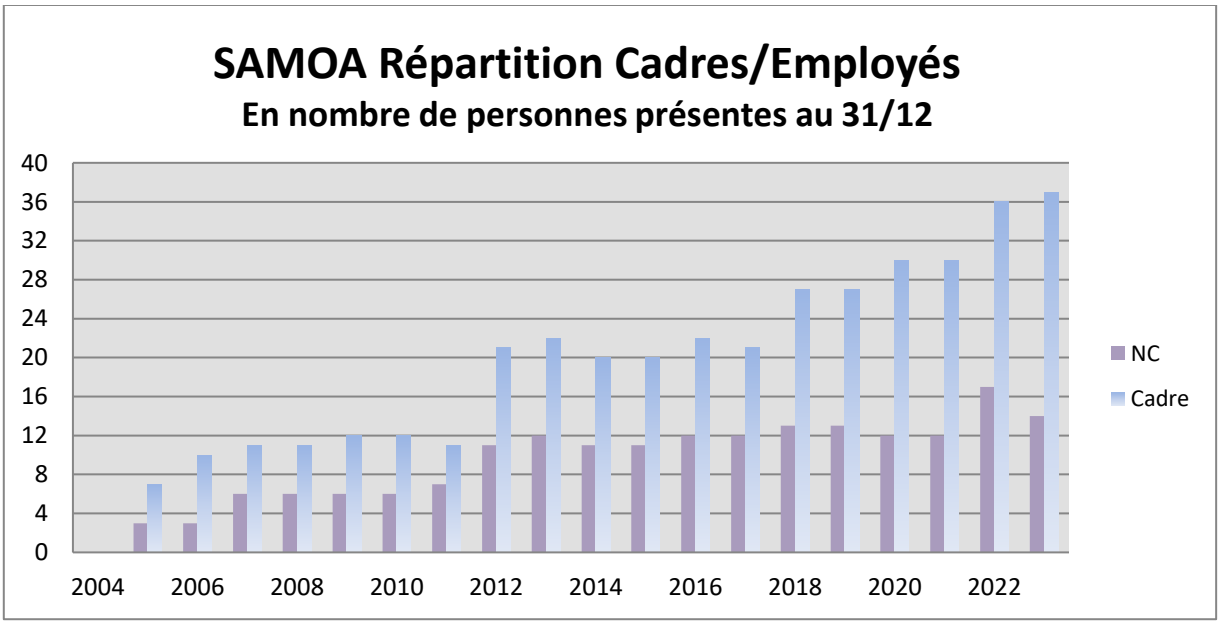


c. Répartition de l'effectif par type de contrat

Les contrats à durée indéterminée représentent 94,74 % des contrats de travail.



L'effectif au 31 décembre 2023 est constitué à 77,19% de cadres. On enregistre une augmentation de 4,64% de cadres par rapport à l'effectif au 31/12/2022, du fait de l'embauche de davantage de cadres, notamment pour renforcer l'équipe événementielle.



d. Statistiques sociales

Au pôle urbain :

- L'ancienneté mo enne est de 6,13 (6,71 au 31/12/22).
- L'effectif est de 22 personnes réparties comme suit : 17 cadres, 5 non-cadres. Il y a un différentiel avec 2022 (4 personnes en plus), car 2 des personnes parties en courant d'année 2022 ont été remplacées en 2023 et deux chargés de mission ont été embauchés en CDD pour des missions ponctuelles de renfort.
- L'effectif est composé à 50% de personnel féminin.
- L'âge mo en des salariés est de 39,23 ans (40,06 ans au 31/12/22).

Au pôle économique :

- L'ancienneté mo enne est de 4,59 ans (4,64 ans au 31/12/22).
- L'effectif est de 18 personnes réparties comme suit : 15 cadres, 3 non-cadres. Quatre personnes de l'équipe évènementielle ont été recrutées (2 cadres et 2 non-cadres).
- L'effectif est composé à 66,67% de personnel féminin.
- L'âge mo en des salariés est de 39 ans (38,43 ans au 31/12/22).

Pour fonctions supports :

- L'ancienneté mo enne est de 7,38 ans (8,04 ans au 31/12/22).
- L'effectif est de 17 personnes réparties comme suit : 12 cadres, 5 non-cadres. Deux contrats en alternance (Ressources Humaines et Communication) sont arrivés à leur terme et n'ont pas été renouvelés.
- L'effectif est composé à 88,24% de personnel féminin.
- L'âge mo en des salariés est de 39,33 ans (39,39 ans au 31/12/22).

Globalement pour la Samoa :

- L'ancienneté mo enne est de 6,12 ans (6,64 ans au 31/12/22) ;
- L'effectif de 57 personnes réparties comme suit (51 au 31/12/22) : 44 cadres, 13 non-cadres ;
- L'effectif est composé à 68% de personnel féminin ;
- L'âge mo en des salariés est de 40,59 ans (39,38 ans au 31/12/22).

e. Politique salariale de la Samoa :

La Samoa a défini 5 catégories d'emplois hors Comité de Direction et s'attache lors de chaque recrutement et/ou promotion à conserver la meilleure équité possible entre les salariés.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier :

- Les salaires moyens de chaque catégorie
- L'ancienneté mo enne à la Samoa mais aussi dans la catégorie concernée. Ceci permet de prendre en compte le critère d'évolution interne au sein de la Samoa.

- La répartition des salaires hommes/femmes. A ancienneté et expérience équivalentes, la Samoa s'attache à garantir un même niveau de salaire quel que soit le genre. Les différences apparaissant dans ce tableau résultent d'une ancienneté plus faible dans le poste. Cette différence disparaitra au fil des années pour les personnes concernées, seules les nouvelles embauches ou promotions internes pourront influer sur cette moyenne.

TABLEAU PRENANT EN COMPTE TOUTES LES CONTRATS CONNUS AU 1ER JANVIER 2024						
au	01/01/2024					
Salarié	Sexe	Nombre de salariés	Age	Ancienneté SAMOA	ancienneté poste	SALAIRE ETP
ASSISTANT(E)						
MOYENNE FEMMES	F	9 salariées	40,89	5,32	5,32	2 766,63 €
MOYENNE CATEGORIE		9 salariées	40,89	5,32	5,32	2 766,63 €
GESTIONNAIRE ET COMPTABLE						
MOYENNE FEMMES	F	3 salariées	47,00	13,79	13,79	3 222,65 €
MOYENNE CATEGORIE		3 salariées	47,00	13,79	13,79	3 222,65 €
CHARGE(E) DE MISSIONS						
MOYENNE FEMMES	F	salariées	39,25	9,49	2,47	3 212,36 €
MOYENNE HOMMES	M	salarié	31,00	0,63	0,63	3 010,77 €
MOYENNE CATEGORIE		salariés	37,60	7,72	2,11	3 172,04 €
CHEF(FE) DE PROJETS						
MOYENNE FEMMES	F	13 salariées	34,85	5,20	1,99	3 712,09 €
MOYENNE HOMMES	M	11 salariés	37,73	4,12	2,63	3 895,32 €
MOYENNE CATEGORIE		24 salariés	36,17	4,70	2,29	3 796,07 €
RESPONSABLE DE POLE						
MOYENNE FEMMES	F	5 salariées	42,60	6,10	2,84	4 540,53 €
MOYENNE HOMMES	M	5 salariés	40,60	8,14	6,89	5 095,28 €
MOYENNE CATEGORIE		10 salariés	41,60	7,12	4,86	4 817,91 €
COMITE DE DIRECTION						
MOYENNE			54,00	15,00	7,17	8 804,95 €

f. La formation du personnel

En 2023, la Samoa a élaboré un plan de développement des compétences pour l'ensemble de ses collaborateurs, après avoir dressé l'inventaire des besoins exprimés et attendus. La Samoa a recherché les organismes de formation adaptés, établi le planning et le budget correspondant.

Le budget prévisionnel total prévu pour la formation était de 81.000 € ce qui représente 2,93% de notre masse salariale. Ce budget intègre le montant versé à l'Opérateur de Compétence (OPCO) 39.000€ au titre du CPF et de l'apprentissage, ainsi que le montant des dépenses de formation directes complémentaires réalisées par la Samoa 42 000,00€.

Les dépenses réellement réalisées au titre de l'exercice 2023 sont de 88 611€ réparties entre l'OPCO pour 49.618€ et la formation directe pour 38.993 €. Ceci représente 3,29% de la masse salariale.

Ce budget pour la mise en œuvre de ce plan de formation a permis au personnel de bénéficier d'actions de formation dans les domaines suivants :

- ***5 Formations GROUPE ont été réalisées pour un budget total de 7.988 €***

Formation technique pour la gestion des Halles 2&2 : conduite de chariot de manutention gerbeur (2 personnes)

Formation de l'équipe évènementielle des Halles 1&2 à l'outil de gestion des clients (Customer Relation Manager)

Formation sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : à destination des membres du CSE, du service RH et des membres de la direction

Outil informatique de reporting (SAGE BI) : Formation ciblée pour le service comptabilité

Formations obligatoires sur la santé et la sécurité au travail : recyclage SST

- ***20 Formations INDIVIDUELLES pour un budget total de 31.005 €***

Environnement :
- L'urbanisme face à l'urgence écologique : Comment agir ?
- Pilotage d'une-opération de construction-réhabilitation bas-carbone

Métier Aménagement :
- Optimiser le financement de l'opération d'aménagement
- Etude d'impact et autorisation environnementale : Constituer un dossier en bonne et due forme
- Maîtriser les aspects juridiques de la promotion immobilière
- Nouveaux Montages d'Opérations d'Aménagement : Aspects Juridiques et Opérationnels

Métier exploitant équipement public
- Chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
- Sécurité des spectacles pour les exploitants de lieux aménagés pour des représentations publiques
- Construire un Cahier des Clauses Techniques Particulières

Comptabilité / Ressources Humaines
- Pratique de la comptabilité générale – niveau 2
- Paramétrage et gestion de l'outil de gestion des temps

Développement personnel :
- Deux bilans de compétence
- Prise de parole en public
- Communication interpersonnelle avec la Process Communication

Management :
- Développement et perfectionnement des compétences managériales du cadre dirigeant
- Management des projets complexes
- Prise de fonction – Management d'une équipe

Communication :
- Facilitation visuelle : Visual-mapping

Langue :
- Apprentissage du portugais

5. Les locaux et équipements de l'entreprise

La Samoa exerce son activité sur deux sites au 31/12/2023.

L'Equipe du P le Economique est installée depuis le 9 décembre 2022 dans les Halles 1&2, bâtiment dédié aux industries créatives et culturelles à Nantes, dont elle assure la gestion et l'animation.

Le Pôle Urbain et les fonctions support de la Samoa sont installés depuis 2006 dans le bâtiment Le Rhuys situé au 2 ter quai François Mitterrand au 4ème étage et sur l'aile Est du 3ème étage.

6. Les contrôles externes

Le contrôle analogue est constitué par le contrôle de la/des collectivité(s) sur les décisions prises par la SPL.

La loi du 28 mai 2010 laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice du contr l e analogue sur la SPL en fonction des règles qu'elles appliquent pour leurs propres services.
Pour la Samoa, ce contrôle est organisé et rendu effectif selon les modalités suivantes :

Pour la gestion de la société :

- Par le rôle des représentants des collectivités actionnaires de la Samoa (CA et AG) ;
- Par le contrôle des services de Nantes Métropole sur notre gestion :
    - Une réunion s'est tenue le 5 décembre 2023 pour la présentation des budgets prévisionnels 2023 et 2024, préalablement au Conseil d'Administration
    - Une réunion s'est tenue le 15 mai 2023 pour la présentation des résultats définitifs 2022 et du rapport de gestion.
    - Une réunion de présentation des opérations d'audit effectuées par notre Commissaire aux comptes s'est tenue le 17 mai 2024 en présence du vice-président de la Samoa.

Pour le Traité de Concession d'Aménagement relatif au projet urbain de l'Ile de Nantes :

- L'établissement du CRACL au 31/12/2022 a principalement acté le coût prévisionnel au stade AVP de la plateforme du bus à haut niveau de service de la ligne 8.
  Les principales réunions de présentation se sont tenues les 16 mars et 26 avril 2023.
  Une première version a été discutée en GT Ile de Nantes le 30 mars 2023.
  La version finale a été présentée et validée en GT Ile de Nantes le 5 mai 2023.
  Le CRACL a été approuvé par Nantes Métropole au Conseil métropolitain du 6 octobre 2023.
- Les prévisions de recettes et dépenses (PRD) 2023 ont été examinées en séance du GT Ile de Nantes le 21 novembre 2023.
- Plusieurs séances de travail pour l'élaboration du CRACL au 31/12/2023 ont eu lieu. La présentation du CRACL en GT Ile de Nantes s'est tenue les 28 mars et 16 avril 2024. Ce CRACL sera soumis à approbation du concédant dans un prochain conseil métropolitain
- Les séances « GT île de Nantes » se tiennent de façon mensuelle à Nantes Métropole pour valider et suivre les opérations et programmes et suivre l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement stratégique et opérationnel de l'île de Nantes. Sont présents : le Directeur Général délégué « Fabrique de la ville écologique et solidaire », les services concernés et la Direction Générale de la Samoa.

Pour la Délégation de service public du pôle économique :

- En 2023, le reporting financier a été effectué avec les services concernés lors de la réunion du 7 juillet 2023. La réunion suivante est programmée le 17 mai 2024.
- Les comités techniques mensuels de suivi du Pôle Economique se tiennent en présence de la Direction Générale de la Samoa et de la Direction Générale adjointe de Nantes Métropole « Développement économique responsable, Emploi, Innovation, Europe, International », dans l'objectif de suivre l'actualité et les actions du pôle économique de la Samoa.

Diagnostic du processus décisionnel relatif au choix des promoteurs immobiliers dans le cadre des opérations d'aménagement :
Le comité d'inspection de Nantes étropole et de la ille de Nantes du 25 janvier 2023 a décidé la réalisation de diagnostic auprès des trois principaux aménageurs (NMA, SAMOA, LOMA) sur la période 2014 à 2022.
Une réunion de lancement a eu lieu le 12 mai 2023.
Plusieurs rendez-vous d'échanges et d'examen des pièces sur place ont été organisés : le 31 mai et du 27 au 29 juin 2023
Un rapport provisoire a été adressé à la Samoa le 2 novembre, auquel elle a apporté des réponses ou précisions le 24 novembre 2023. Le rapport définitif a été adressé le 5 décembre 2023.

En complément des constats et recommandations portant sur l'ensemble des pratiques mises en œuvre par les services de la métropole et les aménageurs, le rapport établit spécifiquement pour la Samoa les éléments suivants :

« En termes de bonnes pratiques, il convient de noter que :
 L'existence d'un registre suivi consultation est un plus mais présente quelques erreurs car renseigné manuellement ;
 l'appel à manifestation d'intérêt sur plusieurs promoteurs permet de s'affranchir du risque d'en privilégier un au détriment des autres ;
 le cadre unique d'analyse permet de placer l'ensemble des candidatures sur un pied d'égalité.
 SAMOA a recours à un cadre unique de bilan prévisionnel qui permet de comparer l'ensemble des offres des opérateurs ;
 Une amélioration de la traçabilité des informations (comparatif dossier ante 2020 Vs.Post 2020) avec la fourniture de plus de documents, même si toutes les pièces n'ont pas été produites.

La comparaison des dossiers dans le temps montre une amélioration du fonctionnement du processus avec des outils de comparaison, plus de traçabilité au regard des documents fournis pour ce diagnostic. Le constat de la Chambre Régionale des Comptes de 2020 se vérifie quant à l'amélioration du processus. Il subsiste néanmoins un risque de transparence au stade de la présélection des candidats : pour cette étape, les services de Nantes Métropole ne sont pas associés.

A la suite de ce rapport, la Samoa est dans l'attente des conclusions de Nantes é tropole. Elle veille désormais à associer les services à la phase de présélection des candidats.

Diagnostic – Dispositif de prévention des atteintes à la probité :

En décembre 2022, les services de Nantes Métropole ont sollicité les SEM et SPL pour faire un état des lieux des actions mises en place dans le cadre du dispositif de prévention et de détection des atteintes à la probité.
La Samoa a transmis le code d'éthique professionnelle à l'usage des salariés et des administrateurs (approuvé par le Conseil d'Administration lors de la séance du 9 décembre 2021) ainsi que la cartographie des risques.

Un premier diagnostic a été adressé à la Samoa en avril 2023 actant des mesures mises en place et conseillant la formalisation du processus comptable et des points de contrôle, ainsi que la formation des personnes les plus exposées.

La Samoa a établi une procédure comptable retraçant les différents étapes et points de validation des dépenses, de l'engagement au règlement et l'a transmise à la collectivité en février 2024.

Autres Contrôles externes :

En mars 2022, la DGCCRF (aujourd'hui DREETS), dans le cadre d'une enquête nationale, a été chargée de vérifier les délais de paiement inter-entreprises tels qu'ils ont été définis tels qu'ils ont été définis par la loi de modernisation de l'économie (LME) du 4 août 2008 et la loi relative à la consommation du 17 mars 2014 (pour les sociétés du secteur privé) et par les articles L. 2192-10 et 11 du code de la commande publique (pour les entreprises publiques).

Après examen des factures fournisseurs sélectionnées en février 2023, la Samoa a pu faire valoir ses arguments entre mars et septembre 2023, qui ont permis de retraiter un certain nombre de retards de paiement.
Une sanction administrative d'un montant de 18.000 euros a été notifiée à la Samoa le 20 novembre 2023.

Dans l'attente de la mise en recouvrement, des provisions ont été enregistrées dans les comptes du p l e urbain, du p le économique et du Traité de Concession d'Aménagement, à hauteur des factures concernées.

7. Commissaire aux comptes

Le cabinet KPMG SA est le Commissaire aux comptes de la Samoa.
Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de 2022 et s'achèvera avec l'arrêté des comptes au 31 décembre 2027.

II. La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Samoa font l'objet d'un rapport établi par l'expert-comptable, le cabinet Syna.
Les comptes sont contr l és et certifiés par les Commissaires aux comptes pour approbation par l'Assemblée Générale.

Le rapport de l'Expert-Comptable est annexé au présent dossier.

1. Commentaires du bilan - actif de la Samoa

Cf. page 3, du rapport du Cabinet d'expertise comptable Syna.

- **Actif immobilisé : 986.742. €** en valeur nette, c'est-à-dire amortissements déduits.

La variation par rapport au 31/12/2022 (+396.238 €) provient :

- des nouveaux investissements réalisés en 2023 à hauteur de 491.490 €
  - 467.860 € de dépenses pour l'équipement des Halles 1&2 : mobilier, écrans, Wifi, signalétique, office traiteur
  - 8.800 € pour la fin des travaux d'aménagement des nouveaux espaces du 3ème étage du pôle urbain
  - 14.830 € pour le changement de baie informatique et l'acquisition de téléphones portables au pôle urbain

- de la sortie de l'actif immobilisé pour -220.772,14 € des aménagements réalisés dans l'immeuble Eureka suite à l'installation de l'équipe du p l e économique dans les Halles 1&2. Ces aménagements étaient entièrement amortis.

- du remboursement du dépôt de garantie pour les bureaux loués dans l'immeuble Eureka pour 14.260€ et de l'enregistrement ou l'actualisation de dép ts de garantie pour plusieurs sites pour 7.101 €

- des amortissements constatés en 2023 : -118.245 €

- de l'annulation des amortissements constatés pour les agencements dans l'immeuble Eureka (220.772 €) et reprise d'amortissements exceptionnels (30.154€)

Détail des immobilisations nettes au 31/12/2023 :

- Immobilisations incorporelles (logiciels) : 17.362 €
- Immobilisations corporelles (mobilier de bureau, agencements des locaux, matériel de bureau et informatique, véhicules) : 864.280 €
- Immobilisations financières (dépôts de garantie versés pour la location des bureaux de la Samoa) : 105.100 €

- **Actif circulant : 18.817.110 €**

Plusieurs points importants sont à signaler :

- Stocks et en-cours de production de biens : 10.147.558 €

Au 31/12/2023, nous retrouvons une somme représentant les dépenses « nettes » liées au projet île de Nantes et réalisées dans le cadre du Traité de Concession d'Aménagement signé fin 2015.

Cette somme correspond aux engagements repris de la CPA au 1er janvier 2016 (dépenses nettes réalisées après déductions des remises d'ouvrages réalisées) complétés par le montant des dépenses nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 à 2023.

L'augmentation de ce poste (+6.356 k€) provient d'un important niveau de dépenses constaté en 2023 24.745 K€ (contre 8.955K€ en 2022) alors que le niveau des recettes (cessions et participations encaissées) 2023 a été de. 18.389K€ (contre 13.525K€ en 2022). Cet écart recettes/dépenses de 6,3 € explique la baisse équivalente de poste.

Les détails des charges et recettes constatées sur le Traité de Concession figurent en deuxième partie du point A « Activité opérationnelle du pôle urbain au titre de l'exercice écoulé ».

- Avances et acomptes fournisseurs 84.001 €
- Charges constatées d'avance : 141.743 €

- Créances clients : 453.466 €

Ce poste a diminué de 4.037 K€ par rapport au 31/12/2022.
Il correspond à 561 K€ de créances non encaissées, diminué de la provision pour créances douteuses de 108 K€.

Ce poste enregistre :

- La rémunération sur le mandat des Halles 1&2 facturé en décembre à Nantes Métropole 45 K€ ;
- Les subventions justifiées pour les expérimentations mais non réglées au 31/12/23 : 36 K€
- Les créances liées aux activités locatives (pôle économique et pôle urbain) 223 K€.
- Les créances liées à la gestion évènementielle des Halles 1&2 29 K€
- Créances diverses sur le TCA dont celle sur un projet urbain partenarial (PUP) 228 K€

- Autres créances : 2.121.523 €
  Ce poste comprend principalement :
  - La T A non encore récupérée auprès de l'Etat (394 K€) ;
  - Le Crédit de T A à recouvrir auprès de l'Etat (169 K€) ;
  - Des créances sur les frais de personnel (32 K€) ;
  - Demande de fonds sur mandats en cours de versement (9 K€) ;
  - Solde au 31/12/23 des mandats débiteurs (225 K€)
  - Les subventions accordées et non encore encaissées (total de 1.282 K€) :
    - Dont Région pays de la Loire (399 K€) ;
    - Dont Fonds Friches (23 K€) ;
    - Dont subvention d'équipement des Halles 1&2 (138 K€)
    - Dont participation TCA (714 k€)
    - Dont aide Transition Pro (8 K€)

- Valeurs mobilières de placement (comptes à terme ouverts en août 2023) 1.600.000 €

- Disponibilités au 31/12/23 (comptes débiteurs de banque) dont : 4.268.818 €
  - 2.956 K€ relatifs au TCA ;
  - - 265 K€ au fonctionnement de la Samoa p le urbain ;
  - 477 K€ d'avances reçues non encore utilisées au titre des mandats ;
  - 770 K€ au p l e économique

Au total, l'actif du bilan de la Samoa s'élève à 19.803.853 €.

2. Commentaires du bilan - passif de la Samoa

(Cf. page 4 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Syna)

- **Capitaux propres : 2 906 553€**

- Capital social :	1 000 000 €
- Réserve légale :	86 138 €
- Report à nouveau :	1 219 720 €
- Résultat de l'exercice :	**1.521 €**
- Subventions d'investissement : il s'agit de l'avance de 529 k€ reçue pour l'équipement des Halles 1&2 et du constat d'une avance à recevoir pour 138k€ qui est amortie suivant le rythme des dépenses.	599.174 €

- **Provisions pour risques et charges : 2.200 €**

  La provision d'un montant de 2.200 € au 31/12/23 concerne l'amende pour retard sur les délais de paiement pour les factures concernant le fonctionnement du pôle urbain et du pôle économique.

- **Dettes : 16 895.100 €**

- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit, ceci correspond aux en-cours d'emprunts au 31/12/2023. Au cours de l'exercice 2023, nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt. La diminution de poste par rapport au 31/12/2022 correspond aux remboursements constatés en 2023 sur les emprunts en cours (3 167.304 €).	11.732.690 €
- Soldes débiteurs des comptes bancaires courants :	330.160 €
- Dettes financières intérêts courus sur emprunts :	49.227 €
- Dettes financières : dépôts et cautionnements reçus Ce poste enregistre les cautions versées par les promoteurs pour les garanties sur l'état des espaces publics après réalisation de leur bâtiment pour 608 K€ et les cautions encaissées au titre de la gestion locative pour 23 K€.	630.461 €
- Fournisseurs et comptes rattachés (factures fournisseurs comptabilisées fin 2023 et non encore réglées au 31/12/2023) :	2 239 417 €
- Dettes sociales et fiscales - dont 165 K€ de T A sur les recettes réalisées en décembre 2023 et réglée au Trésor Public en janvier 2024) ; - dont 313 K€ pour les charges sociales de décembre 2023 réglées en janvier 2024 ; - dont 36 K€ de taxe sur les salaires 2023 à régler en 2024 - dont 308 K€ de provisions pour congés pa és non pris au 31/12/2023.	862.751 €
- Fournisseurs d'immobilisations (factures fournisseurs comptabilisées fin 2023 et non encore réglées au 31/12/2023)	2.481 €
- Autres dettes dont: - Boni sur la DSP de 55 K€ - Solde au 31/12/23 des mandats créditeurs (554 K€)	621.348 €
- Produits constatés d'avance	426.566 €

Au total, le passif du bilan de la Samoa s'élève à 19.803.853 €.

3. Commentaires du compte de résultat de la Samoa

Cf. pages 7 et 8 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Syna.

- **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires de la Samoa s'élève à : **19.756.981 €**.
Pour l'exercice 2022, le chiffre d'affaires était de **14 370 298** €. La différence de + 5.387 K€ provient majoritairement d'une augmentation des recettes du Traité de concession (+4.842 K€) mais aussi de celles de la DSP (+533 K€) dues à la mise en exploitation des Halles 1&2.

Pour l'exercice 2023, le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- Recettes réalisées dans le cadre du projet île de Nantes : 18.161.085€
  - cessions de terrains 778 K€ représentant 1 cession et 2 actes complémentaires
  - participations de Nantes Métropole 7.706 K€
  - Valorisation des apports en nature de terrains par le concédant 8.122 K€
  - des participations promoteurs aux dépenses et aux occupations foncières pour 261 K€
  - des produits des locations 562 K€
  - les autres produits dont les subventions 732 K€

- Recettes pour le pôle urbain : 105.629 €
  - Rémunération de la SPL dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée 87,4 k€
  - Location des locaux du rez-de-chaussée quai François Mitterrand 17,5 K€
  - Des ventes d'ordinateurs au personnel 0,7 K€

- Recettes pour le pôle économique : 1.490.267 €
  - 990 K€ au titre de l'activité gestion locative, en augmentation de 193 K€ par rapport à 2022 du fait d'une année pleine de gestion locative pour les Halles 1&2 (+ 180 k€) et d'une prise en gestion de l'ancien site du I N qui continue sa progression (+25 k€)
  - 148 K€ de recettes propres à l'activité (partenariats, adhésions…)
  - 352 K€ de recettes liées à la gestion évènementielle des Halles 1&2

Ce chiffre d'affaires n'inclut pas la rémunération pour la gestion du Traité de Concession. Cette « rémunération » liée au TCA n'est pas considérée comptablement comme une facturation mais comme une imputation de charges et donc enregistrée en « transfert de charges » (cf. points suivants).

La production stockée d'un montant de **6.355.723€** correspond à la différence entre la valeur des dépenses constatées et la valeur en coût de revient des cessions réalisées au cours de l'année 2023. Le montant positif s'explique par le fait que nous avons réalisé en 2023 plus de dépenses que de recettes, contrairement aux trois exercices précédents.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à **1.799.263 €.**

Ce poste inclut **1.423 K€** de participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public. Ce montant est conforme à l'avenant 2 de la délégation de service public approuvé par le conseil métropolitain du 7 octobre 2022 et signé le 31 janvier 2023.

Pour l'exercice 2023, les subventions hors participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public, s'élèvent à 376K€ et comprennent notamment les subventions accordées par le Conseil Régional des Pays de la Loire (155 k€), par la CDC pour le financement d'expérimentations (30K€), par l'Agence française de développement pour le projet de coopération avec Recife (191 K€).

Les reprises sur provisions et transferts de charges, d'un montant de **3.409.411** € comprennent :

- Rémunérations de la SPL au titre du Traité de Concession île de Nantes : 3.177.657 €
- Remboursements divers sur dépenses de fonctionnement (prise en charge d'une partie des salaires d'une salariée en reconversion professionnelle), avantages en nature relatifs à l'assurance perte d'emploi de la directrice générale d'avril 2022 à décembre 2023) : 18.872 €
- Transfert de charges locatives Traité de Concession / Gestion locative DSP : 205.194 €
- Reprise sur provisions 804 €
- Provision pour amende sur délais de paiement relatifs aux factures du TCA (écriture comptable de neutralisation 6.884

Les autres produits s'élèvent à **333.898 €**. Ils comprennent une reprise à hauteur de 70% (333K€) du boni réalisé sur la DSP en 2020, du fait du décalage de la livraison des Halles 1&2, comme prévu par l'avenant 1 à la DSP signé en juin 2021.

La méthode à l'avancement qui reste en vigueur est appliquée au bilan 2023 :

- Aux rémunérations sur mandats en prenant en compte les décalages de planning dans leur réalisation ;
- Aux partenariats privés du pôle économique en répartissant les recettes sur la durée de chaque convention ;
- Aux abonnements perçus par le pôle économique.

Au total, les produits d'exploitation 2023 de la Samoa sont de 31.655.276€ (15.066.992 € en 2022).

- **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent à **31.792.564 €**.

Poste « autres achats et charges externes » : 27.249.748 €

Ce poste comprend l'ensemble des dépenses réalisées en 2023 concernant le projet de l'île de Nantes pour **24.744.644 €,** montant repris dans le CRACL au 31/12/2023, soit une augmentation de 176% par rapport à l'exercice 2022, et de 87% si on exclut du calcul les apports en nature de Nantes Métropole,
Le détail des achats réalisés dans le cadre du traité de concession est le suivant :

- Etudes pré-opérationnelles : 692.203 €
- Autres études et communication : 391.475 €
- Acquisitions : 9.079.581€
- Démolitions, mise en état des sols : 254.012 €
- Travaux d'aménagement et honoraires : 10.056.478 €
- Travaux de superstructure : 117.010 €
- Autres dépenses dont impôts fonciers (391 K€) 811.194 €
- Rémunération de l'aménageur : 3.177.657 €
- Frais Financiers : 165.034 €

Les explications concernant ces dépenses sont exposées dans la partie activité opérationnelle du pôle urbain au titre de l'exercice écoulé.

Dépenses spécifiques réalisées par la Samoa pour la réalisation des missions de la délégation de service public (1.635.594 €) :

- Charges de gestion locative du pôle économique pour l'exploitation des bâtiments dédiés aux industries culturelles et créatives :	723.214 €
- Dépenses liées au plan d'actions mis en œuvre par le p le économique pour les industries culturelles et créatives :	496.342 €
- Dépenses liées à la gestion évènementielle des Halles 1&2 et du MIN	259.925 €
- Coût de fonctionnement des Halles 1&2 :	156.113 €

Ce poste comprend également les dépenses propres au fonctionnement de la Samoa pour les pôles économique et urbain (869.509 €). La répartition par pôle est exposée après la présentation générale des charges :

- Achats de fournitures non stockables (eau, électricité), carburant, fournitures administratives et autres : 59.529 €
- Loyers des locaux de la Samoa (pôle urbain) : 246.353 €
- Locations de matériel informatique, de matériel de bureau, d'un véhicule et de vélos professionnels : 81.090 €
- Entretien et maintenance des locaux : 41.375 €
- Entretien et maintenance du matériel informatique et de bureau, infogérance informatique : 66.336 €
- Assurances : 16.432 €
- Documentation, frais de colloques et autres frais externes : 40.554 €
- Honoraires : 190.868 €
  Il s'agit d'honoraires pa és à la SCET dans le cadre de sa mission d'assistance et de son contrat de réseau, à l'expert-comptable, au commissaire aux comptes, aux conseils juridiques, à un prestataire en remplacement d'une salariée partie, à un consultant pour des actions de coaching, au prestataire chargé de l'établissement de la pa e, à de l'assistance et aux études informatiques
- Dépenses de formation : 32.618 €
- Communication : 9.572 €
- Voyages, déplacements et frais de réception : 31.545 €
- Frais postaux et de télécommunication : 32.107 €
- Frais bancaires : 2.303 €
- Autres frais : 18.825 €

Poste « impôts, taxes et versements assimilés » : 339.458 €

Ce poste est en augmentation par rapport à 2022 (107.891€).

Il s'agit de taxes liées au personnel (formation continue et taxe d'apprentissage), de la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), des taxes foncières, de la taxe sur les véhicules de société et de la taxe contribution sociale de solidarité.

Ce poste enregistre également la TVA déductible non récupérable sur les charges liées au pôle économique (hors charges de gestions locative et évènementielle) à savoir 203.486 €. Le taux de récupération de T A est inférieur (-1%) au titre de 2023 et le montant des dépenses d'investissement pour l'équipement des Halles 1&2 est en augmentation ; ceci a engendré une augmentation de la charge de 74 K€, par rapport à 2022.

De plus, au titre de l'exercice 2022, nous avons eu un taux réel d'assujettissement à la T A inférieur à 90%. L'année 2023 est la première année pour laquelle la société est éligible à la taxe sur les salaires au titre de 2022. Le montant de taxe sur les salaires s'élève à 30.746 €.

Poste « salaires et traitements » : 2.816.834 €

(Cf. détail : point 1.4 du présent rapport de gestion.)

Poste « charges sociales » : 1.233.056 €

Poste « autres charges » 20.485 €.
Ce poste comprend le montant de pertes sur créances irrécouvrables dans le cadre de la gestion locative des sites immobiliers (110€) et diverses charges de gestion (1.486 €).
Ce poste enregistre également chaque année la redevance à reverser à Nantes é tropole sur l'exploitation de la délégation de service public prenant en compte un mécanisme d'intéressement de la collectivité. (18.889€).

Poste « dotations aux amortissements sur immobilisations » : 118.245 €
Ce poste connait une augmentation de 80 k€ due aux amortissements des investissements des Halles 1&2 qui sont financés par une subvention dans le cadre de la DSP. Cette subvention suit le même rythme d'amortissement dans les produits exceptionnels. Une partie de ces dotations aux amortissements est donc neutralisée.

Poste « dotations aux dépréciations sur actif circulant » : 14.736 €

Poste « dotations aux provisions pour charges » : pas de provision constituée cette année

Concernant les indemnités de départ à la retraite, engagement légal de la société, il est précisé que cet engagement génère chaque année pour les sociétés anonymes des écritures comptables difficiles à estimer.

Le Plan Comptable Général a fait de la comptabilisation des engagements sociaux au passif de la société la méthode préférentielle de comptabilisation, méthode qu'applique la Samoa.

La Samoa, comme tout emplo eur, est confrontée à l'obligation d'évaluation du passif représentée par son devoir, en tant qu'emplo eur, d'accompagner les salariés arrivant à la retraite par l'octroi d'indemnités de départ.

Pour déterminer le montant des Indemnités de Fin de Carrière, une étude est réalisée, à échéance annuelle pour les comptes, de la façon suivante :

- Cette étude prend en compte des paramètres propres aux salariés (l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ en retraite, l'ancienneté au moment du départ à la retraite, le salaire brut annuel) et les données spécifiques à la Samoa (la convention collective, les hypothèses de progression de salaires, le taux de rotation prévisionnel).

- Schématiquement, ce calcul projette le salaire brut du salarié et sa probabilité de faire encore partie des effectifs à sa date de retraite et détermine le montant des engagements sociaux auxquels la Samoa devra faire face au moment du départ à la retrait du salarié (dette dans le futur).

- Cette dette future est ensuite « actualisée » au sens financier, c'est-à-dire que le montant dans le futur, est divisé par un taux d'actualisation, pour le ramener dans le présent, au 31/12/2023.

Les calculs actualisés de cet engagement ont permis de constater que la provision existante était suffisante avec les versements réalisés sans avoir besoin d'effectuer une dotation aux provisions complémentaire.

Le résultat d'exploitation s'élève à –137.288€ €. Il était de **-649** € en 2022.

Le résultat financier constitué des produits et charges sur nos comptes courants rémunérés, s'élève à 46.054€.
L'augmentation des taux d'intérêt et la mise en place de comptes à terme en 2023 ont permis d'enregistrer des produits financiers pour 43 k€ de plus qu'en 2022.

Le résultat courant avant imp ts s'établit à : -91.234 €.

Le résultat exceptionnel de 94.955 € est dû :

- En produit, à la quote-part de la subvention d'investissement pour les Halles 1&2 affectée au résultat 2023 pour 64.801 €, et une reprise d'amortissement des aménagements réalisés dans les anciens locaux du p l e économique pour 30.154 €
- En charge, à la provision pour amende sur retards de paiement de factures des pôles économique et urbain

Après résultats financier et exceptionnel, le bénéfice net comptable s'établit à 1.521 € (contre 4.954 € en 2022).

Les comptes de résultat ventilés par section (PU / PE) et la comparaison avec les comptes de résultat prévisionnels présentés au Conseil d'Administration, sont présentés ci-après :

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023
ACTIVITE DU POLE URBAIN

	RESULTAT 2022	BUDGET 2023 CA 12/2022	BUDGET 2023 CA 05/2023	BUDGET 2023 CA 12/2023	RESULAT 2023
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	3 045 000 €	3 177 743 €	3 177 743 €	3 177 743 €	3 177 657 €
Rémunération forfaitaire globale					
Avenant n°6 décembre 2021	*3 045 000 €*	*3 105 000 €*	*3 105 000 €*	*3 105 000 €*	*3 105 000 €*
indexation rémunération (avenant n°7)		*72 743 €*	*72 743 €*	*72 743 €*	*72 657 €*
Rémunération avenant 4, plateforme gestion des terres					
Rémunération complémentaire 2021					
Rémunération mandat Halles 1 & 2	87 177 €	24 908 €	27 598 €	27 598 €	27 598 €
dont révisions	622 €		2 690 €	2 690 €	2 690 €
Rémunération mandat assiette foncière CHU	0 €	36 145 €	45 000 €	24 796 €	24 796 €
Rémunération avenant 2019	*0 €*	*15 420 €*	*45 000 €*	*24 796 €*	*24 796 €*
avancement (décalage rémunération confortement des quais)	*0 €*	*20 725 €*			
Rémunération mandat études Hôtel Dieu		0 €	0 €	58 328 €	34 997 €
Subvention Mission Pilote Cities		0 €	0 €	8 333 €	7 575 €
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	280 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Aides de l'Etat à l'apprentissage	15 333 €		12 000 €	5 333 €	5 333 €
Reprise sur provision	60 844 €		0 €	0 €	0 €
Produits divers de gestion et autres produits	27 145 €	26 275 €	30 275 €	33 550 €	34 138 €
TOTAL RECETTES	***3 235 841 €***	***3 265 071 €***	***3 292 616 €***	***3 335 681 €***	***3 312 093 €***
	RESULTAT 2022	**BUDGET 2023 CA 12/2022**	**BUDGET 2023 CA 05/2023**	**BUDGET 2023 CA 12/2023**	**RESULAT 2023**
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	644 584 €	612 068 €	636 758 €	702 292 €	672 299 €
Impôts et taxes	67 963 €	68 500 €	69 500 €	74 878 €	75 834 €
Taxe sur les salaires				286 €	272 €
Frais de Personnel	1 801 695 €	1 795 669 €	1 816 218 €	1 803 966 €	1 842 362 €
Charges Sociales	774 558 €	808 051 €	795 369 €	817 706 €	792 906 €
Charges diverses de personnel	15 747 €	15 000 €	15 000 €	17 000 €	15 421 €
Budget de fonctionnement du CSE					
Transfert de charges PE=>PU	201 337 €	198 917 €	189 176 €	199 678 €	213 657 €
Transfert de charges PU=>PE	78 380 €	86 420 €	85 008 €	85 008 €	86 190 €
Amortissements sur immobilisations	32 003 €	44 791 €	51 535 €	47 735 €	42 220 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	0 €	20 000 €	22 000 €		
Charges diverses	27 €	1 000 €	300 €	300 €	884 €
TOTAL DEPENSES	***3 213 621 €***	***3 252 581 €***	***3 302 513 €***	***3 349 208 €***	***3 314 731 €***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***22 221 €***	***12 490 €***	***-9 897 €***	***-13 527 €***	***-2 637 €***
Produits financiers /exceptionnels	*51 €*	*0 €*	*10 000 €*	*8 500 €*	*8 867 €*
Charges financières / exceptionnelles		*0 €*	*0 €*	*2 000 €*	*220 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	***22 272 €***	***12 490 €***	***103 €***	***-7 027 €***	***6 009 €***

L'écart entre le résultat final pour le p le urbain de cet exercice 2023 de 6.009 € et la perte annoncée en décembre 2023 de 7.027 € est dû notamment à :

- un report de la rémunération du mandat H tel Dieu afin de caler ce produit sur le r thme réel d'activité en 2023 (-23 K€)
- une baisse des charges de maintenance liées au changement d'une baie informatique (en immobilisations à la place de la charge), des frais de formation et des charges locatives (-10 K€)

- une baisse des honoraires prévisionnels pour une assistance juridique en droit du travail et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une consultation d'assurances (-14 K€)
- une baisse des frais de déplacement et frais de réception (-7 K€)
- une baisse des dotations aux amortissements (-5 K€)

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023
ACTIVITE DU POLE ECONOMIQUE

	Résultat 2022	BUDGET 2023 CA 12/2022	BUDGET 2023 CA 05/ 2023	BUDGET 2023 CA 12/2023	Réalisé 2023
RECETTES					
Partenariats Dev eco (OI + Expe)	71 850 €	100 000 €	100 000 €	105 000 €	98 993 €
yc Quartier démonstrateurs					
Partenariats Event					
Subventions reçues	1 766 677 €	1 764 630 €	1 723 630 €	1 791 364 €	1 782 355 €
Subvention Nantes métropole DSP	1 255 527 €	1 268 937 €	1 268 937 €	1 268 937 €	1 268 937 €
Indexation Avenant 2		29 693 €	29 693 €	29 000 €	29 000 €
Subvention avenant 2		125 000 €	125 000 €	125 000 €	125 000 €
Subvention PIA 2030					0 €
Subvention Région Pays de la Loire	172 000 €	172 000 €	155 000 €	155 000 €	155 000 €
Ministère de la culture AAPQCC 100K€	94 361 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Ministère de la culture accélérateur 15K€	13 680 €	0 €	0 €	0 €	2 500 €
DREAL Acoustique	14 868 €	0 €	0 €	0 €	0 €
ARS Qualité de l'air		0 €	0 €	0 €	0 €
Subvention FEDER		0 €	0 €	21 573 €	21 573 €
CDC Quartier démonstrateur	43 644 €	0 €		30 000 €	30 423 €
Montreal Quartier des spectacles Climat	11 016 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Projet Ficol/AFD Recife	120 331 €	145 000 €	145 000 €	205 000 €	190 768 €
ICLEI Air pays de la Loire	41 250 €	16 250 €	0 €	0 €	0 €
Partenariats divers		7 750 €	0 €	0 €	2 300 €
Recettes propres Adhésion cluster, animation (AEAN) + DEVELOPPEUR ICC 1	34 290 €	25 750 €	35 750 €	27 654 €	16 353 €
Recettes Chtiiing!!!	0 €	30 000 €	20 000 €	15 500 €	15 500 €
Activité gestion locative	807 513 €	964 783 €	891 640 €	980 879 €	990 462 €
Karting	188 641 €	188 000 €	188 000 €	190 000 €	191 995 €
Chapidock	10 520 €	10 520 €	10 520 €	10 520 €	10 520 €
La Centrale	148 091 €	146 000 €	146 000 €	145 000 €	147 480 €
Ecossolies	146 689 €	147 000 €	147 000 €	154 485 €	154 485 €
Hangars 20/30 et maison du port	94 159 €	95 000 €	42 000 €	64 780 €	64 115 €
Blockhaus HUB	2 188 €	2 120 €	2 120 €	2 194 €	2 406 €
Harmonie mutuelle	46 073 €	46 000 €	46 000 €	47 000 €	47 416 €
Halle 6 Est	99 454 €	100 000 €	100 000 €	104 000 €	104 569 €
MIN SUD	34 619 €	28 000 €	28 000 €	26 000 €	25 640 €
MIN NORD	27 080 €	35 000 €	42 000 €	61 900 €	61 055 €
Halles 1&2	0 €	162 143 €	140 000 €	175 000 €	180 257 €
produits divers gestion locative	10 000 €	5 000 €			523 €
Activité de gestion événementielle	12 473 €	100 348 €	100 348 €	107 500 €	103 620 €
Halles 1&2 + Royal de luxe	0 €	87 848 €	87 848 €	100 000 €	97 331 €
MIN DE RIEN	0 €	5 000 €	5 000 €	7 500 €	6 289 €
	0 €				
Hangar 32	0 €				
Le Karting	0 €				
Nouveaux produits liés aux Halles 1&2	12 473 €	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €
Divers et reprises sur provisions	40 377 €	2 500 €	8 943 €	2 500 €	8 216 €
TOTAL RECETTES	***2 733 180 €***	***2 988 011 €***	***2 880 311 €***	***3 030 397 €***	***3 015 500 €***

Les recettes réalisées sont inférieures (-15 K€) aux prévisions présentées le 11 décembre 2023. La baisse des recettes liées aux partenariats, le décalage de subventions liées au projet Ficol à Recife et la diminution de la marge de l'activité évènementielle sont compensées partiellement par une augmentation des recettes locatives.

DEPENSES	Résultat 2022	BUDGET 2023 CA 12/2022	BUDGET 2023 CA 05/ 2023	BUDGET 2023 CA 12/2023	Réalisé 2023
Achats et charges de fonctionnement (21)	259 739 €	140 687 €	145 048 €	219 759 €	185 410 €
Coût fonctionnement Halles 1 & 2	4 222 €	210 000 €	210 000 €	173 407 €	156 113 €
Plans d'actions	437 211 €	623 500 €	550 500 €	521 540 €	496 342 €
Notice 1 Accompagnement économique	2 450 €	6 000 €	4 000 €	2 500 €	2 450 €
Notice 2 Dispositif accélération à haut potentiel	20 618 €	45 000 €	40 000 €	30 000 €	24 249 €
Notice 3 Dispositif accélération culture et média	13 341 €	10 000 €	5 000 €	6 000 €	5 388 €
Notice 4 Développement autres accélérateurs	13 992 €	40 000 €	40 000 €	30 500 €	28 584 €
Notice 5a Structuration filière image	5 000 €	20 000 €	10 000 €	12 500 €	13 436 €
Notice 5b Structuration filière mode durable	0 €	20 000 €	30 000 €	32 000 €	32 136 €
Notice 6Structuration de la filière design	24 656 €	25 000 €	17 000 €	14 000 €	15 563 €
Notice 8a open innovation DSP	61 €	65 000 €	65 000 €	68 000 €	0 €
Notice 8b Open innovation et expé partenariats (ICLEI ADEM	28 877 €	0 €	0 €	0 €	51 163 €
Notice 8c Expé banque des territoire + quartier dem	69 478 €	0 €	0 €	0 €	15 168 €
Notice 9a Animation et promotion	36 873 €	60 000 €	45 000 €	20 000 €	15 175 €
Notice 9b Coopération Réseau International	27 795 €	25 000 €	20 000 €	25 000 €	19 596 €
Notice 13Accueil des publics cf. gestion event	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Notice 15Outil de com et commercial. H1&2	0 €	20 000 €	10 000 €	12 540 €	1 307 €
Notice 16Stratégie de promotion et de com H 1&2	10 712 €	20 000 €	10 000 €	7 500 €	6 187 €
Notice 17 réseau régional	0 €	15 000 €	2 000 €	2 000 €	15 275 €
Notice 19 FICOL-RECIFE	52 184 €	77 500 €	77 500 €	139 000 €	127 111 €
Notice 23 Chtiiing	131 176 €	175 000 €	175 000 €	120 000 €	123 554 €
Notice 0 - Stratégie DSP et PIA 2030		0 €	0 €	0 €	0 €
Notice 20a Etudes Halles 1&2	20 408 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Activité gestion locative	685 594 €	694 100 €	673 600 €	713 810 €	723 214 €
Karting	95 306 €	95 000 €	100 000 €	100 000 €	96 851 €
Chapidock	1 000 €	1 100 €	1 100 €	960 €	1 000 €
La Centrale	132 730 €	135 000 €	140 000 €	136 500 €	136 986 €
Ecossolies	151 747 €	152 000 €	152 000 €	148 500 €	148 500 €
Hangars 20/30 et maison du port	85 279 €	105 000 €	52 500 €	70 500 €	71 343 €
Blockhaus HUB	900 €	1 000 €	1 000 €	864 €	900 €
Harmonie mutuelle	69 606 €	64 000 €	70 000 €	65 500 €	62 076 €
MIN SUD	13 997 €	8 000 €	16 000 €	13 220 €	4 765 €
MIN NORD	28 758 €	30 000 €	35 000 €	57 500 €	73 044 €
charges diverses		0 €	0 €		4 952 €
Halle 6 Est	106 271 €	103 000 €	106 000 €	120 266 €	119 720 €
Halles 1&2					3 076 €
Activité de Gestion Evenementielle	11 622 €	0 €	0 €	17 000 €	14 840 €
Halles 1&2			0 €	17 000 €	0 €
MIN Nord	11 622 €		0 €	0 €	14 840 €
La Centrale					
Hangar 32					
Le Karting					
Nouveaux produits liés aux Halles 1&2					
Impôts et taxes	34 718 €	17 000 €	17 000 €	32 655 €	29 392 €
Taxe sur les salaires				32 107 €	30 474 €
TVA non récupérable	129 811 €	133 530 €	134 293 €	159 860 €	203 486 €
TVA non récupérable sur plan d'actions	74 400 €	92 816 €	113 568 €	121 444 €	170 543 €
TVA non récupérable sur Achats	55 411 €	40 714 €	20 724 €	38 416 €	32 943 €
Frais de Personnel	797 966 €	935 796 €	946 084 €	943 319 €	966 591 €
Charges sociales	338 551 €	421 108 €	418 528 €	421 426 €	416 748 €
Charges diverses de personnel	8 264 €	6 000 €	3 000 €	9 500 €	7 577 €
Budget de fonctionnement du CSE					
Transfert de charges PU=>PE	201 337 €	193 875 €	189 176 €	199 678 €	213 657 €
Transfert de charges PE=>PU	78 380 €	86 283 €	85 008 €	85 008 €	86 190 €
Amortissements sur immobilisations	5 769 €	5 000 €	5 000 €	11 260 €	11 503 €
Provision créances douteuses	2 968 €		0 €	0 €	7 112 €
Provision pour indemnité de départ à la retraite	0 €	7 320 €	10 000 €		
Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024	142 632 €	316 119 €	332 809 €	332 809 €	332 809 €
Charges diverses	3 456 €	0 €	0 €	0 €	588 €
TOTAL DEPENSES	***2 720 626 €***	***2 985 514 €***	***2 884 411 €***	***3 037 504 €***	***3 044 050 €***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***12 554 €***	***2 497 €***	***-4 100 €***	***-7 107 €***	***-28 550 €***
Produits financiers /exceptionnels	5 552 €	0 €	5 000 €	44 154 €	44 931 €
Charges financières / exceptionnelles		0 €	0 €	3 500 €	1 980 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	***18 106 €***	***2 497 €***	***900 €***	***33 546 €***	***14 401 €***

L'écart de 7 K€ avec les charges prévisionnelles présentées le 13 décembre 2023 s'explique principalement par des diminutions de charges de fonctionnement de l'équipe du p le économique, du coût de fonctionnement des Halles 1&2 et du plan d'actions.
Ces baisses de charges ont compensé pour partie l'augmentation de la part de T A non récupérable et des frais de personnel.

Compte tenu des éléments expliqués ci-dessus, **le résultat final de l'exercice du pôle économique est de -4.487 € : 14.401 € de résultat diminué d'un boni à reverser de 18.889 €.**

En effet, le contrat de délégation de service public prévoit un mécanisme d'intéressement par lequel les économies réalisées au titre du fonctionnement général de la Samoa, au titre de la gestion locative ou au titre de la réalisation de ses missions, sont reversées pour partie à Nantes Métropole.
Ce calcul est effectué pour chaque volet, sans compensation entre eux.
Il n'avait pas été prévu de boni lors de la présentation du budget prévisionnel en décembre 2022, le résultat étant proche de l'équilibre.
Au 31/12/2023, le boni à reverser sur les actions menées en 2023 à la collectivité s'élève à 18.889€.

Le boni enregistré en 2020 du fait du décalage de la livraison des Halles a été réintégré pour 70% dans les comptes 2023, comme prévu par l'avenant n°1 à la DSP, pour un montant de 332.809.
Ainsi, le boni total à reverser à la collectivité en fin de contrat s'élève à 55.496 € au 31/12/2023

Le compte de résultat du p le économique est aussi divisé en trois parties afin d'apprécier le résultat spécifique à chacun des deux contrats en vigueur (DSP Nantes Métropole et convention régionale).

REPARTITION DU RESULTAT DU POLE ECONOMIQUE

	Réalisé 2023	Réalisé 2023 partie DSP	Réalisé 2023 Partie région
RECETTES			
Partenariats Dev eco (OI + Expe)	98 993 €	98 993 €	0 €
yc Quartier démonstrateurs			
Partenariats Event			
Subventions reçues	1 782 355 €	1 627 355 €	155 000 €
Subvention Nantes métropole DSP	1 268 937 €	1 268 937 €	
Indexation Avenant 2	29 000 €	29 000 €	
Subvention avenant 2	125 000 €	125 000 €	
Subvention PIA 2030	0 €		
Subvention Région Pays de la Loire	155 000 €		155 000 €
Ministère de la culture AAPQCC 100K€	0 €		
Ministère de la culture accélérateur 15K€	2 500 €	2 500 €	
DREAL Acoustique	0 €		
ARS Qualité de l'air	0 €		
Subvention FEDER	21 573 €	21 573 €	
CDC Quartier démonstrateur	30 423 €	30 423 €	
Montreal Quartier des spectacles Climat	0 €		
Projet Ficol/AFD Recife	190 768 €	190 768 €	
ICLEI Air pays de la Loire	0 €		
Partenariats divers	2 300 €	2 300 €	
Recettes propres Adhésion cluster, animation (AEAN) + DEVELOPPEUR ICC 1	16 353 €	16 353 €	
Recettes Chtiiing!!!	15 500 €	15 500 €	
Activité gestion locative	990 462 €	990 462 €	0 €
Karting	191 995 €	191 995 €	
Chapidock	10 520 €	10 520 €	
La Centrale	147 480 €	147 480 €	
Ecossolies	154 485 €	154 485 €	
Hangars 20/30 et maison du port	64 115 €	64 115 €	
Blockhaus HUB	2 406 €	2 406 €	
Harmonie mutuelle	47 416 €	47 416 €	
Halle 6 Est	104 569 €	104 569 €	
MIN SUD	25 640 €	25 640 €	
MIN NORD	61 055 €	61 055 €	
Halles 1&2	180 257 €	180 257 €	
produits divers gestion locative	523 €	523 €	
Activité de gestion événementielle	103 620 €	103 620 €	0 €
Halles 1&2 + Royal de luxe	97 331 €	97 331 €	
MIN DE RIEN	6 289 €	6 289 €	
Hangar 32			
Le Karting			
Nouveaux produits liés aux Halles 1&2	0 €		
Divers et reprises sur provisions	8 216 €	8 216 €	
TOTAL RECETTES	***3 015 500 €***	***2 860 500 €***	***155 000 €***

DEPENSES	Réalisé 2023	Réalisé 2023 partie DSP	Réalisé 2023 Partie région
Achats et charges de fonctionnement (21)	185 410 €	175 410 €	10 000 €
Coût fonctionnement Halles 1 & 2	156 113 €	156 113 €	
Plans d'actions	496 342 €	461 166 €	35 175 €
Notice 1 Accompagnement économique	2 450 €	2 450 €	
Notice 2 Dispositif accélération à haut potentiel	24 249 €	14 249 €	10 000 €
Notice 3 Dispositif accélération culture et média	5 388 €	5 388 €	
Notice 4 Développement autres accélérateurs	28 584 €	28 584 €	
Notice 5a Structuration filière image	13 436 €	13 436 €	
Notice 5b Structuration filière mode durable	32 136 €	32 136 €	
Notice 6Structuration de la filière design	15 563 €	15 563 €	
Notice 8a open innovation DSP	0 €		
Notice 8b Open innovation et expé partenariats (ICLEI ADEM	51 163 €	41 163 €	10 000 €
Notice 8c Expé banque des territoire + quartier dem	15 168 €	15 168 €	
Notice 9a Animation et promotion	15 175 €		15 175 €
Notice 9b Coopération Réseau International	19 596 €	19 596 €	
Notice 13Accueil des publics cf. gestion event	0 €	0 €	
Notice 15Outil de com et commercial. H1&2	1 307 €	1 307 €	
Notice 16Stratégie de promotion et de com H 1&2	6 187 €	6 187 €	
Notice 17 réseau régional	15 275 €	15 275 €	
Notice 19 FICOL-RECIFE	127 111 €	127 111 €	
Notice 23 Chtiiing	123 554 €	123 554 €	
Notice 0 - Stratégie DSP et PIA 2030	0 €	0 €	
Notice 20a Etudes Halles 1&2	0 €	0 €	
Activité gestion locative	723 214 €	723 214 €	0 €
Karting	96 851 €	96 851 €	
Chapidock	1 000 €	1 000 €	
La Centrale	136 986 €	136 986 €	
Ecossolies	148 500 €	148 500 €	
Hangars 20/30 et maison du port	71 343 €	71 343 €	
Blockhaus HUB	900 €	900 €	
Harmonie mutuelle	62 076 €	62 076 €	
MIN SUD	4 765 €	4 765 €	
MIN NORD	73 044 €	73 044 €	
charges diverses	4 952 €	4 952 €	
Halle 6 Est	119 720 €	119 720 €	
Halles 1&2	3 076 €	3 076 €	
Activité de Gestion Evenementielle	14 840 €	14 840 €	0 €
Halles 1&2	0 €		
MIN Nord	14 840 €	14 840 €	
La Centrale			
Hangar 32			
Le Karting			
Nouveaux produits liés aux Halles 1&2			
Impôts et taxes	29 392 €	29 392 €	
Taxe sur les salaires	30 474 €	30 474 €	0 €
TVA non récupérable	203 486 €	203 486 €	0 €
TVA non récupérable sur plan d'actions	170 543 €	170 543 €	
TVA non récupérable sur Achats	32 943 €	32 943 €	
Frais de Personnel	966 591 €	894 097 €	72 494 €
Charges sociales	416 748 €	385 492 €	31 256 €
Charges diverses de personnel	7 577 €	7 009 €	568 €
Budget de fonctionnement du CSE			
Transfert de charges PU=>PE	213 657 €	197 633 €	16 024 €
Transfert de charges PE=>PU	86 190 €	79 725 €	6 464 €
Amortissements sur immobilisations	11 503 €	10 353 €	1 150 €
Provision créances douteuses	7 112 €	7 112 €	
Provision pour indemnité de départ à la retraite			
Boni sur résultat à reporter sur les années 2021-2024	332 809 €	332 809 €	
Charges diverses	588 €	588 €	
TOTAL DEPENSES	***3 044 050 €***	***2 883 845 €***	***160 205 €***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***-28 550 €***	***-23 345 €***	***-5 205 €***
Produits financiers /exceptionnels	44 931 €	40 438 €	4 493 €
Charges financières / exceptionnelles	1 980 €	1 782 €	198 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	***14 401 €***	***15 311 €***	***-909 €***

COMPTE D'EXPLOITATION CONSOLIDE AU 31/12/23

	RESULTAT DEFINITIF 2022	BUDGET 2023 CA 12/2022	BUDGET 2023 CA 05/2023	BUDGET 2023 CA 12/2023	RESULTAT DEFINITIF 2023
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	3 045 000 €	3 177 743 €	3 177 743 €	3 177 743 €	3 177 657 €
Rémunération mandats	87 799 €	61 053 €	72 598 €	110 722 €	87 390 €
Subventions Nantes Métropole DSP	1 255 527 €	1 423 630 €	1 423 630 €	1 422 937 €	1 422 937 €
Recettes propres Pôle économique	98 188 €	155 750 €	155 750 €	148 154 €	133 147 €
Recettes Halles 1&2	1 900 €	257 491 €	227 848 €	275 000 €	277 588 €
Recettes locatives	826 039 €	807 640 €	764 140 €	813 379 €	816 494 €
Subventions autres	511 430 €	341 000 €	300 000 €	376 760 €	364 693 €
Produits divers de gestion	143 139 €	28 775 €	51 218 €	41 383 €	47 687 €
TOTAL RECETTES	***5 969 022 €***	***6 253 082 €***	***6 172 927 €***	***6 366 078 €***	***6 327 593 €***
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	887 674 €	749 255 €	781 806 €	922 583 €	857 709 €
Charges exploitation Halles 1&2	27 280 €	210 000 €	210 000 €	173 360 €	156 113 €
Plan d'actions Pôle économique	451 211 €	623 500 €	550 500 €	521 540 €	496 342 €
Charges locatives	697 216 €	694 100 €	673 600 €	730 810 €	738 054 €
Impôts et taxes	231 568 €	219 030 €	220 793 €	299 584 €	339 458 €
Frais de personnel	3 736 781 €	3 984 376 €	4 026 199 €	4 012 917 €	4 041 606 €
Amortissements et provisions	40 740 €	77 111 €	56 535 €	58 995 €	60 836 €
Charges diverses	3 483 €	1 000 €	300 €	300 €	1 472 €
Etalement intéressement DSP / Boni	106 283 €	316 119 €	332 809 €	332 809 €	313 920 €
TOTAL DEPENSES	***5 969 671 €***	***6 242 253 €***	***6 186 924 €***	***6 387 282 €***	***6 377 670 €***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***-649 €***	***10 829 €***	***-13 997 €***	***-21 204 €***	***-50 078 €***
Produits financiers /exceptionnels	*5 603 €*	*0 €*	*15 000 €*	*52 654 €*	*53 798 €*
Charges financières / exceptionnelles		*0 €*	*0 €*	*5 500 €*	*2 200 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	***4 954 €***	***10 829 €***	***1 003 €***	***25 950 €***	***1 521 €***

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices clos

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices	au 31/12/19	au 31/12/20	au 31/12/21	au 31/12/22	au 31/12/23
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
b) Nombre d'actions émises	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Produits d'exploitation					
Etudes et prestations de services	1 696 595 €	565 513 €	754 965 €	963 067 €	1 508 506 €
Mandats	204 364 €	187 845 €	121 723 €	87 799 €	87 390 €
Concessions	13 900 716 €	18 685 226 €	30 658 960 €	13 319 432 €	18 161 085 €
Total Chiffre d'affaires	***15 801 675 €***	***19 438 584 €***	***31 535 648 €***	***14 370 298 €***	***19 756 981 €***
Production stockée	1 338 712 €	7 987 278 €	11 022 281 €	4 579 371 €	6 355 723 €
Reprises provisions et Transferts de charges	2 391 073 €	2 628 307 €	2 873 184 €	3 381 650 €	3 409 411 €
Autres produits	448 516 €	2 190 426 €	1 475 558 €	1 894 415 €	2 133 161 €
Total Produits d'exploitation	**19 979 976 €**	**16 270 039 €**	**24 862 109 €**	**15 066 992 €**	**31 655 276 €**
Charges d'exploitation					
Achats traité de concession	15 489 353 €	10 968 648 €	19 838 506 €	8 955 339 €	24 744 644 €
Achats d'études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats et fournitures	32 165 €	53 907 €	25 373 €	36 207 €	98 807 €
Sous-traitances	234 789 €	205 194 €	205 264 €	205 494 €	205 231 €
Autres achats et charges externes	1 408 013 €	1 314 604 €	1 468 147 €	1 821 678 €	2 201 067 €
Frais de personnel	2 741 510 €	2 928 706 €	3 115 583 €	3 736 782 €	4 049 891 €
Impôts et taxes	146 980 €	178 466 €	174 161 €	231 567 €	339 458 €
Amortissements, provisions et autres charges :	124 453 €	552 300 €	54 150 €	80 573 €	153 466 €
Total Charges d'exploitation	**20 177 263 €**	**16 201 825 €**	**24 881 184 €**	**15 067 641 €**	**31 792 564 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-197 287 €**	**68 214 €**	**-19 075 €**	**-649 €**	**-137 288 €**
Produits financiers	4 203 €	4 265 €	1 680 €	2 475 €	46 054 €
Charges financières	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	**4 203 €**	**4 265 €**	**1 680 €**	**2 475 €**	**46 054 €**
RESULTAT COURANT avant impôts	**-193 084 €**	**72 479 €**	**-17 395 €**	**1 826 €**	**-91 234 €**
Produits exceptionnels	40 064 €	81 498 €	95 756 €	3 128 €	94 955 €
Charges exceptionnelles	0 €	85 €	11 669 €	0 €	2 200 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**40 064 €**	**81 413 €**	**84 087 €**	**3 128 €**	**92 755 €**
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-153 020 €**	**153 892 €**	**66 692 €**	**4 954 €**	**1 521 €**
3) PERSONNEL					
a) Nombre de salariés au 31/12	42	42	53	51	57
b) Montant de la masse salariale	1 866 615 €	1 990 248 €	2 126 891 €	2 599 662 €	2 816 834 €
c) montant versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre, etc…)	874 895 €	938 458 €	988 692 €	1 137 120 €	1 233 056 €

4. Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Imp t s, nous vous informons qu'il n' a pas eu, au titre de l'exercice, de dépenses et de charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Les dépenses non déductibles, liées à l'activité soumise à l'Impôt sur les Sociétés, ayant donné lieu à réintégration sont notamment :

- La taxe sur les véhicules de société 1 082 €

Compte tenu des reports déficitaires des années précédentes, l'impact de la réintégration de ces charges en termes d'Impôts sur les Sociétés, est nul.

5. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi

Aucun élément n'est à signaler.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Aucun élément n'est à signaler.

7. Affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Résultat bénéficiaire exercice 2023	1.521,17 Euros
Montant à affecter	1.521,17 Euros
Affectation à la réserve légale (5%)	76,06 Euros
Affectation en report à nouveau Créditeur	1.445,11 Euros
Reste à affecter	0 Euro

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Imp ts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

8. Conventions règlementées

Une convention réglementée visée aux articles L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce a perduré durant l'exercice écoulé :

- Une délégation de service public confiée par Nantes é tropole pour la gestion, l'animation et le développement économique du Cluster des Industries Culturelles et Créatives ainsi que l'animation de la Creative Factory (Halles 1 et 2).

  La convention est conclue pour une durée de 5 ans et s'achèvera le 31 décembre 2024.
  Cette convention fait l'objet d'un avenant n°1 délibéré par Nantes é tropole le 9 avril 2021 et approuvé par le Conseil d'Administration du 31 mai 2021. Cet avenant a pris en compte les décalages liés au retard de livraison de la Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2. La participation globale du délégant n'a pas évolué, son échelonnement pour la période 2021-2024 a été modifié.

  Cette convention a fait l'objet d'un avenant n°2 délibéré par Nantes é tropole le 7 octobre 2022 et approuvé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2022.
  Il a été motivé par la révision des tarifs de location des Halles 1&2, la pérennisation de la manifestation Chtiiing ! dédiée à la créativité, l'ajout d'une clause d'indexation de la redevance versée par le délégant, la mise à jour de la dénomination des accélérateurs des projets ICC ainsi que la structuration de la filière de la mode durable et responsable.
  Ces modifications ont pour incidence l'augmentation de la subvention à recevoir par la Samoa de 154.000€ en 2023 et de 160.000€ en 2024.

  o ntant TTC perçu au titre de l'exercice 2023 : 1.422.937 € (montant non soumis à T A).

Des conventions courantes ont perduré sans modification de contrat durant l'exercice écoulé :

- a ndat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique confié à la Samoa par la Ville de Nantes.
  o ntant de l'avance TTC versée pendant l'exercice 2023 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2023 : 27 451 000 €.

- a ndat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'Atelier / Galerie et le suivi de la construction des Machines confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  o ntant de l'avance versée pendant l'exercice 2023 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2023 9.118.361 € €.

- Premier a ndat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat « phase 1 » a fait l'objet d'une résiliation en novembre 2016 et les engagements sont repris dans le nouveau mandat accordé en novembre 2016.
  o ntant de l'avance versée pendant l'exercice 2023 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2023 : 1 231 623 €.

- Deuxième a ndat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat fait suite au premier mandat, résilié en novembre 2016. Il reprend les engagements du mandat « phase 1 ».
  o ntant de l'avance versée pendant l'exercice 2023 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2023 15.345.633 €.

- a ndat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction d'une Plateforme de alorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2 confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  o ntant de l'avance versée pendant l'exercice 2023 : 510.938 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2022 : 11.979.985 €.

- Une nouvelle convention cadre 2023-2025 de participation financière signée avec la Région des Pays de la Loire pour l'animation et le développement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le cadre du développement du Pôle Economique de la Samoa.
  o ntant reçu au titre de l'exercice 2023 (soutien au plan d'actions 2023) : 31.000 € (montant non soumis à TVA).

Des conventions courantes ont été conclues ou ont fait l'objet d'un avenant durant l'exercice écoulé :

- Traité de Concession confié à la Samoa en décembre 2015 avec effet au 01/01/2016. Ce nouveau Traité de Concession a repris les engagements non soldés de la Convention Publique d'Aménagement.
  o ntant de la participation versée pendant l'exercice 2023 : 7.705.760 € HT.
  o ntant de la participation en nature pendant l'exercice 2023 : 8.121.720€.

  Un avenant n°8 a été délibéré par Nantes Métropole, concédant, le 6 octobre 2023 et a été signé le 7 décembre 2023 par la Samoa dont l'objet a été de confier à l'aménageur la réalisation des mesures de compensations environnementales du projet DNLT dans le cadre du projet des Jardins de l'Estuaire.

- a ndat d'études préalables pour la reconversion du site de l'H tel Dieu confié à la Samoa par Nantes Métropole par délibération du Conseil métropolitain des 22 et 23 juin 2023
  Le mandat a été notifié à la Samoa le 27 octobre 2023.
  o ntant de l'avance versée pendant l'exercice 2023 : 358.800 €.

9. Autres informations comptables

Toutes les informations complémentaires à cette présentation sont communiquées dans l'annexe « Comptes annuels au 31/12/2023 » établi par l'Expert-Comptable et notamment :

- Les règles et méthodes comptables appliquées (pages 11 et suivantes) ;

- L'état de l'actif immobilisé de la Samoa et celui des amortissements et provisions (pages 16 et suivantes) ;

- L'état des emprunts (page 20) ;

- L'état des créances et dettes avec mention de l'ancienneté (page 19).

10. Eléments d'appréciation de la situation financière de la Samoa

Conformément aux recommandations de la chambre régionale des comptes, les éléments suivants sont portés à connaissance des administrateurs.

Au 31/12/2023 l'anal se financière de la Samoa ne fait ressortir aucun risque financier particulier pour la société.

- Les capitaux propres
  Les capitaux propres de la Samoa sont 2,9 fois supérieurs au capital social.
  La moyenne des résultats des 10 dernières années (+29K€) démontre que l'investissement initial des actionnaires de la Samoa n'est pas en risque.

- L'anal se financière du bilan de la Samoa peut être interprétée en faisant ressortir des fragilités structurelles.
  En effet, les en-cours de la Samoa représentant le « stock » de traité de concession sont valorisés à 10,1 illions d'euros allant même jusqu'à 25/30 Millions d'euros selon les années.
  Ces en-cours ont connu une progression cette année dans une période de dépenses plus importantes (travaux de réseaux du boulevard de la Prairie au Duc en 2023, travaux DNLT et jardins à partir de 2024) et de cessions de charges foncières qui connaissent un ralentissement.
  Ces en-cours sont financés avec les excédents de trésorerie et les en-cours d'emprunts.
  Au 31/12/2023, le solde restant dû sur les emprunts est de 12 illions d'euros.
  Comparé aux capitaux propres de 2,9 € , la Samoa a un taux d'endettement de 418% ce qui est anal sé comme anormalement haut par la Banque de France d'où une cotation entre F5 et F6 (fragile à très faible).
  Pour poursuivre le programme de travaux fixés dans le cadre du bilan du projet Ile de Nantes, la Samoa devra mettre en place de nouveaux emprunts dès 2024 (cf. point 11 du présent dossier).

  De même, notre forte variation du montant total du chiffre d'affaires d'une année sur l'autre (19,7 € en 2023, 14,3 € en 2022,31,5 M€ en 2021, 18,8 € en 2019, 10,9 € en 2017…) directement lié au niveau des cessions de droits à construire et de versement des participations par le concédant est analysée, si l'on ne tient pas compte des spécificités de nos activités comme une instabilité de notre exploitation.

  Pour autant, ces ratios sont exclusivement liés à notre activité d'aménageur.
  Concernant l'endettement, l'intégralité des emprunts sont garantis à hauteur de 80% par le concédant Nantes Métropole.
  Le taux d'endettement réellement en risque pour la Samoa est donc ramené à 84%.

  Nos produits de fonctionnement, comme indiqué dans nos rapports annuels, sont stables et totalement maitrisés.
  En effet, la rémunération du traité de concession et la subvention pour la délégation de service public sont fixées respectivement jusqu'en 2026 et 2024, assurant ainsi à la Samoa la couverture des charges engagées et plus particulièrement des frais de personnel.
  La Samoa prépare actuellement sa candidature pour la délégation de service public pour la période 2025 à 2030 (cf. point 9 du présent dossier).

  En précision, pour l'activité liée au traité de concession, les embauches relatives à un surcroît d'activité important réalisées pour la période 2021-2028, ont été faites en CDI dits de mission ce qui permettra à la Samoa de garder un effectif adapté au niveau d'activité après 2029.
  Les embauches pour le mandat d'études préalables pour la reconversion de l'H tel Dieu sont également des CDI de mission.

En prenant en compte ces spécificités, la Samoa présente une bonne santé financière et l'absence de risques particuliers pour l'exploitation de ses activités au 31/12/2023.

- Les risques sur contrats :
  En complément nous précisons, tel que cela a été indiqué dans le PMT 2022-2026, les risques sur nos deux contrats majeurs.

  Le traité de concession est dit aux risques et périls de l'aménageur. Ce risque est apprécié par rapport au CRACL délibéré par la collectivité annuellement qui fixe les participations du concédant et le résultat à terminaison. Lors de nos discussions avec les services de Nantes Métropole ce point est toujours abordé afin de limiter notre programme de dépenses globales aux recettes prévisionnelles attendues dont la participation du concédant.
  A ce sujet, une attention particulière devra porter sur le montant d'endettement porté par le projet dans les années à venir, à partir de 2027.
  Toutefois, certains faits sont exclus du risque de l'aménageur dont la perte de recettes due à une crise immobilière, la modification substantielle des programmes et de leur cadencement et la découverte de sujétions imprévues liées à la qualité des sols.

  La délégation de service public est aux risques de la Samoa. En cas de résultats supérieurs à ceux prévus, une clause de répartition de l'excédent entre le délégant et le délégataire est prévue.
  La Samoa a mis en place un dispositif de suivi budgétaire permettant de gérer les engagements en fonction des recettes certaines.
  Pour gérer le nouvel équipement des Halles 1 et 2, la Samoa s'est équipée en 2023 d'un outil de gestion de la relation client (CRM) pour gérer et maîtriser le risque de commercialisation.

- La situation économique générale

  Le PMT 2022-2026, approuvé par le CA du 9 décembre 2021 identifiait les risques et opportunités liés à nos activités. Trois ans après ce diagnostic, un état des lieux est fait ci-après :

  Au titre du traité de concession :
  En opportunités
  - Un marché immobilier tendu, en bureaux, activités et logements, notamment en cœur de métropole,
  - Une demande soutenue de centralité de la part de certains habitants, des nouvelles familles et des entreprises innovantes.

  En challenges
  - Savoir être résilient, et proactif en cas de reprise de pandémie, ou de crise économique sévère,
  - **Anticiper d'éventuels coûts prohibitifs de la construction** et pénurie de matériaux.
  - ➔ Ce risque est actuellement plus sensible du fait de la situation géopolitique mondiale et de l'inflation. La Samoa est en alerte concernant les coûts de réalisation des espaces publics.
    Deux retours d'appels d'offres récents ont montré de fortes augmentations par rapport à nos estimations. Le retour des prochaines consultations (accord cadre RD et travaux DNLT) confirmera ou non cette tendance.
    Une augmentation des coûts de production des espaces publics ne pourra être compensée que par une révision qualitative et quantitative des espaces publics à réaliser ou par une révision des participations du concédant dans la mesure du possible.
    Dans le contexte actuel du marché immobilier, la revalorisation à la hausse des charges foncières n'est pas envisageable pour équilibrer le bilan d'opération.
  - Rester en alerte sur un **retournement de conjoncture qui pourrait être brutal du fait de la remontée des taux d'intérêt**, qui fragilise la solvabilité des ménages sur le segment du logement libre et du logement abordable.
  - Être attentifs à tout **retard dans la production immobilière** qui engendrerait des rentrées différées de charges foncières.

- ➔ Au regard de la crise du marché immobilier, lors de l'établissement du CRACL 2023, la Samoa a dégradé le r thme de commercialisation pour prendre en compte le décalage potentiel de signatures des actes de cessions de charges foncières. Cette h pothèse a pour conséquence de renchérir le recours à l'emprunt. Le taux d'endettement prévu est acceptable jusqu'en 2026 mais, au delà, il devra être limité par une participation financière ou en nature (apports de terrains) par la collectivité ou par une diminution de la programmation des dépenses.
- o **Être très actifs sur les grands tènements** du Sud Ouest (fonciers privés),

Au titre de la délégation de service public :
En opportunités :

- o Pas de concurrence forte sur le segment immobilier sur lequel la Samoa s'est positionnée (avec un taux d'occupation de ses locaux proche de 98%), c'est-à-dire des bureaux XXS et des ateliers d'artistes, mis sur le marché à des tarifs abordables.
- o **Des gisements en immobilier de bureaux encore à exploiter :**
- ➔ Les Halles 1&2 et le site Min de Rien ont été mis en exploitation.
  Une nouvelle opportunité d'immobilier transitoire se présente avec le mandat d'études de reconversion de l'H te l Dieu.

En challenges :

- o Conduire avec réussite la prise en gestion de deux nouveaux équipements conséquents dédiés aux ICC : les Halles 1&2 et MIN DE RIEN,
- o Diversifier nos métiers avec une commercialisation qui couvre une offre nouvelle (accueil de colloques, séminaires, manifestations, festivals, location d'espaces pour des répétitions, des tournages, ateliers de création). Une offre qui porte en soi des risques, compte tenu des charges de structure engagées
- o Rester agiles et réactifs sur le champ d'intervention de l'open innovation en nouant de nouveaux partenariats,
- o Préparer le renouvellement de la DSP à partir de 2024, sur des missions qui restent à discuter avec Nantes Métropole

Au titre du co-développement sur le grand territoire :

En opportunités :

- o Une capacité à sortir du périmètre historique de l'Ile de Nantes avec une offre de services spécifique,
- o Par l'animation d'un réseau régional dédié au ICC,
- o Par la réalisation d'études urbaines et techniques sur les conditions de reprise, de transformation et d'urbanisation de l'îlot de l'h tel Dieu en complémentarité des études de l'Agence TER - Nantes métropole,
- o Par la prise en gestion d'immobilier ICC à l'échelle de la métropole,
- o Par la prise de commande d'études, de missions d'appui ou de conseils pour le compte des actionnaires du grand territoire estuarien.

En challenges :

- o Trouver un bon équilibre dans la conduite maîtrisée des plans de charges du pôle urbain et du pôle économique et notre capacité à répondre à de nouvelles sollicitations,
- o En recherchant la meilleure adéquation possible entre les nouvelles missions confiées à la Samoa et l'allocation de ressources afférentes.

11. Factures reçues et émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2016, mentionner dans leur rapport de gestion certaines informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Ces informations sont indiquées dans les tableaux ci-dessous :

Pour les factures reçues :

au 31/12/23	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	405	13	4	2	19	38
Montant total des factures concernées TTC	1 916 030,84	82 523,54	- 722,12	1 286,40	55 238,26	138 326,08 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	6,94%	0,30%	0,00%	0,00%	0,20%	0,50%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 45 jours à réception de facture - Exception pour les factures concernant les mandats confiés par Nantes Métropole : délai légal de 30 jours à réception de facture					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,20% du montant des achats réalisés dans l'exercice.

Pour les factures émises :

au 31/12/23	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	53	15	14	5	30	64
Montant total des factures concernées TTC	**350 449,37**	35 808,99 €	10 486,00 €	3 333,41 €	9 712,74 €	59 341,14 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	1,41%	0,14%	0,04%	0,01%	0,04%	0,24%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	créances douteuses : 137492,3					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,09% du montant des facturations réalisées dans l'exercice.

12. Rapport de la Présidente sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise

- **Liste des mandats et fonctions exercés par chaque administrateur :**

NOM	PRÉNOM	FONCTIONS	AUTRES MANDATS SOCIAUX DETENUS
		Présidente de la SAMOA	Présidente du conseil d'administration d'Atlanpole (syndicat mixte)
ROLLAND	JOHANNA	Présidente de Nantes Métropole	Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (syndicat mixte)
		Maire de la Ville de Nantes	Vice-présidente du pôle métropolitain Loire-Bretagne (syndicat mixte)
			Présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes (Etablissement public)
			Présidente de Nantes Saint-Nazaire Développement
			Présidente de France urbaine,
			Membre du comité exécutif d'Eurocities
			Membre de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
			Membre du CA de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes et Présidente de la Fondation IEA
			Membre du conseil de surveillance et conseil de développement du grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
			Membre du conseil de coordination interportuaire de l'Atlantique
			Membre de l'AURAN
			Présidente de droit du CCAS
			Présidente de droit du Crédit Municipal
			Titulaire (CA) du Centre Culturel Franco-Allemand
			Présidente de droit de l'Al F (Association Internationale des aires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones)
			Membre de l'Association internationale Villes et Ports
			Membre (CA) du Fonds de dotation avec les acteurs économiques - Arbre aux Hérons
		1er Vice-président de la SAMOA	Président de Nantes Métropole Habitat
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	1er Vice-Président Nantes Métropole Aménagement
QUERO	THOMAS	11ème Adjoint au maire Ville de Nantes	embre (AG) de l'AURAN
			Titulaire au CA de l'Etablissement public foncier de Loire Atlantique
			Titulaire au comité s n dical de l'Entente pour le Développement de l'Erdre navigable et naturelle
			Suppléant au comité syndical du syndicat Loire Aval (SYLOA)
			Titulaire à la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Nantes Atlantique
		2ème Vice-présidente de la SAMOA	Vice-Présidente du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire
COPPEY	MAHEL	15ème Vice-présidente de Nantes Métropole	Administratrice Nantes Métropole Aménagement
		Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes
			Présidente de la SEMMINN
			Membre (AG) du Réseau des territoires pour l'économie solidaire
			Membre (AG) des Assises nationales des déchets
			Membre titullaire en comité syndical de l'entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle
			Membre (AG) du Réseau Eco-Evènements
			Memvre (AG) de Compostplus
			Membre (AG) des Cités et Régions pour le recyclage
			embre (AG) de A ORCE (association des aîtres d'ouvrage de réseaux de chaleur)
			Membre (CA) du Fonds de dotation avec les acteurs économiques -Arbre aux Hérons
			Membre (CA) des Ecossolies
			Suppléante au comité stratégique de l'association France Active

NOM	PRÉNOM	FONCTIONS	AUTRES MANDATS SOCIAUX DETENUS
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de l'Association Insertion Solidarité Logement
BENATRE	MARIE-ANNICK	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice de Nantes Métropole Habitat
		Administratrice de la Samoa	Administratrice de Loire Ocean Développement
			Administratrice de la SEMITAN
			Administratrice Nantes Métropole Aménagement
			Représentante au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Suppléante au comité syndical du pôle métropolitain Loire Bretagne
			Administratrice IPSJM La Parsagotière
			embre de l'ESAT NANTEST (centre d'aide par le travail)
			embre de l'Externat édico pédagogique Tilla La Closille
			embre de l'I E Chan (Institut édico Educatif)
			embre du Centre d'Habitats et d'Accompagnement Nantais
			embre de l'association Paral sé s de France
			Membre du Conseil d'orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes
			embre de l'IE (Institut d'Education otrice) La arrière (géré par l'APF - France Handicap)
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Présidente de Nantes Métropole Aménagement
BONAMY	DELPHINE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice Loire Océan Développement
		Administratrice de la Samoa	Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement
			Titulaire au CA de l'Etablissement public foncier de Loire Atlantique
			Membre du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Membre (AG) de Terres en villes
			Titulaire au comité technique de la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)
			Suppléante au CA d'ONIRIS
			embre (AG) de l'AURAN
			Représentante à la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs
			Membre du Parc Naturel Régional de Brière
			Membre titulaire CA de la SEMITAN
			Membre titulaire CA de la SAEM SEMMINN
			Membre AG de Atlanbois/Fibois
			Membre AG du Club Carbonne Forêt Bois
			embre titulaire CA de l'Ecole supérieur du bois
		Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur SPL Voyage à Nantes
CHATEAU	OLIVIER	Administrateur de la Samoa	Administrateur SEM la Folle Journée
			Suppléant au comité syndical du Parc Naturel Régional de Brière
			Suppléant au CA de l'Ecole supérieure des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire
			Suppléant au CA de l'Union des illes d'Art et d'Histoire et des illes historiques de Bretagne
			embre (AG) de l'association Sites et Cités remarquables de France
			Membre (CA) du Fond Métropolitain pour la Culture
			Titulaire au Conseil des territoires de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage
			embre (AG) de l'association des illes arraines
			embre (CA) de l'association des Amis du usée de la Résistance de Chateaubriant
			embre (CA) de l'Association Culturelle de l'Eté
		Adjointe au Maire Ville de Nantes	Suppléante au comité syndical du pôle métropolitain Loire Bretagne
COLLINEAU	MARLENE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Représentante au Centre Médico-psycho Pédagogique
		Administratrice de la Samoa	embre (CA) de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest
			Titulaire (AG+CA) de l'association Réseau Français des illes santé de l'O S
			embre (AG) de l'association Elus, Santé publique et Territoires
			embre de l'association Nantes Soins à domicile
			Membre (CA) CCAS
			Membre (AG) Maison départemental des Adolescents
			Suppléante à l'Assemblée Générale du GERONTOPOLE AUTONO IE LONGE ITE DES PAYS DE LA LOIRE –
			Membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de Nantes
		Vice-président du Conseil Régional de Loire	Président de l'Association du Notariat Francophone Loi 1901
DEJOIE	LAURENT	Administrateur de la Samoa	Président du CSN International Loi 1901
			Administrateur de la SPR et la SEM Région des Pays de la Loire
			Administrateur de la SEM Croissance Verte
			Gérant SCP Dejoie, Fay, Gicquel
			Gérant SCI les Archives

NOM	PRÉNOM	FONCTIONS	AUTRES MANDATS SOCIAUX DETENUS
		Membre du Bureau Métropolitain	Administratrice SPL la Cité des congrès
BESLIER	LAURE	Maire de BRAINS	Administratrice Nantes Métropole Amenagement
		Administrateur de la Samoa	Membre du pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire
			Membre du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Georges Daumézon à Bouguenais
			Membre suppléant du Comité technique de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et Etablissement Rural)
			Observateur du Conseil d'administration de la SA Foire internationale de Nantes – Exponantes
		2e vice-président du Conseil Départemental	Conseiller départemental Canton de Machecoul - Saint-Même
CHARRIER	JEAN	Administrateur de la Samoa	
		Maire de Saint-Mars-de-Coutais	
		Sénatrice de Loire Atlantique	Représentante au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Membre de la Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
GARNIER	LAURENCE	Conseillère municipale de la Ville de Nantes	
		Administratrice de la Samoa	
		Conseillère municipale de Rezé	Suppléante au comité de gestion de pilotage et à l'AG de la SAS Minawatt
LERAY	ISABELLE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Représentante au comité s n dical de l'Etablissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise
		Administratrice de la Samoa	embre de la commission de suivi de site – société AL A
		Conseillère municipale de Rezé	Administratrice Nantes Métropole Aménagement
METAYER	MARTINE	Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Administratrice Loire Océan Métropole Aménagement
		Administratrice de la Samoa	embre de la commission de suivi de site – société AL A
		8ème Vice-président de Nantes Métropole	Administrateur de Loire Océan Développement
PRAS	PASCAL	Maire de Saint Jean de Boisseau	Administrateur SA HLM Atlantique Habitations
		Administrateur de la Samoa	Administrateur SPLA Loire Ocean Métropole Aménagement (LOMA)
			Administrateur Nantes Métropole Habitat (NMH)
			Administrateur SPL Nantes Métropole Aménagement (NMA)
			Administrateur SAEM d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA)
			Représentant au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Président de l'AURAN
			Représentant à l'AG pour la aison Régionale de l'Architecture des Pa s de la Loire,
			Suppléant à la Commission consultative de l'environnement et au comité permanent de l'aéroport de Nantes Atlantique
			Représentant du Réseau national des collectivités pour l'Habitat Participatif
			embre (CA) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
			Suppléant au CA de l'Ecole supérieure des Beaux Arts de Nantes Saint Nazaire
			Membre (CA) du CIF coopérative SCIC HLM
			embre (CA) de la SACICAP (Société Anon me Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) de Saint Na a ire et de la Région Pays de la Loire
			embre (CA + AG) de l'Organisme foncier solidaire – Atlantique accession solidaire
		Président de CARENE	Maire de Saint-Nazaire
SAMZUN	DAVID	Administrateur de la Samoa	Président ADDRN
			1er Vice-Président du comité Syndical du Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Vice-président d'ATLANPOLE
			Président de l'EPF - Etablissement Public Foncier de Loire Atlantique
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Gérant SARL CONSILIO
THIRIET	RICHARD	Conseillèr municipal de la Ville de Nantes	Gérant SARL INSULAE
		Administrateur de la Samoa	Gérant SCI THEOCAFE
			co-gérant SCI CEDANE
			Président SAS CNI
			Président SAS METALMADE
			Représentant à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Na a ire Développement
			embre (CA) des Fonds de dotations avec les Acteurs économiques – Arbre aux Hérons

NOM	PRÉNOM	FONCTIONS	AUTRES MANDATS SOCIAUX DETENUS
		16ème Vice-président de Nantes Métropole	Président SPL Cité des Congrés
TRICHET	FRANCKIE	Conseiller municipal de la Ville de Nantes	Administrateur SEM La Folle Journée
		Administrateur de la Samoa	embre (suppléant) au comité s n dical de l'ONPL (Orchestre National des Pays de la Loire)
			embre (suppléant) du bureau de l'Al F (Association Internationale des Maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones)
			Administrateur Ecole de Design Nantes
			Représentant au Pôle métropolitain Nantes Saint Nazaire
			embre (CA) d'Atlanpole
			Titulaire au comité syndical du syndicat mixte étude et développement des services et réseaux de communications électroniques des pays de la Loire (GIGALIS)
			Représentant à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Na a ire Développement
			Personne qualifiée pour l'Association Centre de Communication de l'Ouest
			Titulaire au comité stratégique de France active
			Suppléant de Smile Smart Grids
			Suppléant à l'AG d'Open Data
			Représentant à l'AG de A ICA – Association des illes et collectivités pour les communications Electroniques et l'Audiovisuel
			Représentant au CA de l'Ecole de Design Nantes Atlantique
			Représentant au CA de l'Institut de recherche technologique Jules erne
			embre suppléant du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)
		Membre du Conseil Métropolitain Nantes Métropole	Vice-Présidente association OPEN DATA France
VIALARD	LOUISE	Conseillère municipale de la Ville de Nantes	Suppléante au comité syndical de du syndicat mixte étude et développement des services et réseaux de communications électroniques des pays de la Loire (GIGALIS)
		Administratrice de la Samoa	Censeur à la SPL la Cité des congrès
			Représentante à l'AG de l'Agence Nantes – Saint Na a ire Développement
			Membre titulaire du Comité de gestion de pilotage + AG de la SAS MINAWATT
			embre du Conseil d'Administration de Atlanpole
			Membre suppléant du Conseil de développement du Grand port maritime de Nantes-saint-Nazaire

- **Liste des conventions intervenues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires et une autre société dont la Samoa possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.**

  La Samoa n'est détentrice d'aucune participation dans d'autres sociétés, ce point est sans objet.

- **Rappel du mode gouvernance de la Samoa :**
  L'article 20 des statuts prévoit les modalités d'exercice de la direction générale de la Samoa.
  « Conformément aux dispositions légales, la direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une personne nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

  Depuis sa création, le Conseil d'Administration de la Samoa a effectué le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
  Ce même article 20 prévoit aussi :

  « En fonction du choix opéré par le Conseil d'Administration, la direction générale est assurée soit par le Président, soit par une personne ph sique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs. »

  Madame Virginie VIAL a été désignée Directrice Générale par décision du Conseil d'Administration du 10 janvier 2022, pour une durée illimitée à compter du 4 avril 2022, en

application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts.

- **Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital : NEANT.**

DEUXIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE URBAIN AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'année écoulée est intégré comme élément du rapport de gestion destiné à donner une information véritable et sincère sur les activités de la société.

I. Les fondamentaux du projet

Traité de Concession d'Aménagement de l'île de Nantes

L'année 2023 est le huitième exercice pour lequel des dépenses et recettes ont été effectuées dans le cadre du Traité de Concession attribué à la Samoa par délibération en date du 15 décembre 2015 du Conseil Métropolitain. Ce Traité de Concession fait suite à la Convention Publique d'Aménagement signée le 31 octobre 2003 et résiliée à l'amiable au 31 décembre 2015.

Note de présentation du projet île de Nantes

Rappel des objectifs du projet île de Nantes

L'île de Nantes est depuis 20 ans l'un des plus grands projets de renouvellement urbain en France. Il se construit depuis les prémices sur de grands objectifs politiques qui perdurent : **construire une nouvelle centralité métropolitaine** venant conforter le centre-ville, **renouer avec la Loire**, **faire la ville pour tous**.



Dans la continuité de ces objectifs, le projet affiche aujourd'hui la véritable ambition de s'intéresser à la fois à ce qui relève du quotidien (habiter, travailler, aller à l'école, rencontrer ses voisins…) et du ra onnement métropolitain de l'île (accueillir de grands équipements comme le CHU ou des établissements d'enseignement supérieur, offrir des lieux touristiques emblématiques…).

Le projet de l'île de Nantes s'est écrit en plusieurs séquences, marquées par plusieurs générations de maitres d'œuvres urbains qui se sont succédés. A chaque étape, ils ont su proposer des démarches durables, vertueuses, de construction du projet.

1. Lors de la première phase conduite avec **Alexandre Chemetoff**, la mise en valeur de la Loire et de l'histoire portuaire, le respect et la réutilisation de l'existant, la diffusion du projet à toute l'île ont été les marqueurs du projet. Au regard du développement durable, la gestion de l'eau et de la biodiversité, la performance énergétique avec la participation au programme européen Concerto ont été mis en avant.

2. La **deuxième phase** du projet, conduite par l'équipe d'urbanistes **Smets/Uaps,** s'est penchée sur la question de l'insertion urbaine du futur CHU, et sur l'intégration du projet Ile de Nantes dans une dynamique de projets plus vaste, celle de la centralité métropolitaine. Cette équipe a également conçue l'éco-quartier de Prairie au Duc. Durant cette phase, la Samoa a demandé à **Franck Boutté Consultants** d'élaborer une **Charte de Développement Durable**, mise en œuvre au travers de « cahiers des charges des prescriptions environnementales et de développement durable ». Cette charte mettait en avant 6 figures de durabilité : la durabilité énergétique, sociale, écosystémique, économique, cinétique, créative et culturelle.

   ➔ **Ce travail a conduit la Samoa à privilégier la qualité des usages plutôt que la performance technique ou technologique des constructions.**

3. Avec l'arrivée en 2017 de la troisième équipe de maîtrise d'œuvre urbaine **AJOA/LAQ** et l'entrée en phase opérationnelle du sud-ouest de l'île, le projet urbain poursuit son développement, avec une **ambition renouvelée et une figure paysagère amplifiée.** La conception urbaine de l'équipe AJOA/LAQ s'est emplo ée à mettre en œuvre et décliner les orientations du **« Manifeste pour une île durable »** élaboré par la Samoa dès 2016, qui renouvelait l'approche « développement durable » du projet.

   ➔ **L'urgence climatique et les attentes citoyennes croissantes ont conduit la Samoa à engager une démarche de renouvellement de cette approche**.

2023 : la bifurcation vers une transition écologique inclusive

La Samoa a ainsi formalisé en mars 2023 la stratégie climat pour l'île de Nantes. Etablie avec l'aide du groupement **ZEFCO, R-USE et BIOTEC en AMO Climat,** elle se décline sous forme de 6 chantiers opérationnels couvrant l'ensemble des champs d'intervention de la Samoa, et accentuant son ambition sur les usages (Espaces Publics, Mobilités, Milieux de nature, Construction, Réemploi et Usages). 3 boussoles (Carbone, Adaptation, Biodiversité), avec un nombre restreint d'indicateurs permettront de suivre l'impact de cette stratégie.

➔ **Ce travail a notamment contribué à la définition du cahier des charges du renouvellement de l'équipe de maitrise d'œuvre urbaine, dont la consultation a été lancée en janvier 2024.**

Les chiffres clés en 2023

- **20 000 habitants.**
- **25 000 actifs.**

A fin 2023, le développement de l'île a permis de traiter et de livrer depuis le début du projet île de Nantes :

- **Plus de 64 hectares d'espaces publics transformés dont 8 km de berges (sur les 12 km du tour de l'île),**

- **889 293 m² de Surfaces de Plancher d'opérations immobilières**, dont :
  - 447 277 m² de logements (soit **7 705 logements** dont 5 469 logements familiaux et 2 236 logements en hébergements, avec globalement **44% de logements locatifs sociaux, abordables ou en accession abordables**) ;
  - 212 577 m² d'équipements publics ou privés ;
  - 141 391 m² d'équipements publics ou privés ;
  - 88 048 m² d'activités et commerces.



Rappel du programme

La mise en œuvre du projet de renouvellement urbain de l'île de Nantes a été confiée par Nantes é tropole à la Samoa dans le cadre d'une Convention Publique d'Aménagement adoptée par le conseil communautaire d'octobre 2003. La durée de la Convention Publique d'Aménagement a été fixée à 20 ans, elle a toutefois été résiliée au 31/12/2015.

L'intégralité des engagements non soldés est reprise par un nouveau traité de concession débutant le 01/01/2016 pour une durée de 22 ans (fin au 31/12/2037).

Objectifs 2037 :

Dans le cadre du présent Traité de Concession d'Aménagement, le programme global actualisé reflétant la Phase 2 du projet urbain de l'île de Nantes pour la période 2016-2037, devra permettre les réalisations suivantes :

- **40 000 m² d'équipements publics** ;

- **Environ 320 000 m² de surfaces de plancher de locaux d'activité** (commerces, bureaux, activités, économiques) et d'équipements ;

- **Environ 550 000 m² de surfaces de plancher de logements** (environ 8 000 logements) dont
  - 25% de logements sociaux (environ 2000 logements) ;
  - 25% de logements abordables (logements en prêt locatif social PLS et accession abordable environ 2 000 logements) conformément à la politique d'habitat déclinée dans le PLH en vigueur ;
  - 50% en logements « libres » (environ 4 000 logements).

- **La réalisation d'un parc urbain d'environ 12 ha.**

Le programme à réaliser devra aussi permettre l'arrivée sur l'île de Nantes du nouveau **Centre Hospitalier Universitaire (CHU)**, bâtiment d'environ 250 000 m² sur une di aine d'hectares.

Ces objectifs ont été révisés, en fonction des évolutions actées en 2018 du nouveau « plan guide » élaboré par l'équipe d'AJOA/Schorter, mais également en fonction des nouveaux arbitrages, et des évolutions des politiques communautaires récentes**, en tenant compte de la feuille de route du PLH approuvée en 2019, et qui prévoit 33 de logements sociaux, 22 de logements abordables et PLS et 45 de logements libres sur les fonciers maitrisés par la collectivité**.

Synthèse du bilan d'activité du Pôle Urbain : les faits marquants de l'année 2023

L'année 2023 aura été marquée **par une très forte activité de conception et de planification des espaces publics** du projet urbain de l'île de Nantes, avec une mobilisation très importante des équipes, notamment sur les projets de transport (tramwa et buswa), mais aussi sur les Jardins de l'Estuaire et le Jardin du Rail, dans l'objectif d'être au rende -vous pour 2026 pour les jardins et pour l'ouverture du CHU en septembre 2027. En conséquence, le volume de travaux d'espaces publics réalisés dans l'année amorce une première progression générale mais reste autour de 5.3 € HT.
Pour autant, la concrétisation des années de conception commence à se révéler sous les yeux des habitants. Si 2022 a permis la libération totale et définitive du site ferroviaire de Nantes Etat par la SNCF, **2023 a mis en lumière les premières liaisons nord-sud, traversant l'ancien faisceau ferroviaire et reliant les quartiers existants au nouveau quartier République.**

Concernant le CHU, les 13 bâtiments ont été tirés vers le ciel par les nombreuses grues qui jalonnent le site. L'ensemble des bâtiments est en gros œuvre et le parking est désormais installé dans les sous-sols du bâtiment.

Concernant les développements immobiliers, l'année 2023 a été particulièrement difficile au regard d'une situation de marché inédite.

Si le nombre d'opérations livrées a été particulièrement importante, fruit de deux années de production intense en reprise du CO ID, les opérations en livraison ont pour la grande majorité d'entre elle souffert de très grandes difficultés de commercialisation pour les logements privés. La constitution inédite de « stock dur » (logement restant en commercialisation à l'issue des travaux), a conduit certains opérateurs à des ventes en bloc au profit de CDC Habitat pour la réalisation de logement locatif intermédiaires.

Ces mêmes difficultés de commercialisation ont également retardé l'engagement d'opérations pourtant titulaires de permis de construire. D'autant plus que ces opérations se sont retrouvées parallèlement confrontés à des retours d'appel d'offre travaux en forte croissance.

Ce contexte a conduit à un repli très important des développements de nouvelles opérations. Là encore, situation inédite, aucune opération sur foncier privé n'a été engagée en 2023.

Les bailleurs sociaux ont été confrontés aux mêmes difficultés de coût de construction, dégradant fortement l'équilibre économique des opérations de logements social ou d'accession abordable. En conséquence, les opérations qui devaient engager leurs travaux en 2023 ont été bloquées. Par un travail important sur les coûts techniques, des évolutions de programmation et le soutien du plan de relance de Nantes Métropole, certaines d'entre elles ont pu être débloquées, mais le travail reste en cours pour plusieurs d'entre elles.

Dans ce contexte économique difficile, la Samoa a poursuivi le développement des opérations engagées en 2022, particulièrement sur le quartier Prairie-au-Duc et le quartier République, avec un objectif très fort d'atténuation et d'adaptation à l'enjeu climatique.

Malgré les difficultés économiques, à travers ces opérations, on ressent un engagement fort des acteurs de la chaîne de la construction pour porter l'enjeu climatique.

Engagement qui nécessite un travail très important pour pouvoir en parallèle satisfaire des équilibres économiques contraints. A cet égard, la SA O A a été à l'initiative avec la FPI et Novabuild d'un groupe de réflexion mise en place en 2023 (Performance Environnementale et Soutenabilité Economique) réunissant tous les acteurs du secteur (opérateurs immobiliers, bailleurs sociaux, USH, acteurs de la construction, aménageurs) visant à réfléchir aux mo ens concrets à mettre en œuvre pour conjuguer cette nécessaire adaptation des opérations au changement climatique, dans un contexte économique tendu. Cette démarche inédite, engagée en 2023, portera ses fruits en 2024.

Enfin, sur le volet « études », les projets d'autoconsommation collective et d'écocentre ont préparé leur mise en œuvre opérationnelle, tandis que la stratégie climat, dès lors qu'elle a été énoncée et partagée, a vu ses premières concrétisations, sur les 6 différents chantiers engagés. Enfin, en 2023, a été engagée la réflexion de cadrage du renouvellement de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, le contrat AJOA-LAQ arrivant à échéance début 2025,

II. Bilan d'activité par pôle de compétences

1. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable

L'activité « études et développement durable » de la Samoa pilote les grandes études stratégiques qui énoncent les ambitions du projet urbain, proposent un cap et un cadre pour la mise en œuvre du projet. Il s'agit aussi bien des études urbaines, que d'études de programmation, de développement durable, mais aussi d'études réglementaires ou plus techniques sur la pollution des sols ou la conduite de l'opération d'ensemble.

1.1 Présentation synthétique et stratégique

Conception urbaine

La maîtrise d'œuvre urbaine AJOA/LAQ a poursuivi son action soutenue aux c té s de la Samoa, qui s'intensifie sur l'accompagnement des opérations immobilières et des espaces publics sur l'ensemble de l'île de Nantes.

Les principaux sujets sur lesquels elle est intervenue sont les suivants :

- **La réflexion et les orientations programmatiques possibles quant à la transformation à venir du quartier Sud-Ouest** ; cette démarche prospective, permettant de formaliser les invariants et explorer le champ des possibles, s'est finalisée par la tenue d'un séminaire « Elus » en décembre 2023, et a ainsi contribué à faire émerger les ambitions programmatiques de ce futur développement de l'île.

- **La poursuite de la concrétisation des blocs du quartier République**, l'équipe assurant la coordination urbaine, architecturale, mais aussi technique, dans cette phase opérationnelle, des opérations immobilières des blocs A, B et G nord (11 opérations immobilières engagées – du permis de construire aux chantiers en cours). L'année 2023 a également permis de désigner les lauréats promoteurs architectes des blocs C&D et la maitrise d'œuvre du bloc F pour le projet du QHU, quartier hospitalo-universitaire ; et d'entamer la préparation des permis de construire, dont le dép t est prévu en 2024.

- **La terminaison du quartier Prairie-au-Duc et sa liaison avec le quai des Antilles**, avec la conception sur les blocs E, J1 & J2 qui a conduit à la mise au point des permis de construire dont le dép t des premiers dossiers s'est fait début 2024 ; un objectif de mise en chantier en 2025 est visé ;

- **La poursuite des études de faisabilité sur les fonciers du Grand Port Maritime**, pour faire converger les visions immobilières et le projet urbain ;

- **L'accompagnement**, à leurs différentes phases d'avancement, **d'opérations immobilières dans le tissu existant de l'île,** sur des fonciers publics (Anatole de Monzie) ou privés (Rexel/Lidl, Guillouard Est et Ouest, Chocolat, …) ; et l'étude d'opportunités de transformation de l'existant (patrimoine N H, opportunités évolutions OAP dans le PLUm, accompagnement diagnostic AURAN…)

Les études portant sur les espaces publics sont présentées dans le paragraphe « Aménagement » du présent rapport.

Ce travail a donc été r thmé de plusieurs points d'étape significatifs :

- **Deux comités de pilotage présidés par M. Thomas Quéro** en mars et septembre 2023, présentant l'actualité du projet, l'avancée des opérations immobilières et validant les grandes orientations des espaces publics du projet urbain.

- **Un séminaire des Elus et services de Nantes Métropole** en décembre 2023 pour partager une vision programmatique commune du secteur Sud-Ouest.

Par ailleurs, l'hori on de fin de l'accord-cadre se rapprochant (janvier 2025), l'ensemble de ce travail a contribué à enrichir le travail mené par la Samoa pour préparer le cahier des charges de la consultation de la future équipe.

Ce travail de réflexion préparatoire a permis de finaliser en décembre 2023 le programme du dialogue compétitif. Celui-ci s'inscrit dans une volonté d'incarner le virage écologique dicté par l'urgence climatique, tout en conservant les ambitions sociales et solidaires, qui ont fait la marque de fabrique de l'île de Nantes depuis 20 ans maintenant. La prochaine équipe devra ainsi :

- Incarner la bifurcation / le renouveau du projet : une méthode, une réponse aux enjeux climatiques et sociaux, intervention sur l'existant…
- Assurer la livraison de la première phase du parc de Loire / La végétation sur toute l'île
- Repenser le mode de faire projet dans une démarche participative ambitieuse, pour renouveler l'adhésion citoyenne au projet urbain.
- Proposer un quartier urbain mixte et agréable à vivre pour tous.

La Stratégie Climat a été validée et se concrétise sur le terrain :

La Samoa a formalisé en mars 2023 la stratégie climat pour l'île de Nantes. Etablie avec l'aide du groupement **ZEFCO, R-USE et BIOTEC en AMO Climat,** elle se décline sous forme de 6 chantiers opérationnels couvrant l'ensemble des champs d'intervention de la Samoa, et accentuant son ambition sur les usages (Espaces Publics, Mobilités, Milieux de nature, Construction, Réemploi et Usages). 3 boussoles (Carbone, Adaptation, Biodiversité), avec un nombre restreint d'indicateurs, permettront de suivre l'impact de cette stratégie.

Il s'agit par cette stratégie de renforcer la vision climat du projet urbain, dans son contenu et sa mise en œuvre, tout en poursuivant l'ensemble des ambitions sociales et solidaires de l'île de Nantes.



Le comité de pilotage politique du 10 mars 2023 a ainsi validé cette stratégie, et a notamment retenu la volonté d'enclencher 4 chantiers exploratoires sur les mois à venir : ville sans voiture possédée, rénovation de l'existant, mobiliser les communautés, compensation Carbone.

L'année 2023 a permis à l'ensemble des chantiers de se mettre en place, avec un accompagnement de l'A O sur l'animation de la démarche, mais aussi sur des actions ciblées (thématique ou par secteur de projet immobilier ou d'espace public).

Le comité de pilotage politique a aussi demandé que la vision solidarité et santé soit remise en avant pour éviter que l'ambition climatique soit perçue comme prenant le pas sur les autres dimensions du projet.

Ainsi, la Samoa a enclenché la mise en place d'une stratégie Santé et Solidarité, pour capitaliser l'ensemble des actions menées et en cours, et réinterroger l'ambition possible sur ces thèmes.

Sur cette vision environnementale actualisée et pour des besoins fonciers (mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique), une mise à jour des dossiers réglementaires s'était enclenchée en 2022, avec : une mise à jour de l'inventaire faune flore, la désignation d'un prestataire pour mettre à jour l'Etude d'Impact de la ZAC Sud-Ouest. Afin de ne pas rentrer en interaction avec les autorisations environnementales des lignes de transports, ces mises à jour ont été suspendues en 2023, il a été convenu de les redéclencher en lien avec l'arrivée de la nouvelle équipe de maitrise d'œuvre urbaine, en 2025, pour globaliser la mise à jour nécessaire.

L'opération d'Auto Consommation Collective (ACC) s'est concrétisée sur l'année 2023. Sur la base du **protocole d'accord signé avec le groupement Legendre Energie – Enercoop – LAD à l'été 2022**, les installations des surfaces de panneaux photovoltaïques s'est faite sur les premiers blocs du quartier

République. Suite à la finalisation du montage juridique (mise en place des ASL…), une mise en service des premiers panneaux photovoltaïques est prévue au printemps 2024.

La concession de services pour la création et la gestion d'une **plateforme de gestion des terres à l'échelle de l'île de Nantes,** en application de la convention quadripartite entre l'Etat, la ille, Nantes é tropole et la Samoa, avait trouvé son lauréat en octobre 2022. Il s'agit de l'entreprise BREZILLON qui s'est engagée dans cette aventure au long court (12 ans), à exploiter cet équipement devant accueillir les terres excavées des opérations immobilières et des espaces publics de l'île de Nantes, afin de viser un taux de réemploi maximum (par des procédés de tri, lavage ou traitement des sols), et minimiser ainsi les évacuations des matériaux dans des centres de traitement des terres polluées.

A la suite d'une contestation des riverains du quartier Prairie au Duc, notamment au cours de la réunion publique du 5 juillet 2023, il a été décidé de créer un Comité de Suivi Citoyen pour partager les enjeux de ce projet, en amont de sa mise en œuvre. Celui-ci s'est réuni 2 fois en 2023 et a permis de mettre en place une discussion constructive autour du projet, et d'approfondir certains engagements quant au suivi de l'activité.

La mise en œuvre réglementaire s'est en parallèle poursuivie, avec un dép t des dossiers réglementaires en décembre 2023.

Le collectif « Stop Ecocentre » qui s'est constitué en opposition au projet peut, malgré l'ensemble des engagements pris et une meilleure compréhension citoyenne, envisager des recours sur ces autorisations.

Une mise en service de la plateforme est prévue à ce jour en septembre 2024.

Etudes de programmation : une étude de programmation sur la thématique santé au sein de l'île de Nantes a été menée en 2023. Les réflexions autour du « Bidule » se sont aussi poursuivies.

Etudes de dépollution

De manière asse constante, l'année 2023 a vu la réalisation d'un volume important d'études sur la pollution liées notamment aux diagnostics préalables des sols pour les opérations immobilières et les projets de lignes de transports en commun en site propre.

Mise en œuvre opérationnelle du projet urbain

Les études pré-opérationnelles à l'échelle de l'île ou du sud-ouest se sont intensifiées en 2022 sur le volet géotechnique et géomètre. Les études seront ensuite affectées directement aux opérations d'espaces publics auxquelles elles se rapportent.

1.2 Présentation détaillée de l'activité du Pôle Urbain / Etudes et Développement Durable

Intitulé de la mission	Réalisé en 2023 € HT	Commentaires
Etudes générales		
Etudes de programmation	31 K€	AMO Programmatique, AMO déplacements
Etudes développement durable	171K€	A O Climat, Etude d'Impact, Etude Loi sur l'Eau
Etudes sites et sols pollués	60 K€	Investigations et expertises BET SSP sud-ouest, AMO plateforme gestion des terres
Etudes techniques pré-opérationnelles	114 K€	Sondages géotechniques, AMO déplacements, détection réseaux
Sous-total études générales	***376 K€***	
Etudes de maîtrise d'œuvre urbaine		
AJOA/Schorter - Volet A	207 K€	Exécution du marché A4
AJOA/Schorter – Volet B	217 K€	Suivi d'opérations immobilières, notamment sur le quartier République, études de faisabilité diverses
AJOA/Schorter – Volet C1 et C3 dont Tramway	192 K€	Etudes de faisabilité d'espaces publics et missions complémentaires de MOE sur les lignes de transports en commun.
ARTELIA	302K€	OPCU General et AMO Accompagnement Opérations Immobilières
Sous-total études Moeu hors volet C2	***918 K€***	

Nota : pour mémoire, les honoraires des missions de maîtrise d'œuvre d'espaces publics sont intégrés aux coûts des ouvrages et ne figurent pas dans ce tableau, mais dans celui des travaux.

2. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Aménagement et Espaces Publics

Le p le Aménagement et espaces publics a conduit les études et travaux d'espaces publics à réaliser dans le cadre du traité de concession d'aménagement. Il organise et coordonne également l'ensemble des chantiers intervenant sur l'île de Nantes, en particulier sur le secteur sud ouest et la tâche s'annonce immense tant la coordination est forte, quand bien même celle ci ne se révèle pas encore sur le terrain.

2.1 Présentation synthétique et stratégique



Les réalisations d'espaces publics (travaux 2023)

Cette année 2023 s'est révélée de plus en plus prolifique en termes d'entrée en phase chantier et ce en raison de la livraison progressive et cadencée depuis 2020 des études.

Avant toute chose, il était nécessaire de procéder à de multiples travaux provisoires relatif à la sécurisation du faisceau ferroviaire libéré par la SNCF début 2023 tels que la création de rampe, la pose de clôtures afin de minimiser les risques d'intrusion, voire l'accompagnement des services de l'Etat pour gérer des manifestations dites sensibles comme la fête de la musique.

Cette année 2023 aura prolongé les étapes de la viabilisation du quartier République débuté depuis 2021. La viabilisation a laissé place à une nouvelle étape, celle de la livraison des premiers espaces publics avec le premier segment du boulevard Halimi. Les premiers raccordements techniques aux opérations immobilières ont été réalisés et les premiers habitants ou salariés sont arrivés au dernier trimestre.

Première pénétrante au cœur du quartier, le percement provisoire Simone Veil, premier axe de circulation provisoire (2023-2027) de ce faisceau, jusque-là infranchissable, aujourd'hui accessible pour les vélos, les piétons et pour la circulation générale. Ce dernier a été en travaux pour une livraison en septembre 2023 (et une ouverture à la circulation prévue début 2024). A terme, une fois le boulevard Simone Veil mis en service et accueillant le tramway, cet aménagement provisoire desservira les zones de chantier post 2028 et la voie sera requalifiée en espace public de proximité (venelle ou voie de quartier).

Le quartier de la Prairie au Duc a fait l'objet de travaux très importants de rénovation des réseaux d'eaux usées (y compris du refoulement en sortie de station). Ces travaux très techniques et contraints ont imposé la fermeture du boulevard à la circulation générale de janvier à septembre 2023. Ces travaux étaient doublement nécessaires, premièrement pour l'augmentation des capacités en lien avec l'arrivée des prochains programmes immobiliers mais aussi parce que le réseau était en très mauvais état et présentait de nombreuses fuites.





N'oublions pas également la poursuite de l'accompagnement des quartiers Est de l'île de Nantes avec les abords de l'opération Bamboo sur le boulevard iviani, face au palais des sports et au pied du pont Will Brandt.

Enfin, les premières interventions de végétalisation du parc des chantiers ont été lancées fin 2023 et se poursuivront début 2024 avec l'ambition de planter environ 80 arbres afin d'offrir un nouveau visage à ce parc perçu comme minéral, pour lequel les ambitions de reconquête paysagère se posent face aux enjeux de transition climatique. Cet objectif de replantation se poursuivra en 2024 en lien avec la Direction Nature et Jardin.

L'année 2023 aura également permis de préparer les nombreuses planches d'essais des projets DNLT L6-7-8 et Jardins de l'estuaire dont la réalisation sera faite en 2024 (version à l'échelle 1/1 d'une rue de quartier t pe, d'une piste c clable, de placette). Ces dernières seront positionnées de part et d'autre du percement Simone eil. L'objectif est de prendre en compte les dernières remarques recueillies auprès des services gestionnaires de la Métropole et des associations, notamment sur les détails de finitions, particulièrement déterminants pour la qualité des espaces publics.

Les études d'espaces publics :

DNLT (L6-7-8)

2023 a été consacrée à la poursuite des études de conception des abords du tramway en lien avec la SEMITAN, pilote du projet DNLT. Ces études complexes ont permis de finaliser la phase PRO sur les lignes 6 et 7 et de débuter la phase AVP sur la ligne 8. Cette année a été également consacrée au lancement et à la finalisation des études règlementaires (Dossier autorisations environnementales, MEC PLUM, Permis d'aménager, DUP) pilotées par la métropole et nécessaires à l'entrée en phase opérationnelle dès fin 2024.

Ces études d'espaces publics ainsi que leur volet règlementaire liées à l'arrivée d'une grande infrastructure de transport ont permis de stabiliser les prestations et périmètres d'intervention avec le projet relatif au nouveau pont Anne de Bretagne dont la couture paysagère et technique entre les rives de Loire et le projet urbain est complexe à mener.

La phase de finalisation du PRO aura également permis de poursuivre les échanges avec les concessionnaires, impliqués sur le projet du fait des besoins de repositionnement de réseaux, voire de reprise de réseau en mauvais état. Sur ce dernier point, la Direction du C cle de l'Eau de Nantes Métropole devra déplacer des ouvrages dimensionnant en dehors de la plateforme du tramway et de nouveaux travaux imposeront de nouvelles contraintes en termes de circulation sur l'année 2024, avant les interventions de la SEMITAN et de la Samoa.

Le cas spécifique de la ligne 8 est pour sa part, en phase d'accélération depuis fin 2023, suite aux ajustements de programme demandés par la métropole., Le CHU a désormais énoncé ses besoins en termes

de raccordements réseaux et les études sont menées dans des délais très serrés, car les premières adductions sont attendues pour mi 2024 pour la mise en essai technique de ses premiers bâtiments.

Contrairement aux lignes 6 et 7, c'est bien dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage assurée dans sa totalité (compris site bus) par la Samoa que les études de conception sont conduites (démarrage des premiers travaux début 2026 après obtention des autorisations environnementales).

Les jardins de l'Estuaire

L'année écoulée aura permis de lancer les études des Jardins de l'Estuaire en phase A P et PRO, L'année 2023 s'est achevée par de multiples passages devant les services instructeurs de la métropole pour les phases AVP et PRO selon les différents secteurs. En effet, les cinq contrats de Moe évoluent à des vitesses différentes selon leur entrée en phase chantier. Le phasage est conditionné par les Lignes 6 et 7 traversant en plein cœur des jardins et par le BLOC A de République.

2023 a également vu aboutir la définition du programme du Jardin du Rail dans le cadre d'une expérimentation du mode de pilotage d'un projet d'espace public, plus ramassé, plus contenu en conservant un lien fort avec les riverains et usagers du secteur, le tout sous la houlette de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine AJOA – LAQ.

Accompagnement des opérations immobilières

Les calendriers d'étude de conception sont aujourd'hui encore plus mouvants du fait de la conjoncture économique de l'immobilier. De nombreux allers retours sont indispensables pour ajuster au mieux livraison des espaces publics et entrée dans les lieux des occupants et usagers. Cette complexité est gérée grâce aux missions de **notre OPCU-OPC Artelia** avec qui nous portons la plus grande attention et dont **les conclusions nous permettent d'alerter la métropole avec rigueur et clarté.**

Les études de maîtrise d'œuvre des espaces publics se sont poursuivies au sein du quartier République avec l'entrée en phase opérationnelle du bloc B et G et le démarrage des études de conception phase PRO des blocs C et D.

La pointe ouest de Prairie au Duc est entrée en phase de conception pour accueillir les 3 prochaines opérations immobilières E, J1 et J2 imposant quelques ajustements techniques sur les positions de réseaux. La Samoa a également poursuivi l'accompagnement des opérations immobilières du quartier Prairie au duc, telle que l'ilot F avec la conduite des études des espaces publics le ceinturant et menant demain aux futurs Jardins de l'Estuaire.

Enfin, sur la partie Est de l'île, les études de conception d'espaces publics ralentissent (car moins nombreuses quantitativement) mais se sont poursuivies notamment en lien avec les prochaines livraisons immobilières des opérations **Bamboo** (Groupe Giboire) et de la aison de l'innovation (Groupe La Poste/ Postimmo).

2.2 Présentation détaillée de l'activité du Pôle Aménagement/Espaces publics

Travaux d'aménagement des espaces publics			
Secteur	Nature des travaux	o ntant (K€)	Commentaires
2/4 Prairie-au-duc	Réalisation d'espaces publics	29	Etudes de Moe et interventions ponctuelles
9 Tripode	Abords opération immobilière	252	Abords opération immobilières Bamboo – travaux
13 Alstom	Abords opération immobilière	34	Travaux venelle de Stolz
14 Marchandises	Réalisation d'espaces publics	356	Travaux abords Bloc A Gisele Halimi et honoraires Mo
16 Biesse	Réalisation d'espaces publics	7	Dépenses diverses
19 Fonderies	Abords opération immobilière	31	Finitions travaux rue L Joxe et frais divers
21 Axe est-ouest	Aménagement espace public	4 648	Travaux et Honoraires Moe étude renouvellement réseau EU
22 Beaulieu	Abords opération immobilière	347	Aménagement rue Lotz Cossé et abords opération immobilière Mercure
24 Pointe est	Investigations techniques	35	Site du CRAPA, investigations Faune et Flore (Angélique) et frais ingénierie
ZAC SUD OUEST			
3 Quai des Antilles	Détection réseaux	-1	Régularisation comptable
5 Prairie au duc sud	Réalisation d'espaces publics	312	Marchés travaux Abords EDNA (paiements) et investigations pollution pointe ouest PAD (E-J1-J2)
6 Boires	Réalisation d'espaces publics Sécurisation terrains	152	Percement faisceau (Voie S Veil provisoire) et Sécurisation ex site SNCF
10 Quai Wilson Saint Domingue	Sécurisation terrains	8	Sécurisation ex site SNCF
12 CHU	Sécurisation terrains et accompagnement chantier CHU	45	Suivi chantier CHU et accompagnement base vie – raccordements
25 Boire Nord	Travaux espaces publics	986	Percement faisceau (Voie S Veil provisoire) et Sécurisation ex site SNCF
14 Marchandises	Travaux préparatoires	70	Travaux préparatoires abords tout à Glace et investigations techniques
26 Secteur des parcs	Travaux préparatoires	13	Travaux préparatoires
32 TRAMWAY - L8 ZAC 1	a itrise d'œuvre travaux	739	Honoraires Moe

33 TRAMWAY – L8 ZAC 2	a itrise d'œuvre travaux	325	Honoraires Moe
34 Jardins de l'Estuaire ZAC 1	Travaux espaces publics et a itrise d'œuvre travaux	612	Rue Marchandises et Percement ferroviaire et Honoraires Moe Jardins estuaire
35 Jardins de l'Estuaire ZAC 2	a itrise d'œuvre travaux	150	Honoraires Moe Jardins estuaire

Le traitement de l'espace public (y c MOE urbaine volets C2) représente un montant de dépenses en 2023 de 9 163 K€ HT comparé aux 2 121 K€ HT de 2022.

3. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Développement

Au travers sa mission de développement, le pôle urbain de la Samoa pilote les acquisitions foncières et la commercialisation des lots ; il encadre également l'ensemble des opérations immobilières de l'île, qu'elles soient réalisées sur un foncier public ou privé.

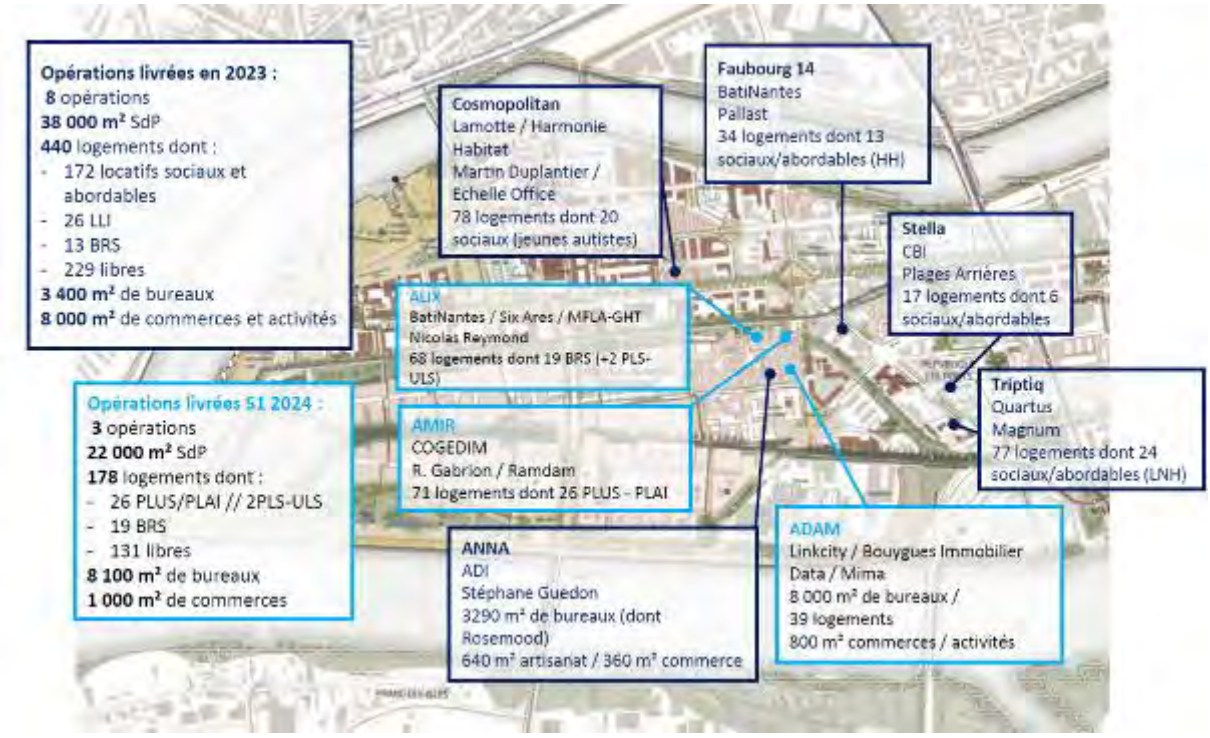
3.1 Présentation synthétique et stratégique :

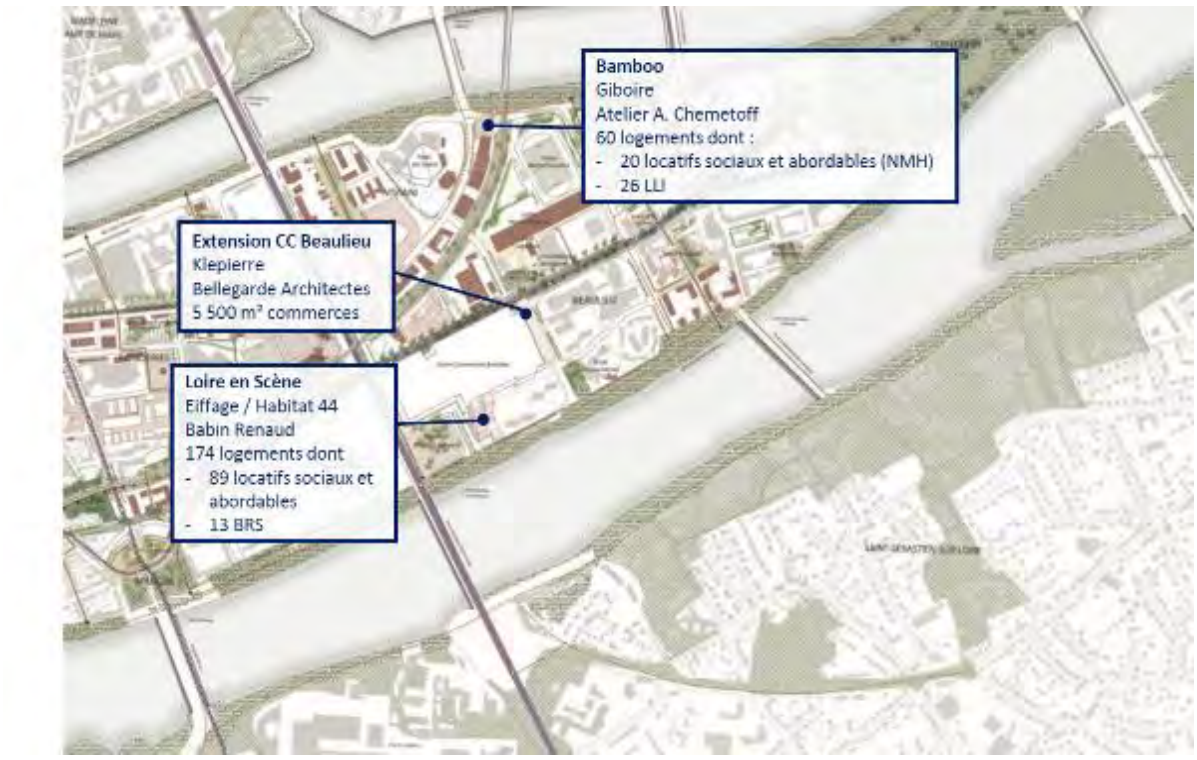
L'activité immobilière sur l'île de Nantes :

- L'année 2023 a connu un important **volume de livraison d'opérations**, faisant suite au fort rebond immobilier post-COVID en 2021 et 2022. **8 opérations représentant 38 200 m² SdP** ont ainsi été livrées représentant **440 logements**, dont 185 logements sociaux et abordables, 3 390 m² de bureaux et 8 080 m² de commerces et activités.

  Si ce volume des livraisons s'est révélé important, il a néanmoins été marqué par la très difficile année en matière de commercialisation, avec **l'apparition d'opérations livrées avec du « stock dur »,** soit des logements encore en commercialisation à la livraison de l'opération, pour des volumes de logements importants. Ceci a conduit les opérateurs sur certaines opérations à opérer des ventes en blocs, notamment auprès de CDC Habitat, avec l'introduction de logements locatifs intermédiaires (LLI).

  Opérations livrées en 2023





- En revanche, **l'engagement de nouvelles opérations en 2023 a été très faible**.

  Au 31/12/2023, le volume total des opérations engagées [réalisées, en travaux, PC déposé, en étude de MOE] correspond à **1 374 087 m²** de surfaces de Plancher (SDP), contre 1 314 839 m² 12 mois plus tôt, **soit une progression de 59 248 m² SdP**, par rapport au bilan fin 2022.

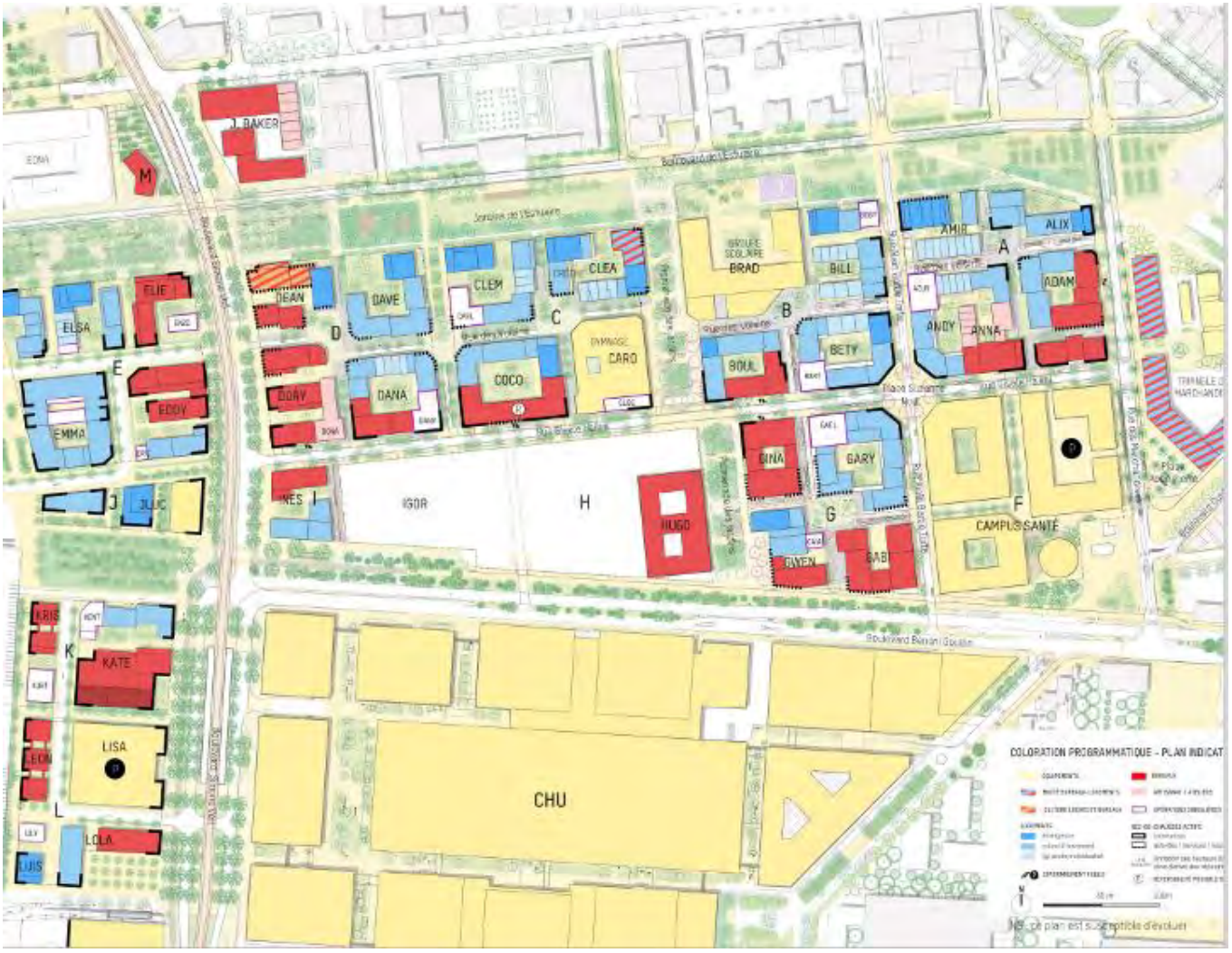
  Ce bilan d'apparence positif est cependant fortement constitué par le choix de l'équipe maitre d'œuvre du projet de la nouvelle Faculté de Santé. Hors Faculté de Santé, l'augmentation du volume d'opération engagées n'est que de 22 248 m², ce qui constitue **l'une des progressions les plus faibles depuis le début du projet île de Nantes**. Laquelle fait suite à deux années exceptionnelles en 2021 et 2022 en rebond de la période COVID.

- L'augmentation du volume d'opérations engagées en 2023 est exclusivement lié aux opérations engagées sur du foncier SA O A, avec la désignation des maitrises d'œuvre et le lancement des études de conception de 5 lots des blocs C & D du quartier République, ainsi que de la nouvelle Faculté de Santé.

- **En 2023, aucune nouvelle opération n'a été engagée (choix de maîtrise d'œuvre) sur des fonciers privés**.

- Ce très fort ralentissement se retrouve également dans **le très faible volume d'opérations mises en chantiers en 2023**, avec à peine 15 000 m² mise en chantier en 2023 sur 4 opérations, contre plus de 52 000 m² en 2022. Plusieurs opérations, dont les permis de construire ont été délivrés en 2022, voire en 2021 ne sont ainsi pas entrées en chantier, du fait d'absence de commercialisation permettant de les engager ou d'une incapacité à trouver leur équilibre économique notamment pour les opérations de logements sociaux et abordables.

- Le **quartier République concentre une très grande partie de l'activité de l'île de Nantes.** En 2023, au sein de ce quartier, l'année aura été marquée par :



- **La livraison de la première opération du nouveau quartier République à l'été, avec l'opération ANNA.**

  (ADI // Stéphane Guedon) : opération de 4 300 m² de bureaux, accueillant notamment le siège de l'entreprise nantaise Roosemood, ainsi que 640 m² de locaux artisanaux et 360 m² de commerces.



Cette livraison s'est inscrite dans un contexte de **chantiers important**, avec la poursuite de la réalisation des opérations **ADAM, ALIX et ALLURE**, pour des livraisons attendues pour le premier semestre 2024 et le démarrage des chantiers d'espace public de desserte de ces opérations.

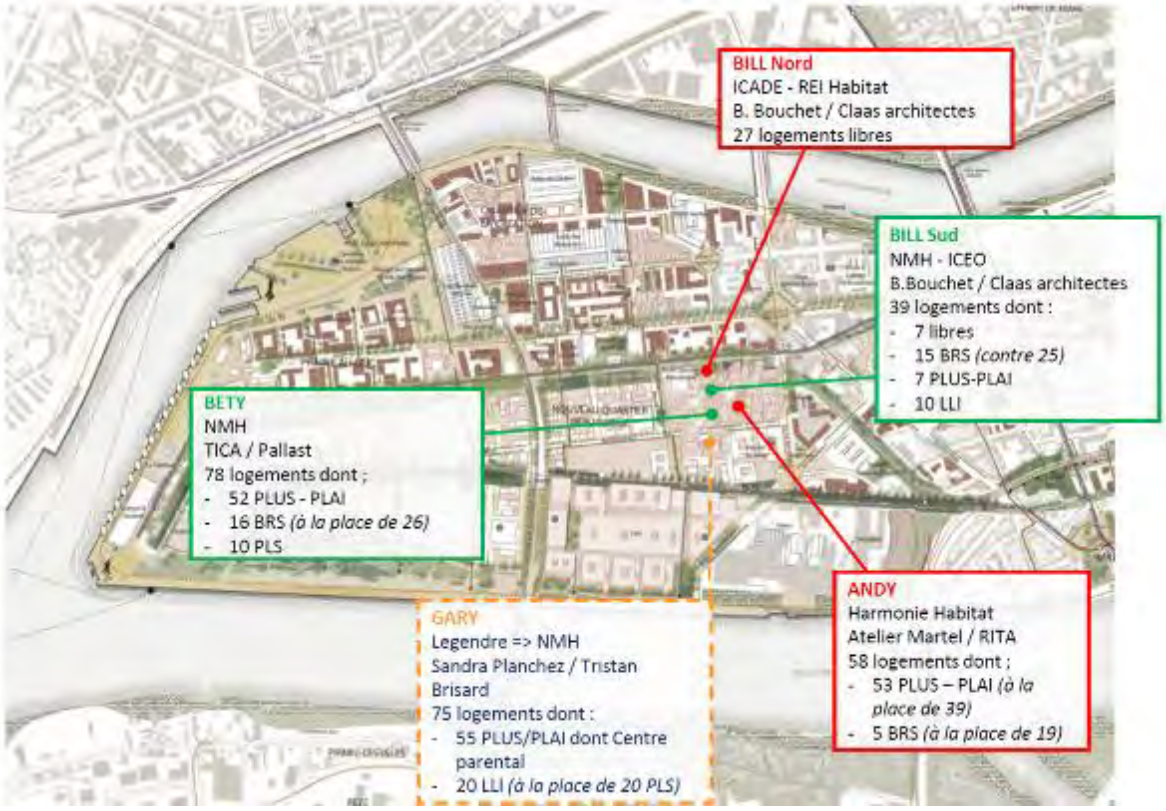
- Le **démarrage des chantiers de deux opérations respectivement sur les blocs B et G**.

  - **BOUL** (ICADE-REI Habitat // MIR) : opération de 44 logements familiaux libres et 2165 m² de bureaux et commerces de proximité.



  - **GINA** (NOVAPOLE // Beal & Blanckaert) : opération de 5 500 m² d'activités et bureaux, qui permettra notamment de développer une première préfiguration du projet Station S, autour de la filière santé-recherche.

- En revanche, en concentrant l'essentiel des opérations en cours sur l'île de Nantes, **le quartier République concentre également les opérations en difficulté**. Ce sont ainsi **5 opérations, titulaires de permis de construire, qui n'ont pu engager leur chantier en 2023**, faute de commercialisation pour les logements libres et d'atteinte de l'équilibre économique pour les opérations de logements sociaux et abordables. **Ces 5 opérations représentent 277 logements dont 213 logements sociaux et abordables**. 4 d'entre elles sont les opérations sous maitrise d'ouvrage directe des bailleurs sociaux sur chacun des blocs, A, B et G.



Parmi ces 5 opérations, **grâce à des évolutions de programmation** (introduction de logement PLS et LLI), à un **important travail d'optimisation technique et architectural**, et **au soutien du plan de relance du logement social mis en place par Nantes Métropole** (à hauteur de 10 000 € / logement

pour les opérations sur l'île de Nantes), les opérations **BETY et BILL Sud ont pu être débloquées** fin 2023, avec des mises en chantier annoncées au cours du premier semestre 2024.
Le travail se poursuit sur les 3 autres opérations. **La désignation de l'île de Nantes comme lauréat de l'appel à projet de l'Etat « Territoires engagés pour le logement » lancé fin 2023, devrait permettre de faciliter le déblocage des autres opérations en difficultés.**

- **L'engagement de 5 nouvelles opérations sur les blocs C & D**, avec le choix des maitres d'ouvrage au début de l'année 2023 et des équipes de maitrises d'œuvre au printemps 2023.
  En 2022, la SA O A avait en effet engagé 5 consultations d'opérateurs sur les lots COCO, CLEA, DORY-DONA, DAVE et DEAN. Une opération, le lot CLEM, a par ailleurs été attribuée en maitrise d'ouvrage directe à LNH et Coop Logis.

  Ces 5 opérations (+ l'opération CLE) représentent une **programmation de 270 logements, dont 130 logements sociaux et abordables**, 14 000 m² de bureaux, 1 800 m² d'activité et commerces, et **deux équipements particuliers, Ecosphère, autour des musiques actuelles, et DONA, pour le projet de Maison de la Danse**.

  Concrétisant le plan Climat de l'île de Nantes, approuvé en 2023, ces opérations développent **toutes des ambitions spécifiques poussées sur les volets environnementaux et d'usage**. Le cahier des charges de consultation de ces opérations intégrait notamment l'atteinte **a minima d'un temps d'avance de la Réglementation environnementale** (RE 2025 ou RE 2028), avec un travail poussé suivant les opérations autour du **réemploi, de la construction 100% bois, ou des nouvelles filières biosourcées de construction**.

- **La désignation de la maîtrise d'œuvre lauréate du projet de la nouvelle Faculté de Santé, sous maitrise d'ouvrage de la Région.** A un horizon 2030, la nouvelle Faculté développée sur 37 000 m² accueillera 5 000 étudiants et 500 personnels d'enseignement et administratifs. En complément afin de répondre aux besoins du quartier et du CHU, un parking public sous maitrise d'ouvrage de Nantes Métropole sera réalisé sous le bâtiment de la Faculté.

- Enfin, là encore pour satisfaire aux besoins du quartier et du CHU, **Nantes Métropole a engagé en septembre 2023, le concours pour la réalisation du parking public LISA**, pour 750 places de stationnement en infrastructure.

- Sur **le quartier de la Prairie-au-Duc**, l'année 2023 aura été marquée par les études de conception des 3 projets retenus fin 2022 pour la terminaison du quartier.

  Ces trois opérations (JAVA, New Soho, Lighthouse) en livraison en 2026-2027, représentent : **122 logements** familiaux libres et sociaux, **4 800 m² de bureaux** et **4 100 m² d'activités** d'attraction métropolitaine **et de commerces de quartier**.

  Ces opérations ont **déposé leur permis de construire en décembre 2023 et janvier 2024**.



- Pour le reste de l'île de Nantes, en 2023, on peut relever quelques opérations particulières

  - Une **seule opération engagée en chantier** sur foncier privé, boulevard des Martyrs Nantais.

    Petit Guillouard (ADI - Aethica // Mootz Pelé), pour une opération de bureaux de 4 200 m², précommercialisée à un preneur unique.



  - la **livraison de l'opération Bamboo** (Giboire // A. Chemetoff) face au Palais des Sports Beaulieu, opération représentative des très grandes difficultés de commercialisation des opérations en 2023. L'opération comprenait initialement 60 logements, dont 20 logements locatifs sociaux et 40 logements libres. A la livraison, cette opération comportait 26 logements libres non commercialisés. Le groupe Giboire a fait le choix de les **céder en bloc à CDC Habitat pour un programme de logements LLI**, première acquisition de ce t pe sur l'île en 2023.



  - La livraison de l'opération **Loire en scène** portée par Eiffage et Habitat 44 (Babin Renaud architectes). Cette opération d'envergure de 174 logements est la **première opération développant des logements en Bail Réel Solidaire à l'échelle de la métropole**. Elle intègre ainsi 13 logements en BRS, 89 logements locatifs sociaux et abordable, ainsi que le nouveau Théâtre Beaulieu.

Synthèse depuis le démarrage du projet en 2003 :

	Décembre 2023				Décembre 2022		
	Nbre	m² SdP	%		Nbre	m² SdP	%
Opérations achevées	155	889 293	76%		149	858 829	78%
Opérations en chantier	14	106 402	9%		17	131 740	12%
Opérations avec PC délivré en attente de démarrage chantier	10	39 168	3%		6	35 480	3%
Opérations dont le PC est en instruction	1	7 176	1%		2	5 190	0%
Opérations dont le PC est en préparation (dépôt < 9 mois)	14	123 009	11%		13	74 561	7%
TOTAL	**193**	**1 165 048**	**100%**		**187**	**1 105 800**	**100%**
CHU (en chantier)	1	*209 039*			*1*	*209 039*	
TOTAL yc CHU	**194**	**1 374 087**			**188**	**1 1314 839**	

Comme indiqué préalablement, l'année 2023 montre une **diminution importante des mises en chantier**, avec un volume global de chantier qui diminue de près de 25 000 m² SdP d'opération.

En parallèle, **10 opérations** disposant d'un permis de construire sont **en attente de démarrage chantier**, avec des opérations dont le permis a parfois été délivré plus d'une année auparavant.
Le nombre d'opérations en préparation avec des études de permis de construire en cours reste stable (poussé par les opérations sur foncier SAMOA), le volume de SdP représenté étant fortement accru par le seul projet de la Faculté de Santé.

Selon leur destination, les 1 374 087 m² de SDP engagées (livrées, en chantier, avec PC délivré, en instruction ou en étude) se répartissent ainsi :

Ventilation des opérations engagées - Décembre 2023			
Logements	548 979	40 %	*9 267 logements*
Activités / Bureaux / Commerces	425 834	31 %	
Equipements	191 526	14 %	
TOTAL	**1 165 048**	**85 %**	
CHU	*209 039*	*15 %*	
TOTAL yc CHU	**1 374 087**	**100 %**	

Sur la programmation logement, 132 logements ont été engagés en 2023 (quartier République).
Par type de financement, en 2023, la programmation de l'habitat depuis le début du projet de l'île de Nantes correspond à la ventilation suivante :

	Décembre 2023	
Logements locatifs sociaux PLUS/PLAI	2 122	23 %
Logements abordables : - *Locatifs abordables (dont PLS)* - *Accession sociale et abordable*	1 828 *1 243* *585*	20 % 13,5 % 6,5 %
Accession privée	5 317	57 %
TOTAL	**9 267**	**100 %**

En 2023, **les opérations nouvellement engagées** (lancement des études avec choix d'un maître d'œuvre) se décomposent comme suit :

Opération	**Secteur île de Nantes**	**Foncier - Privé -Samoa**	**Maîtrise d'ouvrage**	**Maîtrise d'œuvre**	**SDP totale (m²)**	**Logements**		**SDP activités / bureaux / commerces**	**SDP équipement**
						SDP	**Nbre**		
COCO	République	SAMOA	LAMOTTE	Echelle Office / Appareil	7 800	3 100	48	4700	
CLEA	République	SAMOA	GROUPE LAUNAY	Office ZOLA / Atelier Régis Roudil	6 200	4 850	45	800	
DORY + DONA	République	SAMOA	BATI NANTES	Bourbouze-Graindorge / JF Madec	9 020		0	8 050	
DAVE	République	SAMOA	WOODEUM	Tectone / Atelier du Ralliement	4 950	4 950	39		
DEAN	République	SAMOA	ECOSPHERE/NFU Prod	RAUM / CIGUE	5 950			4 110	1 840

FRED - FACULTE SANTE	République	SAMOA	Région / Nantes Métropole / Etat / Crous	Désignée	37 000				37 000
TOTAL					**70 920**	**12 900**	**553**	**17 660**	**40 260**

3.2 Enjeux financiers de l'activité du Pôle Urbain / Développement

En dépenses

- Les acquisitions foncières sur foncier privé :

En 2023, la Samoa n'a pas mené d'acquisition sur foncier privé.

- Les acquisitions auprès des collectivités :

Sur l'exercice 2023, la Samoa a enregistré l'acquisition par apport en nature d'un ensemble foncier appartenant à Nantes Métropole constitué des **anciennes emprises ferroviaires à l'ouest de la rue des marchandises**.
Cette emprise de 11,3 ha constitue une des pièces majeures du foncier qui permettra le développement du projet urbain sur le territoire du Sud-Ouest, tant pour la réalisation des nouveaux espaces publics, que pour l'urbanisation future.
Dès 2024, une partie de cette emprise sera mobilisée pour les premières réalisations des Jardins de l'Estuaire.

La valorisation de cet apport en nature est de 8 121 720 € HT.

Montant des acquisitions et des frais de notaire en 2023 : 8 657 K€ HT.

En recettes

En 2023, la Samoa a conclu des ventes de charges foncières pour un montant de 778 k€ HT.

- Sur le quartier **République**, sur l'opération ADA , sous maitrise d'ouvrage Linkcit -Bouygues Immobilier, un acte complémentaire suite à la modification de certains éléments de programmation et l'augmentation de la surface de plancher de 200 m², pour un montant de **209 k€ HT**.
- Sur le quartier République, sur le lot BRAD, au profit de la Ville de Nantes, la vente du foncier, pour la réalisation de la future école Joséphine Baker, pour un prix unitaire de 150 € HT / m² SdP, soit pour une surface de 3 792 m² SdP, un montant de 569 k€ HT.

Montant des acquisitions et des frais de notaire en 2023 : 778 K€ HT.

4. Bilan d'activité du Pôle Urbain / Construction et Immobilier

4.1 Présentation synthétique et stratégique

La transformation des Halles Alstom

Le site, livré en plusieurs étapes, est enfin aujourd'hui dans son fonctionnement définitif suite à la livraison du food hall – Magmaa et des Halles 1&2 depuis 2022.

L'arrivée des locataires s'est faite progressivement au cours du 1er semestre 2023 (bureaux industries culturelles et créatives, association PING, …).
Cette année a aussi marqué les débuts de l'activité « Evénementiel » du Pôle Economique de la Samoa avec les espaces disponibles dans ce bâtiment d'environ 3 500 m² qui ont accueilli leurs premiers événements (Chtiiing, Mode responsable, évènements externes…)

Le travail de levée de réserves et de suivi de l'année de parfait achèvement a mobilisé les équipes sur l'année 2023. La plupart des entreprises ont répondu présent et permis de finaliser les travaux, mais certains sujets ont nécessité une relance régulière. Deux enjeux spécifiques nécessitent une attention particulière : phénomène de fissuration de panneaux bois et apparition de condensation lors de certains événements météo. Ces deux points sont en cours d'expertise pour établir le meilleur protocole de traitement.

Le patrimoine immobilier géré par la Samoa

La Samoa gère 20 sites via le P l e Economique. Lorsque les travaux à prévoir dépassent l'entretien courant pris en charge par notre gestionnaire immobilier, le Pôle Construction intervient, soit en pilotage pour les investissements majeurs, soit en soutien et expertise apportés au Pôle Economique.



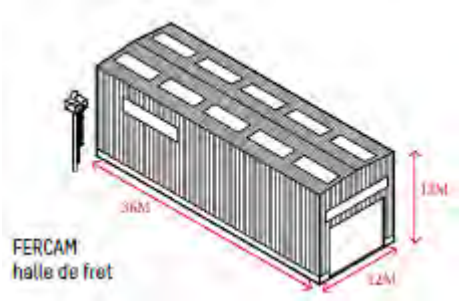
Le « **LABO DIVA** » a poursuivi son activité jusqu'à septembre 2023, et avant le début de la déconstruction du bâtiment frappé d'alignement afin de redresser le carrefour Goullin / Roch... L'exposition présente a été déménagée au sein du Hangar 32.
Une consultation de promoteur immobilier va être lancée pour porter le projet neuf prévu en lieu et place ; à noter une démarche de réemploi extrêmement poussée pour permettre une valorisation externe des matériaux issus de la déconstruction, mais aussi une réutilisation dans le futur projet neuf.

Situés en face du LABO DIVA, le **château d'eau** et la **tour à glace** de l'ancien I N avaient fait l'objet d'une première réflexion, afin d'envisager la conservation et la reconversion de ces éléments at piques et marquants du carrefour des boulevards Gustave Roch et Benoni Goullin, signal du futur parvis de la Faculté de médecine. En 2023, une mission de maitrise d'œuvre a été commandée, pour prévoir des travaux de sécurisation et de pérennisation de la structure de ces bâtiments, dans l'attente de leur programmation définitive.

La Centrale, toujours dans le même secteur, p le d'entreprises créatives dans l'audiovisuel, poursuit son exploitation. Une réflexion est en cours pour raccorder ce bâtiment au réseau de chauffage urbain. Par ailleurs, l'année 2024 doit permettre de faire émerger un programme de réhabilitation, en lien avec le projet neuf du Labo Diva.

La pointe Ouest

En lien avec les réflexions urbaines générales, tant sur la conception des jardins de l'Estuaire que l'axe Simone Veil, des premières orientations programmatiques animent la pointe Ouest de l'île.



Le hangar FERCA a ainsi été confié en gestion sous forme d'une occupation transitoire à la Direction des Sports dans la lignée de « Nantes Terrains de Jeux », pour expérimenter et préfigurer la pratique sportive libre. La conception d'un projet a été entamée en 2023 sous leur pilotage.

Sur ce secteur, le devenir des halles du SOLILAB et du KARTING, programmé lors de leur réhabilitation pour un urbanisme transitoire d'une di aine d'années, commence à être posé. Des travaux minimes de maintien de la structure ont été réalisés, afin de garantir la pérennité des ouvrages à horizon 5 ans. Un suivi amiante est aussi mis en place au regard des toitures présentes sur les deux ouvrages.

Piloté par la SCIC Ecossolies, locataire du SOLILAB, un cadrage urbain et programmatique a été réalisé par la maitrise d'œuvre urbaine, pour accompagner le devenir de cette structure, qui a confirmé sa volonté de se redéployer sur leur parcelle, en densifiant leur activité.

« MIN DE RIEN »

En 2019, la Samoa a choisi de conserver temporairement certaines parties de l'ancien IN pour accueillir et développer des activités innovantes.

Ce nouveau pôle d'activité a été baptisé « MIN DE RIEN », clin d'œil à l'ancienne activité du site et à la frugalité de la démarche. Cette gestion raisonnée s'inscrit dans le cadre des opérations d'urbanisme transitoire initiées par la Samoa sur l'île de Nantes à l'instar des anciennes halles Alstom entre 2003 et 2010, ou le Karting.

La partie Sud du Min de Rien accueille diverses structures en lien avec les industries créatives et culturelles (ICC) et l'agriculture urbaine. Elle se compose de 3 grandes polarités :

- **un pôle agroalimentaire, local et solidaire sur 3 700 m² avec** L'Agronaute, laTric clerie, Le Champignon Urbain, Le Kiosque Pa san, Ekibe, La grande barge …
- **un pôle de fabrication créatif et design sur 1 500 m²** avec le studio KATRA, Fichtre, Quand Même, Gueules de bois, l'atelier oins mais mieux ;
- un **pôle culturel et artistique sur 1 200 m²** avec la préparation de l'arrivée de ille-feuilles programmée au printemps 2024 comprenant à terme 30 ateliers d'artistes.

La partie Min Nord offre plusieurs opportunités et s'adresse en particulier aux acteurs culturels avec :

- 4 500 m² en intérieur répartis en 5 grands volumes ;
- 8 500 m² extérieur permettant la dilatation des entreprises et **l'accueil de manifestations grand public.**



Différents chantiers de travaux se sont concrétisés en 2023 :

- La réalisation des espaces extérieurs, pour valoriser et résidentialiser le fonctionnement du site, en partageant notamment MIN Nord et MIN Sud par une clôture végétale ;

- La réhabilitation de la cellule 107, en vue d'accueillir l'association illefeuille, sur environ 1200 m² afin de proposer une trentaine d'ateliers d'artiste, un lieu de formation, des bureaux partagés ; une livraison en mars 2024 est prévue.

- Les réflexions sur la transformation des cellules 104 et 105 sur le MIN Nord ERP / ERT… Une consultation de maitrise d'œuvre va être lancée au 1er semestre 2024 pour accompagner cette transformation.

Les intérêts portés par des utilisateurs du site en l'état (tournages notamment, festival Paco T son…) confortent la programmation envisagée.

Une présentation détaillée de l'ambition du site est proposée dans la partie « Pôle Economique ».

5. Bilan d'activité complémentaire au titre du Traite de Concession d'aménagement

5.1 Rémunération de l'aménageur

Conformément à l'article 25 du Traité de Concession, la « rémunération de l'aménageur » est maintenant forfaitisée pour l'ensemble des missions.

Cette « rémunération » pour l'année 2023 (imputation forfaitaire des charges de fonctionnement de la Samoa au compte conventionnel de l'opération) a été actualisée par l'avenant n°7 délibéré les 29 et 30 juin 2022 par le concédant Nantes Métropole.

Cet avenant a mis en place une actualisation partielle de la rémunération sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour la période 2023 à 2026.

La rémunération au titre de l'année 2023 est de 3.177.657€.

5.2 Les participations de la collectivité

Le traité de concession approuvé par le Conseil é tropolitain le 15 décembre 2015, avec pour date d'effet le 1er janvier 2016, fixe les nouvelles participations de la collectivité à l'opération « île de Nantes » à l'article 21. Ces participations sont décomposées en participations financières et en participations sous forme d'apports en nature.

L'avenant n°3 du Traité de Concession, en date du 16/10/2019, a fixé la participation du concédant pour les années 2020 à 2026.

L'avenant n°7 délibéré par le concédant les 29 et 30 juin 2022 a confié à la Samoa la réalisation des infrastructures de la ligne 8 et des travaux de redimensionnement des réseaux d'eaux usées du Boulevard de la Prairie au Duc. Ces deux missions ont nécessité la mise à jour des participations financières.

La participation liée aux travaux de réseaux s'élève à 1.188.369 €, dont 594.185 € en 2023 et 594.185 € en 2024.
La participation liée aux travaux de la ligne 8 s'élève à 8.350.000 €, versés entre 2025 et 2028.

Les autres participations n'ont pas évolué sur la période 2022- 2026 et s'établissent à 28 879 575 € HT, soit 34 655 490 € TTC, échelonnée comme suit :

• 4 705 875 € HT, soit 5 647 050 € TTC pour l'année 2022
• 7 111 575 € HT, soit 8 533 890 € TTC pour l'année 2023
• 5 625 000 € HT, soit 6 750 000 € TTC pour l'année 2024
• 5 624 625 € HT soit 6 749 550 € TTC pour l'année 2025
• 5 812 500 € HT, soit 6 975 000 € TTC pour l'année 2026

La participation totale sur la période 2027-2032 est fixée à 50 249 000 €HT, soit 60 298 800 € TTC
(mo enne annuelle de 8 374 833 € HT, soit 10 049 800 € TTC).

Pour l'exercice 2023, le montant effectif de la participation du concédant s'élève à 7.706 K€ HT (9.247 K€ TTC)

Pour l'année 2023 la collectivité a effectué des apports en nature de terrains pour 8.122 K€.

Apport d'un ensemble foncier appartenant à Nantes é tropole constitué des **anciennes emprises ferroviaires à l'ouest de la rue des marchandises** afin de permettre le développement du projet urbain sur le territoire du Sud-Ouest (réalisation des nouveaux espaces publics et urbanisation future).

5.3 Les subventions

Sur l'exercice 2023, nous avons enregistré dans ce poste l'acompte de la subvention Fonds Friches pour les travaux du projet Min de rien (143 K€), ainsi que la subvention de la Culture pour la réalisation de locaux destinés aux acteurs culturels dans ce même lieu (130 K€).

5.4 Les charges et recettes locatives

La Samoa gère actuellement plusieurs sites sur le territoire de l'île de Nantes. Ces sites sont principalement des acquisitions de bâtiments réalisées par la société. Ces bâtiments sont mis en location précaire dans l'attente de leur transformation ou démolition programmée à moyen ou long terme dans le cadre du projet urbain.

L'exploitation des sites locatifs est répartie entre ceux gérés dans le cadre de la délégation de service public et ceux restant affectés au traité de concession.

Il est précisé que pour l'ensemble de la gestion locative, la Samoa est assistée de la société Colbert Patrimoine, attributaire du contrat de gestion de ce patrimoine pour une durée de 4 ans pour la période 2024-2027 après consultation.

Les sites dédiés aux secteurs des Industries Culturelles et Créatives (ICC) acquis dans le cadre du TCA et gérés depuis 2016 dans le cadre de la DSP sont les sites suivants :

- Le site du Karting
- Le site Solilab
- Le site de La Centrale

Pour ces sites les recettes et charges locatives sont comptabilisés dans la DSP.
Pour les charges, le principe appliqué : La concession d'aménagement supporte les charges normales liées à l'acquisition foncière nécessaire à la réalisation de l'opération et toutes les dépenses effectuées pour adapter les lieux à la mise en location au profit du Pôle Economique ; ces charges seront remboursées sous forme de redevance.

Les dépenses 2023 représentent 11K€, sur ces trois sites.

En produits, les « redevances » sont les suivantes :

- Pour La Centrale, l'amortissement des adaptations réalisées est prévu sur 9 années à compter du 1er avril 2016 ce qui a engendré une « redevance » de 62 K€ au titre de 2023,

- Pour le Solilab, la redevance annuelle est de 143 K€ correspondant à l'amortissement de l'emprunt contracté pour réaliser l'opération ainsi que 18 K€ de refacturation de l'imp t foncier

Les autres sites sont soit dédiés à la communication au titre du TCA (Hangar 32 et Labo Diva) soit mis à disposition d'entreprises hors secteur ICC (IN de RIEN, Euromaster, IlCome, serres des 5 ponts).
Pour ces sites, les recettes et charges sont comptabilisées dans le bilan du traité de concession.

Pour cette partie les charges sont :

- site Euromaster : les charges sont affectées au traité de concession (0.5 K€ en 2023).
- La partie nord du MIN dénommée « MIN de Rien ». L'exploitation de ce site représente un coût de 115 K€ de dépenses
- Le bâtiment « La Bovida » acheté en 2019. L'exploitation de ce site représente un coût de 7K€.
- Le bâtiment « IlCome » acheté en 2019. L'exploitation de ce site représente un coût de 1K€
- En 2021, la Samoa a acquis les serres de la ferme urbaine du projet des 5 ponts. Les charges afférentes à ce site sont de 44K€
- Le Hangar 30, dans l'attente de sa libération pour les besoins du projet urbain, représente un coût de 31 K€

Les recettes sont :

- L'ancien site Euromaster pour 2 K€ ;
- Les sites MIN de rien pour 10K€ ;
- Le site de La Bovida pour 5K€.
- Local au rez-de-chaussée de l'opération Ilcome : 5 K€
- Le hangar 30 pour 16 K€

La Samoa, au titre du Traité de Concession loue aussi des ***espaces non bâtis*** :

- Un terrain sur le site MIN Ouest à titre de parking pour le CHU (120 K€ de revenus annuels)

En ajoutant quelques charges diverses ponctuelles (dont du gardiennage exceptionnel de foncier en protection d'occupations illégales de terrains) l'ensemble des dépenses « propriétaires » de gestion / exploitation / maintenance des biens immobiliers propriété de la Samoa, ou pris à bail par elle, s'est élevé à 300 K€ en 2023.

Montant total des recettes locatives et produits divers en 2023 : 570 K€.

5.5 Les autres recettes

Participations privées :

Ce poste enregistre le montant des participations aux frais et charges de la concession d'aménagement pa és par les acquéreurs de droits à construire.

Au titre de 2023, nous avons encaissé :

- Indemnités occupation terrain par des promoteurs 228 K€
- Indemnités occupation terrain par le CHU 167 K€
- Des participations de promoteurs (Projet urbain partenarial) 385 K€
- Recettes stationnement chantiers OP République 122 K€
- Remboursement de frais et/ou de travaux par des promoteurs. 73 K€

Les participations privées ont généré en 2023 un montant total de recettes de 974 K€.

5.6 Les autres dépenses

- **Impôts fonciers : 391K€**
- **Taxe sur les salaires : 5K€**
- **Frais financiers sur emprunts : 175K€**
- **Frais financiers court terme : 2K€**
- **Assurances et frais divers de gestion : 122K€**

6. Les Mandats

6.1 Mandat de libération de l'assiette foncière du CHU

L'année 2023 a principalement permis de relancer les études de maitrise d'œuvre de reprise de la face avant du quai Wilson. Cette phase fait suite à la première phase réalisée en 2017 de travaux arrière du quai Wilson. Il s'agit là de la dernière phase du mandat de libération de l'assiette foncière du CHU.

Ces études en cours, la Samoa travaille en étroite collaboration avec le CHU, notamment avec les réunions inter-MOE/OPC, afin d'accompagner les phases opérationnelles en cours et pour anticiper les sujets à la livraison (ex : raccordements définitifs, signalétique depuis l'espace public, qualité des façades, 5ème façade) ainsi que les sujets prospectifs en lien avec la mise en service indirecte du CHU (programmes immobiliers h teliers, services annexes, bâtiment O…).

En revanche, aucun travaux dimensionnant ne figure au bilan de cette année 2023 sur le mandat puisque la SAMOA a poursuivi les études de conception du confortement du quai Wilson avant et a lancé les programmes d'investigations complémentaires (béton , ferraillage…), indispensables au démarrage de la phase PRO et à sa finalisation.

Les études réalisées dans le cadre du mandat CHU2 représentent un montant de dépenses en 2023 de 73.367€ HT.

6.2 Mandat des Halles 1&2

Après un chantier fort de nombreux aléas et difficultés (COVID-19, résiliation marchés…), l'année 2022 avait permis de voir arriver la livraison du bâtiment des halles 1&2. Les entreprises et toute l'ingénierie ont réussi à tenir le planning du projet et rester dans les enveloppes financières confiées.

L'année 2023 a permis la prise de possession des lieux par les autres occupants (association PING, bureaux industries culturelles et créatives, événementiel…) et la mise en exploitation complète du bâtiment.

Elle a aussi permis de suivre l'année de parfait achèvement du chantier, avec la levée de la grande majorité des points de d sfonctionnement. Deux points d'amélioration sont néanmoins identifiés : une amélioration de l'étanchéité à l'eau de la façade Ouest et la nécessaire résorption d'un phénomène de condensation constaté dans le hall couvert.

Ce bâtiment des halles 1&2 est d'ores et déjà un marqueur fort du quartier de la création et est un support privilégié pour favoriser l'action de la Samoa auprès des industries culturelles et créatives.

Les travaux réalisés dans le cadre du mandat des Halles représentent un montant de dépenses globales de 10.092 K€ HT, dont 150.538 € réalisés en 2023.

6.3 Mandat d'Etudes Préalables Hôtel Dieu

Le conseil métropolitain des 22 et 23 juin 2023, a approuvé le mandat d'études préalables sur le site de l'H t el Dieu, confié à la Samoa. Ce mandat poursuit trois grands objectifs

préparer la prise de gestion du site, essentiellement du patrimoine bâti et établir un état des lieux précis du site. Cette étape comprend des diagnostics techniques (sûreté, topographie, géotechnique, pollution, structure, fluide…) et une anal se des capacités de ré usage des bâtiments et des programmations possibles et utiles pour le territoire et ses habitants.

consolider la vision stratégique vocation globale du site, urbanisme transitoire, parc nourricier, ré emploi des bâtiments. Cette étape doit produire l'armature du projet processus c'est à dire définir les grandes orientations d'une vision programmatique, urbaine et pa sagère.

proposer une économie de projet adaptée aux temporalités du projet processus depuis la prise en gestion du site jusqu'à la terminaison de projet. Cette dernière étape doit définir des scénarios de gouvernance et d'économie pour conduire le projet processus.

Ce mandat, notifié le 30 octobre 2023 pour une durée de 4 ans, doit permettre de dégager une vision prospective de l'H t el Dieu afin de préparer la prise de possession de la quasi totalité du site et son activation, suite au départ du CHU prévu à hori on 2027.

Il prévoit un budget d'études externes de 1 495 000 € HT / 1 794 000 €TTC – soit une vingtaine d'études, et une rémunération pour la Samoa de 933 246 € HT, soit 1 119 895 € TTC pour ces quatre années intenses.
En 2023, la Samoa a perçu une avance de démarrage destinée à couvrir les études de 358.800 € et deux trimestres de rémunération, soit 116.656 €.

Le secteur stratégique de l'H te l Dieu, pièce maîtresse du projet Loire au Cœur, offre l'opportunité unique de développer un projet ambitieux en bord de Loire au cœur de la étropole nantaise.

Les enjeux de renaturation, l'ouverture sur la Loire et les quartiers voisins, ainsi que la recherche d'une mixité de fonctions à travers le réemploi de certains bâtiments seront des leviers majeurs de cette reconversion. Une programmation innovante, tirant parti du potentiel de l'existant en complémentarité avec l'offre du centre ville et de l'île de Nantes, devra permettre d'articuler l'échelle de proximité à celle de la centralité métropolitaine.

La régénération d'un milieu habité et favorable à la santé à partir de cet ensemble bâti monumental et hétérogène se veut exemplaire en termes de transition écologique pour répondre aux grands enjeux environnementaux changement climatique, risques sanitaires et h drauliques, raréfaction des ressources, diminution de la biodiversité… Les choix de réemploi ou de transformation du bâti existant devront laisser une place significative à la nature et à la biodiversité.

La définition d'une stratégie d'intervention phasée sera le fil conducteur nécessaire pour la mise en œuvre d'un projet processus, qui va démarrer à la prise de possession des lieux pour se poursuivre dans le temps long du projet urbain.

TROISIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONELLE DU POLE ECONOMIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

I. Eléments significatifs

L'année 2023 marque un réel tournant dans l'action du p l e économique de la Samoa avec l'installation puis l'ouverture au public des Halles 1&2, en bâtiment totem des industries culturelles et créatives au cœur du Quartier de la Création, marquant ainsi l'achèvement de la transformation du projet des Halles mais aussi la fin d'un premier c cle d'aménagement urbain qui nécessite de se projeter à compter de 2024/2025 vers une nouvelle étape du Quartier de la Création.

L'installation au sein des Halles 1&2 se caractérise par ailleurs par l'intégration des nouveaux métiers et de nouvelles compétences au sein de la Samoa notamment évènementiels et commerciaux.

Par ailleurs, l'année 2023 aura également été marquée par

La fermeture des premiers hangars du Port, nécessitée par l'évolution du Quartier Prairie au Duc ;

Le lancement du chantier des ateliers illefeuille au sein du in de Rien Sud ;

L'accueil des premières résidences au i n de Rien Nord avec notamment la préparation du spectacle de Ro al de Luxe ;

Le lancement de la nouvelle offre d'accompagnement des entreprises avec le développeur e dia Image Evolution ;

L'organisation de la deuxième édition de Chtiiing

On notera également, les éléments suivants

265 entreprises hébergées par la Samoa (inclus locataires Solilab) soit plus de 1000 emplois créatifs sur 17 sites à l'échelle de l'Île de Nantes avec un taux d'occupation supérieur à 95%

124 demandes d'accompagnement d'entreprises dont 80 ont été accélérées dans les quatre programmes proposés par la Samoa

98 sociétés membres du réseau des Alumni

24 millions d'euros de financement obtenus en 2023 par les entreprises qui ont été accompagnées par la Samoa

8 nouveaux projets d'expérimentations en 2023 qui complètent les 29 expérimentations de la Samoa déjà déplo ées

La publication du « Book Expérimentation » avec la Banque des Territoires dans le cadre du programme Quartiers Démonstrateurs

La consolidation des relations avec les territoires de o ntréal et de Recife, avec pour ce dernier l'opportunité de relancer, à la demande de l'AFD, un second projet Ficol pour la période 2025/2027

L'obtention de plusieurs financements complémentaires notamment le PIA France 2030 (+50K€), le soutien du inistère de la Culture au dispositif d'accélération des projets culturels (+43K€) ou encore les projets en lien avec la santé globale (S nopse et Nantes en Pleine Santé)

II. Bilan d'activité par pôle de compétences

1. Immobilier d'activité

Dans le cadre de ses missions, la Samoa favorise l'implantation d'entreprises ICC sur l'île de Nantes, principalement sur les quartiers de la création, de prairie au duc et du futur quartier République.

L'action de la Samoa prend donc la forme :

- D'orientation et de diagnostic, il s'agit d'assurer, en lien avec les services de Nantes é tropole, et de Nantes Saint Na aire développement, une mission d'interface visant à orienter les porteurs de projets ICC vers des solutions immobilières après diagnostic et définition de leurs besoins.

- D'un accompagnement à l'implantation d'entreprises sur des programmes neufs soit en phase d'investissement soit en phase de livraison ;

- D'une offre d'hébergement dans différents lieux créatifs adaptés aux spécificités de filières ICC pour lesquels le pôle immobilier de la Samoa assure la gestion locative.

1.1 Immobilier d'entreprises ICC sur l'île de Nantes

Les Industries créatives et culturelles se déploient désormais sur l'ensemble de l'Ile de Nantes. Plusieurs programmes immobiliers localisés sur les Quartiers République et Prairie au Duc seront livrés dans les prochains mois permettant l'implantation de nouvelles entreprises ICC, consolidant ainsi le positionnement de l'île de Nantes comme hub d'innovation et de créativité.

L**es livraisons programmées en immobilier de bureaux pour la période 2022-2024 sont les suivantes** :

Désignation	Maîtrise d'ouvrage	Dont SP bureaux
Quartier République ADAM	**Linkcity**	7.881 m²
Quartier République ANNA	**ADI**	3 290 m²
Quartier République BOUL	**Icade / Rei**	1 700 m²
Quartier République GINA	**LOD**	4 900 m²
Ilot F Prairie au Duc Sud	**OCDL Groupe Giboire**	3 050 m²
Alstom Bergeron - DY 190	**Quartus**	8 000 m²
TOTAL		**28.821 m²**

Depuis 2017, Nantes Métropole et la Samoa ont mis en place un dispositif de coordination des demandes et anal ses des besoins immobiliers des porteurs de projets et entrepreneurs ICC à l'échelle de la métropole.

A ce titre, la Samoa assure, en lien avec les services de Nantes Métropole, de la CCI, de Nantes Saint-Nazaire Développement, et de la plateforme « Nantes Entreprises dans ma poche », une mission

d'interface visant à orienter les porteurs de projets ICC vers des solutions immobilières après un diagnostic et une définition de leurs besoins.

Cette mission prend appui sur des dispositifs de formulaires « on line » disponibles à la fois sur la plateforme « Nantes Entreprises dans ma poche » et sur le site : https://www.samoa-nantes.fr/pole-economique/immobilier-activites/formulaire-hebergement/

Une revue mensuelle est effectuée après analyse des formulaires pour évaluer les suites à donner et trouver les meilleures solutions d'hébergement.

1.2 Immobilier d'activité de la Samoa

La transformation de l'île de Nantes présente des opportunités immobilières qui permettent à la Samoa de développer, avec le patrimoine dont elle dispose ou qu'elle prend en location, une offre locative répondant aux spécificités des entrepreneurs culturels et créatifs.

L'**offre immobilière de la Samoa** se caractérise par 3 types de biens :



Le dispositif immobilier proposé par le Pôle Economique de la Samoa permet une première installation des entreprises et des porteurs de projet en diminuant leurs coûts fixes. Il favorise dans un second temps l'investissement sur le marché privé.

- **L'immobilier tertiaire se caractérise par de petites surfaces à loyers modérés** avec des contrats de location souples sans engagement ni dépôts de garanties, sur une durée limitée avec reconduction annuelle possible sous réserve d'une progression du lo er. Cette tarification échelonnée doit garantir une offre accessible à tous en incitant les entreprises installées et stables financièrement à se diriger vers le marché privé.

- **Les ateliers proposent de plus grandes surfaces permettant aux artistes et collectifs de créer des œuvres.** Les contrats de location sont également souples (principe de la convention d'occupation précaire) et les loyers modérés.

- **Les lieux d'expérimentation permettent d'accueillir des collectifs sur des espaces en transition urbaine qui prennent appui sur des friches industrielles ou urbaines.**

Bilan d'activité du pôle immobilier de la Samoa en 2023 :

Ouverture des Halles 1&2 :

Livrées en novembre 2022, ce site a tout d'abord été pris en charge par les équipes du pôle économique de la Samoa, qui y a installé ses bureaux en décembre 2022.

A compter de janvier 2023, les Halles 1&2 ont été mises en activité locative. Ainsi, l'association PING a pris en location un espace de 550 m² au rez-de-chaussée du bâtiment pour y établir sa nouvelle activité.
Les travaux d'aménagement nécessaires à la mise en place de l'atelier de fabrication ont eu lieu au cours du premier semestre 2023, avec une inauguration pendant la Nantes Design Week en septembre 2023.

Au premier trimestre 2023, les équipes du pôle immobilier et du pôle exploitation de la Samoa ont assuré l'aménagement des bureaux et la mise en place des différents services nécessaires à l'accueil des structures dans la partie tertiaire au R+1 et R+2 sur 550m², à savoir :

- Aménagement des bureaux (tables, fauteuils, caissons de rangement et armoires)
- Couverture internet filaire et wifi privative pour chaque locataire
- Aménagement des espaces communs, cuisine partagée, salles de réunion, espaces de pause
- Prestation de ménage
- Élaboration du contrat de prestation de services et du règlement intérieur du bâtiment

La commercialisation des différents bureaux (une vingtaine) s'est effectuée par le biais d'un appel à candidature lancé en novembre 2022. Les entreprises sélectionnées ont pu visiter les espaces au premier trimestre 2023. Les premiers locataires sont entrés dans les locaux en mars 2023, et l'ensemble des espaces locatifs ont été occupés à partir de juin 2023. Depuis, le taux de remplissage de la partie immobilière tertiaire des Halles 1&2 est de 100%. Au total, 22 structures sont accueillies dans les Halles 1&2.

Déploiement du Min de rien Nord et Sud :

Durant l'année 2023, la Samoa a procédé au déploiement de l'activité locative de in de Rien principalement à l'échelle nord de celui-ci.
Cela s'est notamment caractérisé par :

1) L'installation de Studio o tion Lab (cellule 103) sur 300m² dédié au cinéma en Stop otion
2) L'implantation d'un atelier de scénographie par le Warehouse 44
3) La mise en location des bureaux de la partie tertiaire (ex : Cryolog) qui accueillent 10 entreprises de la culture et du spectacle vivant

Par ailleurs, l'activité de la Samoa a déplo é une offre de location courte durée afin d'accueillir en résidence des collectifs, associations culturelles ou studio de production pour des usages tels que des tournages de film, répétition de spectacle des arts de la rue (Ro al de Luxe) ou montage de scénographie… L'ensemble au sein de la cellule 104 ou en extérieur pour un total de 280 jours de location.

Par ailleurs, la Samoa a poursuivi la mise en usage des espaces au sud du Min de Rien notamment en dégageant des esplanades au sud-est en vue d'installer, courant 2024, des équipements de stockage (container) permettant d'envisager une implantation d'un point relais de l'action de la Ressourcerie Culturelle.

Enfin, le chantier visant à accueillir les 35 ateliers d'artistes de illefeuilles a été engagé pour une livraison prévue au printemps 2024.

Fermeture du Hangar 20 :

Après 11 ans d'exploitation, la Samoa a mis fin à l'exploitation du Hangar 20. Ce bâtiment, situé sur le quai des Antilles et propriété du Grand Port Nantes Saint Nazaire, développait 215 m² d'atelier d'artiste et 125 m² de bureau tertiaire destiné aux ICC.
Cette fermeture intervient en raison d'un équilibre économique devenu impossible à assurer sur le site entre les charges et la redevance d'occupation fixée par le Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire. L'ensemble des locataires a été informé et prévenu en janvier 2023, pour une fermeture effective fin juin 2023. Des solutions de relocalisation pour l'ensemble des locataires ont été proposées à l'échelle du patrimoine de la Samoa.

Renouvellement de contrats :

La Samoa dispose de plusieurs contrats de prestations de service à l'échelle de son patrimoine locatif :

- Le contrat de nettoyage multisites
- Le contrat de sécurisation multisites
- Le contrat de gestion technique, administrative et comptable

En 2023, la Samoa a procédé au renouvellement du contrat de gestion technique, administrative et comptable de ses sites locatifs via un appel d'offres ouvert lancé en septembre, pour une notification de l'entreprise Colbert PM au 01/01/2024. Ce prestataire est un maillon important de l'offre locative de la Samoa et un partenaire quotidien des équipes du pôle immobilier.

Au 31/12/2023, le parc immobilier de la Samoa comprend donc 16 sites dont 11 sont affectés à la délégation de service public.

Synthèse du parc immobilier de la SAMOA





Synthèse du Parc immobilier de la Samoa au 31/12/2023

Parc immobilier inclus dans délégation de service public, géré par le Pôle économique de la Samoa :

Nb sur le plan	SITE	SURFACE en m²	TYPOLOGIE	NB LOTS	NB *Entreprises*

1	Le Karting	1 200	Bureaux	49	40
2	La Centrale	1000	Bureaux	25	30
3	Creative Care Factory	220	Bureaux	10	8
4	MAISON DU PORT	250	Ateliers	4	2
5	HALLE 6 EST	515	Bureaux	21	17
6	HALLES 1&2	3 400	Bureaux	25	20
7	MIN DE RIEN NORD (101/102/103/104)	2 400	Bureau, Atelier, stockage	4	19
8	MIN DE RIEN SUD (111A/111B)	750	Bureau, Atelier, Stockage	2	10
9	CHAPIDOCK	540	Terrain	1	1
10	Le HUB	70	Atelier	1	1
11	Les Ecossolies	5000	Bureau, Atelier Stockage	1	95
	TOTAL	15 345 m²			243

Parc immobilier Hors délégation de service public, géré par le Pôle économique de la Samoa :

Dans le cadre des différentes missions confiées à la Samoa, le développement du projet urbain offre des opportunités de prise de position sur des friches urbaines et industrielles, lesquelles permettent d'ouvrir de nouveaux terrains de jeux propices au déploiement d'initiatives hors Industries Culturelles et Creatives.

Ainsi, le p l e économique assure une mission de gestion hors DSP, en complément de l'action du p le urbain. L'équipe du p l e économique intervient dès lors comme « prestataire » pour assurer la gestion des sites.

Compte tenu de ses compétences et de son savoir-faire, la Samoa apporte par ailleurs son concours à la définition et à l'installation de projets. Ainsi en 2023, le pôle économique est intervenu sur les opérations suivantes :

- Ferme urbaine des 5 ponts, initialement dévolue à accueillir une extension de la Sauge, installée à Min de Rien. Le projet a nécessité une réorientation afin de trouver un exploitant en capacité de répondre aux contraintes financières et d'exploitation du site. A l'issue d'un appel à candidature initié en 2022, un nouveau consortium d'acteurs (La Florentaise et les Apprentis d'Auteuil) a été sélectionné puis accompagné tout au long de l'année en vue d'une installation courant 2024.

- Gina, opération immobilière dédiée aux filières de la santé globale, pour laquelle la Samoa a apporté son concours pour les définitions des bureaux à prix réduits afin d'optimiser le modèle.

N°·sur·le·plan¤	SITE¤	SURFACE·en·m²¤	TYPOLOGIE¤	NB·LOTS¤	Nb·Entreprises¤
1¤	MIN· DE· RIEN· SUD· 108/109/107¤	4·400¤	Atelier· agriculture· urbaine·logistique¤	3¤	17¤
2¤	Wattignies· Social· Club¤	1·000¤	Ateliers·et·bar¤	1¤	3¤
3¤	Hangar·32¤	550¤	Salles· événementielles/· espace·expo¤	1¤	¤
4¤	SERRES· DES· 5· PONTS¤	1·000¤	Espace· de· production·agricole¤	1¤	0¤
5¤	Ile· come/· La· Trocquerie¤	80¤	RDC·commerciale¤	1¤	1¤
6¤	HANGAR·30¤	950¤	Ateliers¤	2¤	1¤
¤	**TOTAL¤**	**7·980·m²¤**	¤	¤	22¤



EN SYNTHESE POUR LE PARC IMMOBILIER DE LA SAMOA

- **265 entreprises, clusters et collectifs ICC hébergés (incluant les locataires du Solilab)**
- **22 structures hébergées hors ICC**
- **+ 1 000 emplois hébergés**
- **Turn-over de 10%**
- **Taux d'occupation de 95**
- **Chiffre d'affaires 2023 : 998 420,8 €HT**

2. Accompagnement et conseil au développement économique

La Samoa est un opérateur économique dont la finalité est de développer les filières des industries culturelles et créatives par la création de valeur et d'emplois. **Le pôle économique propose une offre globale de services et de conseils aux porteurs de projets, startups et entreprises de ces filières.**

Dans son offre de services, la Samoa propose différents modules :

- Accompagnement et conseils aux entreprises et porteurs de projets ICC.
- Aide à la recherche de financements.
- Accélération de projets ou d'entreprises en création ou en forte croissance.

SYNTHESE POUR L'OFFRE DE SERVICE DE LA SAMOA

- **Nombre de demandes d'entreprise traitées : 219**
- **Nombre d'entreprise accompagnées : 124**
- **Nombre d'entreprise accélérées : 80**

2.1 Accompagnement et conseils aux entreprises issues des filières culturelles et créatives

La Samoa propose une offre de service aux porteurs de projets économiques, en lien avec les 12 filières des industries culturelles et créatives, qui s'adapte au niveau de maturité des projets et entreprises :

- **Diagnostic / évaluation :** état des lieux du projet et de son environnement, évaluation des besoins et premières recommandations. Puis prise en charge par le pôle économique de la Samoa ou réorientation vers une structure d'accompagnement : CCI (Maison de la Création), Ecossolies, Atlanpole…

- **Programme d'accompagnement personnalisé** accessible après la phase d'évaluation et de diagnostic (dispositif Tandem) qui comprend :

    - **Un accompagnement à la création** (aide à la formalisation d'une proposition de valeur, validation des cibles de clients, d'un modèle économique pérenne, aide à la rédaction de business plan, mise en relation avec des avocats ou experts comptables pour finaliser la création).

    - **Un accompagnement au développement** (élaboration d'un plan de développement commercial, évolution du modèle économique, évolution de la stratégie de développement, financement de l'innovation...).

    - **Une mise en réseau**. Le p l e économique de la Samoa positionne son action au cœur d'un réseau de partenaires. Il anime des revues de projets pour coordonner son action et suivre les entreprises ICC avec les structures d'accompagnement partenaires dont Atlanpole, Réseau Entreprendre, Nantes Initiative, les Ecossolies, CAE OZ, Nantes Saint-Nazaire Développement, France Active…

L'activité du pôle économique de la Samoa en termes d'accompagnement est significative avec :

- **219 demandes d'entreprises** (-10%) dont 124 portant sur un besoin d'accompagnement, et 95 sur des questions d'immobilier.

- **Parmi les 124 demandes d'accompagnement :**

    - **13 projets ont été réorientés, après évaluation, vers d'autres structures** de la création d'entreprises partenaires du p l e économique de la Samoa (Ecossolies, Trajet, CCI, Atlanpole…).
    - **81 projets ont été bénéficiaires d'un programme d'accompagnement personnalisé (identique aux années précédentes) dont 36 projets créatifs et 45 projets culturels ou média/audiovisuel (soit 55 %).**

2.1.1. Accès au financement pour les entreprises ICC

Les partenariats initiés pour la Creative Sélection et Culture Sélection ont été reconduits avec la Banque Populaire Grand Ouest et se renforcent avec la Banque Publique d'Investissement, France Active, et les réseaux de business angels, notamment ABAB.

La Samoa travaille régulièrement avec d'autres partenaires financiers, Initiative Nantes, Réseau Entreprendre, notamment. Ces partenaires interviennent lors du jur de sélection initial mais également lors d'un atelier sur le business plan, ce qui permet aux lauréats d'avoir des retours « de financeurs » et des conseils sur leur projet, notamment dans la recherche de fonds ; et aux partenaires, d'identifier les projets finançables par leurs structures.

Les financements obtenus par les entreprises qui ont été accompagnées par le pôle économique de la Samoa ont atteint un total de 23.8 M€ en 2023 avec 90 de levées de fonds mais également des subventions BPI et des prêts bancaires.

Par ailleurs, 11 dossiers de PL2I ont été montés cette année et les 11 ont été financés (2 fois plus que les autres années).

Le montant cumulé des financements est de 66.7 M€ sur les 10 dernières années.

2.1.2. Accélérateurs et développeurs de projets créatifs

Pour compléter son offre de service à destination des porteurs de projets, le pôle économique de la Samoa propose des dispositifs d'accélération de projets. En 2023, le pôle économique anime :

- 2 **dispositifs d'accélération**
- Un **dispositif « Alumni »** pour les entreprises passées par l'un des dispositifs
- Un dispositif **développeur « Créative Evolution »** pour des entreprises en changement d'échelle.
- Un nouveau dispositif **développeur « Média Image Evolution »** pour des entreprises de cette filière souhaitant développer de nouveaux projets / business.

<u>Creative Sélection</u>

Depuis 10 ans, le pôle économique de la Samoa a mis en place **un accélérateur dédié** aux porteurs de projets culturels et créatifs à fort potentiel grâce auxquels **65 porteurs de projets ont été accompagnés, 250 emplois créés et 22.3 M€ de financement obtenus (soit 15 % de plus qu'en 2022).**



LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF :



La Creative Sélection est un programme d'accompagnement destiné à accélérer des projets créatifs à fort potentiel économique. Durant neuf mois, les porteurs de projets sélectionnés bénéficient de 17 ateliers animés par des experts, d'un coaching mensuel personnalisé réalisé par le p le économique de la Samoa et d'heures de conseil gratuites de la part des partenaires du programme.

Le taux de survie à 3 ans des entreprises accompagnées par la Creative Sélection est de 86 %.

La saison 2023 de Créative Sélection regroupe des projets à différents stades d'avancement, ra onnant sur toutes les filières des industries culturelles et créatives. Un projet est en autoentrepreneur (et doit évoluer vers la création d'une société) et 5 lauréats ont déjà un 1er chiffre d'affaires.

- **STUDIO FANTASK** produit et diffuse des podcasts jeunesse, basés sur des récits empruntant les codes du dessin animé**.**
- **RUNWAY SHOWER** conçoit et exploite des stations douches aux abords des quartiers d'affaires et zones d'activités et participe à l'amélioration de la qualité de vie au travail.
- **GALERIE GAÏA** est une galerie d'art contemporain. Elle a créé un studio de conception et de production d'œuvres d'art sur-mesure, à destination des entreprises et des collectivités locales.
- **TECHNOLIGHTS** a développé un algorithme de synchronisation innovant destiné à l'automatisation des jeux de lumières dans les secteurs du spectacle et du divertissement.
- **PANOPOLI** transforme les déchets plastiques en panneaux puis en produits, 100% recyclé et 100% recyclable, destinés aux professionnels de la création.
- **ODETTE ET ROSE** est une marque de maroquinerie végan et responsable positionné sur le secteur haut de gamme. **Cette entreprise a quitté le dispositif à la suite de son déménagement hors Région.**

Chiffres de la saison 10 (en cours) :

- **26** candidatures ; **6** lauréats
- **5** entreprises déjà créées ; **1** création d'entreprise à venir
- 1 PL2I obtenue (7 K€)
- Un accompagnement de **9** mois avec **17** ateliers correspondant à **84 heures** de formation et **60** coachings individuels

Accélérateur Culture Sélection



Depuis 2019, en complément du dispositif Creative Factory Sélection, la Samoa propose un accompagnement spécifique aux porteurs de projets, entreprises ou associations culturelles en phase d'amorçage ou de développement : l'accélérateur Culture Sélection.

Son ambition première est d'aider ces acteurs à développer leurs projets de manière pérenne et solide. Il permet notamment d'identifier et travailler des modèles économiques mixtes durables, de générer des temps d'échanges entre acteurs culturels et d'accéder à des réseaux d'experts.

Ce dispositif s'adresse aux porteurs de projets et entrepreneurs culturels, mais aussi aux entreprises, associations et collectifs issus des **filières des arts visuels, spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine, édition et métiers d'art**.

Il est désormais installé dans le paysage nantais et des Pays de la Loire et le savoir-faire de la Samoa auprès des entrepreneurs culturels est à présent reconnu.

Cet accélérateur est structuré en trois volets d'accompagnement :

- **Des ateliers collectifs** (1 à 2 jours par mois - au total **15 ateliers)**
- **Des rendez-vous individuels** avec un bin m e de l'équipe d'accompagnement de la Samoa
- **Des conseils et rendez-vous d'experts** dispensés par des experts métier (expert-comptable et stratégie de financements privés),

LES PARTENAIRES DU DISPOSITIF :

Nantes Métropole

Région PAYS DE LA LOIRE

samoa

LE THOER AVOCAT

collectif 100 WATTS

FRANCEACTIVE Les entrepreneurs engagés

mŏdo.

proarti devenez artistes angels

UNDAE Andréanne JACOB

Le dispositif a entamé sa **5ème saison** en septembre 2023 avec **7 structures culturelles accompagnées**, après une sélection opérée par un jur composé de professionnels et d'experts des filières culturelles qui s'est tenu le **12 septembre 2023**.

Voici les 7 lauréats 2023 de Culture Sélection :

- **LA VOLIERE** :
La Volière est un lieu artistique et culturel basé à Saint-Nazaire dédié aux Arts du Cirque avec une spécificité pour les disciplines aériennes. Le projet ambitionne de devenir à horizon 5 ans un pôle de référence des Arts aériens au niveau national et international. https://lavoliererecirque.com/

- **LA PARENTHESE** :
La compagnie La parenthèse, installée à Angers, sillonne les salles de spectacle avec des créations mêlant la danse à d'autres disciplines (musique, théâtre,..). La compagnie développe des projets où la question de l'immersion, de la place du spectateur est questionnée, avec de nouveaux modèles économiques à imaginer. https://www.la-parenthese.com/

- **MOTION LAB** :
Le Motion Lab est un tiers-lieu créatif et éco-responsable qui porte un projet de studio de cinéma d'animation en volume (stop motion). Accueil de tournage, formation professionnelle, c'est un outil au service du développement de la filière audiovisuelle dans le Grand Ouest.

- **LES DOCKS DU FILM** :
Les docks du film mettent à disposition des moyens techniques pour les tournages et la post production de films. La structure souhaite développer l'activité actuelle et créer un p le de mutualisation de compétences et de matériel avec plusieurs acteurs du secteur de l'audiovisuel. https://lesdocksdufilm.com/

- **MOTS DE TETE COMPAGNIE** :
Pôle de Recherche et de formation en Théâtre Visuel. La compagnie souhaite désormais développer, à Nantes, une école pour les artistes professionnels, un lieu de pratiques amateurs et un laboratoire de recherche qui décloisonne discipline, évolutions technologiques et techniques. https://www.motsdetetecompagnie.com/

- **KREATUR STUDIO** :
Kreatur Studio est un collectif de créateurs spécialisés dans la prévisualisation et les effets visuels plateau pour les productions audiovisuelles. Ils proposent aux producteurs audiovisuels un support visuel attrayant pour vendre leur projet, déterminer les installations techniques du plateau ou simuler des scènes complexes avant de passer à la réalisation. https://kreaturstudio.com/

- **JULIE BARBEAU** :
L'atelier Julie Barbeau est spécialisé dans la conception et la réalisation d'œuvres murales, brodées à la main. éritables objets d'art et de collection, ces pièces uniques sont destinées à l'h te llerie de luxe, les maisons de luxe et les particuliers. Julie Barbeau était lauréate du concours de pitch du Forum Entreprendre dans la Culture 2022 et avait ainsi remportée sa place dans l'accélérateur.
https://julie-barbeau.com/

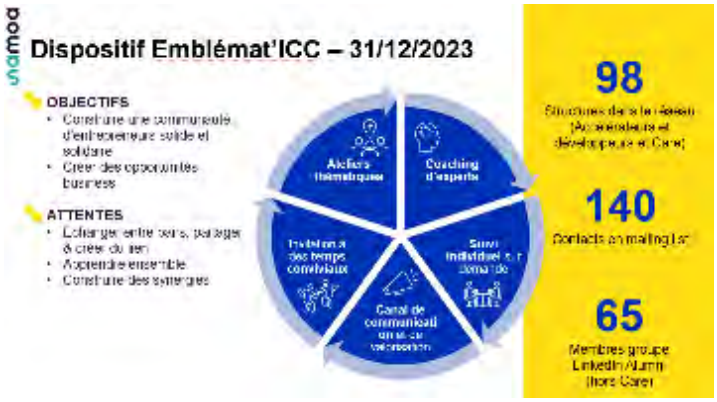
Chiffres clés de la 5ème saison

- **31** dossiers de candidatures reçus / **12** pré-sélectionnés
- **7** lauréats
- **22** emplois
- Un accompagnement de **10** mois avec **15** ateliers correspondant à **80 heures** de formation et **63** coachings individuels

Dispositif Alumni – Emblémat'ICC

Depuis juin 2018, le pôle économique de la Samoa anime un dispositif « Alumni » afin de permettre aux entrepreneurs passés par un accélérateur d'avoir accès à des ateliers, d'échanger entre pairs, et de construire des synergies.

En 2023, ce dispositif prend de l'ampleur et a trouvé son public : il devient le dispositif Emblémat'ICC, bénéficiant d'un financement du Ministère de la Culture.



Fin 2023, **98 structures ont accès à ce dispositif d'accompagnement**, représentant 140 personnes.

Afin de construire une communauté d'entrepreneurs solide et solidaire tout en créant des opportunités business, ce dispositif propose du conseil personnalisé, des évènements et des ateliers portant sur des thématiques non abordées lors des différents programmes d'accélération. A titre d'exemple :









- **Ateliers collectifs :** Un calendrier d'ateliers collectifs mensuels est proposé aux Alumni afin de les faire monter en compétences sur des thématiques précises sur la base d'une programmation établie avec les entrepreneurs avec 10 rencontres annuelles.

- **Coaching et conseil individuel :** En complément des coachings proposés par les équipes de la Samoa aux alumni, des séances de conseil personnalisé ont été animées par des experts partenaires de la Samoa sur deux thématiques :

  - **Coaching dirigeant** avec Arnaud Jéhenne (consultant expert) : 4 entreprises coachées en challengeant les dirigeants sur leur stratégie de développement
  - **Prospection commerciale** avec Gérard Crépel (consultant expert) : 9 entreprises accompagnées dans le développement de leur stratégie commerciale
    - Les principales informations à retenir à l'échelle des Alumni de nos accélérateurs sont notamment :

- **Beem Energy** le spécialiste des kits photovoltaïques pour l'autoconsommation signe une levée de fonds de 20 millions d'euros
- Le groupe de production audiovisuelle indépendant **Main Avenue** (70 salariés permanents, 8 € de CA) reprend le studio de motion design Blackmeal (15 salariés, 700 K€ de CA)
- NAOTRACK a levé 600 K€ pour déplo er son s stème de trackage lumière à l'export
- **Ozzak** lève 600 000€ pour rendre le cinéma moins cher grâce à sa plateforme de vente de places à prix réduit
- **Urban Canopée**, la start-up qui rafraichit la ville par le végétal, vient d'annoncer une levée de fonds de 2,7 millions d'euros

- **Mobidys** a reçu le Prix “Services” au Start West 2023
- **Orthopus** a bouclé une levée de fonds de 2 € début février 2023 pour promouvoir ses assistants robotiques permettant aux personnes en situation de handicap de bouger leur bras

Développeur Créative Evolution

Afin de consolider son offre et de mieux répondre encore aux besoins des entreprises ICC du territoire, la Samoa a développé une nouvelle offre d’accompagnement autour de deux dispositifs appelés « développeurs », qui s’adressent aux entreprises ICC à plus forte maturité.

Une deuxième saison du « développeur Créative évolution », a été réalisée de janvier à octobre 2023, avec 6 entreprises.

L’ambition est de proposer un accompagnement pour les entreprises ICC en forte croissance, avec un CA compris entre 400 K€ et 2 € , leur permettant de franchir un nouveau cap de développement et de créer de nouveaux emplois.

Ce dispositif a pour objectif d’accompagner les dirigeants de ces entreprises, dans les principales étapes d’un changement d’échelle de leur structure

- Concrétiser et piloter une stratégie de croissance, ambitieuse et réalisable
- Renforcer la posture et le leadership du chef d’entreprise et le r le des équipes
- Insuffler une politique d’impacts (en termes d’environnement, de social…) dans leur stratégie

Durant une période de 10 mois, le dispositif Creative Evolution comprend un accompagnement en 2 volets avec :

- Des ateliers collectifs animés par des experts partenaires sur 3 thèmes phares du changement d’échelle : le pilotage stratégique (Actyvea) ; la posture et le leadership du dirigeant (Cinetic) ; la structuration financière (Quaternaire) ;
- Un accompagnement individualisé et sur-mesure, sous forme de coachings réalisés par un binôme de coachs de la Samoa.

En option, les entreprises sélectionnées peuvent participer, selon leur besoin, à deux programmes partenaires du dispositif le programme à l’international Go to the World animé par Team France export et Atlanpole et le programme de préparation à la Levée de fonds piloté par ADN Booster.

Une deuxième saison 2023 réussie :

- Les retours des dirigeants sont très positifs sur cette deuxième saison.
- Les entreprises ont formalisé leur stratégie de croissance et leur roadmap à 18 mois avec sa déclinaison en plan d’actions **et démarrer sa mise en application,** avec leurs équipes.
- Une des forces mise en avant est le partage d’expérience avec le groupe et la possibilité de travailler entre pairs sur les thématiques de développement de l’entreprise.

➔ Lien vers les verbatims des lauréats saison 2
https://www.samoa-nantes.fr/pole-economique/accompagnement-projets-entreprises/creative-evolution/

Une sélection de 6 entreprises pour la troisième saison démarrant en avril 2024

Une nouvelle promotion de 6 entreprises du territoire va être sélectionnée et va démarrer le programme en avril 2024 pour 10 mois.

Dès octobre 2023, pour le recrutement des entreprises, la Samoa a fait la promotion du dispositif auprès de son réseau d’alumni et de structures d’accompagnement nantaises (Atlanpole, ADN Booster, Ecossolies…). Pour cette troisième saison les entreprises vont été être sélectionnées début février 2024. Ces lauréats paieront un reste à charge d’environ 2000 € chacun.

- Un nouveau module sur la thématique du pilotage des transitions et de l’impact

Pour cette troisième saison le dispositif intègrera un module sur le pilotage des transitions et de l'impact. L'enjeu est de pouvoir définir un plan d'actions spécifique à chaque entreprise sur les enjeux de transitions (Social, environnemental, RH…) et les actions d'impact positif, en articulation avec la stratégie de croissance qui sera définie dans le dispositif. Le module structuration financière est arrêté.

Chiffres de la saison 2 (terminée en novembre 2022) :

- **6** entreprises accompagnées
- **58** emplois
- **4.5 M€** de CA
- **10** mois d'accompagnement comprenant **15 ateliers collectifs**

Développeur Image Média Evolution

Le second dispositif, le « développeur Média Image Evolution », a été préfiguré en 2022, pour un lancement en février 2023. Il est sur cette première édition dédié à la filière Média Image.

Des entretiens préalables avec des entreprises de ces filières (Cinéma, audiovisuel, animation 2D/3D, motion design) avaient fait apparaître des besoins spécifiques, du fait de leur fonctionnement en mode projet, de leurs modèles économiques mixtes et de leur fort besoin de visibilité au national et à l'international. ia ce nouveau dispositif, la Samoa vise à répondre aux besoins des entreprises de cette filière, en les aidants à renforcer leur structuration et les aider dans leur croissance.

Une 1ère année pilote de ce dispositif s'est déroulée de février à juillet 2023, après un appel à candidatures fin 2022.

Les 6 entreprises lauréates :

- **MSTREAM**, agence de production audiovisuelle qui porte un projet ambitieux de studio XR sur la région Nantaise
- **CRABE FANTOME**, agence de production transmédia (storytelling / narration en multimédia) spécialisée dans la mise en valeur de territoire et de projets art/science
- **LA POMPADOUR** : Studio de films d'animation en tous genres (motion design, cartoon, 2D, 3D, webserie, brand content,...)
- **GRANDE OURSE** : agence de production de documentaire et long-métrage / fiction
- **OHNK** : agence de production de documentaires et fictions (long métrage et série)

- **UNSTATIC** : agence créative et studio de motion design



Contenu du dispositif Image / Média Evolution :

- Des temps collectifs (sous format de plusieurs ateliers de 0.5 à 1 journée)
- Du coaching individualisé (1 rdv tous les mois)
- Du co-développement (1 séance toutes les 6 semaines)
- Des temps de learning expedition : La visite du Salon Laval Virtual et la possibilité de participer à une délégation nantaise à Montréal au Québec.

Après cette phase de test de février à juillet 2023, un bilan a été réalisé avec les lauréats : le bilan du dispositif est très positif, les entreprises lauréates sont satisfaites de l'accompagnement proposé, des échanges entre pairs et ont sollicité la Samoa pour prolonger l'accompagnement jusqu'en fin d'année 2023. La Samoa a répondu favorablement en ajoutant sur la fin d'année 2023 :

- Des temps de coaching supplémentaires tous les mois
- Un atelier sur le Plan d'actions commerciales et des rende -vous individuels de mise en pratique du plan d'actions commerciales
- Deux séances de co-développement supplémentaires.

La 1ère année du dispositif Image/Média Evolution a été un succès. Les spécificités des modèles économiques et les modes de fonctionnement dans ce secteur justifie d'avoir un dispositif filière. Et les synergies créées entre les lauréats sont très fortes.

Le vivier d'entreprises des filières Image/ édia présentes sur le territoire de la Région Pa s de la Loire n'est cependant pas suffisant pour un dispositif annuel sur ce secteur.

La Samoa a pu identifier sur le territoire d'autres filières avec des besoins spécifiques (modes de fonctionnement et modèle économique particuliers) c'est le cas notamment de la filière o de Responsable. Ce dispositif sera adapté pour proposer un développeur Mode Responsable Evolution dans le 2nd semestre 2024.

2.2 Open innovation et expérimentation

En sa qualité de développeur économique et d'aménageur de l'île de Nantes, la Samoa se positionne, depuis plusieurs années, dans le champ de l'innovation urbaine et de l'Open Innovation dédiées à la fabrique et usages de la ville. Elle mobilise ses équipes sur des démarches innovantes et/ou créatives et

met à disposition ses ressources constituées de biens immobiliers, fonciers disponibles provisoirement et de compétences projet transversales.

En utilisant l'innovation croisée comme pivots entre les filières économiques et industrielles du territoire, le projet du p le économique de la Samoa est d'accompagner le développement des 12 filières des industries culturelles et créatives, de les positionner comme moteur de croissance économique et générateur d'innovation pour la métropole nantaise et la Région des Pa s de la Loire.

Le pôle économique de la Samoa concentre son activité de fertilisation croisée et d'expérimentation autour de :

- **L'animation économiques via les Communautés créatives et le club des designers nantais et ligérien ;**
- **La structuration des filières émergentes**, avec **une action spécifique initiée depuis 2022 autour de la « mode responsable » ;**
- **Démarches prospectives avec notamment la poursuite d'une réflexion « île de Nantes 2050 » ;**
- **Une offre d'open innovation dédiée aux grands comptes**
- **Une offre de services pour faciliter les expérimentations**

2.2.1. Animation des communautés créatives

Chaque communauté réunit des acteurs de l'économie créative, de la culture, de l'enseignement et de la recherche, des représentants des filières économiques et industrielles et des grands donneurs d'ordre. L'ambition est d'impliquer les acteurs du territoire dans un schéma vertueux d'innovation croisée participative. Depuis 2021, 3 communautés majeures sont animées par la Samoa : **Transitions Urbaines**, **Care** et **Média Culture** (cf. schéma suivant).



Par ailleurs, de façon transversale, deux éléments fondamentaux se dégagent :

- Le « design » doit infuser de façon globale par ses méthodes dans chacune des nouvelles communautés au lieu d'être représenté à part entière.
- Les expérimentations pilotées par la Samoa sont initiées et partagées avec la communauté Transitions Urbaines et insufflent également une dynamique dans les communautés Care et Média Culture.

En 2023, le pôle économique a poursuivi l'animation de ses réseaux et plus spécifiquement ses communautés créatives. Des COPILs, temps de rencontres et d'échanges, ont lieu 2 à 3 fois par an pour chacune des communautés, permettant à l'ensemble des participants d'identifier des acteurs, de suivre la création ou l'évolution des projets à l'échelle métropolitaine.
De plus, nos communautés ont été conviées aux temps évènementiels que nous avons soutenus ou (co-) organisés comme Chtiiing ! en mai, France Design Week en septembre ou encore les Fashion Green Days en novembre.

Par ailleurs, 2 conférences inspirantes ont été proposées sur les thèmes de la résilience et du bien-être.

Enfin cette année riche en animations s'est soldée par « les Ateliers du Créative Lab » permettant de relever 3 défis.

- Le 1er porté par DAHER « Réemploi des matières dans l'aéronautique pour de nouvelles solutions à hautes performances »
- Le 2nd par ENEDIS « Futurs locaux techniques imprimés en 3D : vers de nouvelles formes et usages en zone urbaine et côtière »
- Le 3e par la Samoa « Les futurs lieux d'activité et de loisirs des jardins de l'Estuaire : des aménagements sobres et inclusifs »

Nous avons créé cette nouvelle séquence pour convier et brasser les acteurs de nos réseaux et communautés : entrepreneurs des industries créatives et culturelles, étudiants en design, architecture, numérique, créativité, etc., experts de l'innovation, designers professionnels, industriels engagés dans des logiques de réemploi, … Chaque défi a été animé par un designer qui a conduit la séquence par des méthodologies créatives.

Des concepts transdisciplinaires pertinents ont émergés et ont permis de poser un premier regard sur les problématiques des porteurs de défi.





2.2.2. Animation des écosystèmes du design

Les méthodologies du design sont un effet de levier pour faciliter les collaborations entre les différentes filières économiques et industrielles du territoire mais aussi un mo en transversal d'innovation. L'année 2023 a permis de consolider et d'enclencher des actions en lien avec la feuille de route publiée à la fin d'année 2021 lors de l'étude de cette filière confiée à Katal se
Les objectifs étant de :

- Confirmer le positionnement design et construire une communication institutionnelle
- Participer ou organiser la stratégie évènementielle autour du « design »
- Animer un groupe de rencontres, d'échanges et de réflexions avec les designers de la métropole
- Participer au lancement ou au montage de projets économiques communs
- Contribuer au rayonnement du design nantais en dehors de nos frontières

Au titre de l'année 2023, les principales actions ont été :

- **Le développement du Club des Designers**

En 2023, l'accent a été mis sur l'**élargissement** du réseau des acteurs présents dans le **Club des Designers** et qui a pour ambition de :

- Mettre en réseau les designers du territoire
- Répondre à leurs besoins et développer leur économie
- Se coordonner et fonctionner en mode projet pour relever des défis ou accéder à des financements
- Promouvoir le design de notre territoire pour le faire rayonner au-delà de nos frontières
- Monter des projets économiques et/ou de promotion du design et de leurs acteurs

Près de **35 établissements** y sont représentés acteurs économiques (agence, P E, indépendant, …), académiques, institutionnels et laboratoires d'innovation publique autour de 2 à 3 réunions majeures sur l'année.

Notons aussi, un travail collaboratif mené à partir de février 2023, avec des membres du Club des Designers, pour dessiner les contours d'une réponse à un appel à financement France 2030 régional sur le soutien aux filières stratégiques – instruit par BPI sous validation de la Région. Plusieurs ateliers collectifs ont été organisés pour aboutir à un véritable projet d'ampleur économique. Ce projet se caractérise par une plateforme design, afin de soutenir, fédérer les acteurs et développer la filière du design à l'échelle régionale, en mettant le design au service des transitions

Enfin, la Samoa par l'intermédiaire du Studio Katra a participé au Design Da s. Organisé chaque année par le réseau européen des régions (ERRIN), ces journées permettent de mettre en avant les projets / actions des participants européens. Le bureau de représentation de la région Pays de la Loire à Bruxelles a invité la Samoa à cette 11e édition qui se déroulait en mai. L'objectif de cette journée est d'inspirer l'ensemble des territoires présents à l'échelle européenne par des initiatives et projets en lien avec le design, de les mettre en réseau et de favoriser l'émergence de collaboration entre villes. Le Studio Katra s'est porté volontaire pour exposer un travail porté par la Samoa et son studio autour de renouvellement du quartier Biesse.

- **Coordination de l'organisation de France Design Week 2023**

La Samoa en sa qualité de membre organisateur de la manifestation en local, aux c té s de l'Ecole de Design de Nantes Atlantique, et de l'association Kernel, a participé à cet évènement, organisé en septembre 2023, voué à faire rayonner le « design » sous toutes ses formes, en ayant une forte implication. Plus spécifiquement, la Samoa a proposé une exposition [Empreinte] et a accueilli la clôture de cet événement dans les Halles 1&2.

Quelques chiffres de cette quatrième édition : près de 70 évènements sur le territoire nantais. Environ 8 000 visiteurs qui ont assisté à des représentations multiples du design dont les organisateurs saluent la pluralité : ateliers, démonstrations, rencontre, parcours, visite, expositions, porte-ouverte, table-ronde, conférence, repas, dîner, dégustation…

- **L'installation de l'offre du Creative Lab**

Arrivée dans les Halles 1&2 fin d'année 2022, la Samoa en 2023 a mis en usage les premières brique d'offre du Creative Lab rappelées ci-après. Rappelons que les équipements et mobiliers de ces 3 espaces dédiés à la collaboration projet, aux séquences de créativité, à l'idéation ne seront livrés que courant 2024.



1. **Location** : 3 salles de créativité (de 40 à 80 m²) pensées, aménagées et équipées pour accueillir tout externe dont la manifestation est en lien avec le design et la créativité

2. **Animations** programmation d'un temps fort mensuel, principalement sous forme de formation d'une journée (avec un tarif attractif entre 200 à 300€/participant) proposant de se former, découvrir, manipuler ou améliorer ses pratiques créatives ou d'innovation

3. **Parcours ad hoc** : la Samoa apporte une réponse dédiée à un ou plusieurs partenaires qui a un besoin complexe et pour lequel le design peut apporter des solutions

4. **Open innovation** Un laboratoire créatif d'innovation et d'expérimentation pour imaginer, créer et tester les solutions de demain (et qui s'appuie sur nos nombreux précédents projets).

Sur les volets location et animation de premières occupations d'espace ont donné lieu à des ateliers d'intelligence créative en collectif mais aussi une formation par semestre dans le cadre du programme d'animation. Une première formation pour mieux communiquer ses idées par le dessin et la suivante permettant d'acquérir des compétences pour faciliter la tenue de réunion participative et collective.

Les composantes *ad hoc* et open innovation ont permis à la fois de travailler sur un projet commun de financement France 2030 en Région avec un consortium issu du Club des Designers et de formaliser des réponses sur-mesure à des demandes de collaboration en open innovation

2.2.3. Démarche d'Open Innovation

L'open innovation a exploré de nouveaux champs d'intervention et de collaboration pendant ces 12 mois. Signant des contrats de partenariats avec des acteurs nouveaux et/ou avec des tailles de structure intermédiaires.

SUEZ :



Revenons en premier lieu sur la finalisation du projet avec SUEZ remporté par l'agence de design RUBAN dont la collaboration avait débuté en 2022 :

L'agence a finalisé la réalisation d'un protot pe au premier semestre 2023 et la Samoa a engagé le dernier volet de son contrat en organisant un atelier de tests utilisateurs. Rappel, le concept SUZY s'adresse aux jeunes entre 10 et 14 ans sous la forme d'un jeu ludo-éducatif dans lequel nous retrouvons SUZY – une grenouille (ci-contre) – dans son environnement de vie qui est une mare, directement reliée à la consommation de la maison. L'utilisateur de l'application est questionné sur ces connaissances sur l'eau, est invité à relever des défis et in fine a réalisé au maximum de gestes réduisant la consommation du foyer.

Cet atelier de tests a été organisé avec le concours d'adolescents adhérents au studio 11/15 sur l'île de Nantes et animé par l'ACCORD. Une expérience enrichissante qui a donné lieu à de nombreux enseignements fournis par la di aine d'adolescents présents.

Verlingue & CISN :
Pour chacun de ces acteurs, l'un assureur de biens dans l'immobilier et l'autre groupe immobilier (promotion, bailleur, agence, …), 1 journée a été organisée avec un temps d'inspiration et un temps d'ouverture ou de projection.
L'inspiration s'est faite sous forme de conférence et s'est suivie d'une balade urbaine permettant de mieux appréhender à différentes échelles (rue, quartier, île) les grandes transformations et faits marquants historiques de ce territoire de 337 Ha.
Le temps d'ouverture, dans une logique d'innovation ouverte avec des acteurs des industries culturelles et créatives ou de la fabrique de la ville, s'est concrétisé par des rencontres d'écos stèmes et/ou par des ateliers de design fiction.

Groupe Keran :
Il s'agissait au dernier trimestre 2023 d'accompagner cet acteur dans l'organisation de son challenge innovation ayant lieu en janvier 2024. La Samoa a aidé Keran à identifier 4 défis majeurs sur la base de contributions des salariés. Puis pour chacun de ces défis, la Samoa a réalisé un travail important de veille pour générer de l'inspiration auprès des équipes qui relèveront le challenge.

2.2.4. Dispositif prospectif « île de Nantes 2050 »

Fin 2021 les deux pôles de la Samoa (Urbain / Economique) ont lancé un dispositif commun de réflexion à horizon 2050 s'appu ant sur les 4 piliers du anifeste pour une île durable (Mobilité, résilience, bien-être, biens-communs).

L'objectif était de proposer une d namique d'innovation et de réflexions ambitieuses autour des nouveaux usages et modes de vie en vue de donner un souffle nouveau aux projets de la Samoa au travers des réflexions, débats, défis.

Cette réflexion est menée et accompagnée par 3 parties prenantes : la Samoa conseillée dans une démarche de stratégie et d'animation par a king Tomorrow qui nous fait bénéficier de son savoir-faire et de sa **méthode de design fiction** ; un conseil d'orientation constitué de représentants impliqués dans la fabrique nantaise de la ville et ses usages, et enfin au gré des animations mises en place pour étayer nos réflexions, la contribution d'experts extérieurs.



5 temps de découverte, de rencontres, d'inspiration et de co-construction ont été organisés en 2023 avec des balades urbaines exploratoires, des conférences, un atelier créatif et la rédaction/partage de 2 fictions, artéfact différenciant et immersif destiné à favoriser les réactions et les débats dans un futur projeté.

En cette fin d'année 2023, la Samoa constitue un document de synthèse sous forme de gazette avec notre AMO Making Tomorrow, l'objectif étant de regrouper de façon concise l'ensemble des expériences vécues, des découvertes, des travaux produits et enseignements tirés. L'ultime phase de convergence de ce dispositif s'incarnera par un hackathon en janvier 2024.

2.2.5. Démarches d'expérimentation

Dans le cadre de son offre, la Samoa accompagne les démarches d'expérimentation in situ et in vivo, en prenant notamment appui sur des démarches collaborative, sur une participation active au Nantes City lab, enfin sur le programme Quartier démonstrateur financé par la Banque des Territoires.

<u>Expérimentations partenariales</u>

La Samoa facilite le processus créatif de grands comptes et autres partenaires pour créer des passerelles entre les filières ICC et d'autres filières d'activité et lancer des expérimentations in situ.

Programme LEMON, hub des mobilités douces

En 2023, la Samoa a participé aux ateliers animés par Sensipode pour définir le périmètre des expérimentations à venir portant sur l'intermodalité et les mobilités en périphérie. Elle a également évalué l'expérimentation « Baludik » mise en place de juin à septembre 2023 pour faciliter la découverte de l'offre de transport en commun à travers des jeux en ligne. Cette expérimentation a révélé l'intérêt et l'utilité de la gamification comme un nouvel outil marketing, avec toutefois des points de vigilance qui ont été indiqués aux parties prenantes.

Programme Nantes en pleine santé, expérimentons

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

En 2023 la é tropole a lancé, avec le Nantes Cit Lab et JCDecaux, l'appel à projets « Nantes en pleine santé : expérimentons ! », sur la santé globale. Huit projets, dont deux co-portés par la Samoa, ont été retenus et seront expérimentés sur le territoire entre septembre 2023 et 2024. L'ensemble des projets bénéficient d'un accompagnement spécifique réalisé par la Samoa et Sensipode, avec des ateliers collectifs et du suivi individuel.

En complément de l'accompagnement des porteurs de projets, la Samoa a également pour mission d'animer la promotion de lauréats à travers 3 temps en 2023 et 2024.

SPORT POUR TOUS ET TOUTES, lauréat de Nantes en pleine santé : expérimentons !
Partenaires : Studio Katra, Le Voyage à Nantes, BETONIC
Expérimentation : Janvier 2023 > décembre 2024
Site : Parc des chantiers



À travers un consortium de créatifs, la sollicitation de collectifs associatifs et d'usagers, elle a pour objectif de favoriser l'activité ph sique quotidienne par une approche low tech, le design actif, en utilisant le site du parc des Chantiers, qui est d'ores et déjà le lieu de pratiques sportives libres.
Grâce à la gamification des espaces, l'expérimentation permet de tester une dizaine de disciplines physiques en s'affranchissant des standards habituels du sport. Le parc des Chantiers devient ainsi un terrain de jeux accessible à tous, et à tous les niveaux. Deux grandes typologies d'espace ont été matérialisées afin d'en faciliter les usages.

- Un playgroung en hommage à la sportive féministe Alice Milliat

Du nom de la sportive féministe nantaise née en 1884, à la fois nageuse, hocke euse et rameuse, l'espace Alice i lliat invite à l'activité ph sique libre en faveur de l'égalité hommes / femmes, libre grâce à un design actif.

- Le parcours santé GR cool

Les prémices de ce parcours santé, s'appuyant sur l'existant et invitant à déambuler pour (re)découvrir le parc des Chantiers, ont été posés en 2023. Il s'agit ici d'identifier les ones d'activités proposées pour des pratiques libres, telles que le fitness, la danse, le yoga...

L'expérimentation a pour objectif de valider les réels usages autour des pratiques sportives en s'assurant de l'intelligibilité de l'espace et en vérifiant l'impact du design actif sur la mise en pratique des activités sportives.

Elle permet également de vérifier des hypothèses techniques liées au choix de la peinture, suffisamment robuste et anti-glissante pour être installée et prévenir les risques de chutes, tout en étant réversible pour anticiper la désinstallation de l'expérimentation. Enfin, elle permet à Betonic de vérifier la pertinence d'un nouveau marché, celui de l'usage de blocs bétons comme mobiliers, équipements de l'espace public.

Après un travail de conception de juillet à septembre 2023, les travaux sur site ont démarrés en octobre 2023 et se termineront en janvier 2024. L'évaluation pourra ainsi être lancée en 2024 pour évaluer l'ensemble des hypothèses identifiées.

JOUER POUR BOUGER, lauréat de Nantes en pleine santé : expérimentons !
Partenaires : Smile in the Light, SN Lumiloire
Expérimentation : Décembre 2023 > Février 2024
Site : Rue Viviani



La Samoa, entourée de Smile in the light et SN Lumiloire, encourage la mise en mouvement sur l'espace public par la projection de jeux au sol. Cette solution rend l'activité physique ludique, collaborative et innovante. Le caractère innovant de l'expérimentation réside dans l'adaptation d'une solution initialement prévue pour un usage en intérieur, avec des personnes qui se connaissent, vers un usage extérieur soumis aux contraintes de l'espace public et pour des citoyens qui ne se connaissent pas nécessairement. Ils visent également à renforcer le sentiment de sécurité pour toutes et tous, de nuit, sur l'espace public.

Projetés au sol, les différents jeux proposés par Smile in the Light se déroulent sur un laps de temps où la manette devient le corps : les joueurs doivent se déplacer de gauche à droite de façon rapide et dynamique. Les jeux sont par ailleurs collaboratifs et favorisent l'échange entre les participants, qu'ils se connaissent ou non, améliorant ainsi la cohésion sociale.

Les objectifs de l'expérimentation sont principalement de tester l'usage et la pertinence d'un tel marché en faveur de la santé des usagers de la ville. Elle permet également de lever un panel d'h pothèses techniques liées à l'adaptation d'une solution indoor en extérieur (déformation de l'image, résistance aux conditions météorologiques, ...).

Après un travail de conception de juin à octobre 2023, les essais et installation ont eu lieu en novembre et décembre 2024. L'installation définitive aura lieu début 2024 et laissera la possibilité d'évaluer l'ensemble des hypothèses identifiées.

Programme FICOL

La SAMOA engagée dans le dispositif de Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL), financé par l'Agence française de développement (AFD) a lancé un projet co-porté entre les villes de Nantes et de Recife (Brésil). Ce projet prévoit le développement, l'installation et l'évaluation d'une expérimentation urbaine sur les deux territoires. En 2022, les deux territoires ont identifié des défis communs autour de la Fabrique de la ville : ville non-sexiste, place de la culture, mixité des usages, et place des mobilités.
Un consortium d'acteurs, composé du Nantes Cit Lab, de la Samoa, de l'agence d'urbanisme ARIES à Recife et de l'École de design Nantes Atlantique, s'est ensuite constitué en mai 2023 afin d'imaginer des concepts innovants en réponse à ces problématiques. Deux sites ont été identifiés dans chacune des deux villes, afin de mettre en œuvre deux expérimentations, sur chacun des territoires. À Nantes, ce sont donc les berges nord, quai Doumergue et Hoche, qui ont été retenues, afin d' mener l'expérimentation.

BERGES POUR TOUS ET TOUTES

Partenaires : AFD, KATRA, SN Lumiloire, Eiffage, Art Design Story, ARIES, RECIFE

Expérimentation : Décembre 2023 - Octobre 2024

Site : quai Doumergue et quai Hoche

Une signalétique visible de jour comme de nuit pour faciliter les passages aux points de jonctions, une expérience d'art en réalité augmentée, des ambiances lumineuses attractives, une signalétique artistique invitant les passants à cheminer… l'expérimentation « Berges pour toutes et tous », c'est tout cela à la fois.



Image d'insertion du projet © Studio Katra

Retardée par les intempéries, le marquage au sol sera réalisé par Studio Katra et LuminoKrom et interviendra en 2024. Il sera visible de jour comme nuit afin de bien dissocier les voies piétonnes, cyclables et automobiles.

Programme Tourisme – Solutions&co

Solutions&co s'est portée candidat et est lauréate de l'appel à a nifestation d'Intérêt porté par Atout France pour développer une « plateforme d'appui à l'innovation et aux expérimentations touristiques » lancé dans le cadre du Plan destination France. Cet A I vise à soutenir des terrains d'expérimentation de solutions innovantes portées par des start-ups touristiques françaises qui répondent à des problématiques de développement de filières ou de destinations touristiques.

Solutions&co a candidaté et a été retenue avec 3 thématiques d'expérimentation :

- **L'hôtellerie de plein air** – Préservation de la ressource en eau par les acteurs de l'h te llerie de Plein Air avec la startup Aquatech Innovation
- **Le tourisme à vélo** – Solution de rapatriement de vélos et des personnes au point de départ pour des voyages en itinérance en aller-simple (one-way)
- **Le tourisme d'affaires** – Améliorer la transformation des leads (visiteurs et exposants) : une priorité pour les centres des congrès et parcs d'expositions pour une mise en marché par les bureaux des congrès.

La SAMOA a été sollicitée pour soutenir Solutions&co dans le cadre des expérimentations portant sur le tourisme à vélo et le tourisme d'affaires.



Les objectifs de la SAMOA dans le cadre de ce partenariat sont d'apporter son expertise pour challenger le cadrage et le process des expérimentations, et de réaliser les évaluations des expérimentations tourisme à vélo et tourisme d'affaires.

En 2023, la SA O A a donc accompagné Solutions&co dans le cadrage de l'expérimentation sur l'h te llerie de plein air et a démarré sa mission sur le tourisme à vélo par le cadrage du projet à travers l'élaboration du protocole d'expérimentation avec l'ensemble des partenaires. L'accompagnement continuera en 2024 avec la mise en place de l'expérimentation tourisme à vélo et son évaluation ainsi qu'avec le cadrage et l'évaluation du tourisme d'affaires.

Participation au Nantes City Lab

La Samoa participe à la gouvernance partagée du Nantes City Lab mis en place par Nantes Métropole.
Chaque année, des projets soutenus par la Samoa, sur le territoire de l'île de Nantes sont labellisés Nantes Cit Lab et des réflexions sur l'évaluation des expérimentations sont menées en commun. Les échanges ont notamment abouti à l'accompagnement réalisé auprès des porteurs de projets « Nantes en pleine santé : expérimentons ! ».

Projet Synopse

Le consortium piloté par Nantes Métropole et composé de la métropole, du CHU, de Nantes Université, d'Air Pa s de la Loire, de l'AURAN,de l'ORS et de la Samoa est lauréat en 2023 d'un appel à projets financé par la caisse des dépôts « Territoires intelligents et durables ».

Pour la Samoa, le projet S nopse permettra de proposer un parcours urbain sur l'ile de Nantes comprenant 3 lieux refuges sur la thématique des ilots de fraicheur, la qualité de l'air et l'acoustique.
Les travaux effectués en 2O23 (mise à jour de l'évaluation de la Corolle à la suite de l'été 2023, benchmark des solutions d'ilot de fraicheur) permettront de rédiger un cahier des charges spécifique aux solutions d'ilots de fraicheur compatibles avec l'espace public, performantes et faciles à utiliser.

Projet Quartier Démonstrateur – Banque des Territoires

L'action du pôle économique de la Samoa s'appuie sur le label national de Quartier Démonstrateur décerné par la Banque des Territoires à 8 villes en France dans le cadre d'un projet éponyme.

En collaboration étroite avec les services de Nantes Métropole et le Nantes City Lab, le pôle économique a animé 2 projets macro : Smart Tiers-Lieux et Rue connectée, en lien avec les communautés Transitions urbaines et CARE.

Le programme « Rue connectée et espaces partagés »

Son objectif est de tester et concevoir un espace public « intelligent », lieu partagé, support de services innovants et créateur de nouvelles valeurs d'usages et nouveaux modes d'urbanité, avec les thématiques d'innovation du bien-être, du lien social et du mieux-vivre en ville ; les nouvelles mobilités et les loisirs dans l'espace public ; la transition énergétique, sur espace public.

Les expérimentations « Sport pour toutes et tous » ainsi que « Jouer pour Bouger » concluent le programme Rue connectée.

Programme « Smart Tiers-Lieux »

Son objectif est d'imaginer les tiers-lieux de demain et de créer et proposer des nouveaux services à forte valeur d'usage. Ces services sont expérimentés sur les sites emblématiques de l'île de Nantes (le Karting, la Centrale, MIN de RIEN et les Halles 1&2). Les thématiques d'innovation proposées sont les nouveaux usages et services dans un tiers-lieu notamment culturel ; les parcours urbains et continuité de services ; la gestion active et pilotage optimisé des bâtiments.

En 2023, **2 nouvelles expérimentations ont été menées** sur la thématique des Tiers-Lieux.

UNANIME, LUTTE CONTRE LES EMBALLAGES JETABLES
Partenaire : Magnanime
Expérimentation : Juin à septembre 2023
Sites : Halles 1&2, La Centrale

La Samoa a expérimenté en 2023 avec Magnanime l'installation d'un mobilier et d'un service de distribution et de collecte de contenants réutilisables au sein d'une entreprise. Ce projet a consisté à mettre à disposition un parc de contenants alimentaires réutilisables, afin de lutter contre les emballages jetables.
L'expérimentation avait pour objectifs de valider l'adéquation technique et la pertinence de l'offre. Elle devait également permettre d'obtenir des retours terrains sur les usages taille des contenants, robustesse, utilité…



L'évaluation menée avec la méthodologie 360 a mis en avant les résultats suivants

- L'expérimentation a révélé un remplissage du contenant principalement au domicile des utilisateurs, plut t qu'auprès d'un restaurateur.
- La résistance des mobiliers et des contenants est satisfaisante.
- L'installation du mobilier est rapide et simple. Elle ne nécessite pas d'intervention autre que la récolte des contenants utilisés et leur lavage.
- L'utilisation des contenants nécessite un changement de comportement ou une anticipation des habitudes alimentaires qui freine l'adoption du service.

Depuis l'expérimentation, a gnanime mène une étude de marché pour déterminer les opportunités d'implantation du service.

LAPEE, UN URINOIR POUR LES FEMMES
Partenaire : Lapee
Expérimentation : Juin à septembre 2023
Sites : Min de Rien, SOLILAB

La Samoa a expérimenté à l'été 2023, l'installation de toilettes féminines extérieures sur un des tiers-lieux de la Samoa pour donner à toutes les personnes ayant besoin d'uriner accroupies un mo en rapide, sûr et h giénique de se soulager. La solution Lapee répond à une innovation d'usage liée à un manque d'installations et d'infrastructures de sanitaires pour femme. Le Lapee peut accueillir trois utilisatrices à la fois. Les murs incurvés offrent intimité et protection tout en ne se sentant jamais enfermées. La position élevée offre une autonomisation et facilite la surveillance de la zone voisine.



Les objectifs de l'expérimentation étaient de tester l'appréhension du mobilier et son usage dans un contexte d'usage hors festival, assimilé à l'espace public.

L'évaluation menée avec la méthodologie 360 a mis en avant les résultats suivants :

- Le Lapee a été faiblement utilisé car il était considéré comme peu ergonomique (pas de couvert pour la pluie, visibilité, bruit et manque de fourniture) dans un espace soumis à peu de tensions en sanitaires.
- La résistance aux conditions météorologiques et la robustesse du Lapee ont facilité sa mise en place.
- L'implantation de la solution nécessite d'identifier des espaces où le Lapee peut offrir de l'intimité aux utilisateurs. L'installation du dispositif s'est avérée simple et rapide. Des coûts supplémentaires sont à considérer pour l'entretien et la vidange du dispositif.

- Le sujet des sanitaires reste encore très tabou pour les femmes et requiert un service offrant intimité et confort. Avant toute installation de ce mobilier, le choix du site d'implantation est majeur. Il sera d'autant plus utile que l'espace est soumis à des pressions fortes en sanitaires.

Depuis l'expérimentation, Lapee souhaite expérimenter dans des espaces publics où la tension en sanitaires est forte. Des optimisations sont à l'étude pour améliorer le sentiment d'intimité des utilisatrices.
Le mobilier utilisé dans le cadre de l'expérimentation a été acheté par le prestataire en charge du netto age et de la vidange.

Programme Climat Urbain

Après avoir obtenu un financement complémentaire en 2020 auprès de la Banque des Territoires pour expérimenter sur la thématique du climat, 2 projets ont été initiés en 2021 : la simulation numérique des ilots de chaleur avec Soleneos, et les mobiliers de fraicheur avec Urban Canopee.

En 2023, la SAMOA et Urban Canopee ont étudié des solutions compensatoires à la faible pousse des végétaux pour offrir un confort climatique aux usagers. L'ajout de toiles d'ombrage a été examinée mais ne s'est pas avéré compatible avec la Corolle en place. Les plants « morts » ont été remplacés par des espèces plus robustes, des engrais ont été ajoutés. a lgré ces actions, le couvert végétal de la Corolle n'est toujours pas satisfaisant et compromet l'impact positif de ce mobilier.

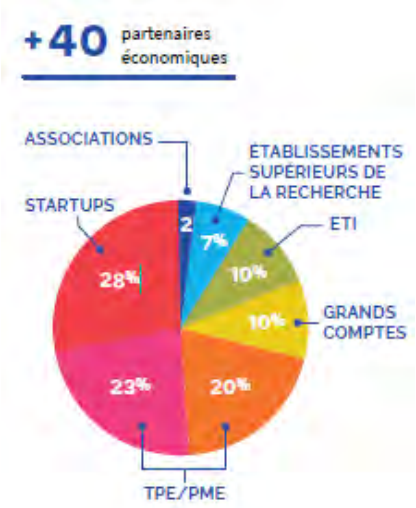
Participation Citoyenne & évaluation des expérimentations

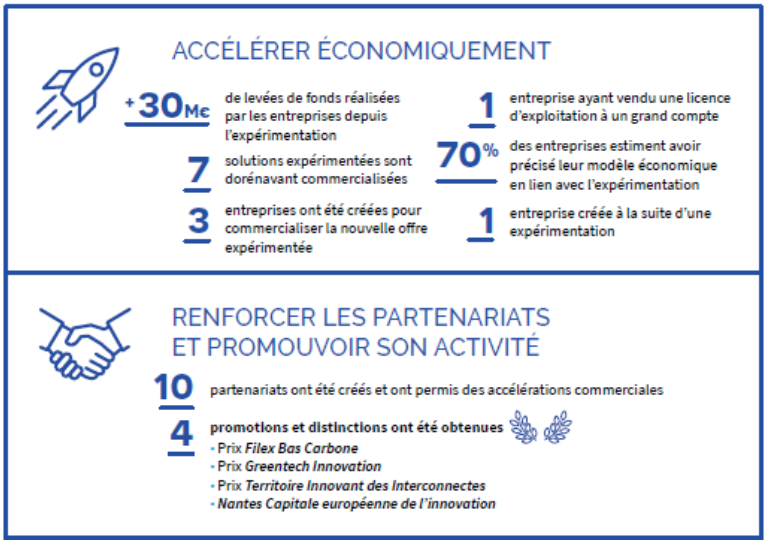
La participation citoyenne est un axe majeur du projet Quartier Démonstrateur. Une approche « living lab » / « test & learn » est mise en place avec des objectifs de cocréation et de tests d'usages avec les cito ens.
Chacune des évaluations réalisées avec la méthode développée par la SA O A fin 2021 a permis d'intégrer les retours cito ens sur les critères d'usages et d'impacts tout au long des expérimentations. Au total, plus de 1500 retours ont été collectés en 2022 et 2023.

En 2023, la SAMOA a notamment travaillé avec des usagers et des citoyens sur leurs attentes et besoins pour co-construire les expérimentations Berges pour tous et Sport pour tous.

Retombées économiques

Les impacts des expérimentations sont nombreux et positifs, notamment pour les industriels et les citoyens qui prennent une part active à la construction de la ville de demain. L'expérimentation est un véritable accélérateur pour les entreprises.
Les démarches d'expérimentations urbaines sont de véritables outils de différenciation et de compétitivité pour le territoire et les entreprises. Elles ont été plus de 40 entreprises à participer à cette démarche en près de 6 ans. Afin de dresser le bilan de ces expérimentations, la Samoa a mené une étude interne auprès de ces acteurs dont voici les principaux résultats.





L'étude montre par ailleurs que :

- **90%** des entreprises a ant expérimenté mentionnent avoir amélioré l'expérience utilisateurs de leur solution ;
- **70**% ont précisé les bénéfices environnementaux et sociétaux ;
- **70%** ont amélioré le protocole de maintenance de leur solution.

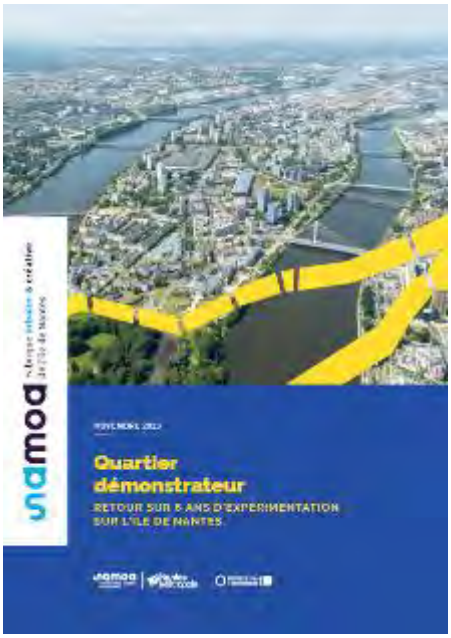
oici, à titre d'exemple, les retombées économiques, pour le programme Quartier Démonstrateur :

- Création de startup : R4Bike, Les fantômes et L'observateur de la nuit.
- Accélérateur commercial pour les entreprises : R4Bike (vente à La Baule, Guérande et Nantes é tropole), Beem Energie (levée de fonds de 20 €), Atmotrack (contrats nationaux et internationaux), Transwa , …
- Création de partenariats économiques : Charier/Olumnio, JVD/TMC Innovation, Beem Energ /Eiffage…

La Samoa a par ailleurs édité un book

Book – quartier démonstrateur

En 2023, fort de son expérience, la SAMOA a voulu formaliser un livrable sur 6 années d'expérimentation en rédigeant un book à destination des territoires et entreprises intéressés par l'expérimentation.
Ce document retrace l'histoire du programme quartier démonstrateur, l'identité de l'ile de Nantes comme laboratoire in vivo, dresse la cartographie des 22 expérimentations évaluées et valorise les impacts de cette démarche innovante tant pour les entreprises en termes de retombées économiques, que pour l'aménagement du territoire. Ce book fait également part des perspectives de la SAMOA concernant les défis à venir au profit de la santé globale et du climat.
Un temps presse a été organisé le 5 décembre 2023 pour présenter les expérimentations mises en place dans l'espace public. Ce temps a aussi été l'occasion de valoriser la sortie de ce book public, consultable sur le site internet de la SAMOA.



[Téléchargez le book Quartier démonstrateur (sibpages.com)]

3. Les équipements ICC structurants

3.1 Halles 1&2, lieu totem des industries culturelles et créatives

Chiffres clé :

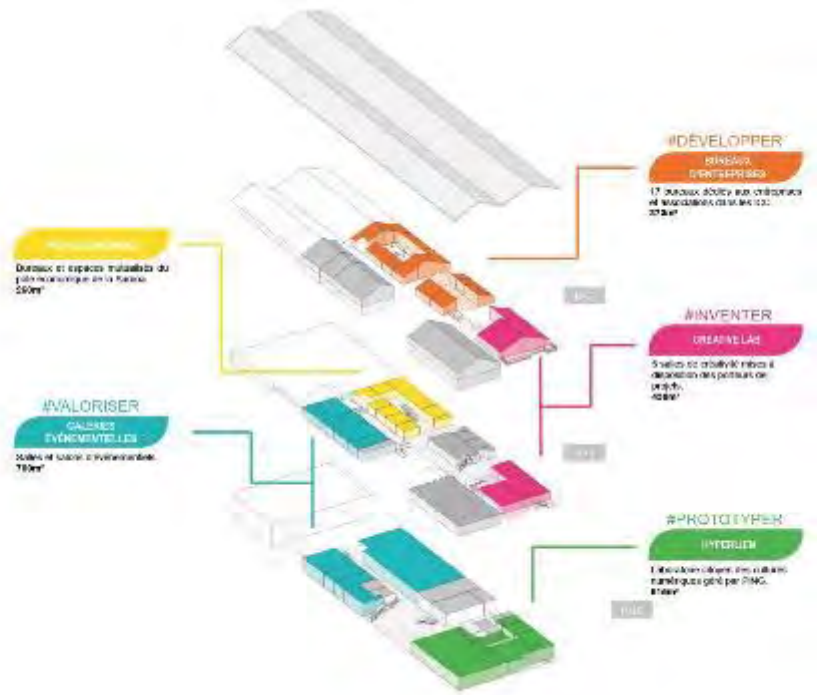
- **9** mois d'exploitation
- **66** événements
- **352** K€ de CA
- **38%** Taux d'occupation

Le chantier de transformation des anciennes halles Alstom fut l'un des grands projets structurants de la métropole nantaise. Lieu emblématique de la mémoire ouvrière nantaise ainsi que de l'innovation technologique navale et mécanique, les Halles font partie de ces espaces qui ont su se réinventer pour accueillir aujourd'hui le centre névralgique du quartier de la création, pour contribuer au ra onnement d'un p le d'excellence de l'économie de la connaissance, favorable aux s nergies entre enseignement supérieur, recherche, culture et activités économiques.

Avec la livraison des Halles 1&2, le projet des Halles composé de l'Ecole des Beaux des Arts, de l'Université de Nantes et du bâtiment totem de la Nantes Tech, Nantes dispose dorénavant de lieux où l'essence même est d'accueillir, faciliter et stimuler la créativité et l'innovation des entrepreneurs, afin de donner de l'élan à leurs projets.

Les Halles 1 & 2 sont un ieu de libre circulation d'un genre nouveau, que chacun peut s'approprier pour réfléchir, partager, créer.

Guidée par la souplesse de fonctionnement, l'adaptabilité des espaces et la sobriété économique, le bâtiment des Halles 1 & 2 complète l'offre destinée aux acteurs créatifs du territoire. Géré et animé par le pôle économique de la Samoa, cet équipement de 3 400 m² fonctionne comme une plateforme d'idéation, de prototypage, de développement et de valorisation.



En janvier, le p l e économique de la Samoa s'installait dans les Halles 1&2, et à compter de mars l'équipe événementielle constituée de 6 personnes était au complet afin de lancer l'activité tout en mettant en place l'ensemble des outils et matériels nécessaires à son fonctionnement.

L'année 2023 aura été consacrée à la mise en exploitation de l'équipement et une première mise en commercialisation, avec un premier bilan très positif, à la fois sur la fréquentation du lieu et sur ses qualités intrinsèques. Toutefois les Halles 1&2 ne sont encore pas pleinement opérationnelles et la mise en exploitation a également révélé certaines difficultés (nuisances phoniques / infiltration et problèmes d'humidité) qui devront être solutionnées à l'avenir. On note également que les tarifs figurant à la DSP et votés en Conseil Métropolitain se révèlent être trop élevés pour certains acteurs des ICC qui disposent de moyens limités (pour l'année 2023, 22% des événements non captés commercialement le sont en raison des tarifs trop élevés).

3.1.1 Activité Evénementielle

Avec l'ouverture des Halles 1&2, Samoa propose depuis mars 2023 **une nouvelle offre de service** permettant d'accueillir et d'organiser des événements mettant en valeur les filières ICC nantaises.

L'offre de la Samoa s'adresse prioritairement aux ICC, mais aussi aux ETI et grands comptes. Cette activité comprend 2 volets l'accueil de manifestations économiques au sein de l'équipement et la production d'événements (principalement Chtiiing).

L'ouverture des Halles 1&2 a fait l'actualité IC E (Meetings, Incentive, Conferences, Exhibitions / Events) sur le territoire et de nombreux acteurs de l'événementiel et les clients se sont naturellement tournés vers la Samoa afin de découvrir ce nouvel équipement et pour certains y organiser leur événement.

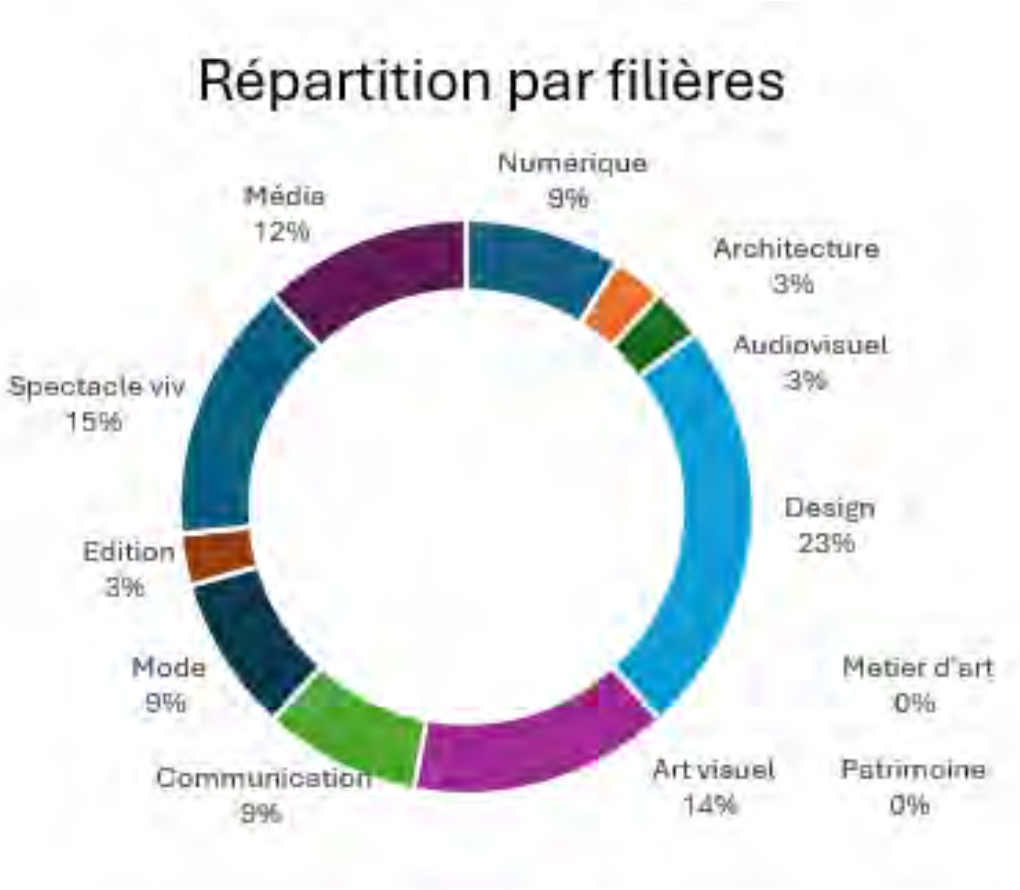
Par ailleurs, la Samoa apporte une vigilance particulière à la RSE. L'activité événementielle est fortement impliquée dans une démarche RSE. Tous les prestataires référencés ont été sélectionnés au regard notamment de leur implication RSE et ils sont tous sont fortement engagés dans cette démarche. La Samoa a quant à elle adhéré au réseau REEVE et certains collaborateurs ont suivi des formations (lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des déchets ..). Ce point est abordé dans le chapitre RSE du présent rapport.

3.1.2 Evénement accueillis

Les 9 premiers mois d'activité ont permis de valider la pertinence de l'équipement et de l'installer dans le paysage nantais. Ainsi, en 2023, la Samoa a accueilli **66 événements** pour un montant de **chiffre d'affaires** de **352 K€ HT** et **un taux d'occupation de 38** , ce qui est conforme aux prévisions établies antérieurement.



Les premiers mois d'exploitation ont permis de tester différents t pes de manifestations et de démontrer la capacité de l'équipement à accueillir toutes les filières ICC.



Et de proposer de nombreux formats d'événements :





La durée moyenne des événements et le nombre de participants varient selon le format :

- Exposition : Durée moyenne de 6,5 jours pour un accueil en moyenne par événement de 441 visiteurs,
- Les événements professionnels : Durée moyenne de 1,5 jours pour un accueil par événement en moyenne de 67 personnes.

3.1.3 Les Productions événementielles

Chtiiing



Né en 2022 sous l'impulsion et l'initiative d'acteurs créatifs du territoire, coordonné par Nantes Métropole et la Samoa, Chtiiing est une manifestation inédite, gratuite et ouverte à toutes et tous, qui met à l'honneur la créativité sous toutes ses formes.

Sa programmation variée stimule les projets, met en lumière les initiatives, provoque la rencontre avec l'écos stème créatif et culturel de la métropole nantaise. Concours de jeunes talents, découverte de lieux créatifs à l'échelle de la métropole, grande expo-vente d'art et d'artisanat, spectacles, ateliers participatifs débats et tables-rondes… sont au programme de cette manifestation.

Une multitude d'acteurs locaux contribuent et participent chaque année activement à la programmation de Chtiiing : associations, entreprises, étudiants, institutions, etc. Cet événement est aussi l'occasion de renforcer les liens à l'échelle nationale et internationale, avec la présence de nombreux territoires tels que ontréal, Recife, Namur…

Aménageur de l'île de Nantes et développeur des Industries culturelles et créatives sur la métropole et en région, la Samoa agit en tant qu'opératrice de cet événement avec le soutien de Nantes é tropole et du ministère de la Culture.

La programmation de Chtiiing s'adresse en premier lieu à la jeunesse et aux professionnels du territoire, mais également à un plus large public (familles, néoph tes, avertis…) afin que chacun puisse vivre la créativité au travers d'expériences inédites et s'essa er aux processus créatifs.

Chaque année le programme propose plusieurs volets :

- **Les rencontres qui font Chtiiing !**

  Des rencontres destinées aux professionnels, sous forme de conférences, tables rondes et temps de réseautage.

- **Le concours Génération Chtiiing !**

  Un concours ouvert aux nantaises et nantais âgés entre 18 et 25 ans pour révéler de nouveaux talents créatifs locaux. Le concours n'est volontairement pas cloisonné en termes de domaine, et laisse l'opportunité à chaque jeune (seul ou en groupe) de candidater tant qu'il ou elle estime détenir un talent ou un projet créatif… quel qu'il soit !

- **Les ateliers Chtiiing !**

  Des temps collaboratifs et participatifs pour découvrir les processus créatifs au travers de workshops et ateliers.

- **Chtiiing et vous !**

Expos, performances, ateliers, spectacles, expériences immersives… pour célébrer la création artistique et culturelle en mode Chtiiing , pour toutes et tous

Bilan de l'édition 2023 de Chtiiing :

- 3 jours dédiés à la créativité et aux rencontres
- 35 ateliers et workshops
- +500 inscrits aux rencontres professionnelles
  (78% de taux de remplissage des inscriptions - pour un total de 1 631 inscriptions)
- 8 nationalités représentées
- 20 lieux partenaires pour le parcours créatif
- +1500 personnes sur la journée grand public
- Concours Génération Chtiiing

Les Co-productions évènementielles

Afin d'accompagner la structuration des filières ICC, la Samoa intervient en qualité de co producteur ou de facilitateur d'événements. Avec la structuration de l'activité événementielle et de sa nouvelle offre de services, la Samoa soutient des initiatives clés pour les filières différenciantes du territoire, notamment en facilitant leur réalisation dans les Halles 1&2.

France Design Week 2023 (co-production)

La 4e édition s'est déroulée en septembre 2023 avec pour bilan 70 évènements sur le territoire nantais. Et environ 8 000 participants qui ont assisté à des représentations multiples du design dont les organisateurs saluent la pluralité : ateliers, démonstrations, rencontre, parcours, visite, expositions, porte-ouverte, table-ronde, conférence, repas, dîner, dégustation…



Fashion Green days (co-production)

La filière de la mode responsable se structure en France et en Europe depuis quelques années. Lille, Lyon, ou encore Biarritz voient émerger des écosystèmes.

Nantes participe de cette dynamique et commence à être de plus en plus identifiée. Depuis trois ans, une dynamique locale se développe autour de la filière Mode responsable incarnée notamment par l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire et l'émergence de diverses initiatives locales privées.



Depuis mai 2021, la SAMOA, Nantes St-Nazaire Développement et Mode Grand Ouest ont fédéré et animé une communauté riche de plus d'une quarantaine d'acteurs (associations, entreprises, créateurs, écoles, institutionnels…) pour poser collectivement les priorités afin de structurer et d'accélérer le développement de cette filière.

Les Fashion Green Da s, l'événement de la mode responsable, s'est tenu à Nantes les jeudi 16 et vendredi 17 novembre 2023 dans les Halles 1&2.
Un vrai succès pour cette première édition nantaise qui a accueilli 700 professionnels de la mode, venant de la Région Pays de la Loire mais aussi de plus loin pour 20 % des visiteurs.



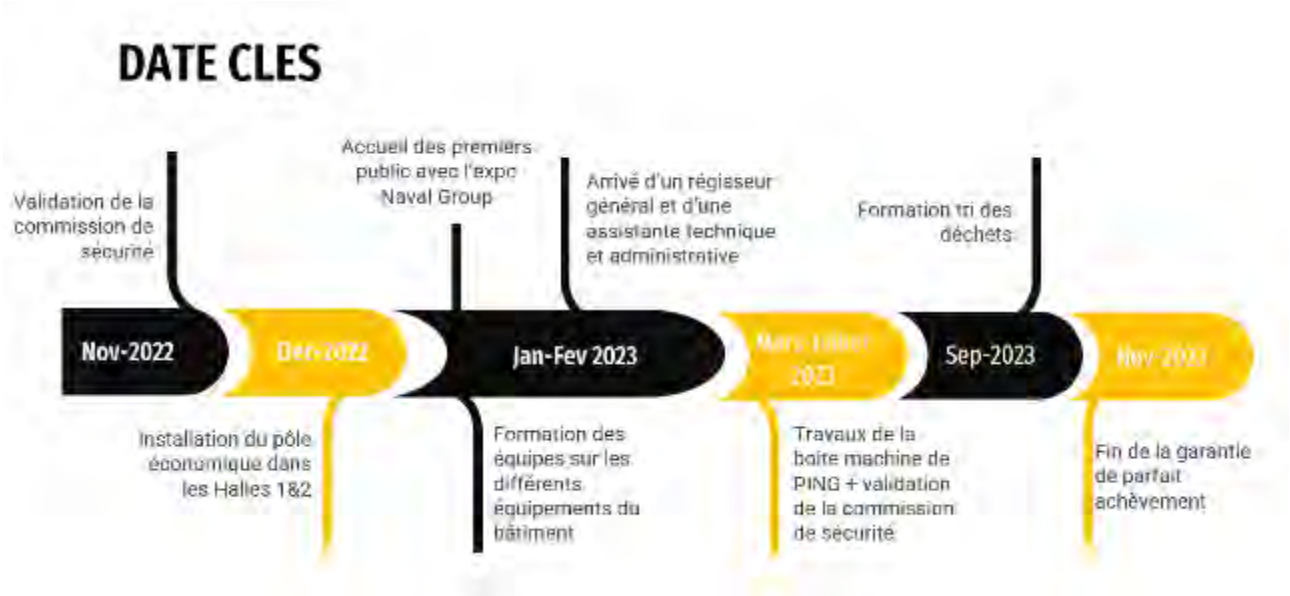
Parmi les thématiques inspirantes de ces deux journées : des conférences sur la mode régénérative, la mode circulaire et solidaire, la réparation de vêtements, le biomimétisme ou encore la revalorisation … mais aussi des démonstrations de procédés innovants pour une mode écoresponsable.
Outre les conférences, le programme dense et qualitatif comportait également :

- des ateliers pour mieux décrypter les impacts et enjeux de la filière
- des démonstrations de l'innovation technologique au sein du fablab H perlien
- des solutions concrètes présentées par 25 exposants de la Région des Pays de la Loire et du reste de la France (dont Groupe Eram, Faguo, N'Go Shoes, Second Sew, IKKS, etc.)
- une matériauthèque proposée par La Boîte Bienfaite
- un défilé de mode circulaire par les Galeries Lafayette de Nantes
- un pitch de startups devant des investisseurs
- une exposition des élèves de l'école LISAA, …

Les acteurs de la Mode responsable ont salué la réussite de l'événement qui a été organisé par le Fashion Green Hub, La Samoa et Nantes St Nazaire Développement et en partenariat avec Nantes Métropole, l'ADEME et la Région Pays de la Loire

3.1.4 Exploitation des Halles 1&2

La mise en exploitation des Halles 1&2 est le fil rouge de cette année 2023. Elle a fait l'objet de nombreuses consultations de marchés publics .



Mise en exploitation

Avec la réception des locaux c'est également le début d'une année de Garantie de Parfait Achèvement pour l'établissement. L'année a été dès lors consacré à plusieurs volets :

- **La finalisation des travaux** prévus au mandat **avec la levée des réserves**. Ainsi, tout au long de l'année les entreprises du mandat sont intervenues pour finaliser les derniers points à finaliser.

- **La formation des salariés** au bon usage de l'équipement, sur les aspects de sécurité incendie dans le cadre d'événement comprenant l'accueil de public, et aussi sur les premiers secours. La formation a été également dispensée sur le s stème de contr l e d'accès, à la Gestion Technique Centralisé du bâtiment et à un ensemble d'outils de pilotage dont le registre de sécurité dématérialisé.

- **La définition, la sélection, la réception et l'installation des équipements mobilier et technique** nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement à savoir : mobilier de bureau, mobilier événementiel, équipements techniques, signalétique, équipements traiteur, fontaines à eaux, …

- **La mise en service des marchés de prestation de services** concernant la sécurité/sureté, les prestations de ménage et d'événementiel, les prestations traiteurs…

Maintenance

La maintenance corrective s'est appu ée, lorsque le cas venait à se présenter, dans le cadre des Garanties de Parfait Achèvement et de Bon Fonctionnement. A noter que la Garantie de Bon Fonctionnement se terminera dans le cadre des équipements affectés au bâtiment au 3 novembre 2024.

Des contrats de maintenance préventive ont été passés, pour l'ascenseur, les équipements de sécurité incendie, défibrillateur, C C et l'électricité.

L'ensemble de ces contrats permettant une gestion technique de l'établissement dans le respect des règles, normes et permettant d'assurer la sécurité des usagers.

Travaux correctifs nécessaires

Lors des premiers mois d'exploitation, la Samoa a constaté et porté à la connaissance de Nantes Métropoles, plusieurs dysfonctionnements rendant difficile l'usage du bâtiment tel que prévu dans sa définition :.

- Au niveau du Hall :
  - **Des effets de condensation sur la dalle du hall** dû à de fortes variations de température en période hivernale, conséquence d'un volume non chauffé et d'une dalle non isolée. Cette condensation a pour effet de rendre les sols glissants et donc dangereux pour les usagers. Plusieurs pistes et propositions améliorative sont en cours d'étude.
  - **Des infiltrations** avec des entrées d'eau et de ruissellement **au niveau de la façade et du portail principal** lors d'événements météo compilant fortes pluies et vent d'ouest. Des propositions améliorative sont en cours d'étude.
  -
- Dans l'ensemble du bâtiment :
  - **Un problème de confort acoustique** dans les espaces recevant du public notamment Galerie 04 – 05, espace de Cafeteria, salles de réunion 101 / 108 et Galerie 109.

Une démarche Eco Responsable dans la gestion technique des Halles 1&2

La démarche éco responsable dans la gestion technique a été mise en oeuvre en 2023 sur plusieurs aspects :

- Une politique d'achat valorisant le ré emploi et imposant une terre de partage entre prestataire et exploitant dans le cadre des marchés de ménage et de maintenance technique.
    - Exemple 1 : dans la cadre du marché de ménage courant et événementiel, pour limiter le transport l'entreprise a proposé la mise en d'une centrale de dilution des produits d'entretien évitant de transporter de l'eau.
    - Exemple 2 dans la cadre du marché d'achat des mobiliers, grâce à un sourcing, 90% des mobiliers de bureaux sont issus des filières de ré emploi.
- Des fontaines à eau, raccordées au réseau d'eau potable, ont été installées,
- Les mobiliers événementiels permettent une mutualisation de mo ens pour l'ensemble des événements permettent d'éviter le recours à la location ou l'achat,
- Des écrans de signalétique dynamique permettent une signalétique adaptée et sans papier,
- La réduction des déchets est le chemin emprunté dans le cadre de ses activités.

Les Halles 1&2 ont été accompagnées en 2023 dans le cadre du dispositif de Nantes Métropole sur les ERP accueillant des événements et ont été invitées à témoigner lors de la journée des Eco Evénements organisée en novembre 2023..

Groupe des exploitants d'ERP évènementiel Quartier de la Création
Un groupe de travail des différents exploitants d'ERP événementiel Quartier de la Création s'est réuni 2 fois en 2023 sous l'impulsion de la SA O A avec la visite des Halles 1&2 et de la Ressourcerie Culturelle de Montaigu.

Ces premiers temps ont permis de se rencontrer, échanger, se connaitre pour à minima avoir des pratiques de bon voisinage. Les axes autour de la mutualisation / prêt de matériel sur le quartier seront dans le cahier de bord de 2024.

3.2 Min de Rien

Depuis 2020, la Samoa a conservé des volumes capables lors de la démolition de l'ancien IN de Nantes, créant une friche urbaine créative, qui a proximité du chantier du CHU, permet d'accueillir des initiatives en lien avec la créativité, l'urbanisme, la culture ou encore l'agriculture urbaine.

Dans l'esprit pionner du projet de l'Ile de Nantes, ce nouveau p le d'activité a été baptisé « IN DE RIEN », clin d'œil à l'ancienne activité du site et à la frugalité de la démarche.

Le projet de IN DE RIEN porte en lui, l'opportunité d'incarner une nouvelle fois, la capacité du territoire à se réinventer tout en se saisissant des défis auxquels il doit faire face.

Concernant les installations intérieures, en 2023, le projet Min de Rien s'est consolidé et accueille maintenant :

45 ENTREPRISES OU COLLECTIFS HEBERGES

LOCATAIRES MIN SUD	
Structure	Filière
LA SAUGE	Autre
GUEULES DE BOIS	Autre
les alchimistes	Autre
Apala	Autre
louise frechaud	Autre
23 degrés	Autre
bambou sol	Autre
limoune	Autre
la sauce piqu'hans	Autre
maison claude	Autre
dr jonquille et Mister ail	Autre
LA CAUSE	culture
GRANITE-CHAI URBAIN	Autre
CHAMPIGNON URBAIN	Autre
LA GRANDE BARGE	Autre
PATISMATIQUE	Autre
KIOSQUE PAYSAN	Autre
FICHTRE QUAND MEME	creatif
KATRA	creatif
NAONED Enseigne	creatif
Peinture Nantaise	creatif
clémence reignier (enobliseur textile)	creatif
chi fou mi studio mosaique	creatif
Arthur chatelperron	creatif
cecile querol mosaique	creatif
Benoit GEARAIN	creatif
MILLEFEUILLES	culture

LOCATAIRES DU MIN NORD

Structure	Filière
Warehouse 44	culture
HIBOO FILMS	culture
PLUS PLUS PROD	culture
BICHE PROD	culture
MOTION LAB	culture
LE RICOCHET	creatif
OCTOBRE 17	creatif
STOMACH COMPANY	culture
ETIENNE FAIVRE	culture
THEATRE DES FAUX REVENANTS	culture
LAST LUNCH	culture
MAGNANIME	creatif
VILLES PARALLELES	creatif
LA GRANGE AUX BELLES	culture
DIGITAL SAMOVAR	culture
sun aliver	culture
KAOS	culture
LENA CHICON	creatif
CAFE LIBRAIRIE LES BOUCANIERS	culture

Etat des lieux locatifs au 19/01/2024

Les surfaces louées au sein du Min de rien son de trois type, Ateliers, stockages et bureaux. En 2023, et sans compter l'arrivée du collectif illefeuilles, ce sont 29 structures ICC qui sont hébergées sur le site du in de Rien.

De plus, le p l e économique de la Samoa a poursuivi en 2023 la location sur de courtes durées d'espaces de répétions, de tournage et de montage de décors dans une cellule du Min de rien. Ce sont en tout 281 jours de mise à disposition qui ont été réalisé :

NOM	OBJET	DUREE
la Compagnie Meta Jupe	stockage décor pour tournage sur un autre lieu	60 Jours
Ste En Pointillé Production	tournage	2 jours
ste Mstream Studios	tournage	4 jours
Motion Motion	workshop	2 jours
Assoc Paul Production	construction d'un décor théâtre	30 jours
Association Mister Roger Films	tournage	2 jours
Nolita Cinéma	stockage décor pour tournage sur un autre lieu	60 jours
Association Mister Roger Films	tournage	1 jour
Compagnie Meta Jupe	stockage décor pour tournage sur un autre lieu	30 jours

Enfin, en 2023 la SAMOA a vu s'engager des travaux de transformation afin d'accueillir le projet de illefeuilles lequel comprend sur plus de 1 200m², 35 ateliers d'artistes qui s'installeront au second trimestre 2024.

Concernant les activités et modification extérieur du site la Samoa a notamment :

- Réaliser la mise en place d'une signalétique fonctionnelle nécessaire aux différentes activités. Le Min de rien est donc maintenant divisé en deux espaces distincts « Les plateaux » au Nord et « Les Ateliers » au Sud. La fin de la pose de cette signalétique aura lieu en 2024 en même temps que la fin des aménagements extérieurs.

- Réalisé une partie des aménagements extérieurs comme évoqué dans la partie Bilan d'activité du Pôle Urbain / Construction et Immobilier ces travaux d'aménagements extérieurs seront terminés en 2024 avec comme finalité l'ouverture d'une piste c clable le long de la rue du Sénégal pour aller à l'école de Design. L'arrivée de cette axe vélo sera une évolution importante du site qui deviendra un lieu de passage et plus simplement de destination.

- Réalisé des études visant à préciser les cadres techniques, sanitaires et sécuritaires du site,

- Hébergé en résidence le nouveau spectacle de Royal de Luxe sur plus de 2 mois avec la mise à disposition d'espace extérieur et intérieur comme base logistique et base vie pour le matériel et les équipes.

4. Coopération réseaux et international

Le pôle économique de la Samoa propose une **action** visant à consolider le rayonnement du quartier de la création et de la métropole nantaise parmi le concert des villes créatives et culturelles mondiales. A ce titre, la Samoa développe des coopérations avec des territoires, participe et anime des réseaux d'acteurs à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale et soutien ces dynamiques par la recherche de financements complémentaires, nationaux, européens ou internationaux.

4.1 Coopérations internationales

Le développement international de la Samoa intègre les recommandations de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole pour les territoires cibles de son action.

Dans le cadre de son plan de développement, la Samoa est aujourd'hui active sur **deux territoires** : **Montréal au Québec** (Canada) et **Recife au Brésil**. D'autres territoires d'échange ont été identifiés de façon exploratoire ou ponctuelle : Namur en Belgique et Cardiff au Royaume-Uni.

4.1.1. Montréal, Québec

Montréal et Nantes développent depuis 2016 des liens forts sur les thématiques de l'innovation et de l'entrepreneuriat. **La Samoa développe des échanges thématiques avec trois partenaires principaux : le Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal**, **Zú et depuis 2023, La Piscine**.



Du 22 au 26 mai 2023 dernier, la Samoa aux c té s d'entreprises et institutions du territoire, a participé à un déplacement à Montréal et Québec organisé par Nantes Métropole et Nantes Saint-Nazaire Développement.

Le bilan de cette nouvelle mission est plus que positif. Elle aura notamment permis de :

- consolider liens avec le Partenariat du Quartier du spectacle pour entrer dans une nouvelle phase de nos coopérations ;
- affirmer nos liens avec les accélérateurs comme Zù et la Piscine et ainsi faciliter l'accès à l'international pour nos entreprises ;
- Proposer un parcours ICC complet aux acteurs de la délégation en coordination avec Nantes Métropole et Nantes Saint-Nazaire Développement ;
- Accompagner et valoriser les entreprises ICC du territoire, notamment le Crâbe Fantôme, Wako Factory et La Pompadour en leur permettant de présenter leurs projets devant un panel de professionnels qualifiés.

Le Partenariat du Quartier des Spectacles

Le **Partenariat du Quartier des spectacles** (PQDS) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de **contribuer au développement et à la mise en valeur culturelle du Quartier des spectacles**.



La Samoa entretient des échanges réguliers avec le PQDS depuis 2018 afin de déployer des axes de coopération identifiés et formalisés dans une lettre d'entente signée en 2019 :

- Echange et partage de bonnes pratiques, invitation à des événements, montée en compétence des équipes ;
- Développement de réponses à des appels à projets conjoints autour de l'expérimentation ;
- Mise en relation avec les partenaires clés de chaque territoire pour les partenaires et leurs communautés.

Zú

Créé en 2019 à l'initiative de Guy LALIBERTE, cofondateur du Cirque du Soleil, **Zú est un mélange d'incubateur et d'espaces collaboratifs dédié aux jeunes entreprises dans le secteur du divertissement**. Il propose des programmes d'accompagnement, des événements pour renforcer les échanges entre startups et dispose d'un espace d'expérimentation (équipé par exemple en dispositifs de réalité virtuelle et augmentée ou en matériel de montage).

Depuis 2019, Zú et la Samoa entretiennent un partenariat dans le but de faciliter les échanges et le croisement de jeunes entreprises des deux territoires.

En 2023, grâce au partenariat entre nos structures, Zú a accueilli et accompagné pendant 6 mois Wako Factor dans le cadre de leur développement à l'international. Cela s'est notamment manifesté par l'hébergement de leur IE ainsi que son accompagnement au développement commercial.

La Piscine

En 2023, la Samoa et La Piscine ont posé les bases d'un partenariat solide et dans la durée, notamment autour de trois axes :



- Favoriser la mise en place d'actions permettant **des échanges croisés entre startups et acteurs économiques des territoires des partenaires** ;
- Échanges sur **la programmation et co-production d'événements** ;
- **Réflexion autour de la santé globale.**

Ce partenariat a été annoncé lors de la soirée officielle de la délégation nantaise à Montréal de mai 2023. Il a notamment permis de mettre en place un c cle de conférence en visio afin de présenter l'écos stème nantais et québécois aux entrepreneurs accompagnés par nos structures.

4.1.2. Recife, Brésil



La Samoa coordonne depuis 2018 un projet d'échange de bonnes pratiques entre les villes de Nantes et de Recife pour le compte de Nantes Métropole, co-financé par le programme FICOL de l'Agence française de développement (AFD).

Le projet est centré autour des thèmes du développement urbain durable et inclusif, de l'innovation et des industries créatives. Il associe un réseau d'acteurs sur chaque territoire

A Nantes : le service EPICE, la Direction démocratie et stratégie, la Direction santé publique de Nantes é tropole, Atlanpole, l'Ecole de Design de Nantes Atlantique, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, l'ICA , Nantes Université et d'autres acteurs associés selon les thématiques.

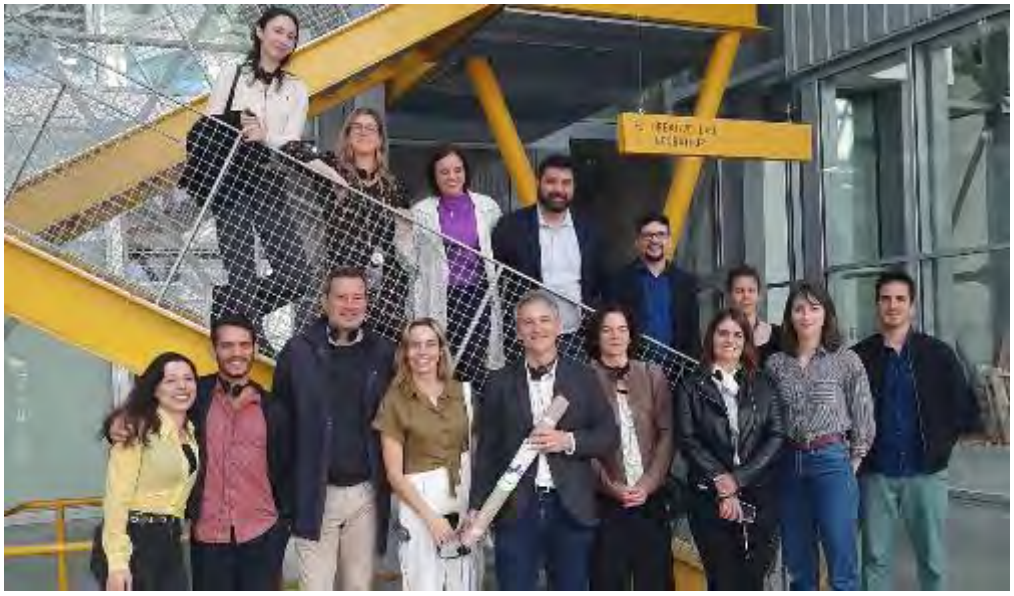
A Recife : le Porto Digital (parc technologique portant la revitalisation du centre historique de Recife par le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TICs) et des industries créatives. Le C.E.S.A.R important p le d'innovation au Brésil. Il accompagne la création et le développement d'entreprises, dispose d'une école dipl mante reconnue par l'Etat fédéral (CESAR School) et développe des projets d'open innovation avec de nombreuses entreprises d'envergure internationale. a is aussi l'Université Catholique du Pernambouc (UNICAP), l'Institut de la ille Pelópidas Silveira (ICPS), et ARIES, agence de stratégie et prospective pour le développement urbain.

Le programme en cours, courant de **2021 à 2024,** est soutenu par l'AFD à hauteur de **630 000 €.**

Quatre missions techniques sur les 6 prévues ont été réalisées, dont deux en 2023.

En 2023 :

Une délégation de 8 personnes s'est rendue à Nantes entre les 4 et 12 mai 2023 :



Isabella de Roldão, mairie de Recife	Vice-maire de Recife
Sofia Pimentel, mairie de Recife	Responsable relations internationales, Cabinet Vice-maire
Ana Paula Vilaça, mairie de Recife	Cheffe du Cabinet Recentro
Pedro Guedes, mairie de Recife	Directeur urbanisme du Cabinet Recentro
Dado Sodi, mairie de Recife	Directeur de projet, Secrétariat de la Culture
Andrea Câmara, UNICAP	Enseignante-chercheuse et directrice de l'UNICAP/ICA
Clarissa Duarte, UNICAP	Enseignante-chercheuse à l'UNICAP/ICA
Giordano Cabral, CESAR, UFPE, ARIES	Président du CESAR, membre du conseil d'administration du CESAR, enseignant-chercheur à l'UFPE

3e mission technique du programme, la délégation brésilienne était menée par Mme Isabella de Roldão, Vice-maire de Recife, associant des services de la mairie et des opérateurs partenaires du projet.

Le programme de la mission a permis :

- D'approfondir les thématiques d'échanges abordées en 2022 : transition écologique et urbanisme, participation cito enne dans les projets d'aménagement, immobilier d'activité pour les industries culturelles et créatives et urbanisme transitoire.
    - La participation de la délégation au festival Chtiiing !
    - Table-ronde sur la place du jeu dans la ville
    - Workshop sur l'identification de concepts à développer dans le cadre des expérimentations prévues à Nantes et à Recife, associant les étudiants de l'EDNA et des participants extérieurs.
    - Défilé de aracatu (ensembles de percussions t piques de l'Etat du Pernambouc) par une déambulation publique de l'association a caiba.
- D'approfondir les échanges sur l'ESR et d'engager un dialogue avec des chercheurs de Nantes Université.

La 2e mission technique s'est tenue à Recife, du 16 au 21 octobre 2023, elle a réuni 14 participant.e.s, dont 8 personnes prises en charge par le programme FICOL :

Anthony Berthelot, NM	Membre du bureau métropolitain
Francky Trichet, NM	Vice-président
Valérie Alassaunière, NM	Directrice de la Direction Egalité
Fabrice Berthereaux, Samoa	Directeur général adjoint
Serge Defois, Nantes Université	Vice-président Stratégie et Développement
Sophie Eberhardt, EDNA	Directrice du City Design Lab
Caroline Godard, NM	Responsable de Citad'Elles
Franz Jarry, ADN Ouest	Délégué général
Laurent Lescop, ENSA	Enseignant chercheur
Sophie Maitrallain, Samoa	Responsable accompagnement entreprises et open innovation
Russell Marie, NM	Chargé de mission relations internationales
Amélie Ranty, NM	Cheffe de projet Arts, Culture et Fabrique de la ville
Lucie Renou, Samoa	Cheffe de projet coopération, réseaux et international
Mahfoud Tahlaiti, ICAM	Responsable d'activité Génie civil et BTP

Cette mission était menée par M. Anthony Berthelot, élu métropolitain en charge de la coopération décentralisée.

Le programme de la semaine a permis :

- D'acter l'approfondissement de la coopération Nantes / Recife par la signature d'un accord-cadre de coopération d'une durée de 4 ans
- De consolider les échanges ESR en cours, notamment par l'organisation d'un workshop co-porté par l'ICA , l'ENSA, l'EDNA et l'UNICAP à Recife sur le thème des villes inclusives
- D'identifier des pistes de collaboration entre Nantes Université et l'Université Fédérale du Pernambouc
- De participer et d'intervenir au festival Rec'n'Pla , véritable carnaval de la connaissance, festival majeur des expériences numériques en Amérique latine, centré autour de la technologie, de l'économie créative et du futur des villes
- De lancer le programme d'expérimentation UCO à Recife et d'échanger sur les modalités d'évaluation des expérimentations.



4.1.3. Autres destinations :

Namur, Belgique

Le p l e économique de la Samoa s'est rendu en octobre 2023 à Namur, en Belgique, afin de participer au Kikk Festival. A l'échelle de la Samoa, les objectifs de cette délégation étaient d'entretenir les liens avec les acteurs ICC wallons mais également d'entretenir des passerelles établies entre le Kikk Festival et Chtiiing, les journées nantaises de la créativité. Ce déplacement fût également l'occasion de faire découvrir l'écos stème namurois à l'entreprise La Pompadour, lauréate du dispositif Image-Média Evolution.

Cardiff, Pays de Galles, Royaume-Uni

Le pôle économique de la Samoa a participé à une mission exploratoire de Nantes Métropole à Cardiff, ville jumelée avec Nantes depuis bientôt 60 ans. Cette mission comportait deux thématiques principales : le maritime et les ICC. Cette mission s'est concentrée principalement sur les forces de l'écos stèmes gallois sur les secteurs audiovisuels et de la mode responsable. Des échanges dans le cadre de manifestations sont envisagés.

4.2 L'offre d'animation pour favoriser l'accès à l'international des entreprises

En 2023, dans le cadre de la nouvelle convention triennale avec la Région Pays de la Loire, la Samoa a entamé un travail de préfiguration d'une nouvelle offre d'animation dont l'objectif principal est de favoriser l'accès à l'international des entreprises ICC.

En se positionnant en complément de l'offre préexistante sur le territoire, la Samoa souhaite propose son action atour de trois piliers :

- **La sensibilisation aux marchés internationaux**, se matérialisant essentiellement par l'organisation de réunion d'information. A terme, l'ambition est de créer un programme d'animation dédié à l'accès à l'international.
- **La mise en relation avec les acteurs locaux dédiés :** avec l'idée d'être en articulation avec les acteurs du territoire, la Samoa s'est rapprochée de la Team France Export et de Solution&Co afin de faciliter l'accès aux bons interlocuteurs pour les entreprises ICC.
- **L'accompagnement à l'accès aux marchés et à l'expérimentation** grâce aux partenariats avec les acteurs montréalais Zù, La Piscine et le Partenariat du Quartier des Spectacles.

En 2023, cette nouvelle brique de l'offre de service a été intégrée dans les programmes des développeur Creative Evolution et Image Média Evolution.

4.3 Les réseaux nationaux et régionaux

France Clusters, Les Industries Culturelles et Créatives s'organisent en interclusters

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) s'organisent en interclusters au sein de France Clusters avec la création d'un groupe d'échange associant une 10aine de clusters. Déjà réuni à 4 reprises en 2023, le collectif représente près de 1.000 entreprises couvrant les 12 secteurs des ICC (selon le ministère de la Culture) l'audiovisuel, le cinéma, le spectacle vivant dans toutes ses disciplines, la musique dans toutes ses composantes, les musées et le patrimoine, les arts visuels, le design, l'architecture, les métiers d'art, le jeu vidéo, le livre, et la presse. L'ambition de cet interclusters est triple

1. Partager les bonnes pratiques pour que chacun accompagne mieux son réseau d'entreprises,
2. Porter une voix commune des clusters ICC auprès des instantes nationales pour être mieux associés à la Stratégie d'accélération des ICC (France 2030, PIA, CFS…) ,
3. Mutualiser des initiatives : représentation, visibilité, candidatures communes, outils, etc.

Un premier cadre a déjà été identifié pour alimenter utilement les travaux de ce groupe : France Clusters est associé à un consortium européen retenu à l'appel à projets « Joint Cluster Initiatives EUROCLUSTERS) for Europe's Recover » de la Commission Européenne.

4.4 Les réseaux européens et internationaux

L'adhésion à des réseaux européens et internationaux stratégiques contribue à établir la notoriété internationale de la Samoa et du Quartier de la Création, permet de partager bonnes pratiques et expériences ainsi qu'identifier des partenaires potentiels pour de nouvelles opportunités de projet. Ainsi, la Samoa est active au sein de **plusieurs réseaux européens ou internationaux d'importance**.

Global Cultural Districts Network (GCDN)

Le Global Cultural District Network (réseau mondial des quartiers culturels) est **une association internationale indépendante qui rassemble une quarantaine de centres urbains à vocation culturelle et artistique** à travers le monde. Le GCDN permet de faciliter les collaborations et l'échange de savoirs et de connaissances entre les responsables de quartiers créatifs à travers des événements, de la recherche et des collaborations concrètes.



La Samoa a rejoint les membres du GCDN en 2019, aux côtés de quartiers créatifs et culturels majeurs tels que Times Square à New York, le Culture Mile à Londres, le Quartier des Spectacles à Montréal, le u seumsQuartier à ienne, ou le West Kowloon Cultural District à Hong Kong. L'île de Nantes est aujourd'hui un projet bien identifié et référencé au sein de ce réseau mondial sur de nombreux sujets.

En 2023, la Samoa est intervenue dans le cadre du congrès annuel du réseau organisé du 22 au 25 mai à Montréal et accueilli par le Partenariat du Quartier des Spectacles de Montréal.

La Samoa est notamment intervenue dans le cadre d'une session plénière pour présenter le Quartier de la création devant un parterre de quartiers culturels et créatifs internationaux.

En partenariat avec le PQDS, La Piscine et le GCDN, et dans le cadre de « l'Année franco-québécoise de l'innovation », la Samoa a coconstruit une session collective de pitchs d'entreprises dans le cadre du congrès. Deux entreprises nantaises (We Ker et le Crabe Fantôme) et quatre québécoises sont intervenues pour partager leurs visions créatives pour contribuer à l'évolution des centres-villes.



Placemaking Europe

La Samoa a rejoint les membres du réseau Placemaking Europe en 2022. Ce réseau rassemble des professionnels de la fabrique de la ville et de sa mise en usages d'hori on variés dans le but de développer l'approche du Placemaking centrée sur le cito en et les usages, afin de créer de développer des espaces non seulement fonctionnels mais également esthétiques et porteurs de sens pour les citoyens qui y vivent, y travaillent et y évoluent.

La Samoa s'est rendue à Strasbourg en septembre 2023 dans le cadre de l'événement annuel du réseau. Elle est intervenue lors d'une conférence avec l'Agence RIOS basée à Los Angeles, portant sur le développement d'espaces publics comme instrument permettant de faciliter l'accès à la culture. Cette séquence était organisée en partenariat avec le réseau GCDN.

Eurocities

Par l'intermédiaire de Nantes é tropole, la Samoa maintient sa participation ponctuelle au réseau **Eurocities**, puissant réseau de villes européennes.

Hub Europe

La Samoa est membre du Hub Europe, réseau ligérien des têtes de réseaux actif au niveau européen. Elle participe aux différentes rencontres et partage d'informations avec les membres.

4.5 Financements

La Samoa s'engage pour trouver les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'actions émergentes ou en complément d'actions existantes. Une action de veille et de réponse à des appels à projets est organisée au niveau national, européen et international.

AMI France 2030 Pôle territoriaux des ICC : Les acteurs ICC nantais s'engagent dans un projet ambitieux !

Le projet nantais *Les acteurs ICC nantais s'engagent !* est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Pôles territoriaux d'ICC » soutenu par l'Etat dans le cadre France 2030, porté par la Caisse des dépôts. Cette initiative, conduite par la Samoa et 40 partenaires locaux, ouvre de nouvelles

perspectives pour le renforcement des industries culturelles et créatives (ICC) sur le territoire de la métropole.

Nantes, berceau d'une créativité foisonnante, se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur dans le développement des industries culturelles et créatives. Avec le projet *Les acteurs ICC nantais s'engagent !* la métropole affirme sa volonté de faire pivoter son écosystème créatif, artistique et innovant, en direction des transitions écologiques et sociale.

Une dynamique collective pour les transitions et le changement d'échelle

Le projet nantais, porté par la Samoa et 40 partenaires locaux, se distingue en tant que lauréat de l'A I dans le cadre de la stratégie France 2030. Grâce à cette reconnaissance, **le projet bénéficie d'un premier budget de 50 000 euros** pour préfigurer les projets collectifs qui s'inscriront dans la démarche.

À travers le projet *Les acteurs ICC nantais s'engagent !* Nantes ambitionne de **soutenir le changement d'échelle des ICC, en les accompagnant dans leurs transitions économiques, écologiques et sociétales**. Cette initiative collective s'inscrit dans une vision à long terme, visant à consolider la position de Nantes en tant que référence dans le domaine des ICC.



Un plan d'action stratégique piloté par la Samoa

Le projet nantais s'appuie sur un plan d'action stratégique articulé autour de cinq axes majeurs. De la structuration des filières émergentes à l'incarnation de l'alliance des territoires, chaque étape est pensée pour **favoriser l'émergence d'un pôle territorial ICC de dimension internationale et tourné vers les transitions**.
En tant qu'initiatrice du projet, la Samoa joue un r le central dans sa mise en œuvre : elle assure le pilotage d'une l'étude menée par le cabinet Auxilia, ainsi que la coordination des différents partenaires, avec l'objectif d'énoncer une feuille de route partagée en faveur des transitions.

Une collaboration diversifiée pour une ambition partagée

Le projet réunit un vaste consortium de partenaires, allant des entreprises aux institutions en passant par les lieux de création et les pôles spécialisés. Cette diversité illustre **l'ampleur et la richesse des acteurs impliqués dans le développement des ICC à Nante**s, renforçant ainsi la portée et l'impact du projet.
Les six prochains mois seront r thmés par une série d'ateliers et de réunions visant à concrétiser les ambitions du projet. La publication de l'Appel à Projets, attendu pour l'été 2024, marquera **une nouvelle étape dans le développement des ICC à Nantes**, offrant de nouvelles perspectives pour les acteurs locaux engagés dans le projet.

4.6 Les relations publiques internationales

Les relations publiques sont principalement organisées sous la forme d'accueil de délégations françaises ou étrangères en étroite collaboration avec la Direction Europe et International de Nantes Métropole, le service du protocole de Nantes étropole et l'agence Nantes Saint-Nazaire Développement.

15 délégations nationales et internationales ont été accueillies en 2023, totalisant 140 personnes.

6 interventions dans des manifestations et salons nationaux et internationaux ont été réalisées en 2023, permettant de valoriser et diffuser l'expertise de la Samoa et la force de l'écos stème ICC en France et à l'étranger.

CHTIIING ! comme vitrine du rayonnement national et international des ICC nantaises

Le volet national et international de Chtiiing ! coordonné par l'équipe CRI a permis d'amplifier le ra onnement de la créativité nantaise à travers :

- La **mobilisation d'un socle de partenaires** nationaux et internationaux illustrant la place occupée par la Samoa dans différents réseaux
- La **coordination logistique** des différentes délégations ainsi que la participation à la gestion des publics pendant le festival
- La contribution à l'élaboration du programme des journées professionnelles à travers la **définition des contenus et le pilotage de tables-rondes et de temps forts de mise en valeur des délégations internationales et des entreprises françaises.**
- **L'organisation et la coordination** d'un programme spécifique pour les délégations nationales et internationales se tenant sur la journée du mercredi 10 mai, avec une participation de **60 personnes**.



Au total, 44 invités Nationaux et internationaux dont 4 délégations ont participé au festival :

- **Recife, Brésil :**
  - Deuxième mission de la délégation brésilienne à Nantes dans le cadre du programme de coopération FICOL
  - Présence de la Vice-maire Isabella de Roldão, de représentants de la culture, de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que d'acteurs opérationnels du territoire
- **GCDN, Suisse/Angleterre/Danemark :**
  - Présence de Gregório Scarpella, directeur du GCDN,
  - Présence de représentants de quartiers culturels en Angleterre et au Danemark (Emma Wilcox - Creative Estuary, Jesper Koefoed-Melson – Kulturdistriktet)
- **Montréal, Québec**
  - Présence de Michèle Boisvert, Déléguée générale du Québec à Paris, et de son équipe
  - Présence de représentants de La Piscine et Zú, partenaires de la Samoa

- 5 entreprises et 5 personnalités créatives sélectionnées par LOJIQ pour intégrer la délégation québécoise

- **Paris et Lille, France**
  - Présence de Marialya Bestougeff, directrice du 104factor (Paris) et d'Emmanuel Delamarre, directeur de Plaine Images (Lille)
  - Présence de Céline Lespagnol, représentante du OFQJ
  - 5 entreprises créatives françaises sélectionnées par l'OFQJ
- **Namur, Belgique**
  - Couverture médiatique par l'équipe de King Kong ag et du Kikk Festival ;



La deuxième édition du festival a été labellisée "année de l'innovation franco-Québécoise" : L'événement était labellisé AIFQ (Année de l'Innovation Franco-Québécoise) et pour marquer le coup, plusieurs temps forts ont été organisés afin de souligner le lien existant entre les deux pays.
Une dizaine d'entrepreneurs et personnalités créatives ont été sélectionnés par LOJIQ pour venir découvrir l'écosystème ICC nantais. Entre démonstrations, réseautage et pitch d'entreprise, les membres de la délégation québécoise se sont démarqués dans cette édition du festival.

-

QUATRIEME PARTIE : L'ACTIVITE OPERATIONNELLE DU POLE COMMUNICATION AU TITRE DE L'EXERCICE ECOULE

I. Préambule

Le service communication, service support des deux p les (urbain et économique), s'appuie sur des compétences transverses tout en partageant un certain nombre de ressources externes, sous forme d'accords-cadres et de marchés communs.

La feuille de route du service communication se décline en trois parties autour d'axes stratégiques

- **La communication institutionnelle**, autour de la marque Samoa, le renforcement de l'engagement de la Samoa dans la transition écologique et sociale du territoire, au travers notamment de l'énoncé de sa stratégique climat pour l'île de Nantes et de la valorisation d'actions concrètes (tant sur le volet urbain qu'économique) ;

- **La communication autour du projet urbain de l'île de Nantes** : développer la notoriété du projet, accompagner les chantiers et la transformation du territoire, développer des actions de proximité et la mise en usage des nouveaux quartiers, mettre en œuvre des actions de concertation;

- **La valorisation des missions du pôle économique** : développer, accompagner et animer la communauté des ICC, piloter des événements et notamment la manifestation annuelle « Chtiiing, journées nantaises de la créativité » en autoproduction, commercialiser de nouveaux espaces (avec notamment l'ouverture des Halles 1&2, temps forts de l'année 2023), dans une logique de marketing auprès des professionnels et des partenaires institutionnels.

II. Bilan d'activité

1. Communication institutionnelle : la Samoa, fabrique urbaine et créative

➔ Valoriser le savoir-faire de la Samoa et consolider sa visibilité

Après la mise en ligne d'un **nouveau site internet** www.samoa-nantes.fr en 2022, site vitrine de l'activité des deux pôles de compétence, le service communication a opéré une refonte de quelques outils éditoriaux digitaux (newsletter du p l e économique, reprise de la newsletter du projet urbain…).

Concernant les réseaux **sociaux de la Samoa**, ils permettent au quotidien de valoriser les actions portées. Une belle montée en puissance a été constatée sur l'année écoulée :

- Facebook « Samoa » : 4 663 abonnés en 2023, soit + 11% d'évolution par rapport à 2022 ;
- LinkedIn Samoa : 8 602 abonnés, soit + 20% par rapport à 2022 ;
- Compte X Samoa (ex twitter) : 3 366 abonnés, soit une baisse de 0,41% par rapport à 2022 ;
- Compte Facebook île de Nantes (rattaché au site éponyme) : 4 182 abonnés, soit + 23% d'évolution par rapport à 2022.

La création d'un compte Instagram est programmée début 2024, pour valoriser à la fois l'offre de services de la Samoa et le territoire de l'île de Nantes, sur ce réseau social créatif très utilisé par nos cibles.
Par ailleurs, l'équipe communication réalisera, au 1e semestre 2024, un diagnostic précis de la performance de la présence de la Samoa sur ces réseaux.
Parmi les réflexions : notre présence sur Facebook pour la page Samoa, ce réseau social très grand public est peu adapté à une communication BtoB. Cet arrêt permettrait de mobiliser plus de moyens sur Linkedin dans l'objectif d'augmenter la communauté et l'engagement de celle-ci. De même, notre présence sur X (ex-Twitter) est interrogée les audiences sont en baisse et ce réseau de l'instantanéité nécessite une interaction permanente avec la communauté, mobilisatrice de ressources.

o La Samoa s'engage pour la transition climatique et sociale

Après 18 mois de travail en chambre, accompagné par son AMO Zefco, la Samoa a stabilisé sa stratégie climat pour l'île de Nantes. Elle s'engage dans une nouvelle trajectoire pour les 20 prochaines années, avec trois boussoles qui donnent le cap à tenir : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au futur climat nantais, la réparation des écos stèmes naturels et urbains de l'île.



Cette stratégie climat ambitieuse, qui se décline autour de 6 grands chantiers, a été partagée avec l'ensemble des parties prenantes de la Samoa :

- Comité de partenaires le 21 septembre 2023
- Forum des projets urbains en novembre 2023
- Rencontres presse – rendez-vous ciblés (Ouest France, Traits urbains / La Ga ette des communes, le oniteur) et relai dans d'autres titres (New tank city, magazine Territoires durables)
- Magazine Transformation(s) n°32, destiné au grand public (publication 2024).

o Relations presse

La Samoa a valorisé son action au travers de plusieurs temps forts et prises de parole à destination de la presse locale et nationale :

- **Ouverture des Halles 1&2**, fin de la phase de transformation des « Halles » - une douzaine de relais médias en local, en national (chroniques ou médias architecture / urbanisme), entre mai et juin 2023. Voir compléments ci-dessous ;
- **Evenement Chtiiing** - 8 articles de presse ;



- **Quartier Prairie-au-duc : trois projets ambitieux** pour le secteur ouest – 11 articles publiés ;
- **Trois nouvelles expérimentations** autour de la santé, de l'activité ph sique et de l'inclusion – 6 articles de presse.

A noter également que le **projet d'Ecocentre de l'île de Nantes**, qui a suscité la polémique auprès des riverains, a été particulièrement médiatisé entre avril et décembre. Une conférence de presse a été donnée sur le sujet début juillet 2023, en plus des réunions publiques et de la communication riverains qui avait été mise en place en amont des premiers signes d'opposition.

Enfin, des prises de paroles ponctuelles, sous forme de communiqués de presse, ont également rythmé l'année (ouverture nouvelles voiries, visite de chantier bloc A, désignation lauréats des différents programmes d'accélération de la Samoa.).

Au total, **658 articles de presse portant sur l'île de Nantes ont été recensés sur l'année 2023**, contre 492 articles recensés en 2022.

2. Accompagner les chantiers et la mise en usage des nouveaux quartiers, informer, sensibiliser...

➔ Porter le récit de la transformation

Afin d'accompagner le projet au long court, faire de la pédagogie et permettre au grand public d'entrer dans les coulisses de la Fabrique urbaine, la Samoa édite un magazine Transformation(s) destiné à la Fabrique du projet. Nous proposons 2 à 3 numéros / an, à retrouver en ligne https://www.iledenantes.com/le-mag-transformations/, qui viennent s'articuler avec les publications digitales (newsletter, actu en ligne, post réseaux sociaux). A cela viennent s'ajouter les expositions destinées au grand public (voir Hangar 32 et Labo diva à suivre).

➔ Le Hangar 32, espace d'exposition permanent du projet urbain

Exposition

En 2023, l'exposition du H32 a été partiellement mise à jour :

- intégration d'un panneau dédié aux trois nouvelles opérations de la pointe ouest du quartier Prairie-au-duc, ainsi que des maquettes de projet ;
- intégration d'un panneau dédié au projet des Jardins de l'Estuaire ;
- exposition de la maquette interactive conçu à l'occasion de l'architelier « Terminus, tout le monde dessine » autour du patrimoine ferroviaire des futurs Jardins de l'Estuaire ;
- intégration de panneaux et des deux maquettes du quartier République sur la mezzanine, suite à la fermeture du Labo diva en octobre 2023.

Fréquentation

Après une baisse significative de la fréquentation ces dernières années, liée à la crise sanitaire, aux restrictions et aux fermetures récurrentes, l'activité avait repris de la croissance en 2021. Néanmoins, nous constatons une baisse de la fréquentation avec **6 615 visiteurs enregistrés sur l'année**, contre 7 225 en 2021. Cette baisse peut en partie s'expliquer par la fermeture du lieu pendant 7 jours sur le mois d'août.



Par ailleurs, **15 délégations ont été accueillies** par les équipes de la Samoa et une trentaine par ses partenaires représentant près de 1 100 personnes.



Enfin, le **10 juin 2023 a été organisé une journée grand public au Hangar 32, l'événement « Cap à l'ouest ! »,** rencontre citoyenne autour des projets du quartier et ses dernières actualités : les trois opérations lauréates de la pointe ouest du quartier (lots E, J1 et J2), les Jardins de l'Estuaire, le projet d'Ecocentre et les futurs « mobilité » (nouvelles voies nord-sud, futures lignes de tramway, pont Anne de Bretagne...). Cette journée a permis de proposer plusieurs formats d'échange avec la Samoa, les élus ou les concepteurs, mais aussi de découverte. Étaient proposés : une grande expédition urbaine sur le site des Jardins de l'Estuaire, des visites flash (Jardins, renaturation, Ecocentre), un temps d'échange pour recueillir de premières idées pour le réemploi du bâti ferroviaire, un échange avec l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, deux ateliers jeune public, ainsi qu'un temps convivial en musique, en milieu de journée.

A noter également que cet événement a été labellisé dans le cadre du Grand débat « Fabrique de nos villes », et retenu pour le bilan de mi-mandat, en présence de Johanna Rolland et des élus de quartier.

➔ Le Labo diva



Cet espace h bride, dont la gestion et l'animation était assuré par la SCIC Commun'île a accueilli jusqu'en septembre 2023 une exposition destinée au nouveau quartier République (maquettes, panneaux d'expo…), une activité de restauration, de l'événementiel et un espace de coworking sur la mezzanine.

Le Labo diva a été utilisé par la Samoa pour accueillir des groupes, organiser des réunions ponctuellement, et des rencontres avec la presse. Prévu pour être éphémère, le Labo diva a fermé ses portes fin septembre 2023, le lieu sera déconstruit et laissera place au futur projet (création du carrefour, aménagement de la ligne 8 et implantation d'un nouveau programme immobilier).
L'exposition du quartier République a été déménagée fin 2023 au Hangar 32, sur la me anine, dans l'attente de l'ouverture d'un futur lieu de médiation dans le rez-de-chaussée des 5Ponts. A ce titre, un AMI doit être lancé début 2024 pour désigner un porteur de projet.

➔ Accompagner les chantiers



Le projet de l'île de Nantes s'inscrit dans une d namique plus globale de transformation de la centralité métropolitaine, pour répondre aux impératifs écologiques et sociaux de demain. La question de la médiation et de la pédagogie autour des chantiers est impérative pour favoriser l'acceptabilité des phases de nuisance nécessaires à tout changement.

Afin de communiquer de manière cohérente, les différents maîtres d'ouvrage de la centralité se sont associés en 2022 pour constituer un groupement de commande et confier à une agence globale le soin de concevoir la communication de chantier.

En 2023, le **chantier de réseaux d'eaux usées du boulevard de la Prairie-au-duc** a été le plus impactant. Un dispositif d'information rapproché a été mis en place auprès des commerçants et des riverains du secteur, mobilisant fortement les équipes.

→ Commerçants + partenaires institutionnels du secteur : porte à porte en amont des travaux, 2 réunions d'information, mise en place et suivi de la CRA, fil d'actu WhatsApp (665 abonnés, 15 messages envoyés entre janvier et septembre 2023), rencontres régulières sur le terrain (chef de projet chantier), signalétique visibilité (affichage, pavoisement du quartier…)

→ Habitants : 2 réunions publiques en amont, un carnet de chantier et 6 infos travaux diffusées dans les boites aux lettres
→ Com globale usagers : communiqués de presse (presse locale, signalétique directionnelle, réseaux sociaux IDN + relai Nantes Métropole, mag Transformation(s), Nantes passion/Journal de NM



Au-delà, l'agence a accompagné la Samoa dans la **communication sur le projet des jardins de l'Estuaire** (conception d'un récit, illustration de projet, édition d'une plaquette et exposition in situ), ainsi que du futur quartier République (organisation d'une visite de chantier pour le compte des opérateurs immobiliers, conception d'un plan d'action pour accompagner la mise en usage du quartier, conception d'une identité graphique pour déclinaison sur différents supports à venir).

3. Partager le projet, impliquer les habitants et usagers dans la fabrique de la ville



Après une séquence 2022 dense autour de la thématique des espaces publics (programme « Nous, nous, île », dont Lab citoyen), l'année 2023 a permis d'approfondir plusieurs sujets (notamment les Jardins de l'Estuaire), et d'assurer le suivi des engagements pris auprès du Lab citoyen (quelques exemples mise en place d'une signalétique personnalités / noms de rue sur le quartier Prairie-au-duc, expérimentations sur les berges, sondage patrimoine ferroviaire…). A ce titre, **la Samoa a mobilisé des publics diversifiés via plusieurs dispositifs** :

- Deux c cles d'Architeliers, ateliers jeunes publics organisés en partenariat avec l'Ardepa : le cycle « Terminus tout le monde descend » pour les 7/11 ans autour de l'histoire et de l'avenir du faisceau ferré récemment démantelé (travail d'exploration, de recherche patrimoniale et production d'une maquette interactive), un cycle « Bouge qui peut » destiné au 11/15 ans pour réfléchir aux aménagements souhaités dans les futurs Jardins de l'estuaire (avec production d'une cahier des charges pour alimenter l'appel à candidature pour la conception de mobilier sportif et ludique).



- Une soirée débat organisés le 7 mai en partenariat avec l'ENSA, autour de l'architecture et des enjeux climatiques (200 participants, professionnels, institutionnels et étudiants).

- Une journée de découverte et d'échanges autour des projets de la pointe ouest, événement « Cap à l'ouest » destiné au grand public le samedi 10 juin (balades urbaines, rencontre et échanges avec la Samoa et les concepteurs, exposition, ateliers jeunes publics…)

- Des actions spécifiques en lien avec le projet des Jardins de l'Estuaire. Après la phase de défrichage proposée en septembre 2022, il a été proposé plusieurs temps d'échanges sur le terrain autour de l'avenir du bâti ferroviaire, à l'aide du dispositif mobile ; une exposition in situ, ainsi qu'un sondage en ligne. Une restitution sera faite courant 2024.

Par ailleurs, l'année 2023 a été mise à profit pour **préparer la séquence de 2024 autour de la transition climatique et sociale, et des nouveaux modes de vie**. En effet, la Samoa s'associe à Nantes é tropole pour conduire des défis citoyens et associer des acteurs relais du territoire, dans le cadre du programme européen Pilot cities.

Enfin, suite à la communication adressée aux riverains concernant la mise en place de l'Ecocentre, la Samoa a dû faire faire face à une opposition forte au projet, qui s'est organisée autour d'un collectif « Stop Ecocentre ». Une cellule de crise a alors été mise en place et un dispositif de communication complet pour rassurer la population :

- réunions d'information destinées aux riverains et rencontres avec quelques groupe de professionnels identifiés ;
- mise en ligne d'informations complémentaires (fiche projet, actualité) et d'une FAQ ;
- diffusion d'une documentation dans toutes les boites aux lettres et création d'une adresse mail dédiée
- mise en place d'un comité de suivi de riverains, sur la base du volontariat : 23 personnes se sont portées volontaires et font partie de ce comité de suivi qui a pour objectifs d'accompagner la mise en service de l'écocentre, de faire remonter les questionnements et de travailler sur la bonne cohabitation de l'équipement avec son environnement.

4. Accompagner l'ouverture des Halles 1&2

La livraison et la **mise en service des Halles 1&2, outil au service des acteurs ICC du territoire, a signé la dernière étape de transformation des anciennes halles Alstom**, haut lieu de patrimoine et d'innovation industrielle qui marque le pa sage de l'île de Nantes. La période de transformation aura duré près de 10 ans si on considère les 5 opérations qui composent cet ensemble, au cœur du quartier de la création.





Ce nouveau lieu, animé et géré par le pôle économique de la Samoa, s'inscrit dans un écosystème plus large dédié à l'innovation et à la créativité, aujourd'hui composé de cinq équipements majeurs, dont les livraisons ont été progressives (Ecole des Beaux-arts en 2017, pôle interdisciplinaire de l'Université en 2019 (Halle 6 Ouest), Pépinière d'entreprises en 2021 (Halle 6 Est), Food hall en 2022 (Magmaa) et Halle 1&2. Un ensemble sans égal sur le territoire national, porteur de sens pour la métropole nantaise.

Un travail sur la conception d'un bloc-marque, sa déclination (outils de com lancement, signalétique…) et le récit socle du lieu (valeurs, raison d'être…) a été mené en amont afin d'accompagner la séquence de lancement.

L'ouverture en mai 2023 a permis de mettre en lumière le projet ainsi que l'ensemble de la réhabilitation des Halles, cœur du quartier de la création, au travers de plusieurs temps forts :

- un temps presse sous forme de conférence et visite en présence de médias locaux et nationaux ;
- une inauguration institutionnelle le 10 mai 2023, en présence de Johanna Rolland et des partenaires institutionnels, et de l'ensemble des partenaires du réseau économique ICC. L'inauguration était organisée en amont de l'événement Chtiiing, journées nantaises de la créativité, qui s'est tenue du 11 au 13 mai.

Cette première étape a lancé également le travail de conception de premiers outils pour accompagner la commercialisation des Halles 1&2 (fiches techniques, plaquette…) qui sera poursuivi en 2024.

En résumé, pour l'ouverture et mise en service des Halles 1&2, le service communication a produit un certain nombre d'outils, tels que :

- Un bloc marque + un récit socle
- Un événement d'inauguration
- Une plaquette sous la forme d'un dépliant papier
- Un dossier de presse
- Une page web dédiée
- Une vidéo
- Des fiches techniques pour chacune des salles événementielles
- Des visuels de projection pour le futur mobilier du Creative Lab
- La future signalétique extérieure du bâtiment

4.1 Accompagner la programmation événementielle portée par le pôle économique de la Samoa et notamment au travers de l'événement Chtiiing !

Cette année, le nouvel équipement des Halles 1&2 a permis à l'équipe de la communication d'organiser de nombreux temps forts dans le cadre de manifestations directement portées par la Samoa (telles que Chtiing), et d'autres en co-production (à l'instar des Fashion Green Days).

2e édition de Chtiiing, journées nantaises de la créativité



L'édition 2023 de l'événement *Chtiiing !* a permis d'asseoir la manifestation dans le calendrier événementiel nantais, et de conforter le cœur de l'événement autour des Halles. En plus de l'organisation, l'équipe communication a eu pour mission de promouvoir l'événement en amont (appel à candidature Générations Chtiiing, programmation, inscriptions / billetterie, promotion sur les réseaux sociaux, campagne d'affichage…), puis pendant l'événement (couverture globale) et en aval (avec un bilan chiffré, et surtout la réalisation d'une vidéo bilan ayant pour objectif également de promouvoir les prochaines édition…).



La communication de l'événement s'appuie sur beaucoup d'agilité au regard du budget restreint. Elle repose sur une gamme d'outils diversifiés et flexibles : site internet dédié et d'outils web associés (compte Facebook et Instagram, emailing, vote du public…), création des billetteries, gestion des communications avec la presse, partenariats, suivi média, vidéos et photos.

Nantes Digital Week

Fidèle contributrice de la Nantes Digital Week, la Samoa a organisé 3 événements à l'occasion de cet événement un premier dédié au design et à l'intelligence artificielle, sous la forme d'une conférence ; un second sous la forme de visites grand public pour découvrir l'histoire des Halles de leur ancienne vie industrielle à leur nouvelle, dédiée à l'innovation (également pendant les Journées du Patrimoine) ; et un troisième dédié aux porteurs de projets créatifs et culturels, pour les aider à se lancer sur Tik Tok. Organisé et piloté par le service communication, ces trois événements ont rassemblé 120 personnes.



France Design Week

En tant que pilote local de la France Design Week, la Samoa a largement contribué à la coordination de cet événement. Le service communication a mis en lumière à la fois l'événement au global, mais aussi les événements directement portés par la Samoa, à savoir : une conférence sur le design et l'IA, et la conférence de cl tu re en partenariat avec l'EDNA, ainsi qu'une exposition autour du Design Fiction.

Fashion Green Days à Nantes



Par ailleurs, la Samoa s'est aussi vu confier la coproduction des Fashion Green Days les 16 et 17 novembre, en collaboration avec l'agence Nantes Saint-Nazaire développement. Cette première a permis à la métropole de se positionner sur la filière de la mode responsable, de structurer la réflexion auprès d'un réseau d'acteurs important dans la région, le tout dans le cadre de la démarche Nantes terre de réemploi, dans laquelle la Samoa est partie prenante. Il a également nourri la réflexion sur l'accompagnement de cette filière pour les années à venir.

Le service communication a été un appui pour l'organisation de cet événement, en coorganisant notamment la conférence de presse dédiée avec Nantes Saint-Nazaire Développement ; et en faisant la promotion de l'événement au travers de ces différents canaux de communication (emailing, réseaux sociaux, actus web…).

Les réunions « Coup de pousse »

Organisés chaque mois par le service communication pour une vingtaine de personnes en moyenne, ces ateliers de 2h sont animés par des experts du territoire et ont vocation à soutenir les entrepreneurs dans le développement de leurs projets. L'ensemble de ces rende -vous ont été organisés dans les Halles 1&2.

5. Accompagner les différentes actions et animations portées par le pôle économique

3 appels à candidatures pour les dispositifs d'accompagnement

En lien avec le service d'accompagnement au développement économique, le service communication a travaillé à la communication de 3 dispositifs sur l'année :

- Créative Evolution : développeur dédié aux entreprises créatives de plus de 3 ans d'existence.
- Créative Sélection : accélérateur dédié aux porteurs de projets et entrepreneurs de moins de 3 ans
- Culture Sélection : accélérateur dédié aux projets culturels



Pour chacun de ces dispositifs le service communication produit une campagne de communication multicanale sur les réseaux sociaux, met en ligne les différents outils nécessaires à l'appel à candidatures (page dédiée sur le site web), interviewe les anciens lauréats, puis produit un document de presse valorisant la nouvelle promotion.



Le lancement de l'offre du Creative Lab

A l'intérieur des Halles 1 & 2, le Creative Lab est un outil phare au service des designers qui permet d'imaginer, brainstormer et challenger les idées les plus innovantes. Il s'articule autour d'une offre de services et d'espaces pensés et aménagés conjointement par la Samoa, la communauté des créatifs nantais et le Studio Jacc.

Le service communication a accompagné la mise en place de ce nouvel outil via la production d'un texte de présentation de l'espace et la création de visuel de projection, ainsi qu'un panneau explicatif.

Expérimentation : la fin du chapitre « Quartier démonstrateur » incarné par un book

Afin de clore la démarche Quartier Démonstrateur engagée sur l'ile de Nantes en 2017 avec le soutien de la Banque des territoires, la Samoa a produit un livret de 70 pages retraçant l'ensemble de l'aventure et passant en revue toutes les expérimentations menées depuis 6 ans. En plus d'être disponible en ligne, ce document a été imprimé et diffusé à l'ensemble des partenaires.



Le lancement d'expérimentation autour de la Santé globale

La sortie du book « Quartier démonstrateur » s'est accompagné de l'inauguration de 3 expérimentations : deux d'entre-elles sont lauréates de l'appel à candidatures « Santé globale : expérimentons ! » et l'autre est le fruit d'un partenariat entre le territoire de Recife et Nantes.



Le service communication de la Samoa a été mobilisé afin d'organiser toute la séquence d'inauguration et de lancement de ce ces trois projets, avec la mise en place d'une conférence de presse le 5 décembre 2023 à la Cale2créateurs, en présence de la métropole, des élus et des différents partenaires.

Une stratégie mailing réaffirmée

A la rentrée 2023, le service communication a souhaité muscler sa communication mailing. Le travail consiste à mettre à jour l'ensemble de la base de contacts du p le économique, tout en les qualifiant au mieux pour cibler de manière pertinente les cibles souhaitées. Concrètement, cette mise à jour a permis d'obtenir des taux d'inscription aux événements de 100%, avec une déperdition au réel de seulement 10% (contre 30-40% habituellement), le tout avec des contacts qualifiés et pertinents.

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA

EXTRAIT



RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE NANTES METROPOLE AU SEIN DE LA SAEM

2023

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

Rapport au Conseil métropolitain de Nantes Métropole actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2023

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
SAEM Loire-Atlantique Développement - SELA	
Siège social :	2, boulevard de l'Estuaire 44200 NANTES Tél. 02.40.20.20.44
Adresse administrative :	2, boulevard de l'Estuaire - CS 66207 - 44262 NANTES Cedex 2
N° RCS :	NANTES 860 800 077
Date de création :	24 octobre 1959
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	Étude et réalisation d'opérations foncières, économiques, touristiques et industrielles en vue du développement économique du département de la Loire-Atlantique.
Président :	Michel MENARD
Directeur Général :	Audrey BLAU
Commissaire aux comptes :	Cabinet Deloitte et Associés représenté par Jérôme QUERO
Effectif au 31/12/2023 :	29,87 ETP (y compris ETP Groupement Employeurs affecté à LAD SELA)

ACTIONNARIAT Capital social de 13 535 337 €			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**71,00 %**
Département de la Loire Atlantique	11 238	8 207 527,81 €	60,64 %
Nantes Métropole	844	616 404,47 €	4,55 %
Ville de Nantes	324	236 629,21 €	1,75 %
Ville de Saint-Herblain	310	226 404,49 €	1,67 %
Région Pays de la Loire	243	177 472,62 €	1,31 %
CARENE	200	146 067,41 €	1,08 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**29,00 %**
Caisse des Dépôts et Consignations	3 894	2 843 932,49 €	21,01 %
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	527	384 887,63 €	2,84 %
C.C.I. de Nantes - St Nazaire	599	437 471,90 €	3,23 %
Autres	354	258 539,30 €	1,92 %
TOTAL	**18 533**	**13 535 337,33 €**	**100,0%**
Nombre total d'administrateurs :	15		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	1 (M. Riom)		
- dont représentant de Nantes Métropole :	1 (M. Pras)		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	7 concessions d'aménagement
Convention conclue avec la Ville de Nantes :	Aucune

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole en 2023	Néant
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2023	Néant
Dernier résultat net comptable connu :	67 477 € *Au 31/12/2023*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	Néant (encours au 31/12/2023)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	Néant (encours au 31/12/2023)

Loire-Atlantique Développement - SELA

Comptes annuels au 31 décembre 2023

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
	Net		N
Immobilisations incorporelles		Capital social	14 463 559
Immobilisations corporelles	7 982 422	Réserves	1 806 502
Immobilisations financières	6 558 089	Report à nouveau	
		Résultat de l'exercice	67 477
Total actif immobilisé (I)	**14 540 511**	Autres subventions d'investissement	130 531
Stocks et en-cours	68 258 004	**Capitaux propres (I)**	**16 468 069**
Créances d'exploitation	2 653 708		
Autres créances	6 664 052	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**77 575 764**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**5 696 479**
Valeurs mobilières de placement	3 308 988	Emprunts et dettes	62 881 556
Disponibilités	6 115 018	Fournisseurs et comptes rattachés	5 594 885
		Dettes fiscales et sociales	370 480
Total Trésorerie (III)	**9 424 006**	Autres dettes	1 188 673
Charges à répartir sur plusieurs exercices		**Total Dettes (IV)**	**70 035 594**
Charges constatées d'avance	4 229 559		
Comptes de régularisation (IV)	**4 229 559**	**Comptes de régularisation (V)**	**13 569 698**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**105 769 839**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**105 769 839**

Compte de Résultat

POSTES	€uro	
	N	N-1
Total des produits d'exploitation	**28 235 617**	**32 595 665**
dont chiffre d'affaires	13 561 201	25 290 898
Total des charges d'exploitation	**28 215 638**	**32 836 639**
dont charges de personnel	56 532	144 857
dont autres achats et charges externes	15 573 512	17 227 169
dont dotations aux amortissements & provisions	5 939 844	7 075 709
RESULTAT D'EXPLOITATION	**19 979**	**-240 974**
Total des produits financiers	1 696 189	686 755
Total des charges financières	1 656 506	411 977
RESULTAT FINANCIER	**39 683**	**274 778**
Total des produits exceptionnels	2 533 136	237 313
Total des charges exceptionnelles	2 525 323	217 244
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**7 814**	**20 069**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE	**67 477**	**53 873**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2023

Administrateur Nantes Métropole	**Administrateur Ville de Nantes**
- M. PRAS	M. RIOM

Décisions marquantes prises durant les Conseils d'Administration s'étant tenus en 2023

- ***Conseil d'Administration du 11 janvier 2023 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 5 décembre 2022
  2. Dossiers et engagements opérationnels
  3. Questions diverses
  4. Pouvoirs

- ***Conseil d'Administration du 3 mars 2023 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 janvier 2023
  2. Accueil de la nouvelle représentante permanente de la CARENE
  3. Organisation de la gouvernance
  4. Nomination d'une nouvelle directrice générale
  5. Rémunération de la directrice générale
  6. Pouvoirs de la directrice générale
  7. Désignation du représentant permanent personne physique au sein de la LAD-GIE
  8. Pouvoirs - formalités
  9. Questions diverses
  10. Pouvoirs

- ***Conseil d'Administration du 31 mai 2023 :***
  1. Accueil de la nouvelle directrice générale
  2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 3 mars 2023
  3. Convention de mandat social
  4. Désignation des représentants au sein des filiales
  5. Présidence de la prochaine Assemblée Générale
  6. Présentation des comptes combinés 2022 de l'Agence LAD
  7. Présentation et arrêté des comptes 2022 de LAD-GIE
  8. Présentation et arrêté des comptes 2022 de LAD-GE
  9. Présentation et arrêté des comptes 2022 de LAD-SELA et proposition d'affectation du résultat
  10. Préparation de l'AGO
  11. Autorisations de financements et des placements
  12. Dossiers et engagements opérationnels au 1er semestre 2023
  13. Questions diverses
  14. Pouvoirs

- ***Conseil d'Administration du 20 octobre 2023 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 31 mai 2023
  2. Evolution organisation
  3. Dossiers et engagements opérationnels
  4. Autorisations de financements et des placements
  5. Questions diverses
  6. Pouvoirs

- ***Conseil d'Administration du 15 décembre 2023 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 octobre 2023
  2. Approbation des conventions réglementées
  3. Présentation du nouveau schéma d'organisation
  4. Présentation des comptes combinés 2023-2024 de l'Agence LAD

5. Présentation du budget actualisé 2023 et budget initial 2024 de LAD-GIE
6. Présentation du budget actualisé 2023 et budget initial 2024 de LAD-GE
7. Présentation du budget actualisé 2023 et budget initial 2024 de LAD-SELA
8. Autorisations de financements et de placements
9. Dossiers et engagements opérationnels
10. Informations aux administrateurs
11. Questions diverses
12. Pouvoirs

Taux de participation de l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2023 : 60%

Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2023 : 40%

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2023 : Néant

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2023 : Néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM LAD SELA AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Contrôle sur exercice 2023 : Contrôle en cours à partir de fin 2022 de la DREETS (Direction Regionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarites)

RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA 2023

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SAEM

Comptes annuels 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2023

PROJET

SYNA
expertise & audit

SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA

2 Bd de l'Estuaire
CS 66207
44262 NANTES CEDEX 2

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1 ter avenue de la Vertonne
44120 Vertou
+33 (0)2 49 62 68 00
contact@syna-conseils.fr
www.syna-conseils.fr

SYNA | SAS au capital de 894 700 € | 901 829 226 RCS Nantes | TVA intracommunautaire (en attente) | Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Région des Pays de Loire | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Angers | Siège social : 1 ter avenue de la Vertonne – 44120 Vertou.

PROJET

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS	*1*
Bilan actif	*2*
Bilan passif	*3*
Bilan actif par activité	*4*
Bilan passif par activité	*5*
Compte de résultat	*6*
Compte de résultat (suite)	*7*
Compte de résultat par activité	*8*
Compte de résultat par activité (suite)	*9*
DETAIL DES COMPTES	*10*
Détail de l'actif	*11*
Détail du passif	*14*
Détail du compte de résultat	*16*
GESTION	*20*
Soldes intermédiaires de gestion	*21*

PROJET

COMPTES ANNUELS

PROJET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	27 194	27 194		295
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	696 189		696 189	905 596
	Constructions	10 543 619	3 881 370	6 662 248	9 289 084
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 075 286	598 564	476 722	439 033
	Autres immobilisations corporelles	488 794	341 531	147 263	172 603
	Immobilisations en cours				22 146
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 014 761	810 367	2 204 394	2 625 054
	Créances rattachées à des participations	3 560 561		3 560 561	3 687 811
	Autres titres immobilisés	735 634	30 000	705 634	822 373
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	87 500		87 500	87 500
	TOTAL (II)	20 229 537	5 689 026	14 540 511	18 051 496
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	68 258 004		68 258 004	67 287 068
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	218 316		218 316	342 328
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 497 244	61 852	2 435 392	6 167 480
	Autres créances	6 664 052		6 664 052	6 768 552
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 308 988		3 308 988	1 162 443
	DISPONIBILITES	6 115 018		6 115 018	5 589 030
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 229 559		4 229 559	4 748 938
	TOTAL (III)	91 291 180	61 852	91 229 328	92 065 839
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	111 520 718	5 750 878	105 769 839	110 117 335

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

PROJET

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	13 535 337	13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	928 222	928 222
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	350 900	348 206
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 455 602	1 404 422
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	67 477	53 874
	Subventions d'investissement	130 531	129 214
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	16 468 069	16 399 275
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 144 340	286 163
	Provisions pour charges	4 552 139	6 446 505
	Total des provisions	5 696 479	6 732 668
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	40 999 570	36 908 714
	Emprunts et dettes financières divers	21 881 986	24 122 406
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	770 676	914 064
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 824 209	6 751 235
	Dettes fiscales et sociales	370 480	824 709
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		272 391
	Autres dettes	1 188 673	2 649 751
	Produits constatés d'avance (1)	13 569 698	14 542 122
	Total des dettes	83 605 291	86 985 392
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	105 769 839	110 117 335

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	67 476,70	53 874,30
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	82 834 616	52 597 792
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	16 024 185	10 575 336

Bilan actif par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	Capital souscrit non appelé (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets, droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains				696 189	696 189
	Constructions				6 662 248	6 662 248
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				476 722	476 722
	Autres immobilisations corporelles	1 351			145 912	147 263
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équivalence					
	Autres participations	2 204 394				2 204 394
	Créances rattachées à des participations	3 560 561				3 560 561
	Autres titres immobilisés	672 076	26 772		6 786	705 634
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	80 000			7 500	87 500
	TOTAL (II)	**6 518 382**	**26 772**		**7 995 358**	**14 540 511**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production biens		66 549 810		1 708 195	68 258 004
	En-cours de production services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes		218 122		193	218 316
	CREANCES (3)					
	Clients et comptes rattachés	341 518	1 686 518		407 356	2 435 392
	Mandants			472 991		472 991
	Autres créances	1 694 861	4 034 639	398 595	62 966	6 191 061
	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 308 988				3 308 988
	DISPONIBILITES	6 048 244		33 945	32 829	6 115 018
	Charges constatées d'avance	31 022	4 190 097		8 439	4 229 559
	TOTAL (III)	**11 424 633**	**76 679 186**	**905 531**	**2 219 978**	**91 229 328**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	SOUS-TOTAL	**17 943 015**	**76 705 957**	**905 531**	**10 215 336**	**105 769 839**
	Compte de liaison (VII)	40 376 780	24 133 289	850 427	5 301 031	70 661 528
	TOTAL ACTIF (0 à VII)	**58 319 795**	**100 839 246**	**1 755 958**	**15 516 367**	**176 431 367**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
Capitaux propres	Capital social ou individuel	13 535 337				13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	928 222				928 222
	Ecart de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	350 900				350 900
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	1 455 602				1 455 602
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice	(258 011)			325 488	67 477
	Subventions d'investissement				130 531	130 531
	Provisions réglementées					
	Total des capitaux propres	**16 012 050**			**456 019**	**16 468 069**
Autres fonds	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
	Total des autres fonds propres					
Provisions	Provisions pour risques	165 919	911 880		66 541	1 144 340
	Provisions pour charges	89 227	4 462 912			4 552 139
	Total des provisions	**255 146**	**5 374 792**		**66 541**	**5 696 479**
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	9 729 793	26 018 189	21	5 251 566	40 999 570
	Emprunts et dettes financières diverses	1 030 319	20 715 995		135 672	21 881 986
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60	770 616			770 676
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 313	3 526 938	306 152	861 806	4 824 209
	Dettes fiscales et sociales	122 164	175 965		72 351	370 480
	DETTES DIVERSES					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
	Mandants			793 928		793 928
	Autres dettes	19 623	81 276	228 836	65 010	394 745
	Produits constatés d'avance (1)		13 569 625		73	13 569 698
	Total des dettes	**11 031 272**	**64 858 604**	**1 328 937**	**6 386 479**	**83 605 291**
	Ecarts de conversion passif					
	SOUS-TOTAL	**27 298 468**	**70 233 396**	**1 328 937**	**6 909 039**	**105 769 839**
	Compte de liaison (XII)	31 021 328	30 605 850	427 021	8 607 329	70 661 528
	TOTAL PASSIF	**58 319 795**	**100 839 246**	**1 755 958**	**15 516 367**	**176 431 367**
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(258 011,45)			325 488,15	67 476,70
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		11 031 212	64 087 988	1 328 937	6 386 479	82 834 616
(2) Dont CBC, et soldes créditeurs de banques et CCP		9 409 793	6 532 765	21	81 606	16 024 185

PROJET

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		France	Exportation	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	11 903 531		11 903 531	23 619 087
	Production vendue (Services et Travaux)	1 657 670		1 657 670	1 671 811
	Montant net du chiffre d'affaires	13 561 201		13 561 201	25 290 898
	Production stockée			975 523	(11 774 877)
	Production immobilisée			87 638	970 347
	Subventions d'exploitation			12 313	(18 946)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			12 847 793	18 002 919
	Autres produits			751 149	125 325
	Total des produits d'exploitation (1)			28 235 617	32 595 665
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			15 573 512	17 227 169
	Impôts, taxes et versements assimilés			119 094	103 692
	Salaires et traitements			38 460	118 318
	Charges sociales du personnel			18 072	26 539
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			562 411	569 252
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			23 857	20 948
	Dotations aux provisions			5 353 576	6 485 509
	Autres charges			6 526 655	8 285 212
	Total des charges d'exploitation (2)			28 215 638	32 836 639
	RESULTAT D'EXPLOITATION			19 980	(240 973)

PROJET

Compte de résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	19 980	(240 973)
Opéra. com.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	183 197	145 014
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	129 377	102 465
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 383 615	439 276
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 696 189	686 755
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	450 660	
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 205 845	411 977
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 656 506	411 977
	RESULTAT FINANCIER	39 683	274 779
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	59 663	33 805
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	39 310	1 777
	Sur opérations en capital	2 493 826	235 537
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 533 136	237 313
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	48 968	1 380
	Sur opérations en capital	2 476 355	215 864
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 525 323	217 244
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 814	20 069
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	32 464 943	33 519 733
	TOTAL DES CHARGES	32 397 466	33 465 859
	RESULTAT DE L'EXERCICE	67 477	53 874

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		240 468
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises					
	Production vendue (Biens)		11 903 531			11 903 531
	Production vendue (Services et Travaux)	259 254			1 398 416	1 657 670
	Montant net du chiffres d'affaires	**259 254**	**11 903 531**		**1 398 416**	**13 561 201**
	Production stockée		977 412		(1 889)	975 523
	Production immobilisée				87 638	87 638
	Subventions d'exploitation	12 313				12 313
	Reprises sur amort, et prov.,transfert de charges	1 899 336	10 820 165		128 292	12 847 793
	Autres produits	751 149				751 149
	Total des produits d'exploitation (1)	**2 922 053**	**23 701 107**		**1 612 457**	**28 235 617**
OPERATIONS COMMUNES	Achats de marchandises					
	Variation de stocks					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes	3 328 723	11 990 266		254 523	15 573 512
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 456			115 638	119 094
	Salaires et traitements	38 460				38 460
	Charges sociales du personnel	18 072				18 072
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations	754			561 656	562 411
	- charges d'exploiation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations					
	- sur actif circulant				23 857	23 857
	Dotations aux provisions		5 353 576			5 353 576
	Autres charges	41 598	6 357 265		127 792	6 526 655
	Total des charges d'exploitation (2)	**3 431 063**	**23 701 107**		**1 083 467**	**28 215 638**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(509 010)**			**528 990**	**19 980**

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(509 010)**			**528 990**	**19 980**
Opéra. Comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement	183 197 129 377 1 351 125			32 489	183 197 129 377 1 383 615
	Total des produits financiers	**1 663 700**			**32 489**	**1 696 189**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux déprécations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	450 660 920 455			285 390	450 660 1 205 845
	Total des charges financières	**1 371 116**			**285 390**	**1 656 506**
	RESULTAT FINANCIER	**292 584**			**(252 900)**	**39 683**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(216 427)**			**276 090**	**59 663**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	7 383 100 000			31 927 2 393 826	39 310 2 493 826
	Total des produits exceptionnels	**107 383**			**2 425 753**	**2 533 136**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements,aux déprécations et aux provisions	48 968 100 000			2 376 355	48 968 2 476 355
	Total des charges exceptionnelles	**148 968**			**2 376 355**	**2 525 323**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(41 585)**			**49 399**	**7 814**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES					
	TOTAL DES PRODUITS	**4 693 136**	**23 701 107**		**4 070 700**	**32 464 943**
	TOTAL DES CHARGES	**4 951 147**	**23 701 107**		**3 745 212**	**32 397 466**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(258 011)**			**325 488**	**67 477**

PROJET

DÉTAIL DES COMPTES

PROJET

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	14 540 511,34	18 051 496,25	(3 510 984,91)	-19,45
Concessions brevets et droits similaires		294,57	(294,57)	-100,00
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	27 194,00	27 194,00		
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	(27 194,00)	(26 899,43)	(294,57)	-1,10
Terrains	696 189,48	905 596,43	(209 406,95)	-23,12
TERRAINS	696 189,48	905 596,43	(209 406,95)	-23,12
Constructions	6 662 248,37	9 289 084,25	(2 626 835,88)	-28,28
CONSTRUCTIONS	9 353 639,49	12 338 269,32	(2 984 629,83)	-24,19
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 189 979,33	1 189 979,33		
CONSTRUCTIONS	(3 379 585,62)	(3 782 799,89)	403 214,27	10,66
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	(501 784,83)	(456 364,51)	(45 420,32)	-9,95
Installations techniques, matériel et outillage	476 722,33	439 032,81	37 689,52	8,58
INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	1 075 286,22	987 648,69	87 637,53	8,87
INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDU	(598 563,89)	(548 615,88)	(49 948,01)	-9,10
Autres immobilisations corporelles	147 262,60	172 602,95	(25 340,35)	-14,68
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	274 711,74	274 711,74		
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	16 306,28	16 306,28		
MOBILIER	197 775,55	197 775,55		
AMORTISS. INSTALL GENERALES	(128 800,22)	(103 919,74)	(24 880,48)	-23,94
AMORTISS. MATERIEL BUREAU&INFO	(16 306,28)	(16 306,28)		
AMORTISS. MOBILIER	(196 424,47)	(195 964,60)	(459,87)	-0,23
Immobilisations corporelles en cours		22 146,02	(22 146,02)	-100,00
ETUDES		20 747,50	(20 747,50)	-100,00
TERRAINS		12,00	(12,00)	-100,00
FRAIS FINANCIERS COURT TERME		266,71	(266,71)	-100,00
FRAIS DIVERS		1 119,81	(1 119,81)	-100,00
Autres participations	2 204 394,00	2 625 054,39	(420 660,39)	-16,02
TITRES DE PARTICIPATION	3 014 760,64	3 014 760,64		
TITRES DE PARTICIPATION	(810 366,64)	(389 706,25)	(420 660,39)	-107,94
Créances rattachées à des participations	3 560 560,52	3 687 811,44	(127 250,92)	-3,45
AUTRES CREANCES RATT. A PART.	3 206 446,87	3 446 446,87	(240 000,00)	-6,96
INTERETS COURUS	354 113,65	241 364,57	112 749,08	46,71
Autres titres immobilisés	705 634,04	822 373,39	(116 739,35)	-14,20
TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	735 634,04	721 817,54	13 816,50	1,91
OBLIGATIONS		100 000,00	(100 000,00)	-100,00
SUR TITRES IMMOB. (DROIT CREAN		555,85	(555,85)	-100,00
TITRES IMMOBILISES DROIT PROPR	(30 000,00)		(30 000,00)	
Autres immobilisations financières	87 500,00	87 500,00		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	87 500,00	87 500,00		
TOTAL III - Actif Circulant NET	91 229 328,08	92 065 839,04	(836 510,96)	-0,91
En-cours de production de biens	68 258 004,10	67 287 067,90	970 936,20	1,44
PRODUITS EN COURS	1 708 194,58	1 714 769,85	(6 575,27)	-0,38
STOCKS CONCESSIONS	66 549 809,52	65 572 298,05	977 511,47	1,49
Avances & acomptes versés sur commandes	218 315,56	342 328,30	(124 012,74)	-36,23

PROJET

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
FOURNIS AVANC. & ACOMPT. SUR	218 315,56	342 328,30	(124 012,74)	-36,23
Créances clients et comptes rattachés	2 435 391,71	6 167 479,84	(3 732 088,13)	-60,51
CLIENTS	410 451,76	648 125,36	(237 673,60)	-36,67
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	728 080,35	1 514 571,34	(786 490,99)	-51,93
CLIENTS TVA SUR MARGE	780,00	1 503 026,51	(1 502 246,51)	-99,95
CLIENTS COLLECTIVITES	1 143 098,44	2 261 332,24	(1 118 233,80)	-49,45
LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEU	33 897,95	158 620,09	(124 722,14)	-78,63
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX -	40 324,16	40 324,16		
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	133 181,31	207 267,02	(74 085,71)	-35,74
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	7 430,00		7 430,00	
PROVISIONS POUR DEPR. COMPTES	(61 852,26)	(165 786,88)	103 934,62	62,69
Autres créances	6 664 051,75	6 768 551,86	(104 500,11)	-1,54
FOURN.ACHATS DE BIENS PRESTA S	14 135,94	20 168,24	(6 032,30)	-29,91
FOURNISSEURS - HONORAIRES	704,15	4 149,45	(3 445,30)	-83,03
FOURNISSEURS AUTRES AVOIRS	473 522,13	290 386,94	183 135,19	63,07
RABAIS REMISES RISTOUR. A OBTE	27 629,11		27 629,11	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		48 000,00	(48 000,00)	-100,00
TVA RECUPABLE/B&S -HISTO	1 170,00	48,40	1 121,60	N/S
CREDIT DE TVA A REPORTER	53 258,00		53 258,00	
HISTORIQUE TVA COLL. EXIGIBLE	2 283,05		2 283,05	
TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBLE		86 795,91	(86 795,91)	-100,00
TVA NON ENC.RECUPABL/B&S	466 142,25	519 234,84	(53 092,59)	-10,23
ETAT - TVA EN ATTENTE SUR AVAN	552,31	2 751,75	(2 199,44)	-79,93
PRODUITS A RECEVOIR		5 762,00	(5 762,00)	-100,00
ASSOC. OPERAT. EN COMMUN ET EN		120 849,58	(120 849,58)	-100,00
OPERATIONS COURANTES	207 020,22		207 020,22	
MANDANT ACTIFS	472 990,54	486 017,19	(13 026,65)	-2,68
COLLECTIVITE MANDANTE	262 862,22	1 579 553,21	(1 316 690,99)	-83,36
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	2 231 306,57	2 231 306,57		
COLLECTIVITES - SUBVENTIONS	59 386,51	59 386,51		
NOTAIRES (AVANCES)	2 590,92	2 590,92		
CONSIGNATIONS	532 767,48	220 405,88	312 361,60	141,72
DEBITEURS DIVERS	1 355 730,35	1 091 144,47	264 585,88	24,25
PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS	500 000,00		500 000,00	
Valeurs mobilières de placement	3 308 987,86	1 162 443,16	2 146 544,70	184,66
BONS TRESOR & BONS CAISSE A CT		1 009 455,30	(1 009 455,30)	-100,00
PLACEMENT CREDIT AGRICOLE	1 145 632,60	145 632,60	1 000 000,00	686,66
PLACEMENT CREDIT COOPERATIF	7 355,26	7 355,26		
PLACEMENT CREDIT MUTUEL	156 000,00		156 000,00	
PLACEMENT LA BANQUE POSTALE	2 000 000,00		2 000 000,00	
Disponibilités	6 115 018,49	5 589 030,19	525 988,30	9,41
CREDIT AGRICOLE		3 231,38	(3 231,38)	-100,00
CREDIT AGRICOLE OP 7005	185 173,84	148 568,38	36 605,46	24,64
CREDIT AGRCIOLE 04031		6 467,09	(6 467,09)	-100,00
CAISSE D'EPARGNE	143 853,66	2 103,01	141 750,65	N/S
CREDIT MUTUEL 90445131	2 781,76	26 908,90	(24 127,14)	-89,66
CREDIT COOPERATIF		38,38	(38,38)	-100,00
ARKEA	640,85	382,09	258,76	67,72
CCO CAISSE EPARGNE	2 550 645,44	2 529 469,13	21 176,31	0,84
LA BANQUE POSTALE	8 194,41	8 105,02	89,39	1,10
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	3 276,91	1 910,80	1 366,11	71,49
CCS / CDC	3 003 664,32	2 799 934,58	203 729,74	7,28
INTERETS COURUS A RECEVOIR	199 108,47	56 652,20	142 456,27	251,46
PRODUITS FINANCIERSIMPUTES A R	17 619,63	5 000,00	12 619,63	252,39
CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	59,20	75,23	(16,03)	-21,31
TICKETS RESTAURANT		184,00	(184,00)	-100,00
Charges constatées d'avance	4 229 558,61	4 748 937,79	(519 379,18)	-10,94

PROJET

Détail de l'actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	39 461,57	47 435,85	(7 974,28)	-16,81
NEUTRALISATION MALI PROVISOIRE	4 190 097,04	4 701 501,94	(511 404,90)	-10,88
TOTAL DU BILAN ACTIF	105 769 839,42	110 117 335,29	(4 347 495,87)	-3,95

PROJET

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	16 468 069,12	16 399 275,37	68 793,75	0,42
Capital Social ou individuel	13 535 337,33	13 535 337,33		
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	13 535 337,33	13 535 337,33		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	928 221,87	928 221,87		
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	530 212,58	530 212,58		
PRIMES DE FUSION	398 009,29	398 009,29		
Réserve légale	350 900,07	348 206,07	2 694,00	0,77
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	350 900,07	348 206,07	2 694,00	0,77
Autres réserves	1 455 602,40	1 404 422,10	51 180,30	3,64
AUTRES RESERVES	1 455 602,40	1 404 422,10	51 180,30	3,64
Résultat de l'exercice	67 476,70	53 874,30	13 602,40	25,25
Subventions d'investissement	130 530,75	129 213,70	1 317,05	1,02
COLLECTIVITES PUBLIQUES	257 951,97	247 808,97	10 143,00	4,09
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EUROPEENNES	11 145,00	11 145,00		
COLLECTIVITES PUBLIQUES	(138 566,22)	(129 740,27)	(8 825,95)	-6,80
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions	5 696 478,81	6 732 668,06	(1 036 189,25)	-15,39
Provisions pour risques	1 144 339,94	286 163,08	858 176,86	299,89
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	232 460,33	264 960,33	(32 500,00)	-12,27
PROV POUR NEUTRAL BONI SUR CON	911 879,61	21 202,75	890 676,86	N/S
Provisions pour charges	4 552 138,87	6 446 504,98	(1 894 366,11)	-29,39
PROV CHARGES PREVISIONNELLES	4 462 912,34	6 357 278,45	(1 894 366,11)	-29,80
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	29 792,00	29 792,00		
AUTRES PROVISIONS POURCHARGES	59 434,53	59 434,53		
TOTAL IV - Total des dettes	83 605 291,49	86 985 391,86	(3 380 100,37)	-3,89
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 999 570,04	36 908 714,41	4 090 855,63	11,08
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEM	24 939 491,54	26 293 276,64	(1 353 785,10)	-5,15
SUR EMPRUNTS AUPRES ETABLI. CR	35 893,60	40 102,22	(4 208,62)	-10,49
CREDIT AGRICOLE	1 087 280,35		1 087 280,35	
CREDIT AGRICOLE OP 134	1 508 256,78	1 179 169,05	329 087,73	27,91
CREDIT COOPERATIF	1 221 824,51	1 280 926,80	(59 102,29)	-4,61
CREDIT COOPERATIF	2 006 421,13		2 006 421,13	
CCO / CDC	2 472 766,93	942 493,18	1 530 273,75	162,36
COI OP 599	1 012 022,54	991 000,00	21 022,54	2,12
INTERETS COURUS A PAYER	10 616,67		10 616,67	
FRAIS FINANCIERS A PAYER	28 661,72	14,35	28 647,37	N/S
INTERETS COURUS A PAYER	143 569,27	67 667,17	75 902,10	112,17
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	6 532 765,00	5 614 065,00	918 700,00	16,36
CREDIT MOBIL. CREANC. CCIALES		500 000,00	(500 000,00)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	21 881 985,80	24 122 405,71	(2 240 419,91)	-9,29
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 282 818,41	1 505 114,06	(222 295,65)	-14,77
AVANCE DES COLLECTIVITES	19 469 010,39	22 180 751,56	(2 711 741,17)	-12,23
DETTES CONSECUTIVES MISE EN JE	399 702,91	399 702,91		
ASSOCIES	730 454,09	36 837,18	693 616,91	N/S
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	770 675,63	914 064,48	(143 388,85)	-15,69

PROJET

Détail du passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
CLIS AVANC. & ACOMP. RECUS SUR	60,00	2 646,00	(2 586,00)	-97,73
ACQUEREURS AVANCE	718 454,43	836 134,82	(117 680,39)	-14,07
ACQUEREURS AVANCE TVA SUR MARGE	52 161,20	75 283,66	(23 122,46)	-30,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 824 209,17	6 751 234,82	(1 927 025,65)	-28,54
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	3 192 652,75	5 215 094,28	(2 022 441,53)	-38,78
FOURNISSEURS - HONORAIRES	665 550,65	295 181,78	370 368,87	125,47
FOURNISSEURS - RETENUES DE GAR	296 473,54	437 365,06	(140 891,52)	-32,21
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	12 399,99	2 999,99	9 400,00	313,33
FOURNISSEURS	657 132,24	800 593,71	(143 461,47)	-17,92
Dettes fiscales et sociales	370 479,66	824 708,58	(454 228,92)	-55,08
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI	11,00	2,00	9,00	450,00
SECURITE SOCIALE	1 697,87	1 847,87	(150,00)	-8,12
MUTUELLES	159,84	149,46	10,38	6,95
PREVOYANCE	248,46	293,13	(44,67)	-15,24
CAISSES DE RETRAITE - CADRES	855,45	1 044,82	(189,37)	-18,12
AUTRES CHARGES A PAYER	72,60	83,00	(10,40)	-12,53
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	490,00	664,00	(174,00)	-26,20
TVA A DECAISSER		204 584,33	(204 584,33)	-100,00
HISTORIQUE TVA COLL. EXIGIBLE		3 197,73	(3 197,73)	-100,00
TVA COLL.NON EXIG. TN		342,75	(342,75)	-100,00
TVA COLL.NON EXIG. TN	3 458,56	6 230,65	(2 772,09)	-44,49
TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBLE	271 274,38	518 022,99	(246 748,61)	-47,63
HISTORIQUE TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBLE	240,00		240,00	
REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	35,94	35,94		
ETAT - TVA SUR FNP	72 589,96	65 645,93	6 944,03	10,58
ETAT - TVA SUR FACTURES@ ETABL	9 764,19	17 478,94	(7 714,75)	-44,14
TVA A REGULARISER ACTIF	928,82		928,82	
TVA A REGULARISER PASSIF	3 535,04		3 535,04	
ETAT - AUTRES TAXES & IMPOTS A	5 117,55	5 085,04	32,51	0,64
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		272 391,00	(272 391,00)	-100,00
VERS. REST. A EFFECT. SUR T.P.		250 000,00	(250 000,00)	-100,00
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		22 391,00	(22 391,00)	-100,00
Autres dettes	1 188 672,74	2 649 750,92	(1 461 078,18)	-55,14
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	9 895,74	6 439,11	3 456,63	53,68
CLIENTS COLLECTIVITES		456 000,00	(456 000,00)	-100,00
CLIENTS - AUTRES AVOIRS	1 306,57	20 539,82	(19 233,25)	-93,64
RABAIS REMISES RIST. A ACCORDE	57 956,68		57 956,68	
COLLECTIVITE MANDANTE	5 762,91	5 762,91		
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	88 501,60	88 501,60		
NOTAIRES (AVANCES)	0,10	0,10		
DEBITEURS DIVERS REPRISE	95 327,02	95 327,02		
MANDANT PASSIF	793 928,21	1 727 831,12	(933 902,91)	-54,05
CREDITEURS DIVERS	1 422,70	6 228,32	(4 805,62)	-77,16
CHARGES A PAYER - DIVERS	0,01		0,01	
CH.A.PAY REM MANDATAIRE	134 571,20	243 120,92	(108 549,72)	-44,65
Produits constatés d'avance	13 569 698,45	14 542 121,94	(972 423,49)	-6,69
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	73,05	227 916,19	(227 843,14)	-99,97
NEUTRALISATION BONI PROVISOIRE	13 569 625,40	14 314 205,75	(744 580,35)	-5,20
TOTAL DU BILAN PASSIF	105 769 839,42	110 117 335,29	(4 347 495,87)	-3,95

PROJET

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	28 235 617,06	32 595 665,09	(4 360 048,03)	-13,38
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens	11 903 530,79	23 619 086,62	(11 715 555,83)	-49,60
Production vendue Biens FRANCE				-49,60
VENTES D'IMMEUBLES ET DE TERRA		1 036 250,00	(1 036 250,00)	-100,00
PRODUITS CONCESSIONS	11 903 530,79	22 582 836,62	(10 679 305,83)	-47,29
Production vendue Services + Travaux	1 657 670,11	1 671 811,37	(14 141,26)	-0,85
Production vendue Services FRANCE				-0,85
PRESTATIONS DE SERVICE	138 644,44	149 945,03	(11 300,59)	-7,54
REMUNERATIONS D'ETUDES	112 142,67	191 519,01	(79 376,34)	-41,45
LOYERS	1 013 579,08	985 954,07	27 625,01	2,80
CHARGES RECUPERABLES	189 548,07	155 295,19	34 252,88	22,06
COMMISSIONS ET COURTAGES	7 267,00	7 033,53	233,47	3,32
AUTRES PROD. ACTIV. ANNEXES	196 488,85	182 064,54	14 424,31	7,92
Montant net du chiffre d'affaires	13 561 200,90	25 290 897,99	(11 729 697,09)	-46,38
Production stockée				108,28
VARIATION EN-COURS PRODUC. BIE	(1 888,77)	(917 761,87)	915 873,10	99,79
VARIATION DES CHARGES SUR CONC	11 990 265,70	12 355 282,37	(365 016,67)	-2,95
VARIATION DU COUT DE REVIENT D	(11 012 853,91)	(23 212 397,95)	12 199 544,04	52,56
Production immobilisée				-90,97
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 637,53	970 347,32	(882 709,79)	-90,97
Subventions d'exploitation				164,99
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	12 313,43	(18 946,08)	31 259,51	164,99
Reprises sur provisions, transferts de charges				-28,63
REPRISE SUR PROVISION POUR RIS	32 500,00		32 500,00	
REPRISE SUR PROVISION POUR CHA	6 357 265,37	8 284 831,10	(1 927 565,73)	-23,27
REP. PROV. POUR NEUTRALISATION		650 760,04	(650 760,04)	-100,00
REPRISE SUR PROVISION POUR LIQ		1 100,00	(1 100,00)	-100,00
CREANCES	127 792,10		127 792,10	
TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	1 460,00	5 219,56	(3 759,56)	-72,03
REMUNERATIONS CONCESSIONS	1 709 625,32	2 439 968,43	(730 343,11)	-29,93
REMUNERATION OP 04	53 886,00	88 308,00	(34 422,00)	-38,98
REMUNERATION OP 08	102 365,00	107 921,00	(5 556,00)	-5,15
TRANSFERT DE CHARGES POUR PRO	4 484 097,98	6 424 810,63	(1 940 712,65)	-30,21
CONCESSION TRANSFERT QUOTE PART CONCESSION	(21 198,74)		(21 198,74)	
Autres produits d'exploitation				499,36
QUOTE PART DE RESULTAT SUR CON	751 111,25	124 462,46	626 648,79	503,48
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	37,90	862,09	(824,19)	-95,60
Total des charges d'exploitation	28 215 637,52	32 836 638,51	(4 621 000,99)	-14,07
Autres achats et charges externes				-9,60
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	605,94	759,43	(153,49)	-20,21
ACHAT MAITRISE DES SOLS		267 050,00	(267 050,00)	-100,00
ACHAT TRAVAUX VRD	(52 314,00)	16 778,95	(69 092,95)	-411,78
ACHATS TRAVAUX BATIMENTS	14 117,06	436 414,30	(422 297,24)	-96,77

PROJET

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
ACHAT AUTRES FRAIS	65 578,83	149 643,25	(84 064,42)	-56,18
ACHAT FRAIS FINANCIERS		40 021,04	(40 021,04)	-100,00
ACHAT REMUNERATION	2 875,00	178 518,81	(175 643,81)	-98,39
DOTATION AUX PROVISIONS	(1 894 366,11)	(1 860 020,47)	(34 345,64)	-1,85
ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES	13 892 910,63	14 215 302,82	(322 392,19)	-2,27
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	8 106,38	5 964,84	2 141,54	35,90
FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	350,00	282,58	67,42	23,86
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 186,10	2 659,52	526,58	19,80
SOUS-TRAITANCE GENERALE	376,99	13 655,82	(13 278,83)	-97,24
SOUS TRAITANCE GIE	14 047,09	1 015 636,43	(1 001 589,34)	-98,62
SOUS TRAITANCE GE	2 234 682,19	2 376 476,33	(141 794,14)	-5,97
SOUS TRAITANCE GE FONCTIONNEMENT	11 546,18		11 546,18	
SOUS TRAIT GE CHARGES IFC	(3 468,00)		(3 468,00)	
SOUS TRAITANCE GIE	562 147,61		562 147,61	
SOUS TRAIT GIE CHARGES FONCTIONNEMENT	366 748,37		366 748,37	
LOCATIONS IMMOBILIERES	17 568,69	16 959,68	609,01	3,59
LOCATIONS MOBILIERES		1 065,28	(1 065,28)	-100,00
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	32 533,91	44 431,71	(11 897,80)	-26,78
ENTRETIENS ET REPARATIONS	10 129,67	11 103,38	(973,71)	-8,77
GROSSES REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIER		467,30	(467,30)	-100,00
GROS ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS		18 918,16	(18 918,16)	-100,00
SUR BIENS MOBILIERS	719,19		719,19	
MAINTENANCE	3 592,19	9 687,76	(6 095,57)	-62,92
MULTIRISQUES	32 390,83	24 374,46	8 016,37	32,89
ASSUR. OBLIGAT. DOMMAGE-CONSTR	10 424,21	6 366,98	4 057,23	63,72
ASSURANCE-TRANSPORT	2 125,22	1 950,71	174,51	8,95
PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	1 655,60	1 655,60		
DOCUMENTATION TECHNIQUE		84,33	(84,33)	-100,00
PERSONNEL INTERIMAIRE	568,44		568,44	
REMUNERATION DE GESTION	102 365,00	107 921,00	(5 556,00)	-5,15
HONORAIRES	87 186,25	81 788,97	5 397,28	6,60
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	2 014,26	1 120,55	893,71	79,76
DIVERS	6 554,28	1 500,00	5 054,28	336,95
DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	1 500,00		1 500,00	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	144,00		144,00	
RECEPTIONS	13,60	82,73	(69,13)	-83,56
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	1 001,00	938,00	63,00	6,72
FRAIS SUR TITRES (ACHAT, VENTE		260,75	(260,75)	-100,00
AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	14 510,15	10 017,72	4 492,43	44,84
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	19 384,90	27 330,00	(7 945,10)	-29,07
Impôts, taxes et versements assimilés				14,85
TAXE SUR LES SALAIRES	442,00		442,00	
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	236,53	340,20	(103,67)	-30,47
VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE	261,51	402,24	(140,73)	-34,99
AUTRES	8,00	12,00	(4,00)	-33,33
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	3 031,51	990,51	2 041,00	206,06
TAXES FONCIERES	114 650,25	100 543,62	14 106,63	14,03
AUTRES IMPOTS LOCAUX		62,36	(62,36)	-100,00
CONTRIB. SOC. SOLID. A CHARGE	92,00	716,63	(624,63)	-87,16
TAXES DIVERSES	372,47	624,61	(252,14)	-40,37
Salaires et traitements				-67,49
SALAIRES APPOINTEMENTS	38 459,90	59 159,01	(20 699,11)	-34,99
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS		59 159,04	(59 159,04)	-100,00
Charges sociales du personnel				-31,90
COTISATIONS URSSAF	9 768,49	14 447,08	(4 678,59)	-32,38
COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 492,61	1 895,99	(403,38)	-21,28
COTISATIONS AUX CAISSESDE RETR	4 460,02	7 392,25	(2 932,23)	-39,67
COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	932,22	1 469,70	(537,48)	-36,57
PART PATRONALE CANTINE & TICKE	936,60	612,60	324,00	52,89

PROJET

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
VERS. AUX COMITES D'ETS & D'ET	438,00	721,00	(283,00)	-39,25
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	44,00		44,00	
Dotation aux amortissements sur immobilisations				-1,20
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	294,57	731,33	(436,76)	-59,72
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	562 116,12	568 520,77	(6 404,65)	-1,13
Dotations aux provisions sur actif circulant				13,89
CREANCES	23 857,48	20 947,51	2 909,97	13,89
Dotations aux prov. pour risques et charges				-17,45
DOTATION AUX PROVISIONSPOUR RI		39 500,00	(39 500,00)	-100,00
DOT. AUX PROVISIONS POUR CHARG	4 462 899,26	6 424 810,63	(1 961 911,37)	-30,54
DOT. PROV. NEUTRALISATION DU B	890 676,86	21 198,74	869 478,12	N/S
Autres charges de gestion courante				-21,23
REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN		383,33	(383,33)	-100,00
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRA	127 792,10		127 792,10	
TRANSFERT DE PRODUITS POUR REP	6 357 265,37	8 284 831,10	(1 927 565,73)	-23,27
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR CONCESSIONS	41 596,55		41 596,55	
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GE	1,45	(2,46)	3,91	158,94
Résultat d'exploitation	**19 979,54**	**(240 973,42)**	**260 952,96**	**108,29**
Total des produits financiers	**1 696 189,15**	**686 755,17**	**1 009 433,98**	**146,99**
Produits financiers de participations				26,33
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	183 197,24	145 013,89	38 183,35	26,33
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.				26,26
PRODUITS AUTRES IMMOB. FINANC.	125 248,08	97 465,16	27 782,92	28,51
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	4 129,08	5 000,00	(870,92)	-17,42
Autres intérêts et produits assimilés				214,98
PRODUITS FINANCIERS INTERNES	1 195 301,35	438 468,72	756 832,63	172,61
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	188 313,40	807,40	187 506,00	N/S
Total des charges financières	**1 656 505,68**	**411 976,54**	**1 244 529,14**	**302,09**
Dotations financières aux amort. et provisions				
DEPRECIATION IMMOS FINANCIERES	450 660,39		450 660,39	
Intérêts et charges assimilées				192,70
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	193 429,53	197 333,42	(3 903,89)	-1,98
INTERETS CPTES COUR. & DEP. CR	169 586,14	131 099,71	38 486,43	29,36
CHARGES FINANCIERES INTERNES	820 610,43	83 543,41	737 067,02	882,26
COMPTE D'ARRONDI	22 219,19		22 219,19	
Résultat financier	**39 683,47**	**274 778,63**	**(235 095,16)**	**-85,56**
Résultat courant avant impôts	**59 663,01**	**33 805,21**	**25 857,80**	**76,49**
Total des produits exceptionnels	**2 533 136,34**	**237 313,15**	**2 295 823,19**	**967,42**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				N/S
AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. G	7 382,98		7 382,98	

PROJET

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023 31/12/2023 12 mois	01/01/2022 31/12/2022 12 mois	Variations	%
PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIE	31 927,41	1 776,52	30 150,89	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				958,78
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		17 338,00	(17 338,00)	-100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 385 000,00	209 372,68	2 175 627,32	N/S
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000,00		100 000,00	
QUOTE-PART SUBVENTION D'INVEST	8 825,95	8 825,95		
Total des charges exceptionnelles	**2 525 322,65**	**217 244,06**	**2 308 078,59**	N/S
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				N/S
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	48 967,87	1 380,00	47 587,87	N/S
Charges exceptionnelles sur opération en capital				N/S
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		198 351,68	(198 351,68)	-100,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 371 416,28	17 512,38	2 353 903,90	N/S
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 000,00		100 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	4 938,50		4 938,50	
Résultat exceptionnel	**7 813,69**	**20 069,09**	**(12 255,40)**	-61,07
Résultat de l'exercice	**67 476,70**	**53 874,30**	**13 602,40**	25,25

PROJET

DOSSIER DE GESTION

Soldes intermédiaires de gestion

PROJET

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	01/01/2021 31/12/2021	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 561 201	100,00	25 290 898	100,00	34 979 450	100,00
Vente de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	13 561 201	100,00	25 290 898	100,00	34 979 450	100,00
+ Variation production stockée	975 523	7,19	(11 774 877)	-46,56	(11 288 455)	-32,27
+ Production immobilisée	87 638	0,65	970 347	3,84		
PRODUCTION DE L'EXERCICE		107,84		57,28		67,73
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	12 029 407	82,26	13 444 468	92,81	21 747 316	91,80
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	2 594 954	17,74	1 041 900	7,19	1 943 678	8,20
MARGES (Commerciale + Production)	2 594 954	19,14	1 041 900	4,12	1 943 678	5,56
- Achats non stockés (c)	11 642	0,09	8 907	0,04	7 705	0,02
- Autres charges externes (c)	3 532 462	26,05	3 773 794	14,92	3 944 276	11,28
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	(949 150)	-7,00	(2 740 801)	-10,84	(2 008 303)	-5,74
+ Subventions d'exploitation	12 313	0,09	(18 946)	-0,07	30 413	0,09
- Impôts, taxes sur rémunérations	948	0,01	754		(5 605)	-0,02
- Autres impôts et taxes	118 146	0,87	102 938	0,41	117 725	0,34
- Salaires et traitements	38 460	0,28	118 318	0,47	77 609	0,22
- Charges sociales	18 072	0,13	26 539	0,10	38 253	0,11
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(1 112 463)	-8,20	(3 008 296)	-11,89	(2 205 873)	-6,31
+ Reprises sur amortissements et provisions	6 517 557	48,06	8 936 691	35,34	6 947 890	19,86
+ Autres produits d'exploitation	751 149	5,54	125 325	0,50	799	
+ Transfert de charges d'exploitation	6 330 236	46,68	9 066 228	35,85	11 001 390	31,45
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	5 939 844	43,80	7 075 709	27,98	8 852 654	25,31
- Autres charges de gestion courante	6 526 655	48,13	8 285 212	32,76	6 839 213	19,55
RESULTAT EXPLOITATION	19 980	0,15	(240 973)	-0,95	52 339	0,15
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 696 189	12,51	686 755	2,72	712 568	2,04
- Charges financières	1 656 506	12,22	411 977	1,63	474 368	1,36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	59 663	0,44	33 805	0,13	290 539	0,83
Produits exceptionnels	2 533 136	18,68	237 313	0,94	143 826	0,41
- Charges exceptionnelles	2 525 323	18,62	217 244	0,86	240 775	0,69
RESULTAT EXCEPTIONNEL	7 814	0,06	20 069	0,08	(96 949)	-0,28
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	67 477	0,50	53 874	0,21	193 590	0,55

Loire-Atlantique développement

Rapport de gestion Exercice 2023

Loire-Atlantique développement-SELA



Sommaire

1. Vie de la société 2
1.1 Point d'information sur l'actualité et la vie sociale de l'UES 2
1.2 Les modifications statutaires 3
1.3 L'actionnaire – Les administrateurs 3
1.4 L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA 4
1.5 La politique ''Ressources Humaines de L'U.E.S'' de LAD 9
1.6 Les contrôles externes 11
1.7 Les conventions d'appui et de partenariats 11
2. Le renouvellement urbain 12
2.1 Pôle Aménagement 12
2.2 Pôle construction et rénovation énergétique 23
2.3 Pôle Ingénierie immobilière 23
3. Les transitions écologiques 29
3.1 Pôle énergie et bas carbone 29
3.2 Pôle biodiversité 30
4. Présentation des comptes annuels 33
4.1 Le compte de résultat (hors concessions et mandats) 33
4.2 Le résultat de l'exercice 34
4.3 Le bilan au 31/12/2023 35
5. Autres informations 36

1.Vie de la société

1.1 Point d'information sur l'actualité et la vie sociale de l'UES

MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE

Depuis le 1er janvier 2023, Monsieur Michel MENARD était le Président Directeur général de Loire - Atlantique développement-SELA. Le Conseil d'administration du 3 mars 2023 a approuvé la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général à compter de la date de prise de fonction de la nouvelle Directrice générale, soit le 3 avril 2023, Monsieur Michel MENARD acceptant d'être, à compter de cette date, uniquement Président du Conseil d'Administration.

Ce même Conseil d'administration a nommé à l'unanimité Madame Audrey BLAU Directrice générale de LAD-SELA et ce, sans limitation de durée autre que celle résultant de la règlementation (limite d'âge notamment), avec effet au 3 avril 2023.

SENSIBILISATION INTERNE ET EXTERNE :

En 2023, Le Pôle Biodiversité a renouvelé l'organisation d'une « semaine de la biodiversité », un événement interne dont l'objectif est la montée en compétence de l'ensemble des salariés sur la thématique de la biodiversité.

Cet événement vise aussi à répondre directement à des engagements pris dans le cadre de la démarche « Entreprise engagée pour la nature ».

Le plan d'action proposé par LAD dans le cadre de cette démarche a été validé officiellement par l'Office française de la biodiversité le 13 mars 2023.

Pour rappel, ce plan comporte 7 actions de transformation des pratiques (transversales et métiers), et 2 actions de sensibilisation.

Actions « cœur de métier » :

- Favoriser la biodiversité sur une ou des opérations réalisées sous la maîtrise d'ouvrage (voire l'exploitation) de LAD en intégrant la problématique dès l'engagement du projet (biodiversité, énergie, carbone)
- Intégrer des critères environnementaux au cahier des charges pour l'exécution des prestations de fonctionnement de l'Agence LAD
- Œuvrer pour la sobriété numérique (matérielle et immatérielle : consommables, usages)
- Mettre en place une méthodologie pour intégrer les enjeux de biodiversité à toutes les étapes d'un projet d'aménagement. (CCTP, commercialisation, suivi de chantier)
- Accompagner les collectivités et les porteurs de projets sur la prise en compte des enjeux de biodiversité (alerte, conseil et orientation)
- Réduire l'empreinte carbone de l'agence (déploiement d'un plan d'actions suite à la réalisation du bilan carbone 2022)
- Proposer des alternatives à l'hypermobilité (offre touristique sans voiture : 10 parcours sans voiture d'ici à 2026)

Actions volontaires complémentaires :

- Favoriser la montée en compétences à travers la formation interne et la capitalisation sur les retours d'expériences en faveur de la biodiversité
- Développer des outils de sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité

1.2 Les modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'est intervenue au cours de l'exercice 2023.

1.3 L'actionnaire – Les administrateurs

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2023
Capital social de 13 535 337,33 € divisé en 18 533 actions.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	I - COLLECTIVITES TERRITORIALES	**71,00 %**	**13 159**
5	Département de Loire-Atlantique, représenté au CA par : M. Michel MENARD M. Jean CHARRIER M. Rémy ORHON Mme Chloé GIRARDOT MOITIE M. François GUILLOT Représenté aux AG par M. Michel MENARD	60,64 %	11 238
1	Nantes Métropole, représentée au CA et AG par M. Pascal PRAS	4,55 %	844
1	Ville de Nantes, représentée au CA et AG par M. Tristan RIOM	1,75 %	324
1	Ville de Saint-Herblain, représentée au CA et AG par M Jérôme SULIM	1,67 %	310
1	Région des Pays de la Loire, représentée aux CA et AG par Johann BOBLIN	1,31 %	243
1	CARENE, représentée au CA et AG par Mme Sylvie CAUCHIE	1,08 %	200
	II - AUTRES ACTIONNAIRES	**29,00 %**	**5 374**
1	Caisse des Dépôts et Consignations, représentée au CA et AG par Mme Claire-Anne DAVID-LECOURT	21,01 %	3 894
1	C.C.I. Nantes-St Nazaire, représentée au CA et AG par M. Daniel BOUYER	3,23 %	599
1	Expo Nantes, représentée au CA et AG par M. Jean-Luc CADIO	0,01 %	1
1	Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire, représentée au CA et AG par Mme Julie LEW	2,84 %	527
1	Madame Nathalie BACCARI	0,01 %	1
	Crédit Coopératif, représenté à l'AG par M. Bernard BOO	0,63 %	116
	Crédit Agricole Atlantique Vendée, représenté à l'AG par M. Olivier BECQUARD	0,63 %	116
	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest, représenté à l'AG par M Alain TETEDOIE	0,63 %	116
	3C44 (association chambres consulaires), représentée à l'AG par Mr le Président de la Chambre d'Agriculture	0,02 %	3
	Atlanbois, représenté à l'AG par M. Nicolas VISIER	0,01 %	1
15		**100 %**	**18 533**

La société est composée de 16 actionnaires et 15 administrateurs.

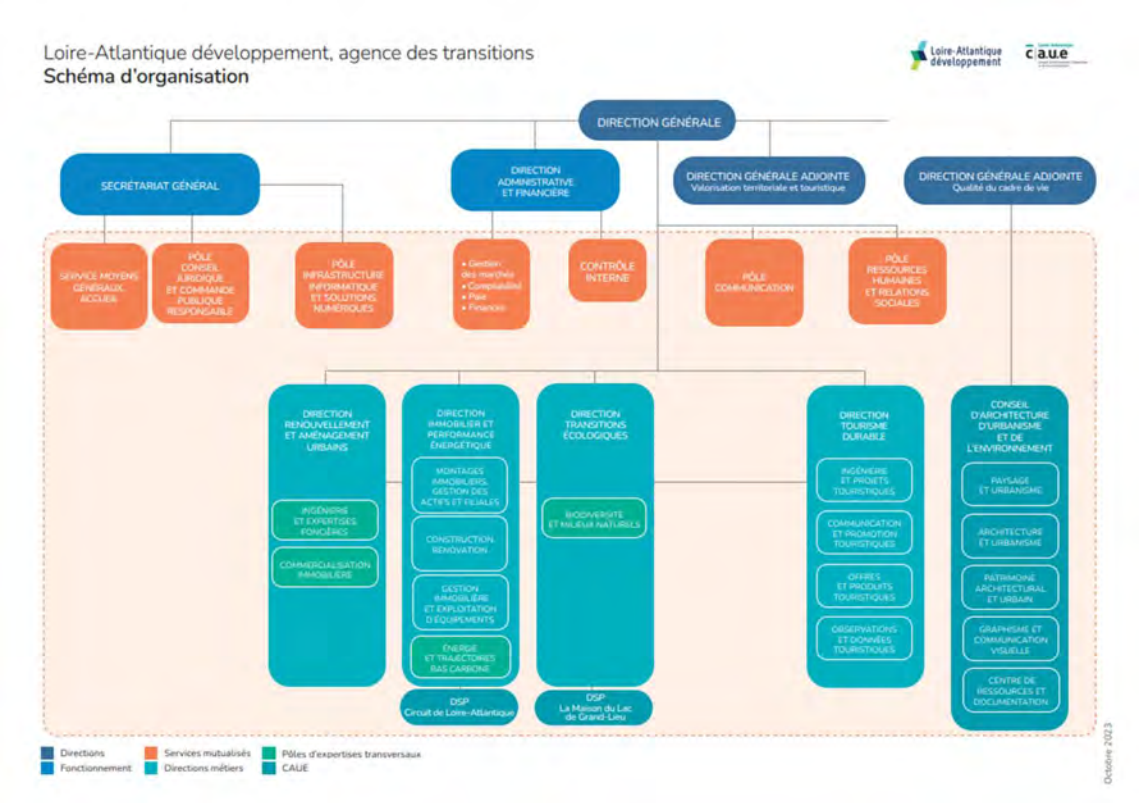
Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2023.

1.4 L'organigramme et les équipes opérationnelles de LAD-SELA

CREATION DU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

Pour mémoire, le 1er janvier 2021, a été créé un groupement d'employeurs regroupant les directions opérationnelles de LAD-SPL et de LAD-SELA. L'ensemble des salariés de LAD-SELA a été transféré au sein de LAD-GE.

L'ORGANIGRAMME (OCTOBRE 2023) ET LES EQUIPES OPERATIONNELLES



Source : Pôle communication

A - Évolution de l'effectif au cours de l'exercice LAD-SELA

L'effectif au 31/12/2023 s'élevait à 0 salarié (uniquement un mandataire), comme en 2022.

- Global et par catégorie socioprofessionnelle présent au 31/12 :

Exercice	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	**Total**	dont CDD
31/12/2020	35	15	1 (***)	**51**	1
31/12/2021				**0**	
31/12/2022				**0**	
31/12/2023				**0**	

Source : Service Ressources Humaines

(***) dont 1 CDD en contrat d'apprentissage en 2020
(****) dont 1 CDD en contrat d'apprentissage en 2021



Source : Service Ressources Humaines

- Évolution de l'Effectif Temps Plein annuel (ETP) :

2019	2020	2021	2022	2023
32.38	32.82	0	0	0

Source : Service Ressources Humaines

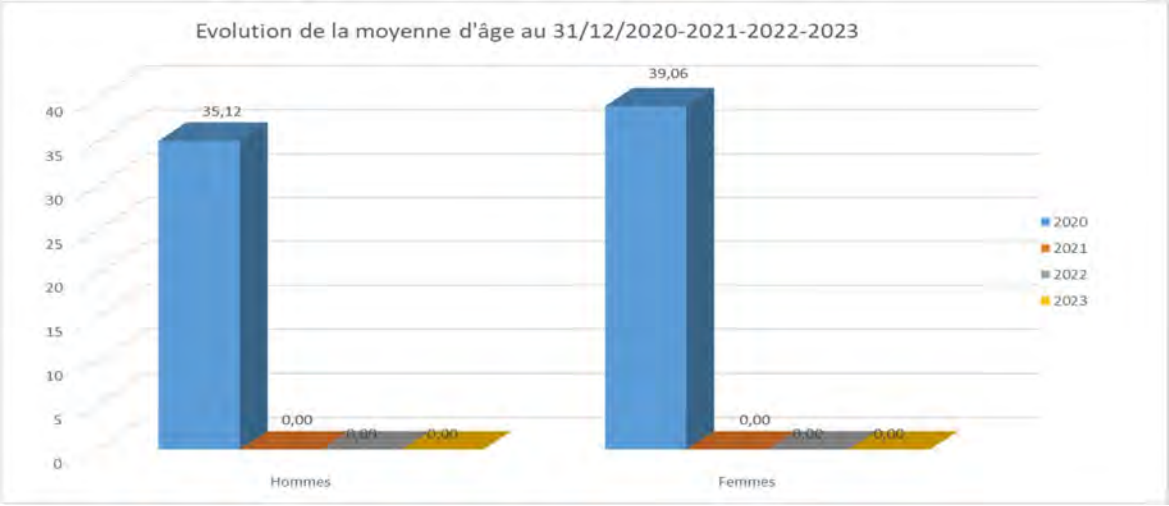
Dont au siège, 0 (2023).

- **<u>Mouvement du personnel</u>**

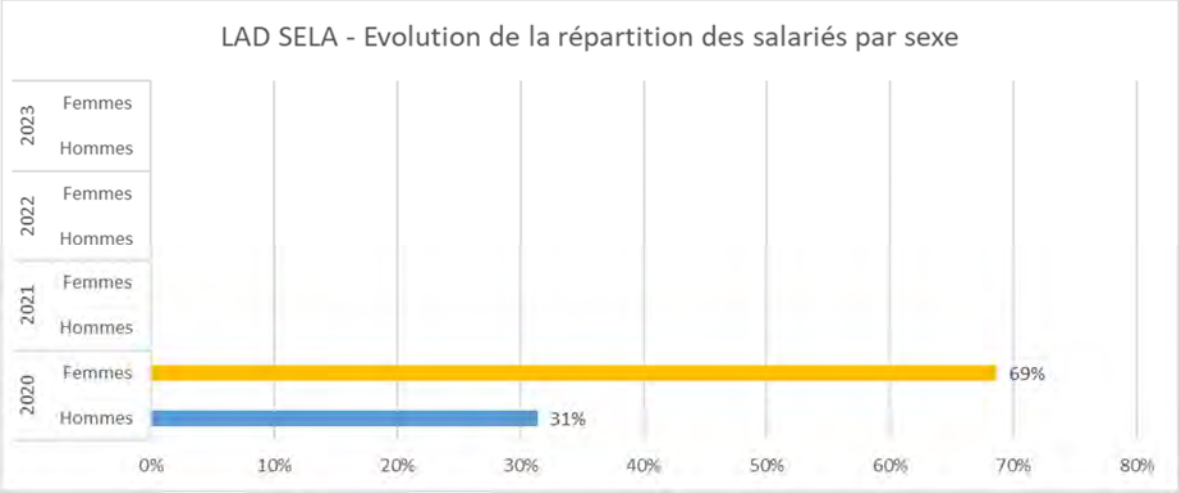
Pour mémoire, au 1er janvier 2021, tous les salariés de LAD SELA ont été transférés à LAD GE.

- **<u>Moyenne d'âge – ancienneté</u>**

LAD-SELA : La moyenne d'âge au 31/12/2020 s'élevait à 37,75 ans, et l'ancienneté moyenne à 7.32 années.



Source : Service Ressources Humaines



Source : Service Ressources Humaines

B – Évolution de l'effectif au cours de l'exercice LAD-GE

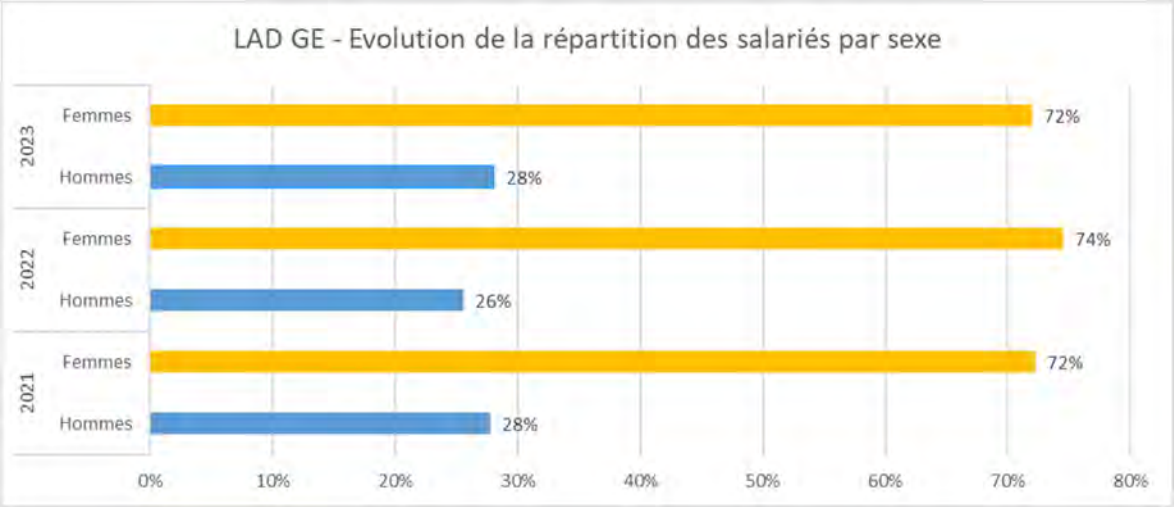
- Global et par catégorie socioprofessionnelle présent au 31/12 :

Années	Cadres	Agents maîtrise	Employés	Total au 31/12
2021	67	20	3	**90**
2022	67	22	1	**90**
2023	63	16	3	**82**

Source : Service Ressources Humaines



Source : Service Ressources Humaines



Source : Service Ressources Humaines

- Évolution de l'Effectif Temps Plein annuel (ETP) :

2021	2022	2023
77.93	82.08	79.02

Source : Service Ressources Humaines

Dont au siège, 79,02 (2023).

La répartition des E.T.P. de LAD GE entre les différentes entités de L'Agence Loire-Atlantique Développement est calculée à partir de la saisie des temps de chaque salarié dans le logiciel de gestion des temps NIBELIS.

Cette répartition, pour l'exercice 2023, est la suivante :

REEL 2023	SELA	SPL Ingéniérie Territoriale	SPL DSP Tourisme	SPL Convention objectifs	SPL DSP Maison du Lac	SPL DSP Circuit	**TOTAL GE**
ETP	29,49	22,48	11,57	13,20	1,44	0,83	**79,02**
	37%	*28%*	*15%*	*17%*	*2%*	*1%*	*100%*

Source : Service Ressources Humaines

- Mouvements du personnel :

Les personnels suivants ont été recrutés au cours de l'exercice 2023 :

- 1 Assistante polyvalente
- 3 Responsables d'opérations
- 2 Assistantes opérationnelles
- 1 Chargé de projet commercialisation
- 1 Assistante chargée d'observation
- 2 Chargés de mission Energie et bas carbone
- 1 Apprentie chargée de missions foncières
- 1 Apprenti chargé d'études Energie et bas carbone
- 1 Chargée de mission Tourisme Durable en remplacement congé maternité

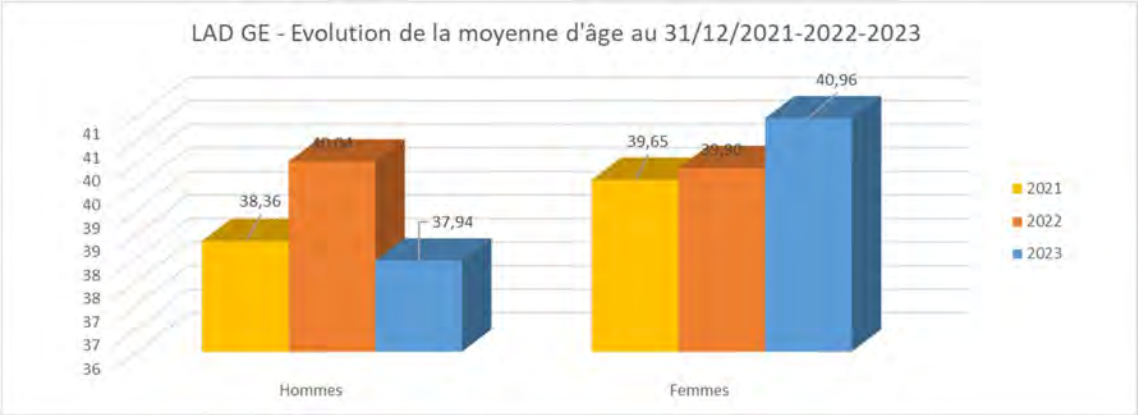
Ont quitté la société en 2023 :

- 1 Chargée de gestion locative
- 1 Assistante de commercialisation
- 2 Responsables d'opérations
- 2 Assistantes opérationnelles
- 1 Directeur Mission étude prospective
- 1 Assistante polyvalente
- 1 Responsable de piste
- 1 Alternant chargé d'études
- 1 Assistante chargée d'observation
- 1 Chargé de mission Energie et bas carbone
- 1 Assistante de Direction
- 1 Cheffe de projet développement territorial
- 1 Directrice Immobilier et performance énergétique
- 1 Chargée de communication et marketing
- 2 Chargés d'études SIG (transfert vers le GIE)

En 2023, la société a accueilli 8 stagiaires dont 4 en stage d'observation d'une semaine et 4 en stage longue durée de 4 à 6 mois dans le cadre de leur fin d'étude.

- **Moyenne d'âge**

LAD GE : La moyenne d'âge au 31/12/2023 s'élevait à 40.26 ans, et l'ancienneté moyenne à 8.28 années.



Source : Service Ressources Humaines

C – Évolution de la masse salariale brute versee de 2019 a 2023, par categorie socioprofessionnelle

Les salaires bruts versés en 2023 par catégorie socio-professionnelle se répartissent comme suit :

- LAD-SELA

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Stagiaires	TOTAL

2023	**38 460 €**				**38 460 €**
2022	59 159 €				59 159 €
2021	59 159 €		15 207 €	3 416 €	77 782 €
2020	1 805 695 €	473 414 €	2 053 €	1 829 €	2 282 991 €
2019	1 743 803 €	407 033 €	98 301 €	1 155 €	2 250 291 €

Source : Service Ressources Humaines

- LAD-GE

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Stagiaires	TOTAL
2023	**3 121 440 €**	**588 713 €**	**31 312 €**	**10 773 €**	**3 752 238 €**
2022	3 070 306 €	713 742 €	22 563 €	8 750 €	3 815 360 €
2021	2 794 770 €	667 388 €	44 066 €	8 040 €	3 514 264 €

Source : Service Ressources Humaines

1.5 La politique ‘’Ressources Humaines de L’U.E.S’’ de LAD

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Depuis la reconnaissance de l’UES, le 19 février 2014, et la mise en place de représentants du personnel, un accord d’harmonisation des conditions de travail a fait l’objet de négociations avec les représentants syndicaux. Il a été signé le 27 janvier 2015 avec une application au 1er février 2015, puis révisé le 22 décembre 2017 avec une application au 1er janvier 2018.

Il vient en complément de la convention collective Syntec et s’applique à l’ensemble des membres de l’UES Loire-Atlantique développement, dont le Groupement d’employeurs fait partie.

Il porte sur :

- L’organisation et l’aménagement du temps de travail
- Les différents congés octroyés au personnel
- Les composantes de la rémunération du personnel
- Les modalités de rupture du contrat de travail du personnel
- D’autres dispositions diverses.

LES LOCAUX DE LA SOCIETE

Le bâtiment comprend 5 étages et regroupe l’ensemble des structures de Loire-Atlantique développement.
LAD GIE était, pour le compte de ses membres, locataire du Département de Loire-Atlantique jusqu’au 13 septembre 2019, date à laquelle elle a acquis le bâtiment.
Certains des bureaux le justifiant ont bénéficié de travaux acoustiques.
La majorité des salariés travaille au 2, boulevard de l’Estuaire à Nantes, établissement principal de LAD-GE. Ces salariés occupent principalement le 1,2,3ème étage.
Un établissement secondaire situé à Bouaye accueille les salariés travaillant pour la Maison du Lac de Grand-Lieu (7 salariés permanents).
Un salarié travaille également au circuit de Loire-Atlantique situé à Fay-de-Bretagne.

DIALOGUE SOCIAL ET ACCORDS SIGNES

Conformément aux ordonnances « Macron » du 22 septembre 2017, le Comité d’entreprise, le Comité d’Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et les délégués du personnel fusionnent pour créer une nouvelle instance : le **COMITE SOCIAL ECONOMIQUE** (CSE).
Des élections ont été organisées le 5 avril 2018 pour élire les représentants du personnel (avec un taux de participation de 93 % de votants).
Le CSE est composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.
Le CSE s’est réuni 6 fois en 2020 en CSE ordinaire et 9 fois en CSE extraordinaire en raison de la crise sanitaire pour valider le plan de continuité d’activités et les évolutions de l’organisation du travail à distance.

En 2021, le mandat des élus arrivant à échéance, de nouvelles élections ont été organisées le 08 avril (avec un taux de 93% de votants).
Le CSE est toujours composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.
Le CSE s'est réuni 13 fois en 2021 : 7 fois en CSE ordinaire et 6 fois en CSE extraordinaire, notamment en raison de la crise sanitaire afin de valider le plan de continuité d'activités.

En 2023, le CSE s'est réuni 7 fois dans le cadre de CSE ordinaire et 3 fois en CSE extraordinaire, notamment dans le cadre de la réorganisation.

LE TEMPS DE TRAVAIL

L'accord d'harmonisation précise notamment :

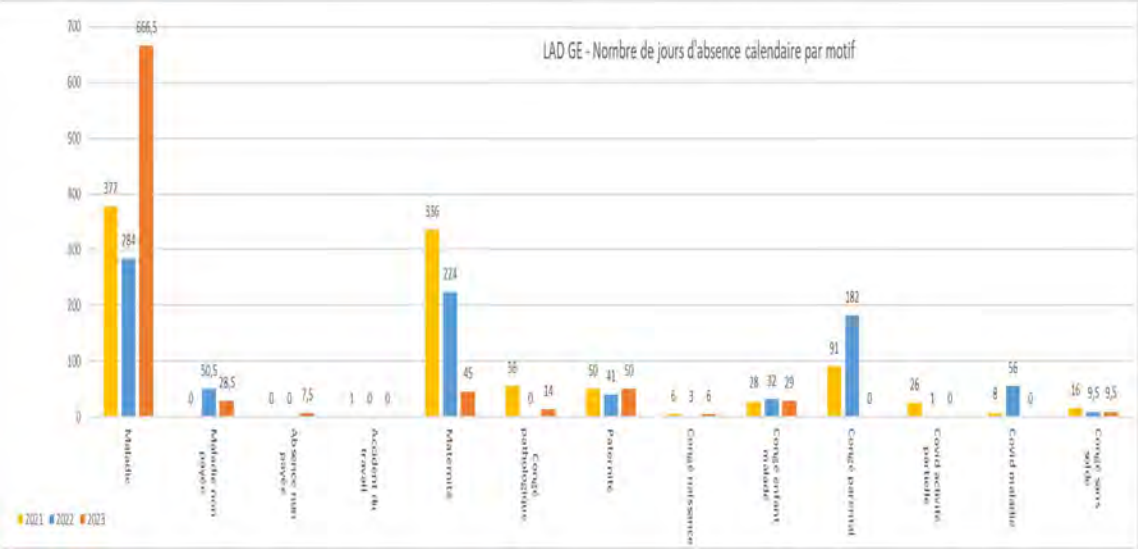
- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, non soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h. L'horaire hebdomadaire de travail est fixé à 37h30 avec l'octroi de 15 jours de repos dit « RTT », pour un temps complet
- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h : les salariés disposent d'un contrat de travail avec une durée du travail annualisée de 1 607 h
- L'organisation du temps de travail des salariés soumis à un forfait annuel en jours : la durée annuelle du travail des salariés concernés est fixée à 208 jours, hors congés supplémentaires conventionnels.

L'ABSENTEISME

- LAD-SELA

Pour mémoire, au 1er janvier 2021, tous les salariés de LAD SELA ont été transférés à LAD GE.

- LAD-GE



Source : Service Ressources Humaines

LES NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES

Au cours des exercices 2017-2023, les négociations avec les représentants syndicaux ont abouti à la signature des accords en vigueur suivants :

- Accord sur les mobilités durables signé le 22 novembre 2022
- Accord sur le télétravail signé le 22 décembre 2017, puis révisé le 29 juin 2019 et le 29 septembre 2021,
- Accord sur la mutuelle (santé/prévoyance) signé le 20 décembre 2021
- Accord sur le fonctionnement du CSE (Comité Social Économique) signé le 19 décembre 2019
- Accord sur la classification signé le 04 avril 2018
- Accord sur le droit à la déconnexion signé le 22 décembre 2017
- Accord Compte épargne temps signé le 09 juin 2017

LA POLITIQUE DE REVALORISATION SALARIALE

En 2023, les parties ont convenu d'une enveloppe de 1,5 % de la masse salariale brute pour l'augmentation collective et d'une enveloppe 1,5 % de la masse salariale brute pour les augmentations individuelles. Ces enveloppes sont prévues au budget annuel de chaque structure.

Par ailleurs, les parties ont convenu de l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant, passant de 9,50 à 10,50 et de l'augmentation de la prise en charge des abonnements transports, passant de 70 à 75%.

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Des formations individuelles et des formations collectives ont été suivies en 2023 au sein de LAD – GE et LAD – SELA.
Elles ont représenté un total de 489 jours, ont concerné 261 participants (inclus alternants et stagiaires) de LAD – GE.
Les dépenses allouées à la formation se sont élevées à 42 813 € HT pour LAD – GE prises en charge directement par les structures.

1.6 Les contrôles externes

CONTROLE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES (DREETS)

La DREETS a contrôlé à partir de fin 2022 le respect des délais de règlement des factures fournisseurs pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Une provision de 7 000 € couvrant le risque d'amende administrative relatif à ce contrôle est constituée à fin 2023.

EXPERT-COMPTABLE

La mission d'expertise comptable est assurée par la société SYNA pour l'ensemble des structures au composant l'Agence Loire-Atlantique Développement au titre des exercices comptables 2021 à 2024.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée générale de LAD-SELA du 26 juin 2018 a désigné le cabinet DELOITTE et ASSOCIES comme Commissaire aux comptes au titre des exercices comptables 2018 à 2023.

1.7 Les conventions d'appui et de partenariats

Dans le cadre du fonctionnement de la société :

Portées essentiellement par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de Loire-Atlantique développement dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assistance externe, les conventions d'appui et de partenariats en 2022 sont principalement les suivantes :

- Sécurisation juridique : missions confiées auprès de cabinets d'avocats spécialisés
- Adhésion à la Fédération des EPL.
- Adhésion à 10 organismes professionnels différents dont 4 œuvrant dans le domaine des énergies et trajectoires bas carbone

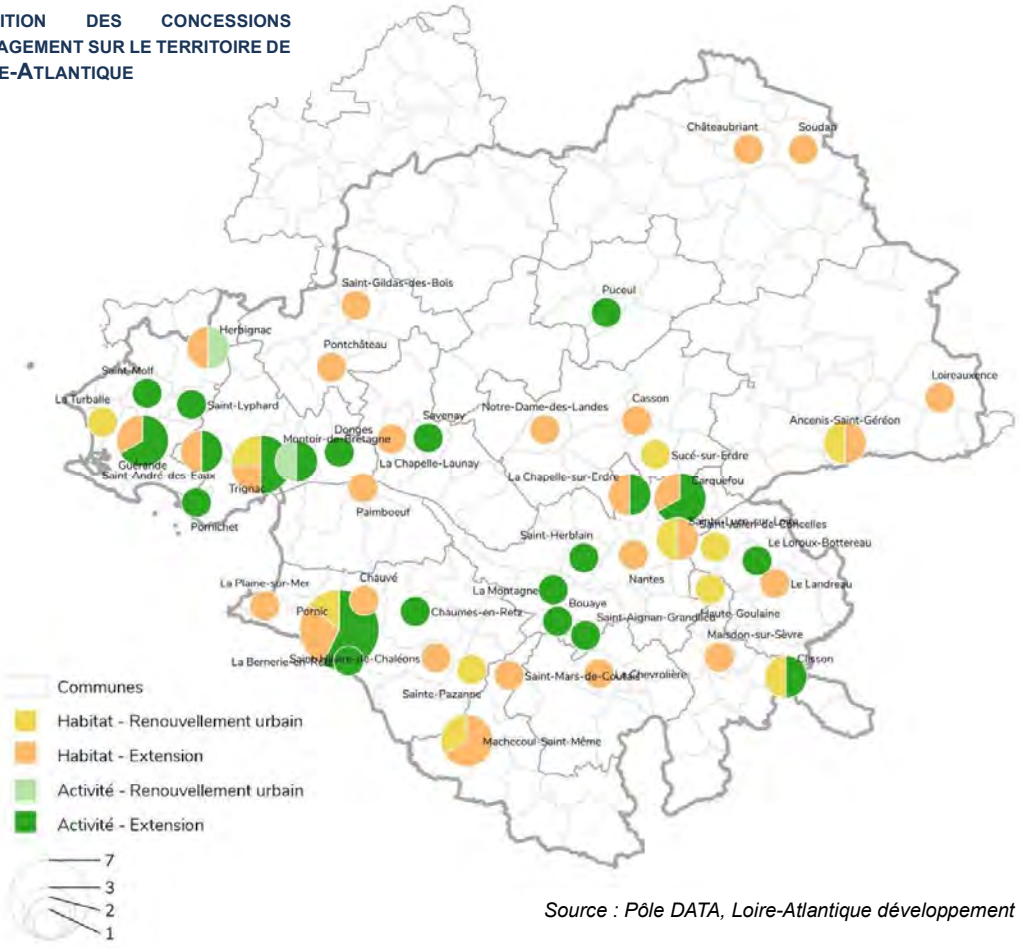
2. Le renouvellement urbain

2.1 Pôle Aménagement

Les concessions d'aménagement

Le portefeuille de LAD-SELA comprend 72 concessions d'aménagement, dont 40 opérations d'habitat et 30 parcs d'activités économiques.

REPARTITION DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

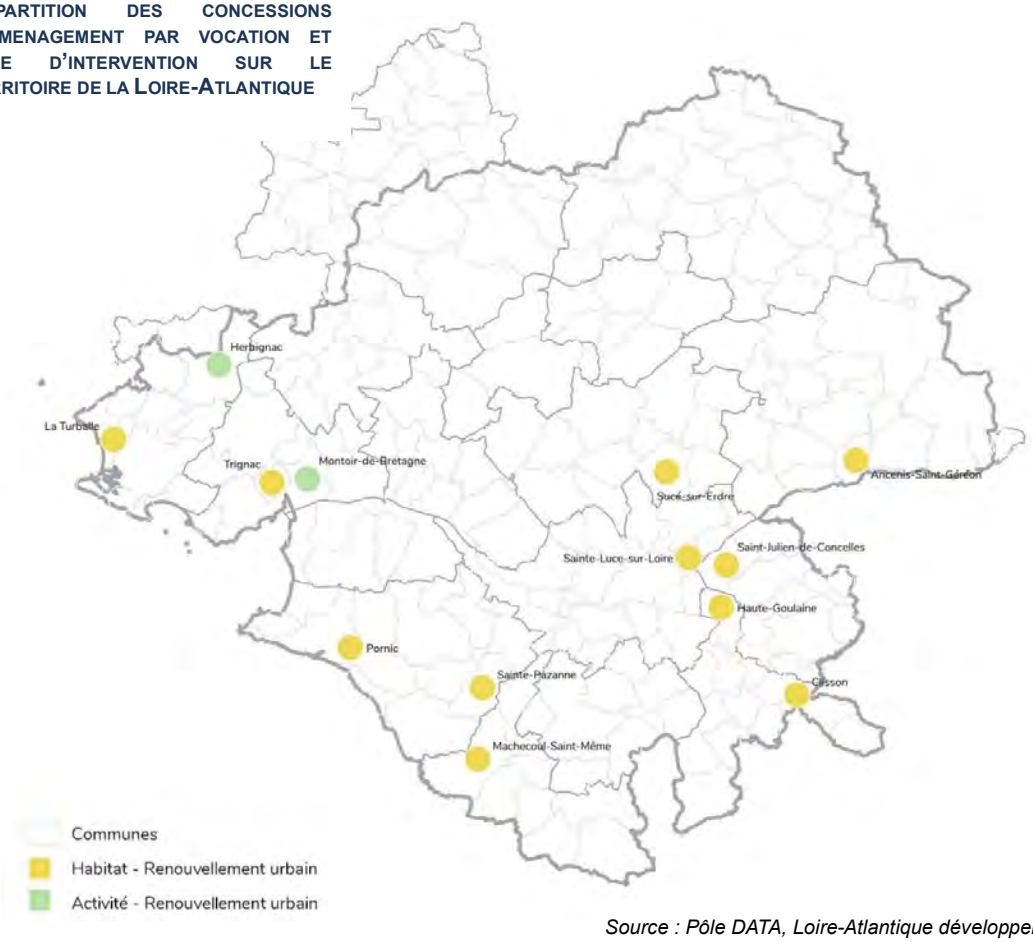


Source : Pôle DATA, Loire-Atlantique développement

Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Thématique dominante	Extension Renouvellement
ZAC DU PILLEUX	NMET	Nantes	NMET	Habitat	Extension
LES PERRIERES	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET	Habitat	Extension
ZAC DE LA LORIE	NMET	Saint-Herblain	NMET	Activités	Extension
ZAC LES TERRES JARRIE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
D2A	CCI	Saint Aignan de Grandlie	NMET	Activités	Extension
ZAC FONTAINE AU.BRUN	CARENE	Trignac	CARENE	Activités	Extension
ZAC DE MONTOIR CADREAN	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activités	Extension
PARC DES FORGES	CARENE	Trignac	CARENE	Activités	Extension
ZAC DES SIX CROIX	CARENE	Donges	CARENE	Activités	Extension
ZAC MONTAGNE PLUS	NMET	La Montagne	NMET	Activités	Extension
ZAC MALABRY	NMET	La Chapelle sur Erdre	NMET	Activités	Extension
ZAC LE BUTAI	PAPR	Arthon en Retz	PAPR	Activités	Extension
ZAC PEDRAS	CARENE	Saint André des Eaux	PAPR	Activités	Extension
COTEAUX DE GD LIEU	NMET	Bouaye	NMET	Activités	Extension
ZAC LA MINAIS	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Extension
ZAE LES ECOTAIS	CARENE	Sain andré des Eaux	CARENE	Habitat	Extension
ZAC RICHEBOURG STE CROIX	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
ZAC DE GRANDCHAMPS	CARENE	Trignac	CARENE	Activités	Extension
ZAC de PORNICHET ATLANTIQUE	CARENE	Pornichet	CARENE	Activités	Extension
ZAC PROMOTA	Mesquer	Mesquer	CAP ATL	Habitat	Extension
ZA PRE BOISMAIN	PAPR	La Bernerie en Retz	PAPR	Activités	Extension
ZAC DE LA BLAVETIERE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	Paimboeuf	Paimboeuf	CCSE	Habitat	Extension
ZAC INDULGENCES	NMET	Sainte Luce sur Loire	NMET	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC DE COLLERAYE	CCES	Savenay	CCES	Activités	Extension
ZAC LA CHAUSSEE	PAPR	Pornic	PAPR	Activités	Extension
ZAC BUTTE SAVINE	Trignac	Trignac	CARENE	Habitat	Extension
ZAC TANNERETTES	Notre Dame des Landes	Notre Dame des Landes	CCEG	Habitat	Extension
ZAC DES ESSARTS	Chauvé	Chauvé	PAPR	Habitat	Extension
ZAC VIRELOUP	Treillères	Treillères	CCEG	Habitat	Extenion
CLOS DU BOCAGE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
HAUTE FORET / MAISON NEUVE	NMET		NMET	Activités	Extension
ZAC BREHANY VILLENEUVE	CAP ATL	Guérande	CAP ATL	Activités	Extension
ZAC METAIRIE DE LA LANDE	CAP ATL	Guérande	CAP ATL	Activités	Extension
ZAC DE MES	CAP ATL	Saint Molf	CAP ATL	Activités	Extension
AMENAGEMENT 3 SITES D'ACTIVITES	CSMA	Clisson	CSMA	Activités	Extension
ZAC MULTISITE	Saint Hilaire de Chaléons	Saint Hilaire de Chaléons	PAPR	Habitat	Extension
ZAC DE BEAU SOLEIL	La Chevrolière	La Chevrolière	CCGL	Habitat	Extension
ZAC CENTRE BOURG	Sainte Pazane	Sainte Pazane	PAPR	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC CHAMP DE FOIRE	Clisson	Clisson	CSMA	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC DE LA RIA	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Renouvellement Urbain
SITE DU CLOUET	NMET	Carquefou	NMET	Activités	Extension
ZAC DE L'ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA	Habitat	Extension
ZAC OCEANE ACACIAS	CARENE	Trignac	CARENE	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC DES PRES NEUFS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Extension
ZAC KERGESTIN POMPAS	Herbignac	Herbignac	CAP ATL	Habitat	Extension
ZAC CARTERIE GALAISERIE	Varades	Varades	COMPTA	Habitat	Extension
ZAC DES MILLAUDS	Saint Mars de Coutais	Saint Mars de Coutais	CCSRA	Habitat	Extension
ZAC DE DORNABAS	La Turballe	La Turballe	CAP ATL	Habitat	Renouvellement Urbain
COEUR DE BOURG	Saint Julien de Concelles	Saint Julien de Concelles	CCSL	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC DU PRIEURE	Saint Géréon	Saint Géréon	COMPA	Habitat	Extension
ZAC VAL ST MARTIN	Pornic	Pornic	PAPR	Activités	Extension
ZAC DU CRELIN	CAP ATL	Saint Lyphard	CAP ATL	Activités	Extension
ZAC DE LA FLEURIAYE II	NMET	Carquefou	NMET	Habitat	Extension
LOTISSEMENT LES LOGES	Soudan	Soudan	CCCD	Habitat	Extension
QUARTIER BANCS	Machecoul	Machecoul	CCSRA	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC ECO MAISON NEUVE	Guérande	Guérande	CAP ATL	Habitat	Extension
ZAC MULTI-SITE DU CLOS	Le Landreau	Le Landreau	CCSL	Habitat	Extension
ZAC MULTISITES URIEN	Ancenis	Ancenis	COMPA	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC PROVIDENCE	CARENE	Montoir de Bretagne	CARENE	Activités	Renouvellement Urbain
LES COTEAUX DE LA BORDERIE	Chateaubriant	Chateaubriant	CCCD	Habitat	Extension
QUARTIER CLOS DU PLESSIS	Casson	Casson	CCEG	Habitat	Extension
ZAC PLESSIS ET TUILERIES	CCSL	Le Loroux bottereau	CCSL	Activités	Extension
ZAC DE LA CORBINIERE	Pornic	Pornic	PAPR	Habitat	Extension
ZAC DES PRES BLANCS	Herbignac	Herbignac	CAP ATL	Activités	Renouvellement Urbain
ZAC DE L'OSERAYE	CCRN	Puceul	CCRN	Activités	Extension
ZAC CENTRE VILLE	Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	CCEG	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC DE COET-ROZIC	Pontchateau	Pontchateau	CCPPSCGB	Habitat	Extension
CLOS DU BOURG	Saint Gildas des Bois	Saint Gildas des Bois	CCPPSCGB	Habitat	Extension
CENTRE VILLE	Haute Goulaine	Haute Goulaine	CSMA	Habitat	Renouvellement Urbain
ZAC CENTRE BOURG	La Plaine sur Mer	La Plaine sur Mer	PAPR	Habitat	Extension
LOTISSEMENT DU CHAPEAU AU MOINE	La Chapelle Launay	La Chapelle Launay	CCLS	Habitat	Extension

Source : Direction du Renouvellement Urbain

REPARTITION DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT PAR VOCATION ET TYPE D'INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE



Source : Pôle DATA, Loire-Atlantique développement

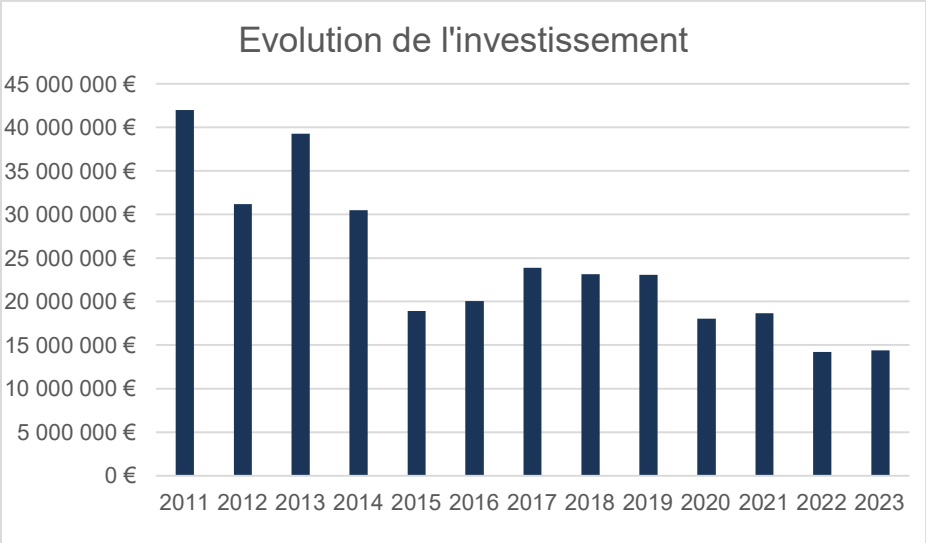
13 de ces opérations sont en renouvellement urbain (11 en habitat et 2 en activité économique).

Dans les 30 parcs d'activités économiques, 6 sont à vocation principale de « commerces », 4 à vocation « tertiaire » et 20 à vocation « d'artisanat, PMI/PME et industrie ».

Ce portefeuille opérationnel va évoluer à la baisse dans les années à venir en raison du transfert de l'activité vers la SPL et de la clôture d'un certain nombre de concessions.

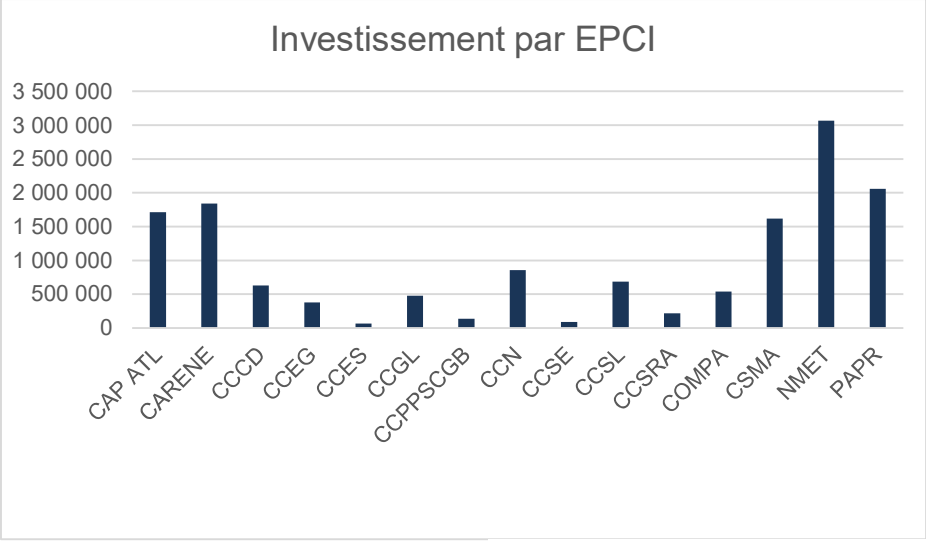
✓ Les investissements

Le montant cumulé de l'investissement en 2023 s'établit à 14,38 M€, en légère hausse par rapport à l'année précédente et toujours très en-deçà de la moyenne des dix dernières années (25M€) en raison de la réduction du portefeuille opérationnel (pas de nouvelles concessions depuis 2018).



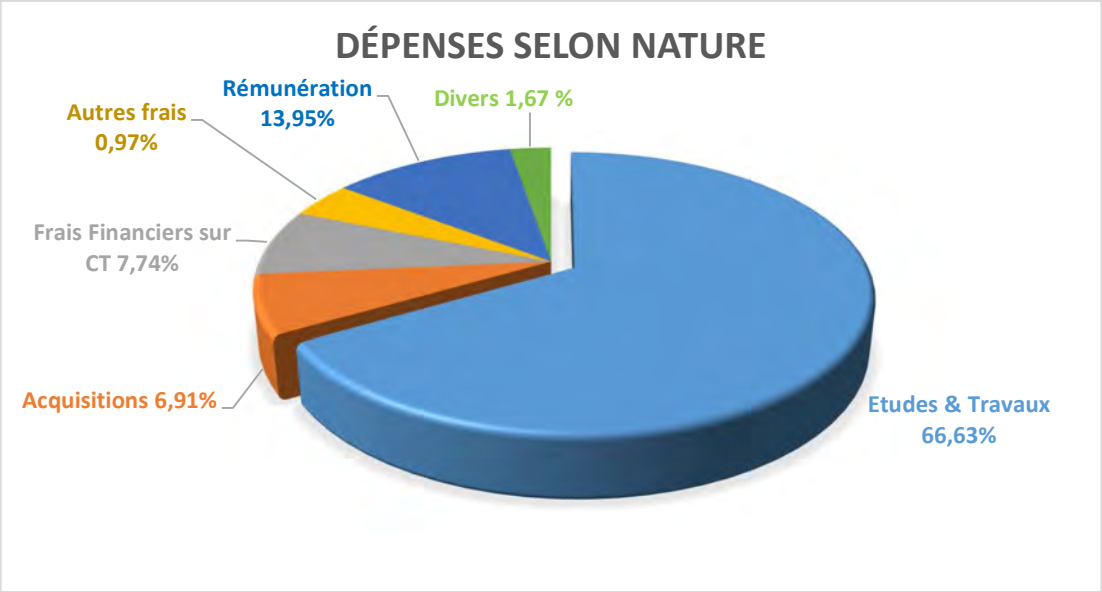
Source : Direction du Renouvellement Urbain

La répartition de cet investissement se concentre majoritairement sur la CARENE, CAP ATLANTIQUE, Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR), Nantes Métropole et Clisson Sèvre et Maine Agglo (CSMA). Ces cinq territoires représentent à eux seuls plus de 71 % de l'investissement total.



Source : Direction du Renouvellement Urbain

La répartition de l'investissement selon la nature des dépenses est conforme à celle régulièrement observée. À noter que le renouvellement urbain représente 20**%** de la rémunération totale des concessions.



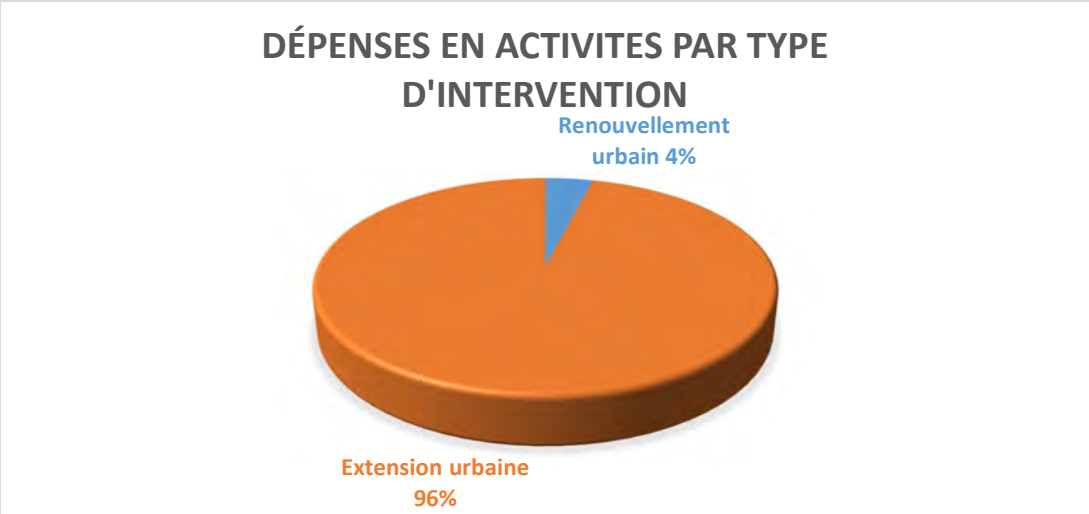
Source : Direction du Renouvellement Urbain

Les zones d'habitat ont concentré 70 % de l'investissement contre 30% pour les zones d'activités économiques.



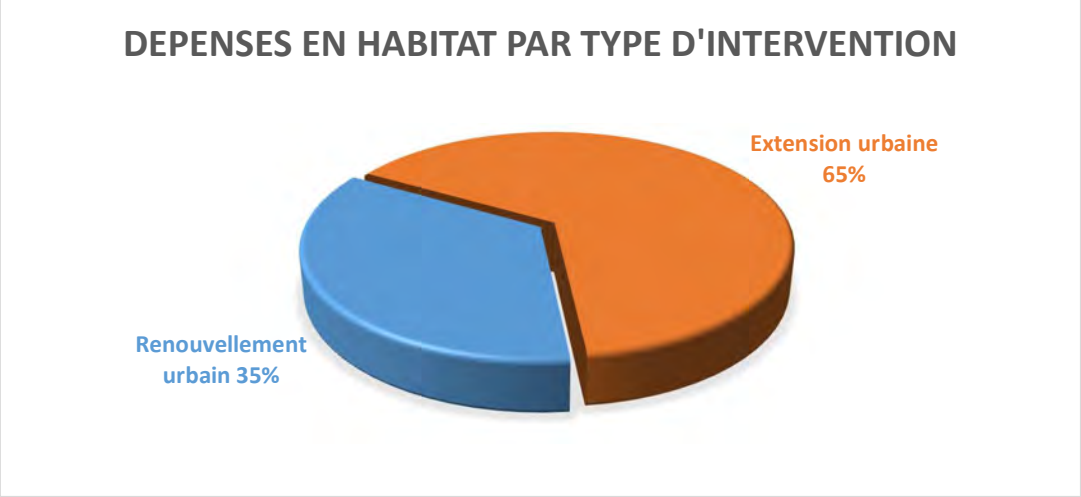
Source : Direction du Renouvellement Urbain

Pour les parcs d'activités, l'investissement porte quasi exclusivement sur des opérations en extension.



Source : Direction du Renouvellement Urbain

Pour les opérations d'habitat, le renouvellement urbain représente un tiers des investissements de l'année 2023.

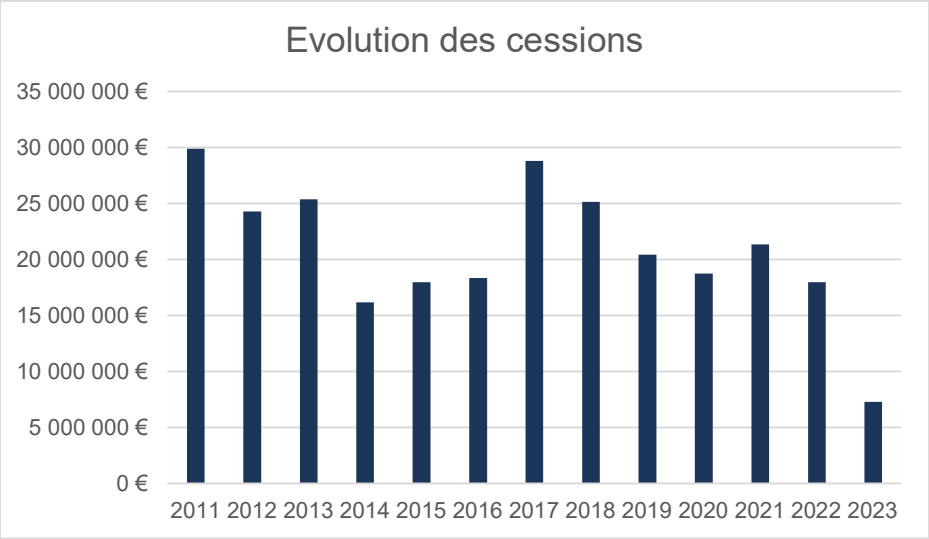


Source : Direction du Renouvellement Urbain

✓ Les recettes

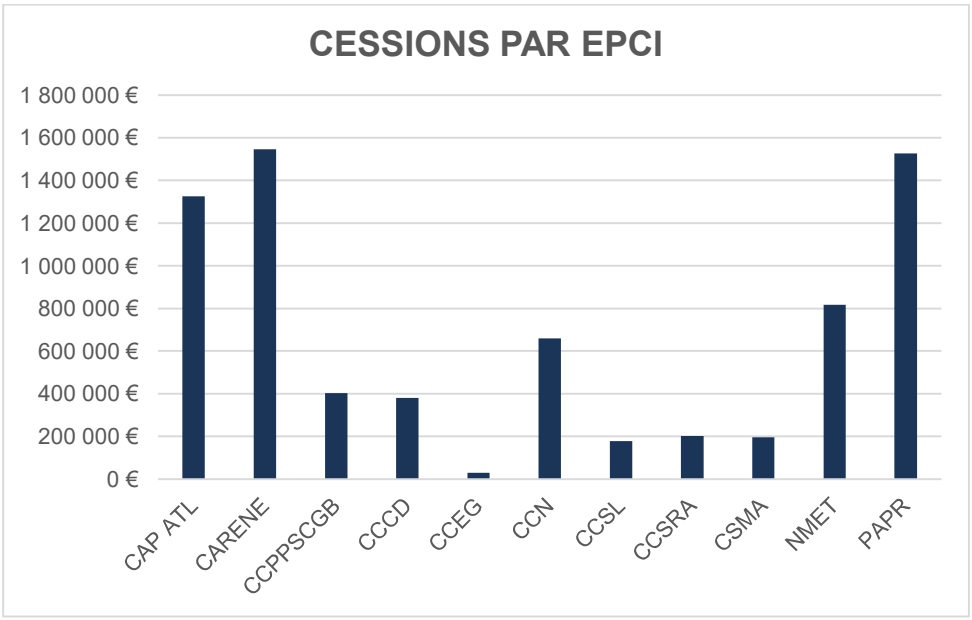
Les recettes de l'année 2023 s'établissent à 11,9M€, dont 7,2 M€ de cessions et 4,7 M€ d'autres produits (participations, subventions,..).

Les cessions 2023 baissent de 60% par rapport à l'année 2022 avec un montant qui n'a jamais été aussi bas depuis 2011. Cet effondrement des cessions s'explique avant tout par la crise structurelle que traverse la filière du logement : forte hausse des taux d'emprunt, hausse des coûts de construction, changement de modèle d'aménagement avec la loi ZAN,



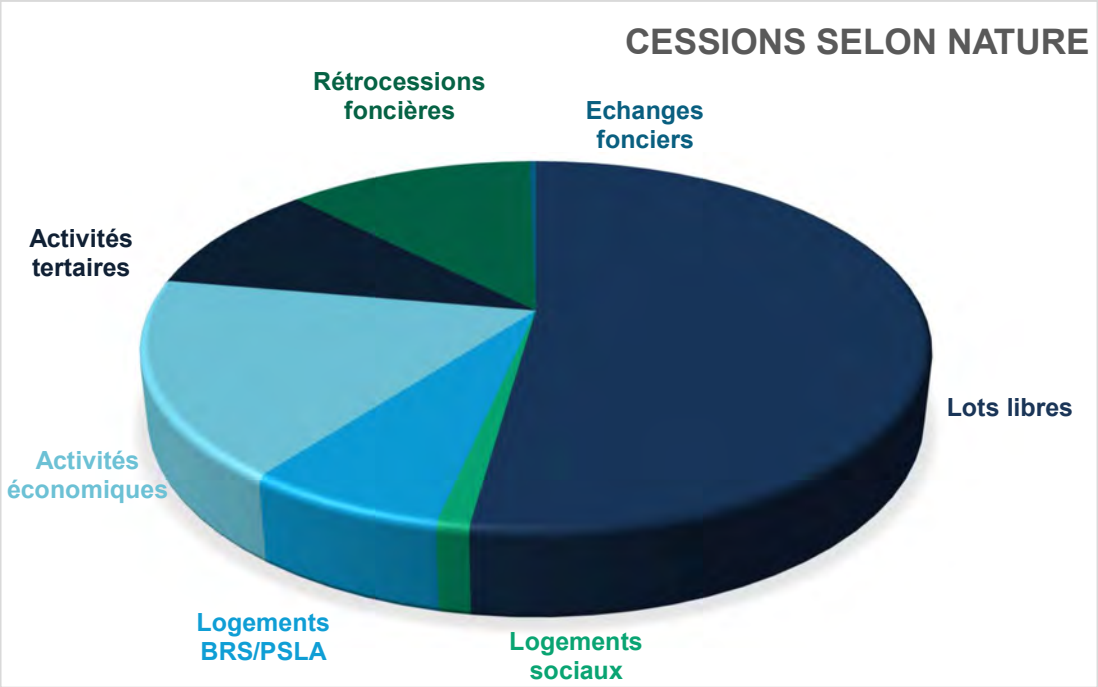
Source : Direction du Renouvellement Urbain

Les cessions se concentrent à 80% sur CAP ATLANTIQUE, CARENE, Pornic Agglo Pays de Retz, CC Nozay et Nantes Métropole.



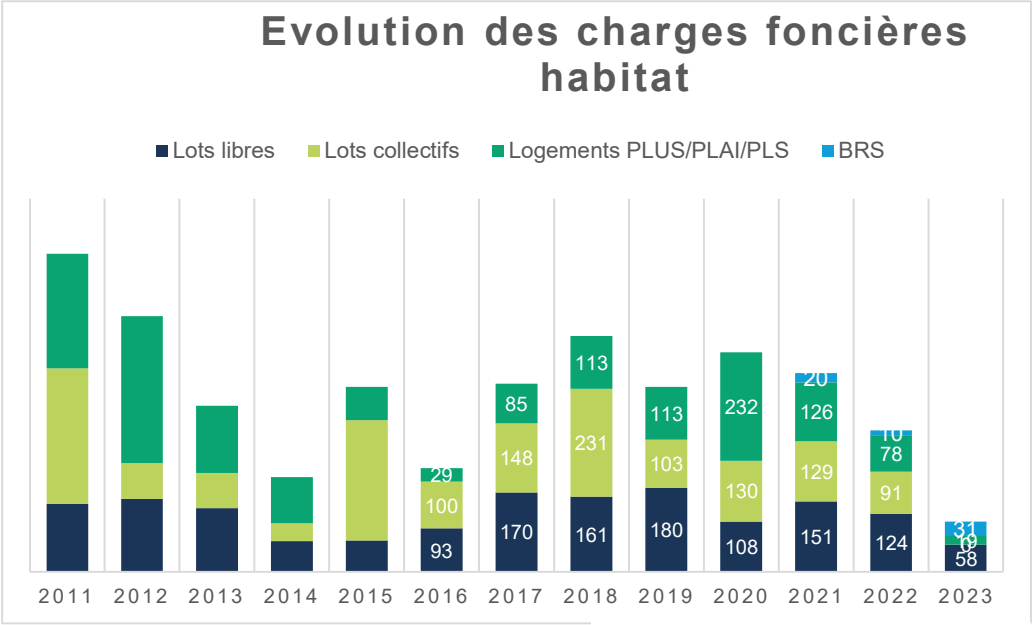
Source : Direction du Renouvellement Urbain

La répartition des ventes selon leur nature montre une prédominance de l'habitat dans les volumes de cessions (60%) par rapport à l'activité économique, en cohérence avec la répartition du portefeuille. Les rétrocessions foncières représentent 12% du volume des ventes reflétant la dynamique engagée de nettoyage du portefeuille opérationnel avec la clôture de certaines concessions.



Source : Direction du Renouvellement Urbain

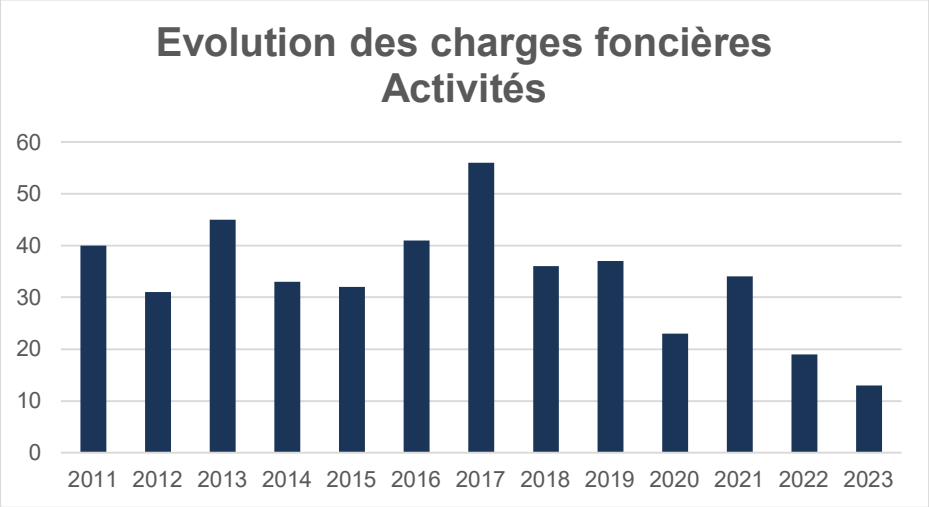
Le nombre de charges foncières cédées diminue de 64% en 2023, proportionnellement à la chute des cessions (cf commentaire p17 à propos des recettes).



Source : Direction du Renouvellement Urbain

Les ventes de lots libres diminuent de moitié en 2023, le logement collectif (social et en accession) sont en nette baisse, sauf le BRS qui progresse. Plus de 93% des cessions en habitat concernent des projets en extension.

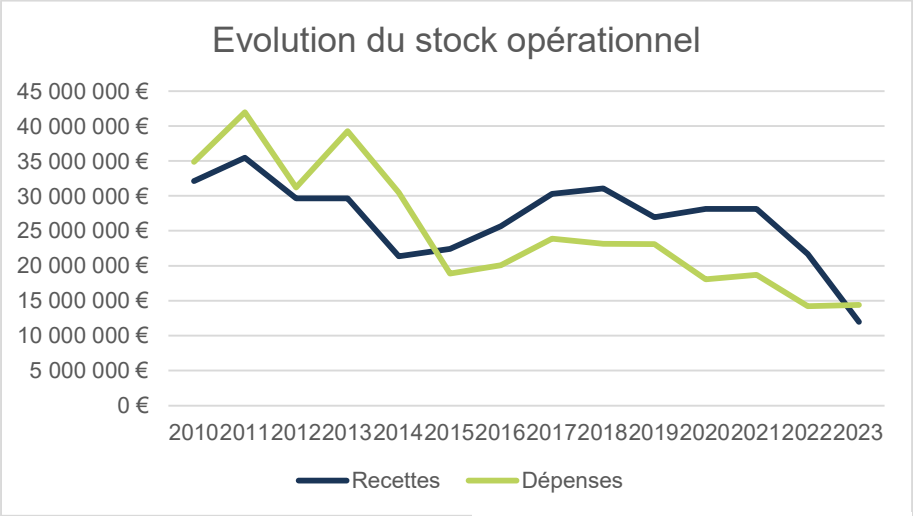
Pour l'activité économique, le nombre de charges foncières est en baisse, avec 13 ventes enregistrées en 2023.



Source : Direction du Renouvellement Urbain

✓ Les stocks

Après 8 années de baisse significative du stock opérationnel, l'année 2023 marque un léger infléchissement dans la courbe avec une évolution à la hausse du stock de 2.4M€. Cette légère hausse n'entrave pas la tendance de fond et s'explique principalement par l'effondrement des recettes en 2023 alors que les investissements étaient déjà initiés.



Source : Direction du Renouvellement Urbain

Les mandats d'études

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA en 2023 est de 6 projets. Ce portefeuille n'évolue pas en raison du transfert de l'activité vers la SPL.

Opérations	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
ZA MERCERIES ET MESLIERS	COMPA	Mouzeil/Vair-sur-Loire	COMPA	Extension
ZAC CROIX MORZEL	Cordemais	Cordemais	CCES	Extension
QUARTIER ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA	Extension
SITE PLANCHE AU BOUIN	Pont Saint Martin	Pont Saint Martin	CCGL	Extension
RESTRUCTURATION CENTRE-BOURG	Paulx	Paulx	CCSRA	Renouvellement Urbain
AMENAGEMENT SECTEUR HAUT-MORVEL	Marsac sur Don	Marsac sur Don	CCCD	Extension

Source : Direction du Renouvellement Urbain

L'investissement en mandat d'études a été de 13K€HT en 2023.

Les mandats de réalisation

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA s'établit en 2023 à 4 opérations.
Ce portefeuille n'évolue pas en raison du transfert de l'activité vers la SPL.

Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
AMENAGEMENT CENTRE BOURG	La Chapelle Heulin	La Chapelle Heulin	CCSL	Renouvellement urbain
REAL. ET COM .ZAC 2 COUR DES BOIS	Mesanger	Mesanger	COMPA	Extension
AMENAGEMENT CENTRE BOURG	Lavau sur Loire	Lavau sru Loire	CCES	Renouvellement urbain
AMENAGEMENT SITE DU BASSIN DU PORT	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	CCEG	Renouvellement urbain

Source : Direction du Renouvellement Urbain

Aucun nouveau contrat signé en 2023.

L'investissement 2023 est de 257K€HT et se concentre uniquement sur l'opération de la ZAC de la Cour des bois (COMPA)

Les prestations de services

Ce portefeuille n'évolue pas en raison du transfert de l'activité vers la SPL. Il se compose de 3 opérations dont une nouvelle signée en 2023

Opération	Commanditaire	Commune	EPCI	Type d'intervention
MAITRISE FONCIERE ET RU	Saint Père en Retz	Saint Père en Retz	PAPR	Renouvellement urbain
PRE CADRAGE SITE ABBE CHEVALIER	St Lumine de Coutais	St Lumine de Coutais	CCGL	Renouvellement urbain
NOTE CADRAGE MONTAGE D'OPERATIONS	EPFLA	Sainte Pazanne	PAPR	Renouvellement urbain

Source : Direction du Renouvellement Urbain

NOTE DE CADRAGE SUR LES DIFFÉRENTS MONTAGES D'OPÉRATIONS, QUARTIER GARE À SAINTE PAZANNE.

La commune de Sainte Pazanne a préempté sur un foncier de 2ha situé à proximité de la gare en ayant recours à l'EPF. C'est dans ce contexte que l'EPF à sollicité LAD en date du 25/01/2023, pour préciser les conséquences financières, juridiques, réglementaires, d'une opération d'aménagement entièrement portée par la collectivité à une opération réalisée uniquement par un opérateur privé.

Cette étude a permis d'expliciter les avantages et inconvénients des différents montages envisageables (En régie, en concession d'aménagement ou immobilière, en SEMOP, en opération privée) et donner les clés de lecture sur les priorités de la commune.

Durée : **3 mois**
Rémunération : **10 275 €HT**



Périmètre du foncier acquis par l'EPFLA (21 400 m²)

Source : Direction du Renouvellement Urbain

2.2 Pôle construction et rénovation énergétique

Cette activité est en baisse depuis 2018 pour LAD SELA du fait du transfert de l'activité vers la SPL.

Les mandats de réalisation

Le portefeuille de mandats de réalisation de Loire-Atlantique développement – SELA est constitué en 2023 de deux opérations. Aucun nouveau mandat n'a été signé en 2023.

Les opérations actives :

Opération	Commanditaire	Commune	EPCI
RENOVATION ENSEMBLE IMMOBILIER ET TRAVERSEE PIETONNE	Campbon	Campbon	CCES
REHABILITATION DE L'ATELIER DE DECORS DU GRAND T	Le Grand T	Carquefou	NM

Source : Direction du Renouvellement Urbain

L'investissement global des mandats de réalisation a été de **3,6 M€.**

Les prestations de services

Aucune prestation de services en 2023.

2.3 Pôle Ingénierie immobilière

2.3.1 Montages immobiliers, Filiales et Gestion immobiliere

Loire-Atlantique développement – SELA, en compte propre et au travers de ses filiales (majoritairement des prises de participations), étudie et investit sur ses fonds propres pour réaliser, commercialiser et gérer des actifs variés et complexes – commerces, bureaux, services, industries, projets EnR, logements, etc. – qui s'appuient sur des projets à impact, créateurs de valeur et d'attractivité pour les territoires de la Loire Atlantique.

L'activité regroupe le montage immobilier, la gestion administrative et opérationnelle des filiales et de gestion immobilière (locative et patrimoniale).

Loire-Atlantique développement-SELA détient, au 31 décembre 2023 des parts dans 19 sociétés, qui mobilisent 7 M€ de fonds propres, à savoir 3.5 M€ de prises de participations et 3.5M€ de comptes courants d'associés et intérêts à percevoir.

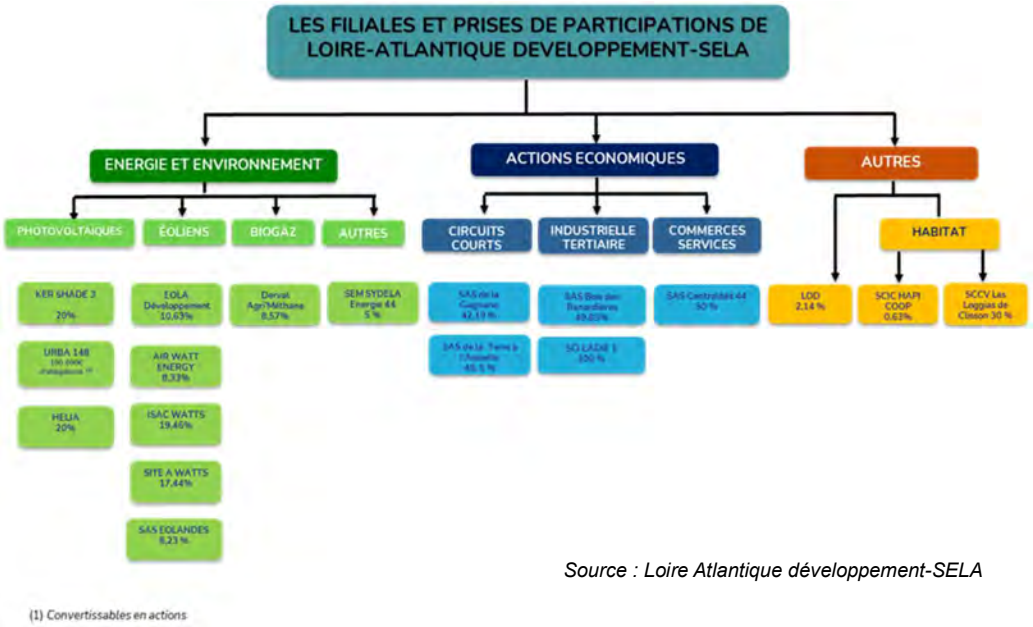
Des provisions pour dépréciation ont été constatées dans les comptes :

- 384k€ pour la SAS Derval Agri Méthane (354k€ pour les comptes courants et 30k€ pour les titres de participation). Cette provision qui couvre 100% des immobilisations financières a été constituée en 2023 compte tenu de la situation économique et des projections financières de la SAS.
- 350k€ pour la SAS La Terre à l'Assiette en liquidation judiciaire (320k€ pour les titres de participation et 30k€ pour les comptes courants). Cette provision, déjà constituée fin 2022, n'impacte pas les comptes 2023.
- 66.6k€ pour la SAS Eolandes. Les titres de participations inscrits au bilan pour une valeur de 391k€ ont été dépréciés en 2023 sur la base de la valeur des capitaux propres de la SAS ramenée à la quote-part détenue par LAD SELA.
- 40k€ pour la SAS Site à Watts, provisionnés depuis 2021.

Le déploiement des filiales ou prises de participations s'articule autour des Énergies Renouvelables (EnR), de l'immobilier d'entreprises, d'une foncière dédiée aux commerces et de services et de deux SEML.

Prise de participation	Thématique	Activité	Lieu
SAS DERVAL AGRI METHANE	EnR	Méthanisation	Derval
SAS EOLA DEVELOPPEMENT	EnR	Eolien	Trans-sur-Erdre
SAS AIRWATT ENERGY	EnR	Eolien	Sainte-Pazanne
SAS ISAC WATTS	EnR	Eolien	Séverac
OUEST ENERGIE (en cours de liquidation)	EnR	Energie	Nantes
SAS SITE A WATTS	EnR	Eolien	Séverac
SARL EOLANDES	EnR	Eolien	Ligné
SARL KER SHADES 3	EnR	Photovoltaïque	Saint-Herblain
SAS URBA 148	EnR	Photovoltaïque	Saint-Aignan de Grand-Lieu
SAS HELIA DE NANTES	EnR	Photovoltaïque	Nantes
SCI LADIE 1	Immobilier	Industrie	Saint-Nicolas de Redon
SAS BOIS DES RENARDIERES	Immobilier	Promotion et gestion des bureaux et services	Saint-Aignan de Grand-Lieu
SAS CENTRALITES 44	Immobilier	Foncière de commerce et de services	Nantes
SAS DE LA GAGNERIE	Immobilier	Industrie	Remouillé
SCIC HAPI	Immobilier	Promotion et gestion de logements inclusifs	Nantes
SCCV LES LOGGIAS DE CLISSON	Immobilier	Promotion	Clisson
SEM LOIRE OCEAN DEVELOPPEMENT	SEML	Aménagement/Immobilier	Nantes
SEM SYDELA ENERGIE44	SEML	Etudes Renouvelables	Nantes
*SAS DE LA TERRE A L'ASSIETTE **	*Exploitation*	*Atelier de découpe*	*Puceul*

Source : Loire Atlantique développement-SELA



Source : Loire Atlantique développement-SELA

MONTAGE IMMOBILIER – Études et réalisation

L'activité de montage immobilier consiste à la mise en œuvre de programmes immobiliers, du développement jusqu'à la phase de commercialisation et de livraison, et selon une échelle d'intervention qui varie du local à l'îlot immobilier. Cette activité se déploie tant en compte propre que dans le cadre de filiales de promotion immobilière ou de portage en vue de l'exploitation (location) du bien.

Les prestations de services :

Opération	Commanditaire	Lieu
AMO ACQUISITION POLE MEDECINE GENERALE	SAS Centralités 44	Trignac
AMO SUIVI TRAVAUX POISSSONNERIE	SAS Centralités 44	Herbignac
AMO SUIVI TRAVAUX LAITERIE	SAS de la Gagnerie	Remouillé
AMO FAISABILITE FINANCIERE ACQUISITION POISSONNERIE	SAS Centralités 44	Herbignac

Source : Direction du Renouvellement Urbain

4 nouvelles études ont été confiées à LAD SELA en 2023, notamment pour le compte de la SAS Centralités 44.

L'ensemble des études d'opportunité, d'une durée moyenne de 4 mois, représente 16 675 € HT.

Les missions pour le compte de la SAS CENTRALITES 44 menées dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, ont eu pour objectif de définir les projets (opportunité, cadrage, programmation) et de déterminer les modalités des engagements opérationnels ainsi que le suivi des acquisitions et la réalisation de travaux de mises aux normes.

AMO FAISABILITE FINANCIERE ACQUISITION POISSONNERIE

Centralités 44 a confié à Loire Atlantique Développement-SELA en date du 25/07/23 une mission d'étude de faisabilité financière pour l'acquisition de la poissonnerie à Herbignac.

Durée **: 1 mois 1/2**
Rémunération : **2 375 €HT**

AMO SUIVI DES TRAVAUX DE LA POISSONNERIE

Centralités 44 a confié à Loire Atlantique Développement-SELA en date du 18/12/2023 une mission d'accompagnement pour la réalisation des travaux de mise aux normes de la poissonnerie à Herbignac.

Durée : **6 mois**
Rémunération : **3 600 € HT**



Local Poissonnerie
Source : Direction du Renouvellement Urbain

AMO ACQUISITION POLE MEDECINE GENERALE

Centralités 44 a confié à Loire Atlantique Développement-SELA en date du 27/07/23 une mission d'accompagnement pour l'acquisition des cellules de médecine générale à Trignac.

L'objectif est de :

- Préparer l'acquisition avec le notaire,
- Suivre la livraison et préparer le bail pour le locataire.

Durée : **4 mois**
Rémunération : **4 500 € HT**



Local Pole Médecine générale
Source : Direction du Renouvellement Urbain

AMO DE SUIVI DES TRAVAUX DE LA LAITERIE

La SAS de la Gagnerie a confié à Loire Atlantique Développement-SELA en date du 16/11/23 une mission d'accompagnement pour le suivi des travaux d'aménagements intérieurs.

L'objectif est de :

- Préparer et déposer un permis de construire modificatif
- Suivre de la conception et de la réalisation des travaux d'aménagements intérieurs.

Durée : **3 mois**
Rémunération : **6 200 €HT**



Plan de périmètre
Source : Direction du Renouvellement Urbain

La réalisation d'opérations immobilières en compte propre :

En 2023, Loire-Atlantique développement-SELA développe 3 opérations immobilières en compte propre :

Opération	Lieu	Activité	Activité	Avancement	Budget d'investissement
SITE LYCEE PORNIC	Pornic	Habitat	Promotion	Travaux	6,8 M€HT
ICARE 2	Montoir de Bretagne	Tertiaire	Promotion et portage	Etudes	6,3 M€HT
FABRIQUE TERRE	Guérande	Artisanat	Portage	Etudes	500 K€HT

Source : Direction du Renouvellement Urbain

La réalisation d'opérations immobilières pour le compte des filiales :

En 2023, Loire-Atlantique développement-SELA développe 1 opération immobilière en assistance à maitrise d'ouvrage pour le compte de filiales.

Opération	Mission	Lieu	Activité	Filiale « cliente »	Preneurs
IMMOBILIER TERTIAIRE	AMO	Saint-Aignan de Grand Lieu	Tertiaire Terra Innova 3 et 4	07.009 SAS Bois des Renardières	Multi occupants

Source : Direction du Renouvellement Urbain

GESTION IMMOBILIERE ET ADMINISTRATION GENERALE DES FILIALES

Loire-Atlantique développement-SELA gère au 31/12/2023 12 opérations de gestion patrimoniale, représentant un montant d'investissement net de 8.2M€ financés par des emprunts à hauteur de 5.1M€.

La gestion de ces bâtiments est confiée en interne au Pôle Gestion Patrimoniale et Exploitation des équipements, lequel déploie l'ensemble des actions inhérentes à la gestion patrimoniale, et notamment :

- **Administration Générale de la société :** animation de la vie sociale, comptabilité et du pilotage des instances décisionnelles (AG, CA, CE),
- **Gestion comptable** : appels des loyers et provisions sur charges, régularisation ou refacturation des charges, indexation et révision des loyers, gestion des impayés,
- **Gestion administrative et juridique** : rédaction et gestion des baux, réalisation des états des lieux, relation avec les locataires, représentation auprès de syndicats de copropriétaires (copropriétés) ou des membres d'ASL (propriétés en volumes), gestion des assurances
- **Gestion technique** : entretien et maintenance à la charge du propriétaire, vérification du respect des obligations réglementaires des locataires, gestion des sinistres, établissement de la stratégie de gestion technique pluriannuelle
- **Gestion financière** : établissement et suivi du budget annuel et pluriannuel

Dans le cadre des opérations en compte propre :

Exploitation directe	Lieu	Activité	Preneurs ou Bailleurs*
PÔLE SOCIAL	Nozay	Tertiaire	Département 44
LOCAUX RUE SCRIBE	Nantes	Tertiaire	Société LUCCA
CENTRALE PV - SALLE DES SPORTS BOIS ROBIN	La Baule	Photovoltaïque	Commune*
CENTRALE PV – FERME BIO MARINE	Le Croisic	Photovoltaïque	M. Jean-Marie PERDRON
CENTRALE PV – CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	Loire-Auxence	Photovoltaïque	Commune*
BÂTIMENT INDUSTRIEL AÉRONAUTIQUE	Malville	Industrie	Société DUQUEINE ATLANTIQUE
PLATEFORME BOIS	Nozay	Energie	Société BEMA
ATELIER DE DÉCOUPE	Puceul	Industrie	Société Terre à l'Assiette
BÂTIMENT INDUSTRIEL AGROALIMENTAIRE	Saint-Nazaire	Industrie	Société ALL IN FOODS
PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP ENTREPRENDRE	Guérande	Tertiaire et artisanat	8 micro entreprises et ACCES REAGIS
CENTRALE PV - FLEURIAYE 2	Carquefou	Photovoltaïque	Bailleur social SAMO*

**Cession de l'actif au cours de l'exercice*

Source : Direction du Renouvellement Urbain

Dans le cadre des filiales : Contrats de Gestion Immobilière (GI) et Administration Générale (GAG)

Exploitation par filiales	Mission	Lieu	Activité	Filiale « cliente »	Preneurs
TERRA INNOVA	GI	Saint Aignan de Grand Lieu	Tertiaire Terra Innova 1 et 2	SAS Bois des Renardières	Multi occupants
LA LAITERIE	GI et GAG	Remouillé	Industrie agroalimentaire	SAS de la Gagnerie	SAS De Nous à Vous
ATELIER DE DÉCONSTRUCTION AUTOMOBILE	GI	Saint-Nicolas-de-Redon	Industrie	SCI LADIE 1	SAS Atlantic Recycl Auto
CENTRALITÉS 44	GAG	Nantes	Commerces et Services	SAS Centralités 44	/
PROMOTION SCCV	GAG	Clisson	Promotion Immobilière	SCCV Les Loggias de Clisson	Cessions de 50 logements et d'un commerce
CENTRALITÉS 44	GI	La Chevrolière	Services	SAS Centralités 44	Groupement de 3 orthophonistes

Source : Direction du Renouvellement Urbain

3.Les transitions écologiques

3.1 Pôle énergie et bas carbone

De par sa vocation transversale, le Pôle Energie bas carbone apporte son expertise dans le cadre de 3 configurations principales de projet :

- Les projets de production d'énergies renouvelables, au travers de la réalisation d'études préalables et de conduite d'opérations,
- Les projets urbains, via la réalisation d'étude de gisement énergétique, l'aide au cadrage des objectifs du projet, la rédaction de cahier des charges de lots et l'évaluation des projets notamment immobiliers pour s'assurer qu'ils répondent aux objectifs fixés en amont,
- Les projets de construction et de rénovation énergétique, via la réalisation de diagnostic inconforts des utilisateurs, la réalisation d'études d'opportunité en énergies renouvelables et via un conseil renforcé pour mener à bien des projets ambitieux : projet passif, bâtiment à énergies positives, maximisation de l'utilisation des matériaux biosourcés et géosourcés, amélioration des conditions de confort et de santé.

En 2023, le Pôle EBC a apporté via LAD-SELA un accompagnement spécifique, en appui des pilotes des projets pour :

- 10 projets urbains
- 1 projet de rénovation énergétique avec extension.

Les prestations de services

Outre ses contributions aux projets des autres directions, le pôle énergie bas carbone réalise des prestations qu'il pilote en direct.

En 2023, 2 opérations déjà initiées sont actives :

Opération	Commanditaire	Thématique dominante
Centre technique d'exploitation des E Bus de la Vertonne	SEMITAN	AMO
Village artisanal – Bout des Landes	LOIRE OCEAN DEVELOPPEMENT	AMO

Source : Pôle Energie bas carbone

Zoom sur une opération pilotée par le pôle EBC

VILLAGE ARTISANAL BOUT DES LANDES à NANTES

Le projet est en cours d'installation avec la réalisation d'une centrale PV de 138 kWc sur la toiture des cellules artisanales de Loire Océan Développement.

Solution de fixation des modules photovoltaïques sur la toiture du village artisanal



Source : Loire-Atlantique développement

:

3.2 Pôle biodiversité

Depuis sa création en novembre 2020, le pôle Biodiversité accompagne les porteurs de projets dans la prise en compte des nouveaux enjeux environnementaux.
Ce Pôle, par ses expertises, apporte son appui sur les problématiques écologiques.

Son action s'organise autour de 4 missions principales :

- Assurer une veille réglementaire, technique et scientifique ;
- Conseiller des porteurs de projets par une analyse écologique en amont des projets et sur la démarche ERC (Eviter Réduire Compenser) tout au long du projet (cadre réglementaire et technique) ;
- Apporter une expertise écologique pour l'intégration de mesures en faveur de la biodiversité notamment sur les projets de construction, de rénovation, de renouvellement et d'aménagement urbains ;
- Proposer des actions de formation-sensibilisation en interne et en externe sur les enjeux biodiversité.

En 2023, le Pôle biodiversité a apporté via LAD-SELA un accompagnement spécifique aux équipes opérationnelles pour des projets répartis dans 20 communes ou intercommunalités du département :

- Poursuite de 7 projets d'aménagement et de construction
- 18 nouvelles sollicitations pour des projets d'aménagement et de construction

Le pôle biodiversité PBMN est par ailleurs sollicité en direct et réalise dorénavant des études qu'il pilote.

En 2023, le pôle est intervenu sur 1 nouvelle opération en pilotage direct :

Opération	Commanditaire	Thématique dominante
Pré diagnostic écologique et analyse réglementaire	LE BIGNON	Pré diagnostic

Source : Pôle Biodiversité

Le pôle biodiversité réalise :

- De **l'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) avec pilotage de Bureau d'étude environnement** :
  Suivi du Bureau d'études environnement : demande des rapports à chaque passage et suivi des inventaires de terrains, relecture des rapports produits.
- De **l'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) sur la séquence ERC** :
  Relecture de la séquence ERC ébauchée par le BE par rapport aux enjeux écologiques relevés et vérification de l'adéquation des propositions par rapport aux attentes des services de l'Etat. Ou ébauche de la séquence ERC par le pôle biodiversité avant le choix d'un BE.

- De **l'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) Etat initial** :
  Relecture intégrale du rapport initial (résultat des inventaires). Relecture de l'état initial pour d'anciens projets de ZAC avant le lancement des nouvelles tranches : compréhension du contexte et mise à jour des inventaires, pour savoir ce qui a été mis en place et ce qui aurait dû être mis en place par rapport au mesures ERC.

- De **l'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) sur les mesures compensatoires** :
  Accompagnement à la définition des mesures compensatoires (nids, chiroptères, surface de compensation d'habitats d'oiseaux, de reptiles etc) en appui du BE pour sécuriser le résultat de la vérification par les services de l'état. Rôle d'alerte sur la complexité du projet et sa viabilité, lorsque la compensation est envisagée mais que son application s'annonce compliquée.

- Des **pré diagnostics écologiques** :
  Etudes des données bibliographiques sur la biodiversité (faune, flore, espèces protégées et patrimoniales), sur les habitats (protégés et patrimoniaux), les zones humides, les continuités écologiques (TVB), les zones réglementaires (Natura 2000) sous forme de cartes, reportages photographiques et rapports techniques. Son objectif est de faire ressortir les premiers enjeux environnementaux des zones d'études, et servira d'outil d'aide à la réflexion concernant la faisabilité d'un projet. Le prédiagnostic pourra également être mobilisé comme élément de cadrage pour le futur BE environnement en charge de réaliser le diagnostic écologique complet si besoin.

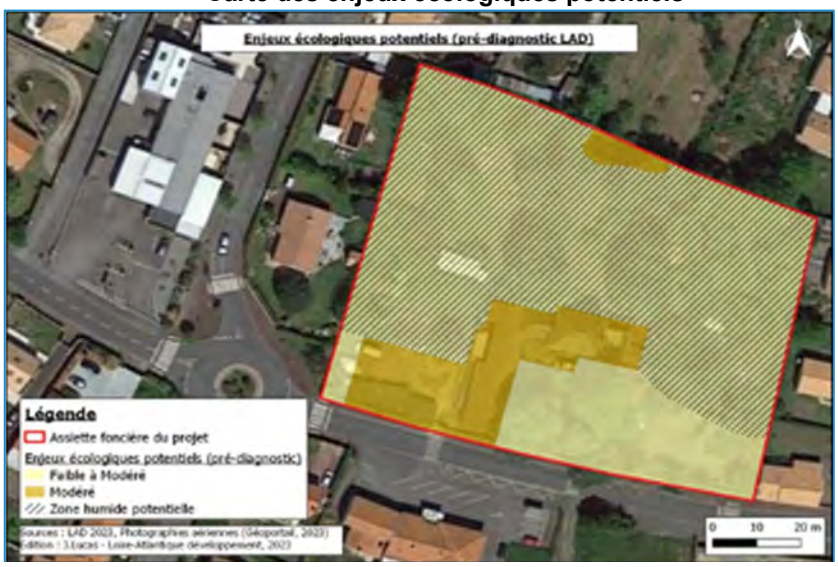
Dans le cadre de ses missions le pôle biodiversité peut également proposer :

- **La relecture de dossiers et études réglementaires** : (*Identifier les manques et faiblesses sur les dossiers déposés, reprises de tranche d'études, au niveau réglementaire et écologique*)
- **Une assistance au choix de bureaux d'études :** (*Optimisation du BE selon les réponses*)
- **Des accompagnements écologiques** : *(Accompagnement sur les procédures réglementaires, les états initiaux, relecture, calendrier, méthodologie)*

Zoom sur une opération

HABITAT 44 - Le Bignon - Création d'une résidence autonomie

Carte des enjeux écologiques potentiels



Source : Livrable « Pré diagnostic écologique et analyse réglementaire – Construction d'une résidence autonomie Le Bignon »

Dans le cadre de la construction d'une résidence autonomie dans la commune du Bignon (rue des Aires), le bailleur social Habitat 44 a mandaté le Pôle Biodiversité et Milieux Naturels (PBMN) pour définir les potentialités écologiques au droit de l'assiette foncière du projet. Une analyse des incidences réglementaires éventuelles et des suites à donner a également été opérée.

Au regard des potentialités écologiques émises lors du prédiagnostic (zones humides, amphibiens et oiseaux), un cahier des charges visant à réaliser un inventaire faune-flore-zones humides sur un cycle biologique complet a également été réalisé par le PBMN pour le compte d'Habitat 44.

Les inventaires conduits par le BE Dervenn sont venus confirmer et préciser les enjeux écologiques initialement identifiés dans le cadre du prédiagnostic

Durée mission : **3 mois**
Montant rémunération : **4 800 € H.T**

4. Présentation des comptes annuels

4.1 Le compte de résultat (hors concessions et mandats)

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

En vue de donner une vue claire et synthétique de l'activité de la société et de son évolution, les chiffres les plus significatifs sont présentés ci-après.

LAD SELA - COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Réel 2022	Réel 2023
Renouvellement et aménagement urbain	2 713 084	2 536 565
Constructruction et rénovation de bâtiments	59 185	46 589
Investissement d'intérêt général	327 126	262 307
Prestations spécifiques Ingénierie foncière		
Energie et trajectoire bas carbone	-14 949	16 188
Prospective et cohésion territoriale		
Biodiversité et milieux humides	3 200	0
Ingéniérie du tourisme		18 550
Marges d'opérations propres (04 et 08)	52 410	114 234
Produits d'exploitation d'opérations propres (08)	370 378	454 927
Autres	8 137	7 194
PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 518 572**	**3 456 554**
Achats et sous traitance opérationnels	-28 349	-8 285
Impôts et taxes (hors taxes sur salaires)	-1 951	-2 508
Autres achats et charges externes Fonctionnement LAD SELA	-136 048	-147 583
Ressources humaines Fonctionnement LAD SELA	-140 523	-56 520
Charges de fonctionnement LAD GE refacturées	-21 611	-11 546
Ressources humaines LAD GE refacturées	-2 380 999	-2 234 682
Charges de fonctionnement LAD GIE refacturés	-412 464	-366 748
Ressources humaines LAD GIE refacturées	-603 172	-562 148
Dotation aux amortissements	-1 590	-754
Variation provision IFC LAD GE refacturée	26 134	3 514
CHARGES D'EXPLOITATION	**-3 700 574**	**-3 387 260**
RESULTAT EXPLOITATION	**-182 002**	**69 294**
Différentielle d'intérêts	397 474	422 759
Autres produits ou charges financiers	-128 281	22 585
Prises de participations (dividendes op 07)	150 014	187 327
Interets CCA et autres résultats sur filiales (op 07)	77 982	110 575
Dépréciation de titres de participation (op 07)		-450 660
Frais financiers opérations propres (08)	-222 410	-252 900
RESULTAT FINANCIER	**274 779**	**39 684**
RESULTAT COURANT	**92 777**	**108 931**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-38 903**	**-41 454**
RESULTAT AVANT I.S.	**53 874**	**67 477**

LAD SELA affiche un **résultat courant excédentaire de 109k€ en 2023** versus 93k€ en 2022. Cette amélioration du résultat courant de +16k€ s'explique principalement par une forte amélioration du résultat d'exploitation (+251k€) partiellement compensée par la dégradation du résultat financier (-235k€).

Les comptes 2023 présente un **excédent d'exploitation de +69k€** versus un déficit de -182k€ en 2022 soit une **progression de +251k€ due à une optimisation des charges qui diminuent de -8.5% quand la baisse des produits est seulement de -1.8%.**

La baisse des produits d'exploitation de -62k€ se décompose ainsi :

-176k€ pour le renouvellement et l'aménagement urbain dont -104k€ sur les concessions essentiellement due à une commercialisation plus lente et un nombre d'opérations en diminution.
-65k€ pour les investissements d'intérêt général dont -51k€ pour les rémunérations couvrant le temps passé pour les opérations propres et -14k€ pour les prestations de services
+146k€ pour les marges constatées sur les opérations propres et la gestion locative

La réduction des charges d'exploitation de -313k€ est principalement due à une optimisation des charges de personnel :

-146k€ pour la refacturation « Ressources Humaines opérationnelles » du GE
- 84k€ pour les frais de personnel portés directement par LAD SELA
-41k€ pour la refacturation « Ressources Humaines » du GIE

Le **résultat financier** affiche un excédent de +40k€ en 2023 versus +275k€ en 2022. Cette forte baisse est due à la constitution de deux provisions pour dépréciation de titres de participation :

384k€ pour la filiale Agr'Méthane
66.6k€ pour Eolandes

L'augmentation significative des taux d'intérêt en 2023 permet d'augmenter le calcul du différentiel d'intérêt, la rémunération des comptes courants d'associés et des dépôts à terme.

Ces hausses permettent de compenser les dotations de 450k€ et de dégager malgré tout un résultat financier excédentaire.

Le **résultat exceptionnel** est proche de celui de 2022 : -41.5k€ en 2023 versus -38.9k€ en 2023.

En 2023, deux principaux éléments impactent défavorablement le résultat exceptionnel :

- 47k€ correspondant à une facture d'Enedis pour une opération clôturée (01581 ZAC de Vireloup à Treillières)
-42k€ correspondant aux indemnités de marchés et aux charges financières prises en compte par la société dans le cadre de la clôture de l'opération de la ZAC du Plessis.

A l'inverse, la reprise partielle de la provision constituée dans le cadre du contrôle des délais de paiement réalisé par la DREETS impacte favorablement le résultat pour +32,5k€ (amende reçue de 7k€ versus une provision de 39,5k€ comptabilisée fin 2022).

Le résultat net affiche un excédent de 67k€ soit +13,6k€ par rapport à 2022.

4.2 Le résultat de l'exercice

Résultat

Le résultat de l'exercice 2023 se solde par un bénéfice de **67 476,70 €.**

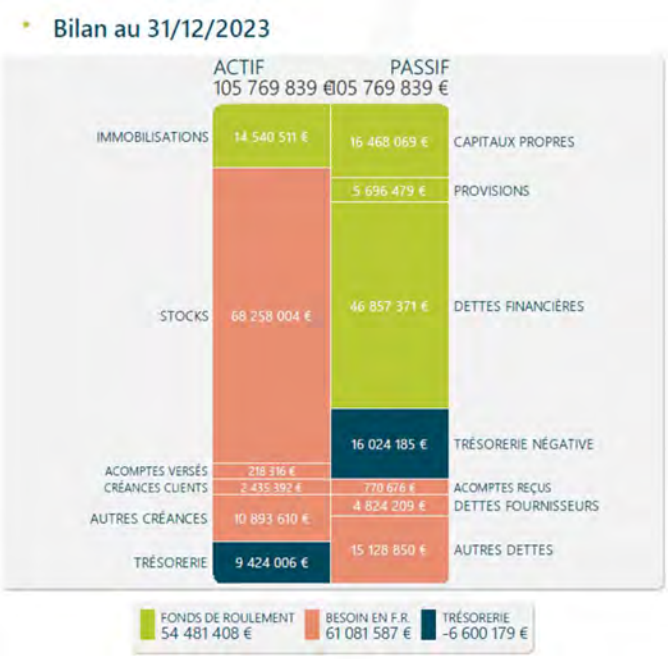
Affectation de résultat

Il sera soumis au Conseil d'Administration du 29/05/2024 de proposer à l'Assemblée Générale du 26/06/2024 l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2023 :

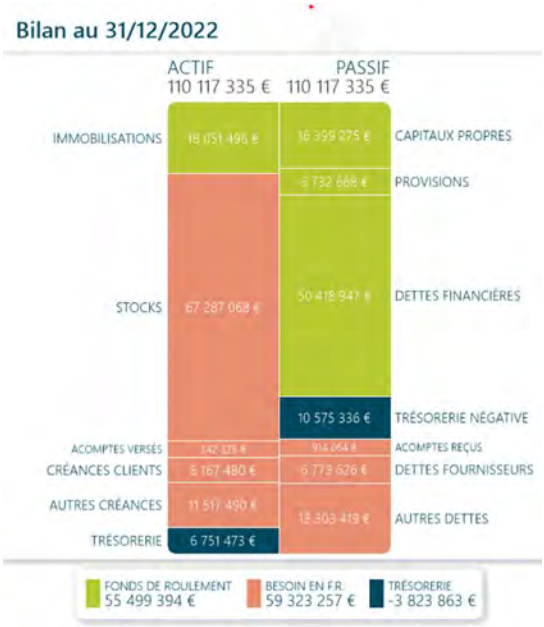
Affectation à la réserve légale : 3 374 €

Imputation sur le compte « autres réserves » pour : 64 102,70 €

4.3 Le bilan au 31/12/2023



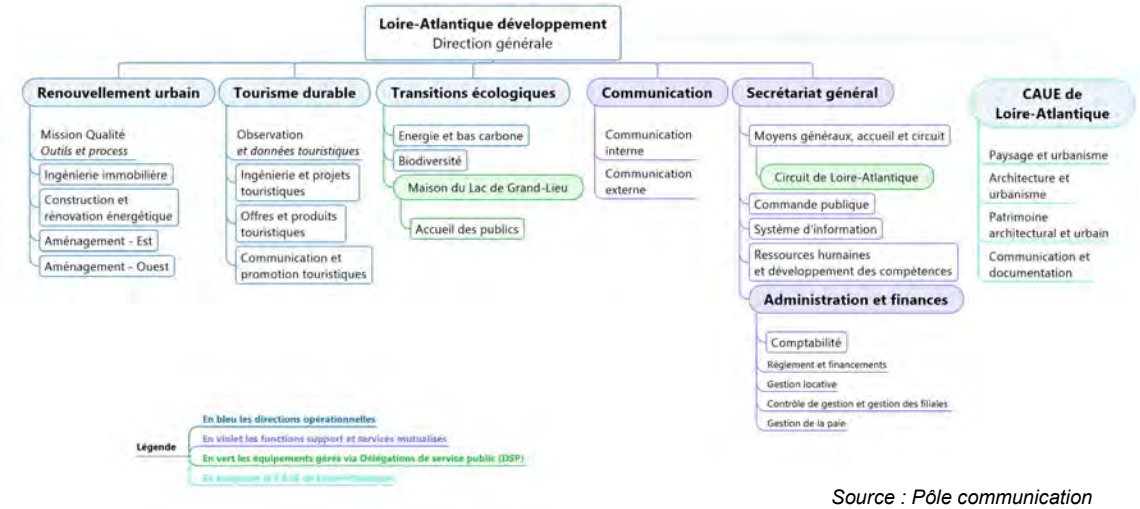
Le bilan 2022 est présenté ci-dessous afin de permettre un comparatif avec celui 2023.



Évènements postérieurs à la clôture

Une mission d'accompagnement organisationnelle a été menée par le cabinet SEMAPHORES de juin 2023 à décembre 2023. Cela a abouti à la mise en place d'une nouvelle organisation effective au 1er janvier 2024.

Schéma d'organisation



Source : Pôle communication

A la suite d'un ensemble de réunions de travail mené par le CODIR sous l'impulsion de la Directrice générale, le projet stratégique 2024-2028 a été finalisé. Après avoir été soumis à l'avis du Président puis présenté à l'ensemble du personnel de l'Agence L.A.D., et il est exposé lors du conseil d'administration du 29/05/2024. Une communication externe est prévue pour le mois de septembre prochain.

5. Autres informations

Approbation des conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au présent dossier.

Le Conseil d'Administration est appelé à approuver ces conventions.

Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1, alinéa 1er du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes ont l'obligation de communiquer dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Aussi, la décomposition des dettes et créances à la clôture des comptes 2023 est la suivante.

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement en cours de l'exercice

	Article D. 441 II.- 1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1859					716	266					174
Montant cumulé des factures concernées TTC	12 452 713,34	3 695 636,34	209 635,03	906 217,72	1 051 405,50	5 862 894,59	14 081 477,54	2 034 040,58	388 049,00	314 515,99	394 207,49	3 130 813,06
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	67,99%	20,18%	1,14%	4,95%	5,74%	32,01%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							81,81%	11,82%	2,25%	1,83%	2,29%	18,19%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de réfrence utilisés (contractuel ou delai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)					

Résultats des cinq derniers exercices

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	13 535 337	13 535 337	13 535 337	13 535 337	13 535 337
	Nombre d'actions ordinaires	18 533	18 533	18 533	18 533	18 533
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	26 974 526	29 715 176	34 979 450	25 290 898	13 561 201
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 366 150	512 825	2 196 124	(1 807 108)	(59 576)
	Impôts sur les bénéfices					
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(182 981)	(429 285)	193 590	53 874	67 477
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	74	28	119	(98)	(3)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(10)	(23)	10	3	4
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	51	51			
	Montant de la masse salariale	2 302 494	2 326 036	77 609	118 318	38 460
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 080 397	1 077 700	38 253	26 539	18 072

Montant des charges non fiscalement déductibles :

En application de l'article 39-4 du CGI

Quote-part d'amortissements excédentaires des véhicules loués par LAD GIE pour ses membres pour 1 225 €

Quote-part de T.V.S. se rapportant aux véhicules loués par LAD-GIE pour ses membres pour 1 135 €

Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2022 : 0 €
Exercice 2021 : 0 €
Exercice 2020 : 0 €

Jetons de présence versés au cours de l'exercice 2023 :

Pas de jetons de présences versés

Etat des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité mises en œuvre par la société

Les atteintes à la probité sont un terme générique qui recouvre 6 infractions pénales mentionnées à l'article 1 de la loi Sapin 2, à savoir la corruption, le trafic d'influence, la concussion, la prise illégale d'intérêts, le détournement de fonds publics et l'octroi d'avantages injustifiés dit « favoritisme ».

LAD SELA met en œuvre au quotidien un ensemble de contrôles et de veilles destiné à prévenir ces atteintes à la probité. La formalisation de toutes les actions engagées à ce titre est en cours de rédaction.

Eléments de rémunérations, fixes, variables ou exceptionnels, ainsi qu'avantages en nature accordés aux représentants des collectivités territoriales, communes ou groupements de communes ainsi qu'aux mandataires sociaux.

Aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'ont été versés aux représentants des collectivités territoriales, communes ou groupements de communes ainsi qu'aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023, hormis ceux attribués par le Conseil d'administration de LAD SELA du 03/03/2023 au bénéfice de sa Directrice générale, dans le cadre de la composante de sa rémunération.

Loire-Atlantique développement

Loire-Atlantique développement-SELA

2 boulevard de l'Estuaire

